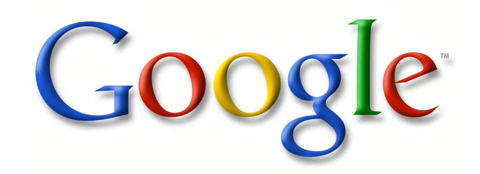
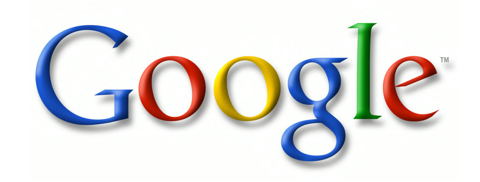
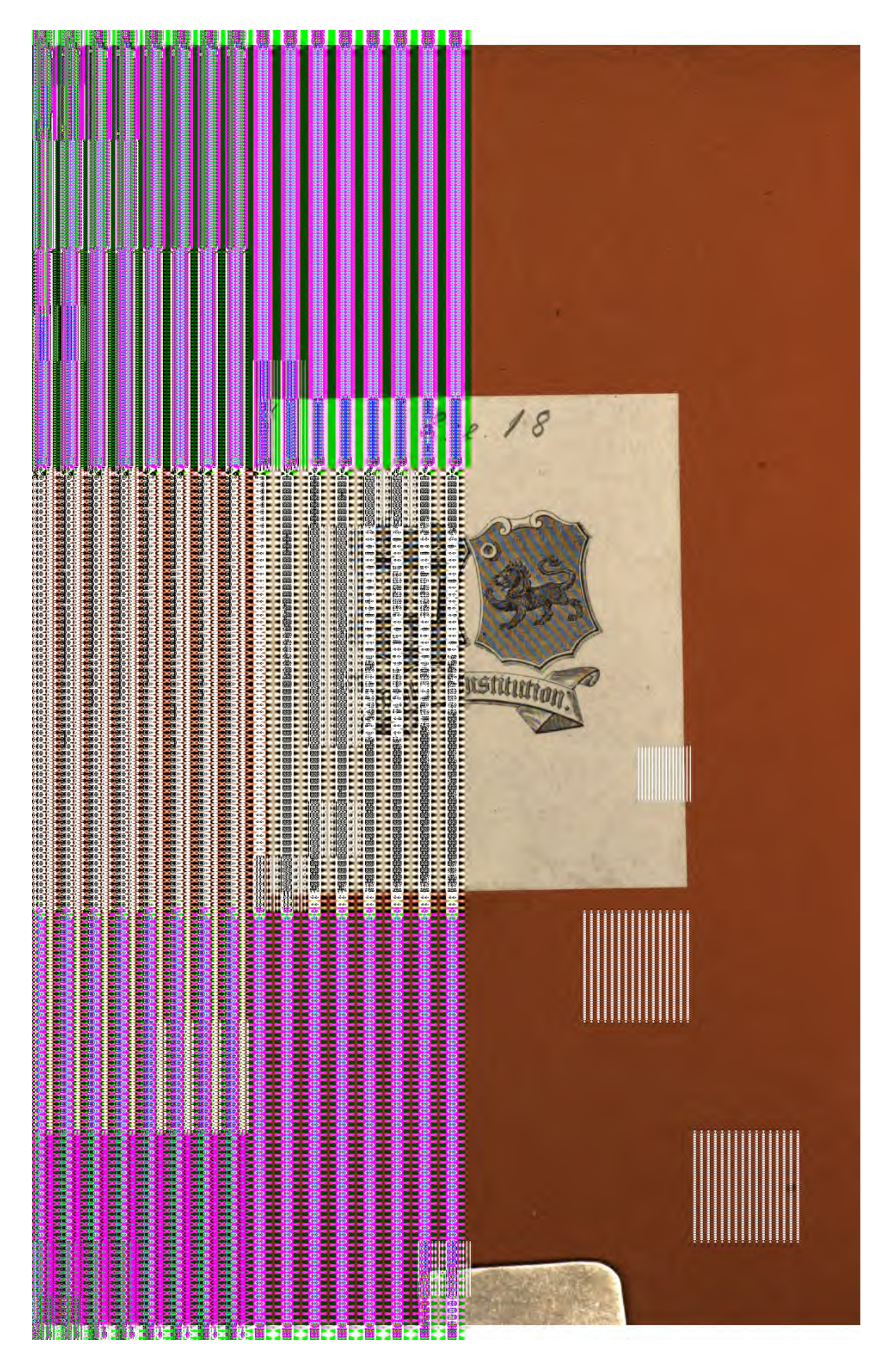
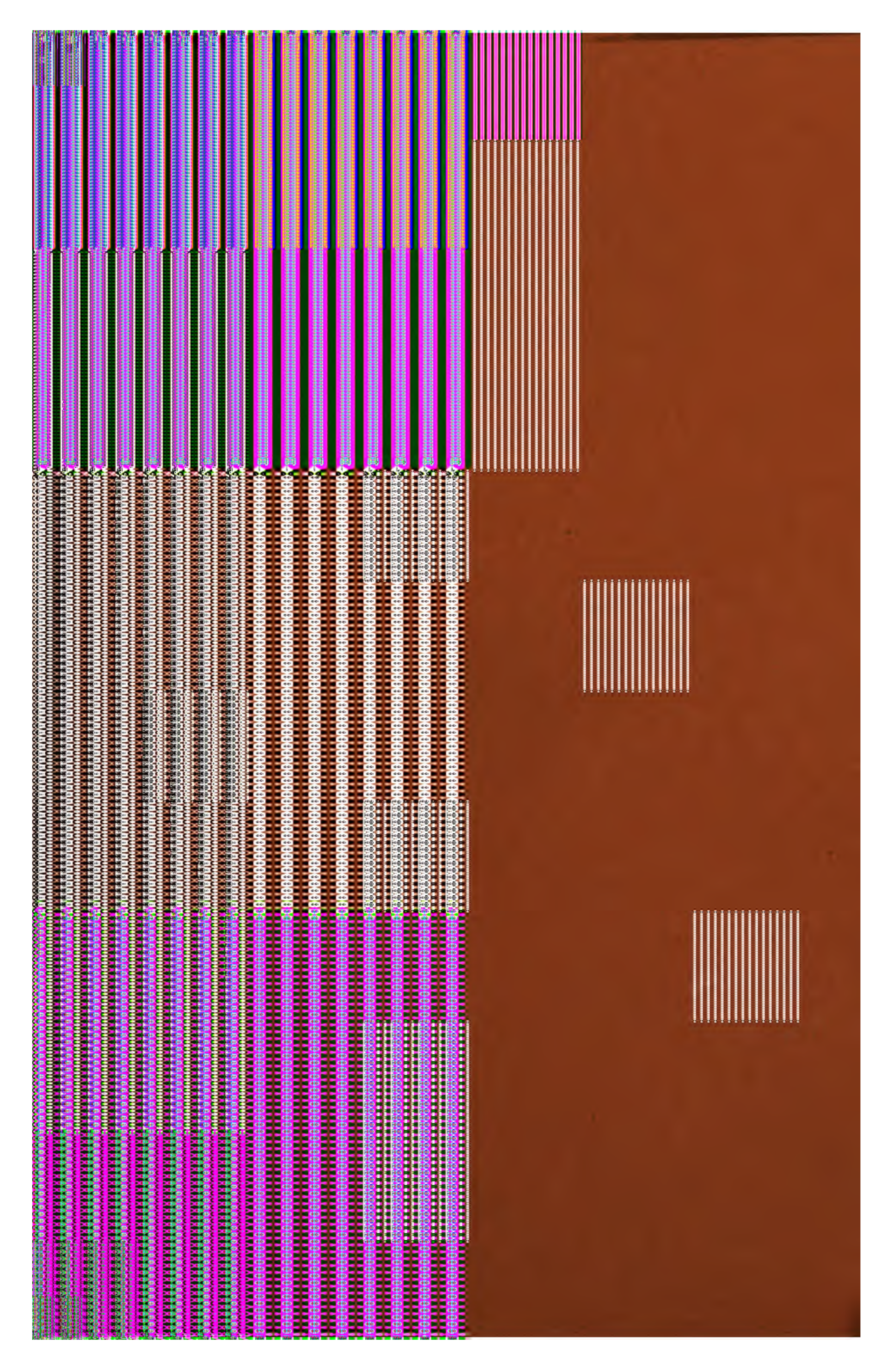
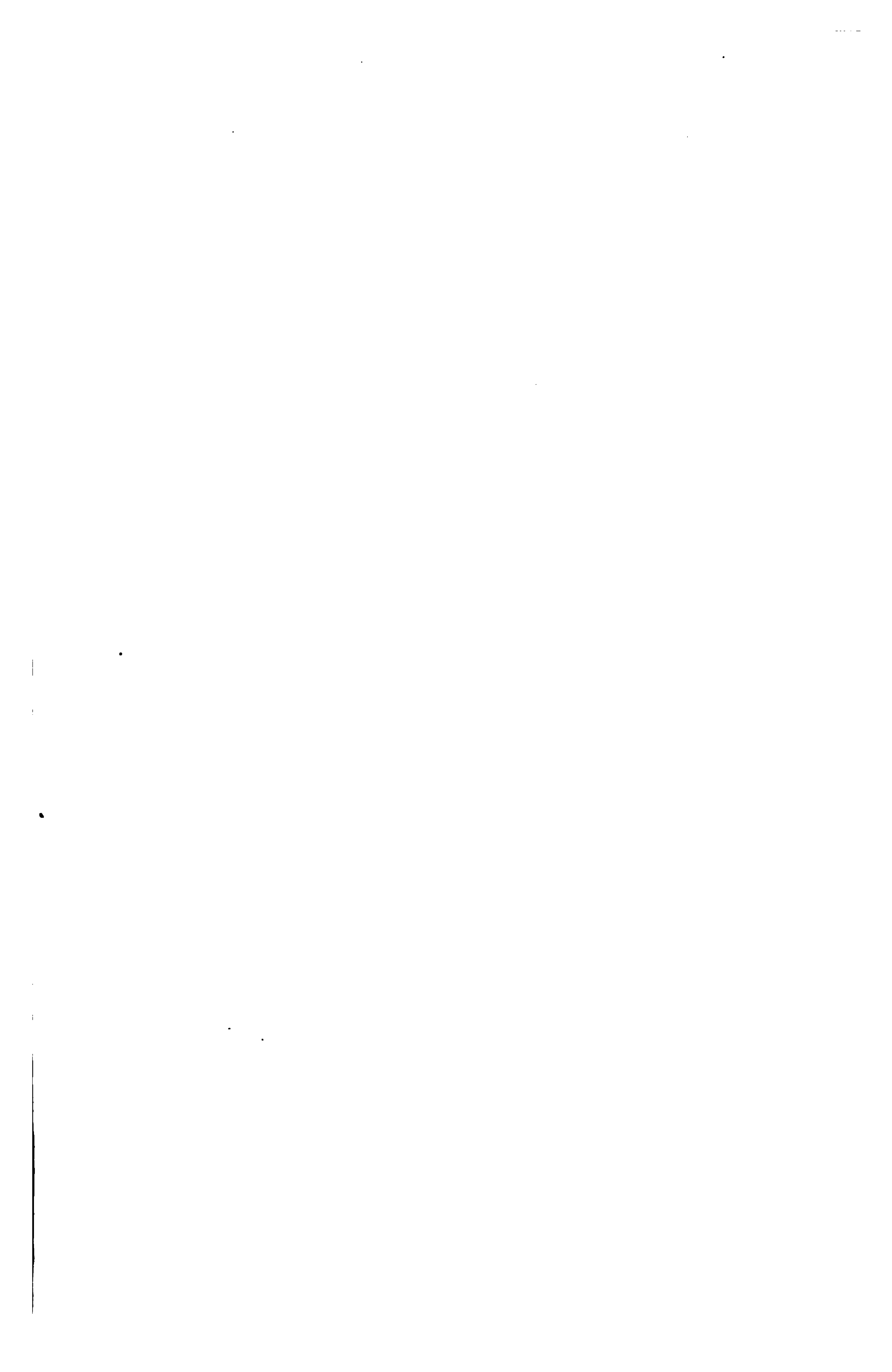










ESSAI

SUR LA PROPAGATION

DE

L'ALPHABET PHÉNICIEN.

Cette édition nouvelle est une simple réimpression, où l'auteur ne s'est permis aucun changement en vue des souscripteurs des premiers exemplaires.

ORLÉANS, IMPRIMERIE DE GEORGES JACOB, CLOITRE SAINT-ÉTIENNE, 4 .

ESSAI

SUR LA PROPAGATION

DE

L'ALPHABET PHÉNICIEN

DANS L'ANCIEN MONDE,

PAR

FRANÇOIS LENORMANT,

PROFESSEUR D'ARCHÉOLOGIE PRÈS LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE,

Associé de l'Académie Royale de Belgique, de l'Académie Pontificale d'Archéologie,
de la Société Royale de Littérature et de la Société d'Archéologie Biblique de Londres,
de l'Institut National Genevois, de l'Institut de Correspondance Archéologique de Rome.

Développement d'un mémoire couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

MATERIES *superabat opus.*

TOME PREMIER.

DEUXIÈME ÉDITION.

PARIS,

MAISONNEUVE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

15, QUAI VOLTAIRE, 15

—

1875


LIBRARY OF THE TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
20 APR. 1936
OF OXFORD

A LA MÉMOIRE

DE

CHARLES LENORMANT

MON PÈRE.

INTRODUCTION.

INTRODUCTION

I.

Nous appelons *écriture* tout système employé par les hommes pour fixer l'expression de leurs pensées par des signes matériels, de manière à pouvoir se les communiquer entre eux autrement que par la parole et à leur donner une durée.

Pour arriver à ce but, deux principes peuvent être appliqués, séparément ou ensemble :

1° L'*idéographisme*, ou la peinture des idées ;

2° Le *phonétisme*, ou la peinture des sons.

L'idéographisme peut employer deux procédés :

1° La représentation même des objets que l'on veut désigner ; c'est ce que Clément d'Alexandrie appelle procéder κυριολογικῶς κατὰ μίμησιν, dans un célèbre passage sur les hiéroglyphes égyptiens (1) ;

2° La représentation d'un objet matériel ou d'une figure convenue pour exprimer une idée abstraite ; c'est ce qu'on désigne par le nom de *symbolisme*.

Le phonétisme présente également deux degrés :

(1) *Stromat.*, V, p. 567, ed. Potter.

1° Le *syllabisme*, qui considère dans la parole comme un tout indivisible, et représente par un seul signe la syllabe, composée d'une articulation ou consonne, muette par elle-même, et d'un son vocal qui y sert de motion ;

2° L'*alphabétisme*, qui décompose la syllabe et en représente par des signes distincts la consonne et la voyelle.

Par une marche logique et conforme à la nature des choses, ainsi qu'à l'organisation même de l'esprit humain, tous les systèmes d'écriture ont commencé par l'idéographisme et ne sont arrivés que par un progrès graduel au phonétisme. Dans l'emploi du premier principe, ils ont tous débuté par la méthode purement figurative, qui les a conduits à la méthode symbolique. Dans la peinture des sons, ils ont traversé l'état du syllabisme avant d'en venir à celui de l'alphabétisme pur, dernier terme du progrès en ces matières.

II.

En disant que tous les systèmes d'écritures ont commencé par l'idéographisme, nous avons formulé un fait incontestable.

Mais ce que nous avons ajouté, que dans la voie de l'idéographisme on avait toujours débuté par la méthode d'une représentation purement figurative, pourrait donner occasion à quelques doutes et demande à être prouvé.

En effet, si l'on considère la nature des signes qu'elle emploie, l'écriture doit être ramenée à deux procédés :

1° L'*hiéroglyphisme*, ou la peinture d'objets matériels figurés aussi exactement que possible, comme nous le voyons chez les Nahuas du Mexique, au début des écritures des Assyriens et des Chinois, et dans les inscriptions monumentales des Égyptiens jusqu'à la conversion de la terre des Pharaons au christianisme ;

2° La *convention* pure ou l'emploi de signes qui ne représentent rien par eux-mêmes et peignent seulement l'idée ou le son dont

on est convenu d'en faire les représentants, comme nos notes de musique.

Les écritures, même d'origine hiéroglyphique, en arrivent rapidement à la pure convention.

Elles ne sont plus en réalité que conventionnelles, du moment qu'elles ont répudié toute trace d'idéographisme pour devenir exclusivement phonétiques. Ainsi l'Arabe n'apprend pas à son fils que l'*élif* était, dans son origine, une figure où les Phéniciens croyaient reconnaître *la tête d'un bœuf*, et que de là vient le nom de cette lettre. Nous ne le disons pas non plus dans nos écoles au sujet de notre *a*, qui dérive de même du 𐤀 des Chananéens. Pour nous tous, Européens comme Arabes, *élif* et *a* sont des signes convenus qui désignent un son de la langue. Les savants seuls s'occupent d'en rechercher l'origine.

Lors même que l'écriture continue à rester fidèle à sa nature idéographique, elle devient par le fait purement conventionnelle, du moment que les altérations, qu'un long usage et un désir de plus grande promptitude amènent forcément dans le tracé des signes graphiques, ne permettent plus de reconnaître au premier coup d'œil l'objet que retraçait l'hiéroglyphe primitif.

Ainsi, celui qui voyait le caractère 𓀀 dans un texte hiéroglyphyque égyptien y reconnaissait immédiatement la figure d'*un homme accroupi ;* mais l'hiératique [signe], et surtout le démotique [signe], bien qu'étant par le fait des tachygraphies successives du même caractère, n'éveillent par leur aspect, pour tout autre que pour le paléographe qui a suivi patiemment tous les degrés de la déformation, aucune idée de figure, et sont simplement des signes convenus pour peindre l'idée « *homme* ». C'est ainsi que les Égyptiens eux-mêmes en étaient venus à considérer les caractères de leurs écritures cursives, et, par suite, ils les enseignaient dans leurs écoles d'une manière purement empirique. En effet, Clément d'Alexandrie, dans son fameux passage sur les écritures égyptiennes (1), rapporte

(1) *Stromat.*, V, p. 567, ed. Potter.

qu'on faisait d'abord apprendre aux étudiants le système démotique, comme le plus usuel, puis le système hiératique, et enfin, seulement en dernier, le système hiéroglyphique. Il aurait fallu suivre la marche exactement contraire si l'on avait tenu compte de l'origine figurative dans l'enseignement des deux systèmes cursifs. Pour enseigner l'emploi du type démotique, indépendamment du type hiéroglyphique, il fallait de toute nécessité procéder par une méthode de pur empirisme, et ne présenter à l'étudiant les éléments de l'écriture que comme des signes uniquement conventionnels, affectés par l'usage et par un commun accord à la représentation de telle ou telle idée ou de tel ou tel son.

Nous ignorons comment on procédait dans les écoles de Babylone ou de Ninive ; mais il est plus que probable qu'on se contentait d'y présenter, par exemple, le groupe 𒌓 comme l'expression convenue de l'idée « *soleil* », sans faire remonter quiconque voulait apprendre à lire et à écrire, par l'intermédiaire du type archaïque, jusqu'à l'hiéroglyphe premier ◇, où l'on discerne une imitation grossière de l'apparence de l'astre dans le ciel.

En Chine également, les signes de l'écriture ont revêtu un caractère de pure convention, sans cesser d'être essentiellement des idéogrammes, du moment qu'en s'altérant par la marche du temps ils ont cessé d'être de véritables figures. Un lettré savant, capable de passer les examens qui conduisent aux emplois supérieurs, n'ignore pas que 魚 découle d'un primitif, hiéroglyphe qui retraçait l'image assez grossière d'un *poisson*. Mais, pour la masse de ceux qui l'emploient, 魚 ne saurait plus éveiller aucune notion de figure. C'est seulement le signe convenu pour la peinture de l'idée « *poisson* », qu'elle rappelle à l'esprit et qu'on enseigne dans les écoles comme y étant attachée par une notion qui n'a plus rien que d'empirique.

Ainsi les écritures d'origine hiéroglyphyque elles-mêmes, à un certain degré de leur existence et de leur développement, arrivent à la convention pure.

Mais si nous remontons à l'origine de toutes les écritures proprement dites, à l'état de pur idéographisme par lequel elles ont toutes commencé, aux figures les plus anciennes de leurs caractères, nous voyons constamment à leurs débuts l'hiéroglyphisme, c'est-à-dire l'imitation plus ou moins habile, par un procédé de dessin plus ou moins rudimentaire, d'objets matériels, empruntés à la nature ou aux œuvres de l'industrie humaine.

Peut-on en effet, sans un fâcheux abus des termes, appliquer le nom d'*écriture* aux moyens grossiers et purement arbitraires dont quelques peuples dans un état de complète barbarie se sont servis pour transmettre de l'un à l'autre certaines idées roulant dans un cercle très-restreint?

Tels étaient les *khé-mou*, bâtonnets entaillés d'une manière convenue, que, d'après les écrivains chinois, les chefs tartares, avant l'introduction de l'alphabet d'origine syriaque adopté d'abord par les Ouigours, faisaient circuler dans leurs hordes, lorsqu'ils voulaient entreprendre une expédition, pour indiquer le nombre d'hommes et de chevaux que devait fournir chaque campement (1).

Tels étaient les *quippos*, ou cordelettes nouées des Péruviens, au temps de la monarchie des Incas. Aussi bien que les *khé-mou* des Tartares, les *quippos* ne constituaient pas en réalité une écriture, mais une méthode mnémonique venant en aide aux poésies transmises par une tradition purement orale dans la mémoire des *amautas* ou « lettrés », pour conserver le souvenir des principaux événements historiques (2), exactement comme les colliers mnémoniques appelés *gaionné*, *garthoua* ou *garsuenda*, des tribus de Peaux-Rouges de l'Amérique du Nord, lesquels empruntent un sens à la différence des grains qui les composent (3). Certainement les *quippos* péru-

(1) Abel Rémusat, *Recherches sur les langues tartares*, p. 65 et suiv.

(2) Voyez sur les *quippos* la réunion complète des témoignages de Garci-Lasso de la Vega, Calancha, Carli, Velasco, dans un excellent article du *Magasin pittoresque*, 1857, p. 238-240.

(3) Il y a toujours des enseignements précieux à tirer de la comparaison des usages des populations qui vivent encore aujourd'hui de la vie sauvage avec les vestiges que l'humanité primitive a laissés dans les couches du sol terrestre.

Ainsi nous étions frappé de lire, dans l'excellent *Précis de paléontologie humaine* de M. le docteur Hamy (p. 202), le passage suivant, à propos des restes nombreux de l'homme

viens, par les ressources qu'offraient la variété des couleurs des cordelettes, leur ordre, le changement du nombre et de la disposition des nœuds, permettaient d'exprimer ou plutôt de rappeler à la mémoire un beaucoup plus grand nombre d'idées que les bâtonnets entaillés des Tartares, et surtout, Garci-Lasso de la Vega et Calancha nous l'attestent, fournissaient les éléments d'une notation numérale fort avancée. Cependant on n'aurait pu écrire, nous ne disons pas un livre, mais une phrase entière, au moyen des *quippos*. Ce n'était, par le fait, qu'un perfectionnement du procédé si naturel qu'emploient beaucoup d'hommes en faisant des nœuds de diverses façons au coin de leur mouchoir, pour venir en aide à leur mémoire et se rappeler à temps certaines choses qu'ils craindraient d'oublier autrement.

Le célèbre ouvrage historique chinois intitulé *Yih-King* mentionne au début des annales du Céleste-Empire, antérieurement à l'invention de l'écriture, l'emploi d'un procédé mnémonique conventionnel exactement semblable à celui des *quippos* péruviens (1).

Nous verrons également, dans la suite de cet Essai, quand nous

contemporain du mammouth, que l'on découvre dans les bas-niveaux des alluvions quaternaires de la vallée de la Seine :

« M. Émile Martin suppose que des pierres remarquables par leurs formes bizarres, leurs couleurs variées, certains hasards de cassures ou de perforation, ont dû être apportées par l'homme dans les gisements de Grenelle où il les rencontre assez abondamment répandues. Cela n'est pas impossible : en effet, en Belgique, M. Dupont a reconnu de véritables collectionneurs d'échantillons d'histoire naturelle dans quelques troglodytes de la vallée de la Lesse.... Seulement l'emploi de ces coquilles, natices, cérithes, pétoncles, etc., est attesté par les perforations qu'elles ont subies ; il n'en est pas de même des *bijoux* de M. Martin, dont l'*utilisation* reste encore à démontrer. »

Nous avons voulu vérifier par nous-même les faits signalés par M. Émile Martin, et le résultat de cette étude a été de nous convaincre de la vérité de son opinion. Nous ne doutons pas que ce ne soit l'homme qui ait rassemblé avec intention ces cailloux de formes et de couleurs variées, que l'on trouve par groupes avec ses armes rudimentaires. Mais comme ils n'ont certainement pas pu être portés comme ornements, nous serions disposé à y voir les indices d'un procédé mnémonique analogue aux *colliers* des Peaux-Rouges, qu'auraient pratiqué les aborigènes de notre pays dans l'âge quaternaire.

(1) Abel Rémusat, *Recherches sur les langues tartares*, p. 67.

Dans son Appendice au *Yih-King*, le grand philosophe Koûng-tsèu (Confucius) dit : « Dans la haute antiquité on se servait de cordelettes nouées pour l'administration des affaires. Pendant les générations suivantes, le saint homme (Fouh-hî) les remplaça par l'écriture. » (*Journal asiatique*, avril-mai 1868, p. 297.) Le même souvenir est encore

en viendrons à étudier les ruines des peuples germaniques et scandinaves, que ce système fut précédé, chez les peuples qui l'employèrent, par un usage analogue à celui des *khé-mou* tartares, usage qui a laissé des vestiges très-manifestes dans le langage. C'est ainsi que pour désigner les lettres, les signes de l'écriture, on se sert encore aujourd'hui du mot *buch-staben*, dont le sens primitif est celui de « bâtons », les bâtonnets entaillés ayant fourni les éléments du premier système de notation et de communication des idées usitées dans la race. Chez les Scandinaves, l'expression parallèle *bok-stafir* désigne encore la baguette sur laquelle on grave des signes mystérieux. C'est à cet usage primitif des peuples germano-scandinaves qu'Eustathe (1) fait bien évidemment allusion, quand il dit, d'après quelque auteur aujourd'hui perdu : « Les anciens, à la manière des Égyptiens, dessinaient comme des hiéroglyphes des animaux et d'autres figures, pour indiquer ce qu'ils voulaient dire, de même que plus tard quelques-uns des Scythes marquaient ce qu'ils voulaient dire en traçant ou en gravant sur des planchettes de bois certaines images ou des entailles linéaires de différentes sortes, » καθὰ καὶ τῶν τινες ὕστερον Σκυθῶν ἐσήμαινον ἃ ἤθελον, εἴδωλά τινα καὶ πολυειδῆ γραμμικὰ ξέσματα ἐγγράφοντες ἤτοι ἐγγλύφοντες πίναξι τουτέστι σανίσιν.

Il faut remonter bien haut dans la vie de l'humanité pour trouver les premiers vestiges de semblables usages. Parmi les objets découverts par M. Lartet dans la célèbre grotte sépulcrale d'Aurignac, appartenant à la période quaternaire et à la fin de l'âge du mammouth, nous remarquons une lame de bois de renne, « présentant, sur l'une de ses faces planes, de nombreuses raies transversales, également distancées, avec une lacune d'interruption qui les divise en deux séries ; sur chacun des bords latéraux de ce morceau ont été entaillées de champ d'autres séries d'encoches plus profondes et régulièrement espacées (2). » « On serait tenté, dit M. Lartet, de voir là des signes de numération exprimant des valeurs diverses ou s'appli-

attesté par un passage de la grande préface de Khoûng Gân-koue au *Choû-King*, traduit par M. Pauthier dans le *Journal asiatique*, avril-mai 1868, p. 299.

(1) *In Iliad.*, Z, p. 633.

(2) Lartet, *Sur une station humaine, avec sépulture contemporaine des grands mam-*

quant à des objets distincts. » Il y a, comme on le voit par la description, identité complète entre cet objet sorti des mains des hommes qui habitaient notre pays en même temps que l'*Elephas primigenius*, le *Rhinoceros tichorhinus* et l'*Ursus spelæus*, et les *khémou* des Tartares, tels que les décrivent les auteurs chinois, ou les σανίδες qu'Eustathe signale chez les Scythes. On a trouvé également des pièces toutes semblables dans l'ossuaire de Cro-Magnon (1) et dans la station renommée de Laugerie-Basse (2).

Mais, nous le répétons, ces différents procédés rudimentaires, monuments des premiers efforts de l'homme pour fixer matériellement ses pensées et les communiquer à travers la distance, là où ne peut plus atteindre sa voix, ne peuvent être considérés comme constituant de véritables systèmes d'écriture. Nulle part ils n'ont été susceptibles d'un certain progrès, même chez les Péruviens, où la civilisation était pourtant fort avancée et où l'esprit ingénieux de la nation avait porté un procédé de ce genre jusqu'au dernier degré de développement auquel sa nature même pouvait permettre de le conduire (3). Nulle part ils ne se sont élevés d'une méthode purement

mifères fossiles réputés caractéristiques de la dernière période géologique (dans l'Appendice à la 2e édition de l'*Ancienneté de l'homme,* par Lyell), p. 194.

(1) Lartet, *Une sépulture des troglodytes du Périgord : Bulletin de la Société anthropologique de Paris,* 2e sér., t. III, p. 337 et suiv. — *Reliquiæ Aquitanicæ,* B, pl. XII.

(2) Hamy, *Précis de paléontologie humaine,* p. 328.

Il faut comparer aux lames à entailles régulières, que nous signalons ici, la défense de sanglier présentant sur sa courbure extérieure vingt-huit entailles transversales, intentionnellement faites, que MM. les abbés Bourgeois et Delaunay ont découverte dans leurs fouilles à la grotte de la Chaise, commune de Vouthon (Charente). (Bourgeois et Delaunay, *Notice sur la grotte de la Chaise : Revue archéologique,* août 1865.) — Cf. *Matériaux pour servir à l'histoire de l'homme,* t. II, p. 156.

(3) Le témoignage du P. Calancha est formel pour établir que les *quippos* péruviens, même les plus perfectionnés et les plus compliqués, constituaient un système mnémonique et non une écriture capable de retracer des compositions littéraires ou des récits suivis. « Pour remédier, dit-il, au défaut qui se faisait sentir dans l'expression de tels ou tels faits, de telles ou telles paroles, par le manque de certaines couleurs et de certains chiffres, les *amautas* étaient tenus de faire des rapports dans lesquels on puisait légalement l'histoire, la série des événements, la substance des discours ; les *quippu-camayos* les fixaient de mémoire, » probablement par des combinaisons nouvelles dans la disposition des cordelettes (*Chronica moralizada del orden de S. Augustin en Peru,* Barcelone, 1638, in-fol.). Au reste, la meilleure preuve que les *quippu-camayos,* ou archivistes déchiffreurs des cordelettes nouées à la cour des Incas, se regardaient parfois comme incompétents dès

mnémonique, convenue entre un petit nombre d'individus, et dont la clef se conservait par tradition, jusqu'à une véritable peinture d'idées ou de sons.

Il n'y a, à proprement parler, d'écriture que là où il y a dessin de caractères gravés ou peints qui représentent à tous les mêmes idées ou les mêmes sons.

Or tous les systèmes connus qui rentrent dans ces conditions ont tous à leur point de départ l'*hiéroglyphisme*, c'est-à-dire la représentation d'images empruntées au monde matériel.

III.

Tous les hommes, dès qu'ils ont vécu en société, — et l'on ne saurait admettre la conception de l'homme vivant dans un isolement absolu, en dehors d'un état de société, quelque sauvage qu'il soit (1), — ont éprouvé l'impérieux besoin de fixer par quelque procédé matériel leurs idées et leurs souvenirs. Tous les hommes

qu'il s'agissait d'une interprétation positive, c'est qu'ils appelaient à leur aide, pour la transmission de la tradition, les *arabicus* ou poètes. Ceux-ci étaient chargés de composer des vers de mètres divers, dans lesquels « ils inséraient telle histoire, tel incident, le récit de telle ambassade. » Ces vers étaient répétés dans tous les lieux habités et se répandaient dans les provinces ; le père les enseignait au fils, et celui-ci les transmettait à sa postérité.

(1) L'hypothèse de l'homme primitif isolé, si chère à la philosophie du XVIIIe siècle et surtout à Rousseau, n'est pas seulement en contradiction avec le bon sens et avec toute saine doctrine philosophique ; les découvertes modernes de l'archéologie préhistorique et de la paléontologie humaine sur les temps primitifs de notre espèce la démentent formellement. Aussi haut que l'on remonte dans les vestiges les plus antiques que l'homme ait laissés de son passage et de sa coexistence avec les animaux disparus, on constate qu'il vivait par groupes, dans des lieux d'habitation déterminés, où il formait de petites tribus comme les sauvages, même les plus dégradés, d'aujourd'hui. Il n'est pas jusqu'aux hommes, à un état de vie aussi rudimentaire que les Tasmaniens ou les Australiens, dont on trouve les ustensiles grossiers en silex dans le terrain miocène, à la base de l'étage du calcaire de Beauce, qui ne fussent réunis en petites agglomérations, évidemment nomades. La façon dont on trouve les débris de leur industrie à peine à ses débuts, rassemblés sur certains points déterminés, en est la preuve. — Voy. Hamy, *Précis de paléontologie humaine*, p. 45-51.

également ont été conduits, par un instinct naturel que nous voyons se développer de très-bonne heure et d'une manière tout à fait spontanée chez l'enfant, à essayer d'imiter par le dessin les objets, animés ou inanimés, qui frappaient leur vue (1). Combiner ce besoin et cet instinct; employer, au lieu de moyens mnémoniques résultant d'une convention tout à fait arbitraire, la représentation plus ou moins grossière des objets matériels au moyen desquels on voulait conserver tel ou tel souvenir, éveiller telle ou telle idée, était une tendance non moins naturelle que celle de la simple imitation sans but déterminé. C'est d'elle que naquit l'hiéroglyphisme.

Entendu dans un sens aussi général, l'hiéroglyphisme tenait si bien aux instincts les plus naturels de l'homme, que nous le voyons se montrer chez tous les sauvages à son état rudimentaire. Les peintures à moitié figuratives et à moitié mnémoniques que les indigènes de l'Amérique du Nord tracent sur les peaux qui forment leurs tentes ou brodent sur leurs vêtements, pour rappeler leurs exploits personnels ou ceux de leur race, montrent de quelle manière il débuta (2).

(1) Les découvertes des restes de l'âge paléontologique de l'homme ont montré que cet instinct d'imitation plastique s'était éveillé de bien bonne heure dans l'enfance de l'humanité, et que certaines races primitives étaient arrivées, même encore dans un état sauvage, à un vrai sentiment du beau. Tout le monde connaît les trouvailles d'os et de bois de rennes décorés de dessins et de sculptures qui ont eu lieu principalement dans les cavernes du Périgord. Le plus ancien essai de sculpture que l'on connaisse jusqu'à présent a été trouvé dans la grotte d'Aurignac (Lartet, dans l'Appendice à l'*Ancienneté de l'homme* de Lyell, p. 206), le plus ancien dessin dans la grotte de la Chaise (Bourgeois et Delaunay, *Revue archéologique,* août 1865. — Voy. Hamy, *Précis de paléontologie humaine,* p. 288), deux localités appartenant encore à l'âge du mammouth.

(2) La plupart des dessins recueillis dans les stations humaines de la période quaternaire sont de pures et simples imitations de la figure des animaux dont les hommes d'alors étaient entourés, mammouth, ours des cavernes, renne, cheval, aurochs. Mais on y voit aussi apparaître, dans les localités dont les objets dénotent une étape en avant dans la voie du progrès, quelques essais pour représenter des exploits de chasse, qui sont un acheminement vers les peintures mnémoniques que nous trouvons encore en usage chez les Peaux-Rouges de l'Amérique du Nord. C'est surtout la station de Laugerie-Basse qui, parmi les localités jusqu'à ce jour explorées, représente cette époque du développement de l'instinct d'imitation chez les aborigènes de la France. — De Vibraye, *Notes sur de nouvelles preuves de l'existence de l'homme dans le centre de la France, à une époque où s'y trouvaient aussi divers animaux qui, de nos jours, n'habitent pas cette contrée:* dans

Mais, à cet état rudimentaire, l'hiéroglyphisme ne constitue pas encore une véritable écriture. Pour l'élever à cette qualité, il fallait un notable progrès de civilisation, amenant un développement à la fois dans les idées et dans les besoins de relations sociales plus grand que ne le comporte la vie sauvage. La plupart des peuples ne sont point parvenus spontanément à ce progrès de civilisation qui pouvait donner naissance à l'écriture; ils y ont été initiés par d'autres peuples qui les avaient précédés dans cette voie, et ils ont reçu de leurs instituteurs l'écriture toute formée avec la notion des autres arts les plus essentiels. Aussi, lorsqu'on remonte aux origines, toutes les écritures connues se ramènent-elles à un très-petit nombre de systèmes, tous hiéroglyphiques au début, qui paraissent avoir pris naissance d'une manière absolument indépendante les uns des autres.

Ce sont :

1° Les hiéroglyphes égyptiens;

2° L'écriture chinoise;

3° L'écriture cunéiforme anarienne;

4° Les hiéroglyphes mexicains;

5° L'écriture calculiforme ou *katouns* des Mayas du Yucatan.

Ces cinq systèmes, tout en restant essentiellement idéographiques, sont parvenus au phonétisme. Mais, en admettant ce nouveau principe, ils ne l'ont pas poussé jusqu'au même degré de développement. Chacun d'eux s'est immobilisé et comme cristallisé dans une phase différente des progrès du phonétisme, circonstance précieuse et vraiment providentielle, qui permet à la science de suivre toutes les étapes par lesquelles l'art d'écrire a passé pour arriver de la peinture des idées à la peinture exclusive des sons, de l'idéographisme à l'alphabétisme pur, terme suprême de son progrès.

les *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, 29 février 1864. — E. Masséna, *Objets gravés et sculptés de Laugerie-Basse : Matériaux pour servir à l'histoire de l'homme*, t. V, p. 348 et suiv.

C'est encore plus avec les représentations figurativo-mnémoniques des Esquimaux qu'avec celles des Peaux-Rouges que doivent être comparés les dessins des troglodytes du Périgord à l'époque quaternaire, suivant l'ingénieuse remarque de M. Hamy, *Précis de Paléontologie humaine*, p. 361 et suiv.

IV.

L'hiéroglyphisme, nous l'avons déjà dit, a commencé par une méthode exclusivement figurative, par la représentation pure et simple des objets eux-mêmes.

Toutes les écritures qui sont restées en partie idéographiques ont conservé jusqu'au terme de leur existence les vestiges de cet état, car on y trouve un certain nombre de signes qui sont de simples images et n'ont pas d'autre signification que celle de l'objet qu'ils représentent. Ce sont ceux que les égyptologues, depuis Champollion, ont pris l'habitude de désigner par le nom de *caractères figuratifs*, et que les grammairiens chinois appellent *siáng-hîng*, « images ».

Les signes figuratifs offrent quelquefois de curieuses ressemblances entre les quatre systèmes que nous considérons comme primitifs. Ainsi le *soleil* se représente dans les hiéroglyphes égyptiens par

⊙

dans la plus ancienne forme des caractères chinois par

⊙

dans les hiéroglyphes qui ont donné naissance au cunéiforme anarien par

◇

Le caractère hiéroglyphique de l'idée de *lune* est en Égypte

en Chine

☽

celui de l'idée de *montagne*, en Égypte

en Chine

Mais on ne saurait conclure de ces ressemblances à une communication originaire entre les différents systèmes. Ces manières de

représenter un même objet dans une image abrégée, et d'un tracé aussi simple que possible, étaient trop naturelles pour n'être pas venues spontanément à l'esprit des hommes dans plusieurs pays à la fois. C'est ainsi que dans toutes les contrées les essais de dessin des enfants présentent constamment les mêmes conventions, les mêmes partis-pris naïfs.

Tant qu'une écriture conserve des éléments d'idéographisme, on y retrouve une part notable de caractères purement figuratifs à l'origine, lors même qu'une déformation graduelle a amené ces caractères à n'être plus en réalité des figures, mais des symboles purement conventionnels dont l'aspect ne rappelle plus aux regards les objets qu'ils représentaient.

C'est ainsi que dans le type moderne habituel de l'écriture chinoise, nous retrouvons, par exemple, les signes primitifs :

⊙ = soleil,
☽ = lune,
= montagne,
= arbre,
= chien,
= poisson,

qui étaient, on le voit, des images directes, sous les formes dégénérées

日 = soleil,
月 = lune,
山 = montagne,
木 = arbre,
犬 = chien,
魚 = poisson,

qui n'ont plus rien de figuratif et s'emploient par pur empirisme.

Les deux tachygraphies des hiéroglyphes égyptiens renferment autant de caractères d'origine figurative que les hiéroglyphes proprement dits; mais, si les signes s'y maintiennent en se déformant, ils cessent d'être des images. Ainsi les hiéroglyphes :

= homme,
= bœuf,
= poisson,
= oreille,
= chemin,

deviennent en hiératique :

= homme,
= bœuf,
= poisson,
= oreille,
= chemin,

et en démotique :

= homme,
= bœuf,
= poisson,
= oreille,
= chemin.

Même observation pour le système cunéiforme anarien. Son type, comparativement moderne, nous offre un certain nombre d'idéogrammes, tels que :

[cuneiform sign] = soleil,
[cuneiform sign] = pelle,
[cuneiform sign] = poisson,
[cuneiform sign] = oreille,

qui n'ont plus rien de l'image, mais dont la nature figurative se révèle lorsqu'on remonte à leurs types archaïques :

[archaic sign] = soleil,
[archaic sign] = pelle,
[archaic sign] = poisson,
[archaic sign] = oreille.

V.

Mais la méthode purement figurative ne permettait d'exprimer qu'un très-petit nombre d'idées, d'un ordre exclusivement matériel.

Toute idée abstraite ne pouvait, par sa nature même, être peinte au moyen d'une figure directe; car quelle eût été cette figure? En même temps certaines idées concrètes et matérielles auraient demandé pour leur expression directement figurative des images trop développées et trop compliquées pour trouver place dans l'écriture. L'un et l'autre cas nécessitèrent l'emploi du symbole ou du trope graphique.

La présence du symbole dans l'écriture hiéroglyphique doit remonter à la première origine et être presque contemporaine de l'emploi des signes purement figuratifs. En effet, l'adoption de l'écriture, le besoin d'exprimer la pensée d'une manière fixe et régulière, suppose nécessairement un développement de civilisation et d'idées trop considérable pour qu'on ait pu s'y contenter longtemps de la

pure et simple représentation d'objets matériels pris dans leur sens direct.

Les symboles graphiques sont simples ou complexes.

Les premiers se forment de différentes manières :

1° Par *synecdoche*, en peignant la partie pour le tout; ce sont alors de simples abréviations de caractères figuratifs qui auraient été trop compliqués si on les avait tracés dans leur intégrité. Ainsi les hiéroglyphes égyptiens nous présentent l'expression de l'idée de *combat* sous la forme de deux bras humains, dont l'un tient un bouclier et l'autre une sorte de hache d'armes ; les deux prunelles • • rendent l'idée des *yeux;* pour noter l'idée de *bœuf*, on se borne souvent à dessiner la tête de l'animal au lieu de sa figure entière.

2° Par *métonymie*, en peignant la cause pour l'effet, l'effet pour la cause, ou l'instrument pour l'ouvrage produit. Ainsi les Égyptiens exprimaient le *mois* par l'image de la lune les cornes en bas, , telle qu'elle se montre vers la fin du mois ; le *feu*, par une colonne de fumée sortant d'un réchaud, ; l'action de voir par les deux yeux ou les deux prunelles, ou • • ; le *jour*, par le caractère figuratif du soleil, qui en est l'auteur et la cause, ; l'*écriture* par l'image d'un roseau ou pinceau uni à un vase à encre et à une palette de scribe, .

3° Par *métaphore*, en peignant un objet qui avait quelque similitude réelle ou généralement supposée et facile à comprendre avec l'objet de l'idée à exprimer. C'est ainsi qu'en Égypte le vautour, , était le symbole de l'idée de *mère*, parce que l'on croyait que cette espèce d'oiseaux ne comprenait que des individus femelles et produisait sans le concours du mâle; la figure de l'oie du Nil, , signifiait *fils*, à cause de l'opinion populaire qui attribuait à ce volatile des vertus de piété filiale dignes de servir d'exemple aux hommes. La *priorité*, la *prééminence* ou la *supériorité* s'exprimaient par les parties antérieures du lion, ; les idées de *vigilance* et de *gardien*

par la tête du même animal, , qu'on disait dormir les yeux ouverts. L'abeille, , voulait dire *roi*, parce que cet insecte est soumis à un gouvernement régulier et en apparence monarchique.

4° Par *énigmes*, en employant, pour exprimer une idée, l'image d'un objet physique n'ayant que des rapports très-cachés, excessivement éloignés, souvent même de pure convention, avec l'objet de l'idée à noter. D'après cette méthode, fort vague de sa nature, une plume d'autruche chez les Égyptiens signifiait la *justice*, , parce que, disait-on, toutes les plumes des ailes de cet oiseau sont égales ; un rameau de palmier, , représentait l'*année*, parce qu'on supposait que cet arbre poussait douze rameaux par an, un dans chaque mois ; une corbeille tressée en joncs, , était le symbole des idées de *seigneur* et de *totalité* ; un épervier perché sur une enseigne, , de celle de *dieu* ; le serpent uræus, , de la *royauté* et de la *divinité*.

Nous venons d'emprunter tous nos exemples aux hiéroglyphes égyptiens ; mais il nous serait facile de montrer exactement les mêmes modes de formation des symboles graphiques simples dans l'écriture chinoise à son état hiéroglyphique primitif et dans le cunéiforme anarien. Nous pourrions aussi faire voir, si nous voulions nous laisser aller à la tentation d'entreprendre ici un petit traité de l'écriture symbolique chez les différents peuples, comment certaines métaphores naturelles ont été conçues spontanément par plusieurs races diverses sans communication les unes avec les autres, et comment, par suite, le même symbole se retrouve avec le même sens dans plusieurs systèmes d'origine tout à fait indépendante. L'exemple le plus frappant peut-être de ce genre est celui du symbole de l'abeille, , qui, ainsi que nous venons de le dire, signifie *roi* dans les hiéroglyphes égyptiens, et se reconnaît encore clairement dans le type le plus ancien de l'idéogramme doué du même sens dans le cunéiforme anarien,

Un autre fait, dont la démonstration nous serait également facile si nous ne craignions d'entrer dans de trop longs développements, serait que tous les symboles formés par synecdoche, par métonymie ou par métaphore deviennent, comme les signes figuratifs, des idéogrammes énigmatiques et purement conventionnels, du moment que la déformation amenée inévitablement par l'usage et par la marche du temps en a fait disparaître l'image primitive. Ainsi, pour ne citer qu'un seul exemple, le symbole de l'abeille, dont la métaphore était si naturelle et si claire, n'est plus qu'un signe de convention, lorsqu'en Égypte, de l'hiéroglyphe

il passe à l'hiératique

et au démotique

et lorsque dans l'écriture cunéiforme anarienne, du primitif



il devient dans le style babylonien archaïque



puis dans le style babylonien comparativement moderne



VI.

Les symboles complexes se retrouvent, aussi bien que les symboles simples, dans toutes les écritures idéographiques. De même que les symboles simples, ils se forment par métonymie, par métaphore et par énigme, et deviennent purement conventionnels lorsque les progrès de la déformation leur enlèvent le caractère d'images hiéroglyphiques.

Les symboles complexes consistent à l'origine dans la réunion de plusieurs images dont le rapprochement et la combinaison expriment une idée qu'un symbole simple n'aurait pas suffi à rendre.

Ils sont rares dans l'écriture hiéroglyphique égyptienne, où nous voyons cependant :

l'idée de *mois* notée par , un croissant renversé et une étoile ;

» *miel* » , une abeille et un vase ;

» *soif* » , un veau courant et le caractère de l'eau, trois lignes ondulées ;

» *argent* » , le creuset, signe de l'or, et le symbole de la blancheur, un oignon blanc ;

» *nuit* » , le caractère *ciel* et une étoile.

Dans l'écriture cunéiforme anarienne, les symboles complexes jouent, au contraire, un très-grand rôle. En voici quelques exemples :

L'idéogramme *étoile*, , originairement , et l'idéogramme *voûte*, dont on distingue l'origine figurative même dans sa forme la plus récente, , produisent par leur réunion l'expression idéographique complexe,

ciel, la *voûte étoilée*.

L'idéogramme *métal*, , et celui de *lumière*, , dénotent par leur juxtaposition,

l'idée de l'*argent*, comme le *métal brillant* par excellence.

Les deux signes *maison*, , et *grand*, , réunis, constituent l'expression idéographique de *palais*,

Le caractère *bois*, , et celui qui, représentant originairement un lécithus, désigne l'*onction royale*, , composent par leur jonction la notation de l'idée de *sceptre*,

Le signe de l'idée de *crainte*, dont la figure originaire est quant à présent impossible à retrouver, , en se joignant à celui de l'idée de *contrée*, un champ limité et labouré, , donne naissance au symbole complexe

qui, par une combinaison d'idées facile à comprendre avec la nature des antiques monarchies de l'Asie, a le sens de *domination*, *empire*.

Les motifs qui ont présidé à la formation de ces idéogrammes symboliques complexes sont faciles à saisir. Mais il en est d'autres où le sens résultant de la combinaison de deux symboles bien connus présente une véritable et pour nous insoluble énigme, si l'on prétend en rechercher la cause. Tel est le symbole complexe,

qui signifie pontife, et permute dans les textes cunéiformes assyriens avec le mot phonétique *pa-te-si*. Cette expression idéographique complexe a pour éléments constitutifs le signe de l'idée d'*image*, , et celui de l'idée de *vallée*, , dont nous ne comprenons pas comment l'association désigne un pontife.

Mais c'est surtout dans l'écriture chinoise que l'emploi des symboles ou idéogrammes complexes tient une place énorme. Les éléments s'en combinent de manière à former un seul groupe, et un bon tiers des groupes graphiques employés par les habitants du Céleste-Empire doivent leur origine à des combinaisons de ce genre. Un petit nombre d'exemples suffira pour montrer de quelle manière et d'après quels principes ces combinaisons s'y produisent.

L'idée de

			Hiéroglyphe primitif.
lumière est notée par le groupe	明, *míng*,		, le soleil et la lune.
ermite	»	仙, *siān*,	, le signe *homme* au-dessus du signe *montagne*.
chant	»	鳴, *míng*,	, une oreille et un oiseau.
matrone	»	婦, *foú*,	, le signe *femme*, une main et un balai.
entendre	»	聞, *wén*,	, une oreille et le signe *porte*.
larmes	»	泪, *loúï*,	, l'image d'un *œil* et le signe de l'*eau*.

Les grammairiens chinois désignent ces groupes idéographiques complexes par le nom de 會意, *hoëi-í*, « sens combinés. »

VII.

Nous venons de passer en revue les différents modes d'expression dont est susceptible l'idéographisme pur, en suivant l'ordre dans lequel les besoins de l'écriture, se multipliant au fur et à mesure du développement des idées, y donnèrent naissance.

Mais l'écriture purement idéographique avait beau appeler à son aide toutes les ressources que nous venons d'énumérer, recourir, non seulement aux symboles simples formés par métonymie, par métaphore ou par convention énigmatique, mais encore aux symboles complexes, elle n'en restait pas moins un moyen déplora-

blement incomplet de fixation et de transmission de la pensée, et plus on marchait dans la voie du développement des idées et des connaissances, plus son imperfection se faisait sentir d'une manière fâcheuse. Avec l'emploi exclusif de l'idéographisme, on ne pouvait qu'accoler des images ou des symboles les uns à côté des autres, mais non construire une phrase et l'écrire de manière que l'erreur sur sa marche fût impossible. Il n'y avait aucun moyen de distinguer les différentes parties du discours ni les termes de la phrase, aucune notation pour les flexions des temps verbaux ou des cas et des nombres dans les noms. Sans doute, quelques règles de position respective entre les caractères idéographiques pouvaient jusqu'à un certain point, dans la langue écrite, remplacer tant bien que mal les flexions de la langue parlée, et le chinois classique a conservé pendant toute la durée de son existence littéraire des vestiges de cet état de choses (1) ; mais la ressource était bien imparfaite et ne pouvait fournir qu'un bien faible secours.

En outre, le progrès des idées et des notions à exprimer par l'écriture tendait à faire de cet art un chaos inextricable à force d'étendue et de complication, si un nouvel élément ne s'y introduisait pas, et si on continuait à vouloir représenter chaque idée, chaque notion, chaque objet nouveau par une image spéciale ou par un symbole, soit simple, soit complexe.

Pour obvier à ces deux inconvénients, dont il fallait à tout prix se délivrer, si l'on ne voulait pas laisser la pensée à jamais emprisonnée dans des entraves qui eussent étouffé son développement d'une manière irréparable, les hommes furent conduits par une pente naturelle à joindre la peinture des sons à la peinture des idées, à passer de l'idéographisme au phonétisme.

De leur essence même, les écritures purement idéographiques des époques primitives ne peignaient aucun son. Représentant exclusivement et directement des idées, leurs signes étaient absolument

(1) Voy. Stanislas Julien, *Discussions grammaticales sur certaines règles de position qui, en chinois, jouent le même rôle que les inflexions dans les autres langues*, Paris, 1841, in-8; *Syntaxe nouvelle de la langue chinoise, fondée sur les règles de position*, Paris, 1869, in-8.

indépendants des mots par lesquels les idiomes parlés des peuples qui en faisaient usage désignaient les mêmes idées. Ils avaient une existence et une signification propres, en dehors de toute prononciation ; rien en eux ne figurait cette prononciation, et la langue écrite était par le fait assez distincte de la langue parlée, pour qu'on pût très-bien entendre l'une sans connaître l'autre, et *vice versâ*.

Mais l'homme n'a jamais écrit que pour être lu ; par conséquent, tout texte graphique, quelque indépendant qu'il ait pu être par son essence de la langue parlée, a nécessairement été prononcé. Les signes des écritures idéographiques primitives représentaient des idées et non des mots ; mais celui qui les lisait traduisait forcément chacun d'eux par le mot affecté dans l'idiome oral à l'expression de la même idée. De là vint, par une pente inévitable, une habitude et une convention constante d'après laquelle tout idéogramme éveilla dans l'esprit de celui qui le voyait tracé, en même temps qu'une idée, le mot de cette idée, par conséquent une prononciation.

C'est ainsi que naquit la première conception du phonétisme, et c'est dans cette convention, qui avait fini par faire affecter à chaque signe figuratif ou symbolique, dans son rôle d'idéogramme, une prononciation fixe et habituelle, que la peinture des sons trouva les éléments de ses débuts.

VIII.

Le premier pas, le premier essai de phonétisme, dut nécessairement être ce que nous appelons le *rébus*, c'est-à-dire l'emploi des images primitivement idéographiques pour représenter la prononciation attachée à leur sens figuratif ou tropique, sans plus tenir aucun compte de ce sens, de manière à peindre isolément des mots homophones dans la langue parlée, mais doués d'une signification tout autre, ou à figurer par leur groupement d'autres mots dont le

son se composait en partie de la prononciation de tel signe et en partie de celle de tel autre.

La logique et la vraisemblance indiquent qu'il dut en être ainsi, et des preuves matérielles viennent le confirmer.

L'écriture hiéroglyphique des Nahuas de l'Anahuac (1), née et développée spontanément, dans un isolement absolu et sans communication aucune avec les peuples de l'ancien monde, après avoir commencé par être exclusivement idéographique, fut conduite à recourir aux ressources du phonétisme par les mêmes besoins et la

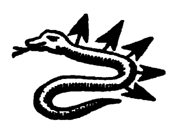
(1) Nous appelons cette écriture *nahuatl* et non *aztèque*, comme on fait d'ordinaire. En effet, elle a été commune à toutes les fractions de la grande race des Nahuas, venue du Nord dans le Mexique, qu'elle couvrit entièrement de ses diverses émigrations. Il est bien certain que le système hiéroglyphique mexicain n'est pas l'œuvre des Aztèques, ou, pour se servir d'un terme plus exact, des seconds Chichimèques (hommes du Nord) venus d'Aztlan et de la Californie, qui dans le XIIe siècle de notre ère envahirent à l'état barbare l'Anahuac et y subjuguèrent le peuple déjà très-civilisé des Toltèques. Les Aztèques ont joué à l'égard des Toltèques le même rôle que les Mongols et les Mandchous à l'égard des Chinois. Ils ont été un peuple barbare et guerrier qui a soumis un peuple plus ancien et très-policé, mais amolli par sa civilisation même, puis qui a été conquis par les mœurs et les institutions de ses vaincus. Tout chez les Aztèques du grand empire de Mexico, tels que les trouvèrent les conquérants espagnols, civilisation, arts, mœurs, lois, usages, religion, symbolisme, écriture, venait des Toltèques. Les Aztèques n'avaient rien inventé en propre. Leur système hiéroglyphique, entièrement lié à la religion, était celui dont les Toltèques se servaient avant eux. Ceux-ci, du reste, étaient déjà des premiers conquérants, des premiers envahisseurs, appartenant, eux aussi, à la race nahuatl, qui, dans le VIe siècle environ, étaient également descendus du Nord et avaient conquis l'Anahuac en venant de la Floride dans une migration dont Quetzalcohuatl, leur grand dieu, est le chef mythique.

Les Toltèques eux-mêmes étaient-ils les inventeurs de l'écriture hiéroglyphique que les Aztèques reçurent d'eux, ou bien l'avaient-ils déjà empruntée à ceux qui les avaient précédés dans l'Anahuac? C'est là une question à laquelle la science, dans l'état actuel, ne saurait donner de réponse. Il est certain que les Toltèques trouvèrent sur le grand plateau du Mexique un peuple établi déjà depuis une date fort ancienne et parvenu à un état de civilisation avancé, peuple dont on ignore l'origine, les Quinamés ou Colhuas, représentés dans les traditions recueillies par Ixtlilxochitl et les autres écrivains indigènes des premiers temps de la conquête espagnole, comme des géants, et constructeurs des grandes pyramides de Téotihuacan et de Cholula. Le système hiéroglyphique du Mexique est si étroitement lié à la langue nahuatl, que l'existence et la formation ne peuvent pas en être un seul instant supposées en dehors de cet idiome. Si donc on établissait que les Quinamés n'étaient pas des Nahuas, les Toltèques devaient être nécessairement considérés comme les créateurs du système. Mais si le contraire venait à être démontré, toutes les vraisemblances seraient en faveur d'un emprunt fait par les Toltèques à la civilisation antérieure des Quinamés.

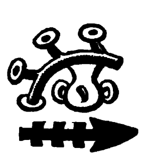
même loi de progrès logique et régulière, qui avaient conduit à un résultat semblable, à d'autres âges, les Égyptiens, les Chinois primitifs et les auteurs de l'écriture cunéiforme anarienne. Mais dans la voie du phonétisme elle s'est arrêtée au simple *rébus* (1), sans faire un pas de plus en avant, et elle est devenue ainsi un précieux monument de cet état du développement des écritures, auquel elle s'est immobilisée.

Un seul exemple suffira pour montrer comment on y passe de la prononciation des signes purement idéographiques, indépendants de tout son par leur essence, mais constamment liés dans l'usage à un mot de la langue parlée, au phonétisme réel, par voie de *rébus*.

Le nom du quatrième roi de Mexico, Itzcohuatl, « le serpent d'obsidienne, » s'écrit idéographiquement dans un certain nombre de manuscrits aztèques par l'image d'un serpent (*cohuatl*) garni de flèches d'obsidienne (*itzli*) :



Cette figure constitue un idéogramme complexe, peignant la signification même du nom royal, directement, sans tentative d'expression phonétique, mais qui, lu dans la langue parlée, ne pouvait, par suite des idées qu'il figurait, être prononcé autrement que *Itzcohuatl*. Le même nom est écrit dans le célèbre manuscrit de Vergara :



Il s'y compose de la flèche d'obsidienne (*itzli* — racine *itz*), d'un vase (*comitl* — racine *co*), enfin du signe de l'eau (*atl*), qui, dans l'intention des scribes aztèques, représentait *des gouttes* (2). Dans cette

(1) Aubin, *Mémoire sur la peinture didactique et l'écriture figurative des anciens Mexicains*, dans la *Revue orientale et américaine*, t. IV, p. 33-51.

(2) Id., *ibid.*, p. 36 et suiv.

nouvelle forme on ne saurait plus chercher d'idéographisme, ni de peinture symbolique de la signification du nom, mais bien un pur *rébus*, une peinture des sons par des images matérielles employées à représenter le mot complet auquel elles correspondaient dans la langue.

Les livres historiques ou religieux des anciens Mexicains, antérieurs à la conquête, se composaient exclusivement de tableaux figuratifs où l'écriture n'était employée qu'à former de courtes légendes explicatives à côté des personnages. Aussi l'élément phonétique, tel que nous venons de le montrer, n'y est-il guère appliqué qu'à tracer des noms propres. Mais, dans les premiers temps de la conquête, ce phonétisme par *rébus* reçut une extension toute nouvelle, lorsque les missionnaires franciscains s'efforcèrent de doter les indigènes de l'Anahuac de traductions des prières chrétiennes, écrites au moyen du système graphique national.

« Quoique les historiographes et les hiérogrammates mexicains, » dit le saint et illustre Las-Casas dans son *Historia apologetica de las Indias Occidentales* (1), « n'eussent point une écriture comme nous, « ils avaient toutefois leurs figures et caractères à l'aide desquels « ils entendaient tout ce qu'ils voulaient, et de cette manière ils « avaient leurs grands livres composés avec un artifice si ingénieux « et si habile, que nous pourrions dire que nos lettres ne leur furent « pas d'une grande utilité.

« Nos religieux ont vu de ces livres, et moi-même j'en ai vu éga- « lement de mon côté, bien qu'il y en ait eu de brûlés sur l'avis « des moines, dans la crainte qu'en ce qui touchait la religion ces « livres ne vinssent à leur être nuisibles. Il est arrivé quelquefois « que quelques-uns d'entre les Indiens, oubliant certaines paroles « ou particularités de la doctrine chrétienne qu'on leur enseignait, « et n'étant pas capables de lire notre écriture, se mettaient à « l'écrire en entier avec leurs propres figures et caractères, d'une « manière fort ingénieuse, mettant la figure qui correspondait chez

(1) Brasseur de Bourbourg, *Histoire des nations civilisées du Mexique et de l'Amérique centrale*, t. I, p. 30 et suiv.

« eux à la parole et au son de notre vocable; ainsi, pour dire
« *amen*, ils peignaient quelque chose comme de l'eau (qui se dit en
« mexicain *a*, racine de *atl*), avec la plante agave (*metl*), ce qui,
« dans leur langue, se rapproche de *amen*, parce qu'ils disent *ametl*,
« et ainsi du reste. Quant à moi, j'ai vu une grande partie de la
« doctrine chrétienne ainsi écrite en figures et en images, qu'ils
« lisaient comme je lis nos caractères dans une lettre, et c'est là
« une production peu commune de leur génie. »

On possède encore un certain nombre de ces prières et de ces catéchismes écrits avec les hiéroglyphes des anciens Nahuas (1). La plupart sont rédigés en langue mexicaine et tracés avec un mélange de caractères idéographiques et phonétiques par voie de *rébus*, comme le *Confiteor* dont parle le P. Acosta (2). « Pour exprimer ces
« paroles : *je me confesse*, ils peignent un Indien, se confessant à
« genoux aux pieds d'un religieux; puis, pour ces mots : *à Dieu*
« *tout-puissant*, ils peignent trois têtes couronnées désignant la
« Trinité; pour : *à la glorieuse Vierge Marie*, ils peignent le visage
« et le buste de Notre-Dame, avec un enfant; pour *saint Pierre et*
« *saint Paul*, deux têtes couronnées avec des clefs et une épée; et
« c'est ainsi que tout le *Confiteor* est écrit en images. Là où les
« images manquent, ils mettent des caractères phonétiques, comme
« pour : *que j'ai péché* (3). » Dans d'autres cas, les hiéroglyphes

(1) Aubin, *Revue orientale et américaine*, t. III, p. 248-255.

(2) *Historia natural y moral de las India*, t. VI, ch. VII.

(3) M. Roulin, bibliothécaire de l'Institut, a bien voulu me communiquer un précieux document, encore inédit, des populations indigènes de l'Amérique du Nord, qui offre une grande analogie avec ce *Confiteor* des premiers missionnaires du Mexique. Ce sont trois feuillets détachés d'un livre manuscrit de prières catholiques tracé avec les hiéroglyphes des Indiens Micmac de Terre-Neuve, hiéroglyphes dont je n'ai vu l'existence signalée jusqu'à présent nulle part. Ces feuillets sont accompagnés de la lettre suivante, adressée à M. Roulin par M. Duhamel, juge royal à Saint-Pierre Miquelon, qui en explique l'origine :

« Saint-Pierre de Terre-Neuve, le 14 novembre 1836.

« MON CHER AMI,

« Je n'ai point oublié que je t'avais promis entre autres choses de l'écriture des sauvages Micmac, et ce n'est pas ma faute si je ne tiens pas ma parole cette année. Nous devions aller à la baie de Saint-Georges, M. Brue et moi, et là, il m'aurait été facile de

nahuatls servent à écrire les formules latines des prières chrétiennes ; ils sont alors pris exclusivement comme phonétiques. Nous avons à ce sujet un précieux témoignage, celui du P. Torquemada,

me procurer ce que je devais t'envoyer. Il a toujours attendu une autorisation qu'il avait demandée au gouvernement, et il a fini par rester. J'ai bien trouvé ici une sauvagesse qui avait un livre d'office écrit avec leurs hiéroglyphes; mais, pour aucun prix, elle n'a voulu me le céder. Si je ne puis absolument faire autrement, je prendrai le parti d'en copier moi-même; elle me le prêterait volontiers. Mais je crains de ne pas bien rendre tous les traits, en dessinant des caractères qui me sont inconnus.

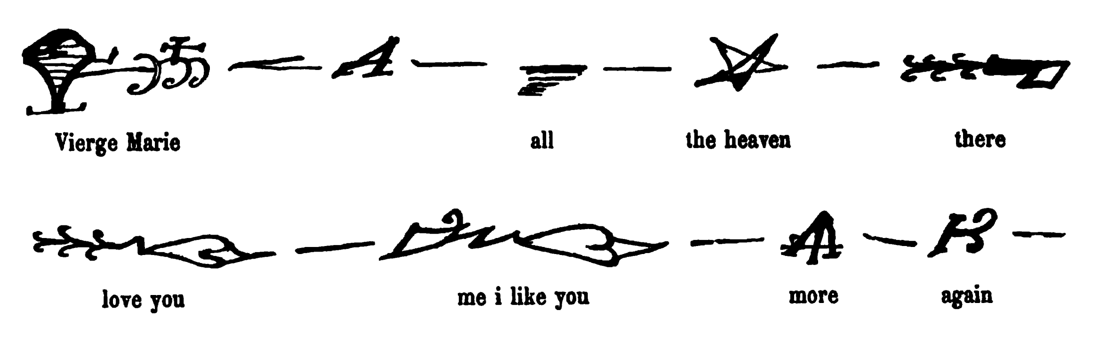
« Ton ami,

« A. Duhamel.

« *P. S.* Au moment où j'allais fermer ma lettre, la sauvagesse dont je te parlais s'est décidée à me céder deux feuillets qui se trouvaient détachés de son livre par vétusté. Mais je n'ai pu tirer d'elle aucune explication satisfaisante sur leur signification. Elle m'a seulement dit que ce sont des prières en langue de son pays. Le morceau au commencement duquel j'ai écrit *Vêpres* au crayon est une prière ou une hymne de vêpres ; elle n'a pu préciser lequel des deux. Je le lui ai fait lire ; mais ce sont des sons gutturaux auxquels je n'ai pu rien distinguer. En outre, elle ne le lit pas ; elle le chante, et elle dit ne pouvoir le lire sans cela, soit que les caractères indiquent aussi le chant, soit que, n'ayant appris à lire qu'en chantant, ce soit chez elle un effet de l'habitude. C'est ce qu'elle n'a pu m'expliquer. Elle parle peu français, et je n'entends pas la langue Micmac. »

Les feuillets en question sont au nombre de *trois* et non de *deux*, d'un format de registre ou d'agenda, tracés sur un papier solide et de fabrication européenne, écrits à l'encre avec une plume d'oie par une main assez peu experte. En quelques endroits sont des essais de traduction interlinéaire dans un anglais barbare, avec quelques mots français, le tout d'une autre encre et d'une autre écriture.

Voici comme spécimen deux lignes entièrement traduites :



On voit que parmi les signes de cette écriture, dont quelques-uns sont empruntés à l'alphabet latin et dont les autres constituent des symboles de la plus grande simplicité, comme l'*étoile* pour dire « ciel » et le *cœur* pour dire « aimer, » la grande majorité sont des idéogrammes. Cependant la notation des pronoms paraît phonétique, et il semble que

franciscain, « le premier, dit Ixtlilxochitl (1), qui ait su interpréter « les peintures et les chants » des indigènes mexicains. « Ils ren-« daient, raconte ce missionnaire (2), le latin par les mots de leur « langue voisins pour la prononciation, en les représentant non « par des lettres, mais par les choses signifiées elles-mêmes ; car ils « n'avaient d'autres lettres que des peintures, et c'est par ces ca-« ractères qu'ils s'entendaient. Un exemple sera plus clair. Le mot « le plus approchant de *pater* étant *pantli*, espèce de petit drapeau « servant à exprimer le nombre « vingt », ils mettent ce petit « guidon ou petit drapeau pour *pater*. Au lieu de *noster*, mot pour « eux ressemblant à *nochtli*, ils peignent une figue d'Inde ou tuna, « dont le nom *nochtli* rappelle le mot latin *noster ;* ils poursuivent « ainsi jusqu'à la fin de l'oraison. C'est par des procédés et des « caractères semblables qu'ils notaient ce qu'ils voulaient apprendre « par cœur. »

La bibliothèque métropolitaine de Mexico possède le fragment d'un *pater* latin en hiéroglyphes nahuatls employés exclusivement

le même procédé soit employé pour rendre un certain nombre de mots. Chaque mot, du reste, est isolé par un trait horizontal.

Voici encore un autre passage, où une partie des mots est accompagnée de la traduction interlinéaire :

given haeven

sacrament

hostie priest

(1) *Histoire des Chichimèques*, traduction Ternaux-Compans, ch. XLIX, p. 355.
(2) *Monarquia indiana*, ch. XXXVI.

dans le rôle de *rébus* phonétiques, tout à fait pareil à celui que Torquemada décrit dans ce passage (1). Il commence par les signes :

Le premier est le guidon *pantli*, — racine *pan;* le second et le quatrième ont la prétention de représenter une pierre, *tetl;* enfin le troisième est la figue d'Inde, *nochtli*, — racine *noch*. Il faut donc lire phonétiquement :

pan-tetl, *noch-tetl*,

les sons de la langue mexicaine les moins éloignés du latin : *pater noster*.

IX.

Nous venons de nous arrêter avec un certain développement sur les hiéroglyphes mexicains, parce que c'est la seule écriture du monde dont le phonétisme se soit immobilisé à l'état du *rébus*, et qu'elle donne ainsi les moyens de juger ce qu'étaient les autres systèmes graphiques d'origine figurative à ce premier pas dans la voie de la peinture des sons.

Mais si elles ne se sont pas arrêtées dans leur développement à la phase du *rébus*, les écritures qui ont su mener à un plus haut degré de perfection leurs éléments phonétiques, tout en restant pour une partie idéographiques, conservent des vestiges impossibles à méconnaître de cet état, et donnent ainsi la preuve qu'elles l'ont traversé pour passer de l'idéographisme pur au phonétisme.

Dans le cunéiforme anarien, les vestiges de *rébus* sont nombreux et jouent un rôle considérable. Mais ils se rapportent tous à l'époque primitive où cette écriture n'avait pas encore été transmise aux

(1) Aubin, *Revue orientale et américaine*, t. III, p. 255.

Sémites, et demeurait exclusivement aux mains des populations de race touranienne, qui en avaient été les premiers inventeurs, comme l'ont démontré les beaux travaux de M. Oppert. C'est du moins ainsi que l'on peut seulement expliquer la variété des significations idéographiques, sans rapport les unes avec les autres, que prend quelquefois un même signe dans les inscriptions assyriennes.

Choisissons comme exemple le caractère (1). En dehors de ses valeurs phonétiques, sur lesquelles nous reviendrons un peu plus loin en parlant du phénomème de la polyphonie, et dont la plus habituelle est *mat*, il signifie idéographiquement, suivant les cas où il est employé, « prendre », « aller » et « pays ».

Originairement c'est une variante du signe qui représentait « la main » d'abord, , puis , et enfin . Que l'image d'une main ait été prise tropiquement pour l'idéogramme de l'action de « prendre », la métonymie graphique est toute naturelle. Mais il n'y a de lien possible à saisir, ni entre l'idée de ce « prendre » et celles d' « aller » et de « pays », ni entre l'image d'une main et ces deux dernières notions.

Si nous recourons aux inscriptions médiques, dont la langue se montre si étroitement apparentée avec celle du peuple chez lequel le système cunéiforme prit naissance, nous y voyons l'idée de « prendre » rendue par le verbe *imid*, duquel découle manifestement la valeur phonétique *mat* ou *mad*, assignée au signe et adoptée par les Assyriens. Mais, dans les mêmes inscriptions, nous trouvons l'idée d' « aller » rendue phonétiquement par , *mida*, et celle de ce « pays » par le mot *mada*, . Ainsi, tandis que les trois acceptions admises dans l'assyrien comme idéographiques pour le signe , ne présentent aucun rapport naturel, ni même forcé, d'idées, les mots qui les expriment offrent dans le médique une analogie extrêmement frappante de son, qui était sans doute encore plus complète dans l'idiome de la même famille que

(1) Voy. J. Oppert, *Expédition scientifique en Mésopotamie*, t. II, p. 80.

parlaient les inventeurs de l'écriture cunéiforme anarienne, dans cet idiome accadien dont il nous reste si peu de monuments :

imid = prendre,
mida = aller,
mada = pays.

En présence de ces faits, la seule hypothèse plausible n'est-elle pas qu'antérieurement à la communication de l'écriture cunéiforme aux Sémites d'Assyrie et de Chaldée, lorsque l'usage en était encore renfermé chez ses inventeurs touraniens, le signe de la main, , se prononçant *mat* ou *mad* dans son rôle tropique d'idéogramme de l'action de « prendre », devint, par voie de *rébus* ou d'analogie phonétique, l'expression des idées d' « aller » et de « pays », qui n'avaient aucune connexion avec son sens premier, mais s'exprimaient dans la langue par des mots presque homophones? Puis, lorsque les Assyriens adoptèrent le système graphique en question, ils y trouvèrent le signe , représentant idéographiquement la notion de « prendre », phonétiquement la syllabe *mat* ou *mad* dans les mots polysyllabiques où on l'employait, enfin par analogie phonétique les mots « aller » et « pays », qui sonnaient presque exactement comme celui de « prendre » ; ils lui conservèrent toutes ces valeurs ; mais comme « prendre » ne se disait pas dans leur langue *imid*, pas plus qu' « aller » *mida* et « pays » *mada*, avec ses trois sens devint pour eux un idéogramme, tandis qu'originairement il ne l'était en réalité que dans le premier cas.

Nous pourrions multiplier les exemples analogues ; montrer que c'est aussi par suite d'une ressemblance de son ou d'un *rébus* dans la langue des inventeurs de race touranienne à qui est dû le système, que le caractère , sorti d'une figure qui représentait une oreille, en n'ayant qu'une seule valeur phonétique, *pi* (ce qui prouve que la prononciation originaire ne variait pas), se présente à nous dans les inscriptions assyriennes avec deux sens idéographiques aussi absolument divers que ceux d' « oreille » et de « goutte »; appliquer enfin cette observation à un très-grand nombre de cas. Mais nous sommes

condamné à ne pas nous étendre, sous peine de donner à cette introduction des développements exagérés. Nous devons résister à la tentation de nous laisser aller à des digressions sur toutes les questions qui s'offrent à nous dans notre route et sollicitent notre curiosité. Il faut savoir nous borner, nous contenir, et indiquer seulement les faits, sans nous lancer dans le développement de leurs preuves.

C'est pourquoi nous serons très-bref sur les traces du premier état de phonétisme en *rébus* qu'a conservées le système hiéroglyphique des Égyptiens. Il serait intéressant de les rechercher et de les rassembler en un seul faisceau pour les mettre en lumière. Mais cette recherche à elle seule demanderait un mémoire spécial. Contentons-nous donc de quatre exemples qui suffiront pour prouver que le système du *rébus* ou de l'analogie phonétique n'est pas inconnu à l'écriture pharaonique, et s'y rencontre quelquefois pour représenter les premières tentatives d'introduction de l'élément phonétique dans cette écriture, tentatives dépassées de bien loin à la date des plus anciens monuments que la vieille Égypte nous a transmis, mais attestées par ces vestiges.

Un même symbole, la représentation d'un *alabastrum* de forme allongée posé sur son orifice, , sert à rendre dans les textes hiéroglyphiques les deux idées adéquates de « sainteté » et de « majesté », puis celle d' « esclave ». Aucun rapport vraisemblable n'est possible entre ces deux ordres d'acceptions, également incontestables. Mais, dans l'un et l'autre cas, le signe a la même prononciation, *hen*. N'est-il pas dès lors évident qu'il y a là *rébus*, attribution par pure analogie phonétique à un même symbole de deux acceptions, qui n'ont d'autre rapport que celui du son des mots qui les désignaient dans la langue parlée? La signification de « sainteté » pour le caractère est demeurée la plus habituelle, la plus générale, et semble avoir été la première. Mais bien certainement celle d' « esclave » n'est venue que de ce qu'un des mots par lesquels cette idée était rendue en égyptien était homophone de celui qui signifiait « saint », et se prononçait de même *hen*.

Les idées « seigneur » et « tout » sont représentées par le même

hiéroglyphe, une corbeille tressée de joncs, . La liaison de ces deux idées n'est pas facile à saisir, et il n'est guère probable que les hiérogrammates aient cherché à les rapprocher à force de subtilités. Mais, dans la langue parlée, « seigneur » et « tout » se disaient également *neb*. Cette homophonie n'est-elle pas la meilleure raison de l'attribution du même hiéroglyphe à la peinture des deux idées, ou plus exactement des deux mots ?

Le symbole complexe , composé du signe du *ciel* avec des vases, a la signification primitive de « nuage », en tant que le réservoir d'eau du ciel. Mais cette idée correspond dans la langue égyptienne à la prononciation *tahen*. Or, dans la même langue, il y avait un mot exactement homophone, *tahen*, « airain » ; par suite de cette identité de son et par un vrai rébus, nous trouvons dans quelques textes hiéroglyphiques le signe employé à rendre l'idée d' « airain », qui n'a certainement aucune analogie avec sa signification première. On l'emploie aussi quelquefois à écrire le nom de la fraction des populations libyques appelée *Tahennu*.

Il y a encore certainement *rébus* lorsque nous voyons le *luth*, , emblème de l'idée de « bonté », employé pour rendre la préposition « jusqu'à », uniquement parce qu'elle se disait *nefer*, et que le mot « bon » avait la même prononciation, *nefer*.

Le fait que nous caractérisons par le nom de *rébus* ne s'applique du reste même pas seulement à des symboles isolés ; il s'étend quelquefois à des groupes entiers, composés de caractères phonétiques avec leur déterminatif idéographique, qu'il semble que l'on ait fini par considérer comme formant un tout indécomposable.

Ainsi le mot , déterminé par une pousse de palmier (voy. plus haut, p. 17), signifiait « saison, temps » ; mais quelquefois, pour exprimer dans un mot tout autre la syllabe *tar*, on la rendait par cette forme , devenue comme un seul groupe complexe, avec son déterminatif qui n'avait plus rien à voir alors ; exemple : , *h'tar*, « cheval ». De même, après avoir

vu le déterminatif du scorpion se placer tout naturellement à la suite du nom de la déesse Selk ou Serk, , à laquelle cet animal était consacré, nous le retrouvons, sans aucune raison d'être et uniquement par la cause que nous venons d'indiquer, à la suite du même groupe phonétique, dans le verbe , *serek*, « respirer » (1).

X.

Dans une langue monosyllabique comme celle des Chinois, l'emploi du *rébus* devait nécessairement amener du premier coup à la découverte de l'écriture syllabique. Chaque signe idéographique, dans son emploi figuratif ou tropique, répondait à un mot monosyllabique de la langue parlée qui en devenait la prononciation constante ; par conséquent, en le prenant dans une acception purement phonétique pour cette prononciation complète, il représentait une syllabe isolée. L'état du *rébus* et l'état d'expression syllabique dans l'écriture se sont donc trouvés identiques à la Chine, et c'est à cet état de développement du phonétisme que le système graphique du Céleste-Empire s'est immobilisé, sans faire un pas de plus en avant, depuis trente siècles qu'il a franchi de cette manière le premier degré de la peinture des sons.

Mais, en chinois, ce n'est que dans les noms propres que nous rencontrons les anciens idéogrammes simples ou complexes employés isolément avec une valeur exclusivement phonétique, pour leur prononciation dans la langue parlée, abstraction faite de leur valeur originaire comme signe d'idées. Et en effet, par suite de l'essence même de la langue, le texte chinois le plus court et le plus simple, écrit exclusivement avec des signes phonétiques, soit syllabiques,

(1) De Rougé, *Chrestomathie égyptienne*, p. 117.
Presque tous les exemples que le savant égyptologue cite en cet endroit, de signes syllabiques représentant trois articulations, sont pour nous de purs *rébus*.

soit alphabétiques, sans aucune part d'idéographisme, deviendrait une énigme absolument inintelligible.

Le nombre des syllabes possibles à former par la combinaison d'une articulation ou consonne simple initiale et d'un son vocal venant après pour y servir de motion, même en admettant comme élément de formation les diphtongues et les terminaisons nasales, est nécessairement restreint. La langue chinoise en admet 450, que la variation des accents ou *tons* porte à 1,203. Mais une langue douée d'une littérature étendue et correspondant à un développement considérable d'idées et de civilisation ne saurait limiter son vocabulaire à 1,203 mots. De là résulte nécessairement que dans tout idiome monosyllabique, et particulièrement en chinois, on rencontre une très-grande quantité de mots exactement homophones. Comme tous les mots de la langue se composent d'une seule syllabe, chaque syllabe dont l'organe est susceptible représente un certain nombre d'acceptions sans rapport les unes avec les autres. Une confusion presque inextricable résultant de ce fait ne peut donc être évitée que si l'on a, pour distinguer les mots homophones, les acceptions diverses d'une même syllabe, recours à quelque moyen d'éclaircissement particulier, à quelque élément étranger à la prononciation phonétique.

Dans la langue parlée cet élément est le geste, dans la langue écrite une combinaison constante de l'idéographisme et du phonétisme, qui est tout à fait propre au chinois. Cette combinaison constitue ce qu'on appelle le système des *clefs*, système analogue dans son principe à celui des *déterminatifs* dans les hiéroglyphes égyptiens, mais dont les Chinois ont seuls fait une application aussi étendue et aussi générale, en même temps qu'ils le mettaient en œuvre par des procédés à eux spéciaux.

Le point de départ de ce système est la faculté, propre à l'écriture chinoise, de former indéfiniment des groupes complexes avec plusieurs caractères originairement distincts. Un certain nombre d'idéogrammes simples, — 214 en tout, — ont donc été choisis parmi ceux que comprenait le fond premier de l'écriture avant l'introduction du phonétisme, comme représentant des idées générales et pouvant servir de rubriques aux diverses classes entre lesquelles se

répartiraient les mots de la langue. Et il faut noter en passant que les Chinois admettent comme idées génériques des notions qui pour nous ont bien peu ce caractère, car on trouve parmi les clefs celles des *grenouilles*, 黽, des *rats*, 鼠, des *nez*, 鼻, des *tortues*, 龜, etc. Les idéogrammes ainsi choisis sont ce qu'on appelle les *clefs*. Ils se combinent avec des signes originairement simples ou complexes, pris uniquement pour leur prononciation phonétique, abstraction faite de tout vestige de leur valeur idéographique, de manière à représenter toutes les syllabes de la langue. Ainsi sont formés des groupes nouveaux, à moitié phonétiques et à moitié idéographiques, dont le premier élément figure le son de la syllabe qui constitue le mot, et le second, la *clef*, indique dans quelle catégorie d'idées doit être cherché le sens de ce mot. Les trois quarts des signes de l'écriture chinoise doivent leur origine à ce mode de formation (1).

Un exemple en fera mieux connaître le mécanisme.

La syllabe *pá* est susceptible en chinois de huit acceptions absolument différentes, ou, pour parler plus exactement, il y a dans le vocabulaire des habitants de l'Empire du Milieu huit mots homophones, bien que sans rapport d'origine entre eux, dont la prononciation se ramène à cette syllabe. Si donc le chinois s'écrivait au moyen d'un système exclusivement phonétique, en voyant *pá* dans une phrase, l'esprit hésiterait entre huit significations différentes, sans indication déterminante qui pût décider à choisir l'une plutôt que l'autre. Mais avec le système des *clefs*, avec la combinaison de l'élément idéographique et de l'élément phonétique, cette incertitude, cause permanente des plus fâcheuses erreurs, disparaît tout à fait. Le signe adopté dans l'usage ordinaire pour représenter phonétiquement la syllabe *pá* est 巴, dont la valeur idéographique primi-

(1) Le système des clefs a été ensuite appliqué par les grammairiens chinois à tous les signes de l'écriture comme un moyen facile de classement. Certains caractères, simples à l'origine et dérivés d'une ancienne image unique, ont été décomposés artificiellement en deux parties, l'une considérée comme le phonétique et l'autre comme la clef, afin de les faire rentrer bon gré malgré dans les classes établies d'après cette méthode. On a aussi appliqué le même système d'analyse à bien des caractères qui étaient à l'origine des idéogrammes complexes, aux deux parties de même nature, essentiellement symbolique. Mais le principe de composition au moyen du phonétique et de la clef n'en demeure pas moins vrai dans la grande majorité des cas.

tive s'est complètement oblitérée, comme il est arrivé plus d'une fois pour les signes d'un usage habituel comme phonétiques. Le signe 巴 isolé ne se rencontre que dans les noms propres d'hommes et de lieux, où il représente purement et simplement la syllabe *pâ*. Si l'on y ajoute la clef des *plantes*, 芭, il devient, toujours en gardant la même prononciation, le nom du « bananier »; qu'on remplace cette clef par celle des *roseaux*, en conservant le signe radical et phonétique, 笆, on obtient la désignation d'une sorte de « roseau épineux ». Avec la clef du *fer*, 鈀, le mot *pâ* est caractérisé comme le nom du « char de guerre »; avec la clef des *vers*, 蚆, comme celui d'une espèce de coquillage; avec la clef du *mouton*, 羓, comme celui d'une préparation particulière de viande séchée. La clef des *dents*, 齒巴, lui donne le sens de « dents de travers »; celle des *maladies*, 疤, lui fait signifier « cicatrices »; enfin, celle de la *bouche*, 吧, un « cri ».

On voit par cet exemple combien la combinaison des éléments phonétiques et idéographiques, qui constitue le système des *clefs*, est ingénieusement calquée sur les besoins et le génie propre de la langue chinoise, et quelle clarté elle répand dans l'expression graphique de cette langue, impossible à peindre d'une manière intelligible avec un système de phonétisme exclusif. Sans doute la faculté presque indéfinie de créer de nouveaux signes complexes, par moitié phonétiques et par moitié idéographiques, paraît dans le premier abord effrayante à un étranger, car, avec les idéogrammes simples et complexes, elle donne naissance à plus de 80,000 groupes différents. Mais il est toujours facile d'analyser ces groupes, dont les éléments se réduisent à 450 phonétiques et 214 déterminatifs idéographiques ou *clefs*, et la méthode qui les produit était la seule par laquelle pût être évité l'inconvénient, bien autrement grave, qui serait résulté de la multiplicité des mots homophones.

Mais ce dernier point, mis en lumière de la façon la plus spirituelle par Abel Rémusat, n'intéresse pas directement notre sujet. Ce que nous cherchons à suivre, ce sont les progrès successifs par lesquels le phonétisme s'introduisit dans les écritures primitivement

idéographiques, et les étapes qui conduisirent la peinture des sons de l'emploi du pur et simple *rébus* à l'invention de l'alphabet proprement dit. Dans cet ordre de recherches, le seul point qu'il nous importait de constater était que, par suite de la nature même de l'idiome qu'elle était appelée à tracer, la part phonétique de l'écriture chinoise constitue à la fois un phonétisme par voie de *rébus*, puisqu'elle se compose de caractères originairement idéographiques pris pour la représentation de leur prononciation complète, et un système d'écriture syllabique, puisque par le fait chacun de ces caractères ne peint qu'une seule syllabe.

XI.

Mais cette identité de l'état de *rébus* et de l'état de syllabisme, qui confond en un seul deux des degrés ordinaires du développement de l'élément phonétique dans les écritures originairement idéographiques et hiéroglyphiques, n'était possible qu'avec une langue à la constitution monosyllabique, comme le chinois. Chez les Égyptiens et chez les inventeurs de l'écriture cunéiforme anarienne, que nous regardons, à l'exemple de M. Oppert, comme ayant appartenu à la race touranienne ou tartaro-finnoise, l'idiome parlé, que l'écriture devait peindre, était polysyllabique. Le système du rébus ne donnait donc pas du premier coup les moyens de décomposer les mots en leurs syllabes constitutives et de représenter chacune de ces syllabes séparément par un signe fixe et invariable. Il fallait un pas de plus pour s'élever du rébus au syllabisme.

Ce pas fut fait également dans les deux systèmes des hiéroglyphes égyptiens et de l'écriture cunéiforme ; mais les habitants de la vallée du Nil surent pousser encore plus avant et atteindre jusqu'à l'analyse de la syllabe, décomposée en consonne et voyelle, tandis que ceux du bassin de l'Euphrate et du Tigre s'arrêtèrent au syllabisme et laissèrent leur écriture s'immobiliser dans cette méthode imparfaite de l'expression des sons.

Chez les uns comme chez les autres, ce fut le système du *rébus*, première étape du phonétisme, qui servit de base à l'établissement des valeurs syllabiques. Elles en furent tirées par une méthode fixe et régulière, que nous désignerons sous le nom d'*acrologique*.

Tout idéogramme pouvait être employé en rébus pour représenter la prononciation complète, aussi bien polysyllabique que monosyllabique, correspondant dans la langue parlée à son sens figuratif ou tropique. Voulant parvenir à la représentation distincte des syllabes de la langue au moyen de signes fixes, et par conséquent toujours reconnaissables, on choisit un certain nombre de ces caractères, primitivement idéographiques, mais susceptibles d'un emploi exclusivement phonétique, par une convention qui dut s'établir graduellement plutôt qu'être le résultat du travail systématique d'un ou de plusieurs savants. Lorsqu'il arriva que leur prononciation complète formait un monosyllabe, ce qui se présenta pour quelques-uns, leur valeur dans la méthode du syllabisme resta exactement la même que dans celle du rébus. Mais, pour la plupart, la prononciation de leur sens figuratif ou symbolique constituait un polysyllabe. Ils devinrent l'image de la syllabe initiale de cette prononciation. C'est ce système qu'à l'exemple des anciens nous appelons *acrologisme* (1).

Nous n'avons malheureusement encore qu'une connaissance bien imparfaite de l'idiome *accadien* (2), idiome du groupe agglutinatif touranien que parlaient les plus anciens habitants de la Chaldée, et qui fut celui de la tribu à laquelle on dut l'invention de l'écriture cunéiforme anarienne (3). Le petit nombre de textes écrits dans cette langue qui sont parvenus jusqu'à nous, et qui n'ont, du reste, été

(1) Clem. Alex., *Stromat.*, V, p. 567, ed. Potter.

(2) Ce nom a été proposé pour la première fois par le docteur Hincks, qui reconnaissait l'élément touranien de la population de la Chaldée dans la nation des *Akkadi*, que nomment fréquemment les textes cunéiformes. Ceci est confirmé par un fragment de tablette cunéiforme encore inédite, donné par M. de Saulcy au Musée du Louvre. Elle porte des formules d'incantation dans l'idiome qui nous occupe, accompagnées de leur traduction en assyrien, et une clause ajoutée à la fin dit que ce texte est « extrait des tables d'Akkad. »

(3) Sur les caractères fondamentaux de la déclinaison et de la conjugaison verbale dans cet idiome, voy. Oppert, dans les *Comptes-rendus de la Société française de numismatique et d'archéologie*, t. I, p. 75 et suiv.; et notre *Commentaire des fragments cosmogoniques de Bérose*, p. 44 et suiv.

qu'imparfaitement étudiés, ne nous fait connaître qu'une bien faible partie de son vocabulaire. Aussi, dans la majorité des cas, ignorons-nous encore la prononciation qui correspondait en accadien à la valeur idéographique des caractères cunéiformes. Mais, toutes les fois que cette prononciation est connue, et qu'on peut comparer ainsi le mot par lequel on traduisait l'idéogramme dans la langue parlée avec la valeur du même signe pris dans un emploi purement phonétique comme élément du syllabisme, on voit que cette valeur n'est autre que la première syllabe du mot en question (1).

Voici, par exemple, le signe , dont l'hiéroglyphe primitif représentait une étoile. Sa valeur syllabique est *an*, son sens idéographique « dieu ». Or le mot « dieu », en accadien, est AN*nap*. Dans la même langue, « père » se dit AT*ta*. Le caractère , sorti de l'image d'un testicule, représente phonétiquement la syllabe *at*, et idéographiquement le mot « père ».

indique « l'oreille » ; sa puissance syllabique est *pi*. PI*l* (magyar *fül*) exprime l'idée d'oreille en accadien. Le même signe, , rend l'idée de « poisson », et représente la syllabe *χa*, parce que dans la langue des vieux Touraniens de la Chaldée « poisson » se disait XA*l* (finlandais *hal*). Dans le même idiome, le mot qui voulait dire « bon » était XI*ga*, et le signe de la syllabe *χi*, , a le sens idéographique de « bon ».

Lorsque le mot accadien correspondant à la valeur de l'idéogramme était d'une seule syllabe, on n'a naturellement pas eu besoin de recourir à la méthode acrologique. On a pris purement et simplement la syllabe qui formait ce mot tout entier pour en faire la valeur phonétique du signe dans le syllabaire. En voici quelques exemples :

Le caractère réunit les valeurs de « deux » et de la syllabe *kas*, « deux » se disant KAS en accadien (magyar *ket*). s'emploie

(1) M. Oppert (*Expédition scientifique en Mésopotamie*, t. II, p. 79 et suiv.) avait déjà énoncé le fait, en s'appuyant sur des rapprochements avec l'idiome médique, apparenté de fort près à l'accadien.

à la fois pour rendre l'idée de « nez » et le son *ar;* car, toujours dans le même idiome, le « nez » était désigné par le mot AR. est le phonétique de la syllabe *ur* et de l'idéogramme de « chien », parce que le mot « chien » était UR en accadien. Dans cette langue, l'idée de « grand » s'exprimait par le mot GAL ou GAL*a;* l'idéogramme de « grand », , est donc en même temps le phonétique de la syllabe *gal.* Ce sont là des restes de l'état de rébus dont nous parlions tout à l'heure.

Quand l'écriture cunéiforme anarienne eut été empruntée par les Assyriens aux Touraniens, qui avaient été ses premiers inventeurs, le sens des caractères pris comme idéogrammes correspondit à des mots de la langue sémitique assyrienne. Aussi l'antique relation entre la valeur idéographique et la valeur phonétique du même signe, issues l'une de l'autre, soit par le procédé du rébus, soit par la méthode acrologique, fut-elle définitivement rompue, et ce n'est qu'avec de grands efforts que la science parvient à restituer aujourd'hui ce fait originaire.

XII.

Le cunéiforme anarien, c'est maintenant un des faits acquis à la science de la manière la plus positive, n'a jamais su abstraire la consonne de la voyelle qui lui sert de motion. Les peuples qui ont employé cette écriture ne se sont point élevés dans l'analyse du langage jusqu'à la décomposition de la syllabe. Aussi n'ont-ils jamais possédé de lettres proprement dites, mais seulement des signes syllabiques dont la valeur avait été établie comme nous venons de le faire voir.

Les Égyptiens, au contraire, peuple essentiellement philosophe, et dont la Bible elle-même vante la sagesse, surent atteindre à la conception de l'alphabétisme. Mais, tout en s'élevant jusqu'à ce dernier terme de progrès, leur système graphique conserva des vestiges nombreux des différents états qu'il dut traverser pour y parvenir.

Jusqu'au dernier jour où ils furent employés, c'est-à-dire jusqu'au règne de l'empereur Dioclétien, les hiéroglyphes de la terre des Pharaons gardèrent des signes figuratifs, un grand nombre d'idéogrammes symboliques ou de tropes graphiques, et, dans certains cas, employèrent la méthode du *rébus*. De même, à côté des caractères véritablement alphabétiques, une certaine quantité de signes syllabiques y fut toujours maintenue.

C'est à M. Lepsius que revient le mérite d'avoir établi le premier la vraie nature de ces signes (1), que M. Bunsen et M. de Rougé (2) ont depuis achevé de mettre en lumière.

Il importe de ne pas les confondre avec certains idéogrammes que l'on rencontre tantôt isolés, tantôt accompagnés de tout ou partie des signes phonétiques représentant la prononciation du mot qui correspond à leur sens dans la langue parlée, mais ne figurent jamais que dans ce mot. Telle est la branche de bois noueux, , idéogramme symbolique de « force », qui doit être lu par le mot *naχt* (conservé en copte sous la forme *naschl*) que l'orthographe en soit , ou , comme les monuments l'écrivent indifférem- ment.

Les caractères proprement syllabiques sont ceux qui, avec ou sans complément phonétique, rendent une syllabe complète indépendamment de toute espèce de signification idéographique, dans des mots qui n'ont que des rapports de consonnance et aucune affinité étymologique.

Tel est le signe , représentant une sorte de bandelette, qui, avec ou sans le complément phonétique = *h'*, figure la syllabe *meh'* ou *mah'*, aussi bien dans la particule indicative des nombres ordinaux, « quatrième », par exemple, que dans les mots :

(1) *Ann. de l'Inst. arch.*, t. IX, p. 51 et suiv.

(2) *Revue archéologique*, t. V. p. 326-341.

Il faut surtout lire les chapitres capitaux de la *Chrestomathie égyptienne* de l'éminent professeur au Collége de France (p. 51-114), où il a établi récemment avec une si grande supériorité toute la doctrine des signes syllabiques chez les Égyptiens et a dressé la liste complète de ces signes, beaucoup plus nombreux qu'on ne le croyait généralement.

, « couronne, ceinture », , « coudée », , « aile », , « le Nord ». Tel est le caractère de l'échiquier chargé de ses pièces, , symbole de l'idée de « stabilité », *men*, qui se rencontre ensuite, avec ou sans le complément phonétique = *n*, comme la pure et simple représentation de cette syllabe *men*, dans les mots , *h'smn*, « natron », , *mn-t*, « hirondelle », , *smnnu*, « oie », et dans le nom du dieu Ammon, . Telle est enfin la figure du lièvre, , originairement le symbole du verbe « ouvrir » (, *un*), pour une raison fort subtile qu'expose Horapollon, et qui ensuite, avec ou sans le complément phonétique = *n*, représente la syllabe *un* dans un très-grand nombre de mots où sa présence n'est justifiée par aucune raison symbolique et où il joue un rôle de pur phonétisme.

Les caractères de cette catégorie sont nombreux dans l'écriture hiéroglyphique. Ils présentent cette particularité de pouvoir toujours indifféremment être tracés seuls pour représenter la syllabe dont ils sont le signe, ou bien être accompagnés de ce que M. de Rougé a appelé le *pléonasme graphique*, mais qu'il nous semblerait plus exact de nommer la *détermination phonétique*, c'est-à-dire de signes alphabétiques rendant la totalité ou partie seulement des lettres composant la syllabe. Ainsi, la syllabe *an*, dont le signe est un poisson, , se représente indifféremment par ce signe seul ou par ce signe accompagné des lettres = *a* et = *n*, toutes deux ensemble ou séparément, dans les diverses combinaisons suivantes : , , ou .

Il semblerait vraiment, à voir cette particularité, que la notion de l'écriture syllabique, second état du phonétisme, dont ces signes sont les vestiges, s'était fort oblitérée depuis l'invention des lettres proprement dites, et que, tout en continuant à employer les caractères

ainsi demeurés affectés à la représentation des syllabes, les hiérogrammates se croyaient souvent obligés, pour la clarté de la lecture et pour être compris du public, d'en indiquer la prononciation par des signes alphabétiques d'un usage plus habituel, qui jouent dans ce cas le rôle de véritables déterminatifs du son, comme ils mettaient des déterminatifs d'idées à la suite d'un grand nombre de mots écrits phonétiquement.

XIII.

On voit, par tout ce qui précède, combien fut lente à naître la conception de la consonne abstraite du son vocal qui lui sert de motion, qui donne, pour ainsi dire, la vie extérieure à l'articulation, muette par elle-même. Cette conception, qui nous semble aujourd'hui toute simple, car nous y sommes habitués dès notre enfance, ne pouvait devoir sa naissance première qu'à un développement déjà très-avancé de l'analyse philosophique du langage (1). Aussi, parmi

(1) La difficulté pour l'esprit de l'homme d'arriver du premier coup à la décomposition de la syllabe et à la conception de l'alphabétisme, ainsi que sa tendance naturelle à s'arrêter au système imparfait du syllabisme, s'est manifestée de nos jours de la façon la plus curieuse dans l'invention de l'écriture des Chéroquis. Cette création d'un nouveau système graphique, inventé de toutes pièces au XIXe siècle par un peuple qui s'efforçait de passer de l'état sauvage à la civilisation en gardant sa vie propre, est un fait assez intéressant pour que nous en disions ici quelques mots.

Les Chéroquis étaient une tribu de Peaux-Rouges habitant non loin de la Nouvelle-Orléans. Il y a cinquante ans, ils devinrent sédentaires et agriculteurs, se convertirent au christianisme et firent les plus nobles efforts pour entrer dans les voies de la civilisation. C'est alors qu'un génie inconnu, qui vivait parmi eux, tenta de leur donner une écriture propre.

L'auteur de cette invention était, par son origine, aux trois quarts Européen ; car son père était blanc et sa mère de sang mêlé. Du reste, c'était un vrai sauvage. Il fut frappé de surprise en voyant que les blancs *mettaient la pensée dans une lettre,* — ce sont ses propres expressions, — et médita longtemps sur ce fait, qui lui semblait extraordinaire. Dans ses fécondes méditations, il ne parvint pas à s'élever à l'idée de la décomposition des syllabes et de l'alphabet proprement dit ; il s'arrêta à la conception d'une notation distincte pour chaque syllabe, considérée comme un tout indécomposable. Notre Chéroqui mit un an pour atteindre cette idée, et alors l'exécuta en un mois. Il se servit d'un abécédaire anglais, qu'il possédait sans en connaître les lettres, pour composer 200 caractères syllabiques, qu'avec le secours de sa fille il réduisit à 80. C'étaient les lettres majuscules

les différents systèmes d'écriture, à l'origine hiéroglyphiques et idéographiques, que nous avons jugés véritablement primitifs et qui se sont développés d'une manière tout à fait indépendante, mais en suivant des étapes parallèles, un seul est-il parvenu jusqu'à la décomposition de la syllabe, à la distinction de l'articulation et de la voix, à l'abstraction de la consonne et à l'affectation d'un signe spécial à l'expression, indépendante de toute voyelle, de l'articulation ou consonne, qui demeure muette tant qu'un son vocal ne vient pas y servir de motion. Ce système est celui des hiéroglyphes égyptiens. Les trois autres s'arrêtèrent en route sans atteindre jusqu'au même raffinement d'analyse et au même progrès, et s'immobilisèrent, ou, pour mieux dire encore, se cristallisèrent à l'un ou à l'autre des premiers états de développement et de constitution du phonétisme. Les hiéroglyphes mexicains ne dépassèrent pas l'emploi de la méthode du *rébus;* l'écriture chinoise, par suite de l'organisme particulier de la langue qu'elle servait à tracer, en adoptant la méthode du rébus, se trouva parvenue du premier coup au syllabisme, qui, pour les autres écritures, représente un progrès de plus; elle s'y arrêta, et, depuis le moment où elle eut atteint ce point jusqu'à nos jours, elle est demeurée immuable. Pour le cunéiforme anarien, comme pour les hiéroglyphes égyptiens, la langue des inventeurs

et minuscules de notre typographie, accrues de nos chiffres et de quelques signes conventionnels, tels que ceux du *plus,* du *moins,* de la *multiplication,* etc., à chacun desquels il avait assigné arbitrairement la représentation d'une syllabe.

« Ses compatriotes, raconte Ampère (*Promenade en Amérique,* t. II, p. 160), commen-
« cèrent par se moquer de ses efforts. Il écoutait, ne répondait rien, allumait sa pipe,
« mettait ses lunettes et reprenait son ouvrage. Il essayait sa méthode avec sa fille, tantôt
« lui, tantôt elle lisant ce que l'autre avait écrit. Alors les Chéroquis reconnurent l'utilité
« de la découverte et lui donnèrent une grande fête nationale. Six ans après la découverte,
« en 1830, la moitié d'entre eux savaient lire. On a imprimé en caractères chéroquis
« l'Évangile, différents livres de piété, et un journal hebdomadaire tiré à 200 exem-
« plaires. »

Cette écriture a déjà cessé d'être en usage. Les Américains ont détruit les établissements des Chéroquis, et anéanti en grande partie cette intelligente nation, dont les derniers et misérables restes, rejetés au-delà des Montagnes-Rocheuses, sont retombés dans la vie purement sauvage. Ainsi le système d'écriture, syllabique et purement conventionnel, des Chéroquis, inventé il y a quarante-trois ans, n'est plus qu'un souvenir.

Un autre syllabaire, analogue à celui des Chéroquis, a été inventé par les missionnaires catholiques pour les Indiens Crees de l'Amérique du Nord, chez qui il est maintenant en usage. On le trouvera dans le *Tour du Monde,* 1860, 1er semestre, p. 286.

étant polysyllabique, le syllabisme constitua un état de développement distinct du système des rébus purs et simples, et manifestement postérieur. Le cunéiforme, après être parvenu jusqu'à cet état, n'en sortit point, et seuls, parmi les peuples à la civilisation primitive, les Égyptiens, consommant un dernier et décisif progrès dans l'art d'écrire, eurent de véritables lettres.

Cependant les inconvénients d'une notation purement syllabique des sons appliquée à toute autre langue qu'à une langue monosyllabique comme le chinois — où une ingénieuse combinaison du phonétisme syllabique et de l'idéographisme avait permis de dissiper les obscurités d'un emploi exclusif du syllabisme au moyen d'un système qui n'aurait pu aucunement cadrer avec un idiome d'uue autre nature, avec un idiome polysyllabique, — étaient si grands, que l'on a peine à comprendre comment des peuples aussi avancés dans la voie de la civilisation et des connaissances que l'étaient les Assyriens et les Chaldéens ont pu s'en contenter, et n'ont pas cherché à perfectionner davantage un instrument de transmission et de fixation de la pensée demeuré tellement grossier encore et si souvent rebelle.

Le moindre inconvénient du syllabisme était le nombre de caractères qu'il demandait pour exprimer toutes les combinaisons que la langue admettait par l'union des articulations et des sons vocaux, soit dans les syllabes composées d'une consonne initiale et d'une voyelle ou d'une diphtongue venant après pour permettre de l'articuler, soit dans celles où la voyelle ou la diphtongue est initiale et la consonne finale. L'esprit et la mémoire de celui qui apprenait à écrire devait donc, là où la peinture des sons s'était arrêtée à l'état du syllabisme, se charger, — en dehors de la notion des idéogrammes les plus usuels, car les écritures primitives qui nous occupent, en admettant l'élément phonétique, n'avaient point pour cela répudié l'idéographisme, — de la connaissance de plusieurs centaines de signes purement phonétiques représentant chacun une syllabe différente dans l'usage le plus ordinaire. De là une gêne très-grande, un obstacle à la diffusion générale de l'art d'écrire, qui restait forcément un arcane restreint aux mains d'un petit nombre d'initiés, car, tant que l'écriture est tellement compliquée qu'elle

constitue à elle seule une vaste science, elle ne saurait pénétrer dans la masse et devenir d'un usage vulgaire. De là, même de la part de ceux qui avaient abordé les notions les plus nécessaires de cet arcane, des chances continuelles d'erreur et de confusion qui pouvaient, avec la plus grande facilité, produire un véritable chaos.

Cet inconvénient de complication, de défaut de clarté, de surcharge trop grande pour la mémoire, était le même, quelle que fût la famille et la nature de la langue à l'expression graphique de laquelle s'appliquait le système du syllabisme. Mais il n'était encore rien à côté des inconvénients nouveaux et tout particuliers auxquels donnait naissance l'application de ce système aux idiomes de certaines familles, dans lesquelles les voyelles ont un caractère vague, une prononciation peu précise, et où toutes les flexions se marquent par le changement des sons vocaux dans l'intérieur du mot, tandis que la charpente des consonnes reste invariable. Nous voulons parler des langues sémitiques et de leurs congénères, une partie des langues chamitiques, à commencer par l'égyptien.

Les inscriptions assyriennes nous montrent un idiome sémitique tracé avec une écriture dont tout le phonétisme est syllabique. Quelle bigarrure ! Quelle bizarre et perpétuelle contradiction entre le génie de la langue et le génie du système graphique ! Quelle inextricable confusion ! dans laquelle, sans doute, les habitants de Ninive et de Babylone devaient se tirer d'affaire plus facilement que nous, mais qui, cependant, était encore très-grande pour eux ; nous n'en voulons pour preuve que le nombre des fragments de syllabaires et de vocabulaires grammaticaux, tracés sur des tablettes d'argile et destinés à révéler aux disciples des hiérogrammates d'Assourbanipal les arcanes du système graphique national, que l'on a trouvés en telle abondance dans les ruines de Ninive (1). Une bonne moitié de ce que nous possédons de monuments de l'écriture cunéiforme anarienne se compose de guide-ânes qui peuvent nous servir à déchiffrer l'autre moitié, et que nous consultons exactement comme

(1) La plupart ont été publiés par sir Henry Rawlinson et M. Norris dans le tome II des *Cuneiform inscriptions of Western Asia.* Les suppléments aux syllabaires, fournis par des trouvailles postérieures, viennent d'être réunis dans la dernière planche du tome III du même ouvrage.

le faisaient, il y a deux mille cinq cents ans, les étudiants de l'antique pays d'Assur. Mais si ces débris des syllabaires, composés par les Assyriens eux-mêmes pour s'aider à lire leur propre écriture, fournissent de bien précieux secours à la science moderne pour le déchiffrement du système cunéiforme, ils montrent en même temps quelle a été à toutes les époques la complication et l'obscurité de ce système, puisque, pour le bien comprendre et s'en servir régulièrement, au temps de son emploi le plus florissant et le plus étendu, le peuple même dont il était alors l'écriture exclusive et nationale avait un indispensable besoin de secours de ce genre.

Avec la méthode d'expression syllabique de l'écriture assyrienne, on ne saurait parvenir à représenter aucun radical de la langue assyrienne, puisque ces radicaux se composent précisément, comme dans toutes les langues sémitiques, de la charpente, généralement trilitère, des consonnes, qui demeurent invariables, tandis que les voyelles changent. Pour exprimer le verbe et le substantif d'un même radical, il faut employer des caractères absolument différents, puisque la vocalisation n'est plus la même, et que, dès lors, son changement entraîne celui des signes syllabiques. Ainsi disparaît toute parenté extérieure, toute analogie apparente entre les mots sortis de la même racine, qui ne se distinguent que par des modifications dans une chose aussi variable et aussi peu essentielle que le sont les voyelles dans les langues sémitiques. Celui qui aborde la lecture d'un texte cunéiforme assyrien, au lieu de discerner aussitôt du regard ces radicaux que toutes les additions de suffixes et de préfixes n'empêchent pas de reconnaître intacts et invariables, et qui restent toujours eux-mêmes, n'a plus aucun des guides qui dirigent sa marche dans les autres idiomes sémitiques ; il est en face de mots dont la physionomie ne dit rien, ne peut fournir aucune révélation sur leur sens et sur leur nature, de mots qu'il est donc obligé d'analyser syllabe à syllabe avant de nourrir l'espoir d'arriver à en découvrir la racine et à en pénétrer le sens.

Mais ce n'est pas tout. Prenez la conjugaison des verbes : chaque voix, chaque mode, chaque temps, chaque nombre, chaque personne, pour ainsi dire, amenant une modification dans les voyelles, nécessite le changement des caractères syllabiques employés à

peindre la prononciation, de telle manière qu'à chaque fois c'est un mot nouveau, sans aucune analogie dans l'aspect et dans les signes mis en œuvre avec ceux qui expriment les autres voix, les autres modes, les autres temps, quelquefois même les autres personnes du même verbe.

On le voit, jamais système graphique n'a présenté une antinomie plus absolue avec l'essence et le génie de la langue qu'il était appelé à tracer, que le cunéiforme assyrien. Jamais les inconvénients du syllabisme n'ont été poussés jusqu'à un degré aussi extrême et ne se sont manifestés aux regards d'une manière aussi frappante dans la confusion et la presque inextricable complication à laquelle ils donnaient naissance. Aussi est-ce vraiment un des phénomènes les plus extraordinaires de l'histoire des écritures que la prolongation, pendant plus de quinze siècles, de ce mariage mal assorti entre le système graphique et la langue qu'il écrivait. On se demande comment une telle union n'a pas été rompue, presque aussitôt que formée, pour cause d'incompatibilité d'humeur, et comment les Assyriens et les Babyloniens ont pu demeurer ainsi de longs siècles à se servir d'un système d'écriture compliqué outre mesure, confus, sans clarté, absolument contraire au génie le plus intime de leur idiome national, sans chercher à le modifier, à tirer de ses éléments un système plus parfait, cadrant mieux avec leur langue. Mais, en revanche, on comprend tout naturellement comment, dès qu'ils reçurent la notion de l'alphabet de vingt-deux lettres, inventé par les Phéniciens, ils s'empressèrent d'en faire une sorte d'écriture vulgaire, usitée concurremment avec leur vieille écriture cunéiforme pour tous les cas où l'on avait besoin d'une plus grande clarté. C'est ce que montrent les curieuses tablettes bilingues étudiées par sir Henri Rawlinson (1). Elles contiennent des contrats de vente et de louage passés entre particuliers en présence d'un officier public. Ces actes privés sont rédigés en langue assyrienne et tracés en caractères cunéiformes ; mais la suscription abrégée qui est écrite sur la tranche pour permettre de retrouver la pièce au milieu des mi-

(1) *Journal of the Royal Asiatic Society*, new ser., t. I, part. I, p. 187-246 ; pl. I et II. — Publiées in extenso dans le tome III des *Cuneiform inscriptions of Western Asia*, pl. 46.

nutes analogues sur terre-cuite que renfermaient les archives où elle était conservée, la suscription, disons-nous, et comme le titre, est en langue araméenne et écrite avec l'alphabet de vingt-deux lettres. Ce système d'écriture paraissait donc alors celui qui pouvait le mieux convenir pour rendre une recherche facile, sûre et rapide. L'emploi de la vieille méthode nationale du cunéiforme n'y eût pas aussi bien convenu.

C'était, du reste, un peuple dans la langue duquel les sons vocaux avaient un caractère essentiellement vague, qui devait, comme l'a judicieusement remarqué M. Lepsius (1), abstraire le premier la consonne de la syllabe, et donner une notation distincte à l'articulation et à la voyelle. Le génie même d'un idiome ainsi organisé conduisait naturellement à ce progrès capital dans l'analyse du langage. La voyelle, variable de sa nature, tendait à devenir graduellement indifférente dans la lecture des signes originairement syllabiques ; à force d'altérer les voyelles dans la prononciation des mêmes syllabes, écrites par tel ou tel signe simple, la consonne seule restait à la fin fixe, ce qui amenait le caractère adopté dans un usage purement phonétique à devenir alphabétique, de syllabique qu'il avait été d'abord ; ainsi, un certain nombre de signes qui avaient commencé par représenter des syllabes distinctes, dont l'articulation initiale était la même, mais suivie de voyelles différentes, ayant fini par ne plus peindre que cette articulation du début, devenaient des lettres proprement dites exactement homophones.

Telle est la marche que le raisonnement permet de reconstituer pour le passage du syllabisme à l'alphabétisme, pour le progrès d'analyse qui permit de discerner et de noter séparément l'articulation ou consonne qui, dans chaque série de syllabes, reste la même, quel que soit le son vocal qui lui sert de motion. Et ici, les faits viennent confirmer pleinement ce qu'indiquaient le raisonnement et la logique. Il est incontestable que le premier peuple qui posséda des lettres proprement dites au lieu de signes syllabiques, fut les Égyptiens. Or, dans la langue égyptienne, les voyelles étaient essentiellement vagues.

(1) *Ann. de l'Inst. arch.*, t. IX, p. 36.

Ce qui prouve, du reste, que ce fut la nature vague des sons vocaux dans certains idiomes qui conduisit à la décomposition de la syllabe et à la substitution de lettres alphabétiques aux caractères syllabiques de l'âge précédent, est ce fait qu'en Égypte et chez les peuples sémitiques qui, les premiers après les Égyptiens, employèrent le système de l'alphabétisme, encore perfectionné comme nous le verrons tout à l'heure, le premier résultat de la substitution des lettres proprement dites aux signes de syllabes, fut la suppression de toute notation des voyelles intérieures des mots, celles de toutes qui étaient, de leur nature, les plus vagues et les plus variables, celles qui, en réalité, ne jouaient qu'un rôle complémentaire dans les syllabes dont la partie essentielle était l'articulation initiale. On n'écrivit plus que la charpente stable et fixe des consonnes, sans tenir compte des changements de voyelles, comme si chaque signe de consonne avait été considéré comme ayant inhérent à lui un son vocal variable. On choisit bien quelques signes pour la représentation des voyelles, mais on ne s'en servit que dans l'expression des voyelles initiales ou finales, qui, en effet, ont une intensité et une fixité toute particulière, qui ne sont pas complémentaires, mais constituent à elles seules une syllabe, qui, par conséquent, sont moins des voyelles proprement dites que des aspirations légères auxquelles un son vocal est inhérent. Ce fut seulement, comme nous le verrons dans le cours de notre Essai, lorsque l'alphabet phénicien fut adopté par des nations de race indo-européenne et appliqué à l'expression d'idiomes où les voyelles avaient un rôle radical, fixe et essentiel, que l'on choisit un certain nombre de ces signes des aspirations légères finales ou initiales, pour en faire la représentation des sons vocaux de l'intérieur des mots.

XIV.

Les hiéroglyphes égyptiens, nous venons de le montrer dans les paragraphes précédents, ont conservé jusqu'au dernier jour de leur emploi les vestiges de tous les états qu'ils avaient traversés, depuis

l'idéographisme exclusif de leur origine, jusqu'à l'admission de l'alphabétisme dans leur partie phonétique. Mais, aussi haut que nous fassent remonter les monuments de la vallée du Nil, dès le temps de la IIIe dynastie, c'est-à-dire plus de quarante siècles avant l'ère chrétienne, les inscriptions nous font voir ce dernier progrès accompli déjà. Les signes de syllabes ne sont plus qu'en minorité parmi les phonétiques, dont la plupart sont déjà de véritables lettres, qui peignent les articulations indépendamment de toutes les variations du son vocal qui vient s'y joindre. Que l'on juge par là de la haute antiquité à laquelle il faut reporter les différents états antérieurs à l'apparition de l'alphabétisme, les degrés successifs de progrès et de développement qui avaient conduit l'écriture jusqu'à ce point !

Les lettres alphabétiques de l'écriture égyptienne sont des figures hiéroglyphiques, au tracé plus ou moins altéré dans les tachygraphies successives de l'hiératique et du démotique, dont la valeur alphabétique a été établie en vertu du même système acrologique que nous avons vu servir de base à l'établissement des valeurs des signes de syllabes. Chacune de ces figures représente la consonne ou la voyelle initiale de la prononciation de sa signification première d'idéogramme, soit figuratif, soit tropique, mais principalement du mot auquel, prise dans le sens figuratif, elle correspondait dans la langue parlée.

Ainsi, parmi les phonétiques de l'usage le plus constant, nous voyons le son vocal vague flottant entre A et O, représenté par un *roseau*, , dont le nom s'est conservé en copte sous la forme *ake* ou *oke*, ou par un *aigle*, , *ahom ;* l'articulation M par une *chouette*, , *muladj ;* R par une *bouche*, , *rô ;* L par un *lion*, , *lavô;* H' par une *corde* tressée, , *haghe ;* KH ou X par un *van* ou *crible*, , *khai ;* SCH ou š par un *réservoir*, , *schéi*, ou par un *jardin* de papyrus, , *schné*.

De ce principe acrologique de la formation des valeurs alphabé-

tiques données à certains signes, résulte un fait particulier à l'écriture égyptienne. C'est que tout signe figuratif ou symbolique peut être pris phonétiquement dans le rôle d'initiale du mot exprimant sa signification dans la langue parlée. Ainsi, pour le mot *nefer*, « bon », les monuments nous offrent indifféremment deux orthographes : l'une, [hieroglyph], où la figure du *luth* est prise uniquement comme symbole de l'idée de « bonté », conformément à ce que nous enseigne Horapollon ; l'autre, [hieroglyph], où cette figure est suivie de deux signes phonétiques habituels de *f* et de *r*, où par conséquent, sans perdre sa valeur idéographique, elle représente en même temps le *n* initial du mot *nefer*. Nous trouvons de même : pour

ānχ, « vie », les deux orthographes [hieroglyph] et [hieroglyph]
uab, « pur, prêtre », » [hieroglyph] » [hieroglyph]
āa, « grand », » [hieroglyph] » [hieroglyph]
suten, « roi », » [hieroglyph] » [hieroglyph]
sen, « frère », » [hieroglyph] » [hieroglyph]
hak, « recteur », » [hieroglyph] » [hieroglyph]

Nous pourrions multiplier indéfiniment ces exemples d'idéogrammes revêtus, par occasion et dans un cas déterminé, d'une valeur phonétique. Quelquefois, dans ce rôle, ils sont suivis d'un caractère phonétique d'emploi plus constant et plus général, qui sert de déterminatif de la prononciation qu'ils reçoivent exceptionnellement. Ainsi, pour le mot *neter*, « dieu », nous avons les trois orthographes [hieroglyph], [hieroglyph] et [hieroglyph], où la *hache* est successivement un idéogramme simple, un idéogramme revêtu de la valeur phonétique initiale de *n*, enfin un idéogramme revêtu d'une valeur phonétique initiale, que détermine le signe de l'articulation *n* dont l'emploi est le plus habituel et le plus indifférent à toute signification symbolique.

Tout signe de l'écriture hiéroglyphique égyptienne est donc susceptible, dans certains cas et dans certaines positions, de recevoir une valeur phonétique. Mais l'usage indifférent de tous ces signes comme de simples lettres, dans tous les cas et dans toutes les positions, eût produit dans les textes une confusion sans bornes par la multiplication indéfinie des homophones. Aussi, est-ce seulement à l'époque romaine, et dans la transcription des noms des empereurs, que nous voyons les hiérogrammates, par un raffinement de décadence et par une prétention d'élégance graphique qui n'est que de la barbarie, employer jusqu'à quinze ou vingt signes différents pour peindre la même articulation, en dépouillant ces signes de toute valeur idéographique. Dans l'Égypte pharaonique, la plupart des caractères ainsi devenus de simples phonétiques sous la domination romaine n'ont encore qu'un emploi mixte, symbolico-phonétique, et ne revêtent une valeur de lettres qu'en initiales du mot de leur signification idéographique. Une convention rigoureusement observée, et dont l'établissement dut être graduel, limite à un petit nombre, deux ou trois au plus pour chaque articulation, les phonétiques d'un emploi constant et indifférent. M. Lepsius est le premier qui ait fait ressortir l'existence de cet alphabet ordinaire des textes pharaoniques, que Champollion n'avait pas su distinguer assez nettement.

Les signes dont la convention et l'usage ont fait ainsi la représentation habituelle des sons de la langue sont dépouillés, à l'habitude, de toute valeur idéographique. Ce ne sont plus que des lettres. Cependant, comme l'écriture égyptienne, même en admettant le phonétisme, est toujours demeurée essentiellement une peinture d'idées, il n'en est pas un qu'on ne finisse, en cherchant bien, par trouver, dans certains cas exceptionnels, employé comme idéogramme, soit figuratif, soit tropique.

On trouve aussi fréquemment [hiéroglyphe] dans le sens idéographique de « bouche, entrée, porte », que la figure de la *bouche*, [hiéroglyphe], employée comme un *r*. La *main*, [hiéroglyphe], est le phonétique le plus habituel et le plus indifférent de l'articulation *d*, parce que « main » se disait *ded* (en copte *tot*) ; mais, en même temps, il n'est pas rare de trouver dans les inscriptions [hiéroglyphe] avec le sens de « main ». Nous

avons égalemen [hieroglyph], signe de la voyelle longue, flottant entre *a* et *o*, que les hiérogrammates, dans leurs transcriptions de noms sémitiques, ont identifiée au ע, et [hieroglyph] signifiant figurativement « bras »; [hieroglyph], phonétique de *ś*, et [hieroglyph], « bassin, réservoir ».

Champollion (1) avait pensé que [hieroglyph] ou [hieroglyph] étaient des notes qui marquaient toutes les fois où un caractère, affecté le plus ordinairement d'une simple valeur phonétique, était pris comme idéogramme figuratif ou tropique. C'eût été un grand élément de clarté dans l'écriture que l'emploi régulier de notes diacritiques semblables. Malheureusement le progrès de l'étude des textes hiéroglyphiques égyptiens a fait évanouir la règle de distinction qu'avait cru constater l'immortel fondateur de cette branche de la science. Si certains exemples avaient été de nature à faire illusion à ce sujet à Champollion, il en est d'autres, tout à fait décisifs, qui prouvent qu'en réalité [hieroglyph] et [hieroglyph] ne sont que des explétifs sans aucune signification, destinés uniquement à carrer les groupes dans les colonnes verticales ou les lignes horizontales de l'écriture, genre d'élégance auquel les scribes égyptiens paraissent avoir attaché un très-grand prix. Ainsi, [hieroglyph] ou [hieroglyph], avec l'explétif, se trouve employé comme un simple *r* phonétique dans autant d'exemples que comme idéogramme des notions de « bouche, entrée, ouverture ». Le nom des Pasteurs, *mena* (copte *moone*, pascere), est le plus souvent écrit [hieroglyph], orthographe dans laquelle l'*aigle*, accompagné de l'explétif, représente simplement la voyelle finale *a*, tout comme s'il était figuré isolément, [hieroglyph]. La lecture *menahom*, que Rosellini, trompé par la règle que Champollion avait cru constater, proposa pour ce nom, est incontestablement erronée, et tous les savants l'ont depuis longtemps abandonnée (2).

(1) *Grammaire égyptienne*, p. 58.

(2) Voyez les ingénieuses remarques de M. Devéria (*Journal asiatique*, novembre-décembre 1867, p. 474 et suiv.), qui a établi que les caractères phonétiques suivis de l'explétif, qui semblerait au premier abord les caractériser comme idéogrammes, sont

XV.

Tel est donc l'état où, de progrès en progrès, nous voyons parvenue celle de toutes les écritures hiéroglyphiques primitives de l'ancien monde qui atteignit au plus grand degré de perfectionnement, la seule qui s'éleva jusqu'à l'analyse de la syllabe et à la conception de la lettre alphabétique, de l'articulation indépendante de tout son vocal, l'écriture égyptienne (1).

surtout employés par les textes dans la transcription des noms étrangers. Dans cette même transcription, les hiérogrammates se sont plu à employer aussi souvent des groupes syllabiques composés d'un signe de consonne et d'un signe de voyelle, pris en bloc, pour la simple valeur de la consonne initiale. Ainsi l'on trouve מִגְדֹּל rendu par ⊗ *mâ-ga-di-la*, orthographe où la lecture ne devait tenir compte que de *mgdl*.

(1) Nous avons eu soin de dire « les écritures hiéroglyphiques de l'ancien monde », car en Amérique nous trouvons un système d'écriture d'origine hiéroglyphique, qui comme celui des Égyptiens parvint à l'analyse de la syllabe et à la conception de l'alphabétisme. C'est celui des Mayas du Yucatan. Nous ne saurions le passer sous silence dans une étude comme celle-ci ; mais pour ne pas interrompre la suite de notre raisonnement et de notre explication de la manière dont l'alphabet se forma dans l'ancien monde, nous sommes obligé de rejeter en note ce qui se rapporte à ce curieux sujet, dont la connaissance date à peine d'hier et est due aux travaux de M. l'abbé Brasseur de Bourbourg.

L'écriture des Mayas, avec laquelle sont tracées toutes les inscriptions des fameuses ruines de Palenqué, ne ressemble à aucune autre. Ses caractères, appelés *katouns* dans la langue indigène, ont reçu des érudits modernes l'épithète de « calculiformes », qui rend assez bien leur aspect. Ils sont hiéroglyphiques ou formés par des images d'objets matériels, mais ramenés tous à un dessin extérieur unique, systématique, imposé de force et sans analogue nulle part ailleurs. Les images qui les composent, quelquefois isolées, mais le plus souvent réunies en groupes complexes, sont toujours inscrites dans une ellipse, de telle façon qu'une inscription en *katouns* offre au premier abord l'aspect d'une suite de galets elliptiques disposés régulièrement, dont chacun aurait sur sa face supérieure une sculpture particulière.

Landa, dans son inappréciable ouvrage (*Relation des choses du Yucatan*, publié et traduit par M. l'abbé Brasseur de Bourbourg, Paris, 1864, in-8°, p. 317-323), nous enseigne formellement que l'écriture des Mayas comprenait de véritables lettres alphabétiques.

« Ces peuples, dit-il, se servaient aussi de certains caractères ou lettres, avec lesquelles « ils écrivaient dans leurs livres leurs choses antiques et leurs sciences, et par leur moyen « et celui de certaines figures et signes particuliers dans ces figures, ils entendaient leurs

Avant tout, un mélange d'idéogrammes et de phonétiques, de signes figuratifs, symboliques, syllabiques, alphabétiques. En même temps, faculté pour tous les signes figuratifs ou symboliques de prendre une valeur phonétique accidentelle, comme initiales de certains mots, et, d'un autre côté, possibilité d'employer idéographiquement, dans un sens figuratif ou dans un sens tropique, les signes les plus habituellement affectés à la pure et simple peinture des sons, indépendamment de toute idée : tels sont les faits que l'écriture hiéroglyphique égyptienne présente à celui qui veut analyser sa cons-

« choses, les donnaient à entendre et les enseignaient. Nous leur trouvâmes un grand « nombre de livres dans ces caractères, et, comme ils n'en avaient aucun où il n'y eût de « la superstition et des mensonges du démon, nous les leur brûlâmes tous, ce qu'ils sen- « tirent vivement et leur donna de l'affliction.

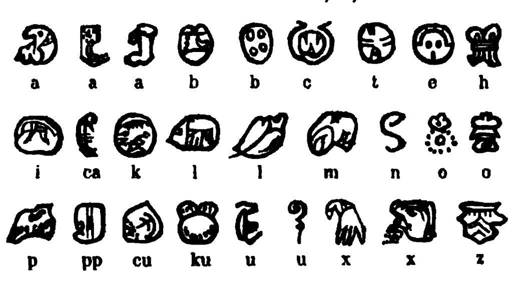
« De leurs lettres, je mettrai ici un A, B, C, leur grossièreté n'en permettant pas davan- « tage..... Ils mettent à la fin la partie qui est jointe. *Ha,* qui veut dire *eau,* parce que le « son de la lettre se compose de *a, h,* ils lui placent d'abord par devant un *a* et au bout « de cette manière *ha :*



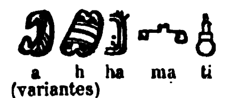
« Ils l'écrivent aussi par partie, mais de l'une et de l'autre manière. Je n'aurais pas « mis tout cela ici et je n'en traiterais pas, sinon pour rendre entièrement compte des « choses de ce peuple. *Ma in kati* veut dire « je ne veux pas » ; ils l'écrivent par partie « de cette manière :

ma i n ka ti

« Ici commence l'A, B, C.



« Signes additionnels.



La parfaite exactitude des renseignements fournis par Landa dans ce passage, au sujet

titution et son génie. Elle constitue, sans contredit, le plus perfectionné des systèmes d'écriture primitifs, qui commencèrent par le pur idéographisme ; mais combien ce système est encore grossier, confus et imparfait ! Que d'obscurités et d'incertitudes dans la lecture, qui, moins grandes pour les Égyptiens que pour nous, devaient cependant encore se présenter plus d'une fois pour eux-mêmes ! Que de chances de confusions et d'erreurs, dont une étude très-prolongée et une grande pratique pouvaient seules préserver ! Quelle extrême complication ! Sans doute, les hiéroglyphes n'étaient pas,

de l'écriture des Mayas, a été reconnue dès l'abord par M. l'abbé Brasseur de Bourbourg. « Nous avons essayé déjà, dit-il, de comparer ces caractères avec ceux du *Codex mexi-* « *cain* n° 2 de la Bibliothèque nationale et avec le *Codex américain de Dresde,* reproduit « dans Kingsborough, l'un et l'autre écrits en caractères identiques : malgré le peu de « temps que nous les avons eus entre les mains, nous avons pu y retrouver tous ceux du « calendrier, reproduits par Landa, ainsi qu'une douzaine environ de signes phonétiques. « Nous avons donc *lu* un certain nombre de mots, tels que *ahpop, ahau,* etc., qui sont « communs à la plupart des langues de l'Amérique centrale. »

Mais on se tromperait étrangement si l'on se figurait que l'alphabet phonétique conservé par fray Diego de Landa constitue toute l'écriture des Mayas. Ce n'est qu'une très-petite partie des caractères qu'ils employaient, comme il est facile de s'en assurer en étudiant, même superficiellement, les trois livres dans cette écriture conservés en Europe, le fameux manuscrit de Dresde (Aglio, *Antiquities of Mexico,* t. III, part. II), le manuscrit mexicain n° 2 de la Bibliothèque nationale, photographié par les soins de M. l'abbé Brasseur de Bourbourg et publié récemment en fac-similé par M. Léon de Rosny (*Archives paléogragraphiques de l'Orient et de l'Amérique,* t. I, pl. 117-124), enfin le manuscrit Troano de Madrid, dont M. Brasseur de Bourbourg a donné, aux frais de l'État, une édition luxueuse : *Manuscrit Troano, Études sur le système graphique et la langue des Mayas,* Paris, 1869. Malheureusement l'auteur s'est laissé aller dans cette publication à des théories préconçues et à un système d'interprétation de fantaisie, qui n'a plus rien de commun avec la science véritable. Il n'y a de sérieux à recueillir dans tout son travail que d'ingénieuses remarques paléographiques (aux p. 44-71) sur les formes données dans les manuscrits originaux aux caractères compris dans l'alphabet de Landa. Nous ne parlons pas des inscriptions de Palenqué, car on ne les possède encore que dans les copies de M. Waldeck, dont la fidélité peut laisser bien des doutes à cause des choses fantastiques et vraiment impossibles que l'on y remarque, témoin certaine tête d'éléphant, déjà signalée par d'autres avant nous, dans le dixième *katoun* de la deuxième ligne de l'inscription, planche XXXVIII, dans la publication faite par le gouvernement français. La seule copie d'inscription yucatèque dans laquelle on puisse avoir une foi entière, et qui soit par conséquent susceptible d'une étude scientifique, est celle de la courte inscription de Kabah, relevée par M. l'abbé Brasseur de Bourbourg et éditée par M. de Rosny (*Archives paléographiques de l'Orient et de l'Amérique,* t. I, pl. 20).

Les nombreux caractères de l'écriture des Mayas que ne comprend pas l'alphabet de Landa sont certainement des idéogrammes, soit figuratifs, soit symboliques, peut-être en partie l'un et l'autre. Landa lui-même le donne sans aucun doute à entendre, dans son style obscur et embrouillé, lorsqu'il dit que *y con ellas* (*las letras*), *y figuras, y algunas*

comme on l'a cru trop longtemps d'après une mauvaise interprétation des témoignages des Grecs et des Romains, un mystère sacerdotal, révélé seulement à quelques adeptes choisis; c'était l'écriture dont on se servait pour tous les usages où l'on a besoin d'écrire, en se bornant à abréger le tracé des caractères dans la tachygraphie que l'on a nommée *hiératique*. Mais il est bien évident que, sans que les prêtres eussent besoin d'en faire un mystère, un système d'écriture aussi compliqué, dont la connaissance demandait un aussi long apprentissage, ne pouvait être très-répandu dans la masse du peuple; aussi, dans l'Égypte antique, par suite de la nature

señales en las figuras entendian sus cosas. Dans un autre endroit de son livre (p. 204 et suiv. de l'édition Brasseur de Bourbourg), il donne toute une série de ces idéogrammes — retrouvés par M. l'abbé Brasseur dans les manuscrits calculiformes — qui désignaient les dix-huit mois de vingt jours composant l'année des Mayas, chacun des jours de ces mois et les cinq épagomènes. L'existence d'un élément idéographique entrant pour une très-forte proportion dans cette écriture n'est donc pas douteuse.

Quant à sa partie phonétique, le tableau même qu'en donne Landa ne contient pas seulement des lettres alphabétiques, mais aussi un certain nombre de signes syllabiques, tels que ceux de *ma*, *ha* et *ti*. De plus, l'exemple du mot *ha*, « eau », fourni par le missionnaire franciscain, prouve que le système graphique des Mayas admettait, comme celui des Égyptiens, la détermination phonétique pour l'éclaircissement des signes de syllabes. L'orthographe qu'il donne pour ce mot se compose en effet du caractère syllabique *ha*, suivi des deux phonétiques alphabétiques et ordinaires *h*, *a*, qui en précisent la lecture. Les explications fort peu claires de Landa permettent de discerner que le mot pouvait s'écrire indifféremment de cette manière, ou par le signe syllabique *ha* seul, ou enfin par les deux phonétiques habituels *h*, *a*, sans signe de syllabe. C'est également ce que nons venons de voir en égyptien pour les caractères syllabiques.

Il résulte de ce qui précède que le système graphique des Mayas du Yucatan constitue une écriture d'origine figurative et hiéroglyphique, qui s'est développée spontanément, dans un isolement complet, sans aucun contact quelconque avec les civilisations de l'ancien monde, et que cette écriture dans son isolement, par une marche logique et tenant aux tendances naturelles de l'esprit humain, après avoir traversé précisément les mêmes phases successives de vie et de développement que l'écriture hiéroglyphique de l'Égypte, est parvenue juste au même degré de progrès et s'y est arrêtée de la même façon. Elle s'est élevée jusqu'à la décomposition de la syllabe, à la constatation de l'existence distincte de la consonne, en un mot jusqu'à la conception de l'alphabétisme; mais elle n'en a pas fait sortir, pas plus qu'en Égypte, l'invention de l'alphabet proprement dit. Au lieu d'avoir un seul signe pour chaque articulation, elle a admis plusieurs homophones. Et à côté de cette part d'alphabétisme, elle a conservé jusqu'à la fin de son existence des caractères syllabiques et des idéogrammes nombreux, qui représentaient les diverses étapes, les diverses évolutions parcourues par elle avant de parvenir à ce point.

Il y a là un fait exactement parallèle à ce que nous constatons dans l'ancien monde, qui par son analogie même peut servir à contrôler ce que nous disons des phases de l'histoire de l'écriture sur les bords de l'Euphrate et du Nil.

même du système graphique, et non par volonté d'en faire un arcane impénétrable à la masse, les gens qui savaient lire et écrire, les scribes religieux ou civils, formèrent une sorte de classe à part et un groupe restreint dans la nation.

Encore n'avons-nous pas parlé jusqu'à présent de la plus grande cause de difficultés et d'incertitudes dans toutes les écritures qui conservent une part d'idéographisme, la *polyphonie.*

La formule exacte de ce fait a été donnée pour la première fois par les assyriologues. Il a été la cause de l'incrédulité que les résultats du déchiffrement de l'écriture cunéiforme anarienne ont rencontrée et rencontrent encore chez beaucoup de personnes, chez des esprits éclairés, pour lesquels la polyphonie semble chose inadmissible. Le fait est pourtant certain. Bien plus, il était inévitable dans toute écriture d'origine idéographique, car il tient à l'essence même des écritures de cette espèce. Aussi n'est-il pas inconnu aux Chinois, et peut-on fréquemment en constater la présence dans les hiéroglyphes de l'Égypte.

C'est à ce dernier système d'écriture que nous emprunterons d'abord nos exemples en nous efforçant de faire comprendre les causes et la nature de la polyphonie, au lieu de les puiser dans le cunéiforme anarien, où ce fait est beaucoup plus multiplié, parce qu'il s'y trouve encore compliqué par des circonstances spéciales et des causes accidentelles, sur lesquelles nous reviendrons un peu plus loin.

Nombre de signes hiéroglyphiques sont susceptibles d'être employés également avec une valeur figurative et une valeur tropique. Rien de plus simple et de plus naturel avec l'indépendance absolue de la langue graphique et de la langue parlée dans le système originaire de l'idéographisme pur. Mais dans la langue parlée les deux significations, figurative et symbolique, du même caractère, étaient représentées par deux mots différents. De là vint que, dans l'établissement de la convention générale qui finit par attacher à chaque signe de la langue graphique un mot de la langue parlée pour sa lecture prononcée, le caractère ainsi doué de deux significations diverses, suivant qu'on le prenait figurativement ou tropiquement, peignit deux mots de la langue et eut par conséquent deux pronon-

ciations, souvent entièrement dissemblables, entre lesquelles le lecteur choisissait, d'après la marche générale de la phrase, la position du signe et l'ensemble de ce qui l'entourait.

Ainsi l'image du *disque solaire*, ☉, s'emploie figurativement pour signifier « soleil » et symboliquement, par une métonymie bien naturelle et bien simple, pour rendre l'idée de « jour »; mais dans le premier cas, il a pour correspondant dans l'idiome parlé le mot *ra*, dans le second le mot *hru*; il est donc succeptible de deux prononciations; il est polyphone.

Mais là ne s'arrête pas la polyphonie.

Le symbole, le trope graphique est proprement le mot de cette langue écrite qui primitivement, lorsqu'elle ne peignait encore que des idées, était absolument indépendante de la langue parlée. Aussi, l'on se tromperait si l'on croyait que sa signification est unique, fixe et invariable. Ses acceptions peuvent s'étendre autant que celles d'un mot de la langue parlée et en vertu des mêmes analogies (1). Mais par suite de l'indépendance originaire de la langue écrite par rapport à la langue parlée, il est arrivé plus d'une fois que l'extension des sens d'un même symbole a englobé des idées que des mots absolument divers représentaient dans l'idiome oral. Donc le symbole, suivant ses différents emplois, ses différentes acceptions, s'est lu de manières diverses et a eu des prononciations variées. En un mot, il est devenu polyphone.

(1) Il est curieux de voir, chez des peuples absolument différents comme race, le sens de ces mots de la langue graphique qui étaient les symboles subir les mêmes modifications et prendre les mêmes développements que le sens de certains mots de la langue parlée, en vertu d'un enchaînement d'idées et de raisonnements tellement naturel à l'homme qu'il s'est produit spontanément chez tous les peuples.

Le nom du frère dans toutes les langues aryennes, *bhrâtar* en sanscrit, *brâtar* en zend, φρητὴρ=ἀδελφὸς en grec, *frater* en latin, *bràthir* en ancien irlandais, *brawd* en cymrique, *brothar* en gothique, *brôdir* en norse, *pruoder* en ancien allemand, *bratru* en slavon, signifie « celui qui soutient, qui protége », de la racine *bhr*, *bhar*, « porter, supporter, soutenir » (voy. Pictet, *Les origines indo-européennes*, t. II, p. 362). Par la même évolution d'idées, dans le cunéiforme assyrien, l'idéogramme [signe cunéiforme] dont le sens primitif est « soutenir, protéger », devient l'expression la plus habituelle de l'idée de « frère ». Mais la langue parlée des Assyriens n'admettait pas ce trope de la langue graphique ; dans la première acception le signe [signe cunéiforme] se lisait *naṣar*, dans la seconde *aχ*.

Dans cette variété de sens et de prononciations dont un même symbole se trouvait ainsi quelquefois susceptible, il y avait une grande cause d'erreurs et de confusions. Pour y parer autant que possible, pour augmenter la clarté des textes, on inventa ce que les savants ont appelé *les compléments phonétiques*. On joignit au symbole susceptible de plusieurs acceptions et de plusieurs lectures prononcées tout ou partie des signes phonétiques habituels représentant la manière dont il devait être prononcé dans le cas présent, — le plus souvent la fin du mot, — de manière que l'erreur ne fût plus possible. Ainsi un anneau de métal, 𓍿, correspondait aux trois idées de « pli », d'« entourer, circuler », et de « livre » pondérale, et suivant ces significations était lu par trois mots différents de la langue, *keb*, *rer* et *ten*, et pour qu'on ne se méprît ni sur le sens, ni sur le mot, on y joignait fréquemment, suivant les cas, les compléments phonétiques *b*, *r* ou *n* : 𓍿 𓃀, *keb*, « pli », 𓍿 𓂋 𓂻, *rer*, « entourer, circuler », 𓍿 𓈖 ■, *ten*, « livre ». Mais dès lors, en réalité, l'idéogramme susceptible de plusieurs sens, suivi de compléments phonétiques, devint un signe mixte, symbolico-phonétique, capable de représenter dans le rôle d'initiale plusieurs syllabes et plusieurs articulations diverses.

Originairement, à la belle époque égyptienne, ces faits de polyphonie, tels que nous venons de les exposer, ne se présentaient guère que dans les emplois d'initiales symbolico-phonétiques. Cependant il arrivait quelquefois qu'on les transportait dans le phonétisme pur, lorsqu'on voulait raffiner et remplacer, par une recherche de mauvais goût, les phonétiques ordinaires par des signes plus rares, d'habitude exclusivement réservés au rôle d'initiales. C'est ainsi que, même sur des monuments d'époque pharaonique, les deux signes exactement synonymes 𓊡 et 𓐍, dont le sens idéographique est « respiration, souffle vital, âme physique », s'emploient, dans des noms propres ou dans certaines expressions composées, alternativement pour les syllabes *še* et *ves*, dans le dernier cas quelquefois avec un *s* d'usage courant comme complément phonétique,

ou . C'est ainsi que, sans compléments phonétiques, on trouve dans des textes pharaoniques l'oreille de veau, , exprimant indifféremment les syllabes et les combinaisons de syllabes *ad*, *anχ*, *mest'er*, *sem*, *sedem*, *aten;* le phallus, , rendant les syllabes *met*, *χem*, *ut* et *bâh;* ou la jambe, , se lisant *pat*, *ret*, *men* et *uar* (1). Ces valeurs syllabiques polyphones, devenues d'un emploi indifférent et sans rapport avec aucune idée symbolique, n'empêchent pas quelquefois les caractères de pouvoir être encore lus par des mots d'une prononciation toute différente, quand ils sont mis en œuvre comme idéogrammes. Ainsi la tête humaine, , prise phonétiquement, représente les syllabes *tep*, *ha* et *her*, et de plus, comme idéogramme figuratif de « tête », elle répond aux mots *t'et'* et *ap*.

A la décadence, sous la domination romaine, les exemples de polyphonie purement phonétique devinrent plus nombreux, avec la recherche qui pour chaque lettre fit multiplier indéfiniment les homophones. Ainsi les cartouches contenant les noms des empereurs romains nous montrent la figure du bélier, , employée tantôt comme un *s*, parce que « mouton » se disait *soï*, tantôt comme un *v*, parce que cette figure était le symbole de l'idée d'« âme », *vaï*. Cet exemple est, du reste, le seul où la pholyphonie s'applique chez les Égyptiens à des valeurs alphabétiques; mais pour ce qui est des valeurs syllabiques, le fait en question prend des développements inouïs à la basse époque, sous les Ptolémées et sous les empereurs romains; le mauvais goût des scribes de décadence en multiplie les exemples à l'infini; il envahit complètement les textes et y devient une cause de très-grandes obscurités.

Chez les Assyriens nous retrouvons exactement les deux mêmes faits :

1° L'emploi des idéogrammes avec un complément phonétique qui détermine, parmi les prononciations et les sens dont chacun est

(1) M. de Rougé (*Chrestomathie égyptienne,* p. 117-121) a dressé la liste de tous les polyphones égyptiens jusqu'à présent relevés sur les monuments pharaoniques. La véritable nature en avait été fort longtemps méconnue.

susceptible, celui qui doit être adopté dans le cas spécial, et qui transforme ainsi ces idéogrammes en phonético-symboliques polyphones dans le rôle d'initiales ;

2° La polyphonie syllabique appliquée à des signes qui finissent par devenir dans l'usage des phonétiques tout à fait indifférents, dont l'emploi n'entraîne plus aucune idée symbolique.

Seulement les deux faits qui étaient dans un étroit rapport l'un avec l'autre, et qu'on pouvait voir s'enfanter mutuellement dans l'écriture hiéroglyphique égyptienne, — ce qui nous a conduit à en chercher d'abord la théorie dans cette écriture, — se montrent à nous absolument indépendants et séparés dans l'écriture cunéiforme des Babyloniens et des Assyriens. La raison en est facile à comprendre. En Égypte c'est chez le même peuple, et pour ainsi dire dans l'intérieur du même idiome, que se sont opérées toutes les évolutions successives dont nous avons cherché à suivre la trace, et qui ont conduit l'écriture d'une simple peinture d'idées entièrement distincte de la langue parlée à la peinture des sons de cette langue. Pour ce qui est du cunéiforme anarien, au contraire, il a été inventé par un peuple d'une tout autre race que les Assyriens, et c'est entre les mains de ce peuple qu'il est parvenu par des progrès successifs jusqu'à un syllabisme essentiellement polyphonique. C'est à cet état qu'il a été adopté par la civilisation chaldéo-assyrienne, laquelle a emprunté simultanément aux inventeurs accadiens les valeurs phonétiques et les valeurs idéographiques des signes, entre lesquelles l'adaptation à une nouvelle langue d'une famille toute différente produisait un divorce complet. Nous reviendrons dans un paragraphe suivant sur ce fait de transmission d'un peuple à un autre dont il faut tenir un si grand compte dans l'histoire de l'écriture cunéiforme, sur ses conséquences particulières et les phénomènes de complication auxquels il donna lieu. Pour le moment, il nous suffira de le signaler, afin d'expliquer pourquoi la polyphonie se présente dans les textes assyriens comme un fait absolu, sans rapport avec la lecture et la prononciation correspondant à la valeur idéographique des mêmes caractères. Si nous possédions un nombre suffisant d'inscriptions en langue accadienne remontant à une date véritablement antique, nous pourrions sans aucun doute y retrouver

bien des vestiges des origines et des étapes successives de la polyphonie. Nous constaterions des faits parallèles à ceux que nous avons reconnus dans les hiéroglyphes de l'Égypte, permettant de rétablir la transition entre l'idéogramme suivi d'un complément phonétique variable suivant qu'il s'agit de telle ou telle de ses significations, et le signe syllabique polyphone qu'on emploie sans plus se préoccuper de son rôle originaire d'idéogramme. Mais ces monuments nous manquent et nous manqueront peut-être toujours. Les plus anciens spécimens du cunéiforme anarien parvenus jusqu'à nous sont postérieurs à la transmission de ce système graphique des Accadiens touraniens au peuple chaldéo-assyrien ; ils émanent de ce dernier peuple, et ils écrivent son idiome, de la famille sémitique. Par conséquent, si tout caractère y est encore susceptible de deux rôles, idéographique et phonétique, le désaccord dont nous parlions plus haut entre la lecture du même signe dans ces deux rôles y est déjà complet. Les disciples des Accadiens ont reçu et adopté les valeurs phonétiques de l'écriture comme un fait purement empirique et sans s'inquiéter de son origine.

Dans aucun autre système d'écriture, la polyphonie n'a pris un pareil développement. Elle y est un fait constant et fondamental, soumis à deux lois essentielles que l'on peut formuler de la manière suivante :

Tout signe employé phonétiquement dans le syllabaire cunéiforme anarien est polyphone, c'est-à-dire peut être susceptible de plusieurs valeurs, les unes habituelles, les autres plus rares, qui ne s'employaient pas, du reste, d'une manière tout à fait arbitraire et d'après la simple fantaisie du scribe, mais en vertu de règles orthographiques fixes, que nous ne parvenons pas à déterminer encore toutes et dont surtout l'exposé serait ici hors de saison.

Chaque signe n'a qu'une seule valeur de syllable simple, c'est-à-dire composée d'une consonne avec une voyelle y servant de motion après ou avant, comme *ma* et *am*. *Ses valeurs secondaires et polyphones*, qui montent quelquefois à six ou sept, *sont toutes celles de syllabes complexes*, c'est-à-dire composées d'un son vocal entre deux consonnes auxquelles elle sert simultanément de motion. Ces syllabes complexes pouvaient également, en effet, dans le système

d'orthographe du cunéiforme anarien, être considérées comme un tout indivisible ou comme le produit de la coalescence de deux syllabes simples; ainsi la syllabe *bal* pouvait être représentée tantôt par un seul signe, [cuneiform sign] *bal*, tantôt par deux, [cuneiform signs] *ba-al.*

La seconde loi dont nous venons de donner la formule ne connaît que deux exceptions. Encore examinerons-nous tout à l'heure ce qu'il faut penser réellement d'une d'entre elles.

Mais le mécanisme des compléments phonétiques était tellement inhérent au génie des écritures mêlées d'idéographisme et de phonétisme, qu'une fois le cunéiforme adopté par les Chaldéo-Assyriens, il s'y reconstitua rapidement d'après les lectures prononcées qui, dans leur langue propre, correspondaient aux sens divers de chaque caractère comme idéogramme. Pour guider le lecteur dans le choix entre ces sens et ces lectures, on prit l'habitude de faire comme les Égyptiens et comme bien évidemment avaient dû faire les Accadiens, d'ajouter à la suite de l'idéogramme le signe de la dernière syllabe du mot qu'il représentait dans le texte.

Prenons pour exemple le caractère [cuneiform sign] ; c'est un des plus polyphones de l'écriture cunéiforme. Dans son emploi purement phonétique, il rend la syllabe simple *ut* et les syllabes complexes *tam* ou *tav*, *par*, *bus* et *pus*. En même temps il dérive de l'hiératique ◇ et de l'archaïque [sign] où l'on retrouve encore avec certitude l'hiéroglyphe primitif, qui était la figure du disque solaire. A ce titre il a comme idéogramme les significations de « soleil », « soleil levant » et « jour », et, avec ces valeurs idéographiques, il correspondait dans la lecture aux trois mots assyriens :

šamši = soleil,
šadu = soleil levant,
yum = jour.

Pour distinguer ces trois significations et ces trois mots de la langue, on ajoutait souvent dans l'orthographe au signe [cuneiform sign] les compléments phonétiques *ši*, *du* ou *um* :

X *ši* = *šamši*,

X *du* = *šadu*,

X *um* = *yum*.

Est-ce à dire qu'il faille ajouter *šam*, *ša* et *yu* aux valeurs syllabiques du caractère en question ? Non, comme l'a très-bien montré M. Oppert (1), car jamais on ne trouve comme un phonétique indifférent rendant les syllabes *šam*, *ša* et *yu* dans d'autres mots que ceux-ci, où il joue par occasion le rôle d'initiale symbolico-phonétique ou plus exactement d'idéogramme suivi du complément phonétique qui détermine son sens et sa prononciation dans le cas donné.

Il est vrai que l'on trouve quelquefois pour le nom des différents rois d'Assyrie appelés Samsi-Bin, au lieu de la forme habituelle et parfaitement régulière , une variante . Comme ce nom propre signifie « le serviteur du dieu Bin », on serait au premier abord tenté d'y voir un exemple où le signe servirait de pur phonétique représentant la syllabe *šam* dans le mot *šamši*, שמש « serviteur ». Mais en étudiant les choses de plus près, on arrive à se convaincre qu'il n'en est rien et que nous avons là un exemple de ces *rébus* comme nous en avons constaté dans l'écriture égyptienne (p. 34), où les scribes, par une sorte de jeu, par affectation d'élégance, se sont plu à prendre des groupes entiers, composés de caractères phonétiques avec leur déterminatif idéographique et exprimant des mots de la langue, afin de les employer à écrire un mot absolument différent, comme s'ils formaient un tout indécomposable. L'hiérogrammate ninivite a employé l'orthographe symbolico-phonétique du mot *šamaš* ou *šamši*, « soleil », pour rendre le mot homophone *šamši*, « serviteur ». Ce qui le prouve définitivement est une troisième variante dans laquelle est précédé du signe , déterminatif de la notion de divinité, . Ici ce n'est plus

(1) *Expédition en Mésopotamie*, t. II, p. 97.

le simple mot « soleil », c'est le nom du « dieu Soleil » qui a été pris en rébus à la place de *šamši*, « serviteur ». C'est exactement le pendant de l'exemple égyptien que nous avons cité, où le nom de la déesse *Selk* ou *Serk*, avec son déterminatif du scorpion, est employé pour écrire le verbe *serek*, « respirer ».

XVI.

Les faits que nous venons d'exposer constituent ce que nous appellerons la polyphonie *réelle*. C'est la seule qu'offre le type hiéroglyphique égyptien, parce que les signes de l'écriture y sont demeurés des images parfaitement reconnaissables d'objets matériels. Mais lorsque le progrès de la déformation tachygraphique a conduit les écritures d'origines hiéroglyphique à ce point d'altération dans le tracé des caractères où les figures primitives ne se reconnaissent plus, on voit naître encore une autre polyphonie, que nous appellerons *apparente*. Elle se produit lorsque plusieurs figures absolument différentes dans l'hiéroglyphisme primitif, et représentant par conséquent des sens et des prononciations diverses, sont amenées par une déformation graduelle à un tracé identique.

C'est ainsi qu'en Égypte les deux signes hiéroglyphiques, nettement distincts et même sans ressemblance l'un avec l'autre, de l'*angle*, ◢, phonétique de l'articulation *q*, et du *bras armé d'un* casse-tête [signe], déterminatif générique des verbes d'action et symbole spécial de l'idée de « force », dans lequel emploi il se prononce *naχt* ou *neχt*, encore différents, mais tendant déjà à se rapprocher, dans la tachygraphie hiératique, où ils sont [signe] et [signe], se confondent en démotique en un même tracé, [signe], qui devient polyphone, puisque, sans modification dans sa forme, il peut être lu, suivant les cas, *q* ou *neχt*.

Le précieux fragment d'une des tablettes grammaticales de Ninive nous montre également que dans le cunéiforme anarien trois figures

originaires absolument différentes, et douées évidemment de sens et de prononciations qui ne pouvaient se confondre,

ont été ramenées avec le temps, par l'altération que causa l'introduction du principe de tracé cunéiforme, à un même groupe de clous, , plus tard, que les inscriptions assyriennes nous présentent comme susceptibles de polyphonie (1).

Pour nous autres modernes, qui étudions les écritures égyptiennes en commençant par le type hiéroglyphique et en suivant progressivement la déformation des caractères à mesure qu'ils deviennent plus tachygraphiques, cette polyphonie n'est qu'apparente; elle n'existe pas réellement. Mais pour les anciens, qui apprenaient à lire et à écrire le démotique directement et indépendamment de l'hiéroglyphique, elle était réelle. n'était pas, comme pour nous, la déformation de deux caractères distincts, mais un même tracé polyphone. C'est ce qui arrive également pour nous dans le cunéiforme anarien. Beaucoup de faits de polyphonie que nous reconnaîtrions n'être qu'apparents si nous pouvions, comme en égyptien, suivre pour chaque caractère toutes les phases de la paléographie, sont réels dans l'état actuel de la science, car nous ne connaissons les figures hiéroglyphiques originaires que d'un bien petit nombre de signes de l'écriture cunéiforme.

Ainsi nous sommes obligés de voir une exception à la loi qui n'admet qu'une seule valeur de syllabe simple pour chaque caractère dans le signe , archaïque que nous trouvons en effet dans les textes avec les deux prononciations simples de *ár* et de *up*. Mais l'exception est tellement contraire aux règles fondamentales et au génie propre de l'écriture cunéiforme, que je n'hésite pas à admettre l'hypothèse que nous avons ici un fait de polyphonie purement *apparente* à l'origine, que deux hiéroglyphes primitifs diffé-

(1) Oppert, *Expédition scientifique en Mésopotamie*, t. II, p. 65.

rents, doués de sens idéographiques divers et représentant l'un *âr*, l'autre *up*, ont produit également la tachygraphie postérieure [cuneiform sign]. Au reste, la valeur syllabiqne *âr* est tout à fait primitive et d'origine accadienne ; elle se rattache à la figure du « nez » que représentait originairement l'hiéoroglyphe, car, nous l'avons déjà dit plus haut, le mot accadien pour dire « nez » était *âr*. Quant à la valeur *up*, elle est de date plus récente et d'origine assyrienne ; car elle est produite acrologiquement par le mot UPPU, que les syllabaires d'Assourbanipal donnent comme une des lectures du signe [cuneiform sign]. Préoccupés de l'idée qu'il s'agissait encore d'un dérivé de la figure du nez, on a donné au mot *uppu* le sens de « nez » ; mais cette signification n'est rien moins que sûre.

Ajoutons qu'il semblerait possible de retrouver dans le cunéiforme anarien quelques traces d'un fait exactement inverse de celui que nous qualifions de *polyphonie apparente*. Ainsi il n'y a aucune différence appréciable entre le tracé hiératique et archaïque des deux signes [cuneiform sign], dont nous avons étudié les valeurs il n'y a qu'un instant, et [cuneiform sign], qui peint la syllabe *xi* et a la valeur idéographique de « bon » ; pour l'un et pour l'autre nous avons en hiératique ◇ et en cunéiforme archaïque [cuneiform sign]. N'aurait-on pas, dans le type d'écriture postérieur, adopté deux tracés dérivés nettement différents pour distinguer les deux groupes principaux de valeurs idéographiques et phonétiques d'un même caractère primitif ?

XVII.

On le voit, même après que les Égyptiens furent parvenus à l'analyse de la syllabe et à l'abstraction de la consonne, il restait un pas énorme à franchir, un progrès capital à consommer, pour que l'écriture parvînt au degré de simplicité et de clarté qui pou-

vait seul la mettre en état de remplir dignement et complétement sa haute destination.

Répudier toute trace d'idéographisme, supprimer également les valeurs syllabiques, ne plus peindre que les sons au moyen de l'alphabétisme pur, enfin réduire les phonétiques à un seul signe invariable pour chaque articulation de l'organe, tel était le progrès qui devait donner naissance à l'alphabet, consommer l'union intime de l'écriture avec la parole, émanciper définitivement l'esprit humain des langes du symbolisme primitif et lui permettre de prendre librement son essor, en lui donnant un instrument digne de lui, d'une clarté, d'une souplesse et d'une commodité parfaites.

Ce progrès pouvait seul permettre à l'art d'écrire de pénétrer dans les masses populaires, en mettant fin à toutes les complications qui en avaient fait jusqu'alors une science abstruse et difficilement accessible, et de se communiquer chez tous les peuples, en faisant de l'écriture un instrument applicable également bien à tous les idiomes, à toutes les idées et à toutes les religions.

En effet, une écriture principalement idéographique ne pouvait que très-difficilement passer d'un peuple à un autre. Pour s'en servir, il fallait avoir les mêmes idées, la même civilisation et presque la même langue. Nous n'avons que peu d'exemples de la communication de systèmes graphiques de cette nature entre peuples de race différente, parlant des idiomes absolument divers ; mais ils suffisent pour montrer qu'elle a toujours forcément produit une complication sans bornes et presque le chaos.

Les philologues qui consacrent spécialement leurs veilles à l'étude des idiomes et des systèmes graphiques de l'extrême Orient peuvent attester ce qu'a produit en ce genre l'application de l'écriture moitié idéographique et moitié syllabique des Chinois à l'idiome annamique, entièrement différent de celui de l'Empire du milieu. Pour nous, il nous suffira de rappeler ici les faits qu'offre à ses interprètes l'écriture cunéiforme assyrienne.

Il est incontestable maintenant que cette écriture n'a pas été inventée par les Sémites de Ninive ou de Babylone, mais par un peuple antérieur, que toutes les vraisemblances paraissent rattacher à la race touranienne. C'est de ce peuple que les Assyriens

et les Chaldéens reçurent à la fois les valeurs phonétiques et les valeurs idéographiques de leurs caractères. Mais, comme de juste, l'accord qui existait dans la langue des premiers inventeurs du système entre les valeurs phonétiques et la prononciation des valeurs idéographiques fut rompu en assyrien. Puis, de la prononciation à laquelle correspondait, dans l'idiome des Sémites des bords du Tigre, le sens des idéogrammes cunéiformes, on tira, par la méthode acrologique, de nouvelles valeurs phonétiques de syllabes. Ainsi le fait de la polyphonie, que nous avons prouvé être inévitable dans toute écriture demeurée essentiellement idéographique, se trouva doublé, compliqué au point de devenir un fléau véritable et la cause des plus fâcheuses obscurités, non-seulement pour nous, mais pour les Assyriens eux-mêmes.

Nous prendrons comme exemple des complications de polyphonie auxquelles donna naissance l'application du système cunéiforme, inventé par un peuple de race touranienne, à l'idiome sémitique des Assyriens, le caractère , qui est peut-être, de tous ceux de l'écriture assyrienne, le signe pour lequel ces complications se sont produites sur la plus grande échelle.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, on connaît l'origine hiéroglyphique de ce caractère. Il dérive de la figure grossière d'une main humaine.

Sa valeur figurative originaire était donc celle de « main », idée que la langue du peuple chez lequel le système cunéiforme prit naissance rendait par le mot *kurpi*.

Bientôt, à côté de sa valeur purement figurative, il reçut une valeur tropique dans un rapport très-naturel avec la figure qu'il retraçait, celle de « saisir, prendre, posséder, étendre, » idées que le médique rend par le verbe *imidu*, mais qui paraissent avoir constitué en accadien un radical *matu*.

De ces deux acceptions idéographiques, par la méthode de l'acrologisme, découlèrent deux valeurs syllabiques différentes, *kur* et *mat*, formant un premier fait de polyphonie.

Mais, par le système du *rébus*, la similitude entre les sons ainsi appliqués au caractère , et ceux de mots d'un sens fort différent de celui qu'il avait d'abord, fit transporter la signification de

ces mots au caractère lui-même, qui reçut ainsi les nouvelles valeurs idéographiques de :

« montagne », en accadien : *kur*,
« lever du soleil », » *kur*, *kurra*,
« terre », » *mat;* médique : *mada*,
« aller », » *mit;* médique : *midu*.

Tel était l'état des valeurs, soit phonétiques, soit idéographiques, du signe , avant qu'il sortît des mains du peuple touranien de la Chaldée, chez lequel le système cunéiforme était né, pour passer dans celle des Assyriens.

Ceux-ci, en recevant l'écriture des mains de leurs instituteurs accadiens, adoptèrent toutes les valeurs de syllabes et d'idéogrammes que le caractère avait revêtues chez eux.

Mais si les valeurs syllabiques restèrent les mêmes, les valeurs idéographiques correspondirent à des prononciations toutes différentes en assyrien. Elles s'y lurent désormais par les mots de la langue parlée :

כשד, « prendre »,
נפח, « lever du soleil »,
שדו, « montagne »,
ארצת, « terre »,
כשד, « aller »,
נלה, « posséder »,
נטה, « étendre ».

De ces prononciations des valeurs idéographiques du caractère dans la langue assyrienne, par une nouvelle application de la méthode acrologique, naquirent des valeurs phonétiques de syllabes, inconnues aux premiers inventeurs touraniens, qui vinrent encore compliquer la polyphonie :

De שדו, la valeur *šat*,
« נלה, » *nal*,
« נטה, » *nat*.

Enfin, comme deux des valeurs syllabiques du signe [cuneiform sign], *kur* et *mat*, se trouvaient correspondre exactement au son de deux mots de la langue assyrienne :

כור, « fournaise »,
מות, « mourir »,

ce signe fut si constamment employé lorsqu'on voulait écrire ces deux mots, — possibles à orthographier également *ku-ur* et *ma-at*, d'après les lois habituelles de l'écriture cunéiforme anarienne, — qu'il finit par en être l'idéogramme (1).

Ainsi, le caractère [cuneiform sign], déjà polyphone avant d'être transmis aux Assyriens, finit chez ces derniers, en vertu de conséquences parfaitement naturelles et presque inévitables dans la communication d'une écriture constituée comme le cunéiforme anarien, à un peuple parlant une langue d'autre famille que celle des inventeurs, par être en possession de cinq valeurs phonétiques et de neuf valeurs idéographiques absolument différentes, mais dont chacune est prouvée par des exemples certains.

On conçoit dès lors comment les Assyriens eux-mêmes, pour être en état de lire leur propre écriture, avaient besoin de s'éclairer par des syllabaires du genre de ceux que le roi Assourbanipal fit exécuter et que la pioche des ouvriers de M. Layard a rendus au jour parmi les ruines de Ninive. Une pareille complication était nécessairement la source d'obscurités et d'incertitudes sans nombre, et rappelle véritablement à l'esprit les traditions relatives à la Tour de Babel, traditions dont la scène est en Chaldée, dans un des centres de l'emploi du système cunéiforme.

Encore une transmission de plus à un autre peuple, avec les mêmes conséquences que celles des Accadiens aux Assyriens, et les signes de l'écriture auraient fini par avoir tant de valeurs diverses qu'ils seraient devenus absolument indéchiffrables. Et, en effet, nous voyons de nouvelles valeurs phonétiques apparaître quand l'écriture cunéiforme passe des Assyriens aux Alarodiens de l'Ar-

(1) Voy. Oppert, *Expédition en Mésopotamie*, t. II, p. 85 et suiv.

ménie et aux Touraniens de la Médie, prédécesseurs des Mèdes ariens, bien que ces peuples cherchent du moins à éviter l'extrême confusion que nous venons de constater au moyen de simplifications sur lesquelles nous reviendrons dans un moment.

Cet exemple suffit, croyons-nous, pour montrer combien il était impossible qu'une écriture demeurée essentiellement idéographique se propageât de peuple en peuple, en dépit des différences d'idées et de langages. Tant que les écritures n'avaient pas répudié tout vestige d'idéographisme, elles devaient forcément rester confinées chez le peuple qui les avait vues naître ou dans un étroit rayon à l'entour. L'invention de l'alphabet proprement dit pouvait seule permettre à l'art d'écrire de rayonner sur toute la surface du monde et devenir le patrimoine commun des peuples des races les plus diverses.

Encore devons-nous laisser de côté un dernier phénomène qui vient encore ajouter à la complication dans les cas où une de ces écritures mêlées de phonétisme et d'idéographisme passe d'un peuple à un autre; c'est celui de l'*allophonie*. Il consiste dans l'adoption de mots de la langue du peuple instituteur, écrits phonétiquement, que le peuple disciple emploie dans les textes écrits, mais non plus pour leur lecture phonétique originaire, et qu'il lit par le mot de sa propre langue correspondant comme sens et absolument différent comme son, transformant ainsi ces mots d'abord phonétiques en groupes idéographiques complexes. Les textes assyriens nous offrent ainsi beaucoup de mots qui, à l'origine et pour les Accadiens, étaient phonétiques, mais qui, pour les Chaldéo-Assyriens, étaient désormais des idéogrammes complexes, lus et prononcés par les mots de la langue assyrienne sémitique répondant à leur signification, sans qu'on tînt plus de compte de l'ancienne lecture accadienne qu'on retrouve en prenant les éléments qui les composent pour des phonétiques simples (1). « Ces groupes, dit très-bien M. Ménant, étaient devenus à leur tour de véritables images qui ne parlaient plus qu'à l'œil dans les textes assyriens, et les scribes de Ninive et de Babylone en reproduisaient les formes

(1) Voy. Ménant, *Inscriptions de Hammourabi*, p. 30.

graphiques, sans se préoccuper de leur articulation originelle ni de leurs flexions, pour s'en servir comme de véritables idéogrammes. »

Nous croyons cependant, tout en reconnaissant le phénomène des allophones dans le cunéiforme assyrien et en le tenant comme y ayant eu des applications très-multipliées, que M. Ménant, et sous son influence M. Oppert, ont attribué à ce phénomène un trop grand développement quand ils en sont venus à considérer comme des *allophones*, qui devaient être lus par les mots sémitiques correspondants, tous les mots non sémitiques qu'offrent les textes de Ninive et de Babylone. Le vocabulaire d'aucune langue ne reste absolument pur de toute introduction d'éléments étrangers. A notre avis, il serait contraire à toutes les vraisemblances que l'assyrien n'eût pas adopté beaucoup de mots non sémitiques, empruntés à cet idiome accadien duquel on avait pris l'écriture et qui restait d'ailleurs toujours vivant à Babylone, au moins dans les écoles sacerdotales, à l'état de langue savante et sacrée. Et, en effet, nous croyons pour notre part qu'une bonne critique doit admettre, comme le faisait M. Oppert en 1859 (1), ce fait que les Assyriens avaient reçu *dans leur langue*, et non pas seulement *dans leur système graphique*, un grand nombre de mots de l'idiome touranien des inventeurs du système cunéiforme. Ils disaient en même temps :

Pour « bon », *ṭabu*, terme sémitique, et *χiga*, terme accadien,
« puissant », *dannu*, » et *danga*, »
« grand », *rabu*, » et *gal*, »
« mauvais », *bašu*, » et *šari*, »
« chameau », *gamlu*, » et *abba*, »
etc., etc.

En revanche, l'allophonie n'est pas contestable quand nous voyons joindre au mot accadien originairement phonétique, et devenu un idéogramme complexe, le complément phonétique de la dernière syllabe du mot assyrien correspondant comme sens. Ainsi, pour nous contenter d'un seul exemple, le mot qui désignait les canaux

(1) *Expédition en Mésopotamie*, t. II, p. 95 et suiv.

d'irrigation, si multipliés dans la Babylonie et dans la Chaldée, était en accadien *ganig* et en assyrien *χigal*. Or, nous trouvons fréquemment dans les textes assyriens le groupe de caractères qui représente phonétiquement *ganig*, , suivi des compléments phonétiques de *χigal*, c'est-à-dire des signes des syllabes *lu*, *li* et *la*, suivant le cas réclamé par la phrase. Il n'est donc pas douteux qu'on lisait alors :

Cas direct : — *χigallu*,
Génitif : — *χigalli*,
Accusatif : — *χigalla*.

Les cas d'allophonie sont encore plus multipliés dans les inscriptions alarodiennes (1), ou inscriptions indigènes de l'Arménie, que dans les inscriptions assyriennes. Dans ces textes alarodiens, ce sont des mots de la langue assyrienne sémitique pris tout d'une pièce par les habitants primitifs de l'Arménie, disciples des scribes ninivites, et employés dans leur système graphique comme des idéogrammes complexes, mais certainement lus par des mots de la langue indigène absolument divers de la prononciation qu'ils peignaient d'abord en Assyrie.

Au reste, ce phénomène ou plutôt cette méthode qui nous étonne au premier abord n'était pas exclusivement propre au cunéiforme anarien. On en trouve ailleurs d'autres exemples, produits dans des conditions analogues. Les Japonais, dans le système qu'ils appellent *yomi* ou *wa-kun*, usent de même de mots et de phrases chinoises, qu'ils lisent par les mots et les phrases correspondantes de leur idiome (2). Même, — et c'est cela qui nous empêche d'y insister plus longtemps, car nous nous trouverions ainsi sortir de notre sujet, — un tel phénomène n'est pas borné dans ses applications aux

(1) Pour l'explication et la justification de ce nom, voy. la deuxième de nos *Lettres assyriologiques* (Paris, 1871, in-4°, autographié).

(2) Hoffmann, *Japansche Spraakleer*, p. 29-35. — Donker Curtius, *Proeve eener Japansche Spraakkunst*, p. 27-32. — Léon de Rosny, *Introduction à l'étude de la langue japonaise*, p. 61-64.

écritures dans lesquelles l'idéographisme et le phonétisme entrent concurremment. On en trouve des exemples dans les langues écrites d'une manière purement alphabétique. M. Haug a récemment établi (1) le rôle considérable de la méthode de l'allophonie dans les textes pehlevis, où la plupart des mots sémitiques étaient lus par les mots iraniens correspondants.

Ajoutons qu'encore aujourd'hui la plupart des peuples de l'Europe se servent de certaines abréviations empruntées au latin, qui ont pris le caractère de véritables allophones. Telles sont celles dont usent constamment les Anglais :

l = pound (money).
d = penny.
lb = pound (weight).

Nous-mêmes, nous employons tous à chaque instant, dans des notes conçues en pur français, l'abréviation *cf.*, empruntée au latin *confer*, et qu'il faut lire « comparez ».

XVIII.

L'invention de l'alphabet proprement dit ne pouvait prendre naissance chez aucun des peuples qui avaient créé les systèmes primitifs d'écriture débutant par des figures hiéroglyphiques, avec leur idéographisme originaire, même chez celui qui était parvenu jusqu'à l'analyse de la syllabe et à l'abstraction de la consonne. Elle devait être nécessairement l'œuvre d'un autre peuple, instruit par celui-ci.

En effet, les peuples instituteurs des écritures originairement idéographiques avaient bien pu, poussés par les besoins impérieux qui naissaient du développement de leurs idées et de leurs connaissances, introduire l'élément phonétique dans leurs écritures, donner

(1) *Essay on the pahlavi language*, p. 38 et suiv.; 121 et suiv.

progressivement une plus grande importance et une plus grande extension à son emploi, enfin porter l'organisme de cet élément à un très-grand degré de perfection. Mais des obstacles invincibles s'opposaient à ce qu'ils fissent le dernier pas et le plus décisif, à ce qu'ils transformassent leur écriture en une peinture exclusive des sons, en répudiant d'une manière absolue tout élément idéographique.

Le premier obstacle venait de l'habitude, cette seconde nature, qui exerce sur l'homme une si grande et si irrésistible influence. Perfectionner par un progrès graduel les règles d'un art qui a pris naissance entre vos mains, que vous avez créé vous-même, en lui conservant les bases essentielles sur lesquelles il s'est fondé, est chose facile. Mais rompre violemment avec une tradition de longs siècles, dont vos ancêtres ont été les auteurs, dans laquelle vous avez été élevé, à laquelle vous avez fini par vous identifier, est un effort surhumain et presque impossible.

Un second obstacle non moins fort venait de la religion. Toutes les écritures primitives, par suite de leur nature symbolique elle-même et de leur génie, avaient un caractère essentiellement religieux et sacré. Elles étaient nées sous l'égide du sacerdoce, inspirées par son esprit de symbolisme. Dans la première aurore de civilisation des peuples primitifs, l'invention de l'art d'écrire avait paru quelque chose de si merveilleux, que le vulgaire n'avait pas pu la concevoir autrement que comme un présent des dieux. Aussi le système hiéroglyphique était-il appelé par les Égyptiens eux-mêmes , « écriture des divines paroles ». Sur le célèbre caillou Michaux, parmi les principaux symboles de la religion chaldéenne, nous voyons le clou, ⟼, élément fondamental du tracé adopté pour les caractères de l'écriture, placé sur un autel comme l'emblème du dieu Nisrouk ou Aouv (l'Αὸς de Damatius), l'intelligence, le verbe divin. Ainsi, à Babylone, on avait divinisé l'élément générateur des lettres. Nous verrons le même fait se reproduire dans l'Inde où le caractère d'origine phénicienne appliqué à écrire le sanscrit reçoit le nom de *dévanagâri*, « écriture divine », et où l'invention en est attribuée à Brahma; chez les peuples germa-

niques et scandinaves, où les runes, lettres de l'alphabet national, sont considérées comme essentiellement sacrées et douées d'une vertu magique, et où on les tient pour un présent d'Odin.

Bouleverser de fond en comble la constitution d'une écriture ainsi consacrée par la superstition religieuse, lui enlever absolument toute la part de symbolisme sur laquelle se fondait principalement son caractère sacro-saint, était une entreprise énorme et réellement impossible chez le peuple même où l'écriture avait reçu une sanction si haute, car c'eût été porter une atteinte directe à la religion. La révolution ne pouvait donc s'accomplir qu'à la suite d'un changement radical dans l'ordre religieux, comme il arriva par suite des prédications du christianisme, dont les apôtres déracinèrent chez beaucoup de peuples (en Égypte, par exemple) les anciens systèmes d'écriture, à l'essence desquels s'attachaient des idées de paganisme et de superstition ; ou bien par les mains d'un peuple nouveau, pour lequel le système graphique reçu du peuple plus anciennement civilisé ne pouvait avoir le même caractère sacré, qui, par conséquent, devait être porté à lui faire subir le changement décisif au moyen duquel il s'appliquerait mieux à son idiome, en devenant d'un usage plus commode.

Ainsi ce ne sont pas les Chinois eux-mêmes qui ont amené leur écriture au pur phonétisme, et qui, rejetant tout vestige d'idéographisme, ont tiré de ses éléments un syllabaire restreint et invariable, avec un seul signe pour chaque valeur. Ce sont les Japonais qui ont emprunté aux types *kiài* et *thsào* de l'écriture mixte du Céleste-Empire leurs syllabaires *kata-kana* et *fira-kana*, en abrégeant le tracé de certains signes pour les rendre plus faciles à écrire, et en modifiant légèrement celui de certains autres pour éviter les confusions qui auraient pu résulter de formes analogues.

Les Assyriens, non plus, ne dégagèrent pas l'élément syllabique de l'écriture cunéiforme ; dans leur usage national il demeura toujours amalgamé à l'élément idéographique. Mais quand les habitants indigènes de la Susiane adoptèrent cette écriture à leur exemple et d'après leurs enseignements, ils leur empruntèrent exclusivement le syllabaire, avec ses valeurs simples et complexes, laissant absolument de côté tout vestige d'idéographisme. Quant à la population la

plus ancienne de la Médie, de race touranienne, lorsque la même transmission eut lieu des Assyriens à elle, elle ne garda qu'un nombre imperceptible d'idéogrammes et rendit l'écriture presque exclusivement phonétique. Telle est, en effet, la nature du deuxième système graphique des inscriptions trilingues des Achéménides.

De même, les Égyptiens, après être parvenus jusqu'à la conception de l'*alphabétisme*, ne franchirent point le dernier pas et ne surent pas en tirer l'invention de l'*alphabet* proprement dit. Ils laissèrent à un autre peuple la gloire de cette grande révolution, si féconde en résultats et si heureuse pour les progrès de l'esprit humain.

XIX.

Mais tous les peuples n'étaient pas à même de consommer l'invention de l'alphabet. Si, comme nous venons de le faire voir, des obstacles invincibles provenant à la fois des habitudes et de la religion s'opposaient à ce que les Égyptiens tirassent eux-mêmes cette conséquence de la découverte qui leur avait fait transformer les signes d'abord syllabiques en de véritables lettres, il fallait pour accomplir le dernier progrès un peuple placé dans des conditions particulières et doué d'un génie spécial.

Avant tout, il fallait un peuple qui, par sa situation géographique, touchât à l'Égypte et eût été soumis à une profonde influence de la civilisation florissante sur les bords du Nil. C'est en effet seulement dans ces conditions qu'il pouvait prendre pour point de départ la découverte des Égyptiens, base indispensable du progrès dernier qui devait consister à bannir de l'écriture tout élément idéographique, à assigner un seul signe à la représentation de chaque articulation, enfin de cette manière à constituer pour la première fois un alphabet proprement dit.

Mais cette condition matérielle n'était pas suffisante. Il en fallait d'autres dans les instincts et le génie de la nation.

Le peuple appelé à donner ainsi à l'écriture humaine sa forme définitive devait être un peuple commerçant par essence, un peuple

chez lequel le négoce fût la grande affaire de la vie, un peuple qui eût à tenir beaucoup de comptes courants et de livres en partie double. C'est en effet dans les transactions commerciales que la nature même des choses devait nécessairement faire le plus et le plus tôt sentir les inconvénients, signalés par nous tout à l'heure, du mélange de l'idéographisme, ainsi que de la facilité de multiplier les homophones pour la même articulation, et conduire à chercher un perfectionnement de l'écriture dans sa simplification, en la réduisant à une pure peinture des sons au moyen de signes invariables, un pour chaque articulation.

Ce n'est pas tout encore. Une dernière condition était nécessaire. L'invention ne pouvait être consommée que par un peuple qui, s'il avait été soumis à une très-forte influence égyptienne, professât pourtant une autre religion que celle des bords du Nil, un peuple même qui fût très-peu religieux, et au fond presque athée; — ce qui, du reste, nul ne l'ignore, dans l'esprit du paganisme, pouvait très-bien se concilier avec un panthéon fort peuplé. Autrement, en effet, il n'aurait pas été capable de briser les entraves religieuses qui s'opposaient au rejet absolu de l'antique symbolisme et à la révolution dont le résultat forcé devait faire de l'écriture une chose profane, purement civile et indifférente, au lieu d'une chose sacrée qu'elle avait été jusqu'alors.

En un mot, si l'invention définitive de l'alphabet ne pouvait avoir pour auteur qu'un peuple voisin de l'Égypte, soumis à son influence et ayant reçu communication de sa grande découverte philosophique de la décomposition de la syllabe, il fallait encore que le génie de ce peuple fût essentiellement *positiviste.*

Tel est le génie des Japonais, en même temps que leurs conditions de situation géographique et de soumission à l'influence par rapport à la Chine sont exactement celles où nous venons de dire qu'avait dû se trouver par rapport à l'Égypte le peuple à qui fut due enfin l'invention de l'alphabet. Aussi sont-ce les Japonais qui ont réduit l'écriture symbolico-phonétique des Chinois à un pur syllabaire de 47 caractères.

Dans le monde ancien, il n'y a jamais eu qu'un seul peuple qui ait rempli à la fois toutes les conditions que nous venons d'énumérer,

voisinage de l'Égypte, action de l'influence égyptienne sur lui dès une époque très-reculée, activité commerciale supérieure à celle de tout autre peuple de l'antiquité, enfin religion autre que celle de l'Égypte et très-faible développement du sentiment religieux, inhérent cependant à la nature même de tous les hommes : ce furent les Phéniciens.

Ainsi les Phéniciens seuls, par la réunion de toutes ces circonstances, étaient capables de tirer un dernier progrès de la découverte des Égyptiens, et de pousser la conception de l'alphabétisme à ses dernières conséquences pratiques, en inventant l'alphabet proprement dit. Ce fut en effet ce qui arriva, et la gloire du dernier et du plus fécond progrès de l'art d'écrire appartient en propre aux fils de Chanaan.

XX.

Le témoignage de l'antiquité est unanime pour leur attribuer cette gloire.

Qui ne connaît les vers tant de fois cités de Lucain, épigraphe toute trouvée pour ceux qui traitent la question dont nous avons fait, quant à présent, le sujet de nos études ?

> Phoenices primi, famae si creditur, ausi
> Mansuram rudibus vocem signare figuris.
> Nondum flumineas Memphis contexere biblos
> Noverat ; et saxis tantum, volucresque feraeque,
> Sculptaque servabant magicas animalia linguas (1).

Pline dit également : *Ipsa gens Phoenicum in magna gloria litterarum inventionis* (2). Clément d'Alexandrie : Φοίνικας καὶ Σύρους γράμματα ἐπινοῆσαι πρώτους (3). Pomponius Méla se sert des termes suivants : *Phoenicen illustravere Phoenices, sollers hominum genus, et ad belli pacisque munia eximium ; litteras et litterarum opera, aliasque etiam artes, maria navibus adire, classe confligere, imperitare gentibus,*

(1) Lucan., *Pharsal.*, III, v. 220-224.
(2) *Hist. nat.*, V, 12, 13.
(3) *Stromat.*, I, 16, 75.

regnum proeliumque commenti (1). Enfin, pour nous borner aux témoignages considérables et laisser de côté ceux d'une valeur secondaire, on se souvient des expressions de Diodore de Sicile (2) : Σύροι εὑρεταὶ τῶν γραμμάτων εἰσί.

Ici les témoignages littéraires sont pleinement confirmés par les découvertes de la science moderne. Nous ne connaissons aucun alphabet proprement dit antérieur à celui des Phéniciens, et tous ceux dont il existe des monuments, ou qui se sont conservés en usage jusqu'à nos jours, procèdent plus ou moins directement du premier alphabet, combiné par les fils de Chanaan et répandu par eux sur la surface du monde entier.

XXI.

Mais si les Phéniciens, comme nous sommes amenés à le reconnaître par tout ce qui précède, bien que n'ayant pas inventé le principe des lettres alphabétiques, furent les premiers à l'appliquer dans ses dernières conséquences, en rendant l'écriture exclusivement phonétique, et composèrent le premier alphabet proprement dit, où en puisèrent-ils les éléments?

Beaucoup d'opinions divergentes ont été émises sur ce point, et lorsque l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres proposa pour la première fois au concours le sujet que nous avons essayé de traiter dans cet Essai, elle joignait à la question de la diffusion de l'alphabet phénicien dans le monde antique celle de son origine. Mais depuis, cette partie du programme a été retranchée, pour restreindre quelque peu l'immense étendue du sujet offert aux efforts des concurrents. La question d'origine avait d'ailleurs, dans l'intervalle, été résolue dans un mémoire capital de M. de Rougé, d'une manière que, pour notre part, nous regardons comme définitive.

Bien que cette question ne fasse plus partie du programme du

(1) *De sit. orb.*, I, 12.
(2) V, 74.

concours pour lequel nous osons entrer dans la lice, il nous semble nécessaire d'en dire quelques mots dans la présente introduction, en prenant pour guide le savant académicien dont nous venons de rappeler le travail.

Trois systèmes principaux ont été produits à ce sujet.

Le premier, auquel se rangeait encore Gesenius, tendait à considérer les lettres phéniciennes comme sans rapport avec les autres systèmes graphiques des âges primitifs et découlant d'un hiéroglyphisme, dont les figures originaires seraient expliquées par les appellations de la nomenclature conservée à la fois chez les Grecs et chez les Hébreux.

Ce système, fort spécieux tant que l'immortelle découverte de Champollion n'avait pas révélé l'existence de l'élément alphabétique dans les hiéroglyphes égyptiens, a été depuis lors généralement abandonné des savants, dont la tendance a été plutôt de chercher en Égypte l'origine des caractères phéniciens. Et en effet, si la tradition antique est unanime à présenter les Chananéens comme les auteurs du premier alphabet, une masse imposante de témoignages indique leurs lettres comme puisées à la source du système graphique des Égyptiens. Un célèbre passage de Sanchoniathon (1) nomme Taauth, c'est-à-dire Thoth-Hermès, représentant de la science égyptienne, comme le premier instituteur des Phéniciens dans l'art de peindre les articulations de la voix humaine. Platon (2), Diodore (3), Plutarque (4), Aulu-Gelle, prouvent la perpétuité de cette tradition. Tacite enfin, qui nous a conservé le nom de Ramsès comme étant celui du pharaon conquérant dont les prêtres expliquaient les victoires représentées sur les murailles des édifices de Thèbes, Tacite se montre également bien informé sur l'origine des signes de l'alphabet chananéen, lorsqu'il dit que les lettres ont été originairement apportées d'Égypte en Phénicie : *Primi per figuras animalium Aegyptii sensus mentis effingebant (ea antiquissima monumenta memoriae humanae impressa saxis cernuntur) et litterarum semet inventores*

(1) *Ap.* Euseb., *Praepar. evangel.*, I, 10, p. 22, ed. Orelli.
(2) *Phaedr.*, 59.
(3) I, 69.
(4) *Quaest. conviv.*, IX, 3.

perhibent. Inde Phoenicas, quia mari praepollebant, intulisse Graeciae, gloriamque adeptos, tanquam repererint, quae acceperant (1).

En présence de ces témoignages et de la certitude désormais possédée de l'existence du principe fondamental de l'alphabétisme chez les Égyptiens nombre de siècles avant la formation du premier alphabet chez les Phéniciens, l'origine égyptienne des signes adoptés par les fils de Chanaan pour peindre les diverses articulations de la parole ne paraît guère pouvoir être mise en doute. Mais, ici encore, il faut choisir entre deux systèmes principaux sur la manière dont les Phéniciens empruntèrent à l'Égypte les éléments de leur alphabet.

L'un de ces systèmes est celui de mon père, produit dès 1838 par son auteur, mais qui n'a pas eu d'autre publicité que celle de son cours dans la chaire d'histoire ancienne de la Sorbonne. Il considère comme empruntées à l'Égypte les figures et non les valeurs des lettres phéniciennes. Les Phéniciens, d'après ce système, auraient choisi dans la masse des hiéroglyphes un certain nombre de figures, auxquelles ils auraient donné de nouvelles puissances phonétiques, en suivant, comme les Égyptiens, pour l'établissement de ces valeurs, la méthode acrologique, mais en l'appliquant à leur propre langue et en faisant de chacune des figures ainsi choisies le signe de l'articulation initiale du mot qui y correspondait dans l'idiome chananéen. Ainsi l'on aurait emprunté aux monuments égyptiens le dessin d'une *tête de bœuf*, et sans s'inquiéter de ce que cette figure pouvait signifier dans les hiéroglyphes, on en aurait fait le 𐤀 du système phénicien, parce que le mot « bœuf » אלף, commençait par cette articulation. Le 𐤁 serait une abréviation formée par synecdoche du *plan de maison*, □, auquel la valeur de ב, tout autre que celle qu'il avait chez les Égyptiens, aurait été attribuée à cause du mot בית, « maison »; le ○ serait le signe hiéroglyphique de la *prunelle de l'œil*, affecté à un rôle tout nouveau en vertu de la méthode acrologique et par suite de la forme du mot qui signifiait « œil » en phénicien, עין. Le système de mon père peut donc se résumer en deux mots de la manière suivante :

(1) *Annal.*, XI, 14.

1° Emprunt à l'Égypte du principe de l'alphabétisme et de la méthode acrologique pour le choix des caractères destinés à représenter les différentes articulations ;

2° Emprunt également fait à la même source du système d'après lequel sont tracées les figures affectées au rôle de lettres ;

3° Mais en même temps valeurs nouvelles pour ces figures, lesquelles valeurs sont puisées dans la langue phénicienne d'après la même méthode et le même principe qui avait fait puiser par les Égyptiens dans leur propre langue les valeurs des images qu'ils employaient alphabétiquement.

Le mémoire de M. de Rougé n'a pas non plus encore vu le jour, mais nous en connaissons la substance par l'analyse qui en a été donnée dans les *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (1). Le système fondamental en consiste à laisser entièrement de côté la nomenclature hébraïque et grecque, et à considérer chaque lettre phénicienne comme devant provenir d'un signe égyptien exprimant, sinon d'une manière exactement précise la même articulation, du moins la plus analogue.

A priori, ce système est celui qui semble offrir le plus de chances d'exactitude et reposer sur le meilleur principe. En effet, si toutes les vraisemblances indiquent que les Phéniciens ont dû former leur alphabet sous l'influence et à l'imitation du principe de l'alphabétisme inauguré par les Égyptiens, il n'est guère probable que ce peuple aurait emprunté à l'Égypte le dessin de ses lettres sans y puiser en même temps les valeurs qu'ils leur assignaient. Lorsque les Japonais ont tiré de l'écriture chinoise les éléments de leurs syllabaires, ils ont pris au système graphique de l'empire du Milieu les valeurs en même temps que les figures. Or, il ne serait pas naturel de supposer que les Phéniciens aient agi par rapport à l'écriture égyptienne autrement que les Japonais par rapport à l'écriture chinoise, lorsque le but qu'ils poursuivaient et les résultats qu'ils atteignirent étaient exactement les mêmes, la suppression de tout élément idéographique dans l'écriture, et sa réduction à un pur phonétisme employant un petit nombre de signes invariables, sans homophones.

(1) T. III (1859), p. 115-124.

M. de Rougé pose avec une grande rigueur les règles critiques qui, pour l'application et la justification de son système, doivent guider dans les comparaisons entre les signes égyptiens et les lettres phéniciennes de manière à établir l'origine de ces dernières. Ces règles reposent précisément sur les principes qui servent de base fondamentale à toutes les recherches du présent mémoire, principes dont nous nous sommes efforcé de ne jamais nous départir en tentant de reconstituer la filiation des diverses écritures alphabétiques sorties plus ou moins directement de la source phénicienne.

Il faut, dit l'éminent égyptologue, pour arriver à un résultat conforme à toutes les exigences de la saine critique :

1° Choisir comme premier élément de comparaison le type phénicien le plus archaïque ;

2° Rechercher la forme des caractères égyptiens cursifs à une époque aussi reculée que l'origine de l'alphabet phénicien ;

3° Ne comparer les lettres chananéennes qu'à des signes qui, dans les textes égyptiens, jouent presque constamment le rôle de phonétiques ordinaires et indépendants de toute signification idéographique, et qui, en même temps, y aient des valeurs purement alphabétiques ;

4° Établir la comparaison signe à signe et en se conformant à la correspondance des articulations dans les deux langues ;

5° Faire ressortir les ressemblances des lettres ainsi rapprochées et chercher à expliquer d'une manière satisfaisante les différences, en étudiant les circonstances qui ont pu déterminer leurs modifications respectives.

La courte dissertation que nous placerons comme complément à la suite de cette introduction sera consacrée à la recherche du type le plus archaïque de l'alphabet phénicien, et nous espérons, à l'aide des documents nouveaux, acquis à la science dans les dernières années, parvenir à serrer la solution définitive de ce côté de la question de plus près encore que n'avait pu le faire M. de Rougé. Mais, bien loin d'infirmer les rapprochements du savant académicien, le pas en avant que nous espérons faire sur ce sujet n'aura pour résultat que de les rendre plus frappants et plus décisifs.

La seconde règle établie par M. de Rougé est d'une extrême im-

portance. Il suffit de regarder les caractères de l'alphabet phénicien pour acquérir la certitude que, s'ils ont été empruntés à l'Égypte, ils ne peuvent procéder directement des hiéroglyphes, mais seulement de la tachygraphie appelée *hiératique*. Mais il y a au moins deux types fondamentaux et bien distincts de cette tachygraphie. L'un nous est constamment offert par les papyrus du temps de la XVIIIe et de la XIXe dynastie, et prit bien évidemment son origine dans la grande renaissance de toutes les institutions égyptiennes qui suivit l'expulsion des Pasteurs. L'autre était en usage avant l'invasion de ces conquérants étrangers et l'interruption qu'elle produit dans l'histoire d'Égypte, coupée par cet événement en deux parties que l'on a appelées l'*ancien* et le *nouvel empire*. Le type le plus antique et le plus parfait en est le célèbre manuscrit de la Bibliothèque nationale connu sous le nom de *papyrus Prisse*, le plus ancien livre du monde de l'aveu de tous les savants, dans lequel se lisent les noms de plusieurs rois des dynasties primitives. A côté il faut placer les deux papyrus de Berlin, remontant à la XIIe dynastie, dont M. Lepsius a inséré les *fac-simile* dans son grand ouvrage des Monuments de l'Égypte et de l'Éthiopie.

L'invention de l'alphabet phénicien, bien qu'on ne puisse en préciser la date, est évidemment, d'après tous les indices, un fait trop ancien pour que l'on doive mettre en parallèle avec les lettres de cet alphabet, et considérer comme ayant pu leur servir de types, les caractères de l'hiératique égyptien postérieur à la XVIIIe dynastie; d'après toutes les vraisemblances historiques, c'est seulement l'hiératique de l'*ancien empire* qui a pu être la source de l'écriture des fils de Chanaan. Or, c'est précisément en prenant ce type le plus ancien de l'hiératique que l'on trouve à faire les rapprochements les plus séduisants entre les formes des signes exprimant les articulations correspondantes chez les Égyptiens et chez les Phéniciens. Dans le type des papyrus de la XVIIIe et de la XIXe dynastie, plusieurs des ressemblances les plus frappantes se sont évanouies déjà, évidemment par suite de la marche divergente que les deux peuples suivirent dans les modifications successives du tracé de leurs écritures.

Nous venons de parler de la comparaison des signes exprimant les

articulations correspondantes chez les Égyptiens et chez les Phéniciens. La nécessité rigoureuse de se restreindre absolument à ces comparaisons constitue la quatrième règle posée par M. de Rougé. Cependant il est manifeste que deux langues aussi différentes que le phénicien et l'égyptien ne possédaient pas exactement le même nombre et les mêmes nuances d'articulations. En admettant donc que les Phéniciens composèrent leur alphabet avec des lettres égyptiennes dont ils conservaient la valeur aussi exactement que possible, ils durent se trouver en face de difficultés tout à fait analogues à celles que rencontrèrent les peuples de la Grèce, de l'Espagne ou de la race germano-scandinave, dans l'application qu'ils firent des signes phéniciens à l'écriture de systèmes de langues si profondément différents des idiomes sémitiques.

Mais les rapports politiques et commerciaux entre l'Égypte et les populations de race sémitique qui touchaient immédiatement à sa frontière étaient si fréquents et si étroits, que les hiérogrammates avaient presque à chaque instant l'occasion de tracer avec les lettres égyptiennes, dans les pièces qu'ils rédigeaient, des mots ou des noms propres empruntés aux idiomes sémitiques. De ces occasions et du besoin qu'elles faisaient naître était résulté, par une conséquence naturelle et presque inévitable, l'établissement de règles fixes d'assimilation entre les articulations de l'organe sémitique et celles de l'organe égyptien. Il y en avait un certain nombre de communes et d'exactement semblables entre les deux ordres d'idiomes; pour celles-ci point n'avait été de difficulté. Les hiérogrammates les rendaient par les phonétiques ordinaires dont la prononciation était exactement semblable. Quant aux articulations qui ne se correspondaient pas d'une manière précise d'un côté et de l'autre, une convention générale et rigoureusement observée faisait transcrire chaque articulation de l'organe sémitique absente de l'organe égyptien, par les figures affectées à la représentation d'une certaine articulation de la langue de l'Égypte, que l'on avait considérée comme le plus analogue. Ainsi le ז et le צ des Sémites se rendaient par les signes qui dans l'usage habituel des Égyptiens peignaient l'articulation figurée en copte par ϫ, articulation dont le son exact paraît avoir été intermédiaire entre *dj* et *sj*. א était assimilé au son vocal

vague flottant entre *a* et *o*, que représentaient l'*aigle*, , ou le *roseau*, ; ע au son de même nature, mais plus long, que l'on indiquait par le *bras*, . L'égyptien n'admettait pas la distinction du ט et du ת, fondamentale chez les Sémites; il n'avait qu'un seul *t*. Mais parmi les différents signes affectés à la représentation de cette valeur phonétique, les hiérogrammates, afin que l'on ne pût se méprendre dans leurs transcriptions sur le point de savoir si c'était d'un ט ou d'un ת qu'il s'agissait, en choisirent deux, parfaitement homophones et s'échangeant perpétuellement dans l'orthographe des mots égyptiens, pour faire de l'un, , le correspondant constant et invariable du ט dans les transcriptions de noms et de mots sémitiques, et de l'autre, , le correspondant du ת.

Hincks a le premier tenté de dresser, d'après les monuments relatifs aux conquêtes des Pharaons en Asie, un tableau de la concordance d'articulations ainsi établie entre l'égyptien et les langues sémitiques. Le travail du savant irlandais, qui remonte à 1847, a été complété et rectifié de la manière la plus heureuse par M. Brugsch dans sa Géographie des monuments hiéroglyphiques. Sans doute, on ne saurait suivre l'égyptologue de Berlin sur le terrain où il se place, en prétendant trouver dans les transcriptions égyptiennes de mots sémitiques la prononciation précise des hiéroglyphes phonétiques au temps de la XVIII[e] dynastie, en soutenant que les correspondances ainsi établies par les hiérogrammates révèlent une identité absolue de valeurs et non, en certain cas, une simple approximation. Mais ceci ne touche en rien à l'exactitude avec laquelle il a su établir ces correspondances, et son travail n'en demeure pas moins la base indispensable de toute comparaison entre les lettres phéniciennes et les signes hiératiques de l'âge de l'*ancien empire*, pour en rechercher l'origine. En effet, du moment qu'il a existé chez les Égyptiens des règles fixes pour la transcription des articulations sémitiques avec les phonétiques de leur écriture, on ne saurait en bonne critique chercher la source et l'origine de la lettre dont les Phéniciens ont fait le signe représentatif de chacune de ces articulations, que parmi les caractères que les hiérogrammates de l'Égypte ont spécialement affectés à la peindre.

L'application rigoureuse des règles que nous venons d'exposer a conduit M. de Rougé à dresser un tableau comparatif des lettres phéniciennes avec les formes que revêtent dans le papyrus Prisse les signes hiératiques d'un emploi phonétique indifférent qui ont servi d'ordinaire sous la plume des scribes égyptiens à en transcrire les articulations. Ce tableau nous paraît être décisif, et ne plus laisser place au doute sur la manière dont les fils de Chanaan allèrent chercher dans l'écriture tachygraphique des Égyptiens, leurs instituteurs, des éléments avec lesquels ils combinèrent leur alphabet. Nous le reproduirons donc dans notre planche I, mais en y apportant une modification importante, en substituant dans la colonne du phénicien aux formes empruntées par M. de Rougé à l'inscription du sarcophage d'Eschmounazar, monument de date comparativement récente, celles que dans le complément à cette introduction nous croyons pouvoir établir comme positivement archaïques. Le résultat de cette modification sera de rendre les rapprochements encore plus étroits et plus convaincants.

Quinze lettres phéniciennes sur vingt-deux sont assez peu altérées pour que leur origine égyptienne se reconnaisse du premier coup d'œil comme certaine. Les autres, quoique plus éloignées du type hiératique, peuvent encore y être ramenées sans blesser les lois de la vraisemblance, d'autant plus que l'on reconnaît facilement que leurs altérations se sont produites en vertu de lois constantes.

Ainsi les formes arrondies sont devenues généralement anguleuses, ce qui doit tenir avant tout à une différence dans le procédé matériel de l'écriture, car les différences de ce genre, on en trouvera de nombreux exemples dans le cours de notre Mémoire, ont eu toujours une grande part aux changements de forme des lettres transmises d'un peuple à un autre. L'hiératique égyptien se traçait à l'encre, avec le calame ou le pinceau, sur les feuilles de papyrus aplanies et préparées. Ni monuments ni témoignages anciens ne nous révèlent d'une manière positive comment les Phéniciens traçaient leur écriture dans les usages ordinaires et non monumentaux; mais aux formes anguleuses de leurs lettres il semble qu'ils devaient, du moins au début, écrire comme le font encore certains peuples

de l'Inde, avec une pointe sur des plachettes de bois minces ou des écorces d'arbres (1).

Quelques signes égyptiens hiératiques ont été abrégés dans le phénicien, exactement comme certains des signes chinois adoptés par les Japonais l'ont été dans les syllabaires *kata-kana* et *fira-kana*.

L'écriture a été soumise par les fils de Chanaan à une régularisation générale; certaines lettres se sont redressées et resserrées dans le sens horizontal.

En appliquant ces observations, qui constituent autant de principes constants de la déformation, il n'est pas une seule des lettres phéniciennes, même de celles qui dans notre tableau ont pu paraître le plus altérées, qui ne se ramène facilement et sûrement à son prototype hiératique.

XXII.

Nous regardons par conséquent la question de l'origine des lettres phéniciennes comme définitivement résolue par M. de Rougé.

Les Chananéens n'empruntèrent pas seulement à l'Égypte le principe de l'alphabétisme, mais encore les figures et les valeurs de leurs lettres. Leur invention constitua le dernier progrès du développement du système graphique né sur les bords du Nil, en tirant de ce système les éléments d'un véritable alphabet et en bannissant de l'écriture tout ce qui était de non-phonétisme.

Mais dès lors, en admettant cette manière de voir, qui nous semble incontestable, la nomenclature des lettres phéniciennes, telle qu'elle nous a été conservée par les Hébreux et les Grecs, bien que remontant à une date fort ancienne, puisqu'elle est antérieure à la communication de l'art d'écrire aux premiers habitants des contrées helléniques, ne saurait être considérée comme contemporaine de

(1) M. de Vogüé a pourtant publié dans les derniers temps un fragment de papyrus qui est positivement phénicien; c'est le premier connu. *Syrie centrale; Inscriptions sémitiques*, p. 131.

l'origine même de l'alphabet des fils de Chanaan et comme en rapport exact avec les figures hiéroglyphiques d'où découlaient en réalité les caractères de cet alphabet. Ainsi l'hiératique , d'où provient , est la tachygraphie de la figure de l'*aigle*, , et son nom, אלף, en grec Ἄλφα, signifie « bœuf ». sort de , tachygraphie de l'image d'une sorte de *grue*, , et le nom qui lui est assigné, בת, en grec Βῆτα, veut dire « maison ». provient du cursif de la *main*, , , et on l'appelle דלת, en grec Δέλτα « porte », et ainsi de tous les autres signes. Pas une seule fois la nomenclature retenue par les Grecs et les Hébreux ne se trouve coïncider avec la véritable origine hiéroglyphique des signes.

Il faut donc considérer cette nomenclature comme une invention postérieure, combinée lorsque la tradition de la véritable origine des lettres s'était oblitérée déjà par l'effet du temps, — ce qui, par parenthèse, amène à reporter bien haut le point de départ de l'existence de l'alphabet phénicien, puisqu'un effet qui demande nécessairement, comme celui-ci, un laps assez considérable de temps, s'était déjà produit avant la diffusion de l'alphabet en Grèce, attribuée par la légende à Cadmus. On pourrait conjecturer avec assez de vraisemblance que l'établissement de la nomenclature dont nous parlons fut contemporain de la fixation de l'ordonnance de la série des lettres, qui elle aussi ne paraît pas remonter à l'origine et à la première invention.

Dans tous les cas, le principe acrologique pour la figuration des valeurs phonétiques de l'écriture était si bien entré dans les habitudes et les idées des peuples anciens, que cette nomenclature fut fondée sur une application du principe, exactement inverse de celle qui avait eu lieu chez les Égyptiens. Ceux-ci avaient donné à un certain nombre d'images d'animaux ou d'objets matériels la puissance de représenter l'articulation initiale des noms des objets de ces images dans leur idiome. Ayant perdu la tradition des figures d'où provenaient en réalité leurs lettres, les Phéniciens cherchèrent dans ces lettres une sorte d'hiéroglyphisme grossier et leur donnèrent les noms des objets matériels désignés dans leur propre

langue par des mots ayant pour initiale l'articulation peinte par chacune d'entre elles, qui leur semblèrent le mieux rappelés par leur tracé. 𐤀 parut ressembler tant bien que mal à une *tête de bœuf;* on nomma ce signe אלף. Un certain rapport que l'on crut pouvoir établir entre la figure 𐤃 et un *battant de porte* fut cause qu'on l'appela דלת, « porte ». La comparaison établie entre 𐤅 et un *clou* ou un *pieu* donna naissance au nom וו, « clou »; entre 𐤇 ou 𐤇 et une *barrière*, à חית, « clôture »; entre 𐤉 et une *main* avec les doigts ouverts, à יוד, « main »; entre 𐤈 et un *serpent* enroulé sur lui-même, se mordant la queue, à טית, « serpent »; entre 𐤎 ou 𐤎 et un objet monté sur un *support*, à סמך, « support »; entre 𐤏 et un *œil*, עין, « œil »; entre 𐤑 ou 𐤑 et un *javelot* avec sa courroie (*amentum*), à צדי, « trait pour la chasse »; entre 𐤒 et un *nœud* de corde, à קוף, « nœud »; entre 𐤓 et une *tête* portée sur le col, à ריש, « tête »; entre 𐤔 et une rangée de *dents*, à שין, « dents ». Il est évident que toutes les appellations de la nomenclature durent emprunter leur origine à des rapprochements du même genre; mais nous ne parvenons guère à saisir les ressemblances que les Phéniciens crurent pouvoir remarquer entre certaines de leurs lettres et les objets dont ils leur donnèrent les noms. Ainsi, nous ne nous rendons pas bien compte de l'analogie trouvée entre 𐤊 ou 𐤊 et la *paume de la main*, כף, 𐤌 et les *eaux*, מים, 𐤍 et un *poisson*, נון, 𐤐 et un *visage*, פא. Mais il est certain que les Chananéens avaient été moins difficiles que nous et avaient trouvé ces analogies qui nous échappent, puisqu'ils donnaient aux signes des noms qui les rappelaient.

Telle est la manière dont nous pensons que doit être expliquée la formation de la nomenclature des lettres phéniciennes, sans rapports avec l'origine réelle de ces lettres. Pour ceux qui auraient quelque peine à l'admettre, nous les renverrons au VIIe livre du présent Essai, où ils verront le même fait se reproduire exactement pour les runes des peuples germaniques et scandinaves. Nous

croyons pouvoir établir l'origine directement phénicienne des runes, probablement influencées aussi à une certaine époque par l'exemple et le contact de l'alphabet grec ; mais si les figures et les valeurs des lettres chananéennes furent ainsi transmises aux nations qui s'établirent depuis dans le nord de l'Europe, il n'en fut pas de même des appellations de ces lettres. Aussi les Germains et les Scandinaves créèrent-ils pour leurs runes une nomenclature nouvelle et à eux particulière, fondée en partie sur des ressemblances grossières remarquées entre le tracé de ces signes et l'apparence de certains objets matériels, et en partie sur les idées magiques et superstitieuses qu'ils attachaient à chaque rune.

De même, lorsque les missionnaires chrétiens, saint Patrice et ses disciples, apportèrent aux Irlandais les lettres latines et les appliquèrent à la représentation de leur idiome, les habitants d'Erin ne prirent pas la nomenclature grecque enseignée dans les écoles latines, comme on le voit par le vers célèbre de Juvénal (1) :

Hoc discunt omnes ante *alpha* et *beta* puellae,

mais créèrent des nomenclatures nouvelles, dont l'une désigne chaque lettre par l'appellation d'un personnage de l'histoire sacrée ou des légendes nationales, et l'autre leur donne des noms d'arbres ou de plantes, nomenclatures qui correspondent, comme celles des runes, à une ordonnance particulière de l'alphabet.

XXIII.

Nous considérons, on le voit par les observations qui précèdent, la nomenclature hébraïque des lettres comme remontant aux Phéniciens et représentant presque sans altération les noms que ceux-ci donnaient aux signes de leur alphabet. L'existence de la nomencla-

(1) *Satir.*, IX, v. 209.

ture grecque, qui est identique à celle-ci et a été transmise par les Chananéens aux populations de la Grèce en même temps que l'usage de l'écriture, ne peut pas laisser de doutes à ce sujet.

Mais ces appellations des lettres offrent un côté d'un grand intérêt, par les renseignements qu'elles fournissent sur l'état de civilisation de la population chananéenne au moment où elle inventa l'alphabet de vingt-deux lettres, et par suite sur l'époque probable de cette invention. Il est en effet bien évident que c'est aux objets qui frappaient le plus habituellement leurs regards et dont ils se servaient le plus constamment que les Chananéens durent essayer d'assimiler que bien que mal les figures de l'écriture hiératique égyptienne qu'ils adoptaient pour en faire les éléments constants et invariables de leur alphabet.

Une portion de la nomenclature phénicienne des lettres désigne des parties du corps humain : וֹיד, ἰῶτα, « la main » (hébreu יָד ; le nom éthiopien correspondant, *yaman*, signifie *dextra*) ; כַּף, κάππα, « la paume de la main » ; עַיִן, « l'œil » ; פֵּא, πῖ, « la face » (hébreu פֶּה) ; רֵישׁ, ῥῶ, « la tête » (hébreu רֹאשׁ) ; שִׁין, σάν, « les dents » (hébreu שֵׁן). Ces appellations ne fournissent aucune donnée sur ce que nous y cherchons dans ce moment, et par conséquent nous les laisserons de côté, comme aussi celle du קוֹף, κόππα, qui signifie « un nœud », de la racine que l'hébreu nous fournit sous la forme קוּף *circuivit*, *circumivit*, et celle du תָּו, ταῦ, qui signifie « un signe », ce qui correspond parfaitement au type phénicien le plus antique de la lettre, + ✕, une croix, c'est-à-dire le « signe » le plus simple et le plus naturel, celui dont les illettrés de tous les pays se servent en guise de signature, celui par lequel les anciennes tribus nomades marquaient leurs troupeaux (en arabe توى signifie « un signe cruciforme avec lequel on marque les bestiaux »).

Mais le reste de la nomenclature est plus significatif.

Une série de mots y révèle le peuple qui l'a inventée comme essentiellement agriculteur : אֶלֶף, ἄλφα, « le bœuf » ; גִּימֶל, γάμμα (pour

γάμλα), « le joug (1) » ; חִית, ἦτα, « la haie » syriaque ܚܘܛܐ, arabe حائط ; le nom éthiopien *h'aut* a la même signification) ; לָמֶד, λάμϐδα, « l'aiguillon » (hébreu מַלְמָד) ; le nom תָו pourrait encore être rattaché à cette catégorie, en le prenant dans le sens spécial de l'arabe ثَوى.

Ce même peuple avait déjà renoncé à la vie nomade ; il était devenu sédentaire ; au lieu de tentes il avait de véritables maisons, בֵּית, βῆτα, « la maison » (hébreu בַּיִת), soutenues sur des poteaux, סָמֶךְ, σῖγμα (par métathèse de la gutturale et du μ), « le support », avec des portes, דֶּלֶת, δέλτα, « la porte », et des fenêtres, הֵא, « la fenêtre » (arabe هو), maisons dans la construction desquelles le clou était employé, וָו, » le clou ».

Il connaissait l'usage des armes pour la guerre et pour la chasse : זַיִן, ζῆτα (état emphatique d'une forme זי qui est le nom éthiopien de la lettre *zai*), « l'arme » (syriaque ܙܝܢܐ) ; צָדֵי, « le javelot de chasse » (de la racine qui a produit en hébreu צָדָה, *insidiatus est*, et צֵיד *venatio*).

Ce peuple enfin habitait au bord des eaux מֵים (le nom grec, μῦ, comme le nom éthiopien, *mai*, est le même mot au singulier, tandis qu'il est au pluriel dans l'hébraïque), qui lui fournissaient une partie de son alimentation נוּן, νῦ (par apocope), « le poisson » (le nom éthiopien *naχaš* signifie « l'anguille ») ; cependant aucune des appellations de lettres ne se rapporte aux choses de la marine et de la navigation. Il faut enfin noter que le pays habité par le peuple qui combina l'alphabet de vingt-deux lettres paraît avoir été fécond en serpents, טֵית, θῆτα, « le serpent » (arabe طاط).

La conclusion de ceci est facile à tirer. D'après les indications précises et inestimables que nous fournit la nomenclature des lettres, les Chananéens ont définitivement formé leur alphabet avec

(1) L'explication du nom du *gimel* par le mot talmudique *gimla*, « joug, » proposée pour la première fois par Bœttcher (*Unsres Alphabets Ursprung*, Dresde, 1866), nous paraît excellente. Jusqu'à présent on interprétait ce nom par l'hébreu גָּמָל, « chameau ; » mais le tracé de la figure du caractère se prête difficilement à cette interprétation, tandis qu'il peut, sans trop de difficulté, avoir été comparé à un joug.

des éléments égyptiens et lui ont donné son existence propre après la grande migration qui les avait amenés sur les bords de la Méditerranée, lorsqu'ils avaient déjà renoncé à la vie nomade, étaient devenus sédentaires et agriculteurs, lorsque le contact avec l'Égypte leur avait enseigné déjà les arts principaux de la civilisation, mais en même temps lorsqu'ils n'étaient pas encore entrés dans la carrière de leurs grandes navigations.

Cette conclusion, qui assigne une bien haute antiquité à l'invention de l'alphabet de vingt-deux lettres, est confirmée par deux faits positifs. Le premier est l'antiquité du type d'hiératique égyptien qui a donné naissance aux figures de l'alphabet phénicien archaïque. Nous n'avons de monuments de ce type qu'antérieurs à l'invasion des Pasteurs, et il se montre complétement tombé en désuétude au moment où éclate la renaissance de la XVIII[e] dynastie. Le second, c'est qu'il ressort d'un texte positif que sous le règne de Ramsès II, c'est-à-dire dans le quinzième siècle avant notre ère, le grand peuple chananéen des Khétas, les Héthéens de la Bible, était déjà pleinement en possession de l'usage de l'écriture. Nous voulons parler du traité du prince des Khétas et Ramsès, gravé sur une des murailles du palais de Karnak (1) et si savamment interprété par M. le vicomte de Rougé (2). Il résulte en effet du récit relatif à la conclusion de ce traité que le texte en fut apporté au pharaon tout écrit et gravé sur une tablette d'argent, par les scribes du prince chananéen (3).

(1) Lepsius, *Denkmæler aus Ægypten und Æthiopien*, t. III, p. CXLVI.

(2) Dans le bel ouvrage de M. Egger sur les *Traités publics dans l'antiquité*, p. 243-252.

(3) Ce témoignage n'est pas le seul qui établisse d'une manière positive l'existence de l'usage d'une écriture nationale chez les Khétas chananéens, au temps de leurs grandes luttes contre l'Égypte de la dix-huitième dynastie. Dans les divers tableaux historiques qui, à Ibsamboul et à Karnak, représentent la bataille de Qadesch sur l'Oronte, dans laquelle Ramsès II accomplit les exploits personnels chantés dans le poëme de Pen-ta-our, un des individus qui figurent dans l'armée asiatique est appelé



« Hilepsar (הלפשר), l'écrivain des livres du vil Khéta. » C'était, a très-bien dit M. de Rougé, « sans doute quelque littérateur de la primitive Asie, qui s'apprêtait à chanter les hauts faits du prince de Khéta, si la fortune eût abandonné Ramsès. » Il faut du reste se souvenir ici qu'au temps de Josué la ville chananéenne de Debir était surnommée « la

Nous ne serions pas éloigné, d'après ces données, d'adopter l'opinion déjà proposée par M. Ewald, et à laquelle semblent se rattacher MM. Bœttcher, Longerke et Renan, opinion d'après laquelle l'alphabet de vingt-deux lettres aurait été combiné et tiré du vaste fonds de l'écriture phonétique des Égyptiens, en Égypte même, au temps de la domination des Pasteurs. Toutes les vraisemblances concordent, en effet, pour prouver que l'élément principal dans la mystérieuse population des Pasteurs ou Hycsos, qui domina pendant cinq cent onze ans sur une partie au moins de l'Égypte, devait être de race chananéenne et composé des Khétas, adorateurs du dieu Set ou Soutekh, dont les rois Pasteurs avaient établi le culte à Avaris, leur capitale.

XXIV.

En même temps que les Chananéens imposèrent de nouveaux noms aux lettres égyptiennes qu'ils adoptaient pour en former leur écriture, ils établirent une nouvelle ordonnance grammaticale de l'alphabet.

Tout prouve que l'ordonnance de l'alphabet hébraïque, tel qu'il est parvenu jusqu'à nous, est exactement celle de l'alphabet phénicien. Chez les Hébreux, d'abord, il est certain qu'elle remonte à une très-haute antiquité ; à côté de la valeur numérale des lettres qui se retrouve sur les monnaies asmonéennes, et qui est la même aussi en samaritain et en syriaque, nous pouvons encore en citer

ville des livres » קִרְיַת סֵפֶר (Jos. XV, 15), ce que les Septante rendent par « la ville des scribes » et la version chaldaïque par « la ville des archives ».

La constatation de l'existence de l'écriture parmi les populations de la Syrie antérieurement à Moïse et à l'Exode des Hébreux a une grande importance pour les questions bibliques. Un des arguments fondamentaux de l'école hypercritique allemande contre l'authenticité du Pentateuque était en effet l'impossibilité où Moïse se serait trouvé de l'écrire faute d'un alphabet s'appliquant de son temps aux idiomes sémitiques. Mais cet argument avait été déjà réfuté par M. Munk (*Palestine*, p. 140) avant qu'on connût les témoignages décisifs des monuments égyptiens.

comme preuves l'usage si curieux et si singulier de l'*Athbasch* du temps de la Captivité (1), le premier chapitre des Lamentations de Jérémie, qui est alphabétique, les Psaumes également alphabétiques, CXI, CXII, CXIX (2), et aussi le dixième chapitre des Proverbes, dans lequel, à partir du verset 10, chaque verset commence successivement par une des lettres de l'alphabet à son rang dans la série. Nous retrouvons ensuite la même ordonnance dans l'alphabet grec complété par les quelques caractères qui n'ont d'emploi que comme signes numéraux, et là certainement elle est venue des Phéniciens en même temps que fut communiquée la notion de l'écriture alphabétique. Il n'y a donc pas de doute possible sur ce point.

Enfin le Musée Britannique possède plusieurs fragments de bien précieuses tablettes de terre cuite provenant de la bibliothèque fondée par le roi Assourbanipal dans le palais de Ninive, lesquelles contenaient des listes des caractères phéniciens accompagnés d'explications en caractères cunéiformes sur la valeur mystique et magique des lettres (3). L'ordonnance de l'alphabet, d'après les fragments qui en subsistent, était la même que chez les Hébreux.

(1) Sur l'antiquité du système de l'*Athbasch*, voy. le commentaire de saint Jérôme sur Jérémie, XXV, 26; le Talmud de Babylone, tr. *Synhédrin*, fol. 22; tr. *Soucca*, fol. 57, et Midrasch Rabba sur les Nombres, XVII.

L'exemple que saint Jérôme et les Rabbins ont cru en trouver dans Jérémie, XXV, 26 et LI, 41, paraît ne devoir plus être admis : voy. notre *Essai de commentaire des fragments cosmogoniques de Bérose*, p. 169 et suiv. Mais l'exemple de Jérémie, LI, 1, לב קמי pour כשדים, est très-vraisemblable.

(2) Les chapitres II, III et IV des Lamentations et les Psaumes IX, XXV, XXXIV, XXXVII et XXXVIII sont aussi alphabétiques, mais avec quelques irrégularités. Elles sont à mettre sur le compte de l'inspiration poétique et surtout de l'impossibilité de toujours trouver le mot qui eût été nécessaire dans une série alphabétique absolument régulière. Dans le chapitre II, III et IV des Lamentations פ est avant ע. Au commencement du verset 28 du Psaume XXXVII, le mot initial commençant par ע manque, le sujet s'étant probablement perdu. Dans les Psaumes XXV et XXXIV, il n'y a pas de ו, soit qu'il ait disparu, soit que l'auteur ait eu trop de peine à faire entrer à l'endroit convenable de sa composition un des rares mots commençant par cette lettre. En même temps פ est répété une seconde fois à la fin sans raison d'être. Dans le Psaume XV, ק est remplacé par ר, mais se retrouve ailleurs dans le même hymne.

(3) Voy. Rawlinson, *Journal of the Royal Asiatic Society*, new ser., t. I, p. 245.

Le désir de tout expliquer a donné, chez les érudits modernes, naissance à un grand nombre de systèmes, fort ingénieux sans doute, mais ne reposant sur aucune base solide, qui tendaient tous à rendre compte de cette ordonnance de l'alphabet phénicien et de la manière dont les lettres s'y suivent. Tout bien considéré, aucune loi rigoureuse, aucune raison philosophique ne paraît y avoir présidé. Il est certain que les signes de l'alphabet de vingt-deux lettres ne sont rangés ni d'après les organes appelés à les émettre, ni d'après la force plus ou moins grande de la voix nécessaire à cette émission, ni d'après la signification attribuée aux figures qui les peignaient. Si une conception raisonnée a présidé à l'arrangement de cet alphabet, elle nous échappe complétement, et tout nous y paraît le produit du pur hasard.

Mais il est maintenant incontestable que l'ordonnance donnée à l'alphabet de vingt-deux lettres appartient en propre aux Phéniciens et n'a pas été, plus que les appellations des lettres, empruntée à l'Égypte.

Sur les parois de quelques temples des bords du Nil on lit certaines inscriptions hiéroglyphiques contenant des litanies divines classées alphabétiquement comme les versets des Psaumes rappelés tout à l'heure et ceux des Lamentations de Jérémie. M. Mariette a publié une étude rapide, mais d'une haute importance, sur ces inscriptions (1). Elles lui ont permis d'établir avec certitude tout le début de l'ordonnance grammaticale des lettres de l'alphabet chez les Égyptiens, jusqu'alors absolument ignorée.

Cette ordonnance, dans ce que M. Mariette a pu du moins en reconstituer, est la suivante :

d . t : s . ā . u . f . a . p . m . n . h . χ . ś . t' . v .

Elle comprend donc les articulations dont les phonétiques les plus indifférents et les plus habituels sont :

(1) *Revue archéologique*, nouv. série, t. XV, p. 290-296.

. (1) . (2) . . (3) . . (4) . (5)

(6) . (7) . (8) . (9) . (10) . (11) . (12),

correspondant exactement aux lettres sémitiques :

ב . ץ . ש . ח . ה . ן . ם . ף . א . ו(14) . ע . ס . ט(13) ת . ד

Pour compléter l'alphabet, il faut ajouter à la suite, mais dans un ordre que malheureusement nous ignorons encore, les articulations :

i . k . q . k' . r

dont les phonétiques les plus ordinaires sont :

(1) Variantes également habituelles et indifférentes :

(2) Variante :

(3) Variante :

(4) Variante :

(5) Variante :

(6) Variantes :

(7) Variante :

(8) Variantes :

(9) Variantes :

(10) Variante :

(11) Variante :

(12) Variante :

(13) L'écriture égyptienne n'établit pas de distinction entre les articulations ת et ט, qui y sont rendues par les mêmes signes.

(14) Le ו sémitique correspond à la fois aux deux articulations *u* et *f*.

(1) . (2) . . . (3)

et qui correspondent dans l'alphabet de vingt-deux lettres aux signes :

י . ך . ק (4) . לר (5)

Il n'est guère possible de trouver une raison philosophique et une loi rigoureuse dans cette ordonnance plus que dans celle de l'alphabet phénicien, bien qu'on y remarque quelques tendances au groupement des articulations congénères les unes avec les autres. Mais dans tous les cas, elle est absolument différente de l'ordonnance phénicienne.

Il ressort donc des curieuses recherches de M. Mariette sur les litanies alphabétiques des temples de l'Égypte, que si les Chananéens empruntèrent à l'antique civilisation des habitants des bords du Nil les figures et les valeurs des lettres de leur écriture, ils inventèrent de leur propre fonds le classement qu'ils donnèrent à ces lettres dans leur alphabet, aussi bien que les appellations qu'ils leur imposèrent.

XXV.

Nous nous sommes efforcé jusqu'à présent de reconstituer les étapes successives qui conduisirent depuis la première origine de l'art d'écrire jusqu'à l'invention définitive de l'alphabet. Nous avons

(1) Variante : .

(2) Variante : .

(3) Variante : .

(4) L'articulation du *k'*, rendue par le *ghima* copte, n'a aucun analogue dans l'alphabet sémitique de 22 lettres.

(5) Les deux articulations ר et ל ne se distinguaient pas en égyptien et y étaient représentées par les mêmes hiéroglyphes.

vu combien cette grande et féconde invention, qui amena l'écriture à son dernier degré de perfection et en fit un instrument complétement digne de la pensée humaine, fut lente à se produire, combien péniblement elle se dégagea, par une marche graduelle, de l'idéographisme originaire. Nous avons vu comment pour y parvenir il avait fallu la combinaison des efforts successifs et des génies variés d'un peuple philosophe, les Égyptiens, qui sut concevoir la décomposition de la syllabe et de l'abstraction de la consonne, puis d'un peuple pratique et marchand, les Phéniciens, qui rejeta tout élément idéographique et réduisit le phonétisme, demeuré seul, à l'emploi d'une figure unique pour représenter chaque articulation. Mais aussi cette invention, qui demeurera l'éternelle gloire des fils de Chanaan, ne fut faite qu'une seule fois dans le monde et sur un seul point de carte, et, une fois accomplie, elle rayonna partout de proche en proche.

Nous avons dit un peu plus haut que tous les alphabets proprement dits, qui ont été ou qui sont encore en usage sur la surface du globe, se rattachent plus ou moins immédiatement à l'invention des Phéniciens et sortent tous de la même source, dont ils sont éloignés à des degrés divers (1). C'est la démonstration de ce fait qui constitue le sujet de notre ouvrage.

(1) Il faut pourtant admettre à cette règle quelques rares exceptions, comme à toute autre en ce monde, excepté dans les mathématiques. Elles sont au nombre de deux :

1° Le cunéiforme perse, dont nous traiterons dans le neuvième livre de cet Essai ; les principaux éléments de son alphabet paraissent en effet empruntés au syllabaire du cunéiforme anarien dans son type spécialement employé par la population touranienne de la Médie, mais avec transformation du syllabisme en alphabétisme. Il est vrai que l'alphabet perse contient encore bien des vestiges de l'état syllabique antérieur, que ne connaît plus l'alphabet phénicien. De plus nous montrerons plus loin, par des arguments qui nous paraissent décisifs, que ce fut à l'imitation et sous l'influence de l'écriture phénicienne que le cunéiforme perse adopta le principe de l'alphabétisme. Enfin cette écriture ne peut être regardée comme exclusivement alphabétique, puisqu'elle a conservé quelques idéogrammes, en nombre imperceptible il est vrai, mais parfaitement caractérisés, tels que ceux de « roi, » [illegible], et de « pays, » [illegible] (Voy. Ménant, *Sur l'origine de quelques caractères des inscriptions ariennes des Achéménides*, Paris, 1870). M. Oppert (*Mélanges perses*, Paris, 1870) admet six idéogrammes jusqu'à présent connus, représentant les notions de « roi », « terre », « pays », « fils », « nom », « homme Perse ».

2° L'écriture cypriote, dont les rares monuments connus jusqu'à ce jour ont été publiés par M. le duc de Luynes (*Numismatique et inscriptions cypriotes*, Paris, 1852) et par M. le comte de Vogüé (*Mélanges d'archéologie orientale*, p. 93-104). Il faut joindre à ces monu-

XXVI.

La question posée par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et à laquelle nous avons essayé de répondre, était ainsi conçue :

« Rechercher les plus anciennes formes de l'alphabet phénicien ;
« en suivre la propagation chez les divers peuples de l'ancien
« monde ; caractériser les modifications que ces peuples y introdui-
« sirent afin de l'approprier à leurs langues, à leur organe vocal, et
« peut-être aussi quelquefois en le combinant avec des éléments
« empruntés à d'autres systèmes graphiques. »

Le travail que nous soumettons au jugement de l'illustre Compagnie, en réponse à cette question proposée par elle, est le fruit de huit années de recherches assidues (1). Nous sommes le premier à

ments la précieuse inscription bilingue, phénicienne et cypriote, que M. Lang a récemment envoyée au Musée Britannique (*Transactions of the Society of Biblical Archæology*, t. I, 1re part., pl. à la p. 128). L'écriture cypriote demeure encore indéchiffrée, car nous ne considérons pas les tentatives de M. Smith (*Transactions of the Society of Biblical Archæology*, t. I, 1re part., p. 129-144) comme réellement satisfaisantes ; mais on peut déjà, croyons-nous, dans l'état actuel de la science, reconnaître qu'elle renferme un élément alphabétique considérable, admettant comme en égyptien pour chaque articulation un grand nombre d'homophomes. Mais cet élément y est-il seul, ou se trouve-t-il accompagné d'une certaine part d'idéographisme ? C'est ce qu'on ne saurait dire aujourd'hui, non plus que déterminer l'origine de l'écriture propre à l'antique population de l'île de Cypre. Espérons qu'avant la fin de notre publication, qui demandera nécessairement un assez long temps, le déchiffrement des inscriptions cypriotes sera passé au nombre des conquêtes de la science, et que nous pourrons consacrer en terminant un Appendice à ce système graphique, encore enveloppé du plus complet mystère. On a lieu de fonder à ce sujet quelques espérances sur les recherches entreprises par un philologue très-ingénieux et qui a déjà bien mérité de la science, M. Joseph Halévy. — J'ajouterai qu'à mes yeux l'écriture cypriote représente un système graphique particulier, qui a dû, à une date fort ancienne, être commun aux populations étroitement apparentées qui habitaient Cypre et la côte méridionale de l'Asie Mineure, et qu'il en est resté des débris, mêlés à des éléments d'origine grecque, dans les alphabets lycien et carien.

(1) Nous reproduisons ici la phrase même qui se lisait dans notre manuscrit, présenté à l'Académie en 1866. Mais nous devons ajouter que depuis lors il s'est écoulé six ans, pendant lesquels nous nous sommes efforcé de perfectionner notre travail autant qu'il était en notre pouvoir et de le tenir au courant des progrès incessants de la science.

en confesser toute l'imperfection, et ce n'est qu'en tremblant que nous le plaçons sous les yeux de nos juges. Notre seule excuse pour des résultats aussi incomplets, pour un travail aussi peu digne de l'Académie à laquelle nous le présentons, — mais nous nous hâtons d'invoquer cette excuse afin d'obtenir du moins l'indulgence, — est dans l'immensité même du sujet, écrasant pour nos faibles épaules. Il eût fallu, pour le traiter dignement et surtout d'une manière pleinement originale dans toutes ses parties, une science presque universelle dans les matières d'érudition et de philologie. Aussi ce n'est pas sans intention, ni par une feinte modestie, que nous avons pris pour épigraphe les paroles légèrement modifiées du poëte latin,

Materies superabat opus;

c'est avec un sentiment très-réel de notre faiblesse et de notre insuffisance devant un pareil sujet. Mais malgré ce sentiment nous avons osé aborder l'entreprise, considérant qu'il y aurait toujours honneur à l'avoir tentée, même sans y réussir. Tout notre espoir est que du moins nous serons parvenu à faire que l'on ne traite pas notre audace de présomption. Nous n'avons pas prétendu faire du neuf sur tous les points; c'eût été folie, et, dans bien des cas, nous aurions été trop incompétent pour éviter de nous égarer. Notre objet a été plus modeste. Il s'est borné la plupart du temps à grouper et à coordonner, dans un ensemble général, ce qu'avaient dit sur chaque question les maîtres de la science.

XXVII.

En poursuivant nos études de paléographie comparative, en examinant soigneusement les diverses écritures alphabétiques pour en rechercher la parenté et en établir les divergences de manière à pouvoir les classer par familles et à en reconstituer la filiation, nous avons vu peu à peu se dégager à nos yeux une vérité assez

inattendue pour nous, mais que nous croyons maintenant incontestestable. C'est l'existence du lien d'une origine commune entre toutes ces écritures, qui, sans exception, par des courants de dérivation différents, découlent de la source chananéenne.

On peut, pensons-nous, parvenir à rétablir d'une manière presque certaine l'enchaînement des degrés de filiation plus ou moins multipliés par lesquels elles se relient à leur prototype originaire, et sur cette reconstitution baser un classement des systèmes d'écritures alphabétiques par familles naturelles, à l'instar de ce que l'on a fait dans la botanique et la zoologie. Du moment que la possibilité d'une semblable entreprise s'est montrée à nous, il nous a semblé que là résidait le principal intérêt de la question posée par l'Académie et que de ce côté devaient se tourner nos efforts.

Nous avons donc eu la hardiesse d'aborder le sujet dans sa plus vaste étendue, pensant qu'il se renouvelait par l'extension même que nous lui donnions, en même temps qu'il prenait un intérêt plus général. Car, à le restreindre dans l'étude de la filiation des alphabets le plus directement issus du type phénicien, il se fût tenu dans les limites d'une curiosité bien spéciale, et nous n'eussions pu, d'ailleurs, y ajouter que peu de chose aux résultats obtenus déjà par des hommes tels que Kopp et Genesius, sous le point de vue de la paléographie sémitique, ou Franz, M. Mommsen et M. Kirchoff sous celui de la paléographie grecque, Wilson, Prinsep et M. Albrecht Weber en ce qui touche aux écritures de l'Inde.

Notre Essai, par conséquent, se trouve être en réalité l'esquisse d'une histoire générale des écritures alphabétiques ramenées à l'origine phénicienne. Sur les points spéciaux qu'il englobe, la voie nous était ouverte par les plus illustres maîtres, dont nous n'avons eu qu'à suivre les traces en profitant des résultats des découvertes si nombreuses que notre siècle a vues naître et qui se multiplient chaque jour. Mais dans la conception d'ensemble nous n'avions pas de prédécesseur. Aussi notre travail a-t-il naturellement toutes les imperfections d'un premier essai, et bientôt il y aura des modifications à y faire. Un travail nouveau viendra, qui le fera oublier. Cependant, si nous reconnaissons qu'il y aura bien des corrections de détail à y apporter, nous nous berçons de l'espoir qu'on ne

trouvera rien de fondamental à changer dans les grandes lignes que nous avons cru pouvoir établir.

Ce que nous craignons surtout, c'est de n'être pas parvenu à rendre suffisamment certaine pour le lecteur la vérité fondamentale dont ce mémoire prétend être le développement et la démonstration, de ne pas l'avoir assez prouvée, mise dans une lumière assez éclatante. En ce cas, ce serait notre insuffisance qu'il faudrait en accuser. Nous n'étions peut-être pas capable de parvenir à démontrer complétement une vérité de cette importance. Mais la vérité n'en subsiste pas moins, et si, malgré tous nos efforts et toute notre bonne volonté, nous l'avons laissée obscurcie encore et douteuse, nous ne doutons pas qu'un jour quelque autre, plus heureux et surtout plus capable, ne parvienne à l'établir de manière qu'elle demeure définitivement acquise à la science au rang de ces vérités fondamentales sur lesquelles on n'élève plus de contestation. L'unique mérite qui pourrait nous revenir dans ce cas serait de l'avoir le premier entrevue.

XXVII.

Conformément au programme de l'Académie, nous avons commencé notre travail, dans un supplément à cette introduction, en essayant de déterminer quel est, parmi les types divers d'écriture que nous offrent les monuments phéniciens, celui que l'on doit considérer comme véritablement archaïque et représentant le mieux la forme originaire des lettres de l'alphabet. Lors même que cette recherche n'aurait pas été comprise dans les termes de la question mise au concours, elle eût été toujours le point de départ indispensable de nos investigations sur les diverses familles de dérivés du système graphique des fils de Chanaan.

Après la partie consacrée à l'étude que nous venons d'indiquer, nous abordons la propagation de l'alphabet phénicien dans les différentes régions du monde antique et la filiation des diverses écri-

tures auxquelles, communiqué de peuple en peuple, il a donné naissance. C'est là ce qui compose l'ouvrage lui-même.

La grande et féconde invention des Phéniciens nous paraît avoir rayonné presque simultanément dans cinq directions différentes, en formant cinq troncs ou courants de dérivations, qui tous se subdivisent en rameaux ou familles au bout d'un certain temps d'existence. Ce sont :

1° Le tronc *sémitique*, dans lequel les valeurs des lettres sont demeurées exactement les mêmes que chez les Phéniciens, sauf dans quelques dérivés peu nombreux, formés en Perse et dans les contrées immédiatement voisines, lesquels, servant à écrire des idiomes indo-européens, font des aspirations douces du phénicien de véritables voyelles. Ce tronc se subdivise en deux familles, *hébréo-samaritaine* et *araméenne*, dont chacun fait le sujet d'un livre spécial dans notre Essai.

2° Le tronc *central*, dont le domaine embrasse la Grèce, l'Asie Mineure et l'Italie. La transformation des signes d'aspirations douces, et même fortes, en signes de voyelles, y est de règle constante. Il comprend d'abord les diverses variétés de l'alphabet hellénique, sujet de notre III° livre, puis les alphabets dérivés du grec, comprenant trois familles, *albanaise, asiatique* (en prenant Asie dans le même sens étroit que les anciens Hellènes) et *italique,* que nous avons réunies ensemble dans notre IV° livre. Dans la famille asiatique, nous distinguons deux groupes, l'un pour le seul alphabet phrygien, qui se compose d'éléments exclusivement d'origine grecque, l'autre comprenant les alphabets lycien et carien où des caractères cypriotes se mêlent à ces éléments. La famille italique doit être aussi subdivisée en groupe étrusque et groupe latin, entre lesquels se place l'alphabet falisque, de nature mixte.

3° Le tronc *occidental,* comprenant les écritures issues de la communication de l'alphabet faite par les colons tyriens aux habitants indigènes de l'Espagne antique. Ce tronc ne compte qu'une seule famille. Il a, comme le précédent, pour caractère fondamental la modification de valeur des signes d'aspiration phéniciens. Mais la tendance d'après laquelle les formes des lettres s'y altèrent est notablement différente. Nous avons joint à la suite de ce qui se rapporte

aux écritures de ce tronc, en vertu du voisinage géographique, quelques observations sur l'alphabet bastulophénicien, dérivé isolé de l'écriture punique de la basse époque.

4° Le tronc *septentrional,* ne comprenant non plus qu'une seule famille, que constituent les runes des peuples germaniques et scandinaves établis à dater d'nne certaine époque dans le nord de l'Europe, mais venus de l'Asie, où ils résidaient encore pendant une partie des âges historiques et où ils durent recevoir communication de l'alphabet inventé par les Phéniciens. Quelques éléments des écritures runiques paraissent se rattacher à une communication directe de l'écriture par les navigateurs chananéens. D'autres, au contraire, portent l'empreinte certaine de l'influence grecque. Les runes font le sujet du VIe livre de notre Essai, comme les écritures de l'Espagne antique celui du Ve.

A la suite des runes germaniques et scandinaves nous étudions les écritures anciennes des peuples slaves, dont l'origine se rattache aussi à un système runique, connu par quelques rares monuments et assez étroitement apparenté à celui de la Germanie. Ces runes slaves se sont conservées presque intactes, avec de simples modifications de paléographie, dans l'alphabet glagolitique ; quelques-unes sont mêlées aux lettres grecques dans l'alphabet cyrilien. Enfin nous terminons notre VIe livre par un coup d'œil sur les méthodes graphiques dont se servaient les populations celtiques de l'Irlande avant d'adopter l'alphabet latin.

5° Le tronc *indo-homérite,* caractérisé par l'apparition d'un nouveau principe, la notation des sons vocaux au moyen d'appendices conventionnels qui s'attachent à la figure de la consonne et en modifient quelquefois assez notablement la forme. Le lieu premier de dérivation paraît en avoir été l'Arabie méridionale. De là il a rayonné d'un côté sur l'Afrique, où les écritures des Abyssins et des Libyens forment une famille à part avec l'himyaritique ou alphabet des anciens habitants du Yémen, de l'autre sur l'Ariane, où s'est constituée une écriture spéciale, et sur l'Inde, dont le plus ancien alphabet, le *magâdhi,* déjà rattaché par M. Albrecht Weber à la source phénicienne, a donné naissance à une énorme quantité de dérivés, qui se subdivisent en six familles : *dévanagârie, pâlie, dra-*

vidienne, *transgangétique*, *océanienne* et *tibétaine*, que nous énumérons ici dans leur ordre chronologique de dérivation. L'himyaritique et ses dérivés, l'arien et le magâdhi, fournissent la matière de notre VII[e] livre. Le VIII[e] est consacré aux alphabets de l'Inde et se termine par un coup d'œil sur l'influence que l'écriture dévanagârie exerça, par suite des prédications boudhiques, sur le système graphique des Chinois, ainsi que sur les tentatives qui eurent lieu pour former un véritable alphabet avec les éléments symbolico-syllabiques de l'écriture du Céleste Empire.

Enfin notre Essai se clot par un IX[e] livre, plus court que tous les autres, dont le sujet est la recherche de l'origine du seul alphabet qui ne rentre pas dans les familles que nous venons d'énumérer, l'alphabet cunéiforme perse. Cet alphabet nous semble, — et nous essayons de le démontrer, — le résultat d'une combinaison d'éléments phéniciens, altérés assez profondément par l'application forcée et systématique du système de tracé cunéiforme, avec d'autres éléments empruntés au syllabaire assyrien, mais transportés du rôle syllabique à celui de l'alphabétisme pur. Les nombreux vestiges de syllabisme qu'il renferme et l'emploi de quelques rares idéogrammes empêchent d'ailleurs de le classer parmi les écritures strictement et exclusivement alphabétiques.

La filiation des nombreux alphabets que nous groupons dans ces troncs et dans ces familles est longuement développée dans le cours de notre Essai, où nous nous efforçons de l'établir sur des preuves convaincantes. Mais nous avons pensé qu'il était utile de la résumer, telle que nous avons cru pouvoir la reconstituer, dans une suite de tableaux généalogiques placés à la fin de ce premier volume, immédiatement avant les planches. Ces tableaux donneront immédiatement au lecteur un exposé général de notre système, en attendant les démonstrations que contiendra le livre lui-même.

XXIX.

Rien n'est plus dangereux que les comparaisons d'écritures, lorsqu'on n'y procède pas d'après une méthode rigoureuse et avec une

critique inflexible. Il n'est peut-être pas un ordre de matières où l'illusion soit plus facile, où un mirage trompeur se forme plus rapidement et puisse entraîner à de plus graves erreurs. Les exemples en sont nombreux, et bien des fois des savants éminents se sont laissés aller, sous ce rapport, à des erreurs étranges, faute de principes de critique assez sévères, en allant chercher leurs éléments de comparaison dans des alphabets divers et d'époques souvent très-éloignées.

La première nécessité, pour atteindre un résultat solide et vraiment scientifique dans notre étude de paléographie comparative, était donc de fixer notre méthode d'une manière immuable, d'après les principes de critique qui pouvaient permettre d'arriver à une certitude presque absolue.

En conséquence, nous nous sommes imposé la loi :

1° De commencer par établir, autant que faire se pouvait, les dates précises des monuments que nous possédons des écritures que nous voulions comparer ;

2° De faire de ces déterminations d'époques la base fondamentale de nos rapprochements et de nos tentatives pour rétablir la filiation des alphabets, sans jamais, quelque tentation que nous pussions en éprouver, nous écarter des données qu'elles fournissaient ;

3° De ne jamais établir de comparaison entre deux écritures pour rechercher leur filiation respective, que lorsque les documents historiques nous révélaient entre les peuples chez lesquels elles avaient été en usage des relations assez directes et assez intimes pour permettre de supposer la communication de l'alphabet de l'un à l'autre ;

4° D'éviter tout rapprochement, quelque séduisant qu'il pût être, entre des écritures usitées à plusieurs siècles d'intervalle ;

5° Enfin, de considérer toujours, jusqu'à preuve matérielle et positive du contraire, entre deux écritures que l'application des règles précédentes nous permettait de rapprocher et de comparer, comme devant être la plus voisine du prototype originaire et la mère de l'autre, celle dont les monuments à date certaine remontent le plus haut dans la suite des siècles.

Telles sont les règles fondamentales de méthode dont nous nous

sommes imposé de ne jamais nous départir. Nous osons espérer que leur application inflexible nous aura mis à l'abri des plus graves erreurs auxquelles on eût été exposé dans des recherches de ce genre, faute de lois critiques assez sévères qui eussent guidé dans les rapprochements.

XXX.

Toute écriture subit par l'usage et par le cours du temps des variations considérables, et s'éloigne de son type primitif par une marche constante et graduelle. La transmission d'un peuple à un autre augmente encore sous l'action de cette tendance et précipite la déformation.

C'est là un principe qui peut être posé avec certitude et qui ne souffre aucune exception. Mais on ne saurait formuler de lois pour la plus ou moins grande rapidité des progrès de cette déformation. Elle dépend en effet des causes les plus diverses, et par conséquent ne suit en aucun endroit la même marche. Chez deux peuples dont les écritures sont sœurs, nous voyons l'une s'altérer avec une extrême rapidité, et l'autre s'immobiliser, pour ainsi dire, en présentant ce que les naturalistes appellent un *arrêt de développement.*

Tout ce que l'on peut établir à ce sujet comme principes généraux consiste dans les deux suivants, dont la justification sera fournie dans le cours de notre Essai par de nombreux exemples :

1° Le plus ou moins grand développement de la culture littéraire, et par conséquent de l'usage de l'écriture, chez un peuple, est la cause principale et déterminante de la rapidité plus ou moins grande avec laquelle les figures des lettres de son alphabet s'altèrent et se modifient. Les signes graphiques subissent en réalité comme une sorte d'usure dans un emploi fréquent et se conservent au contraire quand on n'en fait que peu d'usage. Chez un peuple lettré, qui écrit beaucoup et où la majorité pratique cet art, les variations paléographiques sont fréquentes et précipitent la déformation des lettres, soit par voie de complication et d'enjolivement quand il s'agit d'un

type d'écriture soignée, dans lequel on cherche avant tout l'élégance, soit par voie de simplification et d'abréviation quand il s'agit d'un type d'écriture cursive, dont la première condition est la rapidité du tracé. Le peuple qui fait le plus rare usage des lettres, celui qui écrit le moins et qui reste sous ce rapport dans un état de quasi-barbarie, est celui qui conserve le plus longtemps et le plus inaltérées les formes primitives des signes de l'alphabet.

2° La nature des modifications que subissent les formes de l'écriture, principalement dans le passage des mains d'un peuple à celles d'un autre, est déterminée en grande partie par la différence des procédés matériels de l'art d'écrire. En effet, rien ne varie plus que l'instrument et le récipient de l'écriture, deux choses qui dépendent des ressources matérielles du peuple où elles sont employées.

A ce point de vue les écritures peuvent être divisées en deux classes : celles qui sont peintes avec une encre de telle ou telle couleur, et celles qui sont gravées à la pointe. Dans les premières, les lettres ont des formes pleines et arrondies ; elles ne craignent pas la complication et multiplient les traits purement ornementaux. Dans les secondes, les lettres sont grêles et anguleuses ; on tend à réduire autant que possible le nombre des traits.

Rien, du reste, ne saurait mieux prouver à quel point la différence des procédés matériels influe sur l'aspect extérieur des écritures que la comparaison entre l'hiératique égyptien, le chinois et le cunéiforme assyrien.

Les Égyptiens écrivaient avec une encre épaisse sur le papyrus, au moyen de gros roseaux taillés carrément, pareils aux calames qu'emploient encore les Arabes ; la cursive de leurs manuscrits hiératiques est arrondie, pesante, épaisse, presque absolument sans déliés, tandis que les hiéroglyphes sculptés sur la pierre restent toujours, conformément à leur rôle originaire, comme une sorte de bas-relief, dans l'orthographe duquel le scribe tient toujours compte des nécessités ornementales et des exigences de l'art.

Les formes compliquées des caractères chinois, l'aspect général de leurs traits, la grosseur des pleins et la finesse des déliés, tiennent à l'emploi du pinceau, qu'elles révèlent au premier coup d'œil. Cette observation s'applique du moins aux trois espèces les plus

récentes de caractères appelées *li*, *tshào* et *kiài*, qui furent successivement inventées à partir du deuxième siècle de notre ère, et dont la première, le caractère *li*, date du changement du matériel de l'écriture et de l'adoption du pinceau de poils, ainsi que du papier sous la dynastie des Hán (1). Auparavant on écrivait avec un calame sur des planchettes minces de bambou ou avec la pointe d'un style (2); c'est de cette façon que furent longtemps tracés les livres canoniques. Aussi le caractère plus ancien, appelé *tchouàn*, dont on rapporte l'invention au temps de Khoung-tsèu (Confucius), porte-t-il très-nettement l'empreinte de ces procédés graphiques dans les traits raides et grêles qui le composent (3); quant à la variété nommée *chàng-fâng-ta-tchouàn*, inventée au troisième siècle avant J.-C. par le ministre Li-sse, il suffirait d'en voir quelques échantillons pour comprendre sa destination purement épigraphique, quand même elle ne serait pas attestée par les historiens chinois.

Les Assyriens et les Babyloniens ne traçaient les signes de leur écriture, ni à l'encre avec le calame ou le pinceau sur le papyrus, des peaux préparées ou des bandelettes de toile, ni à la pointe sèche sur des planchettes, des feuilles de palmier on des écorces d'arbres.

(1) Voy. le curieux morceau de Pan-Kou sur les changements de l'écriture au temps des Hán et la perturbation qui en résulta momentanément dans les actes publics, traduit par M. Pauthier, *Journal asiatique*, septembre-octobre 1867, p. 264 et suiv.

L'invention du pinceau est de quelques siècles antérieure. On l'attribue à Moung-tien, général qui vivait au troisième siècle avant notre ère, sous le fameux incendiaire des livres, l'empereur Thsin-Chi-Hoang-ti. Mais on dit formellement que l'usage de cet instrument ne devint général que sous les Hán.

(2) Voy. le témoignage de Tchoûng-tsèu, traduit par M. Pauthier, *Journal asiatique*, avril-mai 1868, p. 394.

(3) Voy. les intéressants tableaux comparatifs de la forme des 214 clefs dans les trois écritures *tchouàn, thsáo* et *kiài*, donnés par M. de Rosny, *Archives paléographiques de l'Orient et de l'Amérique*, t. I, pl. 143-159. Ils sont meilleurs comme dessin des caractères que les tableaux semblables précédemment publiés.

Nous ne remontons pas plus haut que le *tchouàn*, car on a trop peu de documents vraiment authentiques de l'écriture chinoise des époques primitives, dites *khô-teoù*, ou « en têtards » pour définir d'une manière suffisante la nature intime de cette écriture et les procédés graphiques qu'elle révèle. Tous les spécimens d'ailleurs en sont épigraphiques, et nous ne les connaissons de plus que par les reproductions des recueils archéologiques chinois. Il faut en chercher le véritable type dans des inscriptions tracées sur quelques objets de bronze qu'on fait remonter aux dynasties Hia et Chang, ou bien au temps des Tchéou (par exemple les deux courts textes épigraphiques que M. Pauthier a reproduits dans le *Journal asiatique* d'avril-mai 1868, p. 368, d'après le recueil *Tchoûng-*

Faute d'autres ressources facilement à leur portée, ils les dessinaient en creux sur des tablettes d'argile molle qu'ils faisaient cuire après, pour les conserver (1). Or l'élément tout particulier qui produit l'aspect original des écritures cunéiformes et y devient le générateur de toutes les figures, le *clou* ►—, ou ⊺, n'est autre que le sillon tracé dans l'argile par le style triangulaire dont on se servait pour cet usage et dont on a trouvé de nombreux échantillons dans les ruines de Ninive (2). On a ensuite, dans les inscriptions monumentales, un peu modifié quelquefois le tracé de cet élément générateur par une recherche d'élégance décorative et un vrai caprice de calligraphie.

ting-k'ouàn-chih), plutôt que dans la fameuse inscription de Yu (Hager, *Monument de Yu*, Paris, 1802, in-f°; Klaproth, *Inschrift des Yü*, Berlin, 1811, in-4°; *Journal asiatique*, avril-mai 1868, p. 336 et 337), car les fac-simile de ce dernier monument pris sur des estampages indiquent un grand état de dégradation des caractères par suite des injures du temps et des intempéries des saisons, et la restitution qu'en donnent les lettrés chinois a en bien des points quelque chose d'un peu arbitraire. Autant qu'on en peut juger, du reste, cette écriture *khô-téou* semble plutôt inventée pour être gravée ou tracée avec un roseau assez rebelle, comme le caractère *tchouàn*, et il y a quelque chose de monumental dans la recherche constante de symétrie qui préside à la majeure partie des altérations qu'y ont subies les hiéroglyphes primitifs.

Quant à ces hiéroglyphes de l'origine, dont se servaient à une époque encore antérieure les « Cent familles » et leurs premiers descendants, nous ne les connaissons que par ce qu'en disent les grammairiens et les érudits de la Chine. Aucun monument n'en est parvenu jusqu'à nous.

(1) Nous possédons sur ces tablettes d'argile, *in coctilibus laterculis*, comme dit Pline (*Hist. nat.*, VII, 57), une telle masse d'exemples de tous les emplois les plus journaliers et les moins monumentaux de l'écriture, fragments de livres, documents d'archives, rapports administratifs, registres de comptes et contrats privés, qu'il faut nécessairement en venir à l'affirmation que nous énonçons ici, et reconnaître que c'était là le mode essentiel et unique pour écrire en cunéiforme dans la civilisation des bords de l'Euphrate et du Tigre. Cependant un des bas-reliefs du palais de Ninive, représentant les scènes de la guerre d'Assourbanipal en Susiane, nous montre un scribe assyrien enregistrant les têtes coupées sur les ennemis, que lui apportent les soldats, et ce scribe écrit avec un roseau ou avec un style sur une bandelette étroite et flexible, qui s'enroule à son extrémité et qui semble faite en écorce (voy. Ménant, *les Écritures cunéiformes*, 2e édition, p. 263). Mais ce scribe écrit-il en cunéiforme? N'est-il pas plutôt à supposer qu'il se sert de l'alphabet de vingt-deux lettres d'origine phénicienne, que les monuments épigraphiques nous prouvent avoir été dès lors en grand usage à Ninive et à Babylone?

(2) C'est également une question de procédés matériels, tenant à la maladresse et à l'inexpérience dans la gravure du bronze, qui donne le même aspect cunéiforme à tous les traits dans une des plus vieilles inscriptions grecques connues, le traité des Héréens et des Éléens, inscrit sur une tablette de bronze qui se conserve maintenant au Musée Britannique : *Corp. inscr. græc.*, n° 11.

Ainsi les Perses dans leur alphabet avaient pris l'habitude de donner au *trait* ou au *clou* la forme d'une queue d'hirondelle ou d'une pointe de flèche 𒁹, et ils ont appliqué ce type graphique même aux caractères assyro-babyloniens, dans les inscriptions trilingues qu'ils ont fait graver. Chez les Assyriens et les Babyloniens, au contraire, sauf l'exception de quelques briques émaillées où la tête des traits s'élargit horizontalement de manière à leur donner l'apparence de vrais marteaux (1), le tracé du *clou* est resté fidèle à son origine, même dans l'épigraphie monumentale gravée avec la plus grande élégance, et même dans les monuments où les Babyloniens du dernier empire substituèrent, pour les inscriptions qu'on voulait reproduire à un grand nombre d'exemplaires, à l'emploi du style manié à la main, une impression dans l'argile encore molle au moyen de planches de bois gravées en relief (2).

XXXI.

C'est à la langue des sciences naturelles que nous avons emprunté le terme d'*arrêt de développement*. Il nous sert à désigner un fait qui réclame quelques explications.

L'immortel Geoffroy Saint-Hilaire a démontré que pendant le temps de son développement intra-utérin le fœtus des animaux supérieurs traverse une série de phases dans lesquelles son organisation reproduit successivement celle des classes d'animaux inférieurs. Un mammifère, dans le sein de sa mère, est d'abord poisson, puis reptile, et son organisation, progressivement perfectionnée, n'atteint

(1) Voy. un exemple dans Layard, *Nineveh and its remains*, 5e édition, t. II, p. 180.

(2) L'examen des briques des rois du dernier empire de Chaldée, postérieur à la destruction de Ninive, ne laisse pas de doute sur l'emploi de ce procédé d'impression xylographique à Babylone dans le septième et le sixième siècle avant notre ère : voy. Ménant, *les Écritures cunéiformes*, 2e édition, p. 262. Tous les exemples connus en ont été faits avec des planches de bois gravées d'une seule pièce, et il ne semble pas qu'on y ait jamais employé des caractères mobiles comme dans les timbres des amphores grecques. Chez les Assyriens proprement dits, le procédé ne paraît pas avoir été connu, et l'on n'a d'exemples que de l'écriture à la main.

au type complet de la classe à laquelle il appartient qu'après s'être élevé par une série continue de transformations d'un type inférieur à un type toujours supérieur. Le monstre est un fœtus dont le développement s'est arrêté par une cause accidentelle à l'une des évolutions qui précèdent son arrivée à l'état parfait.

Il se produit des faits analogues dans le développement et la vie des écritures, s'il est permis de se servir de ce terme. Par une cause accidentelle, que le plus souvent il nous est impossible de déterminer et dont nous ne pouvons que constater les effets, une écriture en usage dans une vaste étendue de terrain s'immobilise et, pour ainsi dire, se cristallise quelquefois à une certaine évolution de sa dégénérescence graduelle entre les mains des habitants d'un des pays où elle était employée, tandis que dans tout le reste de son domaine elle suit la loi de transformation continue que nous avons constatée. Il arrive alors que l'alphabet en usage dans un très-petit coin de terre demeure le représentant de l'état de choses par lequel ont dû nécessairement passer à une certaine époque les écritures de peuples nombreux, que nous ne connaissons que beaucoup plus éloignées du type primitif et de l'origine. C'est toujours, et l'on se rendra facilement compte qu'il en doit être ainsi, celui de tous les peuples où ce système d'écriture a été usité qui a eu le moins d'importance dans l'histoire, la civilisation la moins brillante, chez lequel se produit l'arrêt de développement. Nous avons déjà indiqué dans le paragraphe précédent ce fait de la conservation des signes de l'alphabet presque sans altération chez les peuples qui écrivent peu; et l'on peut presque en faire une loi. Il en résulte que nous avons été plusieurs fois obligé, dans nos tableaux généalogiques des écritures, de faire figurer à un certain degré de filiation l'alphabet d'un petit pays dont l'influence a été presque nulle, comme la source des alphabets de grands peuples, sans qu'il soit jamais venu à notre pensée de prétendre et de supposer que c'est de ce petit pays qu'il aura rayonné sur les peuples chez qui nous voyons en usage les écritures du degré de filiation postérieur.

Un exemple rendra ceci plus clair.

Dans le tableau consacré aux écritures sémitiques de la famille araméenne, nous avons marqué le palmyrénien comme la source

d'où sont sortis le pamphylien, l'auranitique, le sabien et le syriaque estranghelo. Est-ce à dire que nous considérions Palmyre comme le centre qui a imposé son écriture à la Pamphylie, au Haouran, à la Characène et à la contrée d'Édesse, où l'estranghelo prit naissance? Non, certes; une telle hypothèse serait contraire à tous les faits de l'histoire, et jamais elle n'a même approché de notre pensée. Ce que nous avons voulu dire, c'est que l'écriture araméenne s'est immorbilisée à Palmyre — et par cela même que Palmyre n'a jamais été un lieu de culture savante et littéraire — à un certain état des transformations qu'elle a dû nécessairement traverser dans les diverses contrées que nous avons énumérées, car sans cet intermédiaire il serait impossible de se rendre compte de la façon dont leurs alphabets sont sortis du type encore plus ancien de l'*araméen des papyrus*. Les inscriptions palmyréniennes représentent seules cette phase des évolutions de l'écriture araméenne. Force était donc d'inscrire le mot *palmyrénien* à son degré dans le tableau des filiations, sans vouloir aucunement attribuer à Palmyre un rôle et une influence dans le monde de l'aramaïsme qu'elle n'a jamais possédés, sans transformer cette ville de marchands et de conducteurs de caravanes, aramaïsée à la surface pendant un temps, mais restée toujours foncièrement arabe, en un centre intellectuel.

XXXII.

Nous n'avons encore parlé que des simples changements qui se produisent dans la forme extérieure des lettres restées les mêmes, dans la communication de l'écriture d'un peuple à un autre. Mais lors d'un fait de ce genre, il se produit encore d'autres changements, d'une nature plus considérable et dont nous devons dire quelques mots pour compléter les observations générales qu'il nous a semblé utile de résumer dans cette introduction. Ce sont les changements des valeurs des lettres, puis les additions ou les suppressions de signes à l'alphabet.

Il est très-rare que les idiomes de deux peuples de la même famille possèdent exactement les mêmes articulations, dans le même nombre. A plus forte raison en est-il ainsi lorsqu'il s'agit de deux idiomes de familles différentes. Aussi arrive-t-il très-souvent qu'en passant d'un peuple à un autre les signes de l'écriture changent de valeur et ne correspondent plus exactement à la même prononciation. L'articulation que telle lettre peignait chez le peuple qui transmet l'écriture n'existe pas identique chez le peuple qui la reçoit; mais celui-ci, en revanche, possède dans son organe une articulation voisine, qui en tient la place. La lettre en question s'emploie dès lors pour la figurer, en vertu de l'affinité organique. Les exemples de ce fait sont extrêmement multipliés dans l'histoire de l'art d'écrire et de sa propagation. On l'a vu déjà tout à l'heure se produire dans l'application d'un certain nombre de phonétiques égyptiens aux sons de l'organe sémitique, d'où sortit l'alphabet phénicen.

Le plus considérable et le plus frappant parmi ces changements de valeurs est celui qui, lorsque l'alphabet inventé chez les Chananéens fut transmis à des peuples de race indo-européenne, dans les idiomes desquels les voyelles avaient un caractère fixe et radical, tandis que les aspirations étaient beaucoup moins multipliées que chez les Sémites, transforma les signes des aspirations douces, et même quelquefois des fortes, en signes des sons vocaux. Ce fait se produit exactement de la même manière dans toutes les écritures des troncs central, occidental et septentrional, ainsi que dans une portion restreinte de la famille araméenne, composée des divers alphabets pehlevis et du zend. Dans les alphabets de l'Inde, les signes d'aspirations douces du phénicien deviennent aussi des voyelles, mais seulement dans le rôle d'initiales, où l'on pourrait dire jusqu'à un certain point qu'une sorte d'aspiration y est inhérente.

Mais ce n'est pas le seul effet amené dans l'écriture par la variété des articulations et de leur nombre entre les différents peuples. Souvent une des articulations de l'organe de la nation plus civilisée qui communique la notion de l'alphabet et des signes à une autre moins avancée, fait absolument défaut chez cette dernière, sans être remplacée par une autre analogue. D'autres fois, au contraire, là où il n'y avait qu'une seule articulation représentée par un seul

signe, le peuple qui reçoit l'écriture en possède deux ou trois, voisines les unes des autres et ne différant que par des nuances.

Dans le premier cas, les signes qui ne trouvent pas d'application dans les mots de la langue disparaissent de l'usage et souvent même de l'alphabet. Cependant quelquefois, comme nous le voyons dans le grec, bien que n'ayant plus d'emploi lorsqu'il s'agit de tracer les mots mêmes de l'idiome, ils sont maintenus dans la série théorique de l'alphabet et servent comme signes numéraux, représentant la valeur correspondante à leur place dans cette série.

Dans le second cas, l'alphabet transmis étant insuffisant, on y ajoute de nouveaux signes pour représenter les articulations qui n'y avaient pas d'images. Mais jamais ces signes additionnels ne sont composés absolument de fantaisie. Toutes les fois, sans exception aucune, que l'on recherche leur origine, on reconnaît avec certitude qu'ils ont été tirés des signes affectés à peindre les articulations les plus voisines, celles qui offraient la plus grande affinité d'organes. Tantôt c'est ce signe marqué de points diacritiques ou de traits adjectices pour distinguer sa nouvelle valeur. Tantôt il est coupé par la moitié, soit dans le sens vertical, soit dans le sens horizontal, ou bien, au contraire, il est doublé par superposition ou par accolement. Mais toujours les signes nouveaux ont pour élément générateur et fondamental le signe de l'alphabet qui a servi de prototype, dont la prononciation était le plus rapprochée.

En suivant attentivement la filiation des écritures, on observe quelquefois un fait curieux, par suite de ces suppressions et de ces additions de lettres. On verra à plusieurs reprises, dans le cours de notre Essai, une articulation, représentée par un signe spécial dans l'alphabet phénicien, disparaître dans son dérivé le plus immédiat, puis se retrouver au second ou au troisième degré de filiation. Mais alors, comme le signe phénicien était tombé en désuétude aux degrés antérieurs, et comme la tradition s'en était complètement oblitérée, cette articulation nécessite la formation d'une nouvelle lettre, d'après l'un ou l'autre des procédés que nous venons d'énumérer.

XXXIII.

Les recherches de paléographie comparative ne sont pas affaire de simple curiosité, sans intérêt général. Elles ont, au contraire, une véritable importance pour l'histoire des idées et de la marche de l'esprit humain, par un point de vue que, dans notre Essai, nous nous sommes efforcé, autant que possible, de ne point négliger, mais au contraire sur lequel nous avons constamment cherché à appeler l'attention.

La transmission de l'écriture d'un peuple à un autre est le signe matériel, palpable et impossible à révoquer en doute de la transmission des idées. On ne saurait, en effet, absolument pas admettre en bonne logique qu'une nation ait pu communiquer et enseigner à une autre, moins avancée qu'elle, l'instrument matériel de la fixation de la pensée, sans exercer une influence profonde sur ses idées, sur sa civilisation, sur sa religion, sans lui communiquer bien d'autres connaissances, sans lui enseigner d'autres arts. La recherche de la filiation précise des écritures est donc une part importante de la recherche de la filiation de la pensée entre les différents peuples dans les âges antiques.

Sans doute il y aurait un grave inconvénient à vouloir pousser trop loin l'application de ce principe, à prétendre qu'il suffit de rétablir la filiation de l'écriture d'un peuple à un autre pour en conclure la filiation de toutes les idées. Souvent une influence prépondérante et décisive a été exercée sur la pensée d'une nation par un autre côté que celui d'où lui est venue l'écriture. Souvent, antérieurement à la transmission de l'alphabet, elle était en possession d'une masse considérable d'idées à elle propres, et sa religion s'était déjà constituée d'une manière assez puissante pour n'être pas essentiellement modifiée par l'influence qui apporta

> **Cet art ingénieux**
> **De peindre la parole et de parler aux yeux.**

Mais, malgré ces restrictions que le bon sens réclame, le fait subsiste avec assez de constance pour pouvoir être érigé en loi. Jamais la transmission de l'écriture n'a eu lieu sans une transmission d'idées plus ou moins considérable, dont elle est l'indice extérieur et tangible.

C'est là que réside, à nos yeux, la principale importance des recherches sur l'origine et la filiation des écritures. C'est par là qu'elles se rattachent aux considérations de l'intérêt le plus haut et le plus général, aux grandes lignes de l'histoire de la civilisation humaine.

ESQUISSE

D'UNE

PALÉOGRAPHIE PHÉNICIENNE

POUR SERVIR DE

COMPLÉMENT A L'INTRODUCTION.

I.

L'esquisse rapide d'une paléographie phénicienne devait nécessairement, comme nous l'avons dit plus haut. rentrer dans notre plan. Avant d'aborder l'étude de la propagation de l'alphabet des fils de Chanaan dans le monde antique, avant de rechercher de quelle manière et par quels degrés de filiation les diverses écritures en sont issues, il est absolument indispensable de nous rendre un compte exact des divers types paléographiques de cet alphabet et, autant que possible, de leurs dates respectives. Nous ne pouvons tenter avec quelques chances de succès de faire l'histoire des dérivés du système graphique des Phéniciens qu'après avoir précisé les diverses évolutions de ce système lui-même. C'est ce que nous allons essayer dans un complément à notre introduction, qui constituera comme un chapitre préliminaire de l'ouvrage lui-même. Mais il nous faudra forcément être très-bref, laisser de côté les détails secondaires et nous borner à esquisser dans un coup d'œil rapide les principaux traits du tableau ; car si cette matière est indispensable à examiner avant d'aborder les questions qui font le sujet de notre livre, elle est cependant en dehors du sujet lui-même, qui est la propagation de l'alphabet phénicien dans le monde antique.

II.

Dans l'ouvrage de Gesenius, la paléographie phénicienne était encore à l'état embryonnaire et constituait un véritable chaos. L'erreur essentielle de l'illustre orientaliste allemand, erreur qui lui a été déjà reprochée par l'éminent et à jamais regretté duc de Luynes dans sa *Numismatique des Satrapies*, était de n'avoir en aucune façon distingué les familles graphiques révélées par les inscriptions des différentes contrées où la langue et l'écriture des Phéniciens étaient en usage et ont laissé des monuments. Mais depuis Gesenius cette partie de la science a marché à grands pas, et la distinction que n'avait pas su faire l'auteur des *Monumenta phœnicia* est maintenant un fait acquis pour tous ceux qui s'occupent des études phéniciennes.

Le point fondamental a été reconnu et établi par le regrettable docteur A. Levy de Breslau dans ces *Études phéniciennes (Phœnizische Studien*, fasc. 1), et à sa suite par M. le comte de Vogüé (1). C'est que les différentes variétés de l'écriture proprement chananéenne, sur tous les monuments jusqu'à présent connus, se ramènent à deux types principaux, qui diffèrent notablement dans leur aspect général et dans le tracé de certains caractères.

Les signes de l'alphabet dans lesquels se marquent les différences les plus essentielles entre les deux types paléographiques phéniciens, ceux que l'on peut regarder comme caractéristiques de l'un et de l'autre, sont ג, ו, ז, ח, ט, י, ל, מ, ק, ש et ת.

Le מ et le ש, dont les formes ont tant de rapports et suivent toujours les évolutions parallèles, présentent dans le premier type une double brisure anguleuse :

W et W

(1) *Revue archéologique*, nouv. sér., t. XI, p. 319 et suiv.

remplacé dans le second par un trait arrondi ou carré que traverse une barre verticale :

𐤔 𐤔
𐤔 𐤔 𐤔

Le ג, le ז et le י, dressés dans le premier type :

7, Z, Z

sont renversés dans le second sur ce qui était d'abord une de leurs faces latérales :

Λ, N, N

Le ל, composé de deux traits seulement dans un des types, 𐤋, en reçoit comme complément un troisième par en bas dans l'autre type, 𐤋. Le ח est d'un tracé plus simple dans le premier, 𐤇 ou 𐤇, que dans le second, 𐤇. Il en est de même du ק, qui se compose dans l'un des types d'une haste droite surmontée d'une simple tête ronde ou anguleuse, 𐤒, 𐤒 ou 𐤒, et dans l'autre se termine en haut par une double boucle, 𐤒. Le ט, complétement circulaire dans le premier type, ⊕, s'allonge dans le second et prend une figure ovale, θ. Le ת s'allonge également ; cruciforme dans le type, + ou ×, il en vient dans l'autre à se composer d'une longue haste traversée d'un trait plus court, lequel s'atrophie encore fréquemment sur la gauche et ne paraît plus qu'à la droite de la haste principale, 𐤕 𐤕 ou 𐤕. Quant au ר, le changement qu'il subit consiste en ce que sa tête, assez fermée dans le premier type, 𐤓 ou 𐤓, s'ouvre complétement dans le second, 𐤓 ou 𐤓.

III.

Des deux types fondamentaux de la paléographie phénicienne, que nous venons de signaler, d'accord avec M. le docteur A. Levy et M. le comte de Vogüé, le premier ne nous est encore révélé que par un assez petit nombre de monuments.

Ce sont :

La grande inscription de Mésa, roi de Moab, gravée sur la stèle de Dhibân, dont la découverte par M. Clermont-Ganneau a eu dans les derniers temps un si immense et si légitime retentissement ; c'est à la fois le plus antique et le plus précieux monument parmi tout ce que l'on possède de l'épigraphie sémitique (1) ; pourtant déjà l'écriture s'y présente avec un aspect comme fatigué et usé dans la forme de certains caractères, qui révèle plusieurs siècles d'usage antérieur de ce type graphique ; c'est ce qu'on remarque dans la forme du ל, qui est presque fait comme un 6, et dans la tendance à infléchir les queues des hastes droites ; chose curieuse, les mêmes particularités ne se montrent pas dans les autres monuments, pourtant postérieurs pour la plupart, du même type phénicien, que nous allons citer ; la rigidité des traits y donne un aspect plus archaïque ;

Les célèbres poids de bronze en forme de lions portant à la fois des inscriptions phéniciennes et des inscriptions en cunéiforme assyrien, que M. Layard a découverts dans ses fouilles de Nimroud (2) ;

La grande majorité des pierres gravées, cylindres, scarabées et cônes à légendes phéniciennes, qui ont été rapportées depuis vingt ans de Babylone, de Ninive et des ruines des autres villes de la vallée de l'Euphrate et du Tigre, ainsi qu'une plus faible portion des pierres gravées que les nécropoles de la Phénicie propre commencent à fournir en si grande abondance à l'étude des savants (3) ;

Les deux inscriptions de Malte auxquelles Gesenius a appliqué les désignations de *troisième* et de *quatrième* (4) ;

L'inscription de Nora en Sardaigne (5), encore incomplétement expliquée, mais si curieuse par ses formules insolites, où la première ligne, suite d'une phrase dont le commencement est perdu, men-

(1) Ganneau et Vogüé, *Inscription de Mésa, roi de Moab*, Paris, 1870, br. in-4°. — Ganneau, *La stèle de Dhibân*, dans la *Revue archéologique*, nouv. sér., t. XXI, p. 184-207, pl. VIII. — De Rosny, *Archives paléographiques de l'Orient et de l'Amérique*, t. Ier, pl. 21 ; p. 170-177 ; article de M. Oppert.

(2) Norris, *Journal of the Royal Asiatic Society*, t. XVI, p. 215 et suiv. — Layard, *Nineveh and Babylon.*, p. 601.

(3) Voy. principalement le remarquable mémoire de M. de Vogüé sur les *Intailles à légendes sémitiques*, dans la *Revue archéologique*, nouv. sér., t. XVII, p. 432 et suiv.

(4) Gesenius, *Monumenta phœnicia*, pl. VIII, nos 3 et 4.

(5) *Ibid.*, pl. XIII, no 41.

tionne le pays de Tharschisch dont la Bible parle si souvent à propos des navigations phéniciennes, בתרשש, et la troisième et la quatrième ligne contiennent une invocation pour demander la paix du dieu traduit plus tard par les Romains en *Sardus Pater*, אב שרדן שלמה (1).

C'est à ces différents monuments que nous avons emprunté les formes de caractères réunies dans notre planche II, où le lecteur pourra se faire une idée complète du premier type de la paléographie des fils de Chanaan.

IV.

Si les monuments du premier type de la paléographie phénicienne sont jusqu'à présent assez peu nombreux, ceux du second commencent, au contraire, à être fort multipliés. C'est à ce type en effet qu'appartiennent la plupart des inscriptions phéniciennes actuellement connues. D'un monument à l'autre il offre quelquefois des différences assez sensibles, et il serait facile de le subdiviser en plusieurs variétés secondaires; mais il n'en conserve pas moins son unité générale, déterminée par les caractères décisifs et communs à toutes ses variétés que nous avons énumérés tout à l'heure.

Le nombre des monuments connus de ce type ne nous permet pas de faire comme pour l'autre, de réunir en un seul tableau les formes des lettres empruntées à tous ces monuments. Il nous a fallu faire un choix, et dans notre planche III nous avons rassemblé les fac-similés des vingt-deux signes de l'alphabet, puisés seulement dans les plus importants monuments du second type paléographique phénicien, dans ceux surtout dont on peut arriver à déterminer la date avec une certitude au moins approximative. Nous avons, du

(1) Le dieu אב שרדן, accompagné de son nom, était représenté sur un monument découvert au quinzième siècle en Sardaigne, dont le dessin, fait à cette époque, a été publié par le général Albert de la Marmora, *Sopra alcune antichità sarde ricavate da un manoscritto del XV secolo*, pl. III, nº 43, dans le tome XIV de la seconde série des Mémoires de l'Académie royale de Turin.

reste, choisi les éléments de ce tableau de manière que toutes les variétés secondaires du type d'écriture qui nous occupe en ce moment y fussent représentées d'après leurs meilleurs spécimens.

Les monuments épigraphiques qui nous en ont fourni les éléments sont :

Le célèbre sarcophage d'Eschmounazar, dont l'inscription commentée par MM. Dietrich (1), Hitzig (2), Ewald (3), le duc de Luynes (4), A. Levy (5), l'abbé Bargès (6), Munk (7), demeure le document le plus capital de l'épigraphie phénicienne ;

La deuxième inscription de Sidon, publiée et expliquée par M. le comte de Vogüé (8), puis par M. le docteur A. Levy (9);

L'inscription de Citium dans l'île de Cypre, rapportée à Oxford par Porter de Thaxted (10); celle que M. le comte de Vogüé a découverte dans la même localité et donnée au musée du Louvre, contenant la dédicace d'un autel faite dans la vingt-et-unième année du roi Pumiathon (11), et celle qui, donnée au Louvre par M. Rey et datée de la troisième année de Melekiathon, père de Pumiathon, a été également publiée par M. de Vogüé (12); pour ce qui est des trente-trois autres inscriptions phéniciennes copiées à Citium par Pococke et Porter (13), et dont les originaux sont aujourd'hui perdus, les copies qu'on en possède sont si mauvaises qu'on ne peut en tirer une lecture certaine et satisfaisante (sauf de la première) (14), à plus

(1) *Zwei Sidonischen Inschriften,* Marburg, 1855.
(2) *Die Grabschrift des Eschmunazar,* Leipzig, 1855.
(3) *Erklærung der grossen phœnizischen Inschrift von Sidon,* Gœttingue, 1856.
(4) *Mémoire sur le sarcophage et l'inscription funéraire d'Esmunazar,* Paris, 1856.
(5) *Phœnizische Studien,* fasc. I.
(6) *Mémoire sur le sarcophage et l'inscription funéraire d'Eschmounazar,* Paris, 1857.
(7) *Journal asiatique,* 5e série, t. VII, p. 273-315.
(8) *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions,* 1re série, t. VI, part. Ire, p. 55-73, pl. I.
(9) *Phœnizische Studien,* fasc. III, p. 25-31, pl. no 3.
(10) Gesenius, *Monumenta phœnicia,* pl. XI, no 9.
(11) De Vogüé, *Revue archéologique,* nouv. sér., t. III, p. 247 et suiv. — A. Levy, *Phœnizische Studien,* fasc. III, p. 1-17, pl. no 1. — De Vogüé, *Mélanges d'archéologie orientale,* p. 13-20, pl. II.
(12) *Mélanges d'archéologie orientale,* p. 2-13, pl. I.
(13) Gesenius, *Monumenta phœnicia,* pl. XI, nos 8, 11, 28 et 30; pl. XII, nos 10-40.
(14) Voy. De Vogüé, *Mélanges d'archéologie orientale,* p. 20-23.

forte raison donc ne peuvent-elles pas servir comme documents paléographiques ; mais, en revanche, nous devons encore citer comme un précieux spécimen du type de caractères dont nous parlons en ce moment l'inscription bilingue, phénicienne et cypriote, datée de la quatrième année du règne de Melekiathon, que M. Lang a récemment découverte dans les ruines d'Idalium et déposée en original au Musée britanique (1) ;

Les deux inscriptions de l'antique Mélite, dont l'une bilingue, grecque et phénicienne, et l'autre seulement phénicienne, que Gesenius a appelées *première* et *seconde maltaise* (2) ;

Les six inscriptions d'Athènes, bilingues pour la plupart, dont trois sont déjà dans le recueil de Gesenius (3), deux autres ont été éditées par M. de Saulcy (4) et M. le docteur Judas (5), et dont la sixième enfin est d'une découverte toute récente (6) ;

Les trois inscriptions trouvées par M. Renan dans les ruines d'Oumm-el-Awamid sur la côte phénicienne et maintenant conservées au musée du Louvre ; elles ont été publiées et commentées, d'abord par M. Renan lui-même (7), puis par M. le docteur A. Levy (8).

La majorité des scarabées en pierres dures avec des inscriptions que les fouilles récentes ont fait sortir des entrailles de la terre dans les nécropoles de la Phénicie et de la Sardaigne (9).

Une planche spéciale, numérotée III *bis*, est consacrée à rassembler toutes les données paléographiques fournies par les médailles. Nous y avons disposé chronologiquement les formes de lettres re-

(1) *Transactions of the Society of Biblical Archæology*, t. I, part. I, pl. aux p. 116-128.

(2) Gesenius, *Monumenta phœnicia*, pl. VI, nº 1 ; pl. VII, nº 2.

(3) Pl. IX, nº 5 ; pl. X, nºs 6 et 7.

(4) *Ann. de l'Inst. arch.*, t. XV, pl. C et D.

(5) *Étude de la langue phénicienne*, pl. III et IV.

(6) *Ann. de l'Inst. arch.*, 1861, p. 321 et suiv. — Levy, *Phœnizische Studien*, fasc. III, p. 17-19, pl. nº 8. — Voy. aussi notre *Monographie de la Voie Sacrée Eleusinienne*, t. Ier, p. 120 et suiv. — E.-H. Palmer, *Journal of philology*, t. IV, p. 48-50.

(7) *Journal asiatique*, 5e série, t. XX, p. 355 et suiv.

(8) *Phœnizische Studien*, fasc. III, p. 31-40, pl. nº 4, a—c.

(9) Voy., entre autres, les nºs 11, 13, 20 et 21 de la planche jointe au mémoire de M. de Vogüé sur les intailles à légendes sémitiques : *Revue archéologique*, nouv. sér., t. XVII, pl. XIV.

levées sur les monuments de cette classe, travail qui avait été déjà fait en partie par le duc de Luynes dans une note communiquée à M. Edward Thomas en 1858 pour son édition des *Essays on Indian antiquities* de James Prinsep (1). On trouvera successivement dans notre tableau :

1° Les lettres numérales inscrites sur des pièces d'argent très-probablement frappées à Aradus (2), portant des dates de l'an 100 à 185 d'une ère locale et présentant les types suivants : Tête virile barbue et laurée à droite. ℞ Proue de navire (3), avec au-dessus le mot מא, seul ou suivi, soit de chiffres, soit de lettres de א à ט, de 1 à 9, et de ך à ף, de 20 à 80 ; quand le nombre contient des unités en sus des dizaines, elles s'expriment par des chiffres et les dizaines par une lettre (exemple : מאפ IIII = 184). Ces pièces datent certainement du temps des premiers Achéménides, et les 85 ans de durée de leur émission doivent être comptés sur le dernier quart du sixième siècle et le cinquième. Le ש et le צ, qui manquent dans leurs légendes sont empruntés à une darique d'argent inédite du Musée Britannique, déjà signalée par le duc de Luynes, laquelle est d'après son style et sa fabrique environ contemporaine. En voici la description : — Le roi de Perse coiffé de la tiare, debout et perçant de son poignard un lion dressé devant lui ; auprès, un ש. — ℞ Ville aux tours crénelées; au-dessus, la légende נצב (Nisibe) (4).

2° Les signes employés dans les légendes des monnaies d'argent des rois de Gebal ou Byblos nommés Baal, Aïnel et Azbaal, et de quelques autres de la même dynastie dont les noms se lisent plus diffi-

(1) T. II, p. 166-168, pl. XI, a.

(2) Voy. D. de Luynes, *Mémoire sur le sarcophage d'Esmunazar*, p. 58.

(3) Un certain nombre de ces pièces sont figurées dans Ch. Lenormant, *Trésor de numismatique, Numismatique des rois grecs*, pl. LXIV, n°s 17-20; pl. LXV, n° 1. Voy. aussi Brandis, *Das Münz- Mass- und Gewichtswesen in Vorderasien*, p. 514 et suiv.

L'attribution à l'atelier monétaire d'Aradus est établie par d'autres pièces aux mêmes types et d'un travail un peu postérieur, où l'expression des années de l'ère en caractères phéniciens est remplacée par un monogramme composé de deux lettres grecques AP : Ch. Lenormant, *Numism. des rois grecs*, pl. LXV, n° 2.

(4) Cette monnaie rappelle tout à fait comme travail celles qui sont figurées dans Ch. Lenormant, *Numism. des rois grecs*, pl. LXIX, n°s 13 et 14. Celles-ci ont également le type du roi frappant le lion, mais au revers une galère au lieu de la ville.

cilement (1), pièces dont les espèces appartiennent déjà à la belle époque de l'art, et, comme l'a remarqué le duc de Luynes, doivent avoir été frappées dans la dernière moitié du cinquième siècle et au commencement du quatrième.

3° L'alphabet fourni par les monnaies d'or et d'argent des rois de Citium de Cypre, vassaux des Achéménides, monnaies d'abord réparties par le duc de Luynes (2) entre Tyr, les Khittim, Citium et Byblos, et définitivement attribuées et classées par M. de Vogüé (3).

4° Les lettres qu'on peut relever sur les pièces d'un assez mauvais travail frappées pour le compte du roi de Perse et le paiement de sa flotte dans les villes de la côte phénicienne, à l'époque de la grande expédition d'Artaxerxe Ochus contre l'Égypte (4). Il en existe deux types principaux. — 1° Le roi (?) monté sur un hippocampe ailé qui court sur les flots : il tient la bride de la main droite et un arc dans la gauche ; à l'exergue, un dauphin ; le tout dans un cercle de perles. ℞ Chouette tournée à gauche ; derrière cet oiseau, deux symboles égyptiens, le fouet, signe d'impulsion, et le crochet, signe de cohibition ; dans le champ, des chiffres ou des lettres numérales ; le tout dans un cercle de perles (5). — 2° Dauphin décrivant une parabole au-dessus des flots ; à l'exergue, la coquille du murex ; dans le champ, au-dessus du dauphin, une légende phénicienne qui varie. ℞ La chouette avec le fouet et le crochet, représentée en relief dans le creux (6).

5° Les quelques caractères que fournissent les courtes légendes phéniciennes tracées dans le champ de monnaies d'or et d'argent aux types et au nom d'Alexandre le Grand frappées sous ce prince

(1) D. de Luynes, *Numismatique des satrapies*, pl. XV, nos 41-45. — De Vogüé, *Revue numismatique*, nouv. sér., t. I, p. 217. — Brandis, *Münz- Mass- und Gewichtswesen*, pages 511 et suiv.

(2) *Numism. des satrapies*, p. 69-90; pl. XIII, nos 2-20 ; XIV entière ; XV, nos 33-40.

(3) *Revue numismatique*, nouv. sér., t. XII, p. 364-381, pl. XI.

(4) Voy. la description de tous les exemplaires connus dans l'ouvrage de M. Brandis (*Münz- Mass- und Gewichtswesen*, p. 513-514), qui rapporte ces monnaies à l'atelier de Tyr. Nous les croirions plutôt frappées à Byblos, comme nous essaierons de le démontrer dans la *Revue numismatique*.

(5) Ch. Lenormant, *Numism. des rois grecs*, pl. LXV, nos 6-9.

(6) Ch. Lenormant, *Numism. des rois grecs*, pl. LXV, no 13.

et sous ses premiers successeurs dans les ateliers des villes d'Aradus, Marathus, Tyr, Acé et Azotus (1).

6° Les lettres isolées numérales et qui se trouvent dans le champ des pièces de bronze frappées, souvent avec le nom de la ville en phénicien, à Tyr, à Sidon et à Aradus, par les rois Séleucides dont elles portent les noms en grec. Nous y avons joint celles qui composent les légendes plus développées des deux monnaies fabriquées pour Antiochus IV à Tyr (2) et dans cette Laodicée de Chanaan (3) qui est peut-être Oumm-el-Awamid, et la fameuse légende en quatre lignes de Sidon (4), qui se trouve sur des pièces de bronze aux noms d'Antiochus IV (5) et de Démétrius Ier (6), ainsi que sur des autonomes de la classe dont il nous reste à parler (7).

7° L'alphabet des inscriptions qui se lisent sur les monnaies autonomes de cuivre, d'un travail de décadence, frappées postérieurement à l'établissement de la domination romaine, en 145 av. J.-C., à Marathus (8), à Sidon (9) et à Tyr (10).

(1) L. Müller, *Numismatique d'Alexandre le Grand*, nos 1367, 1381-1387, 1390, 1396, 1424-1463, 1471.

(2) Barthélemy, *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. XXX, p. 427. — Gesenius, *Monumenta phœnicia*, pl. XXXIV, 1. — Ch. Lenormant, *Numism. des rois grecs*, pl. XLII, no 14.

(3) Barthélemy, *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. XXX, p. 427. — Gesenius, *Mon. phœn.*, pl. XXXV, 4. — Ch. Lenormant, *Numism. des rois grecs*, pl. XLII, no 11.

On retrouve la même légende un peu plus tard, avec le nom d'Alexandre II Zébina, Ch. Lenormant, *Numism. des rois grecs*, pl. L, no 15.

(4) Lindberg, *De inscriptione Melitensi*, pl. VI. — Gesenius, *Monumenta phœnicia*, pl. XXXIV, 2. *u*, *v*, *w*, *x*. — Movers, *Die Phœnizier*, t. II, 2e part., p. 134 et suiv.

(5) Mionnet, *Description de médailles antiques*, t. V, p. 41. — Ch. Lenormant, *Numism. des rois grecs*, pl. XLII, no 16.

(6) Mionnet, *Descr. de méd. ant.*, t. V, p. 47.

(7) Mionnet, *Descr. de méd. ant.*, t. V, p. 369, nos 204 et 204 *bis*. — Gesenius, *Monumenta phœnicia*, pl. XXXIX, 2, *t* et *t bis*.

(8) Mionnet, *Descr. de méd. ant.*, t. V, p. 362-364; *Supplément*, t. VIII, p. 260 et suiv. — Gesenius, *Mon. phœn.*, pl. XXXV, 5, *a-k*.

(9) Mionnet, t. V, p. 269-375. — Gesenius, *Mon. phœn.*, pl. XXXIV, 2, *a-t*.

(10) Mionnet, t. V, p. 416-426; *Suppl.*, t. VIII, p. 299-302. — Gesenius, *Mon. phœn.*, pl. XXXIV, 1, *a-m*.

V.

Des deux types paléographiques principaux dont nous venons, à la suite de l'éminent sémitiste de Breslau et de son digne émule parisien, de constater l'existence dans les monuments phéniciens et de déterminer les formes, peut-on, avec quelque certitude et au moyen de preuves suffisantes, arriver à reconnaître quel est le plus ancien et celui qui nous retrace le mieux la physionomie primitive de l'écriture des fils de Chanaan ?

Nous croyons, quant à nous, que ce résultat, capital et indispensable comme point de départ pour l'étude à laquelle nous allons nous livrer dans le présent Essai, peut être obtenu sans incertitude ni difficultés.

Ce n'est pas sans intention que jusqu'à présent, en parlant de ces deux types, nous avons constamment employé pour l'un l'expression de *premier* et pour l'autre celle de *second*. Nous regardons en effet le type du ם et du ש anguleusement ondulés comme plus ancien que le type où ces lettres offrent à la place un trait arrondi ou carré que traverse une barre verticale, et nous le tenons comme représentant assez exactement l'écriture phénicienne voisine encore de son origine. Aussi n'hésitons-nous pas à adopter les noms que M. le comte de Vogüé a proposés pour ces deux types paléographiques, appelant l'un *archaïque* et l'autre *sidonien*.

Mais pour un fait de cette importance on ne saurait se contenter d'une assertion sans preuves, d'une simple affirmation ; il ne suffit pas de formuler la proposition, il est de toute nécessité de la démontrer. C'est ce que nous allons essayer.

Nous interrogerons d'abord le témoignage des monuments eux-mêmes, et leur réponse, croyons-nous, ne sera pas douteuse. Dans un coup d'œil aussi rapide que possible, nous allons passer en revue tous ceux, parmi les monuments jusqu'à présent connus de l'un et de l'autre type de la paléographie chananéenne, dont on peut déterminer avec toute probabilité la date, précise ou approximative.

Nous commencerons cette revue par les monuments du second type, en remontant constamment de l'époque la plus récente à la plus ancienne.

L'inscription bilingue des deux candélabres de Malte, dont l'un se voit encore dans cette île et l'autre à Paris au musée du Louvre, c'est-à-dire l'inscription désignée par Gesenius sous le nom de *première maltaise*, date des temps macédoniens, ainsi qu'on en juge avec certitude par le style de la sculpture des candélabres et par la forme des lettres de la partie grecque de la dédicace.

Il en est de même des inscriptions funéraires déterrées à Athènes, dont pour le moins aucune n'est antérieure à l'archontat d'Euclide et au changement qui se produisit alors dans la manière d'écrire des habitants de l'Attique; toutes ces stèles ont en effet leur texte grec tracé au moyen de l'alphabet ionique de vingt-quatre lettres, adopté sous l'archontat d'Euclide, et même les formes des caractères y sont celles dont on se servait après Alexandre. Tel est du moins le cas des trois publiées par Gesenius et des deux éditées par M. de Saulcy. La sixième est encore plus récente et ne peut dater que du premier siècle avant l'ère chrétienne.

La grande inscription d'Oumm-el-Awamid est également d'une manière inconstestable contemporaine de la monarchie des Séleucides, que l'on interprète la date de l'an 280 « du seigneur des rois, » לאדן מלכם, qu'elle nous offre, comme se rapportant à l'ère d'Alexandre, ainsi que le veut M. Renan, ou, ce qui nous paraît plus vraisemblable, comme se rapportant à l'ère de Cyrus, ainsi que le conjecture M. le docteur A. Levy.

Nous avons déjà dit plus haut que les monnaies à légendes indigènes frappées dans les villes de la Phénicie propre appartenaient en partie au temps de la suzeraineté des Achéménides et en partie à celui de la royauté des Séleucides; il y en a même qui descendent jusqu'aux temps de la domination romaine. Entre les pièces du temps des Perses et du temps des Macédoniens on remarque quelques différences dans la forme des lettres; elles sont plus courtes et plus trapues sur les premières, plus allongées sur les secondes; mais malgré ces différences elles se rattachent au même type général.

Les dates respectives des monuments numismatiques de la Phé-

nicie même qui nous ont fourni les principaux éléments de la planche III *bis* doivent être ainsi établies :

Les anciennes pièces d'argent d'Aradus à la proue de navire (col. 1) ont été frappées entre 522 et 435 environ avant l'ère chrétienne.

Les monnaies des rois de Byblos (col. 2) sont contemporaines du règne d'Artaxerxe Longue-main et de la première partie de celui d'Artaxerxe Mnémon, et vont par conséquent des environs de 465 à ceux de 380.

Les espèces d'argent au revers de la chouette (col. 4) ont été frappées, nous l'avons déjà dit, du temps d'Artaxerxe Ochus, qui régna de 360 à 339.

Les statères et les tétradrachmes des villes phéniciennes au nom d'Alexandre le Grand (col. 5) sont des espèces qui ont été fabriquées entre 331 et 289, la date la plus basse qu'on y trouve inscrite (1).

Les petits bronzes émis dans les villes phéniciennes pour les Séleucides (col. 6) l'ont été depuis le règne d'Anthiochus IV, commençant en 223, jusqu'à la conquête romaine, en 145.

Enfin les autonomes de basse époque partent de cette conquête. La dernière date inscrite à Sidon avec une légende phénicienne est celle de l'an 73 de l'ère locale (38 av. J.-C.); mais à Tyr le monnayage se prolongea encore bien longtemps après en employant l'écriture nationale, car la dernière pièce à légende phénicienne porte la date de l'an 279 de l'ère de la ville (153 ap. J.-C.)

Les inscriptions de l'île de Cypre qui mentionnent les rois de Citium Melekiathon et Pumiathon sont indubitablement des monuments du quatrième siècle avant l'ère chrétienne, puisque le second est désigné sous le nom de Πύματος, comme ayant été encore sur le trône lors du siége de Tyr par Alexandre le Grand (2). M. le comte de Vogüé a reconnu leurs noms sur les petites monnaies d'or et d'argent que M. le duc de Luynes avait déjà classées sous la rubrique des rois de Citium, monnaies dont le style est celui du quatrième siècle avant Jésus-Christ. Il a, de plus, rattaché à la même série deux autres rois, Azbaal et Baalmelek, que le style de leurs monnaies, aux types semblables et aux légendes tracées avec les mêmes

(1) L. Müller, *Numismatique d'Alexandre le Grand*, p. 81.
(2) Athen., IV, 63.

lettres, rapporte au cinquième siècle. Il a enfin retrouvé la monnaie phénicienne de Démonicus, fils d'Évagoras, exactement conforme aux autres comme paléographie (1). Le même savant a aussi publié une inscription gréco-phénicienne de Citium, où le type des lettres gresques est celui du quatrième siècle (2). Enfin il a fait connaître une inscription bilingue, grecque et phénicienne, en l'honneur de Ptolémée Soter, qu'il a découverte à Lapithos, toujours dans l'île de Cypre (3). La forme des caractères chananéens daus ces deux monuments est exactement pareille à ce que nous la voyons dans les inscriptions datées des règnes de Melekiathon et de Pumiathon.

La *deuxième sidonienne*, éditée et interprétée par M. le comte de Vogüé, porte sa date dans son contenu même. Elle mentionne en effet l'institution d'un roi particulier de la ville où elle a été trouvée, c'est-à-dire de Sidon, par un roi suzerain auquel est donné le titre de « roi des Sidoniens, « מלך צדנם. Il faut donc qu'elle soit du temps où l'on distinguait le roi particulier de Sidon, מלך צדן, de son suzerain le roi de toute la Phénicie, appelé par une ancienne tradition de la suprématie sidonienne, מלך צדנם, bien que depuis le douzième siècle avant l'ère chrétienne il résidât à Tyr (4). En un mot c'est un monument de l'âge de la suprématie tyrienne sur toute la Phénicie, c'est-à-dire un monument antérieur à la prise de Tyr par Nabuchodorossor en 585 avant Jésus-Christ, car nous avons la preuve, par le témoignage d'Ézéchiel, que la suzeraineté de Tyr sur Sidon, son ancienne métropole, dura jusqu'à cet événement. Nous verrons tout à l'heure, par des monuments appartenant incontestablement à cette époque, quelle était la forme des caractères phéniciens usitée dans le septième siècle. Ce n'est pas celle que nous voyons dans la *deuxième sidonienne*. Force nous est donc de considérer cette inscription comme antérieure de très-peu d'années à la chute de Tyr sous les coups du monarque babylonien, et d'en placer l'exécution au début du sixième siècle avant notre ère.

(1) *Revue numismatique*, nouv. sér., t. XII, p. 364-381, pl. XI.
(2) *Mélanges d'archéologie orientale*, p. 32.
(3) *Mélanges d'archéologie orientale*, p. 36.
(4) Voy. Movers, *Die Phœnizier*, t. II, p. 93. — De Vogüé, *Mém. présenté par div. sav. à l'Acad. des Inscr.*, 1re série, t. VI, part. 1, p. 64 et suiv.

La date du sarcophage d'Eschmounazar est plus difficile à fixer, et les opinions des savants ont été fort divisées à ce sujet. Les uns le font remonter extrêmement haut, comme M. Ewald qui le dit contemporain des Juges d'Israël, comme M. de Rougé qui l'a rapporté au douzième siècle avant Jésus-Christ, sans fournir, du reste, aucune preuve de son opinion, qu'il abandonne complètement aujourd'hui. Les autres, comme le duc de Luynes et M. le docteur Levy, y voient un monument du sixième siècle. Ce qui est certain, tout d'abord, d'après le contexte même de l'inscription gravée sur le sarcophage, c'est qu'Eschmounazar portait le titre de « roi des Sidoniens », מלך צדנם, et qu'il régnait à Sidon. Le fait de son ensevelissement auprès de cette ville, la mention, dans son épitaphe, des services rendus à Sidon, des temples élevés aux dieux de Sidon, à l'exclusion de Tyr, ne laissent aucun doute à cet égard. Il faut donc forcément faire vivre Eschmounazar, soit à une époque où la suprématie tyrienne avait pris fin et où le titre de מלך צדנם n'avait plus sa signification générique, soit à une époque où ce titre, dans son sens le plus général, appartenait encore au roi de Sidon, où Sidon exerçait une suprématie incontestée sur la Phénicie entière, soit au sixième, soit au douzième siècle, c'est-à-dire à l'une ou à l'autre des époques entre lesquelles se sont départis les avis des savants.

Mais comment se prononcer entre ces deux époques, également vraisemblables d'après la teneur de l'inscription? C'est ici, comme l'a très-bien vu le duc de Luynes pour lequel cet argument est devenu la base de son opinion, que la question d'art devient décisive et prépondérante. Le style du sarcophage en lui-même peut seul nous permettre de choisir. Ce sarcophage est indubitablement égyptien, par son travail et par sa matière; il a été apporté des bords du Nil à Sidon, où les ouvriers indigènes n'ont eu d'autre peine que d'y graver l'inscription. Or, du jugement de tous les hommes formés à la pratique de l'art égyptien et habitués à discerner ses différentes époques, entre autres de M. Mariette, la forme très-particulière du sarcophage, son style, la nature du travail qui y a été employé, ne permettent pas de le considérer comme exécuté antérieurement à la vingt-sixième dynastie, Saïte, qui vit se produire sous son influence une renaissance brillante de l'art de l'Égypte, et dont les

œuvres se reconnaissent avec certitude à un style propre. Ceci étant, les circonstances historiques de l'épitaphe ne peuvent plus être appliquées qu'aux temps qui suivirent la prise de Tyr par Nabuchodorossor, c'est-à-dire au courant du sixième siècle. C'est ce que confirme encore une phrase capitale de l'inscription, dont la véritable lecture est en partie due à M. Munk : « Puissent les maîtres des rois « nous accorder toujours la possession de Dor, de Japho et des « terres à blé magnifiques qui sont dans la plaine de Saron, (בשד « שרן) ! » La possession de la plaine de Saron, dont la prospérité était proverbiale (1), et de la ville de Dor ne put en effet revenir aux Sidoniens qu'après l'anéantissement absolu de la monarchie juive par les armes du conquérant sorti de Babylone. En même temps, nous voyons par un grand nombre de passages de l'inscription qu'un des principaux soins d'Eschmounazar, pendant son règne, fut de relever les temples de la ville de Sidon et de sa banlieue. Ils étaient donc en ruines quand ce prince monta sur le trône, et par conséquent nous devons penser que Sidon se relevait alors d'un désastre considérable. Ceci étant, ne trouvons-nous pas un rapprochement bien séduisant à faire entre cette donnée et celle qui se rapporte à la guerre du roi d'Égypte Ouahprahet contre la Phénicie, vassale de Nabuchodorossor, guerre dans laquelle Sidon fut dévastée et mise à sac en 574, après la victoire de la flotte grecque et carienne du roi d'Égypte (2) ?

Nous nous rangeons donc à l'opinion du duc de Luynes, qui nous paraît avoir pour elle toutes les conditions désirables de vraisemblance et même de certitude (3). Mais si nous faisons descendre le sarcophage d'Eschmounazar jusqu'au sixième siècle, si nous croyons qu'il est impossible de le tenir pour plus ancien, nous croyons également impossible de le rajeunir encore de deux siècles, comme le fait M. l'abbé Bargès, et de lui assigner pour date avec ce savant l'année 336 avant Jésus-Christ, c'est-à-dire de le croire de quatre

(1) Chron. XXVII, 29.

(2) Herodot. II, 161. — Diod. Sic. I, 68.

(3) Voy. sur l'ensemble des circonstances au milieu desquelles se placent naturellement les données de cette inscription, notre *Manuel d'histoire ancienne de l'Orient*, 3e édition, t. III, p. 91 et suiv.

ans seulement antérieur à la prise de Sidon par Alexandre. Ce n'est pas que nous ne trouvions très-ingénieux et très-probable le rapprochement que M. l'abbé Bargès établit entre le nom du père d'Eschmounazar, appelé Tabnith (תבנת), et celui du Tennès, roi de Sidon, que Diodore de Sicile (1) raconte s'être révolté contre Artaxerxe Ochus avec l'appui de Nectanèbe, roi d'Égypte. Mais, tout en admettant l'identification des deux noms, nous repoussons celle des deux personnages. Le Tennès de Diodore nous paraît bien s'être appelé en phénicien תבנת ; seulement nous ne pouvons le considérer que comme le descendant d'un plus ancien Tabnith et de son fils Eschmounazar. Rien de plus ordinaire chez les anciens que cette répétition d'un nom dans la même famille, où il se reproduit périodiquement après des intervalles d'un petit nombre de générations. Déjà, dans l'inscription du sarcophage si généreusement offert au musée du Louvre par le duc de Luynes, nous voyons le nom d'Eschmounazar porté par le roi enseveli dans cette tombe et par son grand-père.

VI.

Après nous être ainsi rendu compte des dates auxquelles appartiennent les principaux monuments du second type de la paléographie phénicienne, il faut maintenant procéder à la même recherche pour ceux du premier type. Le coup d'œil que nous allons jeter sur eux nous montrera bien vite qu'ils sont plus anciens.

Pour Malte, d'abord, l'inscription du candélabre bilingue nous a fait connaître quelle était la forme des caractères phéniciens dont on se servait dans cette île à l'époque macédonienne. L'inscription que Gesenius désigne comme la *seconde maltaise* est évidemment d'une date un peu plus élevée, bien qu'appartenant encore au même type. Mais ceci étant, il faut de toute nécessité considérer comme encore plus vieilles la *troisième* et la *quatrième*, qui sont tracées avec les let-

(1) XVI, 42-45.

tres du type au מ et au ש ondulés. Elles ne peuvent pas, en effet, être postérieures à la *seconde* et à la *première*, car les médailles de Gaulos (1) nous montrent que dans cette île et dans sa voisine Mélite l'écriture des fils de Chanaan, après l'époque macédonienne, subit une altération tout à fait analogue à celle qu'elle subissait dans le même temps chez les Carthaginois et sur laquelle nous reviendrons un peu plus loin.

L'inscription de Nora en Sardaigne frappe dès le premier abord par sa physionomie archaïque. Elle est manifestement antérieure aux inscriptions puniques dont on a trouvé quelques-unes dans la même île. Mais peut-il y avoir en Sardaigne des monuments chananéens d'une date ancienne et antérieurs aux Carthaginois? Oui, car Diodore de Sicile (2) parle des colonies que les Phéniciens proprement dits avaient fondées en Sardaigne. Ces colonies dataient de l'époque de la suprématie de Tyr, et en effet on indique spécialement la ville de Caralis comme bâtie par les Tyriens (3).

Pour ce qui est des pierres gravées, presque toutes en forme de scarabées, provenant des nécropoles des villes phéniciennes, il suffit d'avoir manié un grand nombre de monuments de cette catégorie, de posséder une faible dose de ce tact archéologique que la nature donne encore plus que l'étude, et d'avoir suivi les progrès qu'a faits depuis quelques années la connaissance de l'histoire des arts de l'Asie, pour reconnaître, sans pouvoir s'y méprendre, que toutes celles dont les légendes sont tracées à l'aide de notre premier type paléographique appartiennent à une date plus reculée que celles dont les légendes suivent le second type (4). C'est là, du reste, tout ce qu'on peut en dire, car nous n'osons pas faire entrer en ligne de compte l'opinion qui voit Abibaal, roi de Tyr et père du Hiram de la Bible, dans la figure virile coiffée du *schent* à l'égyptienne, qu'un scarabée du musée de Florence nous montre avec l'inscription

(1) Gesenius, *Monumenta phœnicia*, pl. XL, 14.
(2) V, 35.
(3) Claudian., *De bello Gildon.*, v. 520.
(4) Voy. la pl. XIV du tome XVII de la nouvelle série de la *Revue archéologique*, planche accompagnant le Mémoire de M. de Vogüé auquel nous en avons référé plusieurs fois pour ce qui touche aux pierres gravées phéniciennes.

לאביבעל (1). Certes, si cette conjecture était exacte, elle apporterait une bien précieuse confirmation à notre manière de voir, mais elle ne repose pas sur des fondements assez solides pour que nous puissions l'adopter et nous en servir comme argument.

Nous n'arrivons jusqu'à présent, on le voit, qu'à des données approximatives et conjecturales. Mais il n'en est pas de même avec les monuments qui proviennent de la Mésopotamie. Là nous avons des dates certaines, qui nous font remonter beaucoup plus haut que ce que nous avons encore examiné en fait de monuments phéniciens

La première de ces dates nous est fournie par le scarabéoïde du musée du Louvre portant l'inscription עבדבעל dans le type d'écriture le mieux caractérisé, qui a été trouvé au milieu du lit de sable qui supportait les fondations du palais assyrien de Khorsabad, sous un des grands taureaux ailés à face humaine qui en décoraient les portes (2). Khorsabad a été bâti par Sargon, roi d'Assyrie de 721 à 704 avant l'ère chrétienne. Une pierre trouvée dans les fondations de ce palais est donc un monument certain du huitième siècle.

La gemme de Khorsabad est de travail purement chananéen et a dû être gravée à Tyr ou à Sidon. Il faut en effet, parmi les pierres à légendes phéniciennes provenant de Ninive et de Babylone, en distinguer de deux espèces : celles que leur travail indique comme apportées de la Phénicie, et celles qui, d'après leur style, ont été exécutées en Mésopotamie. Des premières, toutes celles dont les inscriptions présentent aux regards le premier type de la paléographie phénicienne sont contemporaines de la gemme de Khorsabad ou très peu-postérieures, autrement dit appartiennent au huitième ou au septième siècle. Quant aux secondes, à celles dont la fabrique est mésopotamienne, elles sont environ du même temps, c'est-à-dire de la splendeur de la monarchie assyrienne.

Mais les lions de bronze de Nimroud nous font remonter à une

(1) D. de Luynes, *Numismatique des satrapies*, pl. XIII, nº 1.

La pierre publiée par M. de Vogüé sous le nº 1 de la pl. XIV de son article de la *Revue archéologique* sur les intailles est du même style *égyptisant* et pour le moins aussi ancienne. On peut reporter hardiment ces deux monuments avant le neuvième siècle.

(2) De Longpérier, *Journal asiatique*, 5ᵉ série, t. VI, p. 422.

époque encore notablement antérieure à celle de la gemme de Khorsabad. Ces précieux monuments de la métrique assyrienne laissent lire, en effet, dans les inscriptions cunéiformes qui les décorent les noms d'Assournazirpal et de Salmanassar IV, lesquels se succédèrent sans intervalle et régnèrent pendant une durée de soixante ans qui remplit toute la seconde moitié du neuvième siècle avant notre ère. Les inscriptions phéniciennes des lions de Nimroud sont incontestablement contemporaines des inscriptions cunéiformes des mêmes monuments. Elles nous révèlent donc sous quelle forme l'écriture des fils de Chanaan était employée dans le neuvième siècle en Assyrie.

La stèle de Mésa, roi de Moab, est exactement contemporaine. Il y raconte, en effet, ses guerres contre Ochozias et Joram, rois d'Israël, déjà mentionnées par la Bible (II Reg. III et IV), ou, si la lecture de M. Oppert doit être définitivement préférée (ce que nous ne pensons pas sur ce point), à celles de MM. Ganneau et de Vogüé, une guerre un peu postérieure contre Jéhu. Or, Salmanassar IV, dans ses inscriptions, particulièrement sur la stèle des sources du Tigre, aujourd'hui transportée à Londres (publiée dans le tome III des *Cuneiform inscriptions of Western Asia*), et sur l'obélisque de Nimroud, raconte qu'il a vaincu dans un combat les troupes d'Achab de Jezraël et plus tard reçu le tribut de Jéhu ; il parle aussi longuement de ses guerres heureuses contre les rois de Damas, leurs contemporains et leurs ennemis, Ben-Hadar et Hazaël.

De même que les lions de Nimroud et la stèle de Mésa sont de la même date, ils offrent à nos regards exactement le même état de l'alphabet, bien que les premiers appartiennent à l'Assyrie et la stèle à la Palestine. L'écriture sémitique présentait donc encore au neuvième siècle avant notre ère un remarquable caractère d'unité dans les divers pays où elle était en usage.

VII.

Le résultat de l'examen auquel nous venons de nous livrer a donc été de constater que, parmi les monuments du premier type

paléographique phénicien, tous ceux dont on peut déterminer la date se classent du dixième au septième siècle avant notre ère, et que les monuments du second type vont du sixième siècle jusqu'à Jésus-Christ. La succession des deux types ressort clairement de ces faits, qui semblent placer la transition vers le septième et le sixième siècle.

Un tel résultat est confirmé par l'existence de monuments appartenant à ce dernier intervalle, où la forme des caractères est intermédiaire entre les deux types et fournit le passage de l'un à l'autre.

Ces monuments sont encore en fort petit nombre, mais la date en paraît certaine. Nous pouvons en citer :

La souscription phénicienne relevée par M. Coxe sur un contrat assyrien en écriture cunéiforme du Musée Britannique, datant du règne d'Assarahaddon (premières années du septième siècle avant Jésus-Christ) (1);

Les trois inscriptions phéniciennes gravées sur la jambe d'un des colosses du spéos d'Ibsamboul en Nubie par des mercenaires à la solde d'un roi d'Égypte. Ces inscriptions ont été publiées pour la première fois d'une manière exacte par M. Lepsius (2), et expliquées par le docteur A. Levy (3). Elles sont indubitablement contemporaines des inscriptions gravées au même lieu et de la même manière par d'autres mercenaires, Grecs et Cariens, inscriptions sur lesquelles nous reviendrons dans le chapitre V du troisième livre du présent Essai, et que nous démontrerons alors dater de la dernière partie du règne de Psammétique Iᵉʳ, c'est-à-dire de la fin du septième siècle.

Trois pierres gravées de travail mésopotamien publiées par M. le docteur A. Levy (4) et par sir Henry Rawlinson (5). Leur style les rapporte aux environs du règne de Nabuchodonosor.

Quelques autres pierres parmi les intailles phéniciennes publiées par M. de Vogüé (6).

(1) De Vogüé, *Journal asiatique*, août 1867, p. 172.
(2) *Denkmæler aus Ægypten und Æthiopien*, part. VI, pl. XCVIII.
(3) *Phœnizische Studien*, fasc. III, p. 19-25. — Voyez aussi le travail de M. Blau, dans la *Zeitschr. der deutsch. morgenl. Gesellsch.*, t. XIX, p. 522-543.
(4) *Phœnizische Studien*, fasc. II, pl. n° 2.
(5) *Journal of the Royal Asiatic Society*, 1864, p. 237 et 240; pl. nᵒˢ 9 et 14.
(6) *Revue archéologique*, nouv. sér., t. XVII, pl. XIV, nᵒˢ 7 et 9.

Nous avons réuni dans notre planche IV les signes de l'écriture fournis par les monuments dont nous venons de parler. Il suffira d'y jeter un rapide coup d'œil pour voir qu'ils représentent bien exactement la transition entre les deux types, car les signes caractéristiques y sont en partie conformes à l'un et en partie conformes à l'autre.

Ainsi se justifient les appellations d'*archaïque* et de *sidonien* que nous avons admises, à la suite de M. le comte de Vogüé, pour désigner les deux types de la paléographie phénicienne. La première surtout ne pourrait plus maintenant être révoquée en doute; quant à la seconde, elle est justifiée en ce que les plus anciens monuments jusqu'ici connus du type auquel elle appartient proviennent de Sidon; mais il serait plus exact encore de désigner le type en question par le nom de *tyrien*, car nous venons de constater qu'il avait commencé à devenir en usage lorsque la suprématie tyrienne existait encore. Le plus simple serait même peut-être de l'appeler *phénicien proprement dit* par opposition à l'alphabet *archaïque* usité chez tous les peuples de la race sémitique.

Au reste, M. de Vogüé (1) a très-heureusement résumé les indications chronologiques qui ressortent des changements de forme des deux lettres caractéristiques ם et ש, et nous ne pouvons mieux faire que de lui emprunter les règles qu'il a établies à ce sujet :

1° Une inscription en caractères *archaïques* dans laquelle le ם et le ש sont également ondulés est antérieure au septième siècle avant l'ère chrétienne.

2° Si le ש seul est ondulé, le texte est postérieur au huitième siècle et probablement antérieur au milieu du sixième siècle.

Ces deux remarques sont applicables à la fois aux inscriptions phéniciennes et araméennes; mais les suivantes ne sont vraies que pour les textes tracés à l'aide de l'écriture *sidonienne*, qui paraît s'être constituée vers le sixième siècle.

3° Si les deux lettres précitées sont barrées, mais que le ש n'ait pas d'appendice, le texte ne saurait descendre plus tard que les premières années du quatrième siècle.

(1) *Journal asiatique,* août 1867, p. 174 et suiv.

4° Si le ש a un appendice, le texte est postérieur aux premières années du quatrième siècle; cet appendice s'accentue au troisième siècle et reste allongé jusqu'au moment où l'écriture sidonienne cesse d'être en usage.

Nous rendrons ces règles paléographiques encore plus claires par une série d'exemples empruntés à des monuments ayant tous une date certaine.

IXe siècle . .	Stèle de Mésa.	𐤌	𐤔
VIIe siècle. .	Tablette d'Assarahaddon	𐤌	𐤔
VIe siècle . .	Sarcophage d'Eschmounazar . . .	𐤌	𐤔
IVe siècle . .	Inscriptions royales de Citium . .	𐤌	𐤔
310	Inscription de Lapithos.	𐤌	𐤔
IIe siècle . .	Inscription d'Oumm-el-Awamid. .	𐤌	𐤔

VIII.

Les observations précédentes nous ont permis de reconnaître l'antériorité de l'un des deux grands types paléographiques de l'écriture phénicienne sur l'autre, dans les monuments conservés jusqu'à nous, et de déterminer même l'époque où s'est produite la transition entre ces deux types.

Mais ceci n'est pas suffisant ; il nous faut essayer de remonter plus haut encore. Le type d'écriture que nous ont offert les monuments les plus anciens connus est-il vraiment le type chananéen primitif? Ou bien le type que nous avons appelé *sidonien*, à l'exemple de M. de Vogüé, ne représentait-il pas d'une manière plus exacte, comme l'ont pensé Gesenius et quelques autres savants, ce type primitif, altéré dès une époque très-ancienne et repris plus tard par esprit d'archaïsme, par une restitution d'ancienne tradition dont la paléographie des différents peuples nous offre quelques exemples ? Ce ne sont plus les monuments phéniciens eux-mêmes qui nous fourniront la réponse à ces questions. Ils sont muets à ce sujet.

Nous devons donc désormais nous adresser à d'autres sources, interroger les dérivés vraiment anciens de l'alphabet des fils de Chanaan et la comparaison des formes des caractères hiératiques égyptiens d'où sont sorties les lettres phéniciennes.

Voyons d'abord quelles données peuvent nous fournir les dérivés de l'alphabet des Chananéens.

Dans tous ceux qui sont incontestablement de haute date, les signes produits par les lettres caractéristiques qui distinguent, comme nous l'avons remarqué plus haut, les deux types paléographiques phéniciens, se rattachent directement à celui que nous appelons *archaïque* et sont au contraire assez éloignés du second type.

Le grec est le plus ancien dérivé connu du phénicien. Nous en possédons des monuments qui remontent jusqu'au huitième et au neuvième siècle, et nous avons essayé de démontrer, dans un mémoire spécial (1), que la transmission de l'écriture alphabétique des Chananéens aux habitants de la Grèce remonte à une date encore notablement plus élevée, qu'elle est de plusieurs centaines d'années antérieure. Le chapitre Ier du livre III de notre Essai sera consacré à en reconstituer la forme primitive. Nous devons y renvoyer le lecteur, en nous bornant à remarquer pour le moment que tous les caractères sortis des lettres phéniciennes dans lesquelles se marquent les différences des deux types sont, dans l'alphabet grec primitif ou *cadméen*, presque exactement pareils au type phénicien *archaïque* et n'ont au contraire qu'un rapport très-éloigné avec le type *sidonien*. Ce sont en effet :

7	qui sort manifestement de	7	et non de	ʌ
Y	»	4	»	7
I	»	Z	»	N
B H	»	B H	»	Ħ
⊕	»	⊕	»	θ
ʅ l	»	Z	»	N
V	»	L	»	L

(1) *La Légende de Cadmus et les établissements phéniciens en Grèce*, Paris, 1867, in-8.

M	qui sort manifestement de	W	et non de	Ψ
Φ ϙ	»	φ ϙ	»	ϙ
M	»	W	»	Ψ Ψ
T	»	+	»	† ᚠ

La même constatation est facile à faire pour l'ibérien, dont l'origine, nous l'établirons au chapitre I[er] du cinquième livre de notre Essai, se rattache aux colonies fondées dans la Bétique par les Tyriens pendant le neuvième siècle avant l'ère chrétienne (1). Nous y trouvons en effet :

<	sorti bien clairement de	7	non de	Λ
Ь	»	4	»	1
✓ Σ	»	Z	»	N
H	»	H	»	∃
N	»	Z	»	N N
Ⲋ	»	L	»	L
M	»	W	»	Ψ
ϙ	»	φ ϙ	»	ϙ
M	»	W	»	Ψ Ψ

Transportons-nous maintenant à l'extrémité opposée des domaines de la propagation de l'alphabet phénicien ; interrogeons les écritures du Yémen, de la Bactriane, de l'Ariane et de l'Inde, qui constituent un rameau très à part parmi les dérivés du système graphique des fils de Chanaan. Ces écritures sont sorties de très-bonne heure de la souche commune pour prendre une existence propre et séparée. Ce sont, de tous les alphabets issus du phénicien, ceux où les formes originaires se sont le plus altérées, ce qui s'explique, du reste, par ce fait qu'ils n'en sont pas dérivés immédiatement et que plusieurs des intermédiaires nous manquent encore.

Quelquefois la modification est telle que, tout en reconnaissant que les signes procèdent de l'écriture chananéenne, on ne sait pas

(1) En parlant ainsi, je laisse de côté la question de l'influence que l'écriture grecque a exercée plus tard sur cet alphabet et dont un certain nombre de signes portent l'empreinte manifeste. Je ne m'occupe que de ceux qui s'en montrent le mieux dégagés.

de quel type ils doivent être plutôt rapprochés. Mais toutes les fois que la forme des lettres d'une écriture de ce rameau se rattache d'une manière spéciale et positive à l'un des types du phénicien, c'est à celui que nous avons appelé archaïque.

Ainsi l'alphabet himyaritique nous fournit :

˥	qui se rattache à	7	et non à	Λ
[glyph]	»	[glyph]	»	[glyph]
X	»	Z	»	[glyph]
[glyph]	»	⊕	»	[glyph]
Y [glyph]	»	Z	»	[glyph]
[glyph]	»	L	»	L
[glyph]	»	[glyph]	»	[glyph]
[glyph]	»	[glyph]	»	[glyph]
X	»	X	»	[glyph]

Dans l'alphabet aryen nous trouvons :

[glyph] [glyph]	clairement sorti de	7	et non de	Λ
[glyph]	»	[glyph]	»	[glyph]
[glyph]	»	Z	»	[glyph]
[glyph]	»	Z	»	[glyph]
[glyph]	»	L	»	[glyph]
˥	»	+	»	[glyph]

Quant au magâdhi de l'Inde, source du dévanagâri, nous constatons que l'origine de

[glyph]	s'explique mieux par	[glyph]	que par	[glyph]
O	»	⊕	»	[glyph]
[glyph]	»	L	»	[glyph]
λ	»	X	»	[glyph]

IX.

L'examen des dérivés les plus anciens de l'écriture phénicienne confirme donc pleinement la priorité du type paléographique au כ

et au ש ondulés, que nous appelons *archaïque*. C'est de lui qu'ils sortent tous, et on ne pourrait en expliquer également bien la dérivation par aucun autre type.

Mais nous avons dit tout à l'heure que nous consulterions également une autre source d'informations, un peu moins certaine peut-être, mais non moins précieuse. Nous avons dit que nous aurions recours à la comparaison des formes les plus anciennes des caractères hiératiques avec les figures de ces mêmes lettres dans les deux types paléographiques du pays de Chanaan.

Le lecteur doit se souvenir que tout à l'heure, dans notre introduction, nous nous sommes rangé sans réserves à l'opinion proposée avec des preuves si solides par M. le vicomte de Rougé, opinion d'après laquelle les vingt-deux signes de l'alphabet phénicien ne sont autres que des caractères de l'écriture hiératique égyptienne, adoptés avec leurs valeurs phonétiques, mais de manière à former exclusivement un alphabet réel, sans homophones et sans mélange d'idéogrammes soit figuratifs, soit symboliques, par les fils de Chanaan, au temps où les Pharaons dominaient sur leur pays, ou bien plutôt au temps des dynasties des *Pasteurs*, quand c'étaient les populations de la Syrie qui étaient maîtresses d'une partie au moins de l'Égypte. Nous avons également applaudi à l'idée lumineuse et vraiment divinatrice qui a conduit l'illustre égyptologue à chercher l'origine des lettres phéniciennes, non dans l'hiératique de la dix-huitième et de la dix-neuvième dynastie, mais dans le type plus ancien qui était en usage sous les dynasties antérieures aux Hyksos.

Or, du moment que nous adoptons ainsi complétement le système de M. de Rougé sur l'origine de l'écriture chananéenne, nous sommes obligé de reconnaître qu'en ce qui est des signes dont le tracé constitue la différence entre les deux types graphiques de la Phénicie, le tracé du type *archaïque* est beaucoup plus rapproché des caractères hiératiques que celui du type *sidonien*, que c'est ce tracé qui bien évidemment a dû en sortir directement et le premier, qu'enfin, pour bien se rendre compte de l'origine du type *sidonien* dans l'opinion de M. de Rougé, il est nécessaire de supposer l'existence du type *archaïque* comme intermédiaire entre ce type *sidonien* et la source hiératique.

[illegible] a dû produire directement > plutôt que Λ
[illegible] » 4 » [illegible]
[illegible] » IZ » [illegible]
[illegible] » B » [illegible]
[illegible] » ⊕ » [illegible]
[illegible] » Z » [illegible]
[illegible] » L » [illegible]
[illegible] » ʍ » [illegible]
[illegible] » φ » [illegible]
[illegible] » W » [illegible]
[illegible] » X » [illegible]

Pour le מ et le ש, le fait est surtout formel, car pour le ל on pourrait demeurer en suspens.

Ici donc nous recevons des faits étudiés la même réponse qu'en interrogeant les dérivés anciens du phénicien. C'est toujours le type de l'écriture phénicienne au מ et au ש ondulés, au ת cruciforme, qni s'offre à nous, non seulement comme le plus ancien sur les monuments parvenus jusqu'à nous, mais comme le plus ancien en réalité, celui qui représente, à très-peu de différences près, ce qu'était à son origine l'écriture des fils de Chanaan; car il faut bien admettre toujours un certain nombre d'altérations paléographiques comme ayant dû se produire pendant les siècles qui séparent l'époque où, suivant toutes les vraisemblances, se forma l'alphabet des Chananéens, que nous en possédions jusqu'à présent.

X.

Nous devrions peut-être nous arrêter ici, car les observations auxquelles nous venons de nous livrer et les résultats auxquels elles nous ont conduit étaient en réalité les seuls points importants pour le sujet général de notre travail. Cependant il nous a semblé que notre esquisse de paléographie phénicienne demeurerait incomplète si nous ne la terminions pas par un coup d'œil rapide sur les vicissitudes particulières de l'alphabet du peuple de Chanaan à Car-

thage et dans les domaines de cette grande cité, dont la splendeur succéda à celle de sa mère patrie à l'époque où celle-ci se mit à décliner. Pour notre étude même, d'ailleurs, il est nécessaire d'apprendre à connaître le dernier degré de déformation où en vint l'écriture phénicienne dans les pays carthaginois, car le chapitre III du cinquième livre du présent Essai nous offrira un alphabet qui fut usité dans une partie de l'Espagne sous la domination romaine et qui sort de cette dernière déformation.

Depuis Gesenius la distinction entre la paléographie punique et la paléographie phénicienne proprement dite est faite par tous les savants qui se sont occupés de ces matières. C'est un fait assez bien établi dans la science pour que nous n'ayons pas besoin de nous y appesantir et que nous n'ayons qu'à le rappeler.

La paléographie punique se rattache au second type de la Phénicie propre et donne la même figure aux signes caractéristiques, ג, ו, ז, ח, ט, י, ל, מ, ק, ש, ת. Mais l'aspect général de l'écriture punique est à part et suffit pour la faire discerner du premier coup d'œil. Tous les traits anguleux y sont beaucoup plus arrondis que sur n'importe quel monument de la Phénicie ; en même temps les hastes verticales des caractères, qui ont toutes dans ce type une certaine inclinaison, s'allongent très-fortement. Enfin le plus souvent on remarque des renflements dans les traits, des distinctions soigneusement exprimées de pleins et de déliés, qui dénotent une imitation servile des caractères tracés par le calame ou le pinceau sur le papyrus ou le parchemin (1), transportée à l'usage monumental et gravée dans la pierre. Cette dernière particularité a dû être, au reste, déjà remarquée dans les caractères de la paléographie sidonienne que nous avons empruntés aux inscriptions de l'île de Cypre. Il y avait une tendance marquée vers une donnée calligraphique de ce genre en Phénicie et en Cypre vers le commencement du cinquième siècle avant l'ère chrétienne, et c'est de la mère patrie qu'elle fut portée à Carthage. Mais la mode en fut bientôt abandonnée en Phénicie, tandis que l'effet s'en prononçait de plus en plus dans la

(1) Cf. le fragment de papyrus phénicien publié par M. de Vogüé, *Syrie centrale, Inscriptions sémitiques*, p. 131.

colonie, où les usages tendaient alors à prendre plus qu'auparavant un caractère indépendant et local.

Les monuments de l'écriture punique, soit en médailles, soit en inscriptions, sont nombreux et assez connus pour que nous n'ayons pas besoin d'en faire ici l'énumération. C'est d'après les plus importants que nous avons réuni les éléments de notre planche V, qui en donnera l'idée au lecteur mieux que toutes les descriptions et toutes les réflexions (1).

Les documents qui nous ont servi pour cette planche sont :

Le grand tarif des sacrifices découvert à Marseille en 1845 et conservé dans le musée de cette ville (2). Il est établi aujourd'hui que cette inscription provient de Carthage même et a dû être apportée comme lest à fond de cale de quelque bâtiment de commerce jusqu'au port de Marseille, à une époque que l'on ne saurait préciser, car la pierre est celle de Carthage et non celle des environs de Marseille (3). M. Davis a découvert en 1860 et déposé au Musée Britannique un autre exemplaire du même tarif, d'une rédaction abrégée (4). Les deux monuments offrent la plus exacte conformité comme type graphique ; ils sont à peu de chose près contemporains et datent de la seconde moitié du troisième siècle, comme le prouve

(1) Il est bon aussi, pour la dégénérescence successive de l'écriture, de consulter les tableaux dressés par M. Euting d'après ses nouvelles inscriptions : *Punische Steine*, pl. XLV et XLVI.

(2) De Saulcy, *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, nouv. sér., t. XVII, 1re part., p. 310-347. — Judas, *Étude démonstrative de la langue phénicienne*, p. 163-175 ; pl. 27 et 27 *bis*. — Bargès, *Temple de Baal à Marseille, ou Inscription phénicienne découverte dans cette ville en 1845*, Paris, 1847. — Movers, *Das Opferwesen der Karthager*, Breslau, 1847. — Munk, *Journal asiatique*, 4e série, t. X, p. 473-532. — Ewald, *Ueber die neuentdeckte phœnikische Inschrift zu Marseille*, Gœttingue, 1849. — Judas, *Nouvelle analyse de l'inscription phénicienne de Marseille*, Paris, 1857. — Bargès, *Inscription phénicienne de Marseille ; Nouvelle interprétation*, Paris, 1858. — Meier, *Zeitschr. der deutsch. morgenl. Gesellsch.*, t. XIX, p. 90-115. — Schrœder, *Die phœnizische Sprache*, p. 237-247, pl. IX. — J. Halévy, *Journal asiatique*, mai-juin 1870, p. 473-504.

(3) Bargès, *Inscription phénicienne de Marseille ; Nouvelles observations*, Paris, 1868.

(4) Davis, *Carthage and her remains*, p. 296 et suiv. — *Inscriptions in the phœnician character, now deposited in the British Museum, discovered on the site of Carthage*, pl. XXXII, no 90. — Blau, *Zeitschr. der deutsch. morgenl. Gesellsch.*, t. XVI, p. 438-447. — De Vogüé, *Bulletin de la Société des Antiquaires*, 1863, p. 107-113. — Judas, *Sur un tarif des taxes pour les sacrifices en langue punique, trouvé à Carthage, et analogue à celui de Marseille*, Paris, 1861. — Ewald, *Abhandlung über die grosse Karthagische und*

l'identité de la forme des lettres sur ces pierres et sur les monnaies aux légendes חמכר הממלכת (1) et ספק הממלכת (2), que je considère, avec le duc de Luynes (3), comme frappées pour le célèbre Syphax, roi des Massésyliens, mort en 203 avant Jésus-Christ, et pour un de ses prédécesseurs immédiats (4).

Celles des inscriptions trouvées dans les ruines de Carthage qui, étant conçues dans le type que pour l'écriture punique on peut appeler classique, sont certainement antérieures à la ruine de cette cité en 146 (5); les inscriptions du temps de la Carthage romaine relevée par César sont toutes en effet dans le type d'alphabet de la dernière époque dont nous parlerons dans le paragraphe suivant.

Les grosses monnaies d'or (6) et d'argent (7) portant le nom de

andere neuentdeckte Phœnikische Inschriften, Gœttingue, 1864. — A. Levy, *Phœnizische Studien*, fasc. III, p. 59-61. — Meier. *Zeitschr. der deutsch. morgenl. Gesellsch.*, t. XIX, p. 115-119. — Schrœder, *Die phœnizische Sprache*, p. 247-248; pl. IX. — J. Halévy, *Journal asiatique*, mai-juin 1870, p. 504-507.

C'est tout à fait à tort que M. l'abbé Bargès a cherché à contester l'authenticité de ce précieux monument : *Examen d'une nouvelle inscription phénicienne découverte récemment dans les ruines de Carthage et analogue à celle de Marseille*, Paris, 1868.

(1) L. Müller, *Numismatique de l'ancienne Afrique*, t. III, p. 88.

(2) L. Müller, *Numismatique de l'ancienne Afrique*, t. III, p. 90 et 91.

(3) *Rev. numism.*, 1850, p. 312 et suiv.; *Mémoire sur le sarcophage d'Esmunazar*, p. 17.

(4) Le docteur Levy (*Zeitschr. der deutsch. morgenl. Gesellsch.*, t. XIII, p. 576 et suiv.) lit au lieu de חמכר sur la pièce au type du cheval libre courant ורמנד הממלכת et attribue cette monnaie à Vermina, fils de Syphax (Tit.-Liv., XXIX, 33; XXX, 36 et 40; XXXI, 11 et 19). C'est fort vraisemblable et fort séduisant; cependant la lecture matérielle de la légende est encore douteuse.

(5) Gesenius, *Monumenta phoenicia*, pl. XIV-XVIII, nos 46-54; pl. XLVII, nos 81-83. — Judas, *Étude démonstrative de la langue phénicienne*, pl. VIII et IX. — Bargès, *Mémoire sur deux inscriptions puniques découvertes dans l'île du Port-Cothon à Carthage*, Paris, 1849. — Bourgade, *Toison d'or de la langue phénicienne*, pl. II et III. — Spano, *Bullettino archeologico sardo*, 1861, p. 33 et suiv. — *Inscriptions in the phœnician character, now deposited in the British Museum, discovered on the site of Carthage during researches made by Nathan Davis, esq.* Londres, 1863, in-fol. oblong. — L. Rodet, *Sur les inscriptions phéniciennes de Carthage qui figuraient à l'Exposition universelle de 1867*, dans le *Journal asiatique* d'octobre-novembre 1868, nos 1-11, 15-20; les nos 12, 13 et 14 sont très-curieux comme spécimens de la transition entre ce type et celui des temps postérieurs; les lettres des deux alphabets s'y mêlent, mais les formes du type classique sont encore en majorité. — De Longpérier, *Journal asiatique*, mars-avril 1869, p. 343-356. — Schrœder, *Die phœnizische Sprache*, p. 260, 263, pl. XIII et XIV. — Euting, *Punische Steine*, Saint-Pétersbourg, 1871, extrait du tome XVII de la VIIe série des *Mémoires de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg*.

(6) L. Müller, *Numismatique de l'ancienne Afrique*, t. II, p. 86, no 76.

(7) *Ibid.*, p. 91, no 127.

Byrsa, בארצת, qui sont certainement les premières espèces frappées dans l'atelier monétaire de Carthage même, au milieu du quatrième siècle avant l'ère chrétienne.

Les monnaies frappées par les Carthaginois dans les villes de la Sicile (1) à la fin du cinquième siècle et dans le cours du quatrième.

L'inscription du vase de Panorme (2) et l'épitaphe punique de Marsala (3), seuls monuments de l'épigraphie carthaginoise de la Sicile, avec l'inscription d'Éryx, à laquelle M. Blau a consacré l'un de ses plus remarquables travaux, dans le tome III du *Journal de la Société asiatique allemande*. Mais ce dernier texte, dont nous ne possédons qu'une très-mauvaise copie du seizième siècle, ne peut par conséquent être d'aucun usage dans une étude paléographique comme la nôtre.

L'écriture punique, telle qu'on la voit dans la planche V, ne nous est pas offerte jusqu'à présent par des monuments antérieurs au cinquième siècle avant l'ère chrétienne. Nous en voyons ensuite l'usage se continuer, mais accompagné d'une altération graduelle des caractères, jusque dans le courant du premier siècle.

La numismatique est seule, du reste, à nous fournir des dates certaines pour l'histoire de cette écriture. Aussi je crois utile d'indiquer ici dans un ordre chronologique les principales monnaies à légendes puniques, soit de la Sicile, soit de Carthage même et des provinces environnantes, dont on peut déterminer l'époque avec précision. C'est uniquement d'après ces monnaies qu'on pourra par analogie classer paléographiquement les inscriptions.

Vers 410 av. J.-C. — Médaille d'argent de Ségeste : Tête d'Aré-

(1) Ugdulena, *Sulle monete punico-sicule*, Palerme, 1857. — Ant. Salinas, *Appendice alla memoria Sulle monete punico-sicule dell' abate Ugdulena*, Palerme, 1858. — L. Müller, *Numismatique de l'ancienne Afrique*, t. II, p. 74-84.

(2) Gesenius, *Monumenta phoenicia*, pl. XIV, nº 43. — Ugdulena, *Sulle monete punico-sicule*, pl. II, nº 24.

(3) Gesenius, pl. XIV, nº 44. — Ugdulena, pl. 2, nº 25.

Il est à peine croyable que M. l'abbé Ugdulena (*Sulle monete punico-sicule*, p. 48), M. Gildemeister (*Epigraphische Nachlesen*) et M. Schrœder (*Die phœnizische Sprache*, p. 252) aient pu accepter un seul instant pour authentique une falsification aussi misérable que le petit taureau d'or de Palerme, où le fabricateur s'est amusé à reproduire l'épithaphe de Marsala sans en comprendre le sens. Voy. De Longpérier, *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1870, p. 147.

thuse entourée de dauphins, avec la légende ציץ. ℞ Chien debout : au-dessus, un profil de femme ; le tout dans un cercle de perles (1) L'époque est déterminée par l'archaïsme dont le style est encore empreint dans une certaine mesure et par la date de la prise de possession de Ségeste par les Carthaginois en 410 (2).

Avant 408. — Tétradrachme de Motya aux types d'Agrigente : Aigle debout à droite, avec la légende המטוא ; le tout dans un cercle de perles. ℞ Crabe (3). — Litra d'argent de la même époque : aigle debout à gauche, dans un cercle de perles. ℞ מ entre quatre dauphins (4). Ces pièces sont certainement antérieures à la première expulsion des Carthaginois de Motya par Hermocrate en 408 (5), à la suite de laquelle durent être frappées les pièces grecques à la légende MOTYAION (6).

410-407. — Tétradrachme à la protome de cheval couronnée par la Victoire et au palmier avec la simple légende קרת חדשת (7). Cette monnaie doit nécessairement se placer entre le commencement du grand effort des Carthaginois pour conquérir la Sicile, en 410, et le moment où Himilcon fit de Panorme (dont la pièce ne porte pas encore le nom) le principal foyer de la puissance punique dans cette île, en 407 (8).

Entre 407 et 400. — Tétradrachme encore archaïque de Thermæ Himerenses ou אים (suivant la synonymie si ingénieusement établie par M. l'abbé Ugdulena), ville fondée en 407. Il est imité des monnaies de Syracuse antérieures à Denys l'ancien (9).

407-397. — Litræ d'argent de Motya, la plupart au gorgonium et au palmier ou à la feuille de palmier nain, et petites pièces de bronze de la même ville (10). Elles ont été frappées entre le réta-

(1) Ugdulena, pl. II, nº 7.
(2) Diod. Sic., XIII, 43 et 44.
(3) Ugdulena, pl. I, nº 4.
(4) Ugdulena, pl. II, nº 11.
(5) Diod. Sic., XIII, 63.
(6) Eckhel, *Doctr. num. vet.*, t. I, p. 225.
(7) Ugdulena, pl. I, nº 13. — L. Müller, *Numismatique de l'ancienne Afrique*, t II, p. 74, nº 2.
(8) Diod. Sic., XIII, 88.
(9) Ugdulena, pl. I, nº 19.
(10) Ugdulena, pl. II, nºs 7-10 et 22.

blissement des Carthaginois à Motya par Himilcon, en 407 (1), et la prise de cette ville par Denys, en 397 (2).

407-396. — Premiers tétradrachmes frappés à Panorme, aux types du cheval couronné par une Victoire et du palmier, et à la double légende קרת חדשת, Carthage, et מחנת, nom de Panorme (3).

396-370. — Tétradrachme de Thermæ Himerenses, איא, copie des monnaies de Syracuse du temps de Denys Ier (4). Didrachme de la même ville au revers du cheval au galop (5).

396-360. — Tétradrachmes à la tête de Coré-Aréthuse et au revers du cheval devant le palmier, avec diverses légendes (6). Ces pièces n'ont pu être frappées qu'après l'adoption du culte de Déméter et de Coré par le sénat de Carthage, en 396, en expiation du pillage du temple de ces déesses sous les murs de Syracuse par Himilcon (7).

370-340. — Tétradrachmes d'Heraclea Minoa, רש־מלקרת (8) et de Thermæ Himerenses, איא (9), imités des tétradrachmes de Syracuse du plus beau style, c'est-à-dire du temps de Denys le jeune.

360-325. — Tétradrachmes de Panorme à la tête de Coré-Aréthuse copiée des plus belles pièces syracusaines et au revers du buste de cheval, avec la légende עם מחנת (10).

350-320. — Grandes pièces d'or (11) et d'argent (12) de Carthage à la légende בארצת, avec la tête de Déméter couronnée d'épis et au revers Pégase, ou un cheval galopant devant un palmier (13).

343-340. — Petit bronze de Thermæ Himerenses, איא, imité des monnaies au type corinthien frappées à Syracuse sous Timoléon (14).

(1) Diod. Sic., XIII, 88.
(2) Diod. Sic., XIV, 47-53.
(3) Ugdulena, pl. I, nos 11 et 12. — L. Müller, t. II, p. 74-75, nos 3-7.
(4) Ugdulena, pl. I, no 20.
(5) Ugdulena, pl. II, no 4.
(6) Ugdulena, pl. I, no 14. — L. Müller, t. II, p. 74, no 1 ; p. 77, nos 28 et 29.
(7) Diod. Sic., XIV, 63 et 77.
(8) Ugdulena, pl. I, no 18.
(9) Ugdulena, pl. I, no 21 ; pl. II, no 1.
(10) Ugdulena, pl. I, no 7. — L. Müller, t. II, p. 75, nos 13-15.
(11) L. Müller, t. II, p. 36, no 76.
(12) Ugdulena, pl. I, nos 2 et 5. — L. Müller, t. II, p. 91 et 92, nos 127 et 128.
(13) Sur l'époque où commença le monnayage de la ville même de Carthage, voyez L. Müller, t. II, p. 141.
(14) Ugdulena, pl. II, no 19.

325-277. — Tétradrachmes de fabrique sicilienne avec une tête d'Hercule imitée des monnaies d'Alexandre le Grand, et au revers un buste de cheval, portant les légendes עם מחנת (1) et מחשבם (2). Ces médailles ressemblent fort comme style et comme fabrique à celles d'Agathocle; elles ont dû être battues entre le temps d'Alexandre et celui de l'expédition de Pyrrhus en Sicile.

320-241. — Monnaies d'or, d'argent et de bronze de Carthage même, d'un bon travail et d'un métal pur, aux types de la tête de Cérès couronnée d'épis et du cheval, que M. L. Müller (3) range à sa première époque. Cette période du monnayage proprement carthaginois a dû se terminer à la fin de la première guerre punique, comme le pense le savant danois et comme l'avait admis avant lui le duc de Luynes. En général les monnaies de Carthage même n'offrent que des lettres isolées dans le champ. Cependant une pièce d'or d'un fort bon style (4) présente une véritable légende, où, chose curieuse, la forme du ח indique déjà la tendance à passer au tracé caractéristique de l'alphabet des bas temps. Elle doit être de la fin de cette époque du monnayage, ou du commencement de la suivante.

274-254. — Tétradrachmes frappés à Panorme avec la tête de Didon coiffée du bonnet asiatique, et au revers un lion devant un palmier; à l'exergue la légende שעם מחנת (5). Ces monnaies ont une grande analogie de style avec celles de Hiéron II de Syracuse. Les deux termes extrêmes de leur émission sont indiqués par la retraite de Pyrrhus en 274 et par la prise de Panorme par les Romains dans le cours de la première guerre punique, en 354 (6).

241-201. — Monnaies de Carthage à la tête de Cérès et au cheval, que M. L. Müller range à sa seconde époque (7). Nous adoptons entièrement le classement du savant numismatiste de Copenhague et les dates qu'il adopte, faisant descendre les pièces en question jusqu'à la fin de la deuxième guerre punique. Le style en est inférieur

(1) Ugdulena, pl. I, nº 8. — L. Müller, t. II, p. 75, nºs 8-12.
(2) L. Müller, t. II, p. 76, nºs 18-21.
(3) *Numismatique de l'ancienne Afrique*, t. II, p. 112 et 141.
(4) L. Müller, t. II, p. 84, nº 46.
(5) Ugdulena, pl. I, nºs 9 et 10. — L. Müller, t. II, p. 75 et 76, nºs 16 et 17.
(6) Polyb., I, 38.
(7) *Numismatique de l'ancienne Afrique*, t. II, p. 112-113, 141-142.

à celui des monnaies de la première époque. A mesure qu'on avance dans la deuxième guerre punique, le métal est à plus bas titre, l'or se mélange d'argent, l'argent de cuivre. A la fin de cette période de monnayage, les pièces d'argent contiennent un quart de cuivre, ce qui s'accorde complétement avec le témoignage de Tite-Live (1).

De 225 environ à 204. — Monnaies d'argent de Syphax, roi des Massésyliens (2) et de חמכד ou ורמנד (3).

201-146. — Monnaies de Carthage rapportées par M. L. Müller à sa troisième époque (4), allant de la fin de la seconde guerre punique à la ruine de Carthage. La fabrique se néglige encore dans ces monnaies : le style baisse rapidement en même temps que la qualité du métal, qui n'est plus en réalité que de l'électrum au lieu d'or, et du potin au lieu d'argent.

De 148 à 60 environ. — Monnaies des rois de Numidie, successeurs de Massinissa (5). Ces monnaies dont le classement est fort difficile ne présentent presque jamais que des légendes de deux lettres ou des lettres isolées dans le champ du revers.

XI.

Vers le milieu du premier siècle avant l'ère chrétienne, — l'époque est déterminée pour la Numidie par les monnaies de Juba Ier (6), roi de 60 à 46 avant Jésus-Christ, et de son contemporain Massinissa II (7), pour la Mauritanie par celles de Bocchus III (8), roi entre 50 et 33 avant Jésus-Christ, — vers le milieu du premier siècle avant l'ère chrétienne, le type d'écriture que l'on peut appeler clas-

(1) XXXII, 2.
(2) L. Müller, *Numismatique de l'ancienne Afrique*, t. III, p. 90 et 91.
(3) *Ibid.*, t. III, p. 88.
(4) *Ibid.*, t. II, p. 113 et 141-143.
(5) *Ibid.*, t. III, p. 16-41.
(6) *Ibid.*, p. 42 et suiv.
(7) *Ibid.*, p. 48.
(8) *Ibid.*, p. 97 et suiv.

sique pour le monde carthaginois, et dont nous venons de nous occuper dans le paragraphe précédent, disparaît et est remplacé par une nouvelle forme paléographique, résultat d'une simplification cursive du tracé des lettres, laquelle demeure employée jusque vers le troisième siècle après Jésus-Christ, c'est-à-dire jusqu'à la dernière époque où l'on grava des inscriptions puniques. C'est cette forme d'écriture que Gesenius, la considérant comme constituant un alphabet à part, appelait *numidique*, mais à laquelle M. le docteur Judas (1) et M. de Saulcy (2), qui y ont déterminé d'une manière définitive la valeur de toutes les lettres, ont restitué l'appellation plus exacte de *punique de la dernière époque* ou *néo-punique*. Elle est représentée d'abord par les médailles de bronze des villes phéniciennes de la Bétique (3), médailles frappées sous la domination romaine et qui sont en même temps de tous les monuments de cette écriture ceux où l'altération de la forme des lettres est le moins profonde, puis par les médailles des derniers rois de Numidie (4), des rois de Mauritanie (5) et des derniers temps de l'autonomie des villes de la côte septentrionale d'Afrique (6), enfin par les inscriptions de date tout à fait basse, soit funéraires, soit votives, de Carthage (7) et des autres villes du nord du continent africain (8).

(1) *Étude démonstrative de la langue phénicienne et de la langue libyque*, Paris, 1847.

(2) *Annales de l'Institut de Correspondance archéologique*, t. XVII, p. 68-97 : *Recherches sur les inscriptions votives phéniciennes et puniques*.

(3) Gesenius, *Monumenta phœnicia*, pl. XL et XLI, nos 15-19. — Aloys Heiss, *Monnaies antiques de l'Espagne*, Paris, 1870.

(4) L. Müller, *Numismatique de l'ancienne Afrique*, t. III, p. 42-51.

(5) Même ouvrage, t. III, p. 97-102.

(6) Voy. dans le tome II de la *Numismatique de l'ancienne Afrique* de M. L. Müller les monnaies des villes de la Syrtique, de la Byzacène et de la Zeugitane (en laissant de côté celles de Carthage), et dans le tome III les monnaies des villes de la Numidie et de la Mauritanie.

(7) Voy. principalement les nombreuses inscriptions publiées par M. l'abbé Bourgade, *Toison d'or de la langue phénicienne*, Paris, 1852; 2e édition, Paris, 1856.

Les études auxquelles elles ont donné lieu sont les suivantes : Bargès, *Mémoire sur trente-neuf nouvelles inscriptions puniques*, Paris, 1852. — Ewald, *Entzifferung der neupunischen Inschriften*, Gœttingue, 1852. — A. Lévy, *Phœnizische Studien*, fasc. II, p. 42-101.

(8) Voy. entre autres : Gesenius, *Monumenta phœnicia*, pl. XXI-XXVII et XLVII, n° 84. — De Saulcy, *Ann. de l'Inst. arch.*, t. XVII, pl. F, G, H et I; t. XIX, p. 1-16. — Judas,

C'est à ces différentes inscriptions et médailles que nous avons emprunté les matériaux de notre planche VI, où figurent les principales variantes du tracé des vingt-deux lettres de l'alphabet dans le type punique le plus récent.

Étude démonstrative de la langue phénicienne, pl. VII, X-XXVI *bis*, XXVIII, nº 2, et XXIX. — Judas, *Nouvelles études sur une série d'inscriptions numidico-puniques*, Paris, 1857. — *Mémoire sur dix-neuf inscriptions numidico-puniques inédites trouvées à Constantine en Algérie*, Paris, 1861. — *Annuaire et recueil de la Société archéologique de Constantine*, 1865, p. 262-309. — A. Lévy, *Phœnizische Studien*, fasc. II, p. 102-109 ; fasc. III, p. 61-77. — Schrœder, *Die phœnizische Sprache*, p. 263-272. — Euting, *Punische Steine*, pl. XXXV, XXXVIII et XXXIX.

Je n'ai nullement la prétention, qui serait fort peu justifiée, de donner ici une bibliographie complète, mais seulement d'indiquer les principales collections de documents de cette nature.

Aux indications bibliographiques que nous avons données sur les inscriptions qui ont fourni les éléments de nos planches, il est bon d'ajouter les suivantes :

1º *Troisième maltaise*. — Wurm, dans les *Jahrb. für Philol.* de Jahn, 1838, p. 22. — De Saulcy, *Ann. de l'Inst. arch.*, t. XVII, p. 71. — Ewald, *Abhandl. der Kœnigl. Gœtting. Gesellsch. der Wissensch.*, p. 95; *Bibl. Jahrb.*, t. I, p. 199. — Movers, *Die Phœnizier*, t. II, p. 351. — Judas, *Étude démonstrative de la langue phénicienne*, p. 74 et suiv. — Dietrich, *Zwei Sidonische Inschriften*, p, 113. — Meier, *Erklærung Phœnizischer Sprachdenkm.*, p. 46 et suiv. — Schlottmann, *Die Inschrift Eschmunazars*, p. 176 et suiv. — Schrœder, *Die Phœnizische Sprache*, p. 233.

2º *Quatrième maltaise*. — De Saulcy, *Ann. de l'Inst. arch.*, t. XVII, p. 72. — Judas, *Étude démonstrative*, p. 74 et suiv. — Dietrich, *Zwei Sidonische Inschriften*, p. 113. — Meier, *Erklærung phœniz. Sprachdenkm.*, p. 47 et suiv. — Schlottmann, *Die Inschr. Eschmunaz.*, p. 177. — Schrœder, *Die phœnizische Sprache*, p. 234.

3º *Inscription de Nora*. — Benary, *Berlin. Jahrb. für Kritik*, 1836, juillet, p. 61. — A. de la Marmora, *Voyage en Sardaigne*, 2e édition, pl. XXXII, nº 1. — Arri, *Lapide fenicia di Nora*, Turin, 1834; *Memorie della Reale Accademia di Torino*, 2e série, t. I, p. 351. — Wurm, dans les *Neue Jahrb. für Philol.* de Seebode et Jahn, 1838, p. 22. — Quatremère, *Journal des Savants*, 1842, p. 521-524. — Movers, *Phœnizische Texte*, fasc. I, p. 80; *Die Phœnizier*, t. II, 2e part., p. 572. — Judas, *Étude démonstrative*, p. 181 et suiv. — Bourgade, *Bullettino archeologico sardo*, 1856, p. 43 et suiv. — Meier, *Erklærung phœnizischer Sprachdenkmale*, p. 48 et suiv. — Garrucci, *Atti della Pontificia Accademia Romana*, t. XIV, p. 233. — H. von Maltzan, *Reise auf der Insel Sardinien*, p. 526-539. — Schrœder, *Die phœnizische Sprache*, p. 250. — A. Levy, *Phœnizische Studien*, fasc. IV, p. 36 et suiv. — Euting, *Punische Steine*, p. XXXIV.

Le fragment d'une autre inscription en caractère archaïque a été également découvert à Nora : A. De la Marmora, *Voyage en Sardaigne*, 2e édition, pl. XXXII, nº 2. — Judas, *Étude démonstrative*, pl. XXVIII.

4° *Sarcophage d'Eschmounazar.* — Quatremère, *Journal des Savants,* 1856, p. 300 et suiv. — Frankel, *Monatsschrift für Geschichte und Wissenschaft des Judenthums,* t. V, p. 447 et suiv. — Judas, *Revue archéologique,* t. XIII, p. 458-480. — Blau, *Zeitschr. der deutsch. Morgenl. Gesellsch.,* t. XII, p. 727; XIX, p. 539-543. — Meier, *Die Grabschrift des Sidonischen Kœnigs Eschmun-ezer,* Leipzig, 1866. — Schlottmann, *Die Inschrift Eschmunazars Kœnigs der Sidonier, geschichtlich und sprachlich erklært,* Halle, 1868. — Derenbourg, *Journal asiatique,* janvier 1868, p. 87-107. — Schrœder, *Die phœnizische Sprache,* p. 223-225, pl. I.

5° *Deuxième sidonienne.* — Ewald, *Abhandlung über die grosse Karthagische und andere neuendeckte phœnikische Inschriften,* p. 45-48. — Judas, *Mémoires de la Société archéologique de Constantine,* 1866, p. 312-314. — Schlottmann, *Die Inschr. Eschmun.,* p. 184-191. — Schrœder, *Die phœnizische Sprache,* p. 225 et suiv., pl. II.

6° *Deuxième citienne.* — Ewald, *Gœtting. Gelehrt. Anzeig.,* 1833, p. 1295 et suiv.; *Zeitschr. für die Kunde des Morgenl.,* 1842, p. 417 et suiv. — Hitzig, *Heidelb. Jahrb.,* 1839, p. 840 et suiv. — Quatremère, *Journal des Savants,* 1842, p. 524-531. — Stadthagen, *De Marmoribus quibusdam phœniciis,* p. 27-29. — Judas, *Étude démonstrative,* p. 80-82. — Blau, *Zeitschr. der deutsch. morgenl. Gesellsch.,* t. III, p. 442; t. XIX, p. 531. — Duc de Luynes, *Mémoire sur le sarcophage d'Esmunazar,* p. 73 et suiv. — Meier, *Erklærung phœnizisch. Sprachdenkm.,* p. 21-24. — Schlottmann, *Die Inschrift Eschmunazars,* p. 12. — Schrœder, *Die phœnizische Sprache,* p. 228 et suiv., pl. IV, n° 3.

7° *Trente-sixième citienne.* — Ewald, *Nachrichten der kœnigl. Gesellsch. der Wissensch. zu Gœttingen,* 1862, p. 457 et suiv.; 543 et suiv. — Blau, *Zeitschr. der deutsch. morgenl. Gesellsch.,* t. XIX, p. 352. — Judas, *Mémoires de la Société archéologique de Constantine,* 1866, p. 294. — Schlottmann, *Die Inschr. Eschmun.,* p. 172. — Derenbourg, *Journal Asiatique,* novembre-décembre 1867, p. 479 et suiv. — Schrœder, *Die phœnizische Sprache,* p. 227, pl. VI.

8° *Trente-cinquième citienne.* — Derenbourg, *Journal asiatique,* novembre-décembre 1867, p. 479-502. — Schrœder, *Die phœnizische Sprache,* p. 227.

9° *Première citienne.* — Hitzig, *Heidelb. Jahrb.,* 1839, p. 844. — Benary, *Berlin. Jahrb. für wissenschaftl. Kritik,* 1839, p. 549. — Wurm, *Neue Jahrb. für Philol.,* 1838, p. 22 et suiv. — Hitzig, *Die Erfindung des Alfabets,* p. 19 et 26. — Movers, *Die Phœnizier,* t. II, 2e partie, p. 212. — Duc de Luynes, *Numismatique des Satrapies,* p. 110 et suiv. — Blau, *Zeitschr. der deutsch. morgenl. Gesellsch.,* t. XIV, p. 654 et suiv. — Ewald, *Gœtting. Nachricht.,* 1862, p. 546. — A. Levy, *Phœnizische Studien,* fasc. III, p. 12 et suiv. — Judas, *Mémoires de la Société archéologique de Constantine,* 1866, p. 292. — Schrœder, *Die phœnizische Sprache,* p. 228.

10° *Première maltaise.* — Wurm, *Jahrb. für Philol.* de Jahn, 1838, p. 13. — Benary, *Jahrb. für wissenschaftl. Kritik,* 1836, p. 43; 1838, p. 545. — Quatremère, *Journal des Savants,* 1838, p. 633-634. — De Saulcy, *Ann. de l'Inst. arch.,* t. XVII, p. 70 et suiv. — Stadthagen, *De marmor. quibusd. phoenic.,* p. 22-25. — Judas, *Étude démonstrative,* p. 37 et suiv.; *Nouvelles études de la langue phénicienne,* p. 5 et suiv.; *Annuaire de la Société archéologique de Constantine,* 1860-61, p. 19-21, 61 et suiv. — Ewald, *Jahrb. der bibl. Wissensch.,* t. I, p. 194. — A. Levy, *Phœnizische Studien,* fasc. II, p. 53. — Meier, *Erklær. phœniz. Sprachdenkm.,* p. 40-43. — Schlottman, *Die Inschr. Eschmun.,* p. 175 et suiv. — Schrœder, *Die phœnizische Sprache,* p. 232 et suiv., pl. VII, n° 1.

11° *Deuxième maltaise.* — Wurm, *Jahrb. für Philol.* de Jahn, 1838, p. 15 et suiv. — Benary, *Berlin. Jahrb. für wissensch. Kritik,* 1839, p. 546 et suiv. — Hitzig, *Heidelberg. Jahrb.,* 1839, p. 836-839. — Quatremère, *Journal des Savants,* 1838, p. 634-656. — Stadthagen, *De marmor. quibusd. phœn.,* p. 30-34. — Judas, *Étude démonstrative,*

p. 91-94 ; *Nouvelles études*, p. 48. — Schlottman, *Zeitschr. der deutsch. morgenl. Gesellsch.*, t. X, p. 419. — Munk, *Journal asiatique*, avril-mai 1856, p. 294. — Meier, *Erklær. phœniz. Sprachdenkm.*, p. 43-46. — Ewald, *Gœtting. Nachricht.*, 1862, p. 547. — Blau, *Zeitschr. der deutsch. morgenl. Gesellsch.*, t. XVIII, p. 637. — Schrœder, *Die phœnizische Sprache*, p. 233, pl. VII, n° 2.

12° *Première athénienne*. — Bœckh, *Corp. inscr. graec.*, n° 894. — Wurm, *Jahrb. für Philol.* de Jahn, 1838, p. 14. — Judas, *Étude démonstrative*, p. 27 et suiv. — Schrœder, p. 235, pl. VII, n° 3.

13° *Deuxième athénienne*. — Bœckh, *Corp. inscr. graec.*, n° 859. — *Étude démonstrative*, p. 29-32. — Schrœder, p. 235, pl. VII, n° 4.

14° *Troisième athénienne*. — Anger, *Neue Jahrb. für Philol.*, 1834, p. 216-218. — De Saulcy, *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, nouv. sér., t. XV, 2e part., p. 189-190. — Judas, *Étude démonstrative*, p. 33 et suiv. — Schrœder, p. 235 et suiv., pl. VII, n° 5.

15° *Quatrième athénienne*. — Quatremère, *Journal des Savants*, 1842, p. 517-521. — Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική, 1842, p. 417, n° 574. — Movers, *Phœnizische Texte*, fasc. I, p. 82-83. — Munk, *Journal asiatique*, novembre-décembre 1847, p. 478. — Ewald, *Abhandl. der Kœnigl. Gesellsch. der Wissensch. zu Gœtting.*, 1849, p. 95. — Bargès, *Mémoire sur trente-neuf nouvelles inscriptions puniques*, p. 13. — Duc de Luynes, *Mémoire sur le sarcophage d'Esmunazar*, p. 77. — A. Levy, *Phœnizische Studien*, fasc. I, p. 22 et 31. — Meier, *Erklær. phœniz. Sprachdenkm.*, p. 22 et suiv. — Schrœder, p. 236, pl. VIII, n° 1.

16° *Cinquième athénienne*. — Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική, 1842, n° 536. — Schrœder, p. 236, pl. VII, n° 6.

17° *Inscriptions d'Oumm-el-Awamid*. — Bargès, *Observations sur les inscriptions phéniciennes du Musée Napoléon III*, dans le *Journal asiatique*, novembre-décembre 1863, p. 517-531. — Blau, *Zeitschr. der deutsch. morgenl. Gesellsch.*, t. XIX, p. 353. — Ewald, *Abhandl. über die grosse Karthag. Inschr.*, p. 36-44. — Judas, *Mémoires de la Société archéologique de Constantine*, p. 295 et suiv., 312. — Meier, *Zeitschr. der deutsch. morgenl. Gesellsch.*, t. XXI, p. 475-487. — Schlottmann, *Die Inschr. Eschmun.*, p. 178-181. — Derenbourg, *Journal asiatique*, janvier 1868, p. 97. — Schrœder, p. 226, pl. III.

LIVRE PREMIER.

ÉCRITURES DU TRONC SÉMITIQUE

FAMILLE HÉBRÉO-SAMARITAINE.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

Toutes les écritures composant le tronc de dérivation de l'alphabet phénicien auquel nous assignons le nom de *sémitique* ont un caractère commun, qui les relie en un groupe bien distinct et les sépare des autres dérivations de la même source. Ce caractère tient à l'application de l'écriture à des langues de la même famille que celle pour laquelle elle avait été primitivement combinée. Sauf quelques dérivés secondaires, comme le pehlevi et le zend ou comme les alphabets tartares sortis du syriaque, tous les alphabets appartenant à ce tronc servent à rendre des langues de la famille sémitique, où par conséquent les voyelles n'ont qu'un caractère vague et ne sont pas exprimées dans l'écriture. Ainsi les aspirations et les demi-consonnes de l'alphabet phénicien, quoique modifiées par l'usage et par le transport d'un peuple à un autre, gardent leur valeur primitive et ne deviennent ni des voyelles ni des consonnes ordinaires. Dans quelques-unes de ces écritures, le nombre des lettres est augmenté pour rendre une richesse d'articulations plus grande que celle de l'organe phénicien. Mais ces additions, qui se font constamment par le procédé du dédoublement, ne changent pas la nature et le mode d'expression des sons de la langue.

En outre, excepté dans les alphabets tartares, la direction de l'écriture reste, dans tous les systèmes graphiques du tronc *sémitique*, semblable à ce qu'elle est en phénicien, c'est-à-dire de droite à gauche, et les noms des lettres, partout où nous les connaissons, excepté en arabe, demeurent les mêmes que dans l'alphabet qui a fourni le type primordial.

Malgré ces caractères communs, les écritures du tronc ***sémitique*** se subdivisent en deux groupes, en deux familles bien distinctes, qui se sont séparées différemment du prototype originaire et qui dans la marche de leurs filiations successives ont suivi deux voies que l'on ne saurait confondre. L'une a été enfantée par l'hébraïque primitif, l'autre par l'araméen, deux écritures sœurs, situées au même degré d'éloignement par rapport à la source commune chananéenne, mais qui ne sont pas sorties de la même forme paléographique du phénicien. Nous désignons donc la première de ces deux familles par le nom d'***hébréo-samaritaine*** et la seconde par celui d'***araméenne***.

La première ne comprend que deux alphabets :

L'***hébreu primitif*** des pierres gravées et des médailles, d'où dérive :

Le ***samaritain***.

La seconde est, au contraire, une des plus nombreuses parmi les familles de dérivation de l'écriture alphabétique inventée par les peuples de Chanaan. Elle comprend :

Les trois alphabets successivement communs à tous les peuples araméens ;

Le ***palmyrénien ;***

Le ***pamphylien ;***

L'***hébreu carré ;***

L'***estranghelo***, ou le plus ancien des alphabets syriaques, d'où les autres, puis les alphabets tartares, tirent leur origine ;

Le ***sabien*** ou mendaïte ;

L'***auranitique ;***

Le ***nabatéen***, source des écritures arabes, c'est-à-dire du ***coufique*** et du ***neskhy ;***

Le ***proto-pehlevi*** ou écriture de la Perse du temps des Arsacides, source :

Des différentes variétés des alphabets ***pehlevis***, d'où procèdent à leur tour :

Le ***zend*** et ses dérivés.

Nous nous occuperons successivement de ces deux familles, et le présent livre de notre Essai est spécialement consacré à celle à laquelle nous assignons le nom d'***hébréo-samaritaine***.

La parenté des diverses écritures qui composent le tronc *sémitique* avec le type chananéen, et leur ordre de filiation, ont été déjà l'objet des travaux de nombreux savants (1); cependant nous y trouverons encore bien des questions obscures et douteuses, qui réclameront de notre part un examen développé.

Un débat fort vif s'est engagé, du reste, il y a peu d'années, sur ce sujet, et lui a rendu un véritable caractère d'actualité. Les deux principaux champions de part et d'autre ont été M. de Saulcy et M. de Vogüé. Il nous a semblé que dans un travail de la nature de celui-ci nous ne devions pas entrer directement dans la polémique engagée. Nous avons notre opinion, et on en verra le développement dans la suite de cet Essai. Mais nous avons jugé que nous n'avions qu'une chose à faire : c'était de discuter les arguments invoqués d'un côté et de l'autre lorsque l'occasion s'en présenterait et d'exposer aussi clairement que possible la filiation des écritures sémitiques, telle que nous la comprenons, de manière à porter la conviction dans l'esprit du lecteur. Car le caractère du travail que l'Académie attendait en réponse à la question posée par elle devait être doctrinal et non polémique.

(1) Celui qui s'est occupé de cette question le plus longuement et avec plus de succès est Kopp, dans la *Semitische Palæographie*, insérée au tome II de ses *Bilder und Schriften der Vorzeit*, p. 95-419.

Plus récemment il faut citer l'important mémoire sur *l'alphabet archaïque et l'alphabet araméen*, publié par M. le comte de Vogüé dans le tome XI de la nouvelle série de la *Revue archéologique*, avril 1865.

CHAPITRE PREMIER.

L'ALPHABET HÉBRAÏQUE PRIMITIF.

I.

L'écriture par laquelle nous allons entamer la portion de nos études relative aux alphabets sémitiques n'est pas de celles que la science archéologique a révélées de nos jours par un effort puissant de divination. Les valeurs de l'alphabet hébraïque ont été connues de bonne heure, et de nombreux secours ont aidé puissamment cette connaissance.

L'écriture samaritaine, identique pour ainsi dire à celle dont nous nous occupons dans ce chapitre, a été révélée en Occident dès les premiers efforts faits par les érudits dans le domaine de la philologie sémitique, dès le temps que Gesenius a appelé la première époque de l'étude de l'hébreu parmi les chrétiens dans les siècles modernes (1). Connu des rabbins qui furent les premiers initiateurs de la science chrétienne dans ces études et qui l'appelaient רעץ, écriture « brisée », révélé par un certain nombre de manuscrits, l'alphabet samaritain se trouve cité dès le seizième siècle, et son aspect particulier, sa forme plus voisine du type primitif, plus voi-

(1) *Geschichte der hebræischen Sprache*, p. 405 et suiv. — Cf. Renan, *Histoire des langues sémitiques*, 1re édition, p. 165 et suiv.

sine aussi, par conséquent, que celle de l'alphabet carré des autres dérivés du même type, du grec par exemple, firent que les premiers sémitistes le prirent pour l'alphabet même des Phéniciens. C'est comme tel que le publièrent Scaliger (1), Bochart (2), Walton (3) et Ed. Bernard (4).

Une fois en possession de cet alphabet, les érudits ne tardèrent pas à s'apercevoir que certaines monnaies d'argent portant des types relatifs à la religion des Juifs offraient dans leurs légendes des lettres tout à fait analogues à celles des Samaritains. On conçut la pensée d'appliquer à ces légendes l'alphabet que l'on possédait déjà, tout en tenant compte des différences que la suite des siècles avait pu y apporter, et cette tentative réussit pleinement.

Dès le onzième et le douzième siècle, les rabbins Hai Gaon (1020) (5) et Moïse Maïmonide (1190) (6) avaient eu la première idée d'un semblable rapprochement (7). Nachmanide (1267) (8), Estori-haparchi (1232) (9) et à une époque plus récente Moïse Alaschkar (10), ainsi que Asaria de Rossi (1571) (11), suivirent leur exemple. Parmi les chrétiens, Guillaume Postel (12), en 1538, fut le premier à signaler la ressemblance de l'écriture samaritaine avec celle des anciennes monnaies juives. Mais il n'essaya pas l'application de ce rapprochement et laissa les tentatives pour interpréter les médailles hébraïques au moyen de la comparaison avec l'alphabet samaritain

(1) *Ad* Euseb. *Chronic.*, p. 112 et suiv.
(2) *Chanaan*, l. 1, c. 20.
(3) *Prolegomen. ad Bibl.*, II.
(4) *Litteratura orbis eruditi ex charactere samaritico deducta*, 1689. — Ed. Carl. Morton, 1759.
C'est à Rhenferd (*Periculum phoenicium seu litteraturae phoeniciae specimen*, Franequeræ, 1706, in-4. — Réimprimé dans les *Opp. philol. Ultraj.*, 1722, in-4), et surtout à Montfaucon (*Palaeogr. graec.*, p. 118 et suiv.), que l'on doit la première connaissance des monuments véritables de l'écriture phénicienne. L'immortel bénédictin reconnaît même la légende de Sidon sur une monnaie de bronze.
(5) קובץ מעשי ידי גאונים קדמונים, imprimé à Berlin en 1856.
(6) Voy. Zunz, *Zur Geschichte und Literatur*, p. 536.
(7) Voy. Levy, *Geschichte der Jüdischen Münzen*, p. 3.
(8) Lettre I, à la suite de son Commentaire du Pentateuque, imprimé à Presbourg.
(9) כפתור ופרח, ed. Edelmann (Berlin, 1852), p. 65.
(10) *Rechtsgutachten*, ed. Sabionetta, n° 74, p. 138.
(11) *Meor Enajim*, chap. 56.
(12) *Alphabetum XII linguarum*, Paris, 1538.

à ses successeurs, Arias Montanus, Vilalpand, Kircher, Reland et le Père Hardouin. Ces différents érudits n'arrivèrent à aucun résultat bien certain; les monuments leur manquaient, et, faute de pouvoir s'éclairer par la comparaison d'un grand nombre de pièces, ils se laissèrent entraîner dans des erreurs graves et fondamentales. Conringe (1), le P. Souciet (2), Frœlich (3) et Hauber (4) firent rentrer l'étude des monnaies juives dans une voie plus scientifique; l'illustre Barthélemy toucha la matière en quelques points avec sa supériorité habituelle (5). Mais le législateur de cette partie de la science fut François Perez Bayer, archidiacre de Valence, lequel y consacra deux ouvrages ex-professo, dignes d'être classés au nombre des plus remarquables travaux de l'archéologie sémitique; le premier, intitulé: *De numis hebraeo-samaritanis* (6) contient les fondements de la doctrine; le second, sous le titre de *Numorum hebraeo-samaritanorum vindiciae* (7), est une réfutation vive et pressante d'objections élevées contre l'authenticité des monnaies attribuées aux princes asmonéens et contre les lectures de Bayer (8).

Les savants qui sont venus depuis ont pu relever quelques erreurs dans le livre de l'archidiacre de Valence; ils ont, par des monuments nouveaux, éclairci beaucoup de points demeurés dans l'obscurité; mais malgré les taches qu'il peut renfermer, malgré son

(1) *Paradoxa de numis hebraïcis.*

(2) *Dissertation sur les médailles hébraïques, appelées communément samaritaines.*

(3) *Annales regum Syriae*, prolegomen.

(4) *Nachricht von den jüdischen-samaritanischen Münzen*, Copenhague et Leipzig, 1778.

(5) *Journal des Savants*, avril 1790.

(6) Valence, 1781, in-4.

Voy Rasche, *Lexicon rei nummariae*, t. IV, part. I, p. 1715 et suiv.

(7) Valence, 1790, in-4.

Cf, Eckhel, *Doctrina numorum veterum*, t. III, p. 455 et suiv.

Bayer a encore publié un autre volume intitulé : *Legitimitad de las monedas hebræo-samaritanas*, Valence, 1793. C'est une simple traduction espagnole des *Vindiciae*.

(8) Le contradicteur de Bayer, dont les objections seraient ensevelies aujourd'hui dans le plus profond oubli sans la réponse du savant espagnol, avait été O. G. Tychsen, dans un ouvrage intitulé : *Die Unæchtheit der jüdischen Münzen mit hebræischen und samaritanischen Buchstaben*, Rostock et Leipzig, 1779.

Citons aussi en cet endroit, également pour mémoire, les rêveries de Koch, qui méritent à peine une place dans la liste bibliographique de tous les écrits publiés sur la matière : *Tentamen enucleationis hieroglyphicorum quorumdam numorum*, Saint-Pétersbourg, 1788.

caractère essentiellement incomplet, qui est celui de tous les premiers travaux d'ensemble sur une matière, toutes les questions fondamentales, surtout celles qui se rapportent au déchiffrement, s'y trouvent établies d'une manière certaine. L'alphabet de Bayer est resté la base de tous ceux que l'on a produits à des dates plus rapprochées de nous; on l'a seulement perfectionné, en corrigeant au moyen de nouveaux documents les erreurs qu'il devait nécessairement renfermer et en ajoutant à la liste du savant espagnol quelques caractères dont il n'avait pas connu les formes, le ך et le ז par exemple.

Ces corrections et ces additions sont surtout dues à Kopp (1), à Lindberg (2) et à Gesenius (3), puis tout récemment à M. le docteur A. Levy (4) et à M. Madden (5). Mon père (6), Mgr Cavedoni (7) et M. de Saulcy (8), qui, dans l'intervalle entre Gesenius et M. Levy, ont publié des travaux importants sur la numismatique juive, ont laissé de côté la question de l'alphabet pour s'occuper uniquement de l'interprétation historique des monuments. En terminant cette rapide revue de la bibliographie du sujet, nous ne devons pas oublier le nom de M. le comte de Vogüé, auquel on doit la connaissance de la figure du ז dans l'ancien alphabet hébraïque (9), ignorée jusqu'à lui.

(1) *Bilder und Schriften der Vorzeit*, t. II, p. 222 et suiv.
(2) *De inscriptione melitensi*, p. 67.
(3) *Monumenta phoenicia*, p. 78, pl. III.
Cf. Mionnet, *Recueil des planches*, pl. XXVI.
(4) *Geschichte der jüdischen Münzen*, Breslau, 1862, in-8.
Voy. un article de Mgr Cavedoni dans les *Ann. de l'Inst. arch.* pour 1863.
(5) *History of Jewish coinage and of money in the Old and the New Testament*, Londres, 1864, in-8.
Voy. deux articles de M. de Saulcy dans la *Revue numismatique*, 1864, p. 370-400; 1865, p. 29-55.
(6) *Revue numismatique*, 1845, p. 173-185.
(7) *Numismatica biblica o sia dichiarazione delle monete antiche memorate nelle Sacre Scritture*, Modène, 1850, in-8.
Traduit en allemand avec de nombreuses additions par M. von Werlhof, Hanovre, 1855 et 1856, 2 vol. in-8.
Voy. un article de M. de Saulcy, dans la *Revue numismatique*, 1857, p. 280-298.
(8) *Recherches sur la numismatique judaïque*, Paris, 1854, in-4.
Voy. un article de Mgr Cavedoni dans le *Bullet. arch. napol.*
(9) *Revue numismatique*, 1860, p. 260 et suiv.

M. de Saulcy, qui avait laissé de côté la question de l'alphabet dans ses premiers travaux, l'a reprise plus tard (1) après M. Levy et M. Madden, et a résumé de la manière la plus heureuse, en tout ce qui touche à la numismatique, l'état actuel de la science, en dressant un tableau historique où les variantes des formes des lettres que l'on observe sur les médailles sont reproduites dans l'ordre de leurs dates. Enfin M. de Vogüé, utilisant encore d'autres documents dont nous aurons aussi à parler, les pierres gravées, a fait faire un dernier progrès à cette étude et a produit un tableau que nous reproduisons presque sans modifications dans notre planche VII, où les changements successifs de cette écriture sont résumés à plus grands traits que dans celui de M. de Saulcy, mais d'une façon encore plus complète (2).

II.

L'alphabet des médailles dites asmonéennes (car nous aurons à revenir un peu plus loin sur la question fort difficile de la date d'une partie d'entre elles) est le plus ancien alphabet propre aux Hébreux. Cette proposition, que nous considérons comme incontestable, bien qu'un éminent érudit ait cherché récemment à élever des doutes à son sujet, a été démontrée d'une manière surabondante par Gesenius (3), et nous ne pouvons rien faire de mieux que de reproduire ici les arguments du célèbre philologue germanique.

1° La tradition constante des Juifs attribue à l'alphabet que les Samaritains ont seuls conservé plus tard l'antériorité sur le caractère carré. On lit dans le Talmud de Babylone (4) : « D'abord la loi « a été donnée aux Israélites dans l'ÉCRITURE HÉBRAÏQUE et la langue « sainte ; ensuite elle leur fut donnée de nouveau du temps d'Es-

(1) *Revue numismatique*, 1864, p. 374, avec le tableau autographique placé en regard.
(2) *Mélanges d'archéologie orientale*, p. 154-160, pl. II.
(3) *Geschichte der hebræischen Sprache*, p. 145.
(4) Tr. *Synhédrin*, sect. 2, fol. 21, col. 2, et fol. 22, col. 1.

« dras dans l'ÉCRITURE ASSYRIENNE et la langue araméenne. Or, les « Israélites choisirent pour eux l'écriture ASSYRIENNE et la langue « sainte, laissant aux ignorants l'écriture HÉBRAÏQUE et la langue « araméenne. Qui sont ces ignorants? Rabbi Khasda dit : Les Sa- « maritains (1). » Tous les rabbins appellent de même l'écriture samaritaine כְּתָב עִבְרִי, *écriture hébraïque* proprement dite (2), et ici la tradition juive s'accorde entièrement avec celle des Samaritains eux-mêmes (3). On lit également dans Origène (4) : Τὰ ἀρχαῖα στοιχεῖα ἐμφερὲς ἔχειν τὸ ταῦ τῷ τοῦ σταυροῦ χαρακτῆρι (5), et ce passage ne saurait s'appliquer à un autre alphabet qu'à celui des médailles dites asmonéennes. Les formes de la lettre dont parle Origène, dans le caractère carré et dans l'araméen, ne rappellent une croix en aucune façon ; au contraire, le *thau* de l'alphabet asmonéen représente exactement la figure citée par l'auteur des *Hexaples* (6).

2° L'alphabet hébréo-samaritain, ou des médailles dites asmonéennes, étant plus voisin que l'alphabet carré du type phénicien, doit être d'une date plus ancienne. Le caractère carré ne peut, en effet, s'expliquer dans sa dérivation qu'en admettant l'intermédiaire des plus anciens alphabets de la famille araméenne qui font passer graduellement du phénicien à ce type ; au contraire, l'hébreu des monnaies, ainsi que nous allons le constater tout à l'heure de la manière la plus positive, sort directement du phénicien et de la forme de paléographie phénicienne la plus antique.

4° Les variantes fautives, provenant de confusions de lettres, que l'on rencontre pour certains mots dans les manuscrits des parties de la Bible antérieures à la Captivité, indiquent que ces parties des

(1) Cf. le Talmud de Jérusalem, tr. *Megillah*, fol. 71, col. 2.

(2) Buxtorf, *Dissert.*, p. 228.

(4) *Antiquit. Eccles. orient.*, p. 125. — *Repertorium für biblische und morgenländische Literatur*, part. XIII, p. 288.

(4) *Comment. in* Ezechiel, IX, 4.

(5) Cf. S. Hieronym. *ad eumd. loc.*

(6) On trouve encore dans Origène un autre passage où ce Père de l'Église parle de l'antique écriture des Hébreux (*Hexapl.*, t. I, p. 86, ed. Montfaucon ; t. II, p. 94, ed. Bahrdt). Mais ce passage, sur lequel nous aurons à revenir dans le livre suivant de notre Essai en parlant de l'écriture carrée, ne se rapporte point au caractère qui figure sur les monnaies attribuées aux princes asmonéens. Saint Jérôme, dans son *Prologus galeatus*, reproduit le témoignage d'Origène.

Livres Saints ont dû passer successivement par les deux écritures hébréo-samaritaine et carrée.

En effet, dans ces variantes, les unes tiennent à des confusions de lettres qui ne sont possibles qu'avec l'alphabet carré.

La confusion du ב et du כ. — שבניה, var. שכניה : Nehem., XII, 3 et 14. — זכרי, var. זברי : I Chronic., IX, 15 ; cf. Nehem., XI, 17.

Celle du ו et du י. — ועקן, var. יעקן : Genes., XXVI, 27, et I Chronic., I, 42 (1).

Celle du כ et du ס. — כירות, I Reg., VII, 41 ; écrit סירות, II Chronic., IV, II et 16.

Celle du כ et du ר. — Cf. Psalm. XVIII, 12 ; II Sam., XXII, 12.

Enfin celle du ז et du ן final. — מעוז, Ps. XXXI, 3, écrit מעון, Ps. LXXI, 3.

D'autres proviennent de confusions impossibles dans le caractère carré, mais très-faciles dans l'alphabet des monnaies dites asmonéennes :

La confusion du ב et du ד. — חלב, II Sam., XXIII, 39, écrit חלד, I Chronic., XI, 30.

Celle du נ et du ר.

Celle du י et du ש. — עין Jos., XXI, 16, écrit עשן, I Chronic., VI, 44.

Quelques autres variantes, enfin, tiennent à une confusion qui a pu se présenter dans l'un et l'autre système d'écriture :

Celle du ד et du ר. — ריפת et דיפת : Genes., X, 3 ; I Chronic., I, 6. — רדנים et דדנים : Genes., X, 4 ; I Chronic., I, 7. — דאה et ראה : Levitic., XI, 14 ; Num., XIV, 13. — וידא et וירא : Ps. XVIII, II, II Sam., XXII, II (2).

Tels sont les arguments de Gesenius ; ils sont déjà très-forts, et même qu'une partie de ces preuves avait emporté avant lui l'opinion de Kopp (dans ses *Bilder und Schriften der Vorzeit*), leur ensemble

(1) Voy. Capelle, *Diatribe de veris et antiquis Hebraeorum literis*, p. 81.

(2) Voy. Capell., p. 79.

Quelques variantes indiquent aussi une confusion qui ne s'explique naturellement ni par le caractère carré, ni par l'hébréo-samaritain, celle du ן final et du ת : תחת et תחן : Num., XXVI, 35 ; I Chronic., VII, 20. — חמון et חמות : Jos., XXI, 32 ; I Chronic., VI, 61.

a conquis la presque unanimité des suffrages des érudits qui de nos jours ont écrit sur ce sujet, à la seule exception presque de M. de Saulcy. On compte en effet parmi ceux qui se sont prononcés formellement pour l'antériorité du type d'écriture des monnaies dites asmonéennes : en France, MM. Munk (1), Judas, l'abbé Bargès, Renan, de Vogüé ; en Allemagne, MM. Hüpfel, Wutke (2), Saalschütz (3), de Wette, Ewald (4), A. Levy, Blau ; en Angleterre : M. Davidson, Kenrick, Wright (5), Madden. Comme le dit M. de Vogüé, « il n'y a pas aujourd'hui une grammaire où on conteste ce fait, pas un cours d'hébreu où on ne l'enseigne, » et de Wette a pu terminer le chapitre de son Manuel d'archéologie hébraïque relatif à l'écriture par cette phrase caractéristique : « Les opinions des savants du temps passé qui tenaient l'écriture carrée pour l'écriture primitive... n'ont plus aujourd'hui qu'un intérêt de curiosité historique (6). »

III.

Mais aux arguments de Gesenius on peut maintenant en ajouter d'autres, qui ne sont pas moins puissants et qui fournissent des monuments dont l'illustre hébraïsant allemand n'a pas fait usage, qui même pour la plupart n'ont été connus que depuis son époque.

Ces monuments sont des pierres gravées, qu'on n'a commencé que très-récemment (7) à distinguer de celles qui portent des ins-

(1) *Palestine*, p. 438.

(2) Dans le tome XI de la *Zeitschr. der Deutsch. morgenl. Gesellsch.*

(3) *Archæologie*. — *Geschichte der Buchstabenschrift*.

(4) Dans le tome Ier de sa *Geschichte des Volkes Israël*.

(5) Article *Writing* dans le *Dictionary of the Bible* de Smith.

(6) *Lehrb. der hebr. Archæol.*, 6e édition (1864), § 278.

(7) C'est M. le docteur A. Levy qui a signalé le premier une partie de ces monuments et leur caractère hébraïque : *Zeitschr. der deutsch. Morgenl. Gesellsch.*, t. XI, p. 318 et suiv.

Depuis, M. de Vogüé en a réuni un plus grand nombre dans la *Revue archéologique*, nouv. sér., t. XVII, p. 445 et suiv., pl. XVI.

Enfin M. A. Levy est revenu sur les gemmes hébraïques, rééditant toutes celles qu'on

criptions phéniciennes. L'origine hébraïque ne saurait cependant en être douteuse, puisque les légendes de ces pierres sont tracées avec des lettres tout à fait semblables à celles des monnaies des Macchabées et contiennent des noms propres entièrement juifs, qui se retrouvent dans les livres de la Bible, portés par les Israélites.

La première connue, mais omise dans les recueils de M. de Vogüé et de M. A. Levy, a été publiée par Clarke (1), Lindberg (2) et Gesenius (3). C'est un onyx découvert auprès de Larnaca dans l'île de Chypre, et sur lequel on voit, comme symbole particulier du propriétaire, la figure d'une colombe tenant entre ses pattes un rameau (4), puis autour une inscription que nous croyons devoir lire :

לבסי (5)
בן
עמחר

Besai, filii Ammichuri.

Le nom propre בְּסַי, dont l'étymologie est encore obscure, se rencontre à l'époque du retour de la Captivité (6) ; quant à עמחר, ce doit être, avec l'orthographe défective, le nom propre עַמִּיחֻר, porté par un roi de Gessur (7). Ce nom, dont le sens est *cognatus nobi-*

avait antérieurement signalées et en ajoutant quelques nouvelles. *Siegel und Gemmen mit aramæischen, phœnizischen, althebræischen, himjarischen, nabathæischen und altsyrischen Inschriften*, Breslau, 1869.

(1) *Travels in various countries*, t. IV, p. 33.

(2) *De inscr. Melit.*, p. 62.

(3) *Monumenta phoenicia*, p. 153, pl. XI, n° 40 *bis*.

(4) Ne serait-ce pas la colombe de Noé, qui, apportant à l'arche un rameau vert, annonça la fin du déluge? Genes., VIII, 10-11.

Cette figure a joué plus tard un grand rôle comme symbole chrétien, dans les premiers siècles de l'Église. Son emploi par les Juifs est certain ; on la voit, en effet, figurer avec le chandelier à sept branches et l'armoire où se conservaient les écritures, sur certains verres d'origine évidemment juive : Garrucci, *Vetri ornati di figure in oro*, pl. V, nos 6 et 7.

(5) La restitution du dernier caractère de cette ligne, mal figuré dans le dessin de Clarke, me paraît certaine.

(6) Esdr., II, 49. — Nehem., VII, 52.

(7) II Sam., XIII, 37, Chethibh.

lium, se rattache à la classe des noms propres composés de עַם, *gens*, avec un autre mot, noms qui indiquent en général une parenté, comme עַמִּינָדָב, *cognatus principis* (1), עַמִּיהוּד, *cognatus Judae*, c'est-à-dire *civis Judae* (2), ou bien une marque de service, d'addiction, par suite de l'incorporation des esclaves dans la famille, comme עַמִּיאֵל, *ex familia Dei*, c'est-à-dire *servus Dei* (3), עַמִּיזָבָד, *ex familia largitoris*, c'est-à-dire *servus largitoris* (*Jehovae*) (4).

Gesenius (5) a donné comme phénicienne une seconde gemme hébraïque, qui faisait autrefois partie de la collection de Stosch (6) et actuellement se conserve au Musée de Berlin (7). La légende en est disposée en deux lignes horizontales, et n'accompagnant aucune figure, comme sur la plupart des autres pierres de la même origine; elle a été très-bien lue par M. A. Levy (8).

לנאהבת ב-
-ת רמליה
Nahebeth, filiae Remaliae.

נאהבת, employé ici comme nom propre de femme, est un participe du niphal de אהב; il signifie « l'aimable. » Quant au nom רמליה, il est bien connu par la Bible (9).

C'est au docteur A. Levy (10) qu'est due la publication d'un autre cachet antique d'origine juive, conservé au Musée britannique. On

(1) Exod., VI, 23. — Num., I, 7. — Ruth, IV, 19. — I Chronic., II, 10; VI, 7; XV, 10 et 11.

(2) Num., I, 10; II, 18. — Num., XXXIV, 20 et 28. — II Sam., XIII, 37, Keri. — I. Chronic., VII, 26; IX, 4.

(3) Num., XIII, 12. — II Sam., V, 17 et 27; IX, 4. — I Chronic., III, 5; XXVI, 5.
On trouve aussi le nom propre, composé des mêmes éléments, mais dans un autre ordre, אֱלִיעָם II Sam., XI, 3.

(4) I Chronic., XXVII, 6.

(5) *Monumenta phoenicia*, p. 221; pl. XXXI, nº 67.

(6) Winckelmann, *Description des pierres gravées du cabinet de Stosch*, cl. VIII, nº 69.

(7) Tœlken, *Gemmen zu Berlin*, cl. I, nº 179.

(8) *Siegel und Gemmen*, p. 46.

(9) II Reg. XV, 25.

(10) *Zeitschr. der deutsch. Morgenl. Gesellsch.*, t. XI, p. 320.

y voit la figure d'un scorpion, avec une légende qui renferme évidemment plusieurs ligatures. M. le docteur Levy suppose qu'en séparant toutes les lettres on devrait lire :

ליהנתן בן מתת
(Sigillum) Jonathan, filii Mathathiae.

La conjecture du savant orientaliste allemand nous paraît excellente, et dès lors les noms propres qui figurent dans l'inscription de ce cachet doivent le faire attribuer à l'époque des Asmonéens. Quant à ce qui est de supposer, comme le fait M. le docteur Levy, que c'est le sceau même de l'un des Macchabées, nous ne saurions nous arrêter à cette hypothèse par trop hardie.

Neuf autres intailles à inscriptions hébraïques ont été réunies par M. de Vogüé dans une même publication (1) et expliquées avec sa supériorité de critique habituelle; trois seulement avaient été déjà publiées, le cône de Nathaniah, fils d'Obdiah, par M. Rodiger (2), le cachet d'Abiou, serviteur d'Ouzzia, par M. Blau (3), et celui de Hananiah, fils de Todaiah, par sir Henry Rawlinson (4); les autres étaient encore inédites.

Le docteur A. Levy a enfin rassemblé un corps complet de ces monuments, et à ceux publiés par M. de Vogüé il a ajouté cinq autres gemmes inédites (5), deux qui avaient été publiées par MM. de Longpérier (6) et le docteur Judas (7), plus une dernière que M. de Vogüé avait donnée comme phénicienne (8).

Je crois devoir encore revendiquer pour la série des monuments hébraïques, d'après le caractère du nom de son possesseur, la pierre gravée du Louvre, découverte sous un des taureaux ailés du

(1) *Revue archéologique,* nouv. sér., t. XVII, p. 445-450; pl. XVI.
(2) *Zeitschr. der deutsch. Morgenl Gesellsch.,* t. III, p. 243.
(3) *Zeitschr. der deutsch. Morgenl Gesellsch.,* t. XIX, p. 535.
(4) *Journal of the Royal Asiatic Society,* new ser. t. I, pl. V, n° 16; p. 241.
(5) *Siegel und Gemmen,* pl. III, n°s 3, 5, 7 a, 11 et 45.
(6) *Rev. archéol.,* nouv. sér., t. VIII, p. 358.
(7) *Histoire démonstrative de la langue phénicienne,* pl. II, n° 8.
(8) *Rev. archéol.,* nouv. sér., t. XVII, pl. XIV, n° 18.

palais de Khorsabad, où l'on voit un lion debout, la gueule ouverte, et au-dessus un scarabée aux grandes ailes éployées, avec la légende רפתי (1). M. de Vogüé, en 1865, n'hésitait pas à la croire juive d'origine (2); en 1868 il avait des scrupules à ce sujet, et la classait parmi les intailles araméennes, comme l'a fait aussi le docteur A. Levy; à nos yeux, la première opinion était de beaucoup la meilleure.

En effet, רפתי est une forme apocopée pour רְפַתְיָה, *quem sanavit Jehovah*, nom propre éminemment juif, que les Livres Saints ne fournissent pas, mais qui dérive, plus certainement encore que régulièrement, de la racine רָפָה, *sanavit*, de même que les deux noms רְפָיָה et רְפָאֵל dérivent de la forme רפא du même radical.

Le nom propre est donc juif et monothéiste; on pourrait même admettre la figure du lion sur le cachet d'un Israélite orthodoxe. Salomon n'avait pas, en effet, répugné à faire sculpter douze de ces animaux sur les marches de son trône (3), quoique certains Juifs vissent là une infraction blâmable aux préceptes du Décalogue (4). Mais le scarabée aux ailes éployées, symbole emprunté aux cultes égyptien et phénicien, ne saurait être considéré que comme une marque certaine de paganisme pour le propriétaire de la gemme.

Au reste, un symbole de ce genre sur une pierre gravée juive ou samaritaine du septième siècle avant notre ère ne doit pas nous surprendre. On sait que les Samaritains avaient adopté beaucoup de symboles et de coutnmes idolâtriques. Quant au peuple de Juda, du temps d'Achaz il s'était laissé, le roi tout le premier, infecter par le culte des faux dieux.

La gemme de Khorsabad, si l'on admet l'exactitude de son attribution à une origine hébraïque, est un document d'un très-grand

(1) *Revue archéologique*, nouv. sér., t. XVII, pl. XV, nº 26.
(2) *Rev. archéol.*, nouv. sér., t. XI, p. 336.
(3) II Chronic., 17-19. — Joseph., *Ant. Jud.*, VIII, 5, 3. — Cf. De Saulcy, *Histoire de l'art judaïque*, p. 212 et suiv.
(4) Joseph., *Ant. Jud.*, VIII, 7, 5.
On trouve de même le lion escortant d'autres symboles sur quelques fonds de vases en verre provenant des catacombes juives de Rome : Garrucci, *Vetri ornati di figure in oro*, pl. V, nºˢ 1, 2 et 6.

intérêt pour l'histoire de l'écriture chez les Israélites, car elle se rapporte à une date fixe par les conditions mêmes de sa découverte, dans les fondations du palais du roi d'Assyrie Sargon, le vainqueur de Samarie. Les formes des lettres y sont encore exactement pareilles à ce que nous les avons vues dans notre premier type de la paléographie phénicienne, le type *archaïque*. Il est vrai que dans tout nom propre inscrit sur cette pierre nous ne trouvons aucune des lettres qui pourraient être caractéristiques de l'alphabet des Hébreux. Mais une autre gemme, comprise parmi celles qu'a publiées M. de Vogüé (1), et le scarabéoïde à l'inscription

לשבניו ע־
־בד עזיו

publié par M. de Longpérier (2), dont le style convient parfaitement à l'époque du roi Osias, prouvent que dès cette époque, antérieurement à la captivité de Juda, l'alphabet hébraïque primitif, quoique très-voisin encore du phénicien archaïque, avait une existence à part et se distinguait par le tracé de certaines lettres; celui du ו était surtout caractéristique avec ses trois pointes, qu'on ne lui voit jamais en Phénicie.

IV.

Les trois intailles dont nous venons de parler, et qui appartiennent à la dernière moitié du huitième siècle avant notre ère, re-

(1) *Rev. archéol.*, nouv. sér., t. XVII, pl. XVI, nº 34.
C'est un cône trouvé sur les bords de l'Euphrate, que le style de sa gravure rapporte certainement au huitième siècle ou au commencement du septième, et qui présente aussi une figure idolâtrique, le veau d'or de Dan et de Béthel. La légende est : לשמעיהו בן עזריהו.

(2) *Rev. archeol.*, nouv. sér., t. VIII, p. 358. — A. Levy, *Siegel und Gemmen*, pl. III, nº 6.

présentent les débuts de l'écriture hébraïque primitive, le moment de sa formation, la transition qui la fit sortir du type archaïque en usage sans variations chez tous les peuples sémites, type que l'inscription de Mésa, roi de Moab, montre encore en pleine vigueur dans les pays attenants aux Israélites et soumis à leur influence, au temps des successeurs immédiats d'Achab. Nous avons d'ailleurs une preuve positive de l'ancien emploi chez les Hébreux de ce type d'écriture archaïque qui resta le même pour les différentes fractions de la race sémitique jusqu'à la fin du neuvième siècle, par le précieux fragment de poterie découvert à Jérusalem même, au milieu des décombres de l'extrémité sud du mont Sion, par Maurice Vernes, et communiquée par lui à l'Académie des inscriptions et belles-lettres (1). Ce fragment porte en effet un reste d'inscription très-analogue pour la forme des caractères à la stèle de Dhibân.

Un peu plus tard, de la fin du septième siècle au cinquième, nous en pouvons juger par une portion des intailles que leur style révèle comme contemporaines des rois du dernier empire de Chaldée et des Achéménides, la physionomie spéciale de l'écriture hébraïque primitive s'accentue davantage (2), en même temps que chez les Phéniciens le type *sidonien* succède au type *archaïque;* aussi la différence d'aspect, d'abord presque insensible, entre les alphabets des deux peuples, devient très-considérable. Les particularités caractéristiques qui distinguent l'alphabet des Hébreux, et sur lesquelles il n'est pas possible de se méprendre, sont alors :

Le ר à trois pointes, comme antérieurement ;

Le כ, le מ et le נ ayant leur haste inférieure retournée presque à angle droit vers la gauche, de telle façon que le נ ressemble à un ב araméen du premier et du second type;

(1) *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1870, p. 279 et suiv. — Voy. Renan, *Journal asiatique*, juillet 1871, p. 24.

(2) Elle suit le même mouvement chez leurs voisins les Moabites, comme on peut le voir par la gemme que M. Renan (*Mission de Phénicie*, p. 351), M. de Vogüé (*Mélanges d'archéologie orientale*, p. 89) et le docteur A. Levy (*Siegel und Gemmen*, pl. III, n° 10) ont successivement éditée.

Le ז avec les branches allongées et de plus un petit appendice qui lui donne une forme toute spéciale;

Le ש s'arrondissant, tout en restant ondulé, de telle façon qu'il arrive à ressembler à un ω grec.

« Lorsque ces caractères, dit avec toute raison M. de Vogüé, se rencontrent sur un monument, on est en droit de le considérer comme hébraïque (juif ou samaritain), même quand la forme des noms et des symboles semble accuser une autre nationalité. Bien des causes, sous la domination des Assyriens ou des Perses, ont fait fléchir sur ce point l'orthodoxie juive. »

Le tableau de notre planche VII permettra au lecteur de suivre les principales vicissitudes paléographiques de l'alphabet hébreu archaïque, d'après les monuments tous à dates positives.

La première colonne comprend les types de l'alphabet phénicien auxquels nous comparons cette écriture.

La seconde est tirée des pierres gravées que leurs caractères intrinsèques et les circonstances de leur découverte doivent faire considérer comme descendant au plus tard jusqu'au septième siècle. Comme on le voit et comme je viens de le dire il y a quelques instants seulement, l'alphabet hébraïque de cette époque est presque semblable au phénicien archaïque et ne s'en distingue que par quelques nuances : la double branche transversale du ו; l'allongement et le parallélisme des branches horizontales du ח; la forme du ז; la tendance des hastes inférieures à se courber vers la gauche. Dans cette colonne un seul caractère est emprunté à un monument de date postérieure, à la gemme de Larnaca; cette lettre manquait, du reste, jusqu'à présent à tous les alphabets publiés par les divers érudits.

Pour ce qui est de la troisième colonne, les lettres qu'elle contient sont empruntées aux anciens sicles au flan épais, que je considère comme des monuments de la fin du cinquième siècle ou du commencement du quatrième, et pour lesquels je n'hésite pas à adopter la nouvelle opinion de M. de Saulcy (1), tendant à les faire regarder comme frappés par Esdras ou par Néhémie. En effet,

(1) *Étude chronologique des livres d'Esdras et de Néhémie*, p. 43.

comme le reconnaîtra tout homme de bonne foi qui a l'habitude de manier et de classer des médailles, les considérations numismatiques de style et de fabrication, qui doivent passer ici en première ligne, ne permettent absolument pas de maintenir l'ancienne attribution à Simon Macchabée, vainement défendue par Mgr Cavedoni, le docteur Levy et M. Madden ; car les pièces sont certainement antérieures de plus de deux siècles. D'un autre côté, les raisons historiques, non moins puissantes, contredisent l'opinion proposée d'abord par M. de Saulcy, dans ses *Recherches sur la numismatique judaïque*, attribuant les sicles au pontificat de Yaddouâ, contemporain d'Alexandre le Grand. Au point de vue des caractères intrinsèques proprement numismatiques, les anciens sicles ne peuvent pas être séparés des différentes séries de monnaies frappées par les dynastes des cités de Phénicie et de Syrie sous la suzeraineté des Perses. Les monarques macédoniens et séleucides se montrèrent fort jaloux du droit monétaire, et la concession faite de ce droit à Simon Macchabée fut un véritable événement ; si Alexandre l'avait accordé à Yaddouâ, l'on en trouverait une trace dans Josèphe. Au contraire, après les belles recherches de M. Waddington sur ce qu'était le droit de monnaie sous la domination des Achéménides, après les preuves que cet éminent numismatiste a rassemblées de ce que le droit en question était laissé librement à tous leurs vassaux, il devient très-vraisemblable que les Juifs, dès que le Grand Roi leur eut rendu leur autonomie, durent battre monnaie comme leurs voisins. Un passage du firman délivré à Esdras par Artaxerce (1) paraît même impliquer virtuellement le droit de monnayage (2).

La quatrième colonne tire ses éléments des monnaies qui appartiennent véritablement aux Asmonéens et portent les noms de ces princes ;

La cinquième, des monnaies des deux grandes révoltes, celle que vainquit Titus et celle qui éclata sous Hadrien. L'écriture sur ces

(1) Nehem. XIII, 18.

(2) Le même alphabet que sur les anciens sicles forme les légendes des pierres gravées publiées par M. de Vogüé sous les numéros 38-42 dans la pl. XVI du tome XVII de la nouvelle série de la *Revue archéologique*.

dernières pièces est évidemment de la même famille que sur les précédentes, mais elle a tous les caractères d'une imitation souvent maladroite. L'altération de certaines lettres, à côté d'autres fidèlement reproduites, leur renversement fréquent, la présence de formes araméennes (ה, נ, ר) qui se glissent parfois au milieu des autres, tout semble prouver, a justement remarqué M. de Vogüé, que les « graveurs d'alors n'avaient pas une grande habitude de ce genre d'écriture ». Les altérations de ce genre sont plus fortes et plus multipliées sur les monnaies de la seconde que sur celles de la première révolte ; mais la différence entre l'écriture des deux époques n'est pas assez marquée pour que nous ayons cru devoir la distinguer dans notre tableau.

V.

Mais sans le secours des intailles dont nous avons parlé, et qui, faisant remonter à plusieurs siècles avant la date des plus anciennes parmi les monnaies vulgairement réunies en bloc sous le nom d'*asmonéennes*, complètent la série des phases de l'alphabet hébraïque primitif depuis sa première formation, il eût été facile de constater que cet alphabet dérivait directement du type graphique dont les Phéniciens et tous les Sémites en général se servaient depuis les âges les plus reculés jusqu'au huitième siècle avant Jésus-Christ. Il suffisait pour cela de le placer en regard des deux types successifs du phénicien.

Les lettres dont le tracé différent caractérise ces deux formes paléographiques de l'alphabet des fils de Chanaan sont, comme nous l'avons déjà dit, ג, ד, ז, ח, י, ל, מ, ס, ק, ש et ת. Sur ces onze lettres, dix ne laissent comprendre l'origine de leur tracé dans l'hébreu des médailles qu'en étant rapprochées des lettres analogues de la plus ancienne écriture phénicienne, tandis qu'elles sont fort éloignées des mêmes lettres dans l'alphabet de la paléographie sidonienne.

Le מ seul, dans l'hébréo-samaritain des monnaies, à partir du cinquième siècle, est plus voisin du type sidonien que du type phénicien archaïque. Mais il faut admettre ici une influence exercée sur l'écriture des Hébreux, en vertu de la proximité de la Phénicie et de la Judée, par l'alphabet dont les Chananéens se servaient depuis le sixième siècle, bien que l'écriture des Hébreux fût sortie de l'alphabet dont on faisait usage antérieurement dans les cités phéniciennes. Car sur les gemmes hébraïques du huitième et du septième siècle le מ est encore conforme comme principe au type phénicien archaïque.

D'après ces observations, nous avons placé dans la première colonne de la planche VII, en regard de l'alphabet hébraïque primitif, non pas l'alphabet de la paléographie sidonienne, mais celui des plus anciennes époques de l'écriture phénicienne.

Un fait ressort clairement de ce tableau comparatif: c'est que le caractère fondamental de l'alphabet hébraïque primitif, lorsqu'on le met en parallèle avec son prototype phénicien, est l'arrondissement et la simplification des traits. Toutes les hastes droites et prolongées s'y recourbent et s'y arrondissent, comme on peut le voir pour les lettres ך, מ, ן; les formes trop compliquées se simplifient et se réduisent à un ou deux traits, exemples : א, ס, צ. A ces particularités, déjà marquées dès le sixième siècle, surtout les premières, bien qu'on ne possède de l'écriture qui nous occupe que des exemples monumentaux, on ne saurait y méconnaître une écriture essentiellement onciale, destinée à être tracée sur le papyrus ou les peaux préparées avec un roseau ou une plume, et transportée sur une surface d'autre nature que celle pour laquelle elle avait été combinée. Les différences que les lettres de cet alphabet présentent avec les lettres phéniciennes et les modifications que le type originaire subit en y passant sont, en effet, les modifications mêmes qu'éprouve toute écriture monumentale, lorsqu'elle se déforme afin de passer à l'état de cursive ou tout au moins d'onciale. Les Hébreux ont eu pour mission dans le monde la conservation d'un livre, et l'importance de la Sainte-Écriture dans la vie de ce peuple fait comprendre tout naturellement comment son écriture nationale fut une écriture de manuscrits, qui garde ce caractère même lorsqu'elle est appliquée aux usages monumentaux et épigraphiques.

Dans le livre suivant de notre Essai, en nous occupant des écritures de la famille araméenne, nous examinerons les questions relatives aux causes du changement d'écriture chez les Hébreux pour l'usage des manuscrits, survenu vers l'époque d'Esdras, et à l'époque jusqu'à laquelle le caractère des médailles dites asmonéennes dut se maintenir chez eux comme écriture monumentale. Ce sera le corollaire de ce chapitre.

CHAPITRE II.

L'ALPHABET SAMARITAIN.

I.

L'histoire de la connaissance de l'écriture onciale des Samaritains n'est pas à faire. Demeurée en usage jusqu'à nos jours parmi les derniers restes des Samaritains, elle a toujours été connue des rabbins, et ceux-ci en révélèrent l'existence aux premiers chrétiens qui se firent leurs élèves et qui vulgarisèrent dans l'Europe la connaissance de l'hébreu. Nous avons raconté dans le chapitre précédent comment l'écriture samaritaine fut prise d'abord par les érudits pour l'antique alphabet phénicien et quel secours elle fournit un peu plus tard pour l'étude des médailles hébraïques. Il ne nous reste donc plus qu'à donner purement et simplement l'alphabet de cette écriture, telle qu'elle nous est fournie par les manuscrits originaux des Samaritains. C'est ce que nous faisons dans la troisième colonne de notre planche VIII.

Cet alphabet est celui des manuscrits tracés du onzième au seizième siècle. Mais une forme plus ancienne et plus monumentale de l'écriture samaritaine nous est révélée par une inscription de Naplouse, publiée par M. Rosen (1). Celle-ci date du règne de Justi-

(1) *Zeitschr. der deutsch. Morgenl. Gesellsch.*, t. XIV, p. 606-634.

nien et contient un abrégé du Décalogue. On en trouvera dans la deuxième colonne de notre planche VIII l'alphabet, complété pour la lettre ט au moyen d'une autre inscription, fort peu postérieure, de la même localité, qui a été également publiée par M. Rosen.

II.

Un tableau harmonique était nécessaire pour la comparaison de l'alphabet samaritain avec celui des médailles dites asmonéennes. Nous l'avons donné, dans notre planche VIII, en même temps que le résumé des principales variétés paléographiques du samaritain, par le soin que nous avons pris de placer dans la première colonne, en regard de chacune des lettres samaritaines, les formes des caractères de l'alphabet hébraïque primitif qui offrent le plus de rapport et qui font le lien de dérivation.

C'est, on le voit, le même alphabet, altéré seulement par le temps et enjolivé d'un certain nombre de traits parasites parmi les calligraphes, surtout dans le caractère des manuscrits. Les Samaritains de nos jours ont donc raison d'appeler leur écriture *Hebri* ou *Hebreni* (1) et de prétendre avoir conservé la tradition de la plus vieille écriture des Hébreux.

La manière dont les altérations se sont produites dans le passage de l'un à l'autre type d'écriture est trop évidente pour que nous nous étendions sur ce point, et par conséquent nous nous bornerons à quelques courtes observations, qui serviront comme d'annotations au tableau de la planche VIII.

Pour quelques caractères, les enjolivements calligraphiques semblent destinés à prévenir des confusions faciles dans la forme première de l'alphabet. Ainsi le ד et le ר, dont la confusion et l'échange étaient des plus faciles dans l'hébraïque primitif, deviennent dans le samaritain

(1) Wilson, *The lands of the Bible*, t. I, p. 75.

deux signes qu'il est presque impossible de prendre l'un pour l'autre. Il en est de même du ך et du ן. En revanche, des confusions nouvelles s'établirent dans le samaritain, qui n'existaient pas dans l'alphabet hébraïque primitif, comme celle du י et du צ.

Une certaine influence du caractère hébreu carré semble être marquée dans le ג des manuscrits, où le trait additionnel du bas, inconnu à l'écriture des médailles dites asmonéennes, paraît placé pour rappeler l'aspect de la lettre carrée ג. La même influence pourrait bien aussi se reconnaître dans le ת, qui paraît déformé de l'hébraïque ancien, de manière à se rapprocher quelque peu du type carré.

III.

L'écriture dont nous venons de parler est celle que l'on rencontre employée dans les inscriptions des Samaritains et dans leurs manuscrits du Pentateuque. C'est aussi celle dont les derniers sectateurs de cette hérésie du judaïsme se sont servis dans les correspondances qu'ils ont eues de nos jours avec quelques érudits de l'Occident (1).

Mais cette écriture avait chez eux un caractère de solennité, comme l'écriture capitale ou onciale chez les Grecs et chez les Romains. Lente à tracer sur le papier, quoiqu'elle eût été primitivement la cursive d'une écriture plus monumentale, elle était réservée pour les manuscrits des Livres saints et pour tous les écrits soignés ; mais pour les usages ordinaires de la vie, pour leurs rapports entre eux, il fallait aux Samaritains un caractère qui se traçât plus vite et plus facilement. Ceux qui subsistent encore aujourd'hui se servent en général des lettres arabes, même pour écrire leur

(1) De Sacy, *Mémoires sur l'état actuel des Samaritains*, p. 47 et suiv.; *Correspondance des Samaritains de Naplouse*, dans les *Notices et extraits*, t. XII (Paris, 1829). — Bargès, *Les Samaritains de Naplouse*, Paris, 1855, in-8. — Voy. *Annales de philosophie chrétienne*, novembre 1853.

langue (1) ; mais plus anciennement ils faisaient usage d'un alphabet particulier, lequel n'était autre qu'un cursif, très-notablement déformé, du caractère oncial des manuscrits.

Gesenius a retrouvé dans les manuscrits liturgiques samaritains de Londres et de Gotha plusieurs exemples de ce mode d'écriture (2). Un alphabet quelque peu différent pour la forme de certaines lettres avait été fourni une vingtaine d'années auparavant par un Samaritain de Jaffa au savant Akerblad et publié à Leyde par Vloten (3).

Nous donnons dans les dernières colonnes de notre planche VIII l'un et l'autre alphabet, en mettant en regard les formes les plus voisines de l'écriture capitale. Le mode d'altération et de dérivation se révélera ainsi de lui-même à nos lecteurs.

Un fait curieux à noter est que, dans cette écriture cursive, la nécessité de tracer les caractères plus rapidement les a débarrassés de la plupart des traits parasites ajoutés par les calligraphes dans l'écriture capitale, et en a par conséquent ramené un certain nombre à une forme beaucoup plus voisine de la simplicité du type primitif. Ce fait est évident pour les lettres ב, ד, ל, ר, ת.

En revanche, pour d'autres caractères on remarque des altérations de formes beaucoup plus profondes en passant dans le cursif. Une partie du tracé s'oblitère. Tel est le cas des lettres א, ח, ס.

D'autres fois la lettre est en partie retournée, afin d'être tracée plus rapidement d'un seul trait de plume. Les exemples en sont fournis par le ך et le מ.

Les deux alphabets cursifs ne paraissent pas, du reste, être de la même époque. Celui d'Akerblad, postérieur à celui de Gesenius et encore usité au commencement de notre siècle, présente des formes plus altérées. Il suffit pour s'en convaincre de jeter les yeux sur notre planche VIII, et pour n'en citer ici qu'un seul exemple nous rappellerons le ש, lequel dans l'alphabet de Gesenius est encore

(1) Juynboll, *Comment. in hist. gent. Samarit.*, p. 58, 59, 63, etc. — Renan, *Histoire des langues sémitiques*, p. 222.

(2) Gesenius, *Carmina samaritana* (*Anecdota orientalia*, fasc. 1), p. 7 et suiv.; pl. I. *Mon. phoenic.*, p. 80, pl. III.

(3) *Descriptio codicis Samaritano-arabici Lugdunensis*, pl. I.

très-voisin de la forme du samaritain oncial et s'abrége de manière à être réduit à un seul trait plié dans celui d'Akerblad.

On doit aussi remarquer dans ce second alphabet une circonstance qui tient évidemment à l'influence de l'orthographe arabe. Ce sont les traits diacritiques additionnels destinés à distinguer les lettres de forme trop voisine que l'on eût autrement confondues l'une avec l'autre. Le א et le ת se distinguent de cette façon, ainsi que le ט et le ק.

Mais en même temps, dans le même alphabet, une lettre est par son dessin beaucoup plus voisine du type hébraïque primitif que dans l'alphabet de Gesenius et même que dans les manuscrits samaritains onciaux jusqu'à présent connus. C'est le צ, qui se rattache directement à la première forme de l'hébraïque, tandis que dans les exemples jusqu'à présent connus du type oncial il dérive de la seconde forme.

Il est probable que quelque variante correspondante de l'oncial se rencontrera un jour dans les manuscrits.

LIVRE SECOND.

ÉCRITURES DU TRONC SÉMITIQUE.

FAMILLE ARAMÉENNE.



LIVRE SECOND.

ÉCRITURES DU TRONC SÉMITIQUE.

FAMILLE ARAMÉENNE.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

Nous n'avons que peu de mots à ajouter ici aux observations préliminaires qui précèdent le livre Ier, consacré aux écritures de la famille hébréo-samaritaine, mais qui forment en même temps l'introduction de ce IIe livre, consacré aux écritures de la famille araméenne, car nous y avons rassemblé toutes les remarques générales qui ont trait aux deux familles du tronc sémitique des dérivations de l'alphabet phénicien.

Déjà Kopp et M. le comte de Vogüé nous ont précédé dans l'étude des écritures de la famille araméenne et dans l'essai de reconstruction de leur enchaînement successif. Pour les grands traits et la marche de cette histoire, nous sommes pleinement d'accord avec ces deux érudits, et nous avons suivi leurs traces. Il nous a semblé cependant que, même après eux, il y avait encore à dire quelque chose de nouveau, et que, sur plus d'un point, on pouvait serrer la vérité de plus près encore. Nous espérons y avoir réussi. Si cela est, nous serons justifié d'avoir donné un très-grand développement à cette partie de notre Essai, qui comprend du reste la plus féconde et la plus nombreuse parmi les branches de dérivation de l'écriture des Chananéens.

Nous prions le lecteur de se rappeler ce que nous avons dit dans notre Introduction (p. 119-121) au sujet de la loi des *arrêts de développement*. Les principes que nous avons formulés alors, en les appuyant d'un exemple emprunté au palmyrénien, sont la base indispensable du système que nous avons adopté sur la filiation des écritures araméennes. Si on les oubliait, si on ne se rendait pas

compte de ce que nous considérons certaines écritures, dont une seule contrée nous a jusqu'à présent fourni les monuments, comme une immobilisation, ou, pour mieux dire, une cristallisation locale d'une écriture jadis commune à tous les peuples araméens, il serait facile de nous attribuer des erreurs, nous dirons même des absurdités, qui sont à mille lieues de notre pensée, comme on s'en convaincra en nous lisant attentivement.

On nous reprochera peut-être aussi d'avoir, dans cette partie de notre Essai, multiplié les divisions, les distinctions d'alphabets. Nous reconnaissons tout le premier que certaines distinctions admises par nous sont purement artificielles; que, par exemple, les trois premiers alphabets que nous étudions, et que nous appelons par excellence *araméens*, ne sont en réalité que trois évolutions successives d'une même écriture, l'écriture primitive de tous les Araméens. Mais il nous a semblé qu'en multipliant ainsi les divisions, nous ajoutions à la clarté de la démonstration, et que nous nous donnions par là un moyen de faire mieux saisir par le lecteur les détails et les phases de la filiation des écritures de la famille araméenne.

CHAPITRE PREMIER.

L'ALPHABET ARAMÉEN PRIMITIF.

I.

Une heureuse fortune a préservé jusqu'à nous quelques monuments, en bien petit nombre il est vrai, de la langue araméenne, antérieurs à l'époque où un type d'écriture spécial fut adopté pour l'usage de cette langue. Leurs inscriptions sont tracées avec la forme la plus antique de l'écriture phénicienne, et nous y voyons ainsi que l'alphabet inventé par les fils de Chanaan fut d'abord d'un usage commun à toutes les fractions de la famille sémitique. Ce sont le célèbre cylindre de l'eunuque Akadban, fils de Gebrod, découvert en Chaldée et conservé au Musée Britannique (1), et le cône de Hadraqiâ, fils de Hurbâd, qui, trouvé à Ninive, fait également partie aujourd'hui des collections anglaises (2). L'aramaïsme de la langue des inscriptions est incontestable ; cependant la forme des lettres est encore absolument identique à celle qui se remarque sur les gemmes purement phéniciennes trouvées en grand nombre à Ninive et à

(1) A. Levy, *Phœnizische Studien*, fasc. 2, pl. nº 1. — Rawlinson, *Journal of the Royal Asiatic Society*, 1864, p. 232 et suiv., pl. nº 5. — De Vogüé, *Revue archéologique*, nouv. sér., t. XVII, pl. XV, nº 24.

(2) A. Levy, *Phœnizische Studien*, fasc. II, pl. nº 4. — Rawlinson, *Journal of the Royal Asiatic Society*, 1864, p. 240, pl. nº 15.

Babylone, sur la stèle de Mésa de Moab, et dans les inscriptions des lions de bronze de Nimroud.

Ces deux monuments sont l'un et l'autre de travail purement assyrien, appartenant à la plus belle et à la plus brillante époque de l'empire de Ninive. Toutes les vraisemblances les indiquent donc comme contemporains des monuments phéniciens proprement dits trouvés dans la Mésopotamie, et sur lesquels le même type paléographique a été employé, comme les gemmes étudiées par le docteur Levy (1) et M. le major général Rawlinson (2), et les lions de bronze de Nimroud, monuments qui datent avec certitude des neuvième et huitième siècles avant l'ère chrétienne.

Nous apprenons ainsi, d'après des documents positifs et d'une valeur inestimable, que, dès cette époque reculée, l'idiome des Araméens était caractérisé par toutes les particularités spéciales qu'il conserva plus tard. Nous apprenons également qu'à la même date cet idiome n'avait pas encore un système graphique qui lui fût propre, mais s'écrivait avec le même alphabet que le phénicien, sans aucune différence dans la forme des lettres. Ceci confirme ce que nous avons dit plus haut du caractère d'unité si remarquable que l'écriture sémitique garda jusqu'au huitième siècle dans tous les pays où elle était en usage.

Au reste, les lions de Nimroud eux-mêmes doivent être rangés parmi les monuments araméens. S'il est impossible de les séparer de la paléographie phénicienne archaïque, pour laquelle ils fournissent un précieux jalon historique, l'idiome de leurs inscriptions est, par ses formes grammaticales, incontestablement araméen, comme M. de Vogüé l'a fait observer le premier (3), et nous aurions dû plus haut en prévenir le lecteur.

Dans le cours du septième siècle avant l'ère chrétienne, nous voyons apparaître les premiers monuments qui révèlent l'existence d'un alphabet spécialement affecté à écrire la langue araméenne.

(1) *Phœnizische Studien*, fasc. II, nos 2, 6, 8, 9, 11 et 12.

(2) *Journal of the Royal Asiatic Society*, 1864, pl. à la p. 228, nos 9, 12, 13, 14, 16 et 17.

(3) *Mélanges d'archéologie orientale*, p. 145 et 194.

Les plus précieux et les plus nombreux en même temps ont été publiés par M. le major général Rawlinson, dans le volume du journal de la Société royale asiatique de la Grande-Bretagne et de l'Irlande pour 1864 (1). C'est une série de tablettes de terre cuite trouvées dans les fouilles de Ninive et de la Chaldée, et remontant (celles du moins dont on peut déterminer la date d'une manière positive) aux règnes des derniers souverains de l'Assyrie et à celui de Nabuchodorossor; elles appartiennent par conséquent au septième siècle et aux premières années du sixième.

La plupart, celles que sir Henry Rawlinson désigne par les nos 1-6 et 9, contiennent, en caractères cunéiformes et en langue assyrienne, des actes de vente d'esclaves ou de fonds de terre, tracés sur les plats de la tablette, tandis que la tranche supérieure porte une suscription en langue et en écriture araméennes, qui devait servir à les faire retrouver dans les archives où elles étaient empilées. Cette suscription se compose constamment du mot דנת, correspondant à l'expression *tadani* des textes cunéiformes qu'elle accompagne, et tiré de même de la racine à laquelle l'hébreu donne la forme נתן et l'assyrien la forme *nadan*, l'un et l'autre avec le sens de « donner, transmettre ». דנת est donc le terme juridique de *traditio*. En tête des contrats de vente d'esclaves, il est suivi du nom des personnes serviles qui changent de maître; en tête des contrats de vente de fonds de terre, du mot חקל « champ », en chaldaïque חקלא et en syriaque ܚܩܠܐ.

Presque tous ces documents ont été publiés depuis intégralement, texte assyrien et suscription araméenne, dans la pl. 46 du tome III des *Cuneiform inscriptions of Western Asia*, par sir Henry Rawlinson et M. Norris. Ce sont :

Le n° 1, qui y porte le même numéro; contrat de vente de l'esclave *Arbaïl-aširat*, pour 1 1/2 mine d'argent, dans l'éponymie de *Šin-šar-uṣur*, règne d'Assourbanipal (après 647 av. J.-C.);

Le n° 2, devenu le n° 6 dans la nouvelle publication; contrat de vente d'un captif nommé *Usi'* (הושע) et de toute sa famille, com-

(1) P. 187-228. Les fac-similés de suscriptions araméennes, publiés dans ce mémoire par sir Henry Rawlinson, ont été reproduits dans les *Cuneiform inscriptions of Western Asia*, t. II, pl. 70.

posée de sept personnes, pour le prix de 3 mines d'argent, dans l'éponymie de *Dananu*, règne d'Assarahaddon (679 av. J.-C.);

Le n° 3, devenu le n° 7; contrat de vente de l'esclave mâle *Alalχazzi* et de sa mère *Aχatiśu-ṭabat*, dans l'éponymie de *Muśallim-Aśśur*, règne d'Assourbanipal (659 av. J.-C.);

Le n° 4, dans l'édition complète n° 3; contrat d'échange d'un esclave mâle nommé *Aśśat-dur-qali* contre une esclave femelle nommée *Tuliχa*, dans l'éponymie de *Śin-śar-uṣur*, règne d'Assourbanipal;

Le n° 6 devenu le n° 5; contrat de vente de l'esclave femelle *Xambusu* contre 1 mine 6 drachmes d'argent, dans l'éponymie de *Muśallim-Aśśur*, règne d'Assourbanipal;

Le n° 9, désormais n° 4; bail à ferme d'un champ pour six ans, au prix d'une mine d'argent, dans l'éponymie de *Śin-śar-uṣur*, règne d'Asssourbanipal.

Sur deux autres tablettes, les n°s 7 et 15 de sir Henry Rawlinson, les lignes en langue et en écriture araméenne accolées au texte cunéiforme ne sont plus des suscriptions du même genre, mais des attestations de témoins, sans doute étrangers à la race assyrienne et faisant usage de leur écriture nationale. Le n° 7 en présente une seule, et le n° 15 deux. Toutes commencent par le mot שחת, dans lequel nous reconnaissons sans hésiter, avec le savant orientaliste anglais, l'équivalent des mots hébraïque שָׂהֵד, syriaque ܣܗܕ et arabe شهد, *testatus est*. Vient après le nom du témoin, puis, sur le n° 15 seulement, le pronom démonstratif זה, « ceci ».

L'acte auquel est jointe la signature n° 7 a été publié sous le n° 2 dans la pl. 46 du tome III des *Cuneiform inscriptions of Western Asia*. C'est le contrat de vente d'une esclave femelle nommée *Gularimat*, pour le prix de 10 1/2 mines d'argent, dans l'éponymie de *Nabu-śar-uṣur*, règne d'Assourbanipal (après 647).

On rencontre aussi dans la collection des tablettes bilingues du Musée Britannique un exemple de contrat de prêt; c'est le n° 12, dont la suscription mentionne, avec le nom de l'emprunteur, la nature et le chiffre de la dette, 10 drachmes d'argent. On trouvera dans le mémoire de sir Henry Rawlinson une analyse et une explication de ce dernier monument, que nous ne reprendrons pas ici, car nous n'avons à nous occuper des tablettes de Ninive qu'au point de vue

de la paléographie araméenne, et non à celui de la philologie assyrienne. Le texte complet est publié sous le n° 8 dans la pl. 46 du tome III des *Cuneiform inscriptions;* il est daté de l'éponymie de *Bin-śallimmani*, règne d'Assourbanipal (après 647).

Deux contrats de vente de maisons, l'un du règne d'Assourbanipal (n° 12 de la première publication, n° 9 de la seconde), l'autre de l'année éponymique du roi Sennachérib, 686 av. J.-C. (n° 13 de la première publication, n° 10 de la seconde), ont sur la tranche, en caractères araméens, le nom des deux parties intéressées ou d'une seule.

Il faut ajouter à ces monuments une autre tablette (n° 17 du premier mémoire de sir Henry Rawlinson) portant sur l'une de ses faces un texte cunéiforme, et sur l'autre une longue inscription araméenne qui doit en contenir la traduction, toutes deux trop mutilées pour qu'on puisse en essayer le déchiffrement avec quelque chance de succès. Puis deux tablettes encore, la première bilingue (n° 11) et la seconde purement araméenne (n° 16), relatives à des fournitures de grains (dans le texte araméen שערן, dans le texte cunéiforme *śeirnu*) faites pour la maison d'un prince (en araméen בר מלכא, dans le cunéiforme *pal śarri*) par un certain *Neboiriban* (נבירבן), le 5 du mois khaziran (חזרן), dans l'année éponymique de *Saru-Nerig* (סרנרג), altération araméenne du nom assyrien *Šarru-Nirgal*. Cet éponyme est certainement de la fin du règne d'Assourbanipal ou de celui d'Assouredililani.

Les tablettes de Ninive publiées par M. Rawlinson ne sont pas les seuls monuments araméens des septième et sixième siècles avant l'ère chrétienne parvenus jusqu'à nous. On lit de courtes inscriptions assez difficiles à interpréter, mais certainement araméennes par la langue en même temps que conçues dans un caractère identiquement semblable à celui des tablettes dont nous venons de parler, sur deux briques babyloniennes portant la légende cunéiforme de Nabuchodorossor, l'une conservée au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale (1), l'autre au Musée Britannique (2), et sur

(1) Kopp, *Bilder und Schriften der Vorzeit*, t. II, p. 15. — Hoffmann, *Grammatica syriaca*, pl. I. — Gesenius, *Monumenta phoenicia*, pl. 32, nos LXXVIIa-LXXVIIaaa. — Rawlinson, *Journal of the Royal Asiatic Society*, 1864, p. 215.

(2) Rawlinson, *Journal of the Royal Asiatic Society*, 1864, p. 228, pl. n° 1.

une troisième brique portant la légende cunéiforme de Nergalsarossor, qui fait partie des riches collections du grand établissement scientifique d'outre-Manche (1). On en voit aussi sur deux fragments d'amphores en terre cuite exhumés dans les fouilles de Nimroud et transportés à Londres (2). Enfin, parmi les cylindres et cônes de travail assyrien et chaldéen à légendes non cunéiformes publiés jusqu'à ce jour, il en est dix dont les inscriptions sont araméennes et appartiennent à la même paléographie :

1° Cylindre du Musée Britannique, dont l'inscription n'a été bien expliquée que par M. de Vogüé (3) : ירפאל בר הרעדד.

2° Cône du Musée Britannique, ayant sous son plat, en deux lignes : לתמכאל בר מלכם (4).

3° Cylindre du Musée Britannique, avec l'inscription לפלתחדן (5).

4° Cône du Cabinet des médailles de Paris, sous le plat duquel on lit : לכברבע (6).

5° Cône babylonien, le long duquel on lit : שמשערכי (7).

6° Cône du Musée Britannique, avec l'inscription לפלזירשמש (8).

7° Agate bombée de la collection Péretié, portant la légende : לאחלכד (9).

8° Cornaline du Cabinet royal de La Haye, à l'inscription : למראחד (10).

(1) Rawlinson, *Journal of the Royal Asiatic Society,* 1864, p. 229, pl. n° 2.

(2) *Ibid.,* p. 243, pl. n°s 19 et 20.

(3) Felix Jones, *Topography of Nineveh,* dans le *Journal of the Royal Asiatic Society,* 1855, p. 338. — A. Levy, *Phœnizische Studien,* fasc. II, pl. n° 3. — De Vogüé, *Revue archéologique,* nouv. sér., t. XVII, pl. XV, n° 25. — A. Levy, *Siegel und Gemmen,* pl. I, n° 2.

(4) A. Levy, *Phœnizische Studien,* fasc. II, pl. n° 5. — Rawlinson, *Journal of the Royal Asiatic Society,* 1864, p. 236, n° 8.

(5) *Mém. de l'Acad. des Inscr.,* nouv. série, t. XVII, part. I, pl. III, n° 4. — Layard, *Nineveh and Babylon,* p. 606. — A. Levy, *Phœnizische Studien,* fasc. II, pl. n° 7. — Rawlinson, *Journal of the Royal Asiatic Society,* 1864, pl. 235, pl. n° 7.

(6) Lajard, *Recherches sur le culte de Vénus,* pl. III, n° 8. — A. Levy, *Phœnizische Studien,* fasc. II, pl. n° 10.

(7) Blau, *De numis Achaemenidarum aramaeo-persicis,* pl. I, n° 6. — A. Levy, *Phœnizische Studien,* fasc. II, pl. n° 13.

(8) De Vogüé, *Revue archéologique,* nouv. sér., t. XVII, pl. XV, n° 31. — A. Levy, *Siegel und Gemmen,* pl. I, n° 7.

(9) De Vogüé, *Revue archéol.,* nouv. sér., t. XVII, pl. XV, n° 29. — A. Levy, *Siegel und Gemmen,* pl. I, n° 13.

(10) Gesenius, *Monumenta phoenicia,* pl. XXXI, n° 68. — De Vogüé, *Revue archéologique,* nouv. sér., t. XVII, pl. XV, n° 30. — A. Levy, *Siegel und Gemmen,* pl. I, n° 9.

9° Gemme à la légende לחנמי, publiée pour la première fois par M. Renan (1).

10° Scarabéoïde de la collection Péretié, dont l'inscription est fort difficile à lire (2).

On remarquera qu'une partie des noms propres sont purs assyriens.

Sur tous ces monuments l'alphabet est le même. Mais c'est spécialement aux suscriptions des contrats tracés sur les tablettes de terre cuite de l'Assyrie, comme à des documents dont la date est précise, que j'ai emprunté les figures de lettres placées dans la première colonne de la seconde partie de la pl. IX. On peut à bon droit les considérer comme représentant le plus ancien alphabet dont se soient servis spécialement les Araméens, alphabet qui a été la souche première de tous les autres alphabets de cette famille aux nombreux dérivés.

Il demeura en vigueur, sans changement bien sensible, pendant les premiers temps de la domination des Achéménides, le fait de l'ouverture des boucles d'abord fermées, qui constituent la tête du ב, du ד et du ר, ainsi que dans la partie supérieure du ע, allant toujours en se prononçant davantage et en se régularisant.

A cette époque du premier stage d'existence de l'écriture araméenne se rapportent un certain nombre de monuments.

Ce sont d'abord quelques gemmes à gravures en intaille, que leur style et la nature de leurs sujets rapportent avec certitude aux temps de la domination de la monarchie perse sur l'Asie. Elles ont été travaillées entre le sixième et le quatrième siècle avant notre ère, et l'on ne se trompera pas en rapportant la majeure partie d'entre elles au cinquième. Celles qui ont été publiées jusqu'à ce jour sont :

1° Cylindre du Musée Britannique, représentant Ahouramazdâ muni de quatre ailes, qui combat deux griffons dressés, avec la légende הרתגל (3), nom propre purement assyrien, et spécialement propre à la Chaldée ;

(1) *Mission de Phénicie*, p. 144. — A. Levy, *Siegel und Gemmen*, pl. I, n° 14.

(2) De Vogüé, *Revue archéologique*, nouv. sér., t. XVII, pl. XV, n° 28. — A. Levy, *Siegel und Gemmen*, pl. I, n° 18.

(3) Rawlinson, *Journal of the Royal Asiatic Society*, 1864, p. 229, pl. n° 4. — A. Levy, *Siegel und Gemmen*, pl. I, n° 12.

2° Cylindre du Musée Britannique, décoré du même sujet, avec le nom propre הרחו (1);

3° Cylindre du même Musée, provenant de la collection Woodehouse; il représente un cavalier en costume persique, la tête couverte d'une mitra dont les fanons enveloppent le menton; sur son cheval au galop, ce personnage attaque avec un épieu l'animal fantastique que Ctésias appelle martichoras, lequel se dresse debout contre lui; l'inscription est לכנתגם (2);

4° Gemme dont un dessin très-grossier a été donné par M. Mordtmann (3); on ne sait où elle se trouve aujourd'hui;

5° Sorte de scarabéoïde gravé sur les deux faces, qu'a publié M. Blau (4); d'un côté y est un mouflon couché, de l'autre un sanglier courant, avec l'inscription;

6° Cylindre du Musée Britannique, représentant la lutte d'un personnage initié avec un griffon et un taureau à face humaine, sous la protection d'Ahouramazdâ, scène accompagnée de la légende : חתם פרשנדת בר ארתדת (5); les deux noms propres sont purement perses. Il est, du reste, à remarquer que sur cette gemme et sur le n° 5 le type d'écriture incline déjà tellement à celui dont il sera question dans le chapitre suivant, qu'on peut hésiter sur la question de savoir à laquelle des deux catégories paléographiques il faut décidément rapporter ces monuments de transition.

Les lettres fournies par les légendes des cachets de l'époque des Achéménides sont réunies dans la deuxième colonne de la seconde partie de la pl. IX.

Dans la quatrième colonne nous avons placé les quatre lettres relevées sur une grosse darique d'argent au type du roi, monté sur son char de parade, et au revers de la galère (6), qui doit avoir été

(1) De Vogüé, *Revue archéologique*, nouv. sér., t. XVII, pl. XV, n° 30.

(2) A. Levy, *Siegel und Gemmen*, pl. I, n° 4a.

(3) *Zeitschr. der deutsch. Morgenl. Gesellsch.*, t. XIV, p. 556.

(4) *Ibid.*, t. XVIII, p. 229.

(5) Lajard, *Recherches sur le culte de Mihra*, pl. L, n° 6. — Layard, *Nineveh and Babylon*, p. 606. — A. Levy, *Phœnizische Studien*, fasc. II, pl. n° 14. — Rawlinson, *Journal of the Royal Asiatic Society*, 1864, p. 233, pl. n° 10. — De Vogüé, *Revue archéologiqne*, nouv. sér., t. XVII, pl. XV, n° 32.

(6) Gesenius, *Monumenta phœnicia*, pl. 36, VII, G. — Ch. Lenormant, *Trésor de*

frappée dans l'intérieur de la Syrie ou à Babylone sous l'un des premiers successeurs de Darius, et dont l'une des faces porte la mystérieuse inscription מזדי, dont le sens paraît être « monnaie » ou « solde », mais dont l'étymologie est encore inconnue (1).

Dans l'inscription du poids de bronze en forme de lion découvert auprès d'Abydos, dans la Troade, et publié par M. de Vogüé (2), qui l'attribue avec les plus grandes vraisemblances au commencement du cinquième siècle avant l'ère chrétienne, les formes des lettres sont encore semblables à ce que nous les voyons sur les monuments assyriens et babyloniens du milieu du septième siècle, excepté celle du ס, qui s'est modifié par la substitution d'une ligne arrondie avec un trait transversal à l'ondulation du tracé originaire, de la même façon que le מ, dont on peut suivre la transformation dans notre pl. IX, où les signes empruntés au lion d'Abydos figurent dans la troisième colonne de la seconde partie.

II.

Il nous faut encore une fois revenir à la distinction fondamentale, établie dans le complément à notre Introduction, entre les deux types paléographiques de l'écriture phénicienne, le type à brisure anguleuse du מ et du ש et le type dans lequel ces deux lettres offrent un trait arrondi ou carré que traverse une branche verticale, c'est-à-dire le type primitif et le type sidonien.

Nous avons aussi fait voir précédemment que l'alphabet le plus ancien des Hébreux, conservé par esprit d'archaïsme sur les médailles dites asmonéennes, dérivait du type phénicien primitif ou type archaïque commun à tous les Sémites.

numismatique, Numismatique des rois grecs, pl. LXV, nº 20. — *Revue numismatique*, 1855, pl. III, nº 2. — Fr. Lenormant, *Essai sur le classement des monnaies d'argent des Lagides*, pl. VIII, nº 2.

(1) Voy. Waddington, *Mélanges de numismatique et de philologie*, t. I, p. 76 et suiv.

(2) *Revue archéologique*, nouv. sér., t. V, p. 30-39. — *Mélanges d'archéologie orientale*, pl. 179-196.

Il n'en est pas de même de l'alphabet araméen. Dans celui-ci, la plupart des lettres caractéristiques où se marque la différence entre les deux types de la paléographie chananéenne sortent bien évidemment du second type, du type sidonien. On peut facilement s'en convaincre en comparant les formes qu'ont dans l'araméen primitif et dans les deux variétés graphiques du phénicien les lettres ג, מ, ש, ת. Mais en revanche, pour quelques-unes des autres lettres caractéristiques, ד, ז, י, ל, ס, ק, l'araméen, à son origine, rappelle beaucoup moins les formes des lettres sidoniennes que celles des lettres phéniciennes du type le plus archaïque.

L'alphabet araméen primitif tient donc à la fois des deux types paléographiques du phénicien ; il semble que sa dérivation se soit opérée dans le temps même où la transition se faisait de l'un à l'autre.

Nous avons déjà parlé, dans le complément de l'Introduction (p. 146-147), de cette époque de transition, et nous avons fait voir qu'elle était représentée par des monuments où les formes caractéristiques des deux grands types paléographiques chananéens se trouvent mêlées. Une partie de ces monuments appartiennent aux régions euphratiques, où il semble que l'alphabet araméen primitif ait pris naissance ; ce sont les cônes et les cylindres du Musée Britannique publiés par le docteur A. Levy (1), par sir Henry Rawlinson (2) et par M. de Vogüé (3), ainsi que la souscription phénicienne d'un contrat assyrien du règne d'Assarahaddon (4). Ils appartiennent au temps des derniers rois d'Assyrie et de l'éclat momentané que les conquêtes de Nabuchodorossor jetèrent sur la monarchie babylonienne. Ils sont donc contemporains des plus anciens monuments de l'écriture araméenne dont on puisse constater l'existence, et ils confirment en conséquence ce que nous avons cru déjà pouvoir établir plus haut, en nous appuyant sur d'autres arguments, que c'est dans la première moitié du septième siècle que l'alphabet des Araméens a pris une existence propre et s'est séparé de l'alphabet des Phéniciens, sa souche originaire.

(1) *Phœnizische Studien*, fasc. II, pl. nº 2.
(2) *Journal of the Royal Asiatic Society*, 1864, p. 237, 239 et 240, pl. nos 9, 11 et 14.
(3) *Revue archéologique*, nouv. sér., t. XVII, pl. XIV, nos 7 et 9.
(4) De Vogüé, *Journal asiatique*, août 1867, p. 172.

Les observations que nous venons de faire ont une grande importance dans la discussion qui s'est élevée récemment au sujet de l'histoire et de la date respective des écritures sémitiques. Renouvelant, avec beaucoup d'esprit et de verve dans la polémique, une vieille opinion abandonnée depuis cinquante ans par la science, on a voulu faire remonter jusqu'au temps reculé des rois de Juda l'usage de l'alphabet hébraïque carré, que nous persistons à regarder, avec Kopp, Gesenius, de Wette, Hüpfeld, Ewald et tous les hébraïsants de la France, de l'Allemagne et de l'Angleterre, comme n'étant que de peu antérieur à l'ère chrétienne. Mais cet alphabet carré dérive incontestablement de notre alphabet araméen primitif, après deux ou trois degrés intermédiaires de filiation que nous allons suivre tout à l'heure. Si donc il devient prouvé que le plus ancien alphabet araméen doit son origine précisément au type mixte de l'écriture phénicienne qui était en usage dans la vallée de l'Euphrate pendant la première portion du septième siècle avant Jésus-Christ, toutes les conjectures laborieusement accumulées par M. de Saulcy sont renversées, l'édifice s'écroule par la base, car on se trouve en présence d'un de ces faits matériels et irréfutables, devant la force desquels les systèmes les plus ingénieusement combinés doivent céder, et qui, du moment qu'ils sont bien constatés, ne laissent pas, dans leur rigide brutalité, de place à la discussion.

Ceci une fois posé, pour nous rendre bien exactement compte de la manière dont l'alphabet araméen primitif est dérivé de l'alphabet phénicien, mettons-les en regard dans un tableau harmonique, en ayant le soin d'y faire figurer, pour ce qui est de l'écriture des fils de Chanaan, ses deux formes paléographiques, puisque l'araméen participe à la fois de l'un et de l'autre. Le lecteur trouvera ce tableau harmonique dans la planche IX, dont la première partie comprend les deux types fondamentaux de l'alphabet phénicien, et la seconde l'alphabet araméen primitif d'après ses principaux monuments.

La plupart des différences qui s'observent entre l'araméen et l'un ou l'autre des alphabets phéniciens tiennent à une tendance à simplifier le tracé des caractères pour rendre l'écriture plus

cursive. Une semblable tendance avait déjà produit la plupart des changements de formes opérés dans le passage de la paléographie phénicienne archaïque à la paléographie sidonienne, par exemple celui du מ et du ש. Mais elle devait être plus forte que partout ailleurs à Babylone et à Ninive, où l'alphabet de vingt-deux lettres ne fut jamais un alphabet monumental, où il ne fut adopté que comme une écriture cursive pour servir aux affaires et aux usages communs de la vie, pour lesquels la complication excessive du système cunéiforme, avec son mélange d'idéographisme et de phonétisme, son énorme syllabaire, sa polyphonie, la difficulté d'en tracer rapidement les caractères, était un obstacle des plus incommodes.

Cette tendance vers une nature de plus en plus cursive produit une propension générale des lettres à passer des formes anguleuses aux formes arrondies, en réduisant par là le nombre des traits à tracer.

C'est également elle qui a donné naissance à la particularité la plus saillante qui distingue l'alphabet araméen de l'alphabet phénicien dans ses différents types, c'est-à-dire à l'ouverture de toutes les boucles fermées qui constituaient la tête d'un certain nombre de lettres, ב, ד, ע, ר.

Constatons aussi, comme un autre résultat de la nature essentiellement *diplomatique* (si l'on peut s'exprimer ainsi) de l'écriture araméenne, les débuts de la tendance à recourber la haste droite de certaines lettres, tendance bien moins prononcée au début que dans l'hébreu primitif, mais que nous verrons se développer davantage à mesure que nous suivrons les évolutions des alphabets araméens. On peut la suivre particulièrement dans les différentes variantes de forme du פ.

Les changements dont nous venons d'essayer de pénétrer la cause ont pour résultat d'établir une confusion, inconnue à l'origine, entre quelques lettres voisines comme forme, mais dont cependant les figures étaient nettement distinctes dans l'écriture phénicienne proprement dite, le ד, le כ, le ב et enfin le ר. Il est souvent très-difficile de dire lequel de ces quatre signes a été tracé sur un monument, et cette hésitation possible constitue quelquefois un grand embarras

pour les investigations des savants. Au reste, les confusions de ce genre se multiplient dans toutes les écritures à mesure qu'elles tendent à devenir cursives.

III.

Tous les monuments primitifs de l'alphabet araméen que nous venons d'étudier proviennent des pays situés le long du cours de l'Euphrate, mais au-delà du fleuve, et, comme nous venons de le voir, tout semble indiquer que c'est là que cet alphabet a pris naissance.

Cette contrée peut-elle cependant être comptée au nombre des pays araméens?

Malgré son nom biblique de אֲרַם נַהֲרַיִם, correspondant à l'expression grecque de Μέση τῶν ποταμῶν Συρίη, en prenant les choses dans leur rigueur, on ne saurait ranger la Mésopotamie et la Babylonie dans l'Aramée. La langue originaire de Ninive et de Babylone, que les inscriptions cunéiformes révèlent aujourd'hui aux recherches de la science, est un idiome sémitique d'une nature toute particulière, et n'a rien de commun avec l'araméen, dont la limite primitive semble avoir été le cours de l'Euphrate. Il est même à remarquer que, de toutes les langues de la famille sémitique, celle dont l'assyrien s'éloigne le plus est l'araméen; il y a autant de distance entre ces deux langues qu'entre le sanscrit et le latin.

Cependant, d'assez bonne heure les éléments araméens commencèrent à tenir une place considérable dans la population de la Mésopotamie. Pour le nord de cette contrée, s'il fallait admettre les anciennes interprétations qui reconnaissent la ville mésopotamienne de Harrân dans la cité d'où Abraham partit pour le pays de Chanaan, et où Laban résidait un peu plus tard, il faudrait en conclure que dès l'âge des Patriarches c'était déjà un pays d'Araméens, puisque la Genèse l'appellerait ארם נהרים. Mais je crois, et j'espère pouvoir démontrer dans un autre travail, que les circonstances les plus précises et les plus caractéristiques déterminent la situation du Harrân

de Nachor, de Bathuel et de Laban aux environs de Damas, et que le ארם נהרים de la Genèse est la plaine arrosée par le Chrysorrhoas et le Bardinès. Si cette opinion était admise, il n'y aurait plus aucune conséquence à tirer des Livres Saints sur une existence aussi antique d'Araméens dans le nord de la Mésopotamie. Et ceci serait d'accord avec le témoignage des monuments à inscriptions cunéiformes d'Arbân sur les bords du Khabour (1), ainsi que des récits des monarques assyriens sur leurs campagnes le long de cette rivière jusqu'à l'Euphrate, où tous les noms d'hommes et de lieux se rapportent à une population parlant, sinon l'assyrien pur, du moins un dialecte très-voisin, laquelle aurait habité ces lieux sans recevoir encore l'empreinte araméenne jusqu'au huitième siècle avant notre ère.

L'époque où se produisit l'aramaïsation de la Mésopotamie septentrionale est donc jusqu'à présent impossible à déterminer. Mais, pour le midi du bassin de l'Euphrate et du Tigre, nous possédons quelques faits d'une nature plus positive. Ainsi les documents de l'épigraphie historique de l'Assyrie nous montrent des tribus d'origine araméenne, désignées sous le nom de *Aramu*, *Arimu* ou *Arumu*, qui ne saurait laisser place à l'équivoque, comme ayant dans la Chaldée un développement très-considérable dès le neuvième siècle. Elles sont mentionnées pour la première fois sous Salmanasar IV (2), puis sous Samsi-Bin III (3), sous Teglathphalasar II (4), à la fin du huitième siècle sous Sargon (5), au septième sous Sennachérib (6).

C'est sans doute le progrès de ces tribus et de leur influence qui fit qu'à partir du huitième siècle environ, pendant que la langue et l'écriture nationales tendaient à devenir comme une sorte d'idiome

(1) Voy. Layard, *Nineveh and Babylon*, p. 276-279.

(2) Stèle des sources du Tigre, col. 2, l. 38 : *Cuneiform inscriptions of Western Asia*, t. III, pl. 8.

(5) Stèle, col. 4, l. 39 : *Cuneif. inscr. of West. As.*, t. I, pl. 31.

(4) *Cuneif. inscr. of West. As.*, t. II, pl. 66, l. 6-9.

(5) Botta, *Monument de Ninive, Inscriptions*, pl. 86 et 157.

(6) Cylindre publié par Grotefend, l. 13-16; — Prisme de Taylor, col. 1, l. 37-46 : *Cuneif. inscr. of West. As.*, t. I, pl. 37. — Inscription de Nébi-Younès, l. 7 et 45 : *Cuneif. inscr. of West. As.*, t. I, pl. 43.

littéraire et de secret aux mains des prêtres et des savants, la langue d'Aram passa graduellement dans l'usage vulgaire du peuple de Ninive et de Babylone, et fut même adoptée comme l'idiome des affaires et des chancelleries, dans ce dernier cas au moins pour les rapports avec les autres populations sémitiques. Les tablettes de Ninive conservées au Musée Britannique nous ont fait voir l'araméen d'un emploi tellement habituel dans cette ville au septième siècle, que les officiers publics s'en servaient pour les suscriptions des minutes des actes dont ils écrivaient le contexte, suivant l'usage officiel, en langue assyrienne et en caractères cunéiformes. Dans les intailles, des personnages aux noms purement assyriens comme *Hur-taggil*, *Belit* (1) *-aχ-idin*, *Pal-zir-Šamaš*, préfèrent ce caractère au cunéiforme pour les légendes de leurs cachets. La Bible nous montre les hauts fonctionnaires de la cour d'Assyrie, envoyés par Sennachérib pour parlementer avec Ézéchias, se servant de cette langue dans cette négociation, et les expressions mêmes placées dans la bouche des officiers du roi de Juda, chargés de conférer avec eux, montrent que c'était là la langue habituelle des envoyés du roi ninivite.

ויאמר אליקים בן־חלקיהו ושבנה ויואח אל־רבשקה דבר־נא אל־עבדיך ארמית כי שמעים אנחנו ואל תדבר עמנו יהודית באזני העם אשר על־החמה

« Eliakim, fils d'Helqiah, Schebnah et Joah, dirent au rab-schak : Parle à tes serviteurs en araméen (car nous le comprenons), et ne nous parle pas hébreu aux oreilles du peuple qui est sur la muraille (2). »

Devant ces preuves, on ne saurait contester que l'araméen n'ait pénétré de bonne heure dans les pays euphratiques. Mais, si cette action s'était produite, l'influence inverse, celle des grands centres de civilisation et de science de la vallée de l'Euphrate sur les contrées araméennes, avait été bien autrement forte. Soumises à l'em-

(1) Écrit פלת d'après la prononciation locale de Ninive; cf. *pal*, « fils », de la racine הבל, prononcé *bal* à Babylone.

(2) II Reg., XVIII, 26. — Cf. Is., XXXVI, 11.

pire d'Assyrie dès le début de sa puissance, les populations de ces contrées avaient identifié leur cause et leurs intérêts avec ceux de la grande monarchie mésopotamienne. A la cour de Ninive, dans les hautes fonctions du gouvernement et de l'armée, il y avait autant de Syriens que d'Assyriens. Aussi, comme l'ont déjà remarqué les savants (1), la prépondérance décisive que prirent à une certaine époque, chez les Sémites occidentaux, l'influence et la langue araméennes, vint-elle de l'importance politique que prit alors en Asie le bassin du Tigre et de l'Euphrate. Partout cette langue représente la conquête assyrienne, et, pour les monarques de Ninive aussi bien que pour les successeurs babyloniens, la Palestine et la Phénicie semblent avoir été destinées à étendre le domaine des Araméens.

L'abaissement politique des cités phéniciennes, par suite des guerres des derniers conquérants ninivites, et un peu plus tard la ruine de Tyr par Nabuchodorossor, en portant alors un coup irréparable au négoce des Phéniciens, ouvrit aussi une nouvelle carrière à l'activité des Araméens, qui les supplantèrent sur beaucoup de points, et contribua à faire de leur idiome la langue du commerce dans l'Asie sémitique. Aussi, même lorsque la Palestine et la Phénicie furent soumises au sceptre des rois de Ninive et de Babylone, jamais l'hébreu ou le phénicien ne paraissent avoir été admis comme langues officielles dans les chancelleries assyrienne ou chaldéenne.

Il en fut de même sous les rois Achéménides, qui continuèrent les traditions de leurs prédécesseurs, et on voit par le livre d'Esdras (2) que, lorsque le monarque de la Perse adressait un rescrit aux Juifs rétablis dans leur patrie, cette pièce était conçue en langue araméenne. Et c'est aussi vers cette époque que l'araméen paraît avoir commencé à envahir l'Assyrie, privée de toute vie nationale depuis la chute de Ninive, et à y supplanter l'assyrien, qui resta en usage à Babylone à côté de l'araméen toujours grandissant,

(1) Renan, *Histoire des langues sémitiques* (1re édition), p. 198. — Voy. notre *Manuel d'histoire ancienne de l'Orient*, 3e édition, t. II, p. 135.
(2) VII, 12-28.

jusque sous les Séleucides, du temps desquels nous avons encore des documents cunéiformes. Il semble même ressortir des noms propres des rois de Characène qu'au midi de la Chaldée, sur les bords du golfe Persique, si l'araméen s'implanta de bonne heure, l'assyrien ne s'effaça complètement que bien peu de temps avant l'avènement de la monarchie des Sassanides.

Reconnaissant des relations si étroites entre l'Assyrie et la Babylonie d'un côté, et l'Aramée de l'autre, une si grande influence des empires euphratiques sur les populations araméennes, nous ne devons rien trouver de surprenant ni d'invraisemblable à l'idée qu'une forme paléographique de l'alphabet de vingt-deux lettres, née à Ninive ou à Babylone, soit devenue l'écriture propre des Araméens et la source des différents alphabets qu'adoptèrent plus tard les fractions diverses de cette race.

CHAPITRE II.

L'ALPHABET ARAMÉEN SECONDAIRE.

I.

Le nom de Kopp est celui qu'on rencontre le premier dans toutes les voies de la paléographie sémitique. Avec une force d'intuition des plus remarquables, bien que n'ayant encore qu'un très-petit nombre de documents à sa disposition, il a tracé d'une manière si sûre l'histoire des écritures araméennes, que l'on a seulement, aujourd'hui que les informations se sont multipliées, à compléter le tableau dont il avait esquissé les principaux traits et à en rectifier quelques points de détail, mais sans y rien changer d'essentiel.

C'est ainsi que Kopp, ne connaissant en fait de monuments de l'araméen primitif que l'inscription de la brique du Cabinet des médailles, sut, tout en la désignant par le nom inexact de *Alt-Babylonische Schrift* (1), distinguer cette écriture de celle des Phéniciens, en constater le rapport étroit avec celle des légendes placées sur certaines monnaies sorties des ateliers de l'Asie-Mineure sous la domination des Achéménides, reconnaître qu'elle avait été propre à des populations araméennes et qu'elle était la souche première d'où

(1) *Bilder und Schriften der Vorzeit.*, t. II, p. 147 et suiv.

étaient sorties toutes les écritures employées à diverses époques par ces populations.

La distinction établie par le savant paléographe allemand entre les anciens alphabets araméens et l'alphabet phénicien fut pendant assez longtemps encore méconnue des autres érudits. Bien que venus après Kopp, Gesenius, et même plus récemment le duc de Luynes, dans son bel ouvrage sur la *Numismatique des satrapies*, ont continué à confondre avec le phénicien l'écriture des briques de Babylone et des monnaies sémitiques émises en Asie-Mineure sous l'autorité des rois de Perse. Ce sont seulement les recherches de MM. Blau (1), le docteur A. Levy (2) et Waddington (3), dans les quinze dernières années, qui ont signalé de nouveau la distinction entre l'araméen et le phénicien, passée désormais dans la science à l'état de vérité incontestable et incontestée.

Nous venons de parler des monnaies sémitiques battues en Asie-Mineure par les satrapes de l'empire des Achéménides ; ce sont en effet presque les seuls monuments qui nous révèlent le second âge de l'écriture araméenne, la seconde phase de son développement et de sa dégénérescence.

Pendant très-longtemps ces monnaies étaient demeurées inexpliquées et confondues dans le chaos des pièces orientales de toute provenance et de toute fabrique que les numismatistes désignaient sous le nom d'*incertaines de la Cilicie*. Au duc de Luynes revient l'honneur d'avoir donné l'impulsion définitive à l'étude de la numismatique asiatique ancienne, et d'avoir jeté les premières bases de son véritable classement. Le bel ouvrage où le noble et à jamais regrettable académicien a réuni presque tous les monuments connus en ce genre de l'Asie-Mineure et de la Phénicie (4) restera pendant longtemps la mine où chacun ira puiser des renseignements sûrs et des reproductions exactes des médailles. Le premier, le duc

(1) *De numis Achaemenidarum aramaeo-persicis*, Leipzig, 1855, in-4o.
(2) *Zeitschr. der Deutsch. morgenl. Gesellsch.*, t. XIV, p. 28.
(3) *Revue numismatique*, 1860, p. 432-455; 1861, p. 1-22. *Mélanges de numismatique et de philologie*, p. 60-102.
(4) *Essai sur la numismatique des Satrapies et de la Phénicie sous les rois Achéménides*, Paris, 1846, 2 vol. gr. in-4o.

de Luynes a établi l'existence des monnaies frappées au nom des satrapes persans, et bien que plusieurs de ses attributions aient été contestées avec raison, néanmoins le principe posé par lui n'a pas été ébranlé, et les lectures des noms de Pharnabaze, de Tiribaze et de quelques autres personnages, sont définitivement acquises à la science. Depuis la publication de son ouvrage, l'attention a été attirée sur cette branche de la numismatique, et les travaux de MM. Blau (1) et Levy en Allemagne, de M. Waddington (2) en France (3), contiennent tous, soit des documents nouveaux, soit des critiques et des observations utiles. Mais les derniers progrès dans l'étude des monnaies à légendes araméennes, frappées par les satrapes, ont été consommés par M. W. H. Waddington dans le si remarquable mémoire qu'il a intitulé : *Étude de numismatique asiatique*, et publié pour la première fois dans la *Revue numismatique*, puis réimprimé dans le tome Ier de ses *Mélanges de numismatique et de philologie*. L'état présent de la science en cette matière y est résumé de la façon la plus intéressante et la plus complète, et en même temps l'auteur y double presque de son propre fonds la somme des résultats obtenus par ses prédécesseurs.

Les monnaies de satrapes et de dynastes héréditaires de l'Asie-Mineure appartiennent toutes à l'époque qui suivit immédiatement la paix d'Antalcidas, époque où, d'un côté, les Hellènes de l'Asie furent définitivement abandonnés par leurs frères d'Europe, et, de l'autre, l'empire persan fut déchiré par une suite continuelle de révoltes.

La langue dans laquelle est conçue la légende de chacune d'elles est toujours celle de la province où elle a été frappée et où elle était destinée à circuler, règle banale en apparence, mais qui, avant M. Waddington, avait été méconnue de tous les savants qui s'étaient occupés de la question. Ainsi les monnaies de Pharnabaze sont grec-

(1) Outre la brochure spéciale que nous avons citée à la page précédente : *Zeitschr. der Deutsch. Gesellsch.*, t. VI, p. 463 et suiv.; t. IX, p. 69 et suiv.

(2) Outre la dissertation citée à la page précédente : *Bulletin archéologique de l'Athenæum français*, 1851, p. 13.

(3) Qu'il nous soit permis de rappeler aussi quelques travaux personnels : *Description des médailles de la collection de M. le baron Behr*, Paris, 1857, in-8°. — *Revue numismatique*, 1860, p. 11-30.

ques à Cyzique et araméennes à Tarse ; celles de Datame, grecques à Sinope, araméennes en Cilicie ; celles des satrapes de la Lycie et de la Cappadoce, lyciennes et araméennes.

Nous apprenons par ces monnaies des satrapes que la langue en usage parmi les populations sémitiques de l'Asie-Mineure, notamment celles de la Cilicie et de la Cappadoce, était l'araméen. Celles qui portent des légendes araméennes se divisent en effet en deux séries principales.

La première est sortie de l'atelier de Tarse en Cilicie, comme l'indique, sur la plupart des pièces qui la composent, la figure du dieu éponyme de la ville, accompagnée de son nom, בעל תרז. Elle porte tantôt les noms des dynastes locaux tels qu'Abdzohar, עבדזהראו, et Samès, סם, inconnus à l'histoire, tantôt ceux de grands personnages d'origine persane qui furent investis à certaines époques du droit de battre monnaie dans l'atelier de Tarse, en qualité de commandants généraux des forces de l'empire rassemblées pour une grande expédition, comme Pharnabaze, פרנבזו, et Datame תדנמו (1). C'est en la même qualité que Tiribaze, lorsqu'il fut chargé de reconquérir Cypre, fit frapper des monnaies avec son propre nom, תריבזו, mais cette fois à Nagidus et non plus à Tarse.

La seconde série des monnaies araméennes des satrapes se compose de pièces aux noms des dynastes inconnus de la Cappadoce, Ariarathe, אריורת, et Abdémon, עבדמני, frappées en partie à Sinope, comme on peut en juger par le type de l'aigle pêcheur enlevant un dauphin, constant sur les autonomes de cette ville, et en partie à Gaziura, que désigne sur d'autres pièces la légende בעל גזור, inscrite à côté d'un dieu assis tout pareil au Baal-Tars des monnaies de Tarse.

Mentionnons encore les pièces émises, non plus en Asie-Mineure, mais en Syrie et probablement à Hiérapolis ou Bambyce, par un roitelet du nom de *Ebed-hadad*, qui y a inscrit d'un côté son propre nom, עבדהדד, et de l'autre celui de sa déesse, עתרעתו, l'Atergatis des écrivains grecs, dont la tête décore ses monnaies ; puis la mé-

(1) Ce nom y est écrit avec une particularité tout à fait propre à l'orthographe araméenne, l'insertion d'un נ avant une consonne qui doit être doublée dans la prononciation. Voy. Judas, *Revue numismatique*, 1863, p. 114.

daille d'argent, d'une origine inconnue, dont le droit nous montre un dieu assis comme le Baal-Tars, et le revers Anaïtis montée sur un lion avec son nom, ענת (1).

Sur tous les monuments numismatiques que nous venons d'énumérer, l'alphabet est absolument le même; il nous révèle l'état précis de l'écriture araméenne à la fin du cinquième et dans la première moitié du quatrième siècle avant Jésus-Christ, époque très-florissante pour l'aramaïsme, qui regagnait en Asie-Mineure tout le terrain que perdait l'hellénisme par suite de la paix d'Antalcidas. Ce dernier fait est particulièrement marqué dans la numismatique de Tarse, où les monnaies grecques et bilingues, vers la fin du cinquième siècle, font place à des monnaies exclusivement araméennes, qui continuent après jusque sous la domination des Séleucides.

Nous donnons, du reste, dans la première colonne de notre planche X, la série complète des lettres de l'alphabet que fournissent les médailles araméennes des satrapes de l'Asie-Mineure. Ces caractères sont exclusivement empruntés aux légendes proprement dites, car sur les monnaies où ces légendes sont aussi caractérisées que possible comme araméennes, on voit quelquefois dans le champ des lettres isolées qui n'appartiennent plus à l'alphabet araméen, mais à l'alphabet phénicien.

Quelques pierres gravées, que leurs représentations et leur travail rapportent avec certitude à l'époque des Achéménides, nous offrent des inscriptions en langue araméenne tracées avec le même alphabet que les légendes des monnaies dont il vient d'être question. Déjà je remarquais un peu plus haut que le scarabéoïde publié par M. Blau dans le Journal de la Société Asiatique allemande, et le cylindre de Parsandate, fils d'Artadate, conservé au Musée Britannique, monuments tout à fait de transition par leur type paléographique, pouvaient aussi bien être classés sous la rubrique de l'alphabet araméen secondaire que sous celle de l'araméen primitif. Et il est même à remarquer que les inscriptions du sceau de Parsandate — lequel, remarquons-le en passant, prouve, par le caractère purement iranien des noms du possesseur et de son père, com-

(1) De Vogüé, *Mélanges d'archéologie orientale*, p. 47.

bien l'usage de l'araméen avait pénétré loin dans l'Asie au temps de la puissance de la monarchie des Achéménides, — que les inscriptions de ce sceau offrent encore plus d'affinité avec l'écriture du monument dont nous parlerons dans le paragraphe suivant qu'avec celle des monnaies des satrapes.

L'œuvre de glyptique qui présente avec ces monnaies la plus parfaite identité de paléographie est un cylindre du Musée Britannique, qui représente un chasseur vêtu de la courte tunique proprement persique, et coiffé d'une mitra pointue, ayant derrière lui le cheval dont il vient de descendre, et attaquant à pied un sanglier avec un épieu ; au-dessus de cette scène est le nom propre, perse suivant toute apparence, פרנך (1).

II.

Un type plus récent, moins soigné, empreint de moins de régularité monumentale, mais se rattachant au même alphabet, nous est fourni par l'inscription tracée sur une pierre à libations découverte par M. Mariette dans ses fouilles du Sérapéum de Memphis, et aujourd'hui conservée au Louvre. Les premiers interprètes la regardèrent comme phénicienne, mais son caractère araméen ne saurait plus être contesté. Peu de monuments de l'épigraphie orientale ont, du reste, autant occupé les savants et ont donné lieu à un aussi grand nombre d'interprétations différentes. Le duc de Luynes (2), M. l'abbé Bargès (3), M. Ewald (4), M. Renan (5) et M. le docteur Judas (6) ont successivement proposé les lectures les plus opposées. Parmi tous ces érudits, celui qui a le mieux réussi

(1) A. Levy, *Siegel und Gemmen*, pl. I, nº 15.

(2) *Bulletin archéologique de l'Athenæum français*, août et septembre 1855.

(3) *Revue de l'Orient*, mars 1856.

(4) *Erklærung der grossen phœnikischen Inschrift von Sidon und einer ægyptisch-aramæischen*, Gœttingue, 1856. Extrait des Mémoires de la Société Royale de Gœttingue.

(5) *Journal asiatique*, 5e série. t. VII, p. 411 et suiv.

(6) *Revue archéologique*, t. XII, p. 677.

est M. Renan. Son explication, déjà entrevue par M. Ewald, est naturelle et bien justifiée ; on peut la tenir pour définitive. C'est lui qui a décidément fait reconnaître dans l'inscription du Sérapéum un monument de l'écriture araméenne, paléographiquement voisin des légendes des monnaies des satrapes, et formant la transition entre elles et les papyrus dont nous parlerons dans le chapitre suivant.

L'alphabet que fournit ce monument occupe la deuxième colonne de notre planche X.

III.

La parenté étroite, la filiation directe entre l'alphabet qui nous occupe en ce moment et l'araméen primitif est manifeste, et frappe immédiatement les yeux lorsqu'on place les deux alphabets en regard.

Comparé au caractère des tablettes de Ninive et des briques de Babylone, l'araméen secondaire des monnaies des satrapes de Cilicie et de Cappadoce, et de la pierre à libations du Sérapéum, n'est bien manifestement qu'une nouvelle évolution du même alphabet, suivant par une marche graduelle la loi de dégénérescence à laquelle toutes les écritures sont soumises avec le cours du temps. La forme de la plupart des lettres n'est pas sensiblement changée ; il n'y a que le ן, le ד et le י qui aient subi des modifications importantes.

Mais celles de ces deux dernières lettres sont si radicales et marquent si nettement une étape dans l'histoire des écritures araméennes, que nous avons cru devoir, avec M. le comte de Vogüé (1), consacrer à l'alphabet des monnaies frappées à Tarse, à Sinope et à Gaziura une division spéciale où il ne se trouvât pas confondu avec l'alphabet des monuments araméens plus anciens de l'Assyrie et de la Chaldée.

Suivant une ingénieuse remarque de M. Waddington, dans toutes

(1) *Revue archéologique*, nouv. sér., t. V, p. 33; t. XI, p. 329 et pl. VIII.

les écritures d'une certaine antiquité, les deux lettres ז et י, voisines de formes, ont une destinée parallère et se modifient simultanément.

Dans le phénicien archaïque elles sont................ Z et Ƶ
dans le type sidonien elles deviennent................ N N
De même, dans l'araméen primitif des tablettes de Ninive
et des briques de Babylone, nous les voyons........... Z Ƶ
sur le lion de bronze d'Abydos, nous les retrouvons sous
les formes.................................... 2 ƻ
enfin, dans l'araméen secondaire, leur tracé à toutes deux
se réduit en même temps à...................... | ⊣

Ce dernier changement, comme celui moins saillant du ו, est un nouveau résultat de la continuité d'action de la tendance vers une simplification toujours plus grande du tracé des caractères, que nous avons déjà signalée dans le passage du phénicien à l'araméen primitif.

CHAPITRE III.

L'ALPHABET ARAMÉEN DES PAPYRUS.

I.

Nous voici maintenant en présence d'une écriture qui, bien qu'elle offre au premier abord un aspect assez particulier, ne diffère cependant par aucun caractère essentiel dans la forme des lettres de l'araméen secondaire. Aussi hésitons-nous beaucoup à y reconnaître un alphabet distinct, et sommes-nous plutôt disposé à y voir la forme de l'araméen secondaire usitée dans les manuscrits, tandis que les médailles des satrapes et l'inscription du Sérapéum nous en ont fourni la forme monumentale.

Les monuments assez nombreux de cette écriture, qui, jusqu'à présent, proviennent tous d'Égypte, ne sont cependant pas exclusivement des papyrus. Il y a dans le nombre des inscriptions gravées sur la pierre avec un très-grand soin. Mais il suffit de voir ces inscriptions pour reconnaître dans leurs traits, larges et pareils à ceux que trace le calame, le *fac-simile* fidèle d'une écriture de manuscrits, essentiellement conçue pour être dessinée sur le papyrus ou sur des peaux préparées. C'est pour cela que nous appelons cette écriture *araméen des papyrus*, quoique une partie de ses monuments appartienne au domaine de l'épigraphie.

C'est de ceux-ci que nous nous occuperons d'abord.

Les inscriptions dans le caractère araméen des papyrus sont toutes gravées sur des stèles funéraires décorées de bas-reliefs de style égyptien.

La plus importante et la plus anciennement connue est la célèbre inscription de Carpentras, rapportée d'Égypte au commencement du dix-huitième siècle et possédée successivement par Rigord, commissaire de la marine à Marseille, par le président de Mazauges, et enfin par M. d'Inguimbert, évêque de Carpentras, qui la légua avec sa bibliothèque à sa ville épiscopale. Publié d'abord par Rigord lui-même (1), mais d'une manière tout à fait fautive, par Montfaucon (2) et par Caylus (3), ce monument a été donné pour la première fois avec exactitude par l'abbé Barthélemy, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions* (4). Bien que privé de tout autre moyen de comparaison que celui des médailles phéniciennes, et ne connaissant aucun monument analogue, l'illustre antiquaire, qui fut le véritable fondateur de cette partie de la science archéologique, ne recula pas devant les difficultés d'une tentative d'interprétation. Il y déploya son génie habituel, et son travail, modifié en certaines parties, est demeuré la base de tout ce qu'ont fait sur le même monument les savants qui sont venus après lui. On doit même remarquer que, sauf sur deux ou trois points de détail, ceux qui se sont écartés de la lecture de Barthélemy sont tombés dans des erreurs que le maître avait su éviter, et qu'ont également évitées ceux qui ont plus fidèlement suivi ses traces. Tel a été le sort de Tychsen, dont l'interprétation est très-inférieure à celle de l'abbé Barthélemy (5), le sort de Hamaker (6), de l'abbé Lanci (7) et de M. le docteur Judas (8). Plus sages dans la direction donnée à leurs re-

(1) *Mémoires et journal de Trévoux*, juin 1704, p. 994.

(2) *Antiquité expliquée*, Supplément, t. II, p. 207.

(3) *Recueil d'antiquités*, t. I, p. 74, pl. XXVI.

(4) T. XXXII, p. 725, pl. I.

(5) *Nov. act. Upsal.*, t. VII, p. 92.

(6) *Diatribe de aliquot monumentis punicis*, p. 69-71.

(7) *Osservazioni sul bassorilievo fenico-egizio che si conserva in Carpentrasso*, Rome, 1825, in-4o. — Cf. ce qu'ont dit de ce travail : Rœdiger, *Allgem. Literat. Zeit.*, t. III, 1828, p. 267. — Mai, *Catalogo de' papiri egiziani della biblioteca Vaticana*, p. 31-78.

(8) *Étude démonstrative de la langue phénicienne*, p. 87.

cherches et dans leur manière de procéder, Kopp (1), Beer (2) et Gesenius (3) ont été aussi plus heureux et sont parvenus à établir presque avec certitude le texte et la signification des différentes parties de l'inscription, excepté de la dernière ligne, qui, malgré tous leurs efforts, demeure encore aujourd'hui couverte d'obscurités.

Il n'entre pas dans notre plan de donner ici de nouveau le texte de ce précieux monument, bien connu, du reste, de tous ceux qui s'occupent d'épigraphie sémitique. Qu'il nous suffise de rappeler que la stèle de Carpentras contient l'épitaphe d'une femme nommée Ta-Baï, תבא (transcription araméenne de l'égyptien, « celle qui appartient à l'Esprit »), prêtresse d'Osiris, avec des expressions empruntées au formulaire habituel des Égyptiens, et particulièrement au *Rituel funéraire* (4). La langue dans laquelle elle est conçue est araméenne, mêlée cependant de quelques hébraïsmes.

Gesenius (5) a publié une seconde stèle du même genre, qui ne porte que le simple nom propre שמיתי.

Enfin nous-même nous en avons fait connaître (6) une troisième, appartenant au musée égyptien du Vatican, qui contient l'épitaphe d'un prêtre d'Orisis du nom de Onkh-Hapi, ענחחפי (en égyptien « Apis vivant »).

II.

Dans les inscriptions qui viennent de nous occuper, les lettres sont un peu déformées, comme celles de toute écriture de manus-

(1) *Bilder und Schriften*, t. II, p. 229.

(2) *Inscriptiones et papyri veteres semitici quotquot in Aegypto reperti sunt*, Leipzig, 1833, in-4°.

(3) *Monumenta phoenicia*, p. 228.

(4) Voy. ce que nous avons dit dans le *Journal asiatique*, 6e série, t. X, p. 513. — Ceci a pourtant été contesté par M. Derenbourg, qui donne une autre interprétation de la fin du texte : *Journal asiatique*, 6e série, t. XI, p. 277-287.

(5) *Monumenta phoenicia*, pl. XXIX, n° 72.

(6) *Journal asiatique*, 5e série, t. X, p. 511 et suiv.

crits transportée à l'usage monumental, comme le sont par exemple les signes de l'écriture démotique égyptienne gravés sur le granit ou le grès dans les inscriptions de Rosette, de Philæ et de Canope. Sur les papyrus, elles reprennent leur forme et leur tournure naturelle.

Ces papyrus sont au nombre de huit jusqu'à présent connus : 1° celui de Turin ; 2° les deux de la collection Blacas, actuellement au Musée Britannique ; 3° celui du Musée Borgia, qui appartient aujourd'hui à la bibliothèque de la Propagande, à Rome ; 4° celui que l'on conserve à la bibliothèque Vaticane ; 5° celui du Musée du Louvre ; 6° deux fragments découverts dans les fouilles de M. Mariette, et déposés aujourd'hui au Musée du Caire.

Le premier a été publié par Raoul-Rochette (1), Hamaker (2), Beer (3) et Gesenius (4). Les papyrus Blacas, édités et expliqués d'abord par l'abbé Lanci (5), ont été reproduits par Beer (6), puis par Gesenius (7), qui en a fait l'objet d'une étude développée et en a fixé définitivement la lecture et le sens, entrevus par les premiers interprètes. M. l'abbé Bargès a mis aux mains du public et interprété dans un travail spécial le précieux fragment du Louvre (8). Le papyrus du Vatican a été publié et commenté de main de maître par M. le comte de Vogüé (9). Mais les trois autres, celui de la Propagande et ceux du Caire, demeurent encore inédits ; on connaît seulement leur existence.

La langue de ces papyrus est la même que celle des inscriptions de Carpentras et du Vatican, araméenne mélangée d'hébraïsmes. Tous ceux que l'on a édités jusqu'à présent, sauf ceux du Louvre et du Vatican, ont été tracés par des Juifs établis en Égypte, et con-

(1) *Journal asiatique*, 1re série, t. V, p. 20.
(2) *Miscellanea phoenicia*, pl. III, n° 3.
(3) *Inscriptiones et papyri semitici in Aegypto reperti*, pl. I.
(4) *Monumenta phoenicia*, p. 232 et suiv., pl. 30.
(5) *La sacra Scrittura illustrata con monumenti fenico-assyri ed egiziani*, Rome, 1827, in-fol.
(6) *Op. cit.*, pl. II et III.
(7) *Monumenta phoenicia*, pl. 31 et 32.
(8) *Papyrus égypto-araméen appartenant au Musée égyptien du Louvre, expliqué et analysé pour la première fois*, Paris, 1862, in-4°.
(9) *Syrie centrale. Inscriptions sémitiques*, p. 125-131, pl. XVI.

tiennent des fragments de prières ou de textes relatifs à l'Exode, dans lesquels étaient rapportées des traditions sur des faits et des personnages qui ne figurent pas dans les livres de Moïse, traditions orales analogues à celles qu'ont recueillies les auteurs des Talmuds et les rabbins du moyen âge. Voir l'araméen employé par des Juifs n'a rien qui doive nous surprendre. Dès le retour de la captivité, cette langue était devenue l'idiome populaire et habituel du peuple hébreu ; l'ancienne langue des Livres Saints était passée à l'état de langue savante et littéraire. Même dans le canon des Écritures sacrées, on avait admis des compositions écrites en araméen, comme certaines parties du Livre de Daniel. Mais nous reviendrons plus loin sur ces faits, à propos de l'écriture carrée des Juifs.

Quant aux papyrus du Louvre et du Vatican, ils sont d'une nature toute particulière. Ce ne sont plus des fragments de livres ; le premier contient le compte de l'intendant de la maison de quelque grand personnage, relatif à sa cave et au commerce qu'il semble avoir fait du vin de ses propriétés. Celui du Vatican est un feuillet des registres d'une administration publique de la Basse-Égypte.

III.

Tous les monuments dont nous venons de parler sont de date assez récente ; aucun ne remonte avant l'époque des Ptolémées, comme l'ont très-bien vu l'abbé Lanci, Beer et Gesenius. Le classement chronologique de ces monuments est facile à faire d'après la marche de la déformation des caractères. La stèle de Carpentras et celle du Vatican doivent y être placées en tête, comme plus anciennes que tout le reste ; vient ensuite le papyrus de Turin, puis les papyrus Blacas, celui du Vatican, et enfin celui du Louvre, dans lequel les signes de l'écriture sont le plus éloignés du type originaire.

C'es la disposition que nous avons adoptée dans notre planche XI.

Nous avons, en commençant ce chapitre, posé en principe l'identité fondamentale de l'araméen des papyrus et de l'araméen secondaire,

tel qu'il est fourni par les médailles des satrapes et par la pierre à libations du Sérapéum. Il est facile de justifier cette assertion. On n'a besoin pour cela que de comparer l'une à l'autre nos planches X et XI, dont la première contient les lettres relevées sur les médailles frappées au nom des représentants du roi de Perse en Cilicie et en Cappadoce, puis les lettres de l'inscription de Memphis, tandis que la seconde, comme nous venons de le dire, réunit tous les éléments jusqu'à présent acquis à la paléographie de l'araméen des papyrus.

Toutes les différences qui peuvent se remarquer entre ces deux écritures tiennent à la différence des matières auxquelles ces écritures devaient originairement s'appliquer, à ce que l'une est une écriture monumentale et l'autre une écriture de manuscrits, à l'effet de la calligraphie et à la nature de plus en plus cursive du système graphique. Mais par là même que l'araméen des papyrus est le cursif de l'araméen secondaire, il marque un degré de plus dans la dégénérescence, et un degré important, car, en suivant la filiation des écritures de la famille araméenne, il est facile de constater que toutes supposent nécessairement le passage par cet etat.

Les tendances tenant à la propension à rendre le tracé de l'écriture de plus en plus rapide, que nous avons déjà signalées dans le passage du phénicien à l'araméen primitif, et de celui-ci à l'araméen secondaire, se prononcent encore plus dans l'araméen des papyrus, et vont en s'y marquant toujours davantage pendant la durée de son existence.

Les hastes des lettres ו, כ, מ, נ, פ, צ, ר, ת, restées droites dans les légendes des monnaies ciliciennes et cappadociennes, commencent sur la stèle de Carpentras à présenter une tendance à l'inflexion et sont décidément courbées dans l'écriture des papyrus Blacas, plus encore dans celle du papyrus du Louvre.

Cette tendance et ses progrès sont capitaux à noter, car nous la verrons désormais se dessiner toujours davantage dans les alphabets divers sortis de l'araméen, et former un de leurs caractères distinctifs les plus accusés.

Il en est de même de l'ouverture des boucles supérieures du ב, du ד et du ר, que nous avons signalée comme la première différence qui se produise entre l'araméen primitif et le phénicien. Dans l'ara-

méen des papyrus, ces boucles vont en s'ouvrant de plus en plus, et finissent par se réduire à un trait horizontal légèrement courbé.

Notons enfin la simplification progressive des formes de quelques lettres, comme י et ס.

Les particularités dont nous venons de parler commençaient à se marquer, nous l'avons déjà dit, en passant du phénicien à l'araméen primitif, puis à l'araméen secondaire. Il en est d'autres qui sont spéciales à l'araméen des papyrus.

Ainsi nous y voyons apparaître pour la première fois une tendance que nous observerons dans la plupart des écritures qui marquent des dérivations postérieures, la tendance à la liaison des lettres entre elles. Cette disposition tient au caractère essentiellement cursif de l'écriture, et, avant de devenir une règle d'enjolivement calligraphique, est d'abord le résultat de la facilité avec laquelle le pinceau ou le calame, glissant sur le papyrus, passe, sans que le scribe ait besoin de s'y reprendre à chaque fois, du tracé d'une lettre à celui d'une autre. On ne remarque de lettres liées ni sur la stèle de Carpentras, ni sur celle du Vatican, ni dans les papyrus Blacas ; mais elles paraissent avoir été multipliées dans le papyrus de Turin. Sur les deux lignes dont se compose le fragment de ce papyrus qui est parvenu jusqu'à nous, on trouve deux ligatures, dont la première est répétée à deux reprises et la seconde une fois seulement. Dans le papyrus du Louvre, toutes les fois que les deux lettres רי se rencontrent l'une à côté de l'autre, elles sont liées.

Enfin, dans tous les monuments connus de cette écriture, les mots sont constamment séparés, circonstance qui ne se présente jamais dans les inscriptions phéniciennes ni dans les monuments araméens antérieurs, et qui facilite singulièrement la lecture. De cette habitude graphique, sortie d'un besoin de clarté, en naît une autre, celle de donner à certaines lettres, lorsqu'elles se présentent à la fin des mots, une forme différente de celle qu'elles ont lorsqu'elles sont initiales ou médiales, forme qui se distingue toujours par son allongement plus grand. Les lettres finales avec une figure particulière ne se rencontrent ni sur la stèle de Carpentras, ni sur celle du Vatican, ni dans le papyrus de Turin, mais on les observe constamment dans les papyrus Blacas et dans celui du Louvre. Deux signes

y offrent cette particularité, le ך et le ן. De plus, dans les papyrus du Vatican et du Louvre, nous avons trois ל, initial, médial et final. La dernière de ces formes est tout à fait analogue à celle que la même lettre a constamment dans le papyrus de Turin. Elle est plus compliquée que ne l'est le ל dans les deux types antérieurs de l'araméen aussi bien que dans le phénicien archaïque, et elle semble due à l'influence de l'écriture phénicienne du type sidonien. Il faut, du reste, en tenir soigneusement compte dans l'histoire des alphabets de la famille araméenne, car c'est celle que nous allons voir reparaître dans les deux écritures dérivées parallèlement au degré suivant de filiation, le palmyrénien et l'hébreu carré.

IV.

Une dernière question se présente à notre examen. L'écriture que nous venons d'étudier était-elle particulière à une seule région, ou bien commune à tous les peuples araméens ou aramaïsés?

Beer et Gesenius ont adopté la première manière de voir ; nous tenons pour la seconde.

Aux yeux de Beer, ce qui reste de cette écriture, aussi bien l'inscription de Carpentras que les papyrus Blacas et de Turin, est l'œuvre de Juifs aramaïsants établis en Égypte, et il pense que tous les monuments que l'on rencontrera dans l'avenir, conçus dans la même écriture, devront être rapportés à cette origine. Le principal argument sur lequel il se fonde est la présence de nombreux hébraïsmes dans la langue de ces monuments.

Il nous est impossible, aussi bien qu'à M. l'abbé Bargès et à M. de Vogüé, d'adopter les vues de Beer. Nous ne saurions en effet admettre que des inscriptions aussi positivement païennes que celles de Carpentras et du Vatican, gravées sur les tombes d'un prêtre et d'une prêtresse d'Osiris ; que le papyrus du Louvre, où il est question des fêtes de plusieurs divinités de l'Égypte, et celui du Vatican, qui émane d'une administration publique dans un des districts de

ce pays, aient été exécutés par des Juifs. Des apostasies du genre de celles que révéleraient ces monuments étaient très-rares dans un pays où les Israélites jouissaient d'une liberté religieuse aussi grande que celle qui leur était accordée en Égypte sous les Ptolémées. L'histoire ne nous a conservé qu'un seul exemple un peu saillant, celui de ces Juifs qui, sous le règne de Ptolémée Philopator, se firent initier aux mystères dionysiaques (1). Mais elle rapporte en même temps le châtiment solennel dont ces apostats furent l'objet de la part de leurs coreligionnaires, auxquels le roi d'Égypte permit d'exercer librement leur vengeance.

M. Renan, qui n'était pas éloigné, dans la première édition de son *Histoire des langues sémitiques* (2), de partager l'opinion de Beer, objectait à cela : « On possède en grec des proscynèmes adressés « par des Juifs à une divinité égyptienne, avec quelques réserves « destinées à satisfaire aux scrupules de monothéisme. » Mais cet érudit, qui du reste a renoncé depuis à une semblable manière de voir, ne nous semble pas avoir alors exactement rendu l'intention qui a dicté les proscynèmes de l'*hydreuma du Panium* (3), auxquels il faisait allusion. Le procédé employé par les auteurs de ces inscriptions a toujours été employé par les Juifs ; c'est celui qui dicte les paroles d'Abraham lorsqu'il reçoit la bénédiction de Melchisédech, prêtre de El-Elioun : « et Melchisédech, roi de Salem, offrit le pain « et le vin ; car il était prêtre du Dieu Très-Haut (אֵל עֶלְיוֹן) — « et il bénit Abram et dit : Béni soit Abram par le Dieu Très- « Haut, El-Elioun, qui a créé le ciel et la terre. — ... Et Abram « répondit : J'élève mes mains vers Jéhovah, qui est le Dieu Très- « Haut, possesseur du ciel et de la terre (4). » C'est là exactement ce que font les Juifs auteurs des inscriptions publiées par Letronne. Échappés aux dangers qu'ils ont courus dans le désert, ils expriment par des inscriptions pieuses leur joie d'être sains et saufs au même lieu et peut-être dans le même temps que d'autres voyageurs, ceux-

(1) Macchab., II, 30.
(2) P. 200.
(3) Letronne, *Inscriptions de l'Égypte*, t. II, p. 252 et suiv.
(4) Genes., XIV, 15-22.

là païens. Mais, tandis que ces derniers adressent leurs proscynèmes à la divinité du lieu, ils dédient les leurs à Dieu, au Dieu unique et véritable. Rien de semblable ne se trouve sur la stèle de Carpentras ni sur celle du Vatican. Ce sont des monuments purement païens et qui n'ont rien de commun avec les inscriptions dont on a cherché à les rapprocher.

Quant aux hébraïsmes signalés par Beer, Gesenius a déjà établi qu'ils ne constituaient pas une marque incontestable d'origine juive. Voici, du reste, les propres paroles de cet illustre philologue : *Quae ad linguae hebraeae analogiam accedunt hujus nostri monumenti idiomata, non minus bene explicari possunt oratione Syrorum, qui in patria sua Phoenicibus undique cincti vixerunt, quam Judaeorum linguae sacrae formas profanae admiscentium* (1).

Gesenius a fort bien réfuté l'opinion de Beer, mais lui-même ne semble pas s'être tenu exactement dans la vérité. On peut en effet conclure, malgré quelques phrases où il semble avoir changé d'avis, d'après le nom d'*araméo-égyptien* qu'il donne à l'écriture dont nous nous occupons, qu'il en considérait l'usage comme ayant été restreint à l'Égypte ou aux contrées tout à fait avoisinantes, et son expression, fautive à mes yeux, a été adoptée par plusieurs érudits, tels que le docteur A. Levy.

Deux arguments nous empêchent d'adopter l'opinion de Gesenius, aussi bien que le nom qu'il a proposé.

Le premier, qui nous semble tout à fait décisif, consiste en ceci : que l'alphabet des papyrus et des stèles dont nous avons parlé dans ce chapitre représente un degré de dégénérescence de l'écriture araméenne, nécessaire à supposer dans la filiation de tous les dérivés de cette famille, pour se rendre un compte exact de la manière dont elle s'est opérée. D'où il résulte, indubitablement selon nous, que l'alphabet dont nous traitons en ce moment, si une seule contrée jusqu'à présent nous en a conservé les vestiges monumentaux, n'en a pas moins dû être commun à tous les Araméens.

Le second se tire de l'existence de monuments de l'écriture araméenne à un état presque pareil à celui que nous révèlent les ins-

(1) *Monum. phoen.*, p. 232.

criptions et les papyrus trouvés en Égypte, monuments qui sont étrangers aux bords du Nil.

C'est d'abord une médaille publiée par le duc de Luynes (1), portant d'un côté une tête de femme parée de colliers et de pendants d'oreille, que nous considérons comme celle de Vénus, avec une légende araméenne fort difficile à lire, plus un ב dans le champ, et sur l'autre face un lion dévorant un taureau, avec une seconde légende araméenne, plus un ך dans le champ.

M. le duc de Luynes a transcrit la légende du droit בקהט, et celle du revers אלגסזרך, mais sans expliquer ni l'une ni l'autre. Pour nous, après un examen attentif de la forme des lettres sur l'original, qui est maintenant à la Bibliothèque Nationale, nous ne pouvons pas voir au revers autre chose que אלכסנדר (2), c'est-à-dire le nom d'Alexandre écrit comme il l'est constamment dans les textes sémitiques. Quant à la légende du droit, elle nous semble devoir être transcrite עתהט, comme la lit M. Brandis, ou בתהט, ce qui n'est guère, dans un cas ni dans l'autre, facile à expliquer. Peut-être est-ce quelque nom de ville commençant par le mot בית, écrit *defective* בת. Quoi qu'il en soit, la lecture du nom d'Alexandre nous semble impossible à contester. Et quiconque a l'habitude des monuments numismatiques reconnaîtra que cette pièce, par son style et sa fabrique, appartient certainement au nord de la Syrie. Or, la forme des caractères s'y montre exactement intermédiaire entre celle de l'inscription du Sérapeum et celle de la stèle de Carpentras, formant le lien entre ces deux types paléographiques.

Quant au type même des lettres de la stèle de Carpentras et des papyrus de Blacas, nous le trouvons très-exactement reproduit sur une œuvre de glyptique. C'est la belle intaille publiée par M. de Vogüé, sur laquelle on voit deux têtes de bélier affrontées avec la

(1) *Numismatique des Satrapies*, pl. XVI, nº 1. — Nous la reproduisons sous le nº 1 dans notre planche XIV.

(2) Cette lecture est déjà donnée par M. Brandis (*Das Münz-, Mass- und Gewichtswesen in Vorderasien*, p. 430), mais j'en réclame la priorité, et le savant de Berlin ne l'a enregistrée que d'après la communication que je lui en ai faite en 1864.

légende : חתם נרגש בר שרש (1). Le style des figures est inspiré de l'art grec et dénote la fin du cinquième siècle ou le commencement du quatrième. Ce petit monument n'appartient certainement pas à l'Égypte, mais à la Syrie ou à la Cilicie.

(1) *Revue archéologique*, nouv. sér., t. XVII, pl. XV, nº 33. — A. Levy, *Siegel und Gemmen*, pl. I, nº 17.

CHAPITRE IV.

L'ALPHABET ARAMÉEN TERTIAIRE OU PALMYRÉNIEN.

I.

L'alphabet dont nous avons à nous occuper maintenant est désigné d'ordinaire dans la science par le nom de ***palmyrénien,*** tous ses monuments connus, sauf un seul, ayant été découverts à Palmyre ou exécutés par des Palmyréniens en dehors de leur pays natal.

Les originaux existant en Europe se réduisent à neuf : trois inscriptions découvertes à Rome et qui y sont conservées, trois rapportées de Palmyre et déposées à Oxford, enfin trois autres au musée du Louvre. Il faut y ajouter encore quelques petites tessères de terre-cuite et de bronze, qui font partie des collections du Louvre, de la Bibliothèque Nationale et de M. le comte de Vogüé ou d'autres collections privées ; ce dernier savant possède aussi une lampe en terre cuite rapportée par lui de Palmyre et ornée d'une dédicace au dieu Malachbel (1).

Les deux inscriptions de Rome les plus anciennement connues, qui se voient au Musée du Capitole, ont été publiées d'abord par

(1) *Bulletin archeologique de l'Athenæum français,* 1855, p. 102 et suiv.

Gruter (1), Spon (2), Hyde (3), Reland (4) et le P. Georgi (5), puis enfin plus récemment, et d'une manière plus conforme à l'original, par l'abbé Lanci (6). La troisième, exhumée en 1858, a été éditée dans le tome XXXII des *Annales de l'Institut de correspondance archéologique*. Celles d'Oxford ont été données par Chandler (7) et ensuite par Kopp (8). Quant aux inscriptions du Louvre, une a été éditée par M. de Longpérier (9), mais non en *fac-simile* (10), et une autre par M. de Vogüé (11).

Pour ce qui est des copies des inscriptions demeurées en place à Palmyre, toutes celles que l'on possédait jusqu'à ces derniers temps se trouvaient dans l'ouvrage de Dawkins et Wood (12), sauf une seule publiée depuis par M. le comte de Vogüé (13), et le recueil de tous les monuments alors connus de l'épigraphie palmyrénienne avait été formé en 1864 par M. le docteur A. Levy dans un très-remarquable mémoire (14). Mais depuis cette étude a été véritablement renouvelée, et ses ressources sont devenues d'une admirable richesse. Dans son voyage de Syrie, si fécond en résultats, M. Waddington a pu prendre d'excellentes copies de toutes les inscriptions de Palmyre, et ces copies, montant au nombre de cent vingt-quatre, ont été publiées, avec vingt-six tessères, par M. de Vogüé, dans un splendide volume, où la science des commentaires le dispute à l'intérêt des textes édités (15). En outre, le duc de Luynes, au retour

(1) P. LXXXVI.
(2) *Recherches curieuses d'antiquités*, p. 359.
(3) *De religione veterum Persarum*, pl. XIV.
(4) *Palaestina*, p. 526.
(5) *Epistola de inscriptionibus palmyrenis, quae in Museo Capitolino asservantur*. Rome, 1782, in-8°.
(6) *Observ. sul bassorilievo di Carpentrasso*, p. 142.
(7) *Marm. Oxon.*, nos 8-11.
(8) *Bilder und Schriften*, t. II, p. 133, 251 et 256.
(9) *Catalogue des monuments assyriens du Musée du Louvre*, 2e édition, p. 141.
(10) On en trouve un fac-similé, mais fort mauvais, dans la *Revue archéologique*, t. XVI, pl. 356.
(11) *Syrie centrale. Inscriptions sémitiques*, pl. IX, n° 84.
(12) *The ruins of Palmyra*, Londres, 1753, in-f°.
(13) *Bullet. arch. de l'Ath.*, 1855, p. 34-38.
(14) *Zeitschr. der Deutsch. Morgenl. Gesellsch.*, t. XVIII, p. 65-117. — Voy. aussi un travail de M. Merx : *Zeitschr. der Deutsch. Morgenl. Gesellsch.*, t. XXII, p. 675 et suiv.
(15) *Syrie centrale. Inscriptions sémitiques*, Paris, 1869, gr. in-4°. — Voy. également

de son expédition en Orient, avait formé et mis à la disposition des savants un magnifique album photographique exécuté sur les estampages des plus importantes inscriptions de cette ville célèbre, par M. le lieutenant de vaisseau Vignes.

Mais là ne se bornent pas encore les richesses actuelles de l'épigraphie palmyrénienne. L'Algérie a fourni, depuis qu'elle est terre française, quatre inscriptions de cette classe. Deux sont bilingues, latines et palmyréniennes, et ont été trouvées dans un district de la province de Constantine, où les inscriptions latines, étudiées par M. Léon Renier, révèlent la station d'un corps d'archers palmyréniens ; une a été publiée par le duc de Luynes (1) et l'autre par M. Léon Renier (2). Deux autres sont simplement palmyréniennes et ont été découvertes à Constantine même ; la première a été éditée dans l'*Annuaire de la Société archéologique de Constantine*, cahier de 1854-1855 (3) ; quant à la seconde, M. le docteur Judas l'a fait connaître (4) d'après une copie de M. Cherbonneau, évidemment fort défectueuse, car on ne parvient à y rien déchiffrer de certain.

Rhenferd est le premier, au commencement du dix-huitième siècle, qui ait tenté sérieusement et par des moyens scientifiques d'expliquer les inscriptions palmyréniennes connues de lui, qui se réduisaient aux deux pierres du Capitole (5) ; mais ses efforts ne furent pas couronnés de succès. Cinquante ans après, l'abbé Barthélemy et Swinton tournèrent leurs études vers ce sujet. Les travaux de ces deux illustres érudits parurent la même année, en 1754, celui de Barthélemy dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions* (6), et celui de Swinton dans les *Transactions philosophi-*

l'important article de M. Derenbourg sur cet ouvrage, *Journal asiatique*, 6e série, t. XIII, p. 360-377.

(1) *Revue archéologique*, t. IV, p. 702.

(2) *Recueil des inscriptions romaines de l'Algérie*, no 1365.

(3) M. le docteur Judas en a publié un essai de traduction, dans le même *Annuaire*, cahier de 1856-1857.

(4) *Revue archéologique*, t. XVI, pl. 356.

(5) *Periculum palmyrenum, sive literaturae veteris Palmyrenae indagandae et eruendae ratio et specimen*. Franequerae, 1704.

(6) T. XXXVI, p. 579 et suiv. — Tiré à part sous ce titre : *Réflexions sur l'alphabet et la langue dont on se servait autrefois à Palmyre*. Paris, 1754, in-4o.

ques (1). Quoique ne s'étant aucunement communiqué les résultats de leurs recherches, ils arrivaient tous deux à des conclusions communes, et donnaient le même alphabet, auquel les travaux postérieurs n'ont rien fait trouver à changer.

Depuis eux, les inscriptions palmyréniennes furent encore l'objet des études de Hartmann et du P. Georgi, qui tous les deux ne firent guère avancer la question, puis de celles de Kopp (2), de Gesenius (3) et de l'abbé Lanci (celui-ci n'a parlé que des inscriptions du Capitole), lesquels confirmèrent et complétèrent les données recueillies par Barthélemy et par Swinton.

Ce qui gagna surtout aux recherches de ces derniers savants fut la connaissance paléographique exacte de la forme des lettres et de leurs variantes. Les deux fondateurs de cette branche de l'archéologie sémitique avaient opéré sur les copies de Wood, et l'alphabet qu'ils en avaient extrait, quoique parfaitement exact sous le rapport de la valeur des signes, ne donnait qu'une idée fort imparfaite de l'aspect véritable des caractères. Kopp est le premier qui ait donné une liste des lettres palmyréniennes relevées sur les originaux, avec leur tournure épaisse, leurs *apices*, leurs pleins et leurs déliés, que l'on n'eût pu deviner dans les caractères grêles des copies de Wood. Mais son alphabet n'était pas complet; il était uniquement tiré des inscriptions d'Oxford, et celles du Capitole donnent pour certains signes des figures notablement différentes. Hoffmann y ajouta les formes de ces deux derniers monuments d'après la copie du P. Georgi, et dressa du tout un tableau qu'il inséra à la fin de sa *Grammaire syriaque* (4). Enfin Gesenius, vérifiant les signes et les originaux, publia dans ses *Monumenta phoenicia* (5) un alphabet palmyrénien, le meilleur et le plus complet qui eût encore été composé.

Cependant, avec les nombreux secours dont nous disposions, grâce aux copies de M. Waddington et aux photographies de M. Vi-

(1) T. XLVIII, part. II, p. 690 et suiv.
(2) *Bilder und Schriften*, t. II, p. 245 et suiv.
(3) *Mon. phœn.*, p. 80 et suiv.
(4) Pl. III.
(5) Pl. 5.

gnes, nous avons pu nous rendre encore mieux compte que Gesenius et nos autres prédécesseurs des divers types de la paléographie palmyrénienne et de leurs dates respectives. C'est ainsi que nous sommes parvenu à dresser le tableau que le lecteur trouvera dans la planche XII. Nous y avons entièrement laissé de côté les inscriptions du Capitole, qui représentent une variété particulière de l'écriture sur laquelle nous aurons à revenir un peu plus loin dans le cours de ce chapitre, et nous nous sommes borné à y comprendre les lettres du caractère le plus soigné et le plus monumental. La seconde colonne contient, d'après la copie de M. Waddington, les lettres que nous offre une inscription datée de l'an 304 de l'ère des Séleucides (1) (9 av. J.-C.) ; la troisième, les lettres de la plus vieille des inscriptions conservées à Oxford, portant la date de 360 des Séleucides (48 ap. J.-C.) ; la quatrième, les formes employées dans un texte épigraphique de 450 des Séleucides (2) (139 ap. J.-C.); enfin, la cinquième, le type constant dans les inscriptions du temps d'Odénath et de Zénobie.

II.

Il suffit d'un coup d'œil jeté sur l'alphabet des inscriptions de Palmyre pour se convaincre qu'il est issu de celui que nous ont fait connaître les monuments araméens de l'Égypte. On pourrait même dire jusqu'à un certain degré que tous les deux ne constituent qu'un seul et même alphabet, déformé sur les monuments de Palmyre par l'exagération de certaines tendances que nous avons signalées dans le chapitre précédent, et par des ornements purement calligraphiques. Le tableau comparatif qui occupe notre planche XII rendra ce que nous disons évident. Nous y avons placé dans la première colonne les lettres de l'araméen des papyrus, prises dans leur forme

(1) De Vogüé, nº 30. — C'est le plus ancien monument jusqu'à présent connu de l'épigraphie palmyrénienne.

(2) De Vogüé, nº 1.

la plus récente, en regard de celles du palmyrénien, prises dans leur forme la plus ancienne, telles qu'elles nous sont fournies par l'inscription de l'an 304.

Comme celle dont nous avons parlé dans le chapitre précédent, l'écriture des inscriptions de Palmyre est essentiellement et originairement une écriture de manuscrits. De là les traits épais et carrés comme ceux que l'on obtient avec un calame; de là les pleins et les déliés que l'on remarque dans toutes les lettres. Mais cette écriture, nous ne la connaissons que transportée à l'usage monumental, gravée sur la pierre, ce qui naturellement a amené des déformations, a rendu anguleux beaucoup de traits qui devraient être arrondis, et c'est là certainement une des causes qui amènent le plus de différences extérieures dans le premier aspect d'une inscription palmyrénienne et d'un texte dans l'araméen des papyrus, placés en comparaison l'un à côté de l'autre.

Nous avons, d'ailleurs, signalé au commencement de ce paragraphe deux causes qui ont dû amener la modification des lettres araméennes par laquelle a été produit le nouvel alphabet dont nous nous occupons maintenant. Essayons de faire la part de ces deux causes, de déterminer les modifications qui tiennent à une pure recherche d'élégance calligraphique, et celles qui, tenant à une cause fondamentale, se sont perpétuées dans tous les alphabets dérivés de ce nouveau type de l'araméen.

A la première cause doivent être rattachés :

1° Les larges *apices* qui terminent presque toutes les lettres dans les inscriptions palmyréniennes ;

2° La manière dont les hastes perpcndiculaires de certaines lettres, ד, ו, כ, פ, ר, sont brisées et tracées en zigzag.

En se reportant au tableau de la planche XII, où nous avons donné la série des formes de l'alphabet palmyrénien aux différentes époques de son existence, on y verra que ces deux particularités vont toujours en se prononçant davantage et en s'cxagérant à mesure que l'alphabet est plus éloigné de son point de départ. C'est dans l'inscription de l'an 304 qu'elles sont le moins marquées; c'est dans celles des règnes d'Odénath et de Zénobie qu'elles se manifestent avec le plus de développements. Elles font défaut dans l'écri-

ture cursive palmyrénienne, à laquelle nous consacrerons le paragraphe suivant.

Quant aux modifications essentielles et fondamentales, nous croyons être autorisé à regarder comme telles :

1° L'ouverture de plus en plus grande de la boucle supérieure du ב, du ד et du ר.

2° La courbure de plus en plus forte des hastes du כ, du נ, du ס et du פ, verticales dans le type primitif. Dans les papyrus provenant d'Égypte, quand ces traits se courbaient un peu plus qu'à l'ordinaire, c'était l'effet de la rapidité de l'écriture et du mouvement naturel du calame lancé par une main qui se hâte ; mais on sentait bien que dans le type normal le trait demeurait droit, ou à peu près. Sur les monuments palmyréniens, au contraire, la courbure, tellement prononcée qu'elle tourne à devenir anguleuse, est systématiquement cherchée et voulue, dans des textes lentement et péniblement gravés sur la pierre.

3° L'importance donnée dans le tracé de certaines lettres à des traits qui étaient secondaires, ou même n'existaient pas, dans les types araméens antérieurs.

Ainsi la barre centrale du מ, qui dans l'araméen primitif et dans l'araméen secondaire ne dépasse que très-légèrement la ligne horizontale, qui reste fidèle au même type sur la plupart des monuments de l'araméen des papyrus, s'est offerte à nous, dans le papyrus du Louvre, agrandie d'une manière exagérée aux dépens de la partie de la lettre placée à sa gauche, qui s'atrophie presque complètement. C'est ce dernier type qui sert de point de départ à la forme palmyrénienne. Il se reconnaît, bien qu'un peu plus dégénéré, dans le מ de l'inscription de l'an 304. Mais là ne s'arrête pas la déformation, et sur les monuments de l'époqne d'Odénath l'ancienne barre médiale devient une seconde haste, égale, parallèle et en tout semblable à celle qui commence la lettre sur la droite.

L'importance donnée à un trait parasite modifie encore plus la forme du ע. La forme primitive et originaire de ce caractère en phénicien était, on le sait, celle d'un cercle parfait. Dans l'araméen primitif et l'araméen secondaire, nous avons vu le cercle s'ouvrir, et c'est encore la même figure que nous ont offerte les plus anciens

types de l'araméen des papyrus. Sur les papyrus Blacas et sur ceux du Vatican et du Louvre, nous constatons une petite modification qui tient à la marche rapide de la plume ; au lieu de se composer d'un seul trait courbe, le ע est fait de deux traits qui dessinent la même forme, mais dont celui de droite, par un glissement naturel de la plume ou du roseau, dépasse quelque peu par le bas la courbe essentielle et primitive. Cette déformation, qui n'était qu'accidentelle dans l'araméen des papyrus, devient de règle dans le palmyrénien ; le trait de droite s'allonge démesurément, se recourbe et finit par devenir la partie principale de la lettre. Nous le verrons même tout à l'heure, dans le type cursif du palmyrénien, passer entièrement au-dessous de la ligne, tandis que le trait de gauche, légèrement infléchi, représente seul les restes de l'ancien demi-cercle, ce qui produit une forme ⋋ dont il serait impossible, de prime abord et sans avoir suivi tous les intermédiaires, de deviner le rapport avec le type phénicien originaire, O.

Dans l'écriture des inscriptions de Palmyre, comme dans l'araméen des papyrus, certaines lettres ont une forme finale différente de leur forme initiale ou médiale. Sur les papyrus Blacas nous avions constaté cette particularité pour le ך et le ן ; les papyrus du Vatican et du Louvre nous l'avaient en outre présentée pour le ל ; sur les monuments palmyréniens, elle ne s'observe que pour le seul ן. Il est assez curieux, du reste, de retrouver dans une écriture, où l'habitude de séparer les mots n'existe pas, un fait dont l'origine ne s'explique que par cette habitude. Kopp (1) avait voulu tirer de là des conclusions à perte de vue, mais Gesenius (2) a fort bien fait remarquer que la présence de lettres finales dans le palmyrénien, quoique les mots n'y soient point séparés, n'avait rien qui dût surprendre et qu'on ne pût expliquer naturellement, cette écriture sortant d'un alphabet où les lettres finales existaient déjà et tenaient à l'usage de séparer les mots par un intervalle.

La tendance à lier les lettres entre ellles, que nous avons observée pour la première fois dans les papyrus araméens de Turin et du

(1) *Bilder und Schriften*, t. II, p. 132.
(2) *Monum. phoenic.*, p. 82.

Louvre, devient habituelle sur les monuments de Palmyre et commence à s'y présenter avec des règles fixes. Les signes de l'écriture qui se terminent en se recourbant vers la gauche, comme le ב, le ח, le מ, le נ et le ק, se rattachent à la lettre suivante lorsqu'elle offre comme élément principal un trait droit, par exemple ד, ה, ו, ר, ou bien un trait oblique dont la base est à droite, א, ou bien enfin lorsque son trait de droite se recourbe plus ou moins légèrement dans la direction du point de départ de l'écriture, ת. Ainsi, dans les inscriptions d'Oxford, les copies de M. Waddington, publiées par M. de Vogüé, et les photographies de M. Vignes, nous relevons comme ligatures habituelles et presque constantes celles des lettres בא, בד, בו, בר, חו, מא, טו, מה, מר, נת et קו. En général, toutes les ligatures se font par la base ; cependant nous avons trouvé *un seul* exemple d'un מ qui s'attache au ן suivant et dont la liaison se fait par le milieu du corps de la lettre.

III.

En même temps que le caractère soigné et ornementé qui vient de nous occuper et auquel, empruntant une expression du langage de la paléographie grecque et latine, nous donnerons le nom d'*oncial*, car ceux de *monumental* et d'*épigraphique* ne conviendraient pas également bien à sa nature qui participe essentiellement de la paléographie des manuscrits ; — en même temps, disons-nous, que le caractère oncial, les monuments de Palmyre nous offrent quelques exemples d'un caractère différent et plus cursif. Il est employé sur les pierres du Musée du Capitole, dans quelques inscriptions privées de Palmyre même, sur la lampe de M. le comte de Vogüé et sur une partie des tessères de terre cuite dont nous parlions au commencement de ce chapitre. Son usage a été contemporain de celui du caractère oncial, car l'une des inscriptions du Capitole porte la date de 547 de l'ère des Séleucides (235 ap. J.-C.), ce qui la met au temps même où l'on se servait sur les monuments officiels de la forme de lettres reproduite dans la dernière colonne du tableau de notre planche XII.

De même que l'écriture onciale, l'écriture cursive des Palmyréniens a subi des modifications assez marquées pendant le cours des siècles où elle a été en usage. Ces modifications sont marquées dans le tableau de notre planche XIII, dont la seconde colonne contient les signes relevés dans quatre inscriptions funéraires d'un même tombeau du commencement du cinquième siècle des Séleucides, photographiées par M. Vignes (1); la troisième, les lettres que fournit le marbre latino-palmyrénien sans date du Musée du Capitole; la quatrième enfin, où se marque le dernier degré de déformation, les lettres de l'inscription gréco-palmyrénienne du Capitole, datée de l'an 547 des Séleucides.

Les *apices* et les autres enjolivements purement calligraphiques, qui tenaient tant de place dans le caractère oncial, font absolument défaut dans celui-ci; en même temps les formes des lettres sont plus coulantes et plus arrondies. Ces deux circonstances font que les inscriptions qui ont fourni la matière de la seconde colonne de la planche XIII s'éloignent beaucoup moins que tous les autres monuments épigraphiques de Palmyre de l'aspect général d'un texte écrit avec le caractère araméen des papyrus. L'alphabet de cette seconde colonne diffère, du reste, au fond, fort peu de celui du monument de l'an 304 (dont nous répétons l'alphabet dans la première colonne de la pl. XIII) et marque assez exactement le point de départ de l'écriture cursive palmyrénienne.

Dans les deux colonnes suivantes, qui représentent des époques postérieures de la même écriture, la dégénérescence est beaucoup plus marquée et suit un cours rapide. Le propre d'une écriture cursive est d'exagérer chaque jour davantage les tendances à la déformation que portait déjà en elle-même l'écriture plus posée dont elle dérive. C'est ce que nous observons ici, comme partout ailleurs. Avec le cours du temps, les signes de l'écriture cursive s'altèrent dans le même sens que ceux de l'écriture onciale, mais d'une manière bien plus forte. En même temps, le tracé trop compliqué de certaines lettres tend à se simplifier et éprouve par l'effet de cette tendance des modifications profondes. Nous avons étudié déjà dans le

(1) De Vogüé, n°s 49-51.

paragraphe précédent celle du ע, qui a pour effet de l'amener si loin de son type primitif. Celle du ל n'est pas moins forte, mais elle a eu un effet tout contraire, celui de ramener la lettre très-près de la forme qu'elle a dans les alphabets araméens plus anciens, sauf que sa courbure inférieure se produit dans le sens opposé.

La connaissance de l'écriture cursive de Palmyre est importante pour établir la filiation des alphabets de la famille araméenne, car c'est de cette écriture, comme du type le plus déformé du palmyrénien, que sortent tous ses dérivés, tels que l'estranghelo et les alphabets syriaques, d'un côté, l'auranitique et le nabatéen, d'un autre.

IV.

Jusqu'à présent nous avons désigné l'écriture qui fait le sujet de ce chapitre par le nom de *palmyrénienne*, qu'on lui donne habituellement. Mais nous croyons ce nom peu exact, comme impliquant une notion trop restreinte, et nous pensons qu'il vaudrait mieux y substituer celui d'*araméen tertiaire*, que nous avons inscrit en tête du chapitre. Il nous faut justifier ce dernier nom, dont Swinton, Kopp, Gesenius et Hoffmann ont déjà, d'ailleurs, reconnu la plus grande exactitude.

Les Palmyréniens, en effet, n'avaient pas un alphabet qui leur fût particulier. Saint Épiphane (1) nous apprend que celui dont ils faisaient usage ne différait pas de celui des Syriens, et, lorsque les historiens antiques parlent de la correspondance échangée entre Aurélien et Zénobie, ils disent que la lettre de cette reine était écrite en syriaque (2).

D'ailleurs une des inscriptions expliquées par Swinton provient, non de Palmyre, mais de Taiybeh, à plusieurs journées au N.-O. de cette ville (3), et montre, par conséquent, que l'alphabet avec lequel

(1) *Adv. haeres.*, p. 629, ed. Petau.

(2) Vopisc., *Aurelian.*, 27 et 30.

(3) *Philosoph. transact.*, t. XLVIII, part. II, p. 748.

L'original de ce monument bilingue, grec et palmyrénien, ou, pour parler plus exactement, araméen, a été transporté en Angleterre et se trouve maintenant au Musée Britan-

elle est tracée était en usage dans d'autres parties de l'Aramée que la Palmyrène proprement dite.

Il nous paraît également bien difficile d'admettre que l'inscription unilingue de Constantine, publiée dans l'Annuaire de la Société archéologique de cette ville pour 1854-1855, ait eu pour auteur un homme originaire de Tadmor même, car on y remarque des particularités de langues étrangères aux inscriptions de Palmyre, et dont la plus saillante est l'emploi du mot בן au lieu de בר pour désigner l'idée de « fils. »

Mais la preuve la plus puissante est encore celle-ci : que si l'hébreu carré est issu de l'araméen des papyrus, concurremment et parallèlement au palmyrénien (comme nous le démontrerons un peu plus loin), toutes les écritures propres aux peuples de race araméenne, Syriens proprement dits, Auranites, Nabatéens et Sabiens, supposent nécessairement dans leur filiation l'existence antérieure du palmyrénien, par lequel elles ont passé avant d'arriver à une existence distincte. Nous devons donc forcément regarder le palmyrénien comme le dernier état d'écriture commun à tous les peuples d'Aram, qui s'est immobilisé et conservé intact à Palmyre (par suite de la position isolée de cette ville), tandis que dans les autres parties de son ancien domaine il faisait place à des alphabets distincts et locaux, sortis de sa déformation.

Les inscriptions palmyréniennes jusqu'à présent connues et datées vont de l'an 304 à l'an 596 de l'ère des Séleucides (de 8 avant à 257 après notre ère), époque du grand éclat de Palmyre. Mais il faut faire remonter notablement plus haut les débuts de l'existence de cette écriture. Dans le Haouran nous avons des inscriptions de la première moitié du premier siècle de l'ère chrétienne, tracées avec un alphabet sorti d'un type palmyrénien déjà très-déformé, ce qui assure à cette écriture une période d'usage antérieur assez longue. Et ceci est d'accord avec le témoignage des monuments que nous allons étudier dans le chapitre suivant.

nique. Le docteur A. Levy en a publié un excellent fac-similé, accompagné d'un remarquable commentaire : *Zeitschr. der Deutsch. morgenl. Gesellsch.*, t. XV, p. 615 et suiv. — Voy. aussi de Vogüé, *Syrie centrale, Inscriptions sémitiques*, p. 50.

L'inscription de Taiybeh est datée de l'an 445 des Séleucides, 134 de Jésus-Christ.

CHAPITRE V.

L'ALPHABET PAMPHYLIEN.

I.

Münter a publié le premier (1) une curieuse monnaie d'argent représentant, d'un côté, Minerve debout et dans le champ une grenade, de l'autre, dans un carré creux légèrement indiqué, Apollon, également debout, tenant son arc et un rameau de laurier, avec un autel placé devant lui et la légende :

[illegible]

Gesenius a reproduit cette pièce, en désignant la légende comme pseudo-phénicienne, et sans tenter de l'expliquer (2). Enfin, le duc de Luynes l'a donnée de nouveau (3), mais en l'accompagnant de quatre autres monnaies analogues.

De ces quatre nouvelles monnaies, la première (4) offre identiquement les mêmes types, mais le style en est plus récent, et la légende offre quelques variantes :

[illegible]

(1) *Ueber Sardische Idole*, p. 12.
(2) *Monum. phoen.*, p. 286.
(3) *Numismatique des Satrapies*, pl. III, nos 1 et 1 *bis*, p. 23. — Voy. notre pl. XIV, no 2.
(4) *Ibid.*, p. 3, no 2. — Voy. notre pl. XIV, no 3.

La seconde (1) est encore pareille pour les types, mais porte une inscription dans laquelle nous trouvons des éléments nouveaux; cette inscription est en deux lignes,

[illegible]

devant la figure d'Apollon et derrière :

[illegible]

Sur la troisième (2), les types sont quelque peu changés, et le style est plus fin et plus avancé que celui des précédentes. Au droit on voit toujours Minerve debout, et dans le champ une grenade; mais un olivier est placé derrière la déesse, et, au lieu de porter la chouette sur la main, elle tient une Victoire; au revers il n'y a plus trace de carré creux, et l'Apollon, au lieu de tenir l'arc et le rameau de laurier, s'appuie sur une haste pure et fait une libation sur l'autel placé devant lui. La légende est :

[illegible]

Enfin la quatrième (3), semblable comme types, porte au revers les lettres :

[illegible].

Quant aux nouvelles monnaies de la même série, au nombre de onze, publiées par M. Blau (4), elles portent toutes le second type, sans carré creux, et offrent du côté de l'Apollon une légende toujours la même :

[illegible]

La seule différence entre les exemplaires consiste dans quelques lettres d'un autre alphabet que la légende (particularité que nous avons déjà signalée sur certaines monnaies araméennes sorties de l'atelier de Tarse), placées au milieu du champ, du côté de la Minerve, lesquelles varient d'une pièce à l'autre (5).

Le style et la nature du travail, pareil à celui des pièces de Nagidus,

(1) *Numismatique des Satrapies*, pl. III, nos 3 et 4. — Voy. notre pl. XIV, no 4.
(2) *Ibid.*, no 5. — Voy. notre pl. XIV, no 5.
(3) *Ibid.*, no 6. — Voy. notre pl. XIV, no 6.
(4) *Zeitschr. der Deutsch. morgenl. Gesellsch.*, t. IX, p. 69-79, pl.
(5) Nous donnons deux de ces pièces dans notre pl. XIV, sous les nos 7 et 8.

indique comme lieu d'émission une ville pamphylienne, et l'atelier de Sidé est précisé par la figure de Minerve, et surtout par la grenade (σίδη) placée dans le champ, symbole parlant de cette cité, qui se retrouve sur toutes ses médailles.

II.

Le duc de Luynes fut frappé du rapport — manifeste en effet dès le premier coup d'œil — des lettres des légendes que nous venons de donner avec le palmyrénien. Il considéra comme la plus exactement écrite celle de la pièce publiée par Münter, et il la lut צרנשו סדו, ce qui serait en palmyrénien complètement régulier,

[illegible]

En conséquence, il proposa d'attribuer la pièce à Dernès, satrape de Phénicie et d'Arabie au temps de la révolte du jeune Cyrus, dont nous parle Xénophon (1). Quant aux autres légendes, il les regarda comme fautives, gravées par des artistes qui ne les comprenaient pas. Celle de son n° 2 lui parut devoir être transcrite צרנשו ס pour צרנשו סדו, celles des n°s 5 et 6, צרנשו et צרנש. Enfin, sur ses n° 3 et 4, il pensa que

[illegible]

devait être écrit d'une manière tout à fait inexacte pour

[illegible]

qu'il transcrivait צונסס, et où il voyait le nom de Syennesis, satrape de la Cilicie en même temps que Dernès l'était de la Phénicie (2).

Le rapprochement établi par le duc de Luynes entre le caractère dans lequel sont écrites les légendes de ces médailles et le palmyrénien ou araméen tertiaire est incontestable, et nous ne croyons pas qu'il soit possible de le nier. La lecture סדו pour la dernière partie de l'inscription sur la pièce la plus anciennement connue,

(1) *Anabas.*, VII, 8, 25.
(2) Xenoph., *Anabas.*, I, 11, 12-27. — Diod. Sic., XIV, 20.

confirmée par les indications du style et des types, d'où résulte que le lieu d'émission a dû être la ville de Sidé, nous paraît aussi certaine et vient apporter une preuve de plus en faveur de l'assimilation des caractères avec le palmyrénien. Mais nous ne pouvons nous trouver d'accord avec le noble académicien pour les noms de satrapes qu'il prétend reconnaître.

Nous ne discuterons pas la lecture du nom de Syennesis. Historiquement, il conviendrait assez bien, car on sait que ce satrape possédait dans son gouvernement, outre la Cilicie, au moins une portion de la Pamphylie, entre autres la ville d'Aspendus. Mais la forme qu'on trouve sur la médaille est trop éloignée de celle que le duc de Luynes propose d'y substituer, pour que l'on puisse admettre sa conjecture.

Quant au nom de Dernès, d'insurmontables difficultés s'opposent aussi à ce qu'on le reconnaisse. Il est d'abord fort peu admissible que le nom d'un satrape de la Phénicie soit inscrit sur une monnaie frappée à Sidé de Pamphylie. Dans cette ville, comme dans l'atelier monétaire de Tarse, on n'a dû frapper de pièces que pour des satrapes d'Asie-Mineure ou des commandants de la flotte du Grand Roi. De plus, nous ne pouvons croire que sur des pièces gravées avec autant de soin que les nos 2-6 du duc de Luynes, les légendes soient remplies de fautes aussi grossières que l'a pensé ce savant. Il nous semble, au contraire, qu'on doit leur attribuer une aussi grande autorité qu'à l'inscription de la médaille n° 1. Dès lors la ligature [illegible] que présente cette inscription ne doit pas être décomposée en [illegible], mais en [illegible], et il est, par conséquent, impossible d'y voir un ש, car dans aucune des écritures sémitiques cette lettre n'est figurée avec moins de trois pointes, excepté dans le dérivé très-postérieur du syriaque. En outre, [illegible] ne saurait être un נ. Le caractère palmyrénien auquel le duc de Luynes compare ce signe est bien un נ, mais final, qui ne saurait en aucun cas se trouver au milieu d'un mot, et qui présente cette particularité constante de dépasser la ligne par en bas. La forme initiale ou médiale du נ est [illegible], qui n'offre aucun rapport avec le caractère de la médaille. Dans le cours d'un mot, celui-ci ne peut être qu'un ר analogue au palmyrénien [illegible].

Nous ne parlerons que pour mémoire de deux lectures inadmissibles et de pure fantaisie qui ont été proposées, depuis la publication de l'ouvrage du duc de Luynes, par M. Blau (1) et par nous-même (2), dans un temps où nous n'avions qu'une très-médiocre expérience de la paléographie sémitique. Ni l'une ni l'autre ne tiennent devant l'examen.

S'il nous fallait aujourd'hui proposer une lecture pour le nom propre que le duc de Luynes a pris pour celui de Dernès, nous transcririons צריבז et צריבזז, ce qui serait en palmyrénien

𐡳𐡵𐡩𐡡𐡦 et 𐡳𐡵𐡩𐡡𐡦𐡦

Sous cette forme צריבזז nous proposerions de reconnaître le nom d'un des plus célèbres satrapes de l'empire perse dans la première moitié du quatrième siècle avant notre ère, celui de Tiribaze. Contemporain et rival de Pharnabaze, dont il n'eut pas la longue carrière, Tiribaze figure dans l'histoire depuis l'an 400 jusqu'en 384. Nous le trouvons d'abord gouverneur de l'Arménie et commandant les troupes de terre du Grand Roi à l'époque de la retraite des Dix mille (3). Un peu plus tard, en 393, il était satrape de Lydie, d'Ionie et des contrées voisines, et avait sous ses ordres la flotte des Perses, commandée par l'amiral athénien Conon. Ce fut par lui qu'à l'instigation du Spartiate Antalcidas, ce guerrier illustre fut jeté en prison à Sardes, comme coupable d'avoir destiné les forces navales placées sous sa direction à restituer aux Athéniens l'Ionie et l'Éolie (4). Artaxerxe Mnémon approuva dans cette circonstance la conduite de Tiribaze, et le chargera de négocier la paix avec les Lacédémoniens. Sept ans après, en 386, Tiribaze fut nommé, avec Orontès, chef de la flotte et de l'armée envoyées pour réduire à l'obéissance Évagoras, roi de Salamis, et les révoltés de Cypre. Calomnié par Orontès, il fut arrêté et envoyé au roi, qui le retint dans une situation inférieure jusqu'au temps de sa campagne contre

(1) *Zeitschr. der Deutsch. morgenl. Gesellsch.*, t. IX, p. 69-79.
(2) *Catalogue Behr*, p. 157.
(3) Diod. Sic., XIV, 27.
(4) Xenoph., *Hellenic.*, IV, 8, 13, 16. — Cornel. Nep., *Vit. Conon.*, 5. — Diod. Sic., XIV, 85.

les Cadusiens. Sauvé par Tiribaze dans cette campagne, Artaxerxe lui rendit sa confiance, le combla d'honneurs et lui fiança même une de ses filles (1). Mais, changeant ensuite d'avis, le roi refusa au satrape l'alliance qu'il lui avait promise. Tiribaze, irrité de ce manque de parole, ourdit une conspiration avec Darius, fils aîné d'Artaxerxe; les secrets de cette trame furent découverts, et Tiribaze fut mis à mort par les gardes du roi (2). Il existe des monnaies de Tiribaze avec légende araméenne, du même caractère que celle qu'on lit sur les pièces sorties de l'atelier de Tarse (3). Le nom du fameux satrape y est écrit תריבזו, forme qui ne diffère pas énormément de צריבזו, que nous croyons déchiffrer sur les médailles frappées à Sidé.

Cependant nous n'osons proposer cette lecture que très-dubitativement et avec une grande réserve. En effet, si paléographiquement et philologiquement elle paraît fort vraisemblable, elle souffre de grandes difficultés numismatiques. Les monnaies où nous croirions lire le nom de Tiribaze sont de plusieurs styles ; il y en a de presque archaïques, avec les restes du carré creux, tandis que les autres sont d'un travail qui semble plus récent d'un demi-siècle. A ce point de vue il est donc très-facile d'admettre qu'elles portent le nom d'un même homme, surtout d'un homme dont la carrière en évidence à été aussi courte que celle de Tiribaze. M. Waddington voit là une fin de non-recevoir absolue pour toute tentative de lecture des inscriptions de ces monnaies par un nom d'homme. Cependant il faut remarquer qu'elle n'a point été jugée aussi décisive par le duc de Luynes, dont le tact numismatique était pourtant si fin et l'expérience si grande. Elle ne l'a pas empêché, en effet, de proposer son explication de Dernès, à laquelle on pourrait opposer exactement la même objection qu'à notre lecture de Tiribaze. Le savant académicien semble en effet avoir pensé que les différences de style que l'on remarque entre ces monnaies pouvaient ne pas être d'une manière absolument nécessaire les indices d'une notable différence d'époques, mais aussi s'expliquer par l'emploi simultané, pour

(1) Diod. Sic., XV, 2; 8; 10.
(2) Plutarch., *Artaxerx.*, 27-29.
(3) D. de Luynes, *Num. des Satrap.*, pl. I, p. 1.

graver les coins, d'artistes trop façonnés au vieux style pour l'abandonner et d'artistes plus jeunes représentant le progrès. Des faits de ce genre s'observent dans l'histoire de l'art à toutes les époques de transition.

Quoi qu'il en soit, du reste, notre lecture peut être fautive, et nous ne prétendons pas la donner comme le dernier mot de la science à ce sujet (1). Mais, quand même on devrait la rejeter, il nous semble impossible de méconnaître le point essentiel établi par le duc de Luynes, la presque identité de l'alphabet national des Pamphyliens, révélé par les monnaies dont nous venons de parler, avec l'alphabet palmyrénien.

Ce fait soulève plusieurs questions d'un grave intérêt relativement à l'époque où les différents alphabets araméens s'introduisirent dans l'usage.

III.

L'opinion la plus répandue considère cette époque comme assez récente, surtout pour le palmyrénien. Voici quelles sont les dates que l'on assigne (2) à l'apparition successive des diverses écritures que nous avons étudiées jusqu'à présent dans cette partie de notre ouvrage :

Fin du septième ou commencement du sixième siècle avant Jésus-Christ. — Araméen primitif.

Fin du cinquième siècle. — Araméen secondaire.

Troisième siècle. — Araméen des papyrus.

Fin du premier siècle. — Palmyrénien.

(1) Quant à la légende qui, sur une seule des pièces de cette catégorie, accompagne la figure d'Apollon, je crois qu'il faut la lire זובגן, ce qui est exactement conforme au palmyrénien, et y voir un surnom local du dieu. Il me semble même qu'il doit être comparé à l'appellation de Ζανάνας, זון, donnée dans quelques parties de la Phénicie (Hesych., *s. v.*) à un autre dieu jeune et solaire, Adonis, comme présidant au mois vernal de *ziv* (II Reg., VI, 1 et 37), le même que *iyar*.

(2) Voy. de Vogüé, *Revue archéologique*, nouv. sér., t. XI, p. 329 et suiv.

Cependant nous avons ici des médailles qui remontent, d'après leur style et leur travail, que l'on admette ou non notre attribution à Tiribaze, jusqu'à la fin du cinquième ou au commencement du quatrième siècle avant notre ère, c'est-à-dire au moins quatre-vingts ans avant la date du monument le plus antique que nous ayons pu signaler de l'araméen des papyrus. Ces médailles portent des légendes dans une écriture qui doit être considérée, sinon comme dérivée du palmyrénien ou araméen tertiaire, du moins comme sortie au même degré et probablement à la même époque du type araméen plus ancien. Il faut donc modifier quelque peu l'opinion généralement reçue, non pas en ce qui est de l'ordre de filiation des écritures araméennes (nous avons montré dans les chapitres précédents son exactitude parfaite sur ce point), mais en ce qui est des dates chronologiques que l'on a cru pouvoir assigner à la formation des deux dernières.

Il faut admettre — comme le pamphylien, aussi bien que le palmyrénien, suppose nécessairement l'existence antérieure de l'araméen des papyrus, qui sert d'intermédiaire entre eux et l'araméen secondaire — que ces deux alphabets étaient déjà employés chez les nations d'Aram pour la transcription des manuscrits, lorsque le type d'où elles les avaient tirés était encore en usage comme écriture monumentale.

Ceci ne modifie en rien les dates que nous avons attribuées, d'accord avec M. le comte de Vogüé, à la naissance de l'araméen primitif et de l'araméen secondaire, dates qui nous semblent appuyées sur des preuves solides et certaines. Mais nous sommes obligés de supposer — ce qui n'a rien, du reste, de contraire aux vraisemblances — que lorsque l'alphabet araméen se fut définitivement constitué dans son type secondaire, la nécessité de rendre l'écriture plus cursive et les prétentions d'élégance des scribes, ces deux grands éléments de déformation et de dégénérescence de toutes les écritures, en firent très-vite sortir deux types nouveaux, l'un employé comme plus simple et plus courant, pour les circonstances ordinaires de la vie, l'autre plus orné, réservé aux usages plus distingués et à la haute calligraphie, et que ces deux types nouveaux servirent concurremment pendant plusieurs siècles,

tandis que le type plus monumental d'où ils avaient procédé était encore celui qui s'employait le plus habituellement dans les inscriptions et les légendes des monnaies (1).

Une fois formés comme nous venons de le dire, les deux types paléographiques nouveaux de l'araméen, réservés d'abord à l'usage des manuscrits, tendirent à se localiser dans deux parties différentes du domaine de l'aramaïsme, où ils finirent l'un et l'autre par être admis au rôle d'écriture monumentale, le premier en Égypte et dans le midi de la Syrie, le second dans le nord de la même région.

Quoi qu'il en soit, l'emploi d'une écriture d'origine araméenne n'implique pas que les Pamphyliens appartinssent à ce rameau, ou même à toute autre branche de la race de Sem. Nous ne prétendons pas discuter ici la question de leur origine ; mais le peu de mots que nous possédons de leur langue ne se rattache en aucune façon au groupe sémitique. Ils auront donc adopté l'alphabet araméen et l'auront appliqué aux sons de leur langue, comme les Grecs, les Ibères, les peuples germano-scandinaves et les Indiens firent pour le phénicien. Quant à la voie par laquelle les habitants de la Pamphylie reçurent la notion de l'écriture, ce ne fut certainement pas celle des relations maritimes, car dans ce cas ils auraient connu et adopté les formes de l'alphabet phénicien et non celles d'un alphabet araméen. C'est par l'intérieur des terres que l'usage dut leur en parvenir. Nous avons vu, en effet, dans notre II[e] chapitre, qu'une partie des populations les plus voisines, celles de la Galicie et de la Cappadoce, par exemple, et même d'une portion de la Pamphylie (à Nagidus par exemple), faisaient usage de la langue et de l'écriture araméennes.

(1) C'est ainsi qu'en Égypte on vit pendant un certain temps les hiéroglyphes, l'hiératique et le démotique concurremment en usage

CHAPITRE VI.

L'ALPHABET HÉBRAÏQUE CARRÉ.

I.

Les questions relatives à l'origine et au plus ou moins d'antiquité de l'hébreu carré, le כְּתָב מְרֻבָּע des grammairiens juifs (1), ont repris dans les dernières années une sorte d'actualité, par suite des polémiques engagées à l'occasion des monuments de Jérusalem. Tandis que le docteur A. Levy (2) en Allemagne, et M. Madden (3) en Angleterre, se livraient à l'examen du même sujet, un débat s'élevait en France entre M. de Saulcy et M. le comte de Vogüé sur le terrain des questions touchant à cet alphabet. Ce débat a eu les avantages qu'a d'ordinaire la discussion dans toutes les sciences, et particulièrement en archéologie. Il a fait produire de nouveaux éléments dans la question, provoqué un examen plus approfondi des textes, et mis en lumière des monuments que l'on n'avait point suffisamment étudiés jusqu'alors. Les savants nos prédécesseurs,

(1) Buxtorf, *Lexic. talmud.*, p. 241; *Dissert. philol. theol.*, p. 235. — Gesenius, *Geschichte der hebræischen Sprache*, p. 142.
(2) *Geschichte der Jüdischen Münzen*, Breslau, 1862.
(3) *History of the jewish coinage*, Londres, 1864.

lorsqu'ils s'occupaient des origines et de la formation du caractère carré, devaient le prendre dans la forme que lui donnent les manuscrits juifs depuis le onzième siècle de notre ère. Il leur était impossible de remonter plus haut, faute de monuments. Grâce aux recherches nouvelles, nous n'en sommes plus au même point. Nous avons maintenant des inscriptions juives qui remontent au moins jusqu'au premier siècle avant l'ère chrétienne, et depuis cette époque il nous est possible de suivre pas à pas, et sans aucune lacune, les vicissitudes de l'écriture carrée.

C'est principalement sur les documents nouveaux acquis de cette manière à la science que nous nous appuierons dans cette partie de notre travail. Nous éviterons d'entrer d'une manière directe dans la discussion engagée entre M. de Saulcy et M. de Vogüé, car notre Essai doit être une œuvre didactique et non polémique. Nous essaierons de faire voir comment nous comprenons que l'écriture adoptée par les Juifs pour la transcription de leurs Livres Saints a dû se former, et à quelle époque elle a pris naissance. Cette tentative nous donnera, d'ailleurs, l'occasion d'examiner et de discuter successivement à notre tour tous les passages d'auteurs et tous les monuments qui ont été produits dans le débat.

Nous commençons, afin de nous procurer les premiers éléments qui serviront de point de départ à nos recherches, par passer en revue dans l'ordre chronologique de leurs dates tous les monuments vraiment anciens de l'alphabet carré hébraïque qui sont connus aujourd'hui.

1° *Inscription du tombeau dit de saint Jacques, à Jérusalem.*

Cette inscription, gravée sur l'architrave d'un tombeau d'ordre dorique de la vallée de Josaphat, est la plus ancienne de toutes. Elle a été découverte par M. de Saulcy, publiée d'abord par M. de Vogüé (1), puis par M. de Saulcy (2), et c'est à son occasion que leur polémique a débuté (3). C'est l'épitaphe de huit personnages

(1) *Revue archéologique*, nouv. sér., t. IX, p. 200-210, pl. VII; t. XI, p. 317-341. — *Le temple de Jérusalem*, p. 150, pl. XXXVII, n° 1.

(2) *Revue archéologique*, nouv. sér., t. XI, p. 137-153; p. 398-485. — *Voyage en Terre Sainte*, t. II, p. 169.

(3) Voy. en outre Bonnetty, *Annales de philosophie chrétienne*, t. LXVIII, p. 416-433.

de la famille sacerdotale des Béni-Hézir (1), Éléazar, Honiah, Joazer, Judas, Siméon et Jochanan, fils de Joseph, fils de Azer, et . . . . . et Éléazar, fils de Honiah. Elle ne contient que leurs noms et l'indication de leur origine, le tout précédé de la formule זה קבר ו . . . . ל « ce tombeau et . . . . (appartiennent) à. »

M. de Vogüé, d'après le style de l'architecture du tombeau et la forme des lettres de l'inscription, la considère comme datant de la seconde moitié du premier siècle avant l'ère chrétienne. M. de Saulcy s'est efforcé de la faire remonter jusqu'au milieu du troisième siècle, en s'appuyant sur des rapprochements fort spécieux entre les noms des grands pontifes juifs de cette époque et ceux de quelques-uns des personnages mentionnés dans l'épitaphe. Malheureusement tous ces raisonnements s'écroulent par la lecture, aujourd'hui certaine, des noms du père et du grand-père des six premiers personnages, יוסף et עזר, tandis que, dans le système de M. de Saulcy, ce devraient être ידוע et ינתן. Le monument reste donc sans date fixe ; on ne peut en déterminer l'époque que par conjecture et d'une manière approximative. Mais dans ces données il nous semble que celui qui a émis l'opinion la plus probable est M. de Vogüé, car nous avons vu dans notre chapitre III qu'au deuxième siècle avant Jésus-Christ les Juifs d'Égypte, qui devaient alors suivre fidèlement les usages de ceux de la Palestine, se servaient encore de l'araméen des papyrus, et en même temps les monuments hébraïques du premier siècle de l'ère chrétienne nous offrent un type de caractères trop voisin encore de celui de l'inscription des Béni-Hézir, pour que l'on ne les considère pas comme de très-peu postérieurs.

2° *Fragment du Haram-esch-schérif.*

M. de Saulcy, lors de son second voyage à Jérusalem, a découvert dans le canal souterrain par où s'écoulaient les eaux du Temple un fragment d'une belle écriture monumentale en grandes lettres gravées profondément, à la première ligne duquel on lit clairement ידם, « il se taira », et à la seconde · · ן כל א · ·, qui se complète naturellement et avec une certitude presque entière en הן כל בדם, « ici

(1) I Chron. XXIV, 15.

tout homme ». On en trouvera le fac-similé dans son *Voyage en Terre Sainte* (1). M. de Saulcy conjecture, avec toute vraisemblance, que ce fragment doit provenir d'une des stèles-affiches en trois langues, hébreu, grec et latin, placées dans le Temple d'Hérode pour rappeler à l'observation du respect dû au lieu saint, et pour défendre aux Gentils d'outre-passer le parvis qui leur était réservé (2). Ce serait donc un monument à date certaine, dont l'époque coïnciderait assez exactement à celle que nous assignons au tombeau des Béni-Hézir. Or, la forme des caractères y est précisément celle de l'inscription de ce tombeau, seulement plus régulière et plus monumentale.

3° *Inscription d'un tombeau situé au nord-ouest de Jérusalem, sur la route du Tombeau des Juges.*

Cette inscription, dont il ne reste que le commencement, a été publiée par M. de Vogüé (3) et M. de Saulcy (4). Sa paléographie est très-voisine de celle des monuments datant du milieu du premier siècle de notre ère, dont nous allons parler immédiatement après; mais comme elle forme l'intermédiaire entre ces monuments et l'inscription du tombeau dit de saint Jacques, nous croyons qu'il faut la rapporter au commencement du même siècle.

4° *Inscription du tombeau dit des Rois, à Jérusalem.*

Lors de son dernier voyage à Jérusalem, M. de Saulcy a eu le bonheur de découvrir, dans une crypte inférieure encore inconnue du tombeau dit des Rois, un sarcophage inachevé portant une inscription, qu'il a rapporté au Musée du Louvre.

Cette inscription assez grossièrement gravée, que le savant auteur de la découverte a publiée lui-même (5), se compose de deux lignes, l'une en syriaque estranghelo, l'autre en hébreu carré,

(1) T. II, p. 12.

(2) Joseph., *Ant. jud.*, XV, 11, 5.

On connaît l'admirable découverte, récemment faite par M. Clermont-Ganneau, d'un exemplaire grec de ces fameuses stèles : *Revue archéologique*, nouv. sér., t. XXIII, p. 214-234, 290-296, pl. X.

(3) *Revue archéologique*, nouv. sér., t. IX, pl. VII, n° 2. — *Le Temple de Jérusalem*, p. 151.

(4) *Voyage en Terre Sainte*, t. II, p. 207.

(5) *Annales de philosophie chrétienne*, t. XLVIII, p. 408-415. — *Voyage en Terre Sainte*, t. I, p. 385.

parfaitement caractérisé, mais de date assez ancienne pour cette écriture. Nous n'avons pas à nous occuper ici de la première ligne, réservant les questions qui la concernent pour le chapitre suivant, où nous traiterons des écritures syriaques. Quant à la seconde, elle est ainsi conçue : צדה מלכתה ou צרה *Sadah* ou *Sarah*, *reine* ou *princesse*, avec une duplication fort bizarre des formes féminines dans le mot מלכתה, qui régulièrement devrait être מלכה ou מלכת.

M. Renan et M. l'abbé Bargès, l'un dans une communication verbale à l'Académie des inscriptions et belles-lettres (1), l'autre dans une note adressée aux journaux quotidiens, ont émis l'opinion que cette inscription datait du premier siècle de l'ère chrétienne, et se rapportait à une femme de la famille de la célèbre Hélène, reine d'Adiabène. M. de Saulcy, au contraire, a prétendu la faire remonter jusqu'au temps des rois de Juda.

Il est certain qu'elle ne peut pas être postérieure au siége de Jérusalem par Titus, puisqu'elle était déjà enfermée dans un des caveaux de la tombe dite des Rois lorsque le vestibule en servit de charnier de guerre pendant ce siége, ainsi que l'ont prouvé les fouilles de M. de Saulcy. D'un autre côté la forme des lettres est plus récente que celle de l'inscription du tombeau des Béni-Hézir, et incline vers celle des inscriptions de la catacombe de la *Via Portuensis*, dont nous allons parler dans un instant. Ces deux faits établissent des limites extrêmes d'où nous croyons impossible, en bonne critique, de faire sortir l'inscription du tombeau des Rois. Ils en firent l'exécution dans la première moitié du premier siècle de l'ère chrétienne, quelque opinion, du reste, que l'on puisse se former sur ce qu'était la reine ou la princesse inconnue à l'histoire dont M. de Saulcy a retrouvé le sarcophage.

L'inscription d'un petit coffret à ossements, découvert à Jérusalem, nous offre un type de caractères qui se rapproche beaucoup de celui du sarcophage du tombeau des Rois, avec un י tout à fait analogue à celui du fragment du Haram-esch-schérif. Elle a été publiée en

(1) Cette communication a été publiée depuis par M. Renan, avec d'importantes additions : *Journal asiatique*, décembre 1865, p. 550-560.

fac-similé par M. de Saulcy (1) et très-bien expliquée par M. Renan (2), qui y lit מחפי יאיר, *theca Jairi.*

5° *Inscriptions de la catacombe juive de la* VIA PORTUENSIS, *à Rome.*

La catacombe d'où proviennent les monuments dont nous avons à nous occuper maintenant fut découverte au commencement du dix-septième siècle. Bosio (3) a raconté les circonstances de cette trouvaille, à laquelle il avait assisté; de nos jours un éminent érudit, l'abbé Greppo, s'est attaché à expliquer dans une dissertation spéciale (4) les diverses particularités qu'offraient, d'après le rapport de l'illustre explorateur de la Rome souterraine, les sépultures juives du cimetière déblayé il y a deux cents ans, mais aujourd'hui perdu.

Les inscriptions provenant de cette catacombe sont actuellement dispersées dans les différents musées de l'Italie. A Rome il y en a au Capitole, dans la collection du Collége Romain et dans le cloître de Saint-Paul-hors-les-Murs; il y en a aussi à Naples, dans le Musée Bourbon, où elles sont venues avec une grande partie des marbres de la collection Borgia. Elles sont toutes conçues en grec ou en latin, mais au bas du plus grand nombre on remarque des formules tracées en caractères hébraïques. Les noms propres des personnages indiquent le deuxième et le troisième siècle de Jésus-Christ. Des épitaphes juives de cette époque, avec des exemples du caractère carré tel qu'il était alors, sont des monuments assez intéressants pour que l'on ait lieu d'être surpris que les orientalistes n'en aient pas encore tiré parti. Mais cela s'explique lorsque l'on se rappelle que ces inscriptions, publiées pour la plupart dans d'anciens ouvrages d'épigraphie, n'ont jamais été données en fac-similé; que dans les copies qui en existent à la disposition des érudits, les mots hébreux qui les terminent sont rapportés avec la plus grande inexactitude dans la forme des lettres, de manière à être souvent méconnaissables.

(1) *Bulletin archéologique du Musée Parent*, p. 24.
(2) *Journal asiatique*, juin 1868, p. 539 et suiv.
(3) *Roma sotterranea*, l. II, c. 23. — Aringhi, *Rom. subterran.*, t. I, l. II, c. 23.
(4) *Notice sur des inscriptions antiques tirées de quelques tombeaux juifs à Rome*, Lyon, 1835, broch. in-8°.

Nous avons profité d'un de nos séjours à Rome, en 1860, pour relever avec le plus grand soin toutes les inscriptions provenant de la catacombe de la *Via Portuensis* qui existent dans les collections de la Ville éternelle, et nous avons surtout apporté une attention très-particulière à recueillir d'une manière exacte les formules en lettres hébraïques. Les types des caractères employés dans ces formules sont reproduits en fac-similé dans la sixième colonne de notre planche XV. Ici nous nous bornerons à donner en lettres cursives le texte des inscriptions, avec la leçon exacte des mots hébreux.

I. Au Collége Romain. L'inscription est gravée dans un cartel, sur un débris de sarcophage :

Ἐνθάδε κεῖ–ται Φαυστίνα. — שלום (1).

Les symboles qui accompagnent cette inscription sont le chandelier à sept branches (2), la palme (3) et la corne (4), emblèmes fréquents sur les monuments juifs.

Le nom propre de la défunte, Faustine, indique la fin du deuxième siècle de notre ère ; il n'a pu, en effet, être porté que par une femme née sous Antonin le Pieux ou sous Marc-Aurèle, au temps d'une des deux impératrices du nom de Faustine.

II. Au Collége Romain :

Ἐνθάδε κεῖται Τουβιᾶς [Βαρζαα]ρῶ—να καὶ Παρηγόριος υἱὸς Τουβιᾶ — Βαρζααρῶνα·

Hic est positus — Tubias Barzaha — rona et Parecorius filius — Tubiae Barzaharona.

שלום · שלום · שלום · של]ום (5)

Tubias Barzaharona est le nom propre טוֹבִיָּה בַּר זְהָרֹן, « Tobie, fils de Zaharon. » Ce dernier vient de la racine זהר, *splenduit*, et

(1) Lupi, *Epitaphium Severae martyris*, p. 177. — Muratori, t. III, p. MDCLXXIV, nº 3. — *Corp. inscr. graec.*, nº 9920.

Cette inscription ne provient pas, comme les autres, de la catacombe sise sur la *Via Portuensis*. Elle a été découverte en 1732 auprès de la Voie Apienne.

(2) C'est le symbole qui caractérise d'ordinaire les monuments juifs. Il était peint sur les murailles de la catacombe de la *Via Portuensis*. On le trouve aussi sur des verres à figures d'or, d'origine juive : Buonaruotti, *Vetri antichi*, pl. II, nº 5 ; pl. III, nº 2. — Garrucci, *Vetri ornati di figure in oro*, pl. V.

(3) Sur ce symbole, voy. ce que dit le R. P. Garrucci, *Op. cit.*, p. 16.

(4) C'est le vase en forme de corne, où l'on conservait l'huile des onctions. Garrucci, *Op. cit.*, p. 17.

(5) Inédite.

doit signifier ***splendidus***. Quant à Παρηγόριος, c'est la traduction grecque d'un nom comme celui de נחום.

Entre les premier et second, troisième et quatrième mots de la ligne hébraïque, le chandelier à sept branches est deux fois répété; entre le second et le troisième mot on voit une grande feuille.

III. Cloître de Saint-Paul-hors-les-Murs :

Ἐντάδε κ[εῖ]τ[αι] (κιτε) Εἰρήν[η] — Παρθενικὴ σύμβιος — Κλωδίου, ἀδελφο[ῦ] (αδελφος) — Κου[ί]ντου Κλαυδίου — Συνεσίου πατρὸς — συναγωγῆς Καμπη—σίων Ῥώμης. — שלום (1).

Sur le sens du titre πατὴρ συναγωγῆς, ainsi que sur la Synagogue τῶν Καμπησίων, voyez ce qu'ont dit Osann et les auteurs du *Corpus inscriptionum graecarum* (2).

Le nom grec Εἰρήνη devait être d'autant plus volontiers adopté par les Juifs qu'il rappelait un nom de femme assez habituel chez eux, שׁלמית, ***pacifica***, que les Évangiles rendent par *Salome*.

IV. Cloître de Saint-Paul-hors-les-Murs :

Ἐνθάδε ἐκεῖθεν (3) — Σαββατὶς δις ἄρχων (4). — Ἔζησεν (ἐτῶν) ἔτη λέ. — Ἐν [ε]ἰρήνῃ κ[οί]μησις (ιρηνη κυμησις] αὐτοῦ. — שלום על ישראל (5).

Au milieu de la ligne hébraïque est le chandelier à sept branches, accompagné de deux cornes.

V. Cloître de Saint-Paul-hors-les-Murs :

(1) Nicolai, *Basilica di S. Paolo*, p. 163, n° 270. — Osann, *Sylloge*, p. 472, n° 1. — *Corp. inscr. graec.*, n° 9905.

Dans ces différents ouvrages, les copies de ce monument sont extrêmement fautives ; la fin de toutes les lignes manque, ce qui a fait croire à Osann et aux auteurs du *Corpus* que cette pierre contenait l'épitaphe d'un jeune homme appelé Παρθενικός. Quant au mot hébraïque qui termine, Nicolai a lu, et tous ceux qui sont venus après lui, ont répété, à la place de שלום, les lettres שצם, qui ne fournissent aucun sens.

(2) T. IV, p. 558.

(3) Forme barbare, produite par la confusion de κεῖται et de l'adverbe de lieu ἐκεῖθεν.

(4) Titre non encore expliqué d'une manière satisfaisante. Dans une autre inscription de la même catacombe on lit : Ἄρχων Καμπησίων καὶ Ἀγριππησίων. Voy. *Corp. inscr. graec.*, n° 9906.

(5) Nicolai, *Basilica di S. Paolo*, p. 163, n° 269. — Osann, *Sylloge*, p. 474 *bis*, n°s 11 et 13. — *Corp. inscr. graec.*, n° 9910.

Dans ces différentes copies, la phrase hébraïque est rendue fautivement שליבעל ישראל.

Ενθαδε κιτεν Ιουδας — νιπιους εν ειρνε κυμυ—σες αοτου. C'est-à-dire : Ἐντάδε κ[εῖ]τ[αι] Ἰούδας ν[ή]πι[ος]. Ἐν εἰρ[ή]ν[η] κ[οί]μ[η]σ[ι]ς α[ὐ]τοῦ (1). ישראל.

Le chandelier à sept branches est encore figuré au bas de cette épitaphe, coupant en deux la ligne hébraïque.

Nous n'avons pas vu par nous-même et relevé les inscriptions analogues et provenant de la même catacombe, qui sont à Naples ; nous nous abstiendrons donc d'en parler.

On a découvert en septembre 1853 à Venosa, dans les anciens États napolitains, une autre catacombe juive, où l'on signale l'existence de vingt-quatre inscriptions portant des mots hébreux (2). Malheureusement aucune de ces inscriptions n'ayant été publiée jusqu'à ce jour, nous ne pouvons nous en servir, et nous devons seulement les mentionner pour mémoire. Il en est de même de celles trouvées dans la même région, à Lavello, pendant le siècle dernier, et à Oria, en 1854 (3). La grande quantité de Juifs établis en Pouille et en Calabre jusqu'au quatrième siècle est attestée par une loi de l'empereur Honorius, rendue en 398 : *Vacillare per Apuliam et Calabriam plurimos ordines civitatum comperimus, quia Judaicae superstitiones sunt* (4).

6° *Épitaphes primitives des Juifs Karaïtes de la Crimée.*

Les communautés des Juifs Karaïtes de la Crimée prétendent remonter à la plus haute antiquité et rattacher leur origine aux dix tribus du royaume d'Israël, dont une fraction aurait été établie dans la Médie par les rois assyriens après la prise de Samarie, puis, plus tard, transportée au milieu des Scythes par Cambyse. Nous n'avons pas à examiner ici la valeur de ce roman, auquel certains savants ont prêté une foi beaucoup trop grande. Mais il est un point certain aujourd'hui et prouvé par les monuments incontestables, c'est que les communautés juives dont descendent les Karaïtes actuels existaient déjà en Crimée et y étaient flo-

(1) Nicolai, *Op. laud.*, p. 163, n° 268. — Marini, *Atti degli fratelli Arvali*, t. I, p. 342. — Osann, p. 172, n° 2. — *Corp. inscr. graec.*, n° 9919.
Au lieu de ישראל on a lu יעראל.

(2) Murray, *Handbook for Southern Italy*, p. 361.

(3) Madden, *History of jewish coinage*, p. 319.

(4) *Cod. Theodos.*, XII, 1, p. 158.

rissantes dès le commencement du premier siècle de l'ère chrétienne.

Il y a quelques années, un Karaïte très-riche et fort instruit, qui s'est entièrement voué à reconstituer l'histoire de ses coreligionnaires, M. Firkowitz, rapporta de la Crimée et particulièrement des antiques cimetières de Tchoufout-Kaleh et de Baktchi-Séraï, signalés par les voyageurs dès le siècle dernier, les copies de plusieurs centaines d'inscriptions hébraïques, pour la plupart extrêmement anciennes et dont certaines même, d'après leurs dates, étaient regardées par lui comme à peine postérieures à notre ère. Il déposa ces copies entre les mains de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, avec une nombreuse collection de manuscrits dont nous aurons à reparler plus loin. Mais, en général, ses découvertes ne rencontrèrent qu'incrédulité parmi les savants; on ne voulut pas croire à l'authenticité ou du moins à l'ancienneté des inscriptions. M. Firkowitz repartit alors pour la Crimée et en rapporta des estampages des monuments que l'on contestait. C'est sur ces estampages que M. Chwolsohn a publié récemment dix-huit inscriptions, choisies parmi les plus vieilles et les plus intéressantes, dans le recueil de l'Académie de Saint-Pétersbourg (1); elles y sont reproduites en fac-similé et commentées dans un remarquable mémoire.

En présence des estampages il n'est plus possible de mettre en doute l'existence des monuments. La paléographie de leurs inscriptions ne permet pas non plus, nous croyons pouvoir l'affirmer hautement, d'en contester l'authenticité et l'ancienneté, non plus que la manière dont M. Firkowitz et M. Chwolsohn en ont interprété les dates. Ces dates sont exprimées au moyen de trois ères encore en usage parmi les Juifs karaïtes du Midi de la Russie: l'ère mondaine, comptée à dater de 369 avant J.-C.; l'ère mondaine ordinaire, ou *grand comput*, appelé sur ces monuments comput de Tamatarka; puis une ère de l'exil, dont le point de départ est l'année 696 avant J.-C., ce qui ne pourrait se rapporter qu'au pays d'Israël. Certaines doubles dates établissent leur coïnci-

(1) VIIe série, t. IX, fasc. VII : *Achtzehn hebræische Grabschriften aus der Krim.*

dence d'une manière positive et les déterminent avec certitude (1). On voit par là que, dès le premier siècle de notre ère, comme encore aujourd'hui, les Juifs de la Crimée avaient la prétention de descendre des Dix Tribus. En effet, les deux plus anciennes inscriptions de la collection portent des dates qui correspondent aux années 6 et 30 après J.-C.

Dans ces deux inscriptions la forme des caractères est exactement conforme à ce que nous ont fourni les inscriptions de Jérusalem appartenant à la même époque, et certainement un faussaire, à quelque époque qu'il ait vécu, même de nos jours, n'aurait pas été capable d'inventer cette paléographie. Nous allons voir dans un instant que le type de l'écriture subit bientôt quelques modifications, légères mais pourtant appréciables, en Palestine et chez les Juifs établis dans les diverses parties du littoral de la Méditerranée. Dans les textes épigraphiques de la Crimée publiés par M. Chwolsohn, l'écriture ne suit pas exactement ces vicissitudes; jusqu'à la fin du quatrième siècle nous la voyons demeurer conforme à son plus ancien type et comme immobilisée. Ceci, du reste, est pleinement d'accord avec les vraisemblances historiques. A dater de la prise de Jérusalem par Titus et de la ruine du Temple, le lien que les pèlerinages obligatoires à y faire établissaient nécessairement entre les Juifs de la Chersonèse Taurique et ceux de la Palestine s'était trouvé rompu, et par suite les communautés israélites du fond de la Mer Noire avaient dû vivre dans un profond isolement. Leur paléographie, pendant quelques siècles après cet événement, devait donc, suivant toutes les probabilités, se trouver en désaccord avec celle des autres Juifs et n'en pas suivre les changements. Par suite de cette circonstance, nous n'avons em-

(1) Voy. cependant les doutes élevés à ce sujet par M. de Vogüé : *Mélanges d'archéologie orientale*, II, p. 172-178. Le savant académicien pense que toutes les dates admises par M. Chwolsohn devraient probablement être abaissées de 151 ans. Cependant il reconnaît que le système de l'orientaliste de Saint-Pétersbourg offre des vraisemblances considérables au point de vue paléographique.

Il faut également voir, sur la valeur très-sérieuse de l'ère karaïte de l'Exil, qui ne coïncide pas avec la prise de Samarie, mais peut-être avec une seconde transportation postérieure, les remarques de M. Bosanquet dans Smith, *History of Assurbanipal*, p. 364-366.

prunté aux inscriptions de la Crimée, pour les faire figurer dans le tableau général de la planche XV, que les formes des lettres fournies par les deux textes de l'an 6 et de l'an 30 après J.-C. Mais nous consacrons une planche spéciale, la planche XVI, à la paléographie de ces inscriptions; elle comprend dans ses huit colonnes la reproduction fidèle des lettres des huit monuments qui, dans la publication de M. Chwolsohn, s'échelonnent du premier au quatrième siècle. Ce sont, pour les énumérer dans l'ordre même des colonnes consacrées à chacun d'eux dans la planche XVI :

1° L'épitaphe de Bouqi, fils du cohen Isaac, datée de l'an 702 de l'exil (6 ap. J.-C.). — Chwolsohn, pl. I, n° 1.

2° Celle de Rabbi Moïse le Lévite, datée de l'an 726 de l'exil (30 ap. J.-C.). — Chwolsohn, pl. I, n° 2.

3° Celle de Sadoc le Lévite, fils de Moïse, datée de l'an 4000 de la Création, 785 de l'exil (89 ap. J.-C.). — Chwolsohn, pl. I, n° 3.

4° Celle de Parlak, datée de l'an 4090 de la Création (179 ap. J.-C.). — Chwolsohn, pl. II, n° 1.

5° Celle de Gouleph, fille de Schabthaï, datée de l'an 4108 de la Création (197 ap. J.-C.). — Chwolsohn, pl. II, n° 2.

6° Celle de Toqtamisch, fils de Bakchi, datée de l'an 4173 de la Création (262 ap. J.-C.). — Chwolsohn, pl. II, n° 3.

7° Celle de Hillel, fils de Rabbi Moïse, datée de l'an 4216 de la Création (305 ap. J.-C.). — Chwolsohn, pl. III, n° 1.

8° Celle de Rabbi Joseph, fils de Rabbi Éliah, datée de l'an 4280 de la Création, 1065 de l'exil (369 ap. J.-C.). — Chwolsohn, pl. III, n° 2.

Nous ignorons si la collection Firkowitz renferme quelques estampages d'inscriptions du cinquième et du sixième siècle, mais la publication de M. Chwolsohn n'en contient pas. En revanche, elle en comprend quatre du septième et du huitième siècle. Nous n'en parlerons pas en ce moment, mais nous y reviendrons un peu plus loin. Ces inscriptions ne nous offrent plus, en effet, la paléographie immobilisée de celles du premier au quatrième siècle; l'écriture y suit les vicissitudes que l'on observe dans les monuments des communautés juives des autres contrées à la même époque. Les Juifs de la Crimée étaient donc bien évidemment, dans l'intervalle

entre le quatrième et le septième siècle, et sans aucun doute par l'intermédiaire de Constantinophe qui venait de se fonder, sortis de leur isolement, et avaient renoué des relations avec les principaux centres de la vie de leurs coreligionnaires. Il est à noter que les traditions des Karaïtes du Midi de la Russie, auxquelles on ne saurait accorder, du reste, une confiance implicite, placent à cette même époque des rapports entre leurs ancêtres et l'école rabbanite de Babylone.

7° *Inscriptions des synagogues de Kefr-Bereïm, en Galilée.*

Ces inscriptions sont au nombre de deux, l'une monumentale et dédicatoire, l'autre plus cursive et d'une exécution moins soignée, contenant un simple nom propre, probablement de pèlerin. Mais malgré ces différences dans leur exécution on peut les regarder comme environ contemporaines l'une de l'autre.

Elles ont été publiées par M. Renan (1), qui les attribue à la fin du deuxième siècle, d'après les données archéologiques, linguistiques et paléographiques, qui toutes concordent pour indiquer cette époque. La langue, en effet, bien qu'hébraïque, renferme un certain nombre de mots du dialecte de la Mischna, et la forme des lettres, quelque peu postérieure à celle de l'inscription du tombeau des Rois, est du même temps qu'une partie des épitaphes de la catacombe de la *Via Portuensis.*

8° *Poteries cabalistiques de Babylone.*

M. Layard, dans le cours de ses précieuses explorations, a découvert à Babylone toute une série de coupes en terre cuite, aujourd'hui déposées au Musée Britannique, lesquelles portent à l'intérieur de longues inscriptions d'une nature cabalistique, tracées en caractères hébreux et avec un dialecte analogue à l'idiome mischnique (2).

Ces coupes et leurs inscriptions ne sont pas toutes de la même date. On peut y distinguer deux types de caractères distincts,

(1) *Journal asiatique*, décembre 1864, p. 531-540. — Voy. un article de M. de Saulcy, dans la *Revue archéologique*, nouv. sér., t. II, p. 69-73. — Frankel, *Monatsschrift für Geschichte und Wissenschaft des Judenthums*, avril 1865. — Geiger, *Jüdische Zeitschrift*, 3e année, p. 230 et suiv. — Et un nouveau travail de M. Renan, *Journal asiatique*, décembre 1865, p. 561-569.

(2) Layard, *Nineveh and Babylon*, p. 509-526.

correspondant à deux époques. Le plus ancien, bien manifestement, est celui que l'on remarque sur les coupes désignées sous les n°s 1-4 dans l'ouvrage de M. Layard; le plus récent, celui du n° 5.

M. Renan (1) a démontré de la manière la plus convaincante que, d'après la langue même dans laquelle sont conçues les inscriptions des coupes de terre cuite de Babylone, les idées de kabbale qu'elles renferment, enfin la présence dans la même découverte d'autres vases portant des textes analogues en lettres syriaques, les plus anciens de ces monuments ne pouvaient pas être antérieurs au quatrième ou au cinquième siècle de notre ère, c'est-à-dire à l'époque de la grande école juive des bords de l'Euphrate, qui produisit le Talmud de Babylone. Quant aux plus récents, le docteur A. Levy, dont le jugement fait autorité en pareille matière, les considère comme descendant jusqu'au septième siècle (2).

9° *Inscription de la colonne sous El-Aksa.*

M. de Saulcy a découvert et publié (3) une inscription hébraïque tracée sur le fût de la fameuse colonne monolithe des souterrains au-dessous de la mosquée El-Aksa, dans le Haram-esch-Schérif ou enceinte du Temple de Jérusalem. C'est le proscynème de deux pèlerins juifs, Jonas et Schabthiyah sa femme, venus de Sicile pour prier dans le Temple ou sur son emplacement. Semblable inscription ne peut avoir été gravée en ce lieu qu'avant le règne d'Hadrien, avant l'expulsion des Juifs de Jérusalem devenue la colonie Ælia Capitolina, ou bien sous le règne de Julien l'Apostat, lorsque ce prince entreprit de relever le Temple de Salomon pour faire mentir les prophéties. La forme des caractères de ce proscynème n'est aucunement celle des inscriptions du premier et du deuxième siècle que nous avons passées en revue ; elle coïncide au contraire avec la paléographie des plus anciennes coupes de Babylone. Il faut donc rapporter l'inscription de la colonne sous El-Aksa au

(1) *Histoire des langues sémitiques*, 1re édition, p. 66.

(2) *Geschichte der jüdischen Münzen*, p. 142. — Cf. Madden, *History of jewish coinage*, p. 316.

(3) *Voyage en Terre Sainte*, t. II, p. 326.

temps de Julien, et pour notre compte nous n'hésitons pas à l'enregistrer comme un monument du milieu du quatrième siècle.

10° *Inscription de Byblos.*

C'est par M. Renan que cette inscription a été découverte au milieu des ruines de Djébaïl, l'antique Byblos, et publiée (1). Elle se compose de fragments de cinq lignes, mais est trop mutilée pour qu'on en puisse déterminer avec certitude le sens, qui paraît cependant avoir été religieux. Les lettres s'y reconnaissent, du reste, fort bien, et nous paraissent être du commencement du quatrième siècle, car, quoique très-analogues à la paléographie des coupes de Babylone et de l'inscription de la colonne sous El-Aksa, elles offrent quelques particularités qui dénotent une date un peu plus ancienne.

11° *Inscription d'Arles.*

C'est encore au quatrième siècle que je crois devoir rapporter le beau fragment d'inscription hébraïque conservé au Musée d'Arles et provenant des Aliscamps. La date m'en paraît ressortir clairement de sa paléographie. Je n'en parle, du reste, que pour mémoire, car il est encore inédit, bien que méritant toute l'attention des savants et digne d'être publié en fac-similé. C'est l'épitaphe d'un personnage du nom de מאיר.

12° *Inscriptions des États des rois wisigoths.*

Nous rangeons sous cette rubrique la précieuse inscription trilingue, hébraïque, latine et grecque, découverte à Tortose en Espagne, que MM. Le Blant et Renan ont publiée en fac-similé et expliquée dans un savant commentaire (2), puis celle d'une pierre de Narbonne. Cette dernière, citée par MM. Le Blant et Renan (3), n'a pas encore été donnée en fac-similé. Elle est latine, mais elle porte à sa neuvième ligne les mots שלום על ישראל.

L'inscription de Narbonne est datée du règne d'Égica (687-701);

(1) *Mission de Phénicie*, p. 193.

(2) *Revue archéologique*, nouv. sér., t. II, p. 345-350. — Renan, *Journal asiatique*, décembre 1865, p. 569 et suiv. — Voy. aussi la dissertation postérieure de M. Derenbourg, *Journal asiatique*, septembre-octobre 1867, p. 354-358.

(3) *Revue archéologique*, nouv. sér., t. II, p. 348.

celle de Tortose, comme l'ont reconnu avant nous ses savants éditeurs, doit être un peu plus ancienne et remonter à la fin du sixième ou au commencement du septième siècle.

C'est de la même époque qu'est certainement l'épitaphe d'un certain Samuel, découverte à Vienne en Dauphiné, et conservée dans le Musée de cette ville. Elle présente en effet identiquement le même type de caractères. Comme tous les monuments de l'ancienne épigraphie juive du midi de la France, elle demeure inédite.

13° *Épitaphes karaïtes de la Crimée.*

L'important mémoire de M. Chwolsohn, auquel nous avons fait tout à l'heure de nombreux emprunts, contient les fac-similés de quatre épitaphes de Juifs karaïtes, provenant de Tchoufout-Kaleh et de Baktchi-Seraï, dont les dates se rapportent au septième et au huitième siècle :

1. Celle d'Esther, fille de Salomon, datée de l'an 4536 de la Création, 4365 de l'ère de Tamatarka (625 ap. J.-C.). — Chwolshon, pl. III, n° 3.

2. Celle de Severgelin, fille de Rabbi Lévi, datée de l'an 4581 de la Création (670 ap. J.-C.). — Chwolsohn, pl. IV, n° 1.

3. Un fragment daté de l'an 4589 de la Création (687 ap. J.-C.). — Chwolsohn, pl. IV, n° 2.

4. L'épitaphe d'Aini, fils d'Éliasaph, datée de l'an 4630 de la Création (719 ap. J.-C.). — Chwolsohn, pl. IV, n° 3.

La troisième est tellement mutilée qu'on n'y voit qu'un très-petit nombre de lettres, mais les autres sont en excellent état.

Nous avons déjà dit plus haut que ces inscriptions n'offraient plus le même type paléographique immobilisé que celles de la même contrée qui ont été gravées du premier au quatrième siècle. Elles suivent les changements et les vicissitudes de la paléographie des monuments hébraïques du même temps dans les autres contrées, et méritent d'être comptées au nombre des monuments les plus intéressants pour l'histoire du caractère carré.

14° *Inscriptions juives d'Aden.*

Ces inscriptions, rapportées au Musée Britannique où l'on peut maintenant les consulter, sont au nombre de quatre. Deux portent des dates, sur l'une correspondant à 707-708 de l'ère chrétienne, sur

l'autre à 916-917 (1). Elles représentent deux paléographies bien distinctes. La plus récente offre cette particularité curieuse de la substitution au א hébraïque de la lettre correspondante dans l'alphabet himyaritique, ἅ. La plus ancienne a été publiée par le docteur A. Levy (2).

15° *Alphabet du manuscrit des Jésuites.*

Montfaucon a découvert dans un manuscrit grec des Lamentations de Jérémie d'après le texte des Septante, datant du huitième siècle, qui faisait partie de la bibliothèque des Jésuites du collége Louis-le-Grand, un alphabet hébraïque évidemment tracé par un calligraphe qui avait des notions solides sur cette langue. Publié d'abord par l'illustre éditeur des *Hexaples* d'Origène (3), et plusieurs fois reproduit depuis (4), cet alphabet, que l'on a pris l'habitude de désigner par le nom d'*Alphabetum Jesuitarum*, acquiert une grande autorité par sa comparaison avec les monuments juifs aujourd'hui connus des septième et huitième siècles, et doit avoir sa place dans l'histoire du caractère encore en usage pour écrire l'hébreu.

16° *Manuscrits primitifs des Juifs karaïtes du midi de la Russie.*

La bibliothèque de Saint-Pétersbourg se vante de posséder les plus anciens manuscrits hébraïques de l'Europe, manuscrits qui proviennent tous des synagogues karaïtes de la Crimée.

C'est d'abord une série de rouleaux du Pentateuque, qui faisait partie de la collection Firkowitz (5). Tous ces rouleaux portent des souscriptions datées, dont la plus ancienne est ainsi conçue :

הוקדש פה
ק' טמטרקא
לפנים טמירקא
ש' אשדת ליצ'ה'
א'ק'פ'ה' לגלותנו

(1) Madden, *History of jewish coinage*, p. 318.

(2) *Zeitschr. der Deutsch. morgenl. Gesellsch.*, t. XXI, p. 156 et suiv.

(3) *Prolegomen. ad* Origen., *Hexapl.*, p. 22.

(4) *Nouveau traité de diplomatique*, t. I, part. II, pl. VIII, col. 1. — Cf. Gesenius, *Geschichte der hebr. Sprache*, p. 177. — Kopp, *Bilder und Schriften*, t. II, p. 275.

(5) Voy. Chwolsohn, dans les *Mém. de l'Acad. de Saint-Pétersbourg*, VII° série, t. IX, fasc. VII, p. 40-80.

« Dédié ici à la communauté (1) de Tamatarka (2), autrefois « Tamiraka, l'an 4400 de la Création, 1185 de notre exil. »

Cette double date, d'après le comput en usage chez les Juifs karaïtes de la Crimée et dont nous avons déjà vu plus d'un exemple, correspond à celle de l'an 489 de l'ère chrétienne.

D'autres rouleaux de la même collection portent les dates: 1335 de l'exil = 639 ap. J.-C.; 1460 de l'exil = 764 ap. J.-C.; 4541 de la Création = 781 ap. J.-C.; 1485 de l'exil et [4]700 de la Création = 789 ap. J.-C.; 1494 de l'exil = 798 ap. J.-C.; 4565 de la Création et 1501 de l'exil = 805 ap. J.-C.; [4]726 de la Création = 815 ap. J.-C.; 1544 de l'exil = 848 ap. J.-C.; 4608 de la Création = 848 ap. J.-C. La plupart contiennent des récits historiques, principalement sur les princes khazars; il en est même un dont la souscription, très-développée, renferme tout le roman sur les Dix Tribus et leur transplantation, d'abord en Médie, puis en Crimée.

On conçoit quel serait l'intérêt de ces manuscrits dont les souscriptions s'échelonneraient depuis le cinquième jusqu'au neuvième siècle, si l'authenticité de leurs dates était parfaitement certaine. Mais ils ne sont pas dans le cas des épitaphes lapidaires de la même contrée. M. Wright (3), M. Neubauer et M. Munk (4) ont élevé sur ce sujet les doutes les plus sérieux, en relevant toutes les impossibilités historiques et géographiques que renferment les souscriptions des rouleaux de la collection Firkowitz. En présence de l'autorité de ces savants, nous avons cru plus prudent de laisser entièrement de côté les manuscrits dont ils contestent l'ancienneté, et dont, du reste, aucun fac-similé n'a été publié jusqu'ici. Remarquons aussi qu'un des savants qui ont le plus fermement cru à l'authenticité des souscriptions des rouleaux de la collection Firkowitz, M. Græetz (5), est obligé de reconnaître qu'une partie, et surtout les plus développées, ne peuvent être tenues que pour

(1) 'ק est évidemment l'abréviation de קהל ou קהילת.
(2) Aujourd'hui *Taman*.
(3) *Journal of sacred literature*, janvier 1864, p. 476.
(4) *Journal asiatique*, 1865, p. 543 et suiv.
(5) *Geschichte der Juden*, t. V, p. 551.

des compositions purement imaginaires, combinées dans un esprit de mystification et pour illustrer en même temps que pour vieillir sa race, par quelque Karaïte de date récente.

Les mêmes doutes ne sauraient s'élever sur le compte des manuscrits décrits par Pinner alors qu'ils se trouvaient encore à Odessa (1). Le plus certainement ancien et le plus précieux pour la science porte une date correspondant à l'an 916 de Jésus-Christ, et contient Isaïe, Jérémie, Ézéchiel et les Petits Prophètes. Il y a déjà des points-voyelles, mais disposés d'après un système particulier sur lequel nous reviendrons dans la suite de ce chapitre. Le docteur A. Levy en a publié l'alphabet (2).

M. Heidenheim (3) avait cru découvrir au Musée Britannique un manuscrit des Prophètes datant du sixième ou du huitième siècle. Mais cette opinion ne saurait être admise, et le manuscrit que le savant allemand voulait faire remonter si haut ne peut pas être regardé comme antérieur au treizième siècle (4).

La revue que nous venons de faire de tous les monuments connus d'une date ancienne, du caractère hébreu carré, nous a conduits depuis le premier siècle avant l'ère chrétienne jusqu'au seuil du onzième siècle de cette ère, époque où l'écriture employée par les Juifs à la transcription des Livres Saints prit définitivement la forme calligraphique qui s'immobilisa jusqu'à nos jours et a été adoptée pour les types de l'imprimerie.

La planche XV contient un tableau dans lequel nous avons réuni, en les classant dans l'ordre chronologique de leurs dates, les signes d'écriture que fournissent les principaux des monuments que nous avons passés en revue. Ce tableau permettra de suivre siècle par siècle les vicissitudes de l'existence du caractère carré,

(1) *Prospectus der der Odessœer Gesellschaft gehœrenden œltesten hebrœischen und rabbinischen Handschriften*, Odessa, 1845.

(2) *Zeitschr. der Deutsch. morgenl. Gesellsch.*, t. IX, p. 478 et suiv.

(3) *Deutsche Vierteljahrschrift*, t. I, p. 259.

(4) Voy. Madden, *History of jewish coinage*, p. 318.

et ses évolutions pendant la longue période de onze cents ans qui s'étend depuis sa première apparition jusqu'à sa régularisation complète.

II.

Depuis Kopp et Gesenius, l'opinion générale considère l'hébreu carré comme sorti de l'araméen tertiaire ou palmyrénien. En effet, dans sa dernière forme, la seule que l'on ait connue pendant bien longtemps, cet alphabet approche plus du palmyrénien que d'aucune des écritures antérieures. Mais il n'en est plus de même si l'on prend le type premier de l'inscription des Béni-Hézir, depuis lequel nous avons suivi les évolutions de l'alphabet carré jusqu'au type des manuscrits du moyen âge. C'est avec l'araméen des papyrus que ce premier type offre une ressemblance étroite; c'est de l'araméen des papyrus qu'il procède manifestement. Si plus tard, dans le cours de ses évolutions propres, l'alphabet carré en est venu à offrir plus de ressemblance avec le palmyrénien, cela tient à ce que les deux écritures se sont modifiées parallèlement pendant la durée de leur existence, par l'action de tendances très-analogues qui étaient dans leur essence à l'une et à l'autre. L'écriture des Palmyréniens ou plutôt de tous les Araméens septentrionaux et l'écriture carrée des Hébreux ne sont donc pas, comme on l'avait cru, une fille et une mère, mais deux sœurs, sorties d'une même souche, qui se sont développées simultanément l'une à côté de l'autre.

Pour justifier cette assertion, il nous suffira de mettre en regard, dans un même tableau comparatif (planche XVII), la forme la plus ancienne de l'hébreu carré et la forme la plus récente de l'araméen des papyrus, celle que révèle le papyrus du Louvre et qui a dû être en usage, soit à la fin du deuxième, soit au commencement du premier siècle avant l'ère chrétienne. La filiation que nous indiquons ressortira incontestable de ce tableau, et l'on y verra combien de l'un à l'autre alphabet la transition est insensible.

En se reportant au tableau comparatif de l'araméen des papyrus et du palmyrénien, que nous avons donné dans la planche XII, le lecteur devra remarquer que l'hébreu carré, sous sa forme première, est moins éloigné que le palmyrénien du type graphique qui leur a donné naissance à tous deux ; la transition de ce côté s'est faite d'une manière encore plus graduelle.

Un petit nombre d'observations nous suffiront au sujet des changements de formes que certaines lettres ont subis en passant de l'araméen des papyrus dans l'hébreu carré, changements qui tiennent à des tendances essentielles de l'écriture, qui par conséquent ont été en se prononçant toujours davantage à mesure que l'alphabet hébraïque voyait son existence se prolonger, et du premier au douzième siècle l'ont éloigné de plus en plus de l'araméen des papyrus. La plupart des tendances qui ont produit ces changements sont communes à toutes les écritures d'origine araméenne.

Nous voyons d'abord les anciennes boucles des lettres phéniciennes ב, ד et ר, dont l'ouverture avait constitué la particularité distinctive de l'araméen primitif, s'ouvrir chaque jour davantage et finir par disparaître entièrement pour faire place à un trait horizontal.

Les hastes des lettres כ, מ, נ, פ, ב et צ se replient définitivement vers la gauche. Nous avons noté précédemment, en parlant des alphabets araméens, la première apparition et les développements successifs de cette tendance, très-marquée déjà dans l'araméen tertiaire ou palmyrénien. Elle est encore plus sensible dans l'hébreu carré, et surtout la partie de cette haste qui en se courbant est devenue horizontale égale comme longueur et comme importance la partie verticale.

Dans le ס même, que l'araméen des papyrus figurait ƴ, ce trait horizontal se replie encore une fois en se redresant à son extrémité et vient se confondre avec ce qui reste de la partie dentelée qui surmontait le caractère primitif, de manière à produire une lettre entièrement fermée, ▽, qui devient ס dans l'écriture des manuscrits du moyen âge, adoptée par notre typographie.

Une figure presque entièrement semblable est celle du מ, lorsqu'il

est placé à la fin des mots. Mais ici ce n'est pas le trait horizontal qui se redresse; il se prolonge seulement de manière à se joindre avec le trait descendant placé à la gauche du caractère. Dans plusieurs autres écritures sorties de la souche araméenne, nous retrouverons la figure fermée en usage pour le ם dans tous les cas sans exception. En hébreu cette forme, par une élégance de calligraphes, est réservée pour le rôle de finale.

Le nombre des lettres dont la forme se modifie à la fin des mots est, en effet, beaucoup plus considérable en hébreu que dans les alphabets étudiés par nous précédemment, et constitue une des élégances de cette écriture. Dans l'araméen des papyrus nous avons constaté l'existence de formes finales pour le ך et pour le ן; dans le palmyrénien, où les mots ne sont pas séparés, nous n'en avons trouvé que pour le ן. L'hébreu carré en possède pour le ך, le ם, le ן, le ף et le ץ (1). A part celle du ם, qui est fermée, ainsi que nous venons de le dire, toutes ces formes se distinguent de la figure des mêmes lettres au commencement et au milieu des mots, en ce que les hastes primitivement droites cessent d'être courbées vers la gauche, reprennent leur ancienne direction et se prolongent verticalement au-dessous de la ligne. Par suite, le ך, le ן, le ף, le ץ, dans leur figure de la fin des mots, reviennent à un type plus voisin de celui des papyrus araméens du troisième siècle avant l'ère chrétienne que de celui des papyrus du commencement du premier siècle.

Enfin, et ce caractère qui marque l'écriture carrée dans toutes ses formes et à toutes les époques de son existence, mais cependant prend plus de développement avec le temps, fera l'objet de notre dernière observation, les confusions possibles entre certaines

(1) Le ף final se montre à nous pour la première fois dans les inscriptions de Kefr-Bereïm, le ך sur les coupes de Babylone. Par une circonstance curieuse, aucun des monuments anciens que nous avons étudiés dans notre premier paragraphe ne renferme de mots terminés par ץ. Mais nous savons positivement que pour ces différentes lettres l'écriture carrée a toujours eu des formes finales distinctes des formes initiales et médiales. Il en est question, en effet, dans le Talmud, dans saint Jérôme et dans le quatrième chapitre du traité d'Epiphanius, *De ponderibus et mensuris* (cf. Leusden, *Philol. hebr.*, p. 128. — Tychsen, dans le *Repertorium für bibl. und morgenlænd. Literatur*, part. III, p. 140. — Gesenius, *Geschichte der hebr. Sprache*, p. 172).

lettres, dont plusieurs existaient déjà dans l'araméen secondaire et dans l'araméen des papyrus, se multiplient en hébreu carré dans une proportion très-considérable. Elles constituent pour les commençants une des plus sérieuses difficultés dans l'exercice de la lecture hébraïque et ont marqué leur trace dans les nombreuses variantes de leçons qui surchargent les marges des Bibles en hébreu.

III.

Nous avons constaté que l'hébreu carré ne constituait pas essentiellement autre chose qu'une modification ou évolution particulière de l'écriture araméenne, parallèle au palmyrénien. Ceci nous servira beaucoup pour éclaircir la question d'origine et de date de ce caractère. Mais avant d'aller plus loin nous devons rechercher dans les traditions des rabbins ce qui se rapporte à cette question.

Il nous faut d'abord rappeler le passage du Talmud de Babylone, que nous avons cité dans la partie précédente de notre Essai (p. 176), à l'occasion de l'écriture primitive des Hébreux : « D'abord « la Loi a été donnée aux Israélites dans l'ÉCRITURE HÉBRAÏQUE « (בכתב עברי) et la langue sainte ; ensuite elle leur fut donnée de « nouveau du temps d'Esdras dans l'ÉCRITURE ASSYRIENNE (אשורית) « et la langue araméenne. Or, les Israélites choisirent pour eux « l'ÉCRITURE ASSYRIENNE et la langue sainte, laissant aux ignorants « l'ÉCRITURE HÉBRAÏQUE et la langue araméenne. Qui sont ces « ignorants ? Rabbi Khasda dit : Les Cuthéens (Samaritains) (1). » On lit encore au commencement du même traité du même livre : « Quoique la Loi n'ait pas été donnée par sa main (d'Esdras), « cependant l'écriture fut changée par sa main ; d'où vient le nom « de cette écriture, אשורית, parce qu'elle monta avec eux

(1) Tr. *Synhédrin*, sect. 2, fol. 21, col. 2, et fol. 22, col. 1.

« d'Assyrie. » Le Talmud de Jérusalem contient des expressions analogues (1).

Par suite de ces traditions, le nom de l'écriture carrée chez les Juifs était celui d' « écriture assyrienne », כְּתָב אַשּׁוּרִית (2), employé au moins aussi fréquemment que celui de כְּתָב מְרֻבָּע. Dans ce nom et dans les passages des deux Talmuds, le nom d'Assyrie, nous n'avons pas besoin de le faire remarquer, est mis pour celui de Chaldée, comme on le trouve très-fréquemment dans les Livres Saints (3). Quelques docteurs juifs ont voulu raffiner sur le sens de l'appellation כְּתָב אַשּׁוּרִית. Rabbi Judas le Saint (4) nomme le caractère carré מְאֻשֶּׁרֶת *(scriptura) beata, beatifica*, comme servant à la transcription des Écritures, par opposition avec le caractère plus cursif dont les lettrés juifs faisaient usage pour leurs correspondances et pour les autres rapports ordinaires de la vie. Enfin, parmi les chrétiens, Michaëlis (5) a prétendu tirer אַשּׁוּרִית de la racine אָשַׁר, « être droit »; כְּתָב אַשּׁוּרִית, dans son opinion, aurait donc désigné une « écriture droite, aux traits droits », et par conséquent aurait été un équivalent assez exact de כְּתָב מְרֻבָּע, « écriture carrée ».

La tradition que nous venons de trouver dans les écrits des rabbins était déjà connue et adoptée par Origène et par saint Jérôme. Le premier de ces Pères dit en effet : Φασὶ τὸν Ἔσδραν ἑτέροις χρήσασθαι (γράμμασι) μετὰ τὴν αἰχμαλωσίαν (6). Quant à saint Jérôme, il est encore plus affirmatif dans l'adoption de cette opinion traditionnelle : *Ceterum est, Esdram scribam legisque doctorem, post captam Hierosolymam, et instaurationem templi sub Zorobabel, alias litteras reperisse, quibus nunc utimur; cum ad illud usque tempus iidem Samaritanorum et Hebraeorum characteres fuerint* (7).

(1) Tr. *Megillah*, fol. 71, col. 2.
(2) Buxtorf, *Lexic. Talmud.*, p. 241; *Dissert. philol. theol.*, p. 235.
(3) Levitic., XXIV, 22 et 24. — Cf. Berthold, *Einleit. in das Alt und Neu Testam.*, p. 793.
(4) Buxtorf, *Lexic. Talmud.*, p. 241; *Dissert. philol., theol.*, p. 235.
(5) *Biblioth. Orient.*, t. XXII, p. 133.
(6) *Hexapl.*, t. I, p. 86, ed. Montfaucon; t. II, p. 94, ed. Bahrdt.
(7) *Prolog. galeat. ad lib. Regum.; Opp.*, t. IV, p. 7.

On le voit, cette tradition a pour elle une antiquité respectable, et ce qui lui donne une sérieuse valeur est : 1° d'avoir conservé le souvenir de l'identité de l'écriture primitive des Hébreux avec celle qu'ont gardée plus tard les Samaritains ; 2° de concorder exactement avec les résultats, certains, croyons-nous, que nous a fournis l'étude paléographique des monuments eux-mêmes. Elle mérite donc de notre part la plus sérieuse attention, et doit suffire pour nous faire rejeter dès l'abord, sans entrer dans une longue discussion où nous n'aurions qu'à reproduire les mêmes faits énoncés déjà par nous, l'opinion de quelques rabbins d'époque postérieure (1), adoptée par Buxtorf le Jeune (2) et par quelques autres hébraïsants (3), renouvelée de nos jours par M. de Saulcy (4), opinion d'après laquelle l'écriture carrée aurait remonté aux plus anciens temps juifs et aurait été en usage, comme écriture sacrée, en même temps que le caractère d'où est sorti le samaritain servait d'écriture vulgaire (5). Le texte de la Bible lui-même proteste contre cette opinion, car nous avons vu dans la partie précédente de notre Essai (p. 178) ses variantes de leçons porter témoignage du fait qu'à une certaine époque les Livres Saints ont été écrits avec

(1) Obad. Bartenora *ad Mischnam, tract. Jadaim*, c. 4, n° 5. — Rabbi Jacob, *in En Israël*, fol. 413. — Geda'ja, *Schalscheleth in Hakkabala*, fol. 89.

(2) *De litterarum hebraïcarum genuina antiquitate*, inséré dans ses *Dissert. philol. theol.*, diss. 4.

(3) Alting, *Fundamenta punctationis*, § 2. — Wasmuth, *Vindiciae sacrae hebraïcae scripturae*, p. 35 et suiv. — Gousset, *Comment. ling. hebr.*, v° סֵפֶר, p. 567. — Hottinger, *Exercitat. antimor.*, p. 33 et suiv. — Frœlich., *Annal. reg. Syr.*, prolegomen., p. 75. — G. O. Tychsen, *Tentamen*, p. 63.

(4) *Annales de philosophie chrétienne*, t. LXVIII, p. 408-415; *Revue archéologique*, nouv. sér., t. XI, p. 137-153.

(5) Un des principaux arguments sur lesquels se fondait cette opinion était la mention dans la Bible à certains passages d'une écriture compréhensible pour tout le monde, qui semble supposer celle d'une écriture plus relevée, mais en même temps plus obscure.

Ainsi on lit dans le livre de Josué (VIII, 1) : « Prends une grande table et écris dessus « en caractères humains, בְּחֶרֶט אֱנוֹשׁ. » On trouve également en chaldaïque l'expression כתב מפרש, « écriture distincte, claire, » et Buxtorf expliquait dans ce sens la phrase de Habacuc (II, 2) : כְּתֹב חָזוֹן וּבָאֵר « écris ce que tu as vu, et (cela) très-clairement ; » mais, il faut l'avouer, ce passage a un sens trop clair et trop simple pour que l'on soit obligé de recourir à une interprétation si recherchée.

l'alphabet d'où est dérivé le samaritain, alphabet qui jouait donc alors le rôle d'écriture sacrée aussi bien que d'écriture vulgaire.

IV.

Maintenant, dans quelle mesure et de quelle manière devons-nous accepter le témoignage de la tradition juive? car nous ne saurions plus aujourd'hui l'adopter purement et simplement, sans contrôle et sans modification, comme l'ont fait un assez grand nombre d'érudits avant de posséder tous les documents et tous les moyens de comparaison qui sont maintenant à notre disposition (1).

En effet, si ces traditions contiennent, ainsi que nous venons de le dire, certaines choses qui ne permettent pas de les traiter avec mépris, il y a d'autres de leurs assertions qu'il est impossible de prendre au pied de la lettre. Quelque antiquité que l'on soit disposé à accorder au caractère carré, quelque déterminé que l'on soit à rejeter les idées de Kopp (2) sur la date tout à fait récente de ce caractère, on ne saurait cependant le faire remonter, soit sous la forme première que nous présente l'inscription des Béni-Hézir, soit encore moins sous celle qu'on trouve dans les manuscrits, jusqu'à l'époque du retour de la captivité.

Les papyrus du musée de Turin et de la collection Blacas nous fournissent ici une date positive et précieuse. Ils nous attestent, en effet, qu'au troisième et au deuxième siècle avant Jésus-Christ les Juifs employaient pour leurs livres, non l'écriture carrée telle

(1) Rabbi Joseph Albo, *in Sepher Ikkarim*, III, 16; fol. 81, col. 2. — Morin, *Exercit. in Pentateuch. sam.*, p. 91 et suiv. — Scaliger, *Animadv. ad Euseb. Chronic.*, p. 62. — Capelle, *Arcanum punctorum*, I, 6; *Diatribe de veris et antiquis Hebraeorum litteris*, Amsterdam, 1645. — Walton, *Prolegomen.*, part. III, p. 30 et suiv. — Houbigant, *Prolegomen.*, p. 49. — Dobrowsky, *De antiquis Hebraeorum characteribus*, Prague, 1785, in-8°. — Eichhorn, *Einleit. in das Alt. Testam*, § 64. — Augusti, *Einleit.*, p. 35. — Bertholdt, *Einleit.*, § 49. — Hug, *Geschichte der Buchstabenschrift*, p. 6.

(2) *Bilder und Schriften*, t. II, p. 166 et suiv.

qu'elle s'est définitivement formée plus tard et qu'elle leur est devenue propre, mais l'alphabet commun à tous les Araméens, qui (nous l'avons montré tout à l'heure) a été la source de cette écriture carrée. Leur témoignage est pleinement confirmé par la précieuse découverte qu'a faite M. de Saulcy (1) d'une inscription, conçue dans un caractère exactement semblable à celui des papyrus Blacas, laquelle est peinte en couleur rouge, maintenant à demi-effacée par les siècles, sur une paroi des substructions antiques supportant la mosquée El-Aksa, dans le Haram-esch-Schérif de Jérusalem. Cette inscription, qui paraît contenir une suite de noms propres, est très-difficile à lire par suite de son état de mutilation ; mais on ne saurait se méprendre sur la nature de l'alphabet avec lequel elle est tracée. C'est l'œuvre de dévots venus prier dans le Temple au temps où les Juifs employaient encore l'araméen des papyrus, et la date doit, suivant toutes les vraisemblances, en être fixée au troisième ou au deuxième siècle avant notre ère (2).

Nous remontons plus haut avec la courte inscription de Araq-el-émir (3), que le docteur A. Levy a si bien lue par le nom propre טוביה (4). Ici ce n'est plus l'araméen des papyrus que nous rencontrons, mais l'araméen primitif de notre planche IX, conservé assez tard non loin de Jérusalem comme écriture monumentale. Les formes des lettres sont tout à fait caractéristiques, et l'inscription de Araq-el-émir enrichit de plus l'alphabet, tel que nous l'avons donné, d'un ט fort analogue à celui de la pierre à libations du Sérapéum (pl. X, col. 2) et des papyrus de la collection Blacas et Rome (pl. XI, col. 3 et 4). Or, M. de Saulcy (5) a établi, d'une manière qui me semble décisive, que le personnage auquel se rapporte cette inscription, et qui fit exécuter les travaux dont elle

(1) *Voyage en Terre Sainte*, t. II, p. 327.

(2) Il est inutile, croyons-nous, d'insister sur l'importance capitale qu'a l'existence de cette inscription, dans la question, si controversée depuis quelques années, de la date des débris subsistants au temple de Jérusalem. Le mur sur lequel elle est tracée ne peut pas être du temple d'Hérode, mais pour le moins de celui de Zorobabel.

(3) De Saulcy, *Voyage en Terre Sainte*, t. I, p. 215.

(4) Voy. De Vogüé, *Mélanges d'archéologie orientale*, p. 162.

(5) *Étude chronologique des livres d'Esdras et de Néhémie*, p. 105 et suiv.

indique l'auteur, est Tobiah l'Ammonite, l'adversaire de Néhémie (1). Ce monument de l'emploi de l'alphabet araméen primitif, sinon par les Juifs eux-mêmes, du moins par les populations palestiniennes qui les entouraient, date donc du milieu du quatrième siècle avant Jésus-Christ, suivant le système chronologique de M. de Saulcy, ou de la seconde moitié du cinquième siècle, suivant l'opinion vulgaire.

Mais l'observation que nous avons faite sur la nature véritable du caractère carré, sa parenté étroite et l'on peut même dire son identité fondamentale avec l'araméen, fournit la clef de l'interprétation que l'on doit donner à la tradition conservée par Origène, par saint Jérôme et par les deux Talmuds. En n'entendant pas, en effet, cette tradition à la lettre, en l'expliquant par l'adoption du type d'écriture araméen et sa substitution à l'ancien type hébraïque, on obtient une donnée parfaitement raisonnable et conforme à tous les autres faits relatifs à l'histoire de la langue chez les Juifs.

L'époque du retour de la captivité est, en effet, celle où l'influence araméenne se dessina d'une manière puissante et prit le dessus chez les Israélites (2).

Au temps d'Ézéchias, l'hébreu proprement dit, יהודית, était la langue vulgaire de la Palestine, la seule que le peuple comprît; l'araméen n'était entendu à Jérusalem que par les lettrés. C'est ce qu'attestent formellement les passages d'Isaïe (3) et du livre des Rois (4), que nous avons cités plus haut, et où les envoyés d'Ézéchias, gens savants parmi lesquels figurent un scribe et un historiographe royal, prient le rabschak envoyé par le monarque assyrien de parler *araméen* et non *hébreu*, afin que la foule qui les entoure ne comprenne pas leur conversation. Moins de deux cents ans plus tard, lorsque Esdras et Néhémie rétablirent solennellement le culte, la masse du peuple ne comprenait pas la langue des Écritures.

M. Renan (5) a fort ingénieusement tiré cette conclusion d'un

(1) Nehem., II, 10 et 19; IV, 1; VI, 12 et 14.
(2) Voy. Renan, *Histoire des langues sémitiques*, 1re édition, p. 134.
(3) XXXVI, 11 et 13.
(4) II Reg., XVIII, 26 et 28.
(5) *Histoire des langues sémitiques*, 1re édition, p. 137.

verset du livre de Néhémie (1), dans lequel il est question de la lecture publique de la Loi par ordre d'Esdras :

וַיִּקְרְאוּ בַסֵּפֶר בְּתוֹרַת הָאֱלֹהִים מְפֹרָשׁ וְשׂוֹם שֶׂכֶל וַיָּבִינוּ בַּמִּקְרָא

« Ils (les Lévites) lurent dans le livre de la loi de Dieu, clairement et distinctement, et ils expliquèrent ce qu'ils avaient lu. »

Ce passage avait été allégué plusieurs fois comme preuve de ce que la langue hébraïque était tombée en désuétude à l'époque du retour de la captivité (2). Mais, chose bizarre, cette conclusion fort juste était appuyée sur une fausse interprétation de l'expression מְפֹרָשׁ. On traduisait en effet ce mot comme indiquant une version en langue vulgaire. Il n'a pas été difficile à Gesenius (3) de montrer l'inexactitude de cette traduction. מְפֹרָשׁ en hébreu ne peut avoir qu'un sens, celui de « clairement, distinctement », par lequel les Septante et saint Jérôme l'ont traduit dans le passage qui nous occupe. On ne peut, en effet, citer dans toute la Bible aucun passage où le verbe פרש se présenterait avec le sens de « traduire », lequel est constamment exprimé par תרגם (4). Et cette impossibilité d'attribuer à פרש l'expression de l'idée de *traduction* n'est pas particulière à l'hébreu ; on la trouverait dans tous les autres idiomes sémitiques. פרש rend toujours la *clarté*, la *distinction* (5), et l'expression כְּתָב מְפָרַשׁ se présente dans le Targum d'Onkélos (6) avec le sens d' « écriture claire et distincte ». Il est vrai — et c'est sur ce fait que s'appuyaient les érudits réfutés par Gesenius — que dans le chaldaïque du livre d'Esdras se rencontre un verset un peu obscur, dans lequel figurent les expressions mêmes du verset de Néhémie (7). C'est dans la réponse du roi Artaxerxe aux accusations portées contre les Juifs. Le monarque perse y dit :

(1) VIII, 8.

(2) Hottinger, *Thes. philol.*, p. 279. — Walton, *Prolegomen.*, part. III, § 124. — Buxtorf, *Dissert. philol. theol.*, p. 157.

(3) *Geschichte der hebræischen Sprache*, p. 45. — Cf. Luzzatto, *Prolegomeni ad una grammatica raggionata della lingua ebraica*, p. 95.

(4) Esdr., IV, 7.

(5) Num., XV, 34. — Levitic., XXIV, 12.

(6) Exod., XXVIII, 11.

(7) Esdr., IV, 18.

נשתונא די־שלחתון עלינא מפרש קרי קדמי

Ce que saint Jérôme traduit : *Accusatio, quam misisti ad nos, manifeste lecta est coram me.* C'est là le sens le plus simple et le plus probable. Mais on objecte qu'une pièce araméenne adressée au roi de Perse devait avoir besoin d'être traduite pour qu'il pût la comprendre. Cela est vrai en fait, mais officiellement les choses ne devaient pas être censées se passer ainsi, car l'araméen était une des langues légales de la chancellerie des rois Achéménides.

Quoi qu'il en soit, du reste, la véritable importance du verset de Néhémie ne réside pas dans l'expression מפרש, mais, ainsi que l'a fait remarquer M. Renan, dans le second membre du parallélisme, ושום שכל ויבינו במקרא, d'où il résulte clairement que dès lors le texte de la Loi ne pouvait plus être compris de la masse du peuple juif qu'à l'aide d'une interprétation.

Ce que nous concluons de ce passage est pleinement confirmé par la tradition rabbinique, laquelle, sous ce rapport, est constante et unanime. Outre les expressions du Talmud de Babylone (1), que nous avons citées plus haut, il nous serait facile de rapporter des témoignages analogues empruntés aux différents traités du Talmud de Jérusalem (2). Enfin, les grammairiens juifs du moyen âge, Éphodæus (3), Élias Levita (4), Rabbi Kimchi (5), sont d'accord pour fixer à l'époque du retour de la captivité l'extinction de l'hébreu comme langue usuelle et son remplacement par l'araméen.

Les deux arguments que l'on a employés pour combattre cette tradition ne nous paraissent pas avoir une bien grande valeur.

Le premier se tire d'un verset de Néhémie ainsi conçu : « En ce temps-là, je vis des Juifs qui prenaient des femmes azdodites, ammonites, moabites, et leurs enfants parlaient à moitié azdodite, et ils ne savaient pas parler *juif* (יהודית), mais ils parlaient selon

(1) Tr. *Synhédrin*, sect. 2, fol. 22, col. 1.
(2) Tr. *Megillah*, fol. 3, col. 1. — Tr. *Nedarim*, fol. 37, col. 2.
(3) *Grammat.*, c. 7.
(4) *Praefat. lib. Methurgeman.*
(5) *Praefat. ad Michlol.* — Cf. Buxtorf, *Dissert. philol. theol.*, p. 157.

la langue de chacun de ces peuples (1). » Rien n'est moins sûr, d'abord, que l'indication de la langue purement hébraïque par le mot יהודית. Il signifie simplement la langue juive, et si, par suite de cette signification, il s'appliquait à l'hébreu du temps d'Ézéchias, il aura pu tout aussi bien se rapporter à un autre idiome qui aura remplacé celui-ci dans l'usage du peuple juif. C'est ainsi que, dans des temps plus rapprochés de nous, les mots de *lingua romana*, *lingua gallica*, *lingua francica*, ont désigné successivement des langues entièrement différentes (2). De plus, quand même cette expression aurait le sens qu'on lui a souvent donné, le passage de Néhémie ne prouverait pas la persistance de la langue hébraïque, mais au contraire sa tendance à disparaître, à ce moment de l'histoire des Juifs.

Quant au second argument, on le cherche dans les médailles dites asmonéennes, dont les plus anciennes remontent en réalité, comme nous l'avons dit, au temps des Perses, et dont les légendes sont conçues en hébreu très-pur. Mais sur ces monnaies l'hébreu ne figure, aussi bien que le caractère hébraïque primitif, que par une affectation d'archaïsme dont nous examinerons un peu plus loin la cause. Il en est de ces légendes hébraïques comme des légendes latines que portent toutes les monnaies du moyen âge, et qui s'inscrivent même encore sur les espèces mises en circulation dans quelques pays de l'Europe; elles prouvent que la tradition de l'hébreu n'était pas perdue alors, que l'on pouvait s'en servir dans quelques livres et pour certains usages monumentaux, mais elles n'ont aucune valeur pour établir quel était l'idiome vulgaire au temps où on les inscrivit sur la monnaie. D'ailleurs, si l'on voulait tirer un argument des légendes monétaires, il faudrait en conclure que l'hébreu serait demeuré dans l'usage populaire jusqu'à l'époque de Barchocébas, puisque les inscriptions des médailles de ce chef révolté sous Hadrien sont en hébreu aussi pur que celui des médailles asmonéennes. Or, nous n'avons pas besoin de faire remarquer l'absurdité de la conclusion à laquelle on serait ainsi

(1) Nehem., XIII, 23-24.
(2) Renan, *Histoire des langues sémitiques*, 1re édition, p. 137.

amené. S'il a pu s'élever quelques difficultés au sujet du langage de la Palestine dans la période qui s'étend du retour de la captivité à la domination des Macchabées, il ne saurait y en avoir aucune sur l'idiome que l'on parlait dans cette contrée au temps du Sauveur et dans les premiers siècles de notre ère. Le syro-chaldaïque était alors la langue de tout le monde (1); la lange sainte, לשון הקדש, c'est-à-dire la lange des Écritures, était complétement morte, les savants eux-mêmes ne l'écrivaient plus; ils se servaient dans leurs livres d'un idiome encore hébraïque, mais profondément aramaïsé, idiome purement littéraire (2), dont la Mischna est le monument, qu'ils distinguaient de la langue vulgaire, לשון הדיוט (ἰδιωτῶν γλῶσσα), objet de leur mépris, mais qu'ils reconnaissaient cependant n'être pas la langue sainte, לשון הקדש, ou langue de la Loi, לשון תורה (3).

L'importance, pour la question qui nous occupe, de bien fixer l'époque où la langue araméenne fut adoptée dans l'habitude par les Juifs — car ce fut à la même époque qu'ils durent aussi prendre l'usage de l'écriture des Araméens — l'importance de bien fixer son époque explique la longueur de la digression à laquelle nous venons de nous livrer. Il en ressort clairement, croyons-nous, que l'opinion de Gesenius (4) et de Winer (5) sur la permanence de l'hébreu jusqu'au temps des Macchabées ne saurait être acceptée, et que, dès l'époque d'Esdras et de Néhémie, l'idiome usuel des Juifs était l'araméen. Tout ce qu'on peut admettre est l'idée de M. Fürst (6), d'après laquelle l'araméen parlé par les Israélites serait toujours demeuré mélangé d'une assez forte proportion d'hébraïsmes, qui lui donnaient une physionomie originale, analogue

(1) De' Rossi, *Della lingua propria di Cristo*, Parme, 1772. — Pfannkuche, *Ueber die Palæstinische Landessprache in dem Zeitalter Christi und der Aposteln*, dans la *Bibliothèque* d'Eichhorn, part. VIII, p. 365 et suiv. — Wiseman, *Horae syriacae*, part. I, append. — Ewald, *Jahrbücher der biblischen Wissenschaft*, t. II, 1850, p. 184 et suiv. — Renan, *Histoire des langues sémitiques*, p. 211.

(2) Rabbi Jochanan, collecteur du Talmud de Jérusalem vers l'an 300 de notre ère, appelle la langue de la Mischna לשון הכמים, « langue des savants. » — Voy. Luzzatto, *Prolegomen.*, p. 98-99.

(3) Renan, *Histoire des langues sémitiques*, 1re édition, p. 149.

(4) *Geschichte der hebræischen Sprache*, p. 44 et suiv.

(5) *Grammat. der bibl. und targum. Chald.*, p. 4. — *Bibl. Realwœrt.*, t. II, p. 501.

(6) *Lehrgebæude der aramæischen Idiome*, p. 3 et suiv.; p. 11 et suiv.

à celle de la langue des papyrus Blacas, et qui justifiàient à un certain degré la distinction que les Juifs continuaient à établir entre l'idiome dont ils faisaient usage, ἑβραῒς διάλεκτος, πάτριος φωνή (1), et l'araméen, présenté encore dans quelques écrits de cette époque comme une langue étrangère (2). Quant à l'hébreu, c'était dès lors la langue des lettrés (סְפָרִים); on l'écrivait encore, comme le latin dans le moyen âge et dans les siècles modernes, mais on ne le parlait plus dans l'usage vulgaire, et sous la plume des écrivains les plus habiles et les plus classiques de cette époque on peut remarquer dans bien des formes grammaticales la trace manifeste du triomphe de l'araméen (3).

On le voit, entendue dans le sens que nous croyons devoir lui assigner, la tradition juive sur l'origine de l'écriture carrée a pour elle les concordances historiques les plus significatives. Mais si nous nous trouvons ainsi rendre une autorité considérable à ce que rapportent à ce sujet les rabbins, il est une partie de leur témoignage que nous ne saurions accepter. L'adoption de la langue et de l'écriture araméennes par les Juifs correspond bien au temps du retour de la captivité, mais on ne doit pas attribuer cette adoption personnellement à Esdras, et on ne doit pas croire non plus que la culture et l'influence araméennes, écriture aussi bien que langue, soient venues de Babylone en Judée, rapportées par ceux qui rentraient dans leur patrie après l'exil de soixante-dix ans.

En ce qui concerne d'abord le rôle personnel d'Esdras, nous n'avons pas besoin d'insister longuement. Il est dans le génie de tous les peuples d'assigner à chaque grande invention, même à celles qui ne sont venues que par une succession d'efforts ou un concours d'influences, un créateur unique, dans lequel se personnifient les travaux et les faits qui ont amené cette invention. Tantôt pour ce rôle les souvenirs populaires choisissent un personnage

(1) I Macch., XVII, 21 et 27; XII, 37. — Joh., V, 2; XVII, 20; XIX, 13. — Act. apost., XXI, 40; XXII, 2; XXVI, 14. — Joseph, *De bell. jud.*, procem., 1; V, 6, 3; V, 9, 2; VI, 2, 1; *Antiquit. jud.*, XVIII, 6, 10.

(2) Daniel, II, 4.

(3) Gesenius, *Geschichte der hebr. Sprache*, p. 28. — Renan, *Histoire des langues sémitiques*, 1re édition, p. 143.

réellement historique, tantôt ils mettent en avant un nom réellement fictif. En Grèce, nous trouverons l'invention de l'écriture attribuée à Cadmus, « l'oriental », et à Palamède, un des héros du siége de Troie ; dans la tradition rabbinique, le rôle d'Esdras est le même que celui de ces deux héros. Seulement, pour personnifier l'introduction de l'écriture araméenne chez les Juifs, le nom du reconstructeur du temple, nous devons le reconnaître, a été fort bien choisi. Esdras, en effet, fut celui qui rapporta les livres de la Loi à la portion du peuple hébreu qui était restée en Palestine après la prise de Jérusalem ; il en fit une lecture publique qui dura sept jours entiers (1) ; il en multiplia les copies, que l'on avait cessé de posséder, et dans ces copies il dut être le premier qui, pour qu'elles fussent plus facilement lues et comprises du grand nombre, employa le caractère araméen à la transcription des Saintes Écritures.

Quant à la seconde partie de la question, bien que nous ayons vu plus haut que la langue araméenne avait pénétré à Babylone et y avait pris une certaine importance dans l'usage vulgaire, nous ne croyons pas que ce fut de là que cet idiome fut ramené en Judée. La transportation n'avait pas frappé la masse de la population hébraïque. Une petite partie de la nation y fut soumise, mais ce fut la tête, l'élite, et surtout les classes instruites, où résidait la tradition religieuse et la culture de la langue sacrée (2). Affaibli, privé de ses institutions conservatrices, le peuple demeuré sur sa terre natale fut livré sans défense à toutes les influences du dehors. A quelques lieues de Jérusalem, sur le territoire du royaume d'Israël, on parlait une langue déjà presque entièrement araméenne (3). De plus, l'influence des Syriens dans toutes ces contrées était devenue prépondérante, par suite de l'établissement de la domination babylonienne. Le peuple juif, tandis que ses rois et ses chefs étaient traînés en captivité, avait été placé sous l'autorité de satrapes de race araméenne ; n'ayant plus la surveillance

(1) Voy. le chapitre VIII tout entier du livre de Néhémie.

(2) Winer, *Bibl. Realwœrterb.*, art. *Exil.* — Bertheau, *Zur Geschichte der Israëliter*, p. 85 et suiv.

(3) Juynboll, *Comment. in hist. gentis Samaritanae*, Leyde, 1846. — Ewald. *Kritische Grammatik*, § 6 ; *Grammatik der hebræischen Sprache*, § 5. — Renan, *Histoire des langues sémitiques*, 1re édition, p. 132.

vigilante des gardiens de sa loi, il avait oublié plusieurs des préceptes de Moïse et s'était allié à des femmes étrangères, dont les unions avaient corrompu la pureté de sa race (1). Ce fut dans ces circonstances que la langue des Livres Saints fut oubliée et que l'araméen vint la remplacer dans la bouche du peuple (2).

Ce qui prouve bien, d'ailleurs, que la substitution de l'araméen à l'hébreu s'opéra dans l'usage des Juifs en Palestine, et non à Babylone, est ce fait incontestable que l'esprit et la langue du Peuple Saint se conservèrent beaucoup mieux durant la captivité sur les bords de l'Euphrate que sur ceux du Jourdain. Quelques-uns des morceaux les plus achevés de la seconde époque de la littérature hébraïque ont été écrits dans l'exil. Certains psaumes, dont le plus célèbre est l'admirable cantique de tristesse : *Super flumina Babylonis*, se rattachent certainement à cette origine, et on y attribue aussi avec vraisemblance les fragments réunis à la suite des œuvres d'Isaïe, qui en forment les vingt-six derniers chapitres, de XL à LXVI. Pour l'élévation du style et la pureté de la langue, ces morceaux ne le cèdent en rien aux plus belles productions de l'époque indépendante, à partir de la renaissance littéraire qui marque les règnes de David et de Salomon. Dès lors, Babylone et la contrée environnante, où, même après Esdras et Néhémie, une nombreuse population juive continua à résider, devint comme une seconde capitale du judaïsme, jusqu'au moment où, après la destruction de Jérusalem par les Romains, elle en fut le foyer principal (3). Aussi voyons-nous les restaurateurs du culte mosaïque et de l'autorité des Livres Saints en Palestine, comme Esdras et Néhémie, arrivant de Babylone, bien loin d'apporter un idiome nouveau, différent de celui de la Loi, s'indigner de l'ignorance et de la corruption du langage de leurs coreligionnaires de la Judée (4).

Il nous paraît donc évident que ce fut en Palestine, et pendant le

(1) Esdr., IX, 1 et 2. — Nehem., XIII, 23 et 24.

(2) Fürst, *Lehrgeb. der aram. Idiom.*, p. 11 et suiv. — Renan, *Histoire des langues sémitiques*, 1re édition, p. 135.

(3) Ewald, *Geschichte des Volkes Israël*, t. III, 2e part., p. 147-148. — Fürst, *Lehrgeb. der aram. Idiom.*, p. 12-13; *Kultur- und Literaturgeschichte der Juden in Asien*, p. 2 et suiv. — Renan, *Histoire des langues sémitiques*, 1re édition, p. 136.

(4) Nehem., XIII, 23-25.

temps où la tête de la nation se trouvait traînée en captivité, que les Juifs, influencés par le contact et l'exemple de leurs voisins, adoptèrent l'usage de l'écriture comme de la langue araméenne. L'inscription de Araq-el-émir montre, en effet, que dans l'âge des retours de la captivité ces populations voisines, qui entouraient et pressaient les débris des Juifs, écrivaient avec l'alphabet araméen. Mais si nous nous refusons ainsi à admettre que cette écriture fut rapportée de Babylone par les exilés qui rentraient après soixante-dix ans d'absence, nos observations n'infirment en rien la valeur du nom de אשורית ou « écriture assyrienne », donné par la tradition rabbinique au système d'écriture d'origine araméenne en usage depuis la captivité et à l'alphabet carré qui en dériva. Nous croyons avoir démontré, dans le premier chapitre du présent livre de notre Essai, que l'écriture araméenne avait dû prendre naissance dans le bassin de l'Euphrate, et que c'était de là qu'elle avait rayonné sur toutes les contrées qui formèrent plus tard son domaine. Elle méritait donc pleinement le nom de אשורית, que les Araméens lui donnaient peut-être avant les Hébreux. Ceux-ci ne la reçurent pas directement de l'Assyrie ou de la Chaldée; elle leur fut communiquée par l'intermédiaire des populations araméennes de leur voisinage, mais elle n'en était pas moins l' « écriture assyrienne », l'écriture inventée chez les Assyriens.

En même temps que les Juifs, d'autres exilés rentrèrent aussi en Palestine. Après la destruction du royaume d'Israël par les monarques assyriens, les vainqueurs avaient mis en pratique, pour assurer leur domination, des procédés semblables à ceux que Nabuchodorossor employa un peu plus tard dans le royaume de Juda. Les classes supérieures de la nation avaient été transportées dans la vallée de l'Euphrate; la masse du peuple avait été laissée dans son pays. Mais pour rompre son unité et son existence nationale, de nombreuses colonies d'étrangers venant de la Haute-Asie avaient été établies au milieu de ce peuple, et y avaient apporté un langage et des habitudes religieuses complétement étrangères aux anciens Israélites (1). Il paraît, toutefois, que ces *barbares*

(1) Bertheau, *Zur Geschichte der Israëliter*, p. 358 et suiv.; 400 et suiv.

s'étaient laissé rapidement dominer par la supériorité morale et intellectuelle des indigènes, et avaient bientôt adopté la religion de Jéhovah. La permission de retour, accordée par Cyrus au peuple juif, s'étendit aussi bien aux dix tribus dissidentes qu'à la population du royaume de Juda, et ceux de ces tribus qui revinrent sur la terre natale, se joignant à la population restée dans le pays et profondément pénétrée d'éléments étrangers, donnèrent naissance aux Samaritains (1). Cependant leur culte ne se reconstitua pas d'abord complétement. Ce ne fut que sous Darius Codoman et sous Alexandre qu'ils obtinrent la permission de bâtir un temple, grâce à la protection du satrape Sanaballète, dont leur chef Manassès avait épousé la fille Nicaso (2). Ils choisirent pour cette construction le mont Garizim, qui avait été autrefois le lieu sacré des dix tribus (3), et ils s'efforcèrent de rétablir toutes les choses du culte telles qu'elles avaient existé avant la prise de Samarie. Mais ils n'avaient pas conservé leurs traditions avec autant de fidélité que les Juifs orthodoxes; durant la captivité et les temps qui la suivirent, ils avaient perdu le texte de l'Écriture, et pour le recouvrer ils durent avoir recours à des copies juives (4). Dans ces copies, il y avait un certain nombre de livres compris au Canon qu'ils ne pouvaient accepter; c'étaient des livres des Rois, des Prophètes, en un mot tout ce qui était postérieur à la séparation. Ils ne se bornèrent pas à rejeter ces ouvrages; ils prétendirent se donner un air d'antiquité et de purisme, et pour cela ils ne reconnurent d'autorité qu'au Pentateuque, répudiant les livres des Juges, de Josué, de Samuel, les psaumes de David et les écrits sapientiaux du siècle de Salomon, que leur date eût cependant pu faire admettre par eux (5). La même affectation d'archaïsme leur fit reprendre

(1) Ewald, *Geschichte des Volkes Israël*, t. III, 2e part., p. 100 et suiv. — Renan, *Histoire des langues sémitiques*, 1re édition, p. 219.

(2) Joseph, *Ant. jud.*, XIII.

(3) Sur le temple du Garizim, voy. Saulcy, *Histoire de l'art judaïque*, p. 360 et suiv.

(4) Gesenius, *De pentateucho samaritano, ejusque indole et auctoritate*, Halle, 1814, in-4o; *Geschichte der hebraischen Sprache*, p. 84. — Winer, *De versionis Pentateuchi samaritanae indole*, Leipzig, 1817.

(5) Quelques érudits, comme De Wette (*Einleuting*, § 17 a) et M. Renan (*Histoire des langues sémitiques*, 1re édition, p. 221), ont voulu induire de ce fait que l'idée d'une

et adopter définitivement l'ancienne écriture hébraïque, que les Juifs avaient cessé d'employer autrement que comme un caractère monumental et épigraphique, mis en œuvre dans certaines circonstances, entre autres pour les légendes des monnaies.

V.

Nous sommes parvenus à fixer la date de l'adoption de l'alphabet araméen par les Juifs ; il nous reste à rechercher maintenant vers quelle époque cet alphabet se modifia définitivement, de manière à produire le caractère carré.

Un point d'abord est certain et ressort des papyrus araméo-juifs de l'Égypte, ainsi que de l'inscription peinte découverte par M. de Saulcy au-dessous de la mosquée d'El-Aksa : c'est qu'à l'époque des premiers Ptolémées l'écriture carrée n'était pas encore combinée avec ses particularités distinctes, et que les Hébreux faisaient usage identiquement du même alphabet que les peuples syriens.

Un précieux passage de Josèphe vient confirmer cette donnée. L'historien juif y raconte que Démétrius de Phalère, bibliothécaire de Ptolémée Philadelphe, ayant parlé au roi de la convenance d'acquérir les livres sacrés des Hébreux pour la bibliothèque royale, déclara que les Hébreux possédaient de nombreux ouvrages, écrits avec leurs caractères et leur langue, τοῖς ἐκείνων χαρακτῆρσι καὶ τῇ διαλέκτῳ γεγραμμένα, et très-dignes de figurer dans cette bibliothèque. « Leur écriture, lui fait dire Josèphe, paraît être *semblable* (ἐμφερὴς) *à celle des Syriens*, et leur langue est très-voisine de celle de ce peuple, quoique ayant une allure propre et des caractères particuliers ; » δοκεῖ μὲν γὰρ εἶναι τῇ ἰδιότητι τῶν Σύρων γραμμάτων ἐμφερὴς ὁ χαρακτὴρ αὐτῶν, καὶ τὴν φωνὴν ὁμοίαν αὐτοῖς ἀπηχεῖν, ἰδιότροπον δὲ αὐτὴν εἶναι συμβέβηκεν (1).

inspiration uniforme s'étendant à tous les livres du Canon des Écritures n'existait pas encore chez les Juifs à cette époque. Mais rien là-dedans n'autorise une semblable conclusion.

(1) Joseph., *Ant. jud.*. XII, 2, 1.

Les anciens critiques avaient prétendu tirer une preuve irréfragable de l'existence de l'écriture carrée au temps du Sauveur, d'un passage fameux de l'Évangile de saint Matthieu (1), où il est dit : « Jusqu'à ce que le ciel et la terre aient passé, ni un *yod* ni un apex ne sera retiré de la Loi, » ἕως ἂν παρέλθῃ ὁ οὐρανὸς καὶ ἡ γῆ, ἰῶτα ἓν ἢ μία κεραία οὐ μὴ παρέλθῃ ἀπὸ τοῦ νόμου. Il résulte évidemment de cette parole du Christ qu'au temps où il vint sur la terre, le *yod* était la plus petite de toutes les lettres dans l'écriture des Juifs ; or, disait-on, l'alphabet carré est le seul de tous les alphabets sémitiques où cette particularité se remarque. Mais on ne connaissait pas alors l'alphabet araméen des papyrus, dans lequel le *yod* est déjà la plus petite des lettres. Le passage de saint Matthieu ne prouve donc qu'une chose, c'est que lors de la venue du Christ l'araméen des papyrus ou le caractère carré sous sa forme première (2) était en usage dans la Judée. Mais il ne donne aucun moyen de décider entre ces deux écritures.

Les témoignages littéraires ne fournissent donc aucune donnée sur l'époque où la transition s'opéra de l'une à l'autre. C'est d'après les monuments seuls que l'on peut former des conjectures à cet égard. Nous avons vu dans le commencement du présent chapitre que leur témoignage paraissait indiquer le premier siècle avant l'ère chrétienne comme le temps où l'écriture hébraïque carrée prit une existence distincte et cessa d'être confondue avec l'écriture dont se servaient encore à ce moment au moins une partie des Araméens.

Pendant plus de deux siècles encore les sources littéraires restent

(1) V. 18.

(2) Par une circonstance bien étrange, les deux plus anciennes inscriptions hébraïques que nous possédions, presque contemporaines du Christ, l'inscription des Béni-Hézir et celle du temps d'Hérode, ne font pas le י sensiblement plus petit que les autres lettres. Mais comme nous lui reconnaissons cette nature à la fois dans l'araméen des papyrus et dans les inscriptions juives immédiatement postérieures à celle du tombeau dit de saint Jacques, gravées du vivant même de Jésus, comme l'épitaphe de l'an 6 de l'ère chrétienne publiée par M. Chwolsohn, nous sommes en droit de considérer le י des deux monuments que nous avons cités comme exceptionnel et ne reproduisant pas exactement le type normal. De même, en palmyrénien, le י est régulièrement la plus petite des lettres, mais on rencontre des monuments où il a un développement égal à celui des autres signes de l'écriture.

muettes sur le compte du כְּתָב מְרֻבָּע, dont nous possédons cependant aujourd'hui, comme on a pu le voir dans le § I, un certain nombre de monuments remontant à cette période même. Avec Origène et saint Jérôme, les témoignages deviennent nombreux et formels. Nous en avons déjà cité quelques-uns ; il en est d'autres que nous ne devons pas non plus passer sous silence. Ainsi le Père de l'Église qui a fondé la critique sacrée chez les chrétiens parle, dans ses Prolégomènes aux prophéties d'Ézéchiel (1), de l'écriture hébraïque comme d'une écriture fine, confuse et qui lui perdait les yeux. Avec le gros caractère régulier que l'on trouve dans les manuscrits à partir du onzième siècle, ce langage ne se comprendrait guère ; mais il s'applique fort bien à une écriture irrégulière, fine et serrée, comme celle des coupes de Babylone.

Un autre passage, beaucoup plus curieux, se rencontre également dans saint Jérôme et montre que de son temps l'usage de l'écriture carrée n'était pas tout nouveau : *Nomen Domini tetragrammaton in quibusdam graecis voluminibus usque hodie antiquis expressum literis invenimus* (2). Au sens qui sous la plume de ce Père s'attache d'ordinaire aux mots *antiquae Hebraeorum literae*, on pourrait croire qu'il s'agit ici des premiers caractères hébraïques d'où est sorti le samaritain ; mais il n'en est rien. Un autre passage, tiré des lettres de saint Jérôme, explique les expressions du *Prologus galeatus* : *Nomen* τετραγράμματον, *quod* ἀνεκφώνητον, *id est ineffabile putaverunt, quod his literis scribitur* יהוה : *quod quidem non intelligentes, propter elementorum similitudinem, cum in graecis libris reperirent* ΠΙΠΙ, *legere consueverunt* (3). Il est évident que dans ce passage il ne peut être question que du mot יהוה en caractères carrés (4). L'hébraïque primitif pour ce mot donnerait

𐤉𐤄𐤅𐤄

(1) Hieronym., *Opp.*, t. III, col. 842, ed. Benedict.

(2) *Prolog. galeat.*

(3) *Epist.* 136, *ad Marcellam*; Hieronym., *Opp.*, t. II, col. 704, ed. Benedict. — Cf. Origen., *Hexapl.*, Psalm.; LXXI, 20 ; Malach., II, 13.

(4) Montfaucon, *Paleograph. graec.*, p. 120. — Chishull, *Antiq. asiat.*, p. 29. — Kennicott, *Dissert.*, t. II, p. 150. — Michaëlis, *Biblioth. orient.*, t. XXII, p. 124. — Tychsen, *Tentamen*, p. 173. — Gesenius, *De Pentateucho samaritano*, p. 11 et 12 ; *Geschichte der hebr. Sprache*, p. 176.

ce qui n'offre aucune ressemblance avec ΠΙΠΙ (1). L'araméen des papyrus serait

l'araméen tertiaire ou palmyrénien

Mais aucune de ces formes n'expliquerait guère non plus la faute des copistes grecs. Au contraire, l'hébreu carré sous sa figure première, tel que nous le fait connaître l'inscription des Beni-Hézir, offre pour le nom de Jéhovah les lettres

qui ont pu très-facilement se corrompre en ΠΙΠΙ (2); l'origine de l'erreur signalée par saint Jérôme est même beaucoup mieux compréhensible avec ce type primitif qu'avec le type postérieur et plus régulier יהוה (3).

Ce qui est très-extraordinaire, c'est que saint Jérôme, qui cependant savait fort bien distinguer l'hébreu antique du caractère usité de son temps, ait confondu dans ce passage deux écritures si pro-

(1) Guillaume Postel et, plus tard, les auteurs du *Nouveau traité de diplomatique* (t. I, part. II, p. 50) avaient cru pouvoir expliquer le ΠΙΠΙ de saint Jérôme au moyen du samaritain. Trouvant dans quelques manuscrits hébraïques l'abréviation de יי pour יהוה, ils supposaient que l'erreur des premiers copistes grecs venait de ce qu'ils avaient pris pour ΠΙΠΙ cette abréviation écrite en caractères samaritains. Mais Adelung, Michaëlis et Gesenius n'ont pas eu beaucoup de peine à réfuter cette opinion. La forme pour le י ne se rencontre que dans les manuscrits samaritains postérieurs de beaucoup à saint Jérôme; la véritable figure de cette lettre dans l'hébraïque primitif est ou . Par conséquent, יי aurait été ou , d'où on n'a pas pu faire ΠΙΠΙ.

(2) Kopp (*Bilder und Schriften*, t. II, p. 172) est arrivé malgré lui à une conclusion presque semblable. Cet érudit ne croyait pas à l'ancienneté du caractère carré; cependant, ne pouvant s'expliquer le ΠΙΠΙ du Père latin, ni par l'hébraïque primitif, ni par l'araméen des papyrus, ni par le palmyrénien, il a supposé l'existence d'une écriture particulière d'où serait dérivé le כְּתָב מְרֻבָּע; et en essayant de restituer hypothétiquement le mot יהוה dans cette écriture, il s'est rapproché de très-près de nos formes primitives du caractère carré.

(3) M. de Saulcy a dit exactement les mêmes choses dans les *Annales de philosophie chrétienne*. Cependant nous ne l'avons pas copié, car tout ce passage se trouvait déjà dans notre Mémoire lorsque nous nous sommes présenté pour la première fois au concours, en 1860. Notre manuscrit se trouvant au secrétariat de l'Institut, la vérification du fait est facile.

fondément différentes. Nous ne nous chargeons pas d'expliquer la cause de cette erreur bizarre; il nous suffit de remarquer que l'expression de *literae antiquae,* que l'auteur de la Vulgate emploie dans le *Prologus galeatus*, et son langage dans la lettre à Marcella indiquent que, si de son temps encore on répétait dans certaines copies grecques la faute qu'il signalait dans la transcription du *tetragrammaton* sacré, cet usage d'écrire au milieu d'un texte grec le nom de Jéhovah en hébreu ou de le remplacer par des lettres helléniques rappelant la forme des lettres hébraïques qui le composent, devait dès lors avoir une date assez ancienne et remonter à plusieurs siècles (1).

L'histoire de l'hébreu carré depuis le temps de saint Jérôme est dans le tableau de notre planche XV. Il n'est pas nécessaire, croyons-nous, d'insister sur les nombreux passages qui mentionnent l'emploi du caractère carré à l'époque de la rédaction des deux Talmuds et au temps des docteurs massorètes de l'école de Tibériade. Le seul grand changement qu'éprouva l'écriture carrée depuis sa première invention fut le travail de régularisation calligraphique dont elle devint l'objet au onzième siècle, car jusque-là les modifications fort légères et en petit nombre qu'elle avait subies s'étaient opérées graduellement et par l'effet du temps.

Ce travail sur l'écriture coïncide avec le grand mouvement de renaissance de la lecture de l'hébreu qui marque le onzième siècle dans l'histoire des Juifs.

(1) Peut-être les mots *literae antiquae* veulent-ils tout simplement dire ici « les lettres de l'original hébraïque. » C'est dans ce sens que les entend M. Renan.

On peut aussi, avec M. de Vogüé (*Mélanges d'archéologie orientale*, p. 169-172), admettre, et c'est peut-être la meilleure explication, que les deux passages de saint Jérôme ont trait à deux faits différents. Les manuscrits les plus vulgaires de la version des Septante remplaçaient le nom de Jéhovah par ΠΙΠΙ, corruption ridicule des lettres d'origine araméenne. Voilà pour ce qui est dans la lettre à Marcella.

Mais le passage du *Prologus galeatus* aurait trait à une autre famille de manuscrits, plus soignés et sans doute aussi plus anciens, où les quatre lettres hébraïques du nom divin, introduites dans le texte grec, auraient vraiment conservé les formes archaïques du plus ancien caractère hébreu, antérieur à l'introduction de l'alphabet araméen. C'est en effet ce que semble indiquer le témoignage d'Origène (*Hexapl.*, I, 86, ed. Montfaucon) sur ces manuscrits des Septante, « plus soignés que les autres (*ἐν τοῖς ἀκριϐῆσι τῶν ἀντιγραφῶν*), où le tetragrammaton était transcrit *en anciens caractères hébraïques*, et non avec ceux dont on se servait de son temps, » *ἑϐραϊκοῖς ἀρχαίοις γράμμασι γέγραπται, ἀλλ, οὐχὶ τοῖς νῦν.*

La renaissance dont nous parlons avait été précédée d'une éclipse presque complète de plusieurs siècles. Les deux Talmuds sont écrits en chaldaïque, mais les nombreux fragments en hébreu insérés dans ces deux ouvrages, les *Midraschim* dont la langue est la même que celle de la Mischna, le livre *Ietsira*, les *Baraietholh*, le *Seder Olam*, les *Halacoth Guedoloth* et *Ketannoth*, les *Piyutim*, prouvent que l'usage du לשון הכמים ou hébreu aramaïsé n'était abandonné, ni du temps de la rédaction talmudique, ni dans les siècles qui suivirent immédiatement (1). Au neuvième et au dixième siècle, au contraire, l'emploi de l'hébreu disparaît presque complétement. L'arabe devient la langue littéraire des Juifs et le moyen d'expression du mouvement intellectuel qui se manifeste parmi eux en Orient et en Espagne, depuis Saadia jusqu'à Maïmonide. La connaissance de la langue sacrée est alors tout ce qu'il y a de plus imparfait parmi eux, et pour ce qui est de son emploi comme idiome écrit, la cessation de cet emploi est presque complète; les écrits de Menahem-ben-Serouk, les hymnes de Salomon-ben-Gebirol, appelé par les chrétiens occidentaux Avicébron, et la *Yad hazaka* de Maïmonide font seuls exception (2).

Mais dans le onzième siècle l'étude de la langue des Écritures reprend tout à coup avec un éclat qu'elle n'avait pas eu depuis bien longtemps, et c'est la France qui devient le foyer principal de cette renaissance. Raschi, les Tosaphistes, en général tous les docteurs des écoles de Troyes, de Dampierre et de Ramrupt écrivent l'ancienne langue d'Israël à l'exclusion de toute autre (3). Nous ne faisons pas ici l'histoire de la langue hébraïque, par conséquent nous ne suivrons pas les vicissitudes de cette renaissance juive qui, commencée au onzième siècle, se continua pendant le douzième et fleurit d'un éclat tout particulier dans le treizième siècle, lorsque les Juifs de l'Espagne musulmane, chassés par le fanatisme des Khalifes Almohades, se réfugièrent dans l'Espagne chrétienne, en Provence et en Languedoc, où se fonda la célèbre école de Lunel.

(1) Dukes, *Rabbinische Blumenlese*, p. 247 et suiv. — Luzzatto, *Prolegomeni*, p. 100-101. — Renan, *Histoire des langues sémitiques*, 1re édition, p. 151-152.

(2) Renan, *Histoire des langues sémitiques*, 1re édition, p. 153.

(3) Renan, *Histoire des langues sémitiques*, 1re édition, p. 153.

C'est dans le temps même où l'étude de l'hébreu reprenait ainsi une vie nouvelle chez les Juifs, que les calligraphes s'étudièrent à donner une élégance nouvelle à l'écriture de cette langue, et, du caractère assez irrégulier dont on se servait depuis le premier siècle avant l'ère chrétienne, firent le beau caractère d'une majestueuse régularité dont on a fait usage depuis lors.

Ce caractère, dans les manuscrits postérieurs au onzième siècle, présente trois types principaux (1) :

1° Le caractère *espagnol* (2). C'est celui dont les traits sont les plus épais et les formes les plus carrées; il a servi de type pour les lettres employées dans la Polyglotte d'Anvers et la Bible d'Henri Estienne;

2° Le caractère *allemand*. C'est celui qui a été reproduit dans la Bible de Münster et qui a servi de type pour les caractères d'imprimerie actuellement en usage dans les différentes parties de l'Europe;

3° Le caractère *italien* et *français*, appelé par Kennicott (3) *character intermedius*. Il tient, en effet, le milieu entre le caractère espagnol et le caractère allemand, et offre en même temps des traits plus arrondis (4).

(1) Simon, *Hist. crit.*, t. I, ch. 21; *Disquis. crit.*, ch. 2. — Michaëlis, *Biblioth. orient.*, part. I, p. 133-146. — Kennicott, *Dissert. gen.*, p. 340, éd. Bruns. — Brems, dans le *Neue theologische Journal* de Ammon, Hæhnlein et Paulus, p. VI, t. 755. — Schelling, *Descr. cod. Stuttg.*

(2) Cet alphabet n'a pas été usité uniquement en Espagne. Les Juifs de Sicile en ont fait usage à une certaine époque, ainsi qu'on peut s'en convaincre au moyen d'une inscription publiée par Torremuzza : *Inscr. Sicil.*, cl. XX, n° 21.

(3) *Dissert. gen.*, p. 340, éd. Bruns.

(4) Outre ces formes qui sont les mieux connues, nous devons enregistrer ce fait que les Juifs de certaines contrées reculées, en dehors du rayon de l'influence des écoles occidentales, conservèrent jusque fort tard un type d'écriture irrégulier, très-voisin de celui que nous ont offert les monuments les plus anciens du caractère carré. Le plus curieux spécimen d'écriture de ce type est la table de bronze où sont gravés les priviléges des Juifs du Malabar (*Buschings Magazin*, t. XIV, p. 150).

Mentionnons aussi, à titre d'exception et de simple curiosité, l'inscription aux formes tout à fait archaïques que portait le sceau des Juifs d'Augsbourg, gravé en 1298, mais probablement copié sur un modèle beaucoup plus ancien. (Stettin, *Geschichte der Stadt Augsburg*, t. I, p. 70. — Kopp, *Bilder und Schriften*, t. II, p. 271.)

Outre ces différents types d'écriture, il y en a encore deux, plus enjolivés, qui sont réservés aux rouleaux des Synagogues (1) :

1° L'*écriture de Tam*, כתב תם, inventée au douzième siècle par le rabbin Tam, oncle de Raschi (2). Dans ce caractère les lettres ont à leurs angles des traits pointus et allongés et sont surmontées d'*apices* verticaux. Il est employé dans les synagogues des Juifs allemands et polonais;

2° L'*écriture welche*, כתב ועלש, d'invention encore plus récente, qui sert dans les rouleaux des synagogues orientales, où elle est venue d'Espagne. Les traits des lettres et les *apices (taggin)* y ont des formes arrondies.

VI.

Il est bon maintenant, croyons-nous, de jeter un coup d'œil rapide sur un alphabet assez différent comme aspect du caractère carré, que l'on rencontre employé dans tous les manuscrits juifs du moyen âge qui contiennent d'autres livres que les Saintes Écritures, et dont se servent encore aujourd'hui ceux des Israélites qui font usage de la *Judenteutsch* ou jargon allemand écrit en lettres hébraïques, habituel aux Juifs d'Allemagne.

Cette espèce d'écriture compte deux variétés bien distinctes, celle des Israélites d'Allemagne et celle de leurs coreligionnaires d'Italie, commune autrefois à ceux d'Espagne, aujourd'hui à ceux d'Orient (3). Comme de raison, nous ne parlerons pas ici de toutes les variétés plus récentes du rabbinique, telles que le *Raschi*, inventé par l'illustre rabbin Raschi, ou le *Raschi cursif* (4); l'étude

(1) Tychsen, *Tentam. de var. Codic.*, p. 263 et 264. — Bellermann, *De usu palaeogr. hebr.*, p. 43.

(2) Wolff, *Biblioth. hebr.*, t. I, p. 620.

(3) Buxtorf, *Lexic. chald. et talmud.*, col. 2513. — Tychsen, *Tentamen*, p. 213. — Bellermann, *Palaeogr. hebr.*, p. 44. — De Sacy, *Grammaire arabe*, t. I, tableau 6.

(2) *Nouveau traité de diplomatique*, t. I, part. II, pl. VIII. — Gesenius, *Geschichte der hebr. Sprache*, p. 180.

approfondie de cette branche de la paléographie hébraïque nous mènerait trop loin du sujet spécial de nos études.

L'opinion la plus généralement admise sur l'origine du caractère rabbinique le considère comme inventé seulement dans le cours du moyen âge et dérivé du caractère carré après sa constitution définitive et sa régularisation calligraphique au onzième siècle. Que le rabbinique dérive de l'hébreu carré, c'est un fait qui nous semble incontestable; mais nous croyons que l'on doit faire remonter l'origine et l'usage de cette écriture plus haut qu'on ne le fait ordinairement.

Deux objections principales s'opposent pour nous à ce que nous la considérions comme inventée à l'époque de la grande culture juive du moyen âge.

Premièrement, Raschi, un des restaurateurs de cette culture, est représenté dans les traditions juives comme le créateur d'un des types secondaires du rabbinique. Par conséquent, cette sorte d'écriture devait exister quelque temps au moins avant lui.

Deuxièmement, les figures d'un grand nombre de lettres dans le rabbinique s'expliquent assez difficilement si on les considère comme sorties du type du caractère carré usité à partir du onzième siècle. On comprend, au contraire, très-bien leur dérivation si on les compare aux types antérieurs de la même écriture. Ce sont les lettres א, ג, ד, ו, ז, ט, נ, ס, ע, פ, צ, ש.

Nous pouvons même encore aller plus loin, et il nous semble que nous sommes en état de déterminer positivement le siècle où l'écriture rabbinique prit naissance et fut enfantée par celle que les Hébreux avaient empruntée aux Araméens.

En effet, parmi tous les types anciens de l'hébreu carré que nous avons relevés sur les monuments et rassemblés dans notre planche XV, il en est un d'où le rabbinique est évidemment sorti, car il ne présente avec aucun autre un rapport aussi étroit et aussi direct. C'est le type que fournissent les coupes de Babylone désignées par les nos 1-4 dans la publication de M. Layard et que, dans le § I de ce chapitre, nous avons cru pouvoir rapporter avec certitude aux cinquième et sixième siècles de l'ère chrétienne, c'est-à-dire à l'école même d'où était sorti l'un des Talmuds.

Le rapport que nous signalons, tellement frappant qu'il suffira pour établir la filiation de l'écriture rabbinique, ressortira de la manière la plus manifeste du tableau de la planche XVIII, dans lequel nous plaçons les deux variétés de cette écriture en regard de l'alphabet des coupes de Babylone et de l'alphabet carré tel qu'il se trouve dans les manuscrits postérieurs au onzième siècle. En se reportant au tableau de la planche XV, il sera facile au lecteur de constater qu'avec aucun des types anciens, non plus qu'avec le type définitif du moyen âge, le rapprochement ne serait aussi remarquable et aussi satisfaisant qu'avec celui des plus vieilles parmi les coupes de Babylone.

En général, le tracé se rapproche plus dans le rabbinique italo-espagnol que dans le rabbinique allemand de l'écriture des coupes de Babylone. Le rabbinique allemand semble avoir été quelque peu influencé postérieurement par le caractère carré dans la forme qui lui fut donnée à partir du onzième siècle, et, quant aux lettres qui n'ont pas subi cette influence, les figures s'y sont souvent altérées. Cette observation est surtout sensible pour ב, ה, ז, ח, ל, מ, ע, פ, ר et ש.

Cependant la remarque contraire doit être faite pour quelques lettres dont le rabbinique allemand a mieux conservé la forme première que le caractère italico-espagnol, ג, ס, ת.

Le ד, le י, le כ, le נ sont dans les deux alphabets à égale distance des mêmes lettres sur les coupes de Babylone. Pour le ו, sa figure italico-espagnole et sa figure allemande, bien que différentes, ont toutes deux leur source sur ces monuments. Le א du rabbinique italien provient de la figure ʌ⟨, dans laquelle le trait placé au-dessous de la barre oblique, dernier reste de la partie que dans la lettre phénicienne on comparait au muffle d'une tête de bœuf, s'est atrophié et n'est plus rappelé que par la légère courbure qu'offre encore à son extrémité la haste principale. Quant à celui du rabbinique allemand, c'est la figure K, où la partie assimilée au muffle de la tête de bœuf et le sommet du trait oblique se sont confondus en une seule barre, qui forme désormais la haste principale du caractère et lui donne l'aspect d'un K grec. Comparées à א, ces deux lettres seraient, pour ainsi dire, inexplicables.

Le rapprochement que nous venons d'établir avec l'écriture d'une partie des coupes de Babylone nous paraît éclaircir complétement l'origine du caractère rabbinique. On doit désormais le faire remonter jusqu'à l'âge de l'école de Babylone. Ce sont les rabbins de la première époque qui, vers le cinquième siècle, l'ont inventé comme une écriture cursive destinée aux usages ordinaires, aux correspondances, etc., tandis que le caractère carré demeurait réservé aux manuscrits plus soignés, peut-être dès lors à ceux des Livres Saints (1).

Il est en effet à remarquer que les déformations successives des écritures qui donnent naissance à de nouveaux alphabets sont presque constamment le résultat d'une tendance à rendre l'écriture toujours plus cursive. Voici comment les faits de ce genre se produisent d'ordinaire. Les gens d'un peuple et d'une certaine époque reçoivent un type de caractères ; ils s'en servent d'abord pendant quelque temps tel qu'ils l'ont reçu. Puis, l'usage d'écrire se généralisant chez eux, passant plus profondément dans leurs mœurs, s'appliquant à un plus grand nombre d'objets, ils commencent à sentir le besoin d'un alphabet plus coulant, plus facile à tracer rapidement; alors ils en modifient la forme dans ce sens. Leur écriture déjà modifiée passe-t-elle à un autre peuple ou à une autre génération d'individus de la même nation, le même fait se répète, et l'alphabet va ainsi en se déformant et en devenant de plus en plus cursif, sans qu'on puisse assigner de limite à l'effet de cette tendance.

C'est de cette façon que nous avons vu de l'alphabet phénicien sortir l'araméen primitif, de celui-ci l'araméen secondaire, qui à son tour a donné naissance à l'araméen des papyrus, d'où sont dérivés au même degré le palmyrénien et l'hébreu carré. Ce dernier caractère était déjà fort cursif si on le compare aux alphabets qui

(1) Il faut noter ici cette circonstance fort curieuse, qu'un fragment d'épitaphe de date assez ancienne, trouvé à Jérusalem et publié par MM. de Saulcy (*Voyage en Terre Sainte*, t. II, p. 200) et de Vogüé (*Le Temple de Jérusalem*, pl. XXXVII, nº 3), est écrit avec un caractère positivement rabbinique. Nous en faisons figurer les lettres dans une des colonnes de notre pl. XVIII. Un graffitto relevé par M. de Vogüé dans le tombeau dit des Prophètes (De Vogüé, *Le Temple de Jérusalem*, pl. XXXVII, nº 2), appartient à la même paléographie.

l'avaient précédé. Cependant, au bout de quelques siècles d'usage, il ne le parut pas assez. Comme les autres, il passa au rang d'écriture majuscule et onciale, et pour les emplois ordinaires et courants on inventa une écriture encore plus abrégée, d'un tracé encore plus rapide. Ce fut le rabbinique.

VII.

Un des caractères les plus significatifs et les plus constants des langues sémitiques est la nature vague des voyelles et leur rôle tout à fait secondaire en dehors du radical. De là, l'absence de voyelles proprement dites dans l'alphabet de vingt-deux lettres. Lorsque des peuples dans la langue desquels les sons vocaux avaient un caractère essentiel, les Grecs, par exemple, empruntèrent cet alphabet aux Phéniciens, ils détournèrent quelques-uns des signes de leur véritable valeur; du א ils firent α, du ה ε, du ח η, du ו υ et du ע ο. Mais, quoi qu'en aient dit certains érudits, comme Kopp (1), le rôle véritable et primitif de ces lettres n'était pas celui de voyelles; les א, ה, ו, ח, ע, phéniciens étaient, comme tous les grammairiens orientaux s'accordent à le dire, des signes qui en sont dérivés dans les écritures sémitiques et, comme l'immense majorité des philologues européens le reconnaît, des aspirations plus ou moins douces et des demi-consonnes. Quant aux voyelles, on les suppléait à la lecture.

Ce n'était certainement pas là un système d'écriture bien commode, et même il devait nuire souvent à la clarté des textes. En effet, bien des flexions grammaticales dans les idiomes sémitiques ne se distinguent que par le changement des voyelles vagues, tandis que les consonnes essentielles du radical demeurent invariables, et par conséquent dans le phénicien rien n'indique à l'œil du lecteur à quel temps ou bien à quel mode, par exemple, se trouve

(1) *Bilder und Schriften*, t. II, p. 115-131.

un verbe, lorsque ce n'est ni un temps ni un mode indiqué par des préfixes ou des suffixes; il faut se guider uniquement d'après le sens général des phrases. Pour les érudits modernes, c'est là une des plus grandes difficultés que présente le déchiffrement des textes phéniciens, et si à l'époque où l'on gravait ces textes la difficulté n'était certainement pas aussi considérable, ce système d'écriture devait toujours laisser planer pour les lecteurs peu expérimentés une obscurité assez grande.

Cependant les habitudes graphiques des Phéniciens furent sous ce rapport bien des siècles à se modifier. D'abord, pour ce qui regarde l'alphabet chananéen lui-même, tant qu'il fut en usage dans quelques-unes des contrées de son domaine, comme en Afrique encore vers le temps de saint Augustin, il n'admit jamais aucune espèce de notation des voyelles. La seule modification qu'il éprouva dans ce sens consista dans la multiplication des aspirations douces, telles que א et ו, et même ע, employées comme quiescentes; mais il y a bien loin de là à un système régulier et complet de vocalisation. Quant aux premiers alphabets sémitiques dérivés de la source phénicienne, aucun d'eux ne présente de traces d'une expression des voyelles par des signes spéciaux, ni l'hébraïque primitif, ni les trois alphabets communs à tous les Araméens. Mais en revanche tous les alphabets postérieurs possèdent des notations plus ou moins savantes et plus ou moins compliquées pour rendre les sons vocaux.

De ces systèmes de vocalisation, le plus compliqué, celui qui emploie le plus de signes différents et rend le plus de nuances, est sans contredit celui de l'hébreu. Les autres, ceux surtout du samaritain et de l'arabe, paraissent à côté tout à fait rudes et primitifs.

A quelle époque remonte la notation des voyelles chez les Hébreux? C'est là une question qui, depuis le moyen âge jusqu'à nos jours, a été bien des fois traitée et a donné lieu à un bien grand nombre de discussions.

L'opinion la plus générale des Juifs du moyen âge tendait à faire remonter la ponctuation indiquant les voyelles dans les différents livres de la Bible jusqu'à l'époque même de l'adoption du caractère

carré par Esdras (1). Les premiers élèves chrétiens des rabbins l'adoptèrent de confiance (2), les réformateurs firent de même au seizième siècle (3), et cela si complétement que l'un des synodes protestants de la Suisse déclara l'inspiration des points-voyelles dans la Bible article de foi (4). Lorsque l'étude de l'hébreu se fut établie plus scientifiquement, Buxtorf le jeune (5) et son école soutinrent encore la haute antiquité de la ponctuation; cette opinion est demeurée depuis complétement abandonnée de la science, bien qu'à la fin du siècle dernier elle ait été un moment renouvelée par G. O. Tychsen (6) et par un érudit écossais nommé Robertson (7).

Dès le quinzième siècle, le système contraire, celui de la date récente de la vocalisation hébraïque, fut soutenu, et avec des preuves très-solides, par le fameux grammairien juif Elias Levita, qui vécut de 1469 à 1549, et fut le maître de plusieurs des premiers hébraïsants chrétiens de la Renaissance. Cappelle de Saumur (8), Morin (9), Masclef (10) l'adoptèrent; enfin Houbigant (11) et son école le poussèrent jusqu'à l'absurde, prétendant non seulement que la notation des voyelles était très-récente chez les Hébreux, mais encore que la tradition de lecture sur laquelle elle s'appuyait n'avait aucune espèce de fondement.

(1) Aben Esra *in lib. Zachut*, fol. 138 et 193. — *Lib. Cosri*, part. III, § 31, ed. Buxtorf. — Cf. Buxtorf, *De vocal.*, part. I, c. 1-4, p. 26 et suiv.; *Tiberias*, p. 76.

(2) Raimondo Martini, *Pugio fidei*, part. III, distinct. 3, c. 19. — Perez de Valencia, *Introduct. ad exposit. in Psalm.*, cité par Semler, *Eigne hist. theol. Abhandlungen*. — Nicolas de Lyre, *ad* Hos., IX.

(3) Luther. *ad* Genes., XXXVI et XXXVII, 12; *tract. de Schamphorasch*. — Calvin. *ad* Zachar., IX, 7 : — Pellican., *Praefat. ad Pentateuch.*

(4) *Formula consensus*, can. 2. — Cf. Gesenius, *Geschichte der hebr. Sprache*, p. 183.

(5) *De punctorum vocalium et accentuum in libris Veteris Testamenti origine, antiquitate et auctoritate*, Bâle, 1648, in-4°.

(6) *Ueber das Alter der hebræischen Punkte*, dans le *Repertorium für Bibl. und morgenlænd. Literatur*, part. III, p. 102.

(7) *Dissertatio de genuina punctorum hebraïcorum antiquitate*, en tête de sa *Clavis Pentateuchi*, Édimbourg, 1770, in-4°.

(8) *Arcanum punctationis revelatum*, publié par Erpenius à Leyde, 1624, in-4°.

(9) *Exercitationes biblicae* (Paris, 1669, in-f°), lib. II, exercit. 12.

(10) *Grammatica hebraïca a punctis aliisque inventis masorethicis libera*, Paris, 1716, in-8°.

(11) *Racines hébraïques sans points-voyelles, ou Dictionnaire hébraïque*, Paris, 1732, in-8°. — *Biblia hebraïca cum notis criticis et versione latina*, Paris, 1753, in-f°.

Enfin une troisième opinion, intermédiaire entre les deux autres, a été proposée d'abord par Hottinger (1), puis, avec quelques modifications, par Prideaux (2), Schultens (3), Michaëlis (4) et Eichorn (5). Elle consiste à regarder le système des points-voyelles avec toutes ses complications comme peu ancien, mais représentant une tradition généralement assez exacte de prononciation et ayant remplacé un autre système plus rudimentaire et plus antique. C'est celle que l'on adopte le plus généralement aujourd'hui (6).

A laquelle de ces différentes manières de voir devons-nous nous ranger? C'est ce qu'il importe d'examiner maintenant, car l'introduction des points-voyelles rentre, à n'en pas douter, dans les termes du programme proposé par l'Académie.

Commençons par circonscrire les limites de la question.

Ici, dès le début, nous devons rejeter l'opinion des grammairiens juifs et de l'école de Buxtorf. Le premier fondement de cette opinion est, en effet, une fausse interprétation de la tradition rabbinique relative au changement d'écriture introduit à l'époque du retour de la captivité. Ceux qui l'ont soutenue croyaient que le caractère carré avait été dès lors adopté tel qu'il se présente dans les manuscrits du moyen âge et que par conséquent la notation des voyelles, qui fait à cette dernière époque partie intégrante et essentielle du système d'écriture, avait dû être mise en usage en même temps.

(1) *Thes. philol.*, p. 401.

(2) *Lect. de capit. relig.* (Oxford, 1648), p. 196. — *Opera omnia*, p. 168.

(3) *Instit. ling. hebr.*, p. 48; p. 62 et suiv.

(4) *Ueber das Alter der hebræischen Vocalzeichen*, dans les *Vermischte Schriften*, part. II, n° 1. — *Bibliothec. orient.*, part. IX, p. 82 et 88.

(5) *Einleit. in das Alt. Testam.*, part. I, p. 157 et suiv.

(6) Luzzatto, *Prolegomeni*, p. 12 et suiv. — Munk, *Notice sur Aboulwalid*, p. 3-4, 39-40. — Ewald, *Jahrbücher der bibl. Wissensch.*, t. I, p. 160 et suiv.; *Kritische Grammatik*, § 36. — Ewald et Dukes, *Beitræge zur Geschichte der æltesten Auslegung und Spracherklærung des Altes Testament*, p. 125, 135, 149-150 et 157. — Renan, *Histoire des langues sémitiques*, 1re édition, p. 160-161.

Voyez du reste, sur l'histoire complète des différentes opinions proposées à ce sujet: Wolf, *Biblioth. hebr.*, t. II, p. 475 et suiv. — Carpzow, *Critica sacra*, p. 242 et suiv. — Lœscher, *De caus. ling. hebr.*, p. 275 et suiv. — Walton, *Prolegomen.*, part. III, § 39. — Bauer, *Critica sacra*, p. 128 et suiv. — Gesenius, *Geschichte der hebr. Sprache*, p. 182-184.

Nous avons vu tout à l'heure dans quel sens on doit entendre la tradition des Talmuds et des rabbins. Ce ne fut pas l'alphabet carré, mais l'alphabet araméen qui en est la source, que les Juifs reçurent au temps de la captivité et qu'Esdras appliqua à la transcription de la Loi.

Or, il est certain qu'aucun des trois alphabets communs à tous les Araméens, non plus que le palmyrénien, n'admettait un système de signes diacritiques pour la notation des voyelles. Ce que nous possédons de fragments de manuscrits araméens ne portent aucune trace d'un semblable usage. Quant au palmyrénien, nous ne le trouvons qu'appliqué aux monuments, et par conséquent, quoi qu'en ait dit Gesenius (1), l'absence de points ou de traits-voyelles sur les inscriptions de Palmyre ne prouverait pas absolument que dans cette écriture on n'en ait pas employé; ainsi les inscriptions juives du moyen âge n'offrent la plupart du temps pas de points-voyelles, et cependant alors ils étaient d'un usage général. Mais ce qui est bien plus significatif, c'est la multiplication des quiescentes, qui constitue un des caractères distinctifs de l'orthographe palmyrénienne. Ainsi le nom du mois Elul s'y rencontre écrit אלול au lieu de אלל, l'expression *vita eorum*, חייהון au lieu de חיהן, etc. (2). On trouve encore une plus grande quantité de quiescentes lorsqu'il s'agit de rendre les voyelles de noms propres ou de mots grecs insérés au texte; Ἰούλιος Αὐρήλιος s'y rend par יולים אורלים, Ἀλαφωνᾶς par עלפונא, Κρισπεῖνος par קריספינם, βουλή par בולא, δουκενάριος par דוקנרא, le latin *colonia* par קלניא, etc. (3). De semblables exemples ne se présenteraient pas dans une langue qui posséderait une notation régulière des voyelles en dehors des lettres mêmes de l'alphabet. Ce qui est vrai du palmyrénien a dû l'être aussi à l'origine de l'hébreu carré, issu au même degré de l'araméen des papyrus, et qui suivait évidemment les mêmes habitudes, empruntées à la mère commune.

D'ailleurs la comparaison de la version des Septante avec le texte hébraïque de l'Ancien Testament montre clairement qu'à l'époque

(1) *Geschichte der hebr. Sprache*, p. 164; *Hebr. Grammatik*, § 4.
(2) Hoffmann, *Gramm. syriac.*, p. 84.
(3) Kopp, *Bilder und Schriften*, t. II, p. 125.

où cette version a été faite, il n'y avait pas encore d'indications de voyelles dans les manuscrits de la Bible, et que même sur quelques points, entre autres pour ce qui se rapporte aux noms propres, il devait y avoir divergence et incertitude dans la tradition de lecture. En effet, les Septante transcrivent un assez grand nombre de noms propres autrement que leur prononciation n'est marquée dans nos Bibles hébraïques, et les erreurs que l'on relève dans leur traduction tiennent presque toutes à des confusions établies entre des mots qui ont la même charpente radicale et ne se distinguent que par les voyelles (1).

Le même genre d'observations sur les noms propres nous permet de conclure à l'absence de la notation des voyelles dans les premiers temps où l'écriture carrée, distincte des alphabets araméens, fut en usage. Rien n'est plus douteux que la connaissance que Josèphe pouvait avoir de la langue sacrée, et des textes originaux des Livres Saints. S'il n'en était pas absolument ignorant, au moins il n'en avait qu'une très-faible expérience (2) ; en revanche, il avait l'habitude de se servir de la langue syro-chaldaïque, qui était l'idiome vulgaire de la Palestine à son époque. C'était dans les Targumim, ou traductions de la Bible faites pour l'usage de la masse du peuple juif, qu'il devait lire les annales d'Israël (3). Le témoignage de ses écrits ne s'applique donc pas directement au texte hébraïque ; il n'a de valeur que pour les noms propres, en tant que ces noms propres étaient reproduits dans les versions chaldaïques sous la même forme que dans l'original. Pris de cette manière, il est intéressant et nous fait connaître plusieurs traits de la prononciation adoptée dans les premières rédactions des Targumim, et de ces traits il résulte clairement que le texte sur lequel travaillèrent d'abord les interprètes chaldaïques ne portait aucune marque de vocalisation (4).

(1) Gesenius, *Geschichte der hebr. Sprache*, p. 189-193.

(2) *Ibid.*, p. 80-81.

(3) Cf. ce qu'il a dit dans le préambule de sa *Guerre des Juifs*, qu'il écrivit d'abord, rapporte-t-il, en syro-chaldaïque, et dans le dernier paragraphe de ses *Antiquités judaïques*.

(4) Gesenius, *Geschichte der hebr. Sprache*, p. 193.

Dans les deux Targumim qui sont parvenus jusqu'à nous, celui d'Onkélos et celui de Jonathan, on commence à apercevoir quelques rares traces d'une notation de voyelles (1). Quant aux Talmuds, ils mentionnent formellement des signes appelés טעמים, qui indiquaient la prononciation dans les passages difficiles (2). Mais de là il ne faut pas conclure à l'existence, dès ce temps, d'un système de points-voyelles aussi complet que celui qui s'est établi plus tard. Il suffit de parcourir le texte de la Vulgate (3) ou la transcription en lettres grecques de la Bible hébraïque donnée par Origène dans ses *Hexaples* (4), pour reconnaître que les טעמים ne s'appliquaient encore que dans un petit nombre de cas et ne représentaient pas une aussi grande variété de flexions vocales que la ponctuation postérieure.

La notation primitive des voyelles en syriaque peut donner une idée assez exacte de ce que devait être le système des טְעָמִים. On sait en effet qu'avant l'époque où Jacques d'Édesse inventa les premiers moyens de marquer la vocalisation syriaque d'une manière complète et perfectionnée (5), ses compatriotes avaient déjà pour le même usage un moyen de notation qui consistait dans un point placé au-dessus des consonnes pour rendre les voyelles, *a*, *o*, *u* bref, et au-dessous pour rendre *e*, *i*, *u* long. Ainsi, en voyant les deux lettres ܗܘ, on n'eût pu savoir si on devait lire HAU (d'après la notation antérieure à Jacques d'Édesse ܗܘ) *ille* ou bien HU (ܗܘ̇) *ipse*; avec le point, au contraire, la distinction était facile, HAU était ܗ̇ܘ et HU ܗܘ̣. Nous pouvons encore citer comme exemples les diverses significations et prononciations affectées aux trois lettres ܐܬܐ, ܐܬܐ, OTHE, *veniens*, ܐܬܐ,

(1) Gesenius, *Geschichte der hebr. Sprache*, p. 193-194.

(2) Tr. *Bérakhoth*, fol. 62. — Tr. *Nedarim*, c. 4, fol. 37. — Tr. *Megillah*, c. 1, fol. 3. — Tr. *Hagiga*, c. 1, fol. 6. — Cf. Dukes, קונטרוס המסורת לבן אשר, *herausgegeben mit Einleitungen und Anmerkungen*, p. 29.

(3) Gesenius, *Geschichte der hebr. Sprache*, p. 197. — Cf. Hieronym. *Epist.* 126, *ad Evagr.*: *Vocalibus in medio literis perraro utuntur Hebraei.* — *Comment. ad* Habac. III, 5; *ad* Hos., XIII, 3; *ad* Genes., XXVI, 12; XXXVI, 24; XXXVIII, 12; *ad* Jos., XXXI, 9.

(4) Gesenius, *Geschichte der hebr. Sprache*, p. 199 et suiv.

(5) Nous reviendrons sur cette question dans le chapitre suivant; mais nous devons dès à présent renvoyer le lecteur à l'important mémoire de M. l'abbé Martin sur *Jacques d'Édesse et les voyelles syriennes: Journal asiatique*, 6e sér., t. XIII, p. 447-482.

OTHO, *signum* et ܐܬܐ, ETHO, *venit* (1). La notation des voyelles chez les Samaritains est identique ; seulement elle s'exprime par des traits au lieu de points (2).

Il devait en être de même dans les premiers essais de vocalisation hébraïque. En effet le mot טעמים, qui dans les Talmuds indique les signes par lesquels on notait d'abord la prononciation et dont la signification première exprime ce rôle d'éclaircissement du sens (3), a été conservé par les grammairiens juifs du moyen âge pour désigner les accents. Et dans les rares passages où saint Jérôme mentionne des notes de ce genre, il se sert toujours du mot *accentus*. Ainsi, nous lisons dans ce Père de l'Église à propos du mot שְׁבוּעָה : *Pro saturitate, quae hebraïce* SABAA, *celeri juramentum interpretati sunt, quod verbum multas habet intelligentias et pro diversitate accentuum variatur* (4). Et dans un autre endroit : *Miror cur ita translatum sit, cum in Hebraeo, nec literarum, nec syllabarum, nec accentuum, nec verbi sit ulla communicatio* (5).

Quel était celui de ces trois systèmes semblables de notation des voyelles, hébraïque, syriaque et samaritain, auquel appartenait la priorité ? C'est ce qu'il est impossible de dire. Les plus anciennes mentions formelles que nous en ayons sont pour l'hébreu dans saint Jérôme et pour le syriaque dans saint Ephrem (6).

Quant à la cause qui fit introduire pour les Juifs l'élément nouveau de l'indication des voyelles dans les manuscrits des Livres Saints, elle ne saurait être douteuse. Quoi qu'en aient prétendu quelques érudits modernes, il est incontestable qu'il existait chez le peuple israélite une tradition de prononciation et de lecture, admise par tous et remontant à une date très-ancienne ; il pouvait y avoir dans cette tradition quelques incertitudes, mais le fond n'en était pas moins fixé d'une manière certaine. Lorsque la prise de Jérusalem

(1) Hoffmann, *Grammat., syr.*, p. 85.
(2) Cellarius, *Hor. samarit.*, p. 65.
(3) Gesenius, *Geschichte der hebr. Sprache*, p. 220.
(4) *Comment. ad* Jos., LXV, 15.
(5) *Comment. ad* Jon., III, 4. Cf. *ad* Amos, VIII, 12 ; *ad* Eccles., XII, 5 ; *ad* Genes., XXXIII, 29.
(6) *Ad* Genes., XXXVI, 24 ; *Opp. syriac.*, t. I, p. 184. — Hoffmann, *Grammat. syr.*, p. 86.

eut détruit la constitution du corps sacerdotal hébraïque et consommé la dispersion de la nation juive, on craignit que la tradition, qui s'était jusqu'alors conservée dans le sacerdoce et chez les docteurs, ne vînt à s'oblitérer, et en se perdant ne finît par faire oublier le sens des livres de Loi. Dès lors on chercha les moyens de la fixer, et on commença à établir une notation de la prononciation. C'est ce qu'indique clairement le précepte souvent répété : עשו סייג לתורה, *faites haie à la Loi* (1), lequel se rapporte au premier système d'indication des voyelles (2). C'est ce qui ressort aussi du curieux passage dans lequel l'un des auteurs du traité talmudique *Nedarim*, attribue l'infidélité des Galiléens à la loi mosaïque, à la corruption de leur langue et à leur oubli de la vraie prononciation de la Loi, en l'absence de signes qui l'indiquassent (סימנים) :

אלא בני יהודה דדייקו לשנא ומתנחו להו סימנים נתקיימא תורתן בידן בני גליל דלא דייקו לישנא ולא מתנחו להו סימנים לא נתקיימה תורתן בידן

« Les enfants de Judas ont cultivé soigneusement leur langue et « ont placé au-dessous des signes de prononciation ; aussi ont-ils « conservé leur Loi dans leurs mains. Les enfants de la Galilée « n'ont pas cultivé soigneusement leur langue et n'ont pas placé « au-dessous (des mots) des signes de prononciation ; aussi n'ont-« ils pas gardé leur Loi entre leurs mains (3). »

Le premier système de notation des voyelles, dont nous venons de repasser les traces, constituait déjà un grand progrès sur l'état précédent de l'écriture. C'était un précieux élément de clarté, mais il n'était pas encore suffisant. Il était, en effet, trop incomplet pour pouvoir rendre toutes les nuances de la prononciation, et, par conséquent, il laissait encore place à bien des incertitudes. Au bout de peu de temps on dut sentir le besoin de le perfectionner, et des efforts faits dans ce sens naquit la ponctuation actuellement en usage, que l'on appelle d'ordinaire ponctuation massorétique.

Par qui et à quelle époque ce nouveau système de points-voyelles

(1) *Pirke avoth*, c. 1, init.
(2) Renan, *Histoire des langues sémitiques*, 1re édition, p. 160.
(3) Tr. *Nedarim*, fol. 53.

fut-il inventé ? C'est là une question beaucoup plus obscure que l'opinion générale ne semble le croire.

A voir en effet la manière dont la plupart des philologues et des grammairiens parlent, soit pour la combattre, soit pour la défendre, de la *ponctuation massorétique*, des raisons qui ont décidé les *Massorètes* à la noter de telle et telle façon, l'on serait naturellement en droit de croire qu'il existe une tradition rabbinique constante, ou du moins quelques passages d'auteurs juifs d'une date un peu ancienne attribuant aux docteurs de la Massore (בעלי מסרה) la combinaison du système des points-voyelles. Il n'en est pourtant rien. Les livres et les traditions anciennes des juifs ne disent rien de formel sur l'adoption des signes de la vocalisation (1). L'attribution de ce travail aux Massorètes n'est devenue affirmative et prédominante que chez les savants du seizième siècle, et on doit même reconnaître que tout ce que nous savons de l'œuvre des docteurs de la Massore s'oppose à ce qu'on admette sous sa forme absolue cette opinion reçue sans contrôle.

Le nom de מסורה vient, soit de מָסֹרָה, « tradition », soit de מְסֹּרָה, « correction » (2). L'une et l'autre de ces étymologies exprime également bien la nature de l'œuvre des Massorètes. Les travaux de ces fameux docteurs furent, en effet, dirigés vers la critique du texte des Livres Saints et non vers l'étude de la grammaire hébraïque. Ce qu'ils firent, c'est de compter les mots et les lettres des différents ouvrages contenus dans la Bible, de manière à assurer pour l'avenir l'intégrité du texte ; de comparer les manuscrits, d'en noter les moindres circonstances. En un mot, ils s'occupent uniquement, et par les moyens les plus minutieux, de fixer le texte dont on ne s'écartera plus désormais, ce que l'on est convenu d'appeler le

(1) Buxtorf, *De vocal.*, p. 398. — Robertson, *Dissert. de punct. hebr.*, p. 65. — Gesenius, *Geschichte der hebr. Sprache*. p. 203-204.

Fourmont (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XX, p. 222-249) et Semmler, (*Eign. theolog. Abhandlungen*, part. I, p. 191 et suiv.) avaient cru trouver une mention positive du travail des Massorètes, mais cette découverte était basée sur une fausse lecture du mot שכמו, « ils ont compté (les lettres), » pris par Fourmont pour סמנו, « ils ont ponctué ». Voy. Gesenius, p. 204.

(2) Gesenius, *Geschichte der hebr. Sprache*, p. 75.

textus receptus (1). Ils notent aussi à la marge quelques corrections qu'ils croient devoir apporter à des mots dont l'orthographe leur a paru fautive dans les manuscrits qu'ils ont eus sous les yeux. Mais tel est leur respect pour le texte traditionnel qu'ils cherchent à immobiliser, que ces corrections, appelées *qert*, n'y prennent pas place et que, tandis qu'on les inscrit à la marge, les fautes elles-mêmes demeurent dans le texte tels que les Massorètes l'ont reçu (2).

Tel est le cadre des travaux des docteurs de la Massore ; on voit que l'invention des points-voyelles n'y rentre pas d'une manière naturelle et nécessaire. La grande école de Tibériade, sinon dans sa première époque, du moins dans la suite de ses travaux, s'occupa sans doute, on ne peut pas en douter, de fixer d'une manière définitive et invariable la lecture aussi bien que le texte des livres de la Bible ; elle introduisit dans ces livres la ponctuation qui s'est conservée jusqu'à nous et qui a immobilisé la prononciation traditionnelle dont la connaissance exacte était restée l'apanage des docteurs de Tibériade, prononciation que ceux-ci craignaient de

(1) Gesenius, *Geschichte der hebr. Sprache*, p. 75. — Renan, *Histoire des langues sémitiques*, p. 161.

(2) Hiller, *Arcanum Kethib et Kri*, Tubingue, 1692. — Geiger, *Urschrift*, p. 259-433. — Rosenfeld, מאמר בקרי וכתיב, Wilna, 1866. — Derenbourg, *Journal asiatique*, 6e série, t. XVI, p. 536-542.

Une partie de ces variantes n'ont pas le caractère de corrections grammaticales, mais de modifications au texte pour la lecture publique, inspirées par des scrupules de décence ou d'orthodoxie. « Le nombre des *keri ou-ketib*, dit M. Derenbourg, est de 1314, dont le Pentateuque présente 80, les premiers Prophètes 361, les seconds Prophètes 345, les trois livres poétiques 203 et les autres hagiographes 325. Il n'y en a ni dans Jonas, ni dans Sophonie, mais le petit livre de Daniel présente à lui seul 129 variantes. En examinant les 80 variantes du Pentateuque, on trouve des archaïsmes comme huit ה pour ו, à la fin de la 3e personne du singulier masculin ; seize fois le suffixe ךָ pour יךָ ; vingt et un נער pour נערה ; des orthographes rares où manque la lettre quiescente (Gen., XXVII, 29 ; XLIII, 28 ; Num., III, 51) ; des corrections erronées comme שליך pour שלך ; des *ketib* qui sont d'accord avec les deux versions araméennes (Deuteron., XXI, 7) ; des changements qu'on fait dans l'intérêt de la décence, et à peine plus de deux *keri* qui paraissent des corrections nécessaires (Levit., XXI, 6, et Deuteron., V, 9). Le mauvais état des livres de Samuel et des Rois se reconnait par les 174 variantes de Samuel et les 126 des Rois. Les 145 variantes comptées pour Jérémie et les 123 comptées pour Ézéchiel peuvent être considérablement diminuées dès qu'on renonce à passer le niveau de la régularité sur tous les textes, et qu'on reconnait quelques terminaisons ou formations archaïques dans ces deux livres. »

voir rapidement tomber dans l'oubli, tant ils la voyaient s'altérer dans le reste du monde juif sous l'action des influences étrangères. Mais il n'en résulte pas que ce soit à cette école que doive être nécessairement attribuée l'invention première des signes de vocalisation qu'ils employèrent à cet effet, qu'ils modifièrent même probablement dans une certaine mesure pour les appliquer à leur propre tradition de lecture. L'idée d'une telle invention révèle des préoccupations proprement grammaticales qui étaient en dehors du cercle général de leurs travaux. D'ailleurs les points-voyelles n'ont probablement pas été inventés tout d'abord en vue des Livres Saints, mais pour des besoins plus profanes, et M. Derenbourg (1) a ingénieusement remarqué que les anciens grammairiens devaient avoir « appliqué leur système de ponctuation au Targoum, c'est-à-dire à la version chaldéenne, avant de l'emprunter à cet usage profane pour l'appliquer au texte sacré. »

Il est bon de chercher à préciser l'époque où se fit l'invention définitive des points-voyelles, et son application au texte biblique.

Ainsi que nous l'avons déjà remarqué, les Talmuds, dont la rédaction définitive doit être rapportée au cinquième siècle, montrent l'ancien et incomplet système des accents-voyelles ou טעמים encore pleinement en usage. Dans leurs observations minutieuses sur les manuscrits des Livres Saints, les Massorètes ont relevé quelques erreurs dans la notation des voyelles, quelques divergences dans la prononciation qui supposent certainement l'existence entre leurs mains de textes portant des marques de vocalisation (2), mais qui peuvent se rapporter au premier système tout aussi bien qu'au second.

Si nous nous reportons, au contraire, au début du septième siècle, nous trouvons la ponctuation hébraïque constituée. Philoponus, vers 610, cite en le transcrivant en lettres grecques un verset de la Genèse (3), et le cite avec la prononciation de nos textes de la Bible exactement reproduite (4). Un peu plus tard,

(1) *Journal asiatique*, 6e série, t. XVI, p. 469, en note.
(2) Carpzow, *Critica sacra*, p. 252. — Leusden, *Philol. hebr.*, p. 124.
(3) I, 26.
(4) Tychsen. *Tentam. de var. cod.*, p. 103.

dans le huitième siècle, on note des différences de ponctuation tenant à la prononciation différente de l'hébreu chez les Juifs de Babylone et chez ceux de la Palestine. Enfin, dans le dixième siècle, la version de Sâadia-el-Fayoumi et la traduction grecque autre que celle des Septante conservée à la bibliothèque de Saint-Marc à Venise (1) sont faites l'une et l'autre sur un texte à prononciation presque complète (2). Au même temps appartient le plus ancien manuscrit hébraïque ponctué que nous possédions. C'est le manuscrit d'Isaïe, Jérémie, Ézéchiel et les petits prophètes, jadis à Odessa et maintenant à la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, qui porte une date correspondant à l'an 916 de notre ère, et dont un fac-similé a été publié par Pinner (3). Les points y sont placés, non plus au-dessous des mots selon l'habitude la plus générale, mais au-dessus.

L'époque où l'invention attribuée aux Massorètes s'est véritablement produite est nettement définie par ces observations. C'est le sixième siècle, comme le pensait Elias Levita, et non le septième, comme l'ont cru Jean Morin (4), Richard Simon (5) et Étienne Morin (6), trois des plus ardents adversaires de l'antiquité de la vocalisation hébraïque.

Si nous avons pu fixer l'âge où fut établie la notation des voyelles employée dans les manuscrits et les éditions de la Bible, nous n'oserons pas être aussi affirmatif maintenant qu'il s'agit d'indiquer les inventeurs de ce système. Cependant nous ferons remarquer qu'une fois l'invention placée au sixième siècle, il est assez naturel de l'attribuer à la puissante école des docteurs Saboréens (סבוראי), qui jetait alors un vif éclat à Babylone, où elle avait succédé à celle des rédacteurs du Talmud. Ajoutons que quelques érudits ont cru retrouver dans la vocalisation dite massorétique des traces de particularités de prononciation que certains gram-

(1) Gesenius, *Geschichte der hebr. Sprache*, p. 103.

(2) *Ibid.*, p. 202.

(3) *Prospectus der der Odessæer Gesellschaft gehœrenden æltesten hebræischen und rabbinischen Handschriften*, Odessa, 1845.

(4) *Exercit. bibl.*, p. 525 et suiv.

(5) *Histoire critique de l'Ancien Testament*, t. I, ch. 27.

(6) *De lingua primaeva*, p. 420 et suiv.

mairiens juifs disent avoir été propres aux Israélites de Babylone (1).

Ce qui est certain, du moins, c'est qu'il existe deux systèmes de ponctuation qui se rapportent à deux traditions de lecture variant assez notablement et qui ont peut-être même dès l'origine différé dans quelques-uns des signes, ainsi que dans leur position : la ponctuation de Tibériade, qui est devenue la ponctuation typique, et la ponctuation babylonienne qu'ont fait connaître les travaux de Pinsker (2). Reste à se prononcer sur l'antériorité de l'une ou de l'autre. Luzzatto, MM. Ewald et Dukes et M. Renan ont incliné pour la priorité de la ponctuation babylonienne et tendu à attribuer l'invention des signes des voyelles aux docteurs Saboréens. M. Derenbourg se range, au contraire, à l'opinion de ceux qui placent le théâtre de cette invention à Tibériade comme une continuation de l'œuvre de la Massore (3). Mais ses observations aussi ingénieuses que solides me paraissent surtout prouver la supériorité de la ponctuation de Tibériade sur celle de Babylone, l'exactitude de la tradition qu'elle représente, et définir de la manière la plus heureuse l'esprit dans lequel les docteurs palestiniens appliquèrent la ponctuation vocale au texte de la Bible.

« De bonne heure, dit M. Derenbourg, les Juifs restés en Terre-Satnte et qui n'avaient pas quitté le pays natal passaient, à juste titre, pour avoir le mieux conservé l'ancienne tradition. « La popu-« lation du pays d'Israël et les habitants de Tibériade, dit Isaac « Israeli (4), sont les prêtres de la langue hébraïque, qui est leur « héritage, leur propriété et leur don naturel. » Raschi, le fameux rabbin de Troyes, parle, dans son commentaire sur le Talmud (5), de la récitation de l'Écriture, telle qu'il l'avait entendue de lecteurs venus de la Palestine. Aussi était-ce à Tibériade qu'on s'étudiait à créer les signes destinés à fixer pour l'œil les sons qu'on ne pouvait

(1) Luzzatto, *Prolegomeni*, p. 12 et suiv. — Ewald et Dukes, *Beitræge zur Geschichte der æltesten Auslegung und Spracherklærung des Alles Testaments*. — Renan, *Histoire des langues sémit ques*, 1re édition, p. 160.

(2) *Babylonisch-hebræische Punktationssystem*, Vienne, 1863.

(3) *Journal asiatique*, 6e série, t. XVI, p. 504-508.

(4) Cité par M. Dukes, קונטריס המסורת, p. 7, note.

(5) Tr. *Bérakhoth*, fol. 62 a.

pas transmettre à distance. Mais, dans le cinquième ou sixième siècle de notre ère, le respect qu'inspirait la sainteté de la langue a pu venir en aide à la tradition et préserver le texte de toute altération qui aurait créé une confusion dans le sens, sans pour cela garantir entièrement les voyelles contre l'effet que les langues araméennes devaient produire sur leur prononciation. Dans l'immense gamme qui va depuis le son le plus ouvert jusqu'au son le plus fermé, on s'arrêtait à un certain nombre de sons principaux, en se fiant pour le reste aux nuances qui naissent spontanément, soit de la nature des consonnes, soit de la proximité de certaines voyelles dans le même mot, et qui, sans se fondre ensemble, n'en exercent pas moins l'une sur l'autre une influence mutuelle. Qu'on ait pensé aux sept planètes, comme le prétend Ibn Ezra, aux sept climats ou aux sept jours de la semaine, ou aux sept années de la période sabbatique, il n'est pas douteux que la sainteté du nombre sept n'ait été une cause suffisante pour qu'on s'y arrêtât.

« La préoccupation des docteurs qui se sont chargés de cette tâche si ardue était bien différente de celle qui, peu de temps après Mohammed, engagea aussi les Arabes à se créer un système de ponctuation. Ces derniers n'avaient d'autre souci que celui de la ponctuation grammaticale pour le texte du livre sacré qui venait de leur être révélé. Les trois voyelles, accompagnées de quelques autres signes secondaires, suffisaient complètement pour atteindre ce but. On distinguait ainsi les cas, les genres, les modes, les formes, tandis que, pour la prononciation proprement dite, une fois la valeur grammaticale du mot et sa place dans la proposition reconnue, on se fiait à la souplesse de l'organe et à la puissance d'une langue vivace et savante. Les créateurs de la ponctuation à Tibériade, au contraire, ayant affaire à une langue qui avait cessé de vivre dans la bouche du peuple, se souciaient peu des lois qui présidaient à son économie intérieure et dont ils avaient à peine la conscience vague; mais ils cherchaient à reproduire rigoureusement, comme une sorte de calque, le texte de la Bible avec la prononciation telle qu'ils ont pu la conserver, par la tradition, à travers une longue lignée de générations. Pour transmettre sans trop d'altération ce dépôt sacré à la postérité, ils ne reculaient

devant aucune peine, et ils ajoutaient successivement aux sept voyelles une variété infinie de signes accessoires, destinés à en régler et à en diriger l'émission. Les irrégularités elles-mêmes, les anomalies qui se refusent à toute explication, ne sont souvent que l'effet d'une reproduction scrupuleuse d'une tradition erronée ou d'un caprice linguistique, comme on en rencontre partout dans les langues les mieux disciplinées (1).

« En comparant la ponctuation assyrienne ou babylonienne à la ponctuation de Tibériade, on voit que la première ressemble, jusqu'à un certain point, bien plus au système arabe : comme ce dernier, elle vise davantage à la régularité grammaticale et à une conséquence rigoureuse dans la fixation des signes (2). Mais cela prouve précisément que, malgré l'autorité qui s'attache aux savants docteurs des académies transeuphratiques, et malgré la grande science de la Loi qui les distinguait, la tradition, quant à la lecture des textes, avait poussé des racines plus profondes dans le sol de la Palestine que dans celui de Babylone. »

Dans les faits si bien exposés je ne vois aucune preuve directe de l'invention du système des points-voyelles à Tibériade. Il me semble même qu'on pourrait tirer un nouvel argument en faveur de l'origine transeuphratique de la comparaison que M. Derenbourg établit, à la suite de M. Geiger, entre la ponctuation de Tibériade et la ponctuation de Babylone. Si, en effet, la ponctuation de Tibériade avait été la première, ne serait-il pas assez difficile d'admettre qu'après la fixation de la lecture du texte sacré au moyen de signes de vocalisation dans une école aussi fameuse, d'après une tradition dont la préexcellence était si universellement reconnue et à laquelle on attachait un véritable caractère de sainteté, on s'en fût écarté en Babylonie, et on eût, en empruntant les mêmes signes, modifié une lecture qu'on prisait tellement haut ? Il paraît plus naturel de supposer dans les écoles babyloniennes un premier travail de ponctuation, coïncidant avec l'invention des signes mêmes qui y ont été employés, travail plus grammatical que

(1) Voyez Derenbourg, *Journal asiatique*, 6e série, t. XIII, p. 515.
(2) Voy. Geiger, *Jüdische Zeitschr. für Wissensch. und Leben*, 1863, p. 138.

traditionnel qui aura été corrigé ensuite à Tibériade dans le sens d'un calque exact de la tradition, conservant même ses anomalies. C'est ainsi que s'explique le mieux le maintien de l'œuvre des docteurs de Babylone dans un certain nombre de lieux où elle aura été tout d'abord adoptée, même après sa réforme à Tibériade, tandis que la ponctuation de cette dernière ville, regardée comme la meilleure, comme la vraie tradition, tendait constamment à prévaloir d'une manière définitive.

Je m'en tiens donc, jusqu'à nouvel ordre, à l'opinion des hébraïsants éminents qui considèrent les points-voyelles comme inventés dans les écoles juives de la Babylonie, et je crois que c'est de là qu'ils ont dû passer à Tibériade. Cette manière de voir rend seule raison de deux faits dont il faut tenir un compte sérieux. Le premier est l'existence que l'on a cru pouvoir constater de quelques particularités de la prononciation babylonienne jusque dans la ponctuation de Tibériade. Le second consiste dans les traits propres à la vocalisation dans les manuscrits des Juifs du Yémen (1), traits dans lesquels M. Derenbourg reconnaît « comme un souvenir oblitéré de la ponctuation assyrienne servant à la prononciation de Tibériade. »

Il est à remarquer, du reste, que c'est aussi en Mésopotamie, dans la partie septentrionale de cette contrée, que la ponctuation syriaque a pris naissance. Et il ne serait pas impossible qu'il y ait eu dans les premières tentatives pour fixer par l'écriture l'expression des voyelles sémitiques, une certaine influence, entrevue par M. Finzi (2), de la tradition du caractère syllabique du système graphique national des Assyriens et Babyloniens.

Quoi qu'il en soit, il ne faut pas se figurer que, dans les premiers temps de l'invention des points, la vocalisation hébraïque ait été aussi complète et aussi régulière que dans les Bibles modernes. Les manuscrits du genre de celui d'Odessa (qui suit le système babylonien) sont là pour attester que non ; leurs points ne sont pas seulement placés autrement que dans les manuscrits postérieurs,

(1) Derenbourg, *Journal asiatique*, 6e série, t. XVI, p. 313 et suiv.
(2) *Richerche per lo studio della antichità assira*, p. 91.

ils sont aussi moins nombreux. Les grammairiens du dixième et du onzième siècle paraissent étrangers aux subtilités qui rendent si compliquée dans nos grammaires la théorie des voyelles ; on chercherait vainement dans leurs écrits la trace de certains signes qui font maintenant partie intégrante du système graphique de l'hébreu (1). En général ils ne connaissent que sept voyelles : פתח, סגול, חירק, קמץ, צרי, חילם et שורק (2). « Établi, dit M. Derenbourg (3), dont nous ne pouvons mieux faire que de reproduire les savantes remarques, établi en dehors de toute influence arabe et avant que la langue arabe eût envahi les pays habités par des Juifs, ce système de sept voyelles implique déjà, par la forme de ses signes, la distinction entre les plus anciennes *ḳameṣ*, *pataḥ*, *ṣéré* et *segol* d'un côté, et les autres trois voyelles plus modernes et dont le son pouvait plus facilement être reconnu par l'addition des lettres faibles qu'on commençait alors à écrire plus souvent qu'auparavant. Cette distinction et la cause qui l'aurait amenée deviendraient surtout plausibles si la ponctuation avait d'abord été appliquée au Targoum, l'araméen ayant toujours préféré une orthographe très-prolixe et abondante à la parcimonie phénicienne et à l'économie hébraïque. Les quatre voyelles dont nous reconnaissons l'antériorité sont représentées par une ligne ou les deux bouts d'une ligne, ou par un point placé au-dessous et au milieu de cette ligne ou des deux bouts ; à les regarder, on dirait que ces quatre signes dessinent la forme de la bouche au moment de leur prononciation, comme les quatre noms en décrivent le mouvement. Car סגל, qu'on a traduit par « grappe », signifie ici « arrondir, faire un petit paquet », et la forme redoublée *segalgal* s'explique par l'orifice *arrondi* d'une coupe. *Ḥireḳ*, *ḥôlem* et *schoureḳ*, simples signes de convention, déterminent, au contraire, les trois sons qu'ils doivent figurer par la position d'un point au-dessus, au-dessous ou au milieu de la lettre; car, comme nous l'avons déjà remarqué ailleurs (4),

(1) Renan, *Histoire des langues sémitiques*, 1re édition, p. 161.

(2) Gesenius, *Geschichte der hebr. Sprache*, p. 206. — Voy. surtout le précieux passage de Sâadia, publié par M. Derenbourg, *Journal asiatique*, 6e série, t. XVI, p. 515-517.

(3) *Loc. cit.*, p. 469, en note.

(4) *Journal asiatique*, 6e série, t. VIII, p. 413, note ; t. XIII, p. 503, note.

nous ne doutons pas que les trois points placés au-dessous de la lettre, quand le point ne peut pas occuper le milieu du waw suivant, ne soient qu'une manière typique de simuler un point de milieu entre un point supérieur et un point inférieur. »

C'est Rabbi Kimchi, le fameux rabbin du douzième siècle, qui porta le premier le nombre des voyelles à dix, par l'addition du קָמֵץ חָטוּף et du קִבֻּץ, ainsi que par la division du חִירֵק en « grand » et « petit », en même temps qu'il inventait la disposition en deux séries, l'une de cinq voyelles longues, l'autre de cinq voyelles brèves, adoptées par tous ses successeurs (1). Quant aux signes plus compliqués et à la notation des sons fugitifs du חָטֵף פַּתַח, du חָטֵף סֶגוֹל et du חָטֵף קָמֵץ חָטוּף, ils paraissent être le résultat de subtilités encore postérieures.

Après avoir parlé des points-voyelles, nous devons dire aussi quelques mots d'autres signes qui font partie intégrante du même système de la ponctuation hébraïque. Ce sont ceux qui marquent un changement de valeur ou une réduplication des consonnes. Tels sont le point nommé דָּגֵשׁ, « renforcement », qui se place dans l'intérieur de la consonne et indique, soit sa duplication, *daghesch* fort, soit son adoucissement lorsqu'il s'applique à une lettre qui contenait primitivement une aspiration comme ד, כ, פ, ת, *daghesch* doux, et l'autre point qui, placé à droite ou à gauche au-dessus du ש, indique s'il doit se prononcer *sch* ou *s*. Aucune trace ne laisse voir que dans la ponctuation primitive il y eût quelque signe pour cet usage. En syriaque, on employait bien très-anciennement un point pour distinguer le ܪ et le ܕ, dont les formes étaient identiques ; mais il n'y avait d'abord rien d'analogue au *daghesch*. Même les Syriaques n'ont jamais possédé de signe correspondant au *daghesch* fort ; ils marquent la réduplication des consonnes en les écrivant deux fois (2). Quant aux points appelés *roukohh* et *qouschoï*, qui jouent chez eux le rôle du *daghesch* doux (3), on ne saurait en faire remonter l'emploi au plus tôt avant Jacques d'Édesse. Nous

(1) Gesenius, *Geschichte der hebr. Sprache*, p. 206.
(2) Hoffmann, *Grammat. syr.*, p. 105 et suiv.
(3) *Ibid.*, p. 108 et suiv.

croyons devoir rapporter les notations de ce genre dans l'orthographe hébraïque à l'époque de la fixation du second système de ponctuation.

VIII.

Enfin les textes hébraïques contiennent une dernière sorte de marques que les grammairiens modernes désignent sous le nom d'*accents*. Il y en a de deux genres : 1° ceux qui marquent la syllabe tonique et remplacent notre ponctuation en indiquant les repos de la voix après les divers membres de phrase ; ce sont ceux pour lesquels les grammairiens juifs ont conservé le nom טעמים, qui désignait d'abord la notation des voyelles ; 2° ceux qui indiquent les modulations de la voix pour la récitation des Livres Saints dans les synagogues (1). Ce sont des espèces de neumes musicaux plutôt que des marques orthographiques ; nous les laisserons donc de côté sans examiner jusqu'à quel point la tradition qui existe chez les Juifs sur leur antiquité (2) peut être plus ou moins fondée (3).

Quant aux טעמים des grammairiens israélites, l'emploi de notes de ce genre doit remonter au premier système de ponctuation, car saint Jérôme fait remarquer au sujet d'un passage de la Bible que les Septante y coupent la phrase autrement que les manuscrits hébreux ne l'indiquent (4). De plus, les différents noms qu'on leur donne sont araméens (5), ce qui est une preuve d'ancienneté. Mais ce qui est à croire, c'est que le système des accents, comme celui des points-voyelles, n'était pas tout d'abord aussi compliqué et aussi subtil que dans les textes dont nous nous servons. Ce que nous avons constaté pour la vocalisation aura dû se produire également pour cette autre espèce de marques orthographiques. L'ac-

(4) Jablonski, *Praefat. ad Bibl. hebr.*, § 24. — Kircher, *Musurg.*, t. I, l. II, c. 5.
(2) Tr. *Nedarim*, c. 4, fol. 37 *b*. — *Megillah*, c. I, fol. 3.
(3) Cf. Gesenius, *Geschichte der hebr. Sprache*, p. 220-221.
(4) *Epist. ad Cypr.*
(5) Lœscher, p. 35. — Buxtorf, *Thes. grammat.*, l. I, ch. 5.

centuation dans le premier système aura d'abord été incomplète et grossière ; elle se sera perfectionnée dans le second, mais ne sera devenue tout à fait complète et raffinée que plus tard encore, par les efforts successifs des grammairiens juifs (1).

C'est à Luzzatto (2) d'abord, puis récemment à M. Derenbourg (3), que nous devons les recherches les plus ingénieuses et les plus complètes sur le système des accents hébraïques, son origine et son développement successif. Le sujet est fort difficile et encore fort obscur, car, ainsi que le remarque le savant académicien, « les grammairiens les plus autorisés n'ont pas daigné faire aux accents une place dans leurs ouvrages. Ibn-Djannah en mentionne un certain nombre dans ses petits traités et dans son *Riḳmâh*, surtout à cause de l'effet qu'ils produisent en pause sur la ponctuation. Nulle part il ne les étudie spécialement ; il n'en donne ni le nombre, ni les noms, ni les règles. Ibn-Ezra, qui a écrit tant d'opuscules sur la grammaire hébraïque, n'a rien composé sur les accents. Comme d'autres anciens commentateurs (4), il passe quelquefois pardessus les barrières qu'ils semblent élever contre une exégèse libre, bien qu'il dise ensuite : « Ne te laisse pas aller contre les in-« venteurs des accents, et n'écoute aucune explication qui ne serait « pas d'accord avec eux (5). » Avant Ibn-Djannah et Ibn-Ezra, Sa'adia avait déjà contesté jusqu'au *sillouḳ* dans dix versets, qu'il croit mal coupés et auxquels il ajoute le premier mot du verset suivant (6). Les versions arabes ne respectent pas toujours l'ordonnance des accents. Hayyoudj, célèbre entre tous pour les nouvelles voies qu'il a ouvertes à la grammaire hébraïque, est le seul qui ait composé un livre sur la ponctuation, dont la seconde partie est malheureusement fragmentaire. »

« Les noms des accents, dit encore M. Derenbourg, plus obscurs que ceux des voyelles, n'en n'ont jamais eu la fixité ni l'unité. Le

(1) Gesenius, *Geschichte der hebr. Sprache*, p. 221.
(2) *Prolegomeni*, p. 178 et 184.
(3) *Journal asiatique*, 6e série, t. XVI, p. 519-528.
(4) Voy. Luzzatto, *Prolegomeni*, p. 188.
(5) מוזנאים, p. 4 *b*. — סהות, éd. Lippman, p. 73 *b*.
(6) סחות, p. 73 *b*.

même accent a plusieurs fois changé de nom chez les *nakdânim*, et tel nom, employé par un scribe, reste inconnu aux autres. Cette diversité de noms est devenue la cause de définitions subtiles, n'ayant aucun fonds, et déterminées seulement par le désir d'attribuer un domaine spécial à chacun des différents termes qui, à l'origine, ne désignaient qu'une seule et même chose. Un pareil exemple est offert, entre autres, par le *méteg*, le dernier produit, à notre avis, du besoin qu'on éprouvait de tout réglementer, d'opposer à chaque poids un contre-poids, d'assurer à chaque lettre son existence propre, sa prononciation distincte, de la préserver pour qu'elle ne fût sacrifiée ni par une syllabe accentuée, ni par l'absence de l'appui qu'une voyelle lui aurait prêté, — le *méteg* qui, justement à cause de son emploi fréquent, a toujours conservé une sorte d'indépendance, à laquelle les grammairiens ont cherché en vain à opposer des règles invariables, que, parmi les scribes, les uns ont multipliées à l'infini, et les autres employées plus sagement, et qui a fini par exciter les plaintes de certains docteurs, accablés par les abus des *nakdânim* qui en hérissaient les Bibles. Appelé à son origine du mot araméen *ga'ia*, « léger éclat de voix », ce signe a pris le nom hébreu de *méteg*, « frein », parce qu'il était destiné à arrêter le lecteur dans sa course trop rapide, à régler et à modérer son pas : il a reçu ensuite encore une troisième dénomination, celle de *ma'amâd*, ou *ha'amâdah*, « pause », qu'il doit aux traducteurs des ouvrages arabes dans lesquels ce signe est souvent nommé *wakfoun*. Le patrimoine successivement accru du *méteg* étant devenu très-considérable, on a su tailler une belle part à chacun des trois compétiteurs. »

La plupart des auteurs juifs comptent douze accents; mais ce nombre est tout à fait arbitraire et symbolique, car chacun l'obtient d'une manière différente. Il semble, remarque M. Derenbourg, « que, de même que pour les points-voyelles, on a choisi le nombre sept qui est celui des planètes, de même on a pris le nombre douze pour les accents, en pensant aux douze signes du zodiaque. Semblables aux étoiles du firmament, les accents éclairent et illustrent les versets de l'Écriture. »

Il résulte des recherches de l'habile philologue qui a si profon-

dément étudié la grammaire hébraïque traditionnelle jusque dans ses subtilités les plus abstruses, que les deux plus anciens accents sont le *sillouq* (ֽ) et le *atnahah* (֑), « qui ont les premiers envahi le texte et sont fixés au-dessous des mots. Ils ont la même place dans les deux systèmes, dans celui de Babylone et celui de Tibériade. Leur place a influé sur celle du *tiphah*, l'accent qui leur est particulièrement et exclusivement attaché ; il s'est également établi sous le mot. En dehors de ces accents, la règle a prévalu que les accents se mettent au-dessus, et les serviteurs au-dessous des mots. »

Immédiatement postérieurs comme invention ont dû être le *rebto* ֗, le *zaqêf* (֔) et le *segoltâ* (֒). « Ces cinq accents auraient parfaitement suffi à la ponctuation et à la coupe d'une période aussi simple que celle du verset hébreu. Une première addition qui paraît avoir été faite était le *tebîr* (֛), proche parent et rejeton du *rebî'a*, auquel il a emprunté le point, placé cette fois au-dessous du mot.

« Mais l'esprit inquiet et remuant des docteurs, courbés sans trève sur le texte sacré, divisait et subdivisait les mots de chaque verset ; on notait les moindres nuances, on notait non-seulement les séparations, mais aussi les liaisons, et, malgré la règle « qu'un « prince ne devait pas descendre au grade du serviteur, ni celui-ci « s'élever au rang du seigneur, » il s'établissait une véritable hiérarchie, un système féodal d'accents assez burlesque, et qui a distrait quelques savants subtils des quinzième, seizième et dix-septième siècles. Pendant la création continue de nouveaux dignitaires, le petit trait, droit et courbé, mis en haut ou en bas, tourné à droite ou à gauche, devenait l'insigne des nouveaux grades. »

Au point de vue purement graphique de leur élément générateur et de la parenté de leurs formes, qui tient à la parenté grammaticale établie entre eux, M. Derenbourg groupe de la manière suivante les nombreux accents de dernière invention. Une première série est formée de ceux qui se composent d'une petite ligne courbée en quart de cercle, comme le *m-teg* (ֽ), dont la forme était originairement celle du *tipkhah*. « Cette ligne, sauf le changement de direction et de place, est devenue aussi le signe des *ma'arâkâh* (֥), du *teras* (֨), du *ietîbpaschtâh* (֚), de l'*azlâh* (֜) ; transformée ensuite en ligne brisée avec angle droit ou angle aigu, elle représente

les différents *schôfâr* (—, —), dont le nombre varie chez les auteurs ; avec le point au centre, c'est le *tebîr* (—). Le demi-cercle est employé pour le *talschâh-ketannâh* ou *galgal* (—) ; pour le *teras*, dans la ponctuation babylonienne (—) (1) ; avec un trait à gauche pour le *pâzêr* (—) ; renversé et avec un petit trait au milieu de la périphérie pour l'*atnâhâh* (—) ; transformé en ligne brisée avec un angle un peu aigu, pour le *pâzêr gâdôl* (—) ; le *dargâh* (—) et le *zarkâh* (—) se rattachent encore au demi-cercle. Le cercle entier sert aux deux *talschâh*, auxquels on a seulement ajouté une sorte de petit manche (—) pour les distinguer par la direction qu'on leur imposait ainsi, à l'un vers la droite et à l'autre vers la gauche. »

(1) « Cette forme paraît être la forme primitive, et celle qui, par de légères transformations, a fait naître à la fin le *guéresch* (—) et le *guerschaïm* (—), entre lesquels on a distingué ensuite. »

M. Ariodante Fabretti vient de publier (*Il museo di antichità della R. Università di Turino*, Turin, 1872) un nouveau fac-similé du papyrus araméen du Musée de Turin, très-supérieur à tous ceux qui en avaient été donnés jusqu'à ce jour et modifiant dans une certaine mesure les formes des lettres que, pour notre pl. XI, nous avions empruntées à Gesenius. Nous reproduisons ce fac-similé dans la pl. XIX.

Le texte est à lire, en modifiant seulement sur un point la transcription de Gesenius :

אל מראי מתדוהשת עבדך פחים שןלפןהי

חיא חדה ושרירא מראי יהוי יק···

Deus, domine mi, ex conculcatione servum tuum Pechim eripe...

Vita unica et verax dominus meus Jehovah...

Malgré ce qu'a de barbare l'orthographe תדוהשת pour תדוישת, que Gesenius se refusait à admettre, elle est paléographiquement incontestable, comme je m'en suis assuré moi-même en examinant le papyrus original à Turin dans le cours de l'été dernier. C'est un *lapsus calami* du scribe, une véritable faute d'orthographe, comme les papyrus hiératiques égyptiens nous en offrent d'assez fréquents exemples.

A la seconde ligne, d'après la forme des lettres, on serait tenté de lire שדידא plutôt que שרירא, si ce dernier n'avait pas une tournure plus araméenne et ne paraissait pas linguistiquement préférable.

Quant à פחים, c'est bien évidemment un nom propre d'origine égyptienne.

ERRATUM. — P. 7, l. 1, *au lieu de* ruines, *lisez* runes.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME.

INTRODUCTION.

ESQUISSE D'UNE PALÉOGRAPHIE PHÉNICIENNE

POUR SERVIR DE COMPLÉMENT A L'INTRODUCTION.

LIVRE PREMIER.

ÉCRITURES DU TRONC SÉMITIQUE.

FAMILLE HÉBRÉO-SAMARITAINE.

LIVRE SECOND.

ÉCRITURES DU TRONC SÉMITIQUE.

FAMILLE ARAMÉENNE.

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.

PLANCHE I.

Origine de l'Alphabet Phénicien.

Hiératique Egyptien.	*Phénicien Archaïque.*

LITHO G. JACOB A ORLÉANS.

PLANCHE II.

... de la Phénicie propre.

Inscriptions de Malte.	Inscriptions de Nora.

[illegible] HE III.

[illegible] que de la Phénicie propre.

[illegible] ons [illegible] te.	Inscriptions d'Athènes.	Oumm el-Awamid.	Pierres gravées.

PLANCHE IIIbis

Alphabets des Légendes monétaires.

Aradus. 522-435.	*Byblos.* Ve Siècle.	*Cypre.* IVe Siècle.	*Phénicie.* 360-339.	*Phénicie.* 331-280.	*Phénicie.* 223-145.	*Phénicie.* après 145.
𐤀	𐤀 𐤀	″	″	𐤀	𐤀 𐤀 𐤀 𐤀	𐤀 𐤀 𐤀
𐤁	𐤁	𐤁	″	″	𐤁 𐤁	𐤁
″	𐤂	″	″	″	𐤂	𐤂
″	𐤃	𐤃	″	″	𐤃 𐤃	𐤃
″	″	″	″	″	𐤄	𐤄
″	𐤅	𐤅	″	″	″	𐤅
″	𐤆	𐤆	𐤆	″	″	″
𐤇	″	𐤇	″	″	″	″
″	″	″	𐤈	𐤈	″	″
″	𐤉	𐤉 𐤉	″	𐤉	″	″
𐤊	𐤊	𐤊	″	𐤊 𐤊	𐤊 𐤊 𐤊 𐤊	𐤊 𐤊
″	𐤋	𐤋	″	″	𐤋	𐤋
𐤌	𐤌	𐤌	𐤌 𐤌	𐤌	𐤌	𐤌
𐤍	𐤍	″	𐤍	″	𐤍	𐤍 𐤍
𐤎	″	″	″	″	𐤎 ?	″
𐤏	𐤏	𐤏	𐤏	𐤏	𐤏	𐤏
𐤐	″	𐤐	″	″	𐤐	𐤐
𐤑	″	𐤑	𐤑 ?	″	𐤑	𐤑 𐤑 𐤑
″	𐤒	″	″	″	″	″
″	″	𐤓 𐤓	𐤓	″	𐤓	𐤓 𐤓
𐤔	″	″	𐤔	𐤔 𐤔	″	𐤔
″	″	𐤕	″	𐤕	″	𐤕

LITHO G. JACOB A ORLÉANS

PLANCHE IV.

Type de transition de l'Écriture Phénicienne.

Inscriptions d'Ibsamboul.	*Pierres gravées.*
	"
"	"
"	"
"	"
	"
	"
O	O
	"
"	
"	
	W
X	X

LITHO G. JACOB A ORLÉANS

PLANCHE V.

Écriture Punique.

Inscriptions de Marseille.	Inscriptions de Carthage.	Médailles de Carthage.	Médailles Carthaginoises de Sicile.	Inscriptions de la Sicile.
				"
		"	"	"
		"	"	"
		"		
		"		"
	"	"	"	"
		"		
		"		"
		"		
		"		"
		"	"	
		"		
		"		
		"	"	
		"		
		"	"	"
		"		
		"		"
				"

LITHO G JACOB A ORLÉANS



PLANCHE VI.

Écriture Punique de la dernière époque.

Inscriptions et Monnaies de Carthage et des Villes d'Afrique.	*Monnaies des Villes de la Bétique.*

LITHO. G. JACOB A ORLÉANS.

PLANCHE VII.

… Archaïques.

Monnaies des Machabées, 106-37 av. J-C.	Monnaies des révoltes, 66-135 ap. J-C.
	"
"	
"	"
"	"
"	
"	"
"	
"	"

PLANCHE VIII.

Ecriture Samaritaine.

Hébreu Archaïque.	*Onciale*		*Cursive.*	
	Pierre de Naplouse	*Manuscrits*	*Manuscrits de Gotha.*	*Alphabet d'Akerblad.*
	"			
"				
	"			
"				

PLANCHE IX.

Phénicien		*Araméen primitif.*			
Archaïque	*Sidonien*	*Contrats Assyriens.* VIIe *Siècle.*	*Sceaux Perses.* VIe IVe *Siècle.*	*Lion d'Abydos* C^t^ *du* Ve *Siècle.*	*Darique* Ve *Siècle.*
					"
					"
				"	"
				"	
				"	"
			"	"	"
				"	"
		"	"	"	"
					"
					"
				"	
			"		"
					"
				"	"
					"
			"	"	"
			"		"
					"
				"	"
					"

PLANCHE X.

Araméen Secondaire.

Monnaies des Satrapes.	*Inscription du Sérapéum.*
	″
	″
″	
″	″
″	″

PLANCHE XI.

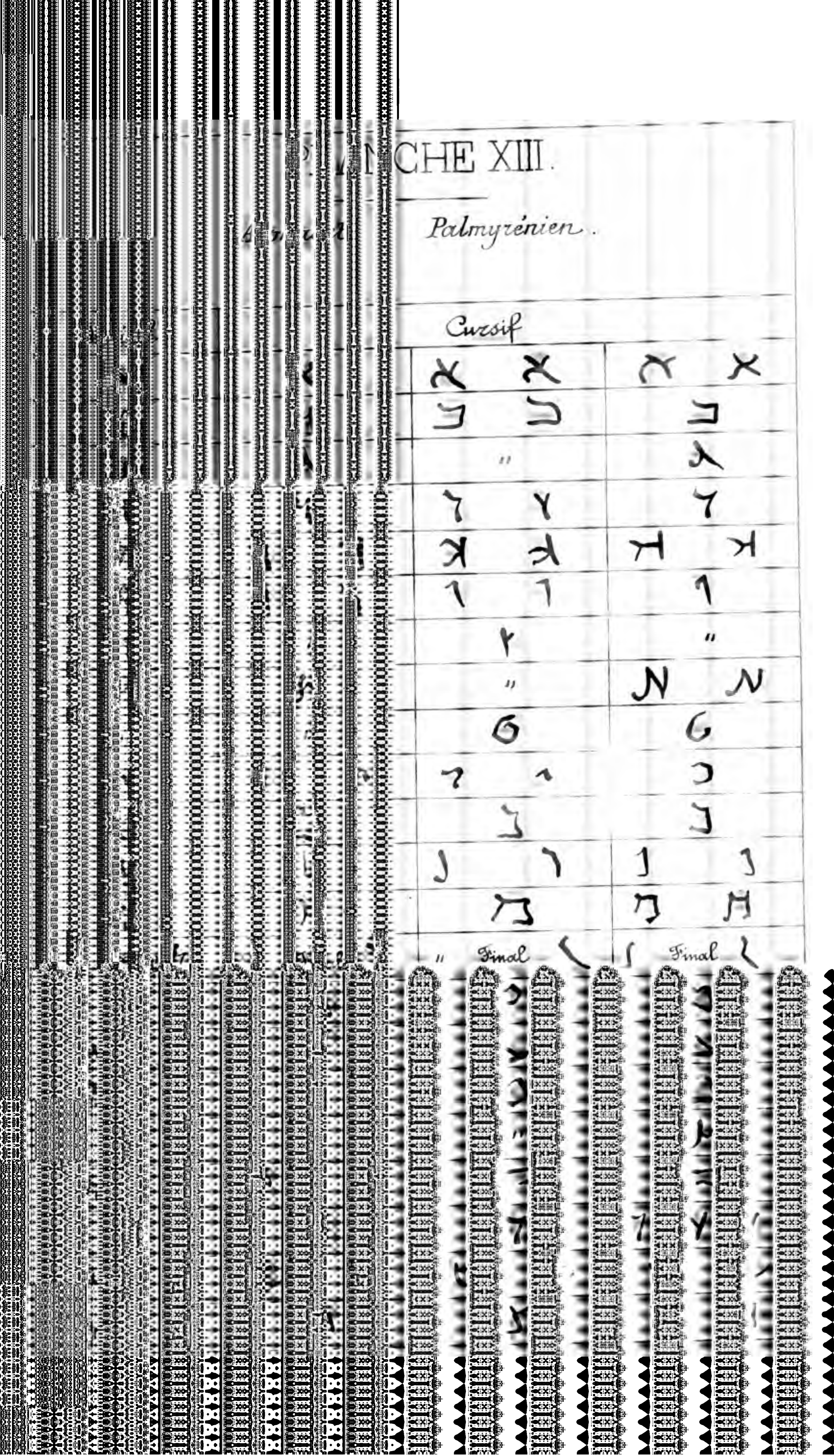
Alphabet Araméen des papyrus.

Inscriptions de Carpentier et du Vatican.	Papyrus de Turin	Papyrus de Blacas	Papyrus de Rome	Papyrus du Louvre.
			Final	
»	»			
	»			
»	»			»
		Final		final
			médial final	initial médial final
	»	final		final
	»		»	»
	»		»	

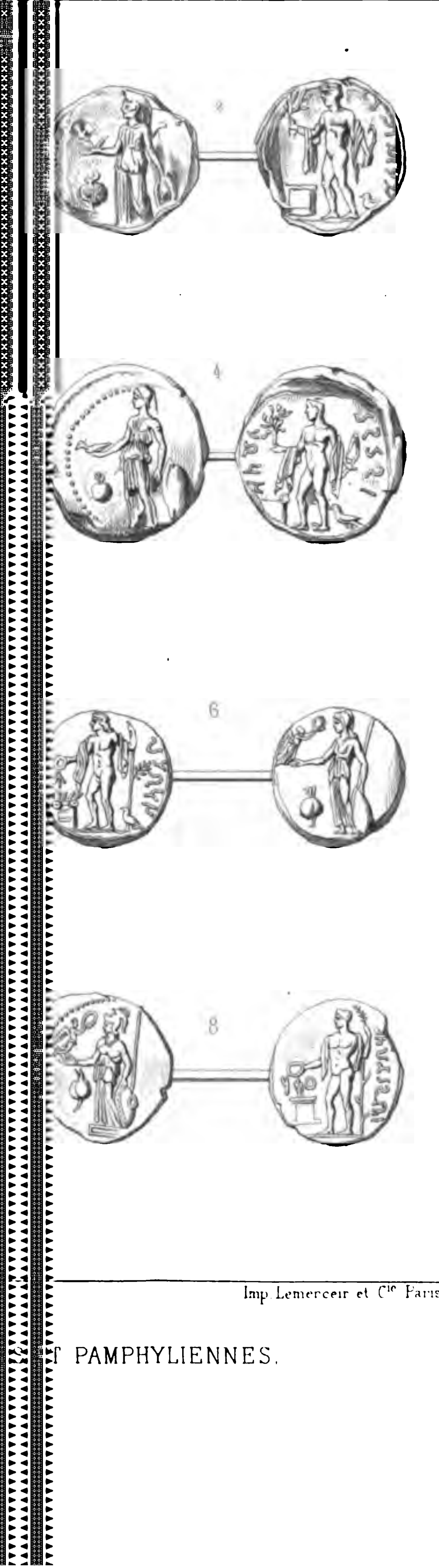
PLANCHE XII.

Alphabet Palmyrénien oncial.

Araméen des papyrus	9. avant J.-C.	48. après J.C	139. après J.-C.	IIIe Siècle, après J.C.
			"	
			"	
	"	"	"	
final				
final	final	final	final	final
		"		
	"	"	"	


PLANCHE XIII.
Palmyrénien.
Cursif
Final
Final

XIV



Imp. Lemercier et Cie Paris

...T PAMPHYLIENNES.

PLANC

Paléographie de l'Hé

Iᵉʳ Siècle av. J-C.		Iᵉʳ Siècle après J-C.			IIᵉ Siècle ap. J-C.	II-IIIᵉ Siècle ap. J-C.	IVᵉ Siècle, ap. J-C.	
Tombeau des Béni-Hézir	Inscription du Temple d'Hérode.	Inscriptions Himéennes des ans 6.30 av. J-C	Tombeau au N.-O. de Jérusalem	Sarcophage du Tombeau des Rois	Inscriptions de Rome	Inscriptions de Kefr Bereïm	Inscription de Djébail	Inscript de la ch sous
א	א	א	"	"	א א	א	א	א
ב	"	ב	ב ב	"	"	ב	ב	ב
"	"	ג	"	"	"	"	"	"
ד	"	ד	"	"	"	ד	"	"
ה	ה	ה	ה	ה ה	"	ה	ה	ה
ו	"	ו	"	"	ו ו ו	ו ו	ו	ו
ז	"	ז	ז	"	"	ז	ז	ז
ח	"	ח	ח	"	"	ח	ח	ח
"	"	ט	"	"	"	"	ט	"
י	י	י	"	"	"	י	י	י
כ כ	כ	כ	כ	כ	"	כ	"	"
ל	ל	ל	ל	ל	ל ל ל ל	ל ל	ל	ל
מ	"	מ	מ	מ	" final ם ם ם	מ final ם	מ	מ
נ	" final ן	ן final ן	"	"	"	"	נ	נ
ס	ס	ס	ס	"	"	ס	ס	"
ע	"	ע	"	"	ע ע	ע	"	"
פ	"	פ	"	"	"	" final ף	"	"
צ	"	צ צ	"	צ	"	"	"	"
"	"	ק (ק)	"	"	"	ק	"	ק
ר	"	ר	"	ר	ר ר	ר	ר	"
ש	"	ש ש	ש	"	ש ש ש ש	ש ש	ש	ש
ת	"	ת ת	"	ת	"	ת	ת	ת

[...] XV.

[...]rré avant le XIe Siècle.

[...] ap. J.C.	VIe Siècle ap. J.C.	VIIe Siècle après J.-C.		VIIIe Siècle après J.-C.			Xe Siècle après J.-C.	
[...]s de [...]lone [...]J.-h.	Inscription de Tortose	Coupe de Babylone N° 5	Inscriptions de la Crimée	Inscription d'Aden de l'an 707	Inscription de Crimée de l'an 719	Alphabetum Jesuitarum	Inscription d'Aden de l'an 916	Manuscrit d'Odessa de l'an 916
א	א	א א	א א	א	א	א	א	א
ב	ב	ב ב	ב	ב	ב	ב	ב	ב
ג	″	″	″	″	″	ג	″	ג
ד	ד	ד ד	″	ד	″	ד	ד	ד
ה ה	ה ה	ה	ה ה	ה	ה	ה	ה	ה
ו	ו ו	ו ו	ו ו	ו	ו	ו	ו	ו
ז	ז	ז ז	ז ז	ז	ז	ז	ז	ז
ח ח	ח ח	ח	ח	ח	″	ח	ח	ח
ט ט	″	ט ט	ט	ט	″	ט	ט	ט
י י	י י	י	″	י	י	י	י	י
final ך כ	כ כ ך final,	כ כ	כ	כ	″	כ	כ	ך final.
ל ל	ל ל	ל	ל	ל	ל	ל	ל	ל
ם final מ	מ ם final ם	מ מ final ם	מ מ מ final	ם final,	מ	מ	ם final ם	מ final ם
final ן ן	ן final ″ ן	″ final ן ן	ן	″ final ן	ן final ן	נ נ	ן final ן	נ ן final ″
ס ס	″	ס ס ס	ס ס	ס	ס	ס	ס	ס
ע ע	ע ע	ע	ע	ע	ע	ע	ע	ע
final פ	″	פ פ פ	ף פ ף	פ	″ final ף	פ	″ final ף	ף final ף
צ	צ	צ	צ צ	צ	צ	צ	″	צ צ
ק	ק	ק ק ק	ק	ק	″	ק	ק	ק
ר ר ר	ר ר	ר ר ר	ר ר	ר	ר	ר	ר	ר
ש ש	ש ש	ש ש ש	ש ש	ש	ש	ש	ש	ש
ת	ת	ת ת ת	ת	ת	ת	ת	ת	ת

PLANCHE XVI.

Alphabet des inscriptions Karaïtes primitives de la Crimée.

א	"	א	א	א	א	א	א
ב	"	ב	ב	ב	ב	ב	ב
ג	ג	ג	"	ג	ג	"	ג
"	"	ד	ד	ד	ד	ד	"
ה	ה	ה	ה	"	ה	ה	ה
ו	ו	ו	ו	ו	ו	ו	ו
ז	"	"	ז	"	ז	ז	ז
ח	"	"	"	ח	"	ח	"
"	"	"	"	ט	ט	"	"
י	י	י	י	י	י	י	י
כ	כ	"	"	"	כ	כ	"
ל	ל	ל	ל	ל	ל	ל	ל
Final ם	מ	מ	מ Final ם	מ	מ	ל ם	מ
Initial נ Final ן	נ	ן	"	נ	נ ן	נ ן	נ ן
"	"	"	"	"	"	"	ס
ע	"	"	"	"	ע	ע	ע
"	"	פ	פ	פ	פ	פ	פ
צ	"	צ	צ	צ	צ	צ	"
ק	"	ק	ק	ק	ק	"	ק
ר	"	"	ר	ר	ר	ר	ר
ש	ש	ש	ש	ש	ש	ש	ש
ת	ת	ת	ת	ת	ת	ת	ת

PLANCHE XVII.

Filiation de l'Alphabet carré.

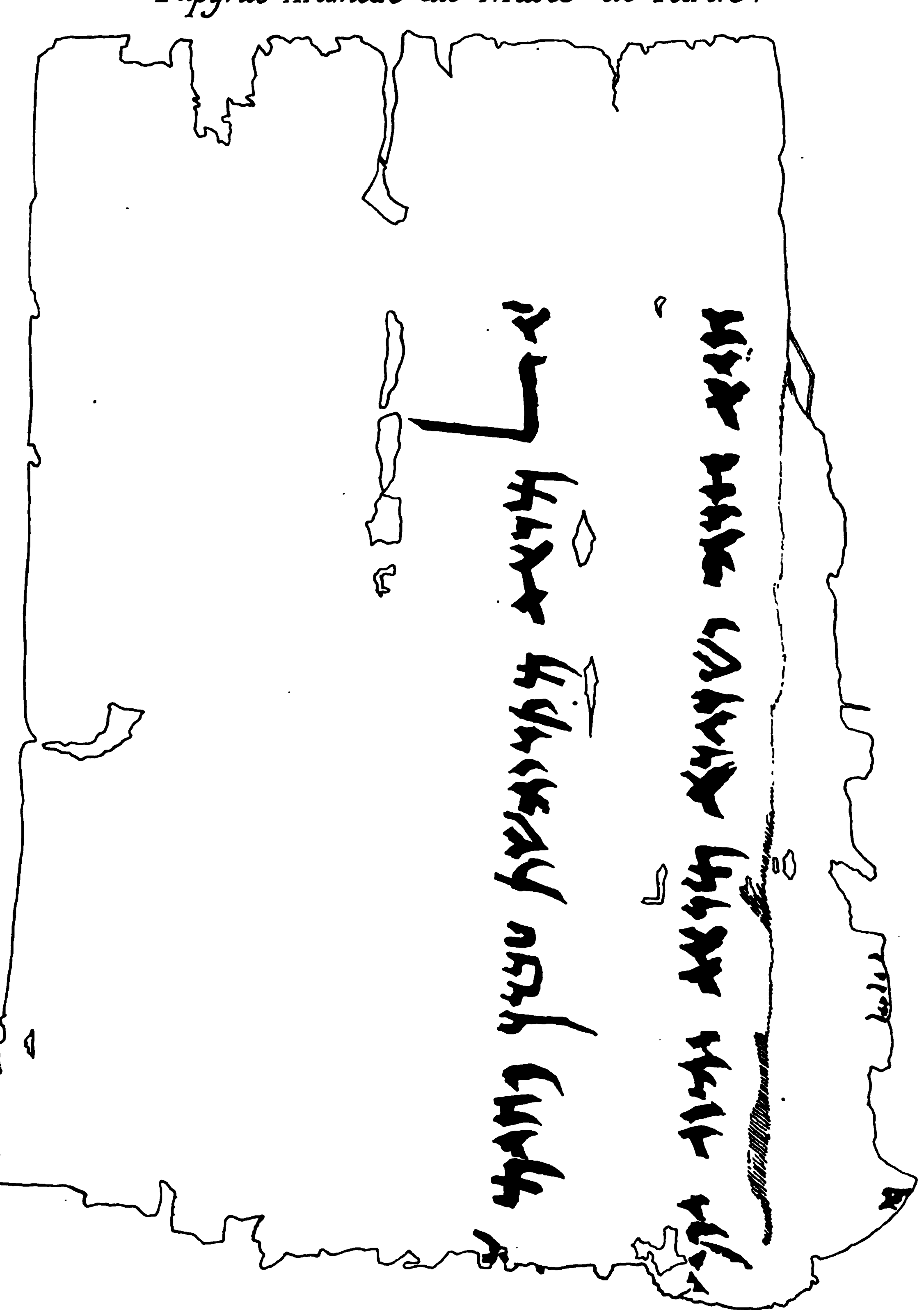
Araméen des papyrus. Papyrus du Louvre	*Hébreu carré.* Inscription des Béni-Hézir.
	א
	ב
	ג
	ד
	ה
	ו
	ז
	ח
	ט
	י
Final	כ
Initial · Médial · Final	ל
	מ
Final	נ
″	ס
	ע
	פ
	צ
	″
	ר
	ש
	ת

PLANCHE XVIII.

Coupes de Babylone.	Epitaphe de Jérusalem.	Rabbinique Italico-Espagnol	Rabbinique Allemand.	Caractère carré des Mss du Moyen-Age.
א א	„	א	א	א
ב ב ב	ב	ב	ב	ב
ג ג ג	„	ג	ג	ג
ד ד ד ד	„	ד	ד	ד
ה ה ה	ה	ה	ה	ה
ו ו ו	ו ו	ו	ו	ו
ז ז	ז	ז	ז	ז
ח ח ח	„	ח	ח	ח
ט ט ט ט	„	ט	ט	ט
י י י	„	י	י	י
כ כ Final ך כ	„	כ	כ	כ כ Final ך
ל ל ל	„	ל	ל	ל
מ מ מ Final ם	„	מ	מ	מ Final ם
נ נ Final ן ן	נ	נ	נ	נ Final ן
ס ס ס	„	ס	ס	ס
ע ע ע ע	ע	ע	ע	ע
פ פ Final ף פ	„	פ	פ	פ Final ף
צ צ	„	צ	צ	צ Final ץ
ק ק	„	ק	ק	ק
ר ר ר ר	„	ר	ר	ר
ש ש ש	ש ש	ש ש	ש ש	ש
ת	„	ת	ת	ת

PLANCHE XIX.

Papyrus Araméen du Musée de Turin.

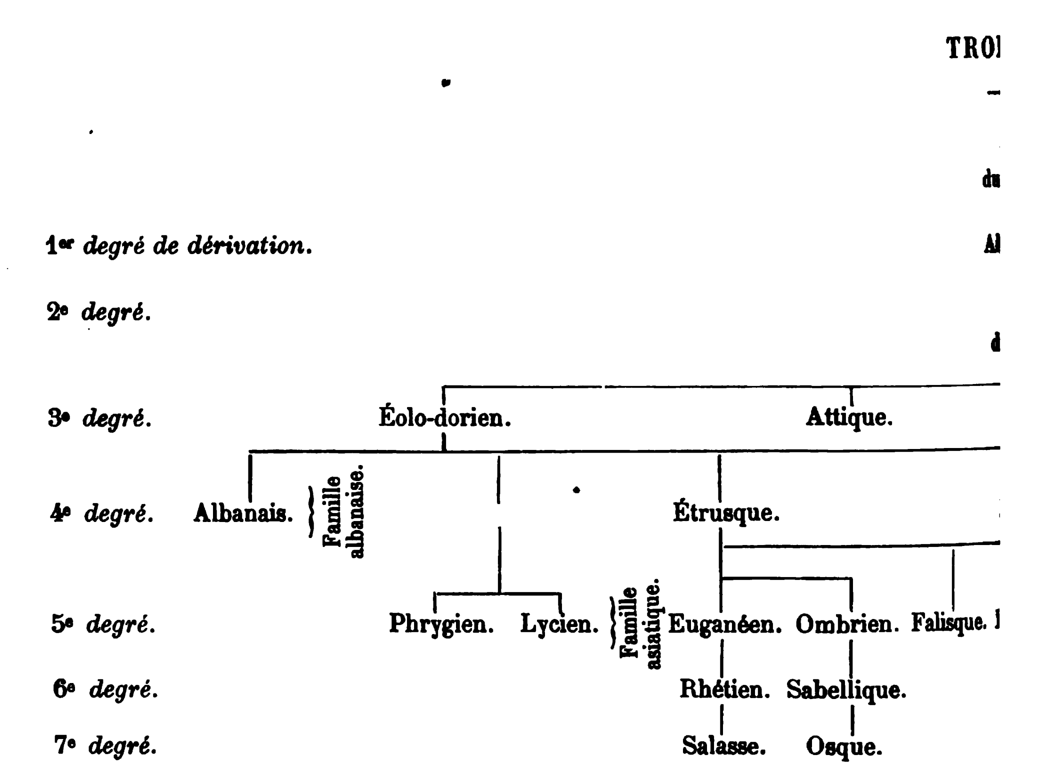


TROI

du

Al

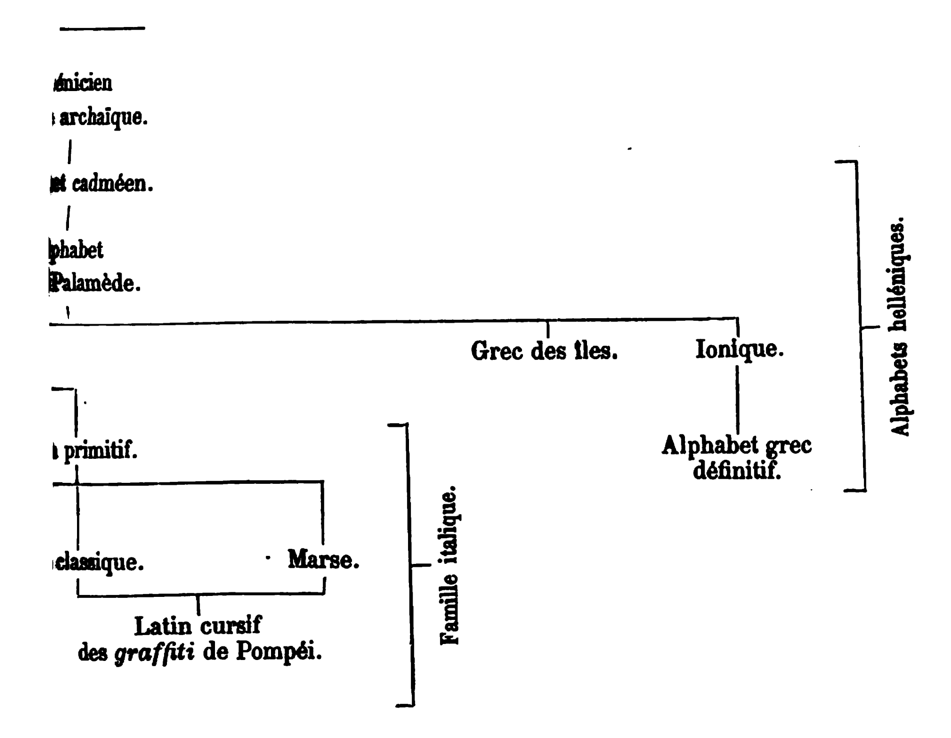
d



1er degré de dérivation.
2e degré.
3e degré.
4e degré.
5e degré.
6e degré.
7e degré.
Éolo-dorien.
Attique.
Albanais.
Famille albanaise.
Étrusque.
Phrygien.
Lycien.
Famille asiatique.
Euganéen.
Ombrien.
Falisque.
Rhétien.
Sabellique.
Salasse.
Osque.

III.

CENTRAL.



énicien
archaïque.
et cadméen.
phabet
Palamède.
Grec des îles.
Ionique.
Alphabet grec
définitif.
Alphabets helléniques.
primitif.
classique.
Marse.
Latin cursif
des graffiti de Pompéi.
Famille italique.

vi.

Soûnda.

pong.

ta.

Ylog.

vi.

ızarâti. Kaschmyri. Punjâbi.

Famille dévanagârie.

Soûnda.

ong.

ta.

Ylog.

ESSAI

SUR LA PROPAGATION

DE

L'ALPHABET PHÉNICIEN.

Paris. — Imprimerie Georges Chamerot, rue des Saints-Pères, 19.

ESSAI

SUR LA PROPAGATION

DE

L'ALPHABET PHÉNICIEN

DANS L'ANCIEN MONDE

PAR

FRANÇOIS LENORMANT,

Associé de l'Académie Royale de Belgique, de l'Académie Pontificale d'Archéologie,
de la Société Royale de Littérature et de la Société d'Archéologie Biblique de Londres,
de l'Institut National Genevois, de l'Institut de Correspondance Archéologique de Rome,
de l'Académie d'Archéologie d'Anvers, de l'Académie de Stanislas de Nancy,
Membre de la Société Asiatique de Paris, de la Société de Linguistique, de la Société d'Ethnographie,
de l'Athénée Oriental, de la Société Française de Numismatique, de la Société des Antiquaires de l'Orléanais,
de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, etc., etc., etc.

Développement d'un mémoire couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

MATERIES *superabat opus.*

TOME DEUXIÈME

PARIS,
MAISONNEUVE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS,
15, QUAI VOLTAIRE, 15.

1872

LIVRE SECOND.

ÉCRITURES DU TRONC SÉMITIQUE.

FAMILLE ARAMÉENNE.

(Suite.)



CHAPITRE VII.

LES ALPHABETS SYRIAQUES.

I.

La difficulté et l'importance des questions d'origine et d'histoire du caractère hébraïque carré nous ont fait donner un développement très-considérable au chapitre consacré à cette écriture. Ici nous ne trouvons pas de difficultés du même genre. Tout ce qui se rapporte aux différents alphabets des Syriens a déjà été élucidé d'une manière complète (1). En l'absence de sérieuses difficultés, nous serons donc un peu plus bref, et nous n'aurons d'ailleurs qu'à extraire et à mettre en œuvre de nouveau ce qu'ont dit nos prédécesseurs.

La plus ancienne forme du caractère syriaque est celle que l'on appelle ܐܣܛܪܢܓܠܐ, *estranghelo*. Assemani (2) a voulu tirer ce nom du grec, auquel, comme on sait, les Syriens ont emprunté beaucoup de

(1) Sur les alphabets syriaques, voy. surtout : Ed. Bernard, *Literatura orbis eruditi a charactere samaritico deducta*, 1689. — Walton, *Prolegomen. II ad Bibl. Polygl.* — Buettner, *Figurae variaeque formae literarum hebraicarum, syriacarum, arabicarum*, Gœttingue, 1769, in-fol.; *Vergleichungstafeln der Schriftarten verschiedener Vœlker*, Gœttingue, 1771-1779, in-4°. — Wahl, *Allgemeine Geschichte der morgenlændischen Sprachen*, p. 585 et suiv.; *Skizze einer morgenlændischen Graphik*, pl. VII-X. — Pauli, *Archæologische Beobachtungen und Muthmassungen über semitische, besonders hebræische Lesezeichen*, dans ses *Memorabilia*, fasc. VI, p.102 et suiv. — *Nouveau traité de diplomatique*, t. I, part. II. — Adler, *Novi Testamenti versiones syriacae*, Copenhague, 1789, in-4°. — Kopp, *Bilder und Schriften*, t. II, p. 306-325. — Hoffmann, *Grammatica syriaca*, p. 60-73. — Land, *Anecdota syriaca*, t. I, Leyde, 1862.

(2) *Biblioth orient.*, t. III, part. II, p. 378.

proché de στρόγγυλος, « rond ». Mais
cilement montré la fausseté de cette
l'être le plus rond des alphabets sy-
des autres plus arrondis par son as-
n d'Assemani, ils en ont proposé une
إصل de l'arabe, ou plutôt à considérer
t-à-dire arabe écrit en lettres syria-
signifie « écriture » et انجيل « évan-
es Évangiles » convient très-bien à
assez longtemps le caractère des ma-
l'Évangile, tandis que pour les usages
rivé cursif, le *peschito* (3).

la première écriture usitée par les Sy-
t abandonné l'usage de l'araméen ter-
la Mésopotamie qu'elle dut être inven-
s'en servir, tandis que, dans la Syrie
encore à employer le caractère que
de Palmyre (4).

l'ère chrétienne ou au commencement du deuxième,
la vallée de l'Oronte, tendait à s'éloigner du type
de transition qui lui donnait une physionomie
une curieuse médaille qui a été signalée à notre
e assez mal par Pellerin (*Troisième supplément aux*
, nº 9), mais M. de Saulcy a bien voulu nous per-



ble exemplaire de sa collection, le seul où l'on dis-
légende, que l'éminent académicien a déchiffrée le

ement imitée des impériales frappées par sénatus-

Nous possédons, en effet, de petites monnaies de bronze que l'on a

consulte à Antioche (voy. Eckhel, *Doctr. num vet.*, t. III, p. 298-302). L'effigie de l'empereur y est remplacée par la tête radiée du Soleil, qu'accompagne la légende

דאבל מלכא

Au revers on voit, dans une couronne d'olivier, un aigle éployé posé sur les deux lettres latines **S C** retournées. Le style indique la première moitié du second siècle.

La légende du droit se lit avec certitude דאבל מלכא. Elle est très-importante par ses formes de transition : le ד, le ב et le כ sont déjà de pur estranghelo, et même le ד porte le point diacritique; le א est palmyrénien, le מ absolument à part; enfin le ל a gardé un type antique, qui nous reporte à l'araméen des monnaies des satrapes ou des papyrus du temps des Lagides.

L'attribution à donner à cette monnaie me paraît très-clairement déterminée par les points suivants. Elle a été frappée :

dans une ville assez voisine d'Antioche, puisque les espèces de cuivre frappées dans cette dernière ville y circulaient habituellement, comme le prouve l'imitation, et que le cuivre ne voyage jamais bien loin;

dans une ville qui gardait encore des rois particuliers au commencement du second siècle;

dans une ville où le Soleil, ou du moins une divinité syrienne au caractère avant tout solaire, assimilée au Soleil par les Grecs et les Romains, était adorée.

Une seule cité de la Syrie réunit ces trois conditions : c'est Émèse, le siége du fameux culte du dieu Élagabal (אל-גבל), *Sol Elagabalus*, en l'honneur duquel on y célébrait encore les jeux appelés ΗΛΙΑ sous l'empereur qui avait emprunté son nom au dieu dont il avait été d'abord le pontife (voy. Eckhel, *Doctr. num. vet.*, t. III, p. 312). Émèse avait au temps de Strabon (XVI, p. 753) ses princes décorés du titre de rois et en même temps grands-prêtres d'Élagabal; les plus célèbres avaient été Samsigéramus (שמש-גרם) et son fils Iamblichus, comtemporain de Cicéron (*Epist. ad Fam.* XV, 1), qui donne par plaisanterie à Pompée le nom de Sampsicéramus (*Epist. ad Attic.* II, 14, 16, 17 et 23). Dans la guerre entre Octave et Antoine, cet Iamblichus prit le parti du dernier; mais Antoine, craignant sa trahison, le fit mettre à mort (Dio Cass. L, 13) et institua à sa place son frère Alexandre, qu'Octave fit bientôt après prisonnier et qui orna le triomphe du vainqueur, après quoi il fut exécuté (Dio Cass., LI, 2). En l'an 20 de notre ère, Auguste rétablit la petite souveraineté d'Émèse en faveur du fils d'Iamblichus, nommé comme son père (Dio Cass., LIV, 9). Elle subsista certainement jusqu'au temps de Vespasien (voy. Frœlich, *Epoch. Syromacedon.*, p. 79) et même probablement jusqu'à Antonin le Pieux, avec lequel commencent les monnaies impériales d'Émèse; mais elle était déjà supprimée depuis un certain temps quand Septime-Sévère épousa Julia Domna. Caracalla donna à Émèse le titre de colonie de droit latin (voy. Eckhel, *Doctr. num. vet.*, t. III, p. 311). Même après le changement de condition de la ville, la race des pontifes, autrefois rois, du dieu Élagabal, à laquelle appartenaient Julius Bassianus, père de Julia Domna et de ses sœurs, ainsi que le Caïus Julius Flavius Samsigéramus connu par une inscription (*Corp. inscr. graec.*, n° 4511), resta en possession du sacerdoce et d'une certaine autorité politique au moins jusqu'à l'époque des guerres de Sapor contre les Romains (Joh. Malal., XII, p. 296, édit. de Bonn); c'est de cette famille que prétendait ensuite descendre le philosophe Iamblique (Damasc. ap. Phot., *Biblioth.*, 181, p. 126, ed. Bekker).

On pourra m'objecter que l'aigle éployé n'apparaît au-dessus des lettres **S C** sur les monnaies de cuivre d'Antioche qu'à partir du règne des fils de Septime-Sévère (voy. Mionnet, *Descr. de méd. ant.*, t. V, p. 203 et suiv.), c'est-à-dire quatre-vingts ans au moins après la suppression du

attribuées (1) avec toute raison à Mannus VIII, roi d'Édesse, sous Hadrien et Antonin (2), qui, par conséquent, sont antérieures à la majeure partie des textes épigraphiques de la grande cité du désert, et qui portent au revers une légende en caractères estranghelo :

ܡܥܢܘ
ܡܠܟܐ

ܡܥܢܘ ܡܠܟܐ, « Mannus roi (3) ».

D'autres (4) portent au droit une tête royale barbue, avec la légende :

ܡܠܟܐ
ܘܐܠ

ܡܠܟܐ ܘܐܠ, « le roi Val », et au revers une autre légende, également composée de deux mots,

ܟܡܪܐ
ܐܠܗܐ

ou

ܐܠܗܐ
ܟܡܪܐ

peut-être ܟܡܪܐ ܠܐܠܗܐ pour ܟܡܪ ܠܐܠܗܐ ou ܟܡܪܐ ܕܐܠܗܐ, et en effet cette légende accompagne la figure d'un temple dans lequel on croit distinguer

royaume d'Émèse. Mais sur une pièce frappée dans cette ville l'apparition de la figure de l'aigle ne serait pas nécessairement le fait de l'imitation servile des espèces battues à Antioche. L'aigle est essentiellement un type monétaire propre à Émèse (voy. Mionnet, t. V, p. p. 227 et suiv.); sur les impériales et les coloniales de cette ville il est presque toujours figuré, soit seul, soit plus souvent accompagnant la pierre conique du dieu Élagabal, dont il était, par conséquent, l'animal sacré. Loin donc d'infirmer mon attribution, l'aigle est un argument de plus en sa faveur. Je n'hésite par conséquent pas à rattacher à la lignée des princes d'Émèse et à considérer comme un des derniers d'entre eux le Dabel dont la monnaie que je publie révèle le nom.

Il sera curieux pour la paléographie de comparer à celle de cette monnaie la légende araméenne de la pièce d'Antioche que j'ai publiée dans mon *Catalogue Behr* (pl. III, n° 6), quand on en aura trouvé un exemplaire qui permettre de la lire clairement.

(1) Langlois, *Numismatique de l'Arménie dans l'antiquité*, p. 66; *Numismatique des Arabes avant l'islamisme*, p. 129. — Cf. Scott, dans le *Numismatic chronicle*, t. XVIII, p. 20.

(2) Dionys. Telmar. *ap.* Assemani, *Biblioth. orient.*, t. I, p. 422 et 423. — Bayer, *Hist. Osrhoën.*, p. 74.

(3) Voy. notre pl. I, n° 1.

(4) *Numismatic chronicle*, t. XVIII, pl. à la p. 1, n[os] 1-3. — Voy. notre pl. I, n[os] 2-4.

un bétyle (1). En tous cas, Val, fils de Sahrou, est nommé par Denys de Telmahar (2) comme ayant occupé le trône d'Édesse en 138 et 139 de notre ère ; c'était un compétiteur du Mannus dont nous venons de citer les médailles. Une autre variété des monnaies de ce prince (3) porte d'un côté sa tête nue et diadémée, avec la légende ܡܠܟܐ ܘܐܠ en estranghelo, et de l'autre la tête d'un roi parthe coiffée de la tiare ; cette tête est celle d'Arsace XXVII, Vologèse II.

Enfin il existe des pièces portant le nom d'un roi Mannus, ܡܥܢܘ ܡܠܟܐ, que l'on a souvent confondues avec celles de Mannus VIII (4), mais dont cependant l'effigie est différente. Les traits du visage ne sont pas les mêmes, et d'ailleurs le roi sur ces pièces est toujours coiffé de la tiare, tandis que Mannus VIII sur ses monnaies, comme Val, est simplement diadémé. L'une des médailles dont nous parlons (5) porte la légende en pur estranghelo :

ܡܥܢܘ
ܡܠܟܐ

L'autre (6), probablement plus ancienne, et frappée au début du règne du même prince, offre une légende curieuse en ce que les caractères y tiennent à la fois du palmyrénien et de l'estranghelo et forment la transition entre ces deux écritures :

מענו
מלכא

On y remarquera le מ, le נ, le ל déjà tout à fait estranghelo, le ו, le כ, le א encore voisins de la forme palmyrénienne (7).

(1) Sur un exemplaire que possède le Musée Britannique il semble que le revers porte ܘܐܠ deux fois répété plutôt que la légende que nous donnons ici sur l'autorité des dessins de M. Scott dans le *Numismatic chronicle*. L'autre exemplaire du même musée a la légende incomplète.

(2) Assemani, *Biblioth. orient.*, t. I, p. 422 et suiv. — Bayer, *Hist. Osrhoën.*, p. 157.

(3) *Numismatic chronicle*, t. XVIII, pl. à la p. 1, n° 4. — Voy. notre pl. I, n° 5.

(4) Langlois, *Numism. des Arabes*, p. 129.

(5) *Ibid.*, pl. IV, n° 2. — Voy. notre pl. I, n° 6.

(6) Ch. Lenormant, *Trésor de numismatique*, *Numismatique des rois grecs*, pl. LXII, n° 8. V. Langlois, *Numismatique de l'Arménie*, p. 66 ; *Numismatique des Arabes*, pl. IV, n° 1.

(7) La légende de cette monnaie a été lue et interprétée de manières fort différentes. Mais notre lecture actuelle est certaine.

Ce caractère mixte de la légende assure aux monnaies dont nous parlons l'antériorité sur celles de Val et de Mannus VIII; cependant l'identité du style prouve qu'elles ont été frappées à peu de temps de distance. En conséquence, nous proposons de les attribuer à Mannus VII, père de Mannus VIII, lequel régna, d'après Denys de Telmahar, de 99 à 116 (1).

Le même caractère mixte et de transition est celui qui marque la ligne syriaque estranghelo de l'inscription découverte par M. de Saulcy sur un sarcophage du Tombeau des Rois à Jérusalem, dont nous avons parlé dans notre chapitre précédent :

צדן מלכתא

ܨܕܢ ܡܠܟܬܐ ou ܨܪܢ, « la reine » ou « la princesse Saran » ou « Sadan ».

Les lettres א, ד, ל, מ, ן, צ y sont déjà de pur estranghelo; le ת et le כ encore araméens; cette dernière lettre n'y est pas, il est vrai, purement conforme au type des inscriptions de Palmyre; mais elle a une forme de transition que nous retrouverons dans notre chapitre IX sur les plus anciens monuments de l'écriture des Sabiens ou Mendaïtes.

Nous avons déjà parlé, dans le chapitre précédent, de la date de l'inscription du sarcophage du Tombeau des Rois. Antérieure au siége de Jérusalem de l'an 72, elle se rapporte très-probablement à un personnage de la famille d'Hélène, reine d'Adiabène, et est certainement de la première moitié du premier siècle de notre ère.

Il ressort donc des monuments que nous venons de citer que la période de transition entre l'araméen tertiaire ou palmyrénien à l'estranghelo a rempli le premier siècle dans toute son étendue, et que cette dernière écriture a commencé à prendre naissance en Mésopotamie, dans la région autour d'Édesse, vers le temps d'Auguste.

Ceci s'accorde fort bien avec ce que l'on sait de l'histoire de la littérature syriaque. Édesse fut, en effet, depuis le règne de Vespasien jusqu'à l'expulsion des Nestoriens, dans le cinquième siècle, le siége d'une

(1) Ap. Assemani, *Biblioth. orient.*, t. I, p. 422. — Bayer, *Hist. Osrhoën.*, p. 157.

grande école qui, pendant toute cette époque, donna l'impulsion au mouvement littéraire chez les Syriens et dont l'influence prépondérante rayonna sur tous les pays d'Aram (1). Ce fut cette influence qui fit successivement adopter l'estranghelo dans toutes les contrées où avait régné l'alphabet araméen tertiaire.

Jusqu'au sixième siècle environ, ce fut le seul caractère usité dans l'école d'Édesse et dans les autres écoles syriaques (2). A partir de ce temps, on voit apparaître différentes autres écritures plus cursives qui en découlent et dont nous nous occuperons dans la suite de ce chapitre (3). Dès lors, l'estranghelo devient une écriture onciale, réservée aux plus beaux manuscrits, et il demeure dans cette condition jusqu'à la fin du huitième siècle (4). Passé l'an 800, les caractères abrégés, entre autres le peschito, ou plus exactement le semi-minuscule d'où il est sorti, supplantent absolument l'estranghelo, qui n'est plus employé, et encore sous une forme très-corrompue, que comme une sorte de majuscule plus ornée et plus élégante dans les titres des livres (5). Aussi pour ce rôle cherche-t-on tous les moyens de l'enjoliver, et entre autres les scribes inventent, au lieu de tracer les gros traits pleins de l'estranghelo, de se borner à dessiner par une double ligne les contours

(1) Assemani, *Biblioth. orient.*, t. III, part. II, p. 924 et suiv. — Eichhorn, *Die Syrer*, dans Mensel, *Geschichtforscher*, t. VII, p. 117 et suiv. — Hoffmann, *Grammat. syr.*, p. 25.

(2) Le plus ancien manuscrit syriaque daté, en caractère estranghelo, que l'on possède, est le n° 12150 du Musée Britannique, écrit en 411 de notre ère. On trouvera des fac-similés de son type d'écriture dans l'ouvrage de M. Land : *Anecdot. syriac.*, t. I, pl. II, n° 4, et pl. IV.

(3) Adler, *Version. syriac.*, p. 7. — Land, *Anecdot. syriac.*, t. I, p. 70 et suiv.

(4) Hoffmann, *Grammat. syr.*, p. 67.

Il résulte du manuscrit n° 17170 du Musée Britannique (voy. le fac-similé dans Land, *Anecdot. syriac.*, t. I, pl. XII, n° 60) que, dès la fin du huitième siècle (797 ap. J.-C, date de l'exécution du manuscrit), à Édesse même, la tradition du caractère estranghelo était tout à fait corrompue : voy. *Anecdot. syriac.*, t. I, p. 75.

(5) De Sacy, *Note sur un manuscrit syriaque du Pentateuque*, dans la *Biblioth. der bibl. Literatur* d'Eichhorn, t. VIII, p. 578.

Au dixième siècle, on tenta de rétablir l'usage de l'estranghelo pour les manuscrits soignés; mais cette tentative n'eut pas de suites. Assemani, *Biblioth. orient.*, t. II, p. 352. — Voy. Land, *Anecdot. syriac.*, t. I, p. 79-81.

On a un exemple de cette tentative de restitution dans le manuscrit n° 12139 du Musée Britannique, écrit en l'an 1000 de notre ère (fac-similés dans Land, *Anecdot. syriac.*, t. I, pl. XVIII, n°s 85 et 86).

extérieurs des caractères, en les peignant de différentes couleurs. C'est cette déformation que les grammairiens syriaques appellent ܟܦܝܠܬܐ, c'est-à-dire « double ». Amira atteste son invention récente (1).

Nous plaçons dans la deuxième partie de la planche II les formes les plus habituelles des lettres dans l'alphabet estranghelo, d'après les manuscrits d'une date ancienne et de beau style. Les traits pointillés indiquent la manière dont la liaison se fait avec la lettre précédente et avec la suivante, car l'habitude de rattacher toutes les lettres entre elles par une conduite de plume continue existe déjà en estranghelo, et devient de règle constante dans toutes les variétés d'écriture syriaque.

II.

L'estranghelo dérive directement de l'araméen tertiaire ou palmyrénien, usité auparavant, comme nous l'avons fait voir dans notre chapitre IV (2), par toutes les populations du nord de la Syrie. C'est là un fait que la réflexion indique tout d'abord et que la comparaison des deux alphabets fait ressortir d'une manière évidente (3). Notre planche II est consacrée à la démonstration de cette vérité. Nous y avons placé dans la première partie, en deux colonnes, les caractères palmyréniens onciaux, tels qu'ils se trouvent dans les inscriptions du temps d'Odénath et de Zénobie, puis les caractères palmyréniens cursifs, empruntés aux inscriptions du Capitole, et, dans la seconde partie, les lettres de l'alphabet estranghelo avec leurs formes initiales, médiales et finales. Les figures médiales ou finales sont quelque peu dénaturées par la liaison. C'est un effet qui s'est produit spontanément dans les débuts de l'existence individuelle de l'estranghelo par l'in-

(1) *Grammat. syr.*, p. 2.

(2) T. I, p. 248 et suiv.

(3) L'écriture intermédiaire que nous avons relevée sur les monnaies de Mannus VII et le sarcophage du Tombeau des Rois, donne à ce fait un degré de certitude de plus.

fluence de la manière d'écrire; quant aux formes finales, celles du ך, du ן et du ם dérivent d'un autre principe que l'initiale et la médiale des mêmes lettres et proviennent de formes finales existant déjà dans l'araméen tertiaire ou palmyrénien.

Il ressort, croyons-nous, de la planche II, que c'est du type palmyrénien cursif que l'estranghelo participe beaucoup plus que du type oncial. Ceci est surtout sensible pour les lettres ב, ד, ח (1), כ initial ou médial, ל, מ, נ, ס, ע, פ, ק, ר. Mais le ו, le ז, le ט se trouvent dans le cas contraire; leurs figures en estranghelo se rattachent plutôt au palmyrénien oncial.

Toutes les modifications subies par les lettres en passant du palmyrénien dans l'estranghelo se sont produites dans un même sens et par suite d'une même cause et d'une même tendance, par suite de la disposition à lier les lettres, déjà signalée par nous dans le palmyrénien, et qui devient générale dans l'estranghelo. Dans une écriture où toutes les lettres sont séparées, le mouvement naturel est de les allonger plutôt que de les écraser, ou du moins de leur maintenir une hauteur égale à leur largeur. Dans une écriture, au contraire, où les scribes ont contracté l'habitude de lier tous les caractères au bout de leur plume, la conséquence de cette habitude est l'écrasement des formes de toutes les lettres, qui regagnent en largeur ce qu'elles perdent en hauteur, et s'étendent dans la direction où leurs traits se prolongent pour former la ligature. Comparant une écriture de ce genre avec le type plus ancien et non lié d'où elle est sortie, il semble que l'on voit le type reflété dans un de ces miroirs cylindriques qui déforment les objets qu'on y présente en les élargissant outre mesure.

Nous avons observé plus haut (tome Ier, p. 246), lorsque nous avons

(1) Nous avons, pour ce caractère, fait figurer dans notre tableau comparatif la forme la plus ordinaire. Mais un des fac-similés publiés par Adler (*Version. syriac.*, pl. V), extrait d'un manuscrit de la bibliothèque Médico-Laurentienne de Florence (Plut. I, n° 40) nous offre cette même lettre tracée d'une manière tout à fait semblable au signe correspondant de l'alphabet palmyrénien, dans la ligature



c'est-à-dire .

parlé des ligatures dans l'araméen tertiaire ou palmyrénien, que ces ligatures s'y présentaient seulement entre les lettres terminées en se recourbant par en bas vers la gauche (ב, ח, מ, נ et ק) et celles qui contenaient comme principal élément un trait vertical plus ou moins droit (ד, ה, ו, ר), ou bien un trait oblique dont la base était à droite (א), ou bien encore les lettres dont le trait de droite se recourbait plus ou moins légèrement dans la direction du point de départ de l'écriture (י, ת). C'est donc seulement douze caractères pour lesquels on observe des ligatures, cinq se rattachant à la lettre qui suit et sept à celle qui précède, et, sauf le נ médial, que nous avons trouvé, et cela encore très-rarement, lié à un מ précédent, aucun des signes qui sont dans le premier cas ne peut se présenter dans le second, et *vice versâ*.

Dans le plus ancien des alphabets syriaques, au contraire, et dans ses dérivés plus cursifs, toute lettre est susceptible de se lier avec la précédente. Du reste, cette liaison se fait par la base, comme en palmyrénien, sauf deux lettres, ܠ et ܢ, dont la jonction se fait par le milieu comme celle du ל en palmyrénien, et une, ܟ, qui se rattache à la précédente par son sommet, mais à la suivante par sa base. Les écritures syriaques, aussi bien l'estranghelo que celles qui ont été inventées plus tard, offrent toutes une barre horizontale qui se prolonge dans toute la longueur de chaque mot, sert de base commune aux lettres et n'est interrompue que par quelques caractères ouverts à leur partie inférieure, comme le ܣ, ou par six caractères différents qui ne se rejoignent pas à la lettre suivante et par conséquent, interrompent la liaison générale. Ces six caractères sont : ܐ, ܕ, ܗ, ܘ, ܪ, ܬ (1).

On conçoit facilement l'effet d'une semblable disposition sur les caractères de l'écriture. Les uns pivotent et changent la direction de leurs

(1) Pour se faire une idée complète de l'aspect et de la disposition générale qui résultent de ces ligatures dans l'estranghelo, nous engageons le lecteur à recourir à l'intéressante planche de fac-similés donnée par M. Cureton en tête du *Catalogue des manuscrits syriaques du Musée Britannique*, et surtout aux admirables reproductions qui illustrent le tome Ier des *Anecdota syriaca* de M. Land; il faut aussi attacher une sérieuse valeur aux planches de l'ouvrage d'Adler (*Novi Testamenti versiones syriacae*, Copenhague, 1789), malgré l'aspect trop rigide que le procédé de la gravure sur cuivre y donne à l'écriture. Mais les dessins de l'ouvrage de M. Dietrich (*Codicum syriacorum specimina*, Marbourg, 1855) sont fort mal réussis et ne donnent qu'une idée tout à fait imparfaite des manuscrits dont ils prétendent être des fac-similés.

traits pour se rattacher à la ligature générale de la base; tels sont: ܝ, ܡ, ܠ, ܟ, ܫ. Les autres, primitivement ouverts par le bas, se ferment par suite du prolongement du trait de la ligature, comme le ܣ. Le מ n'est pas dans ce cas, mais cela tient à une élégance des calligraphes qui ont voulu distinguer pour cette lettre deux formes différentes, l'une initiale et médiale, ouverte par en bas, l'autre finale, entièrement fermée : ܡ et ܡ.

L'existence de cette ligne inférieure presque continue, qui sert de base à toutes les lettres, influe, non-seulement sur la forme de la partie inférieure de ces lettres, mais encore sur celle de la partie supérieure, laquelle tend constamment à devenir parallèle au trait inférieur. Aussi les boucles ouvertes qui surmontaient le ב, le ד, le כ et le ר dans les trois premiers alphabets araméens disparaissent-elles dans l'estranghelo plus complétement encore que même dans l'hébreu carré, car ces lettres y sont ܒ, ܕ, ܟ, ܪ.

Enfin l'habitude de rattacher autant que possible toutes les lettres, tous les traits les uns avec les autres, produit dans l'intérieur même des caractères des boucles résultant de liaisons abréviatives entre plusieurs des parties du caractère. Ainsi :

Dans le ס, palmyrénien cursif ܣ, la partie supérieure se rabat sur le trait inférieur de manière à s'y joindre, et les deux extrémités de la lettre, ouvertes à gauche, se recourbent l'une vers l'autre et viennent se confondre, de façon que l'estranghelo se compose de deux boucles juxtaposées, dont au premier abord la filiation, pour remonter au prototype phénicien, ne paraît pas très-naturelle, ܣ; dans le ח on observe un fait analogue; les écrivains inventeurs de l'alphabet estranghelo, pour rendre le tracé de cette lettre plus facile, ont recourbé vers le sommet l'extrémité inférieure de la haste de gauche, qui vient ainsi rejoindre la barre horizontale attachée au milieu de cette haste et se dessine, par conséquent, du même trait de plume, ܚ.

Quelques observations encore au sujet des lettres finales. Nous avons parlé de la forme que reçoit le מ lorsqu'il termine un mot, forme dérivée du même principe que celle qui a été adoptée dans l'hébreu carré. Le ן final dérive en estranghelo de la forme également finale du pal-

myrénien ; seulement la partie supérieure s'est atrophiée ; elle disparaît dans la ligature qui rattache le ן final à la lettre précédente ; tout le caractère se réduit au trait dirigé vers la droite, lequel, en estranghelo, est constamment placé au-dessous de la ligne de base des autres lettres, ܢ.

Quant au ך final, ܟ, il ne peut pas sortir du palmyrénien. Ainsi que nous l'avons observé plus haut, dans notre chapitre IV (tome I, p. 245), cette sorte d'écriture n'admet pas de distinction entre la figure du כ au commencement ou au milieu des mots et sa figure lorsqu'il les termine ; de plus, la forme du ך final estranghelo ne se tire naturellement d'aucune des variantes de cette lettre dans l'alphabet des inscriptions de Palmyre. Au contraire, en redressant cette figure, il n'y a pas moyen de ne pas être frappé de sa ressemblance, ou plutôt de son identité, avec le ך final de l'araméen des papyrus. Seulement ce caractère doit être rangé au nombre de ceux dont l'habitude de liaison a fait changer l'assiette naturelle. C'est, en effet, pour pouvoir rattacher plus facilement l'extrémité inférieure de la haste à la lettre précédente que le ך final, au lieu de conserver sa disposition verticale, a été renversé sur le côté.

L'origine du ך final de l'estranghelo était très-importante à déterminer, car elle montre que l'état de l'araméen tertiaire dans la Mésopotamie, d'où est sorti directement l'estranghelo, n'était pas absolument le même qu'à Palmyre, mais pour certaines lettres avait conservé des formes plus voisines de l'araméen des papyrus que nous ne les trouvons dans aucune inscription de la grande cité du désert (1). C'est également et pour la même raison par l'araméen des papyrus que nous parvenons à expliquer la figure du ה syriaque, dont il serait autrement impossible de se rendre compte.

En effet, aucune des règles de déformation que nous avons indiquées tout à l'heure n'aurait permis de tirer ܗ ou ܗ de ה, palmyrénien oncial, ou bien de ה ou ה, palmyrénien cursif. Si on compare, au contraire, le ה de l'estranghelo à celui de l'araméen des papyrus ה ou

(1) C'est ce que la médaille signalée plus haut, p. 4, en note, prouve aussi pour Émèse.

ʾ, la dérivation devient toute naturelle et conforme aux règles d'écrasement et d'élargissement horizontal exposées plus haut.

Dernière remarque. La forme des caractères estranghelos prêtait à de nombreuses confusions. On y a remédié : 1° par le point dont la position différente distingue ܪ et ܕ, point qui, dans le palmyrénien, se plaçait déjà au-dessus du ר (1); 2° par la boucle qui termine le sommet ܥ et le fait discerner du ܐ, boucle dont aucune trace n'existe dans l'araméen tertiaire.

III.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, l'estranghelo, dont nous avons résumé en quelques mots l'histoire que l'on trouvera complète dans les ouvrages d'Adler et de M. Land, ne parut pas longtemps aux Syriens une écriture assez cursive pour l'usage ordinaire, et, dès le sixième siècle, il n'était déjà plus considéré que comme un caractère oncial élégant et soigné que l'on réservait pour les beaux manuscrits. Une écriture vulgaire était employée parallèlement.

Ce qu'était alors cette écriture vulgaire, les diverses métamorphoses qu'elle subit pour arriver au caractère syriaque employé dans nos imprimeries, enfin l'époque approximative de ces métamorphoses, a été en partie connu dès la fin du siècle dernier, grâce à un précieux manuscrit de la Bibliothèque du Vatican, dont l'importance a été signalée par Assemani (2) et par Adler (3). Il porte dans la collection romaine le n° 12 et provient de ce monastère de *Sancta Maria Deipara Syrorum*, dans la vallée des Lacs Natrons, en Égypte, dont la bibliothèque, après avoir fourni les plus importants manuscrits syriaques du Vatican, a encore livré aux explorateurs anglais tant de trésors littéraires, aujourd'hui déposés au Musée Britannique. C'est un manuscrit des quatre

(1) Le point du ר s'observe déjà dans la légende de la monnaie que nous attribuons à Émèse.

(2) *Biblioth. Apost. Vatican. cod. manuscript. catal.*, part. I, t. II, p. 27 et suiv.

(3) *Version. syriac.* p. 3-10.

Évangiles d'après la version peschito, écrit en estranghelo, l'an 548 de notre ère.

Le fac-similé que l'on trouvera sous le n° 1 de la planche III, comprenant deux lignes du verset 36 du chapitre XV de l'Évangile de saint Marc, donnera une idée de la forme des lettres dans ce curieux monument de la paléographie syriaque. Il reproduit l'écriture du corps même du volume ; mais, à la dernière page, l'écrivain a ajouté une note ainsi conçue, pour dater son œuvre et faire connaître son nom :

ܐܫܬܠܡ ܕܝܢ ܟܬܒܐ ܗܢܐ ܒܝܪܚ ܬܡܘܙ ܕܫܢܬ ܬܡܢܡܐܐ ܘܚܡܫܝܢ ܘܬܫܥ
ܒܐܘܪܗܝ ܡܕܝܢܬܐ ܕܒܝܬ ܢܗܪܝܢ ܀ ܐܟܬܒܗ ܕܝܢ ܠܟܬܒܐ ܗܢܐ ܡܢ
ܕܝܠܗ ܡܢ ܥܡܠܗ ܘܒܛܝܒܘܬܗ ܕܐܠܗܐ ܕܥܕܪܗ ܐܚܐ ܡܪܝ ܐܘܣܒܝ ܐܪܡܝܐ ܠܥܘܡܪܐ
ܩܕܝܫܐ ܕܒܝܬ ܬܐܘܡܐ

« Ce livre a été achevé dans le mois de tomoûz, l'an 859 (1), dans la « ville d'Édesse. A tracé ce livre par ses propres efforts et avec la grâce « de Dieu, qui l'a secouru, frère Mar-Eusèbe, Syrien, pour le saint « monastère de Thomas. »

Cette souscription n'est pas conçue en estranghelo, mais dans un caractère cursif qui en est dérivé, ou plutôt, comme nous le verrons tout à l'heure, dans un type mixte empruntant à la fois ses éléments à l'estranghelo et à une écriture plus cursive encore dont on a des spécimens du même temps. Sous le n° 2 de notre planche III, nous donnons les trois premières lignes de cette semi-cursive du sixième siècle.

Outre l'amoindrissement général du corps de l'écriture, ce qui distingue ce caractère de l'estranghelo est particulièrement le changement de forme :

du א, dont la partie supérieure prend des proportions exagérées, tandis que le reste se réduit presque à rien ;

du מ, qui, pour être tracé plus rapidement, devient constamment fermé par le bas ;

du ד et du ר, qui se réduisent à l'aspect de simples virgules, ܕ et ܪ ;

(1) 859 de l'ère des Séleucides, 448 de Jésus-Christ.

du ܗ enfin qui, dans la plupart des cas, se ferme en prenant la figure d'un rond, ܘ, et qui cependant, en initiale, demeure encore ouvert par le bas, comme en estranghelo.

Immédiatement après cette première souscription on en lit une autre, postérieure de près de deux cents ans, dans un caractère différent, et qu'Adler traduit :

In nomine Domini, Dei et Servatoris nostri Jesu Christi, anno transitorio 1029 (1), *mense Ab, ex voluntate Dei, venit ad visitandum tertia vice hoc castrum, ad Euphratem situm, cum reliquis castris, beatissimus et a Deo honoratus pater noster spiritualis Patriarcha Mar Elias* (2) *ex coenobio Dei Guba Baraja* (3), *qui consui, conjungi atque coaptari jussit quatuor Evangeliorum sacrorum codicem per presbyterum Barchadbeschabam* (ܒܪܚܕܒܫܒܐ), *syncellum beatissimi ejusdem domini et patris nostri universalis, Patriarchae Mar Eliae, cujus precibus omniumque sanctorum patrum ipsi similium Deus nobis opem ferat, et castro ejusque habitatoribus ac terrae omnibusque incolis faveat, auferatque flagella irae ob preces Deiparae Mariae, in saecula. Amen. Peccator autem qui hoc monumentum posuit misericordiam consequatur in die judicii precibus totius Ecclesiae. Amen. Amen.*

On trouvera, comme échantillon du caractère, sous le nº 3 de notre planche III, les quatre premières lignes de cette seconde souscription. C'est déjà presque le caractère dont notre typographie fait usage ; voici, en effet, comment les mêmes mots sont écrits de cette dernière façon :

܀ ܒܫܡܗ ܕܡܪܢ ܘܐܠܗܢ ܘܦܪܘܩܢ ܝܫܘܥ ܡܫܝܚܐ ܃ ܒܫܢܬܐ ܥܒܘܪܬܐ ܕܝܘܢܝܐ
ܐܠܦܐ ܘܥܣܪܝܢ ܘܬܫܥ ܒܝܪܚ ܐܒ ܃ ܐܝܟ ܨܒܝܢܐ ܕܐܠܗܐ ܃ ܐܬܐ ܠܡܣܥܪܘܬܐ

Les progrès de la déformation des lettres ont été rapides du sixième au huitième siècle. Ils se marquent surtout dans les figures :

Du א, réduit partout à ܐ ou ܐ excepté au commencement de la troi-

(1) 1329 des Séleucides, 718 de Jésus-Christ.

(2) Sur ce patriarche des Jacobites, voy. Assemani, *Biblioth. orient.*, t. II, p. 95 et suiv.; p. 337. — Renaudot, *Histor. patriarch. Alexandr.*, p. 196.

(3) Monastère situé en Mésopotamie sur la rive de l'Euphrate. Assemani, *Biblioth. orient.*, t. II, p. 74 et 385.

sième phrase et au commencement de la quatrième, où il reprend son ancienne forme de ܐ, dont le scribe semble s'être servi comme d'une majuscule. Nous retrouverons le א devenu de même un simple trait vertical dans plusieurs autres alphabets du groupe sémitique. Comme cette dérivation se répète ainsi chez un assez grand nombre de peuples, il nous paraît de quelque intérêt d'en rappeler ici tous les degrés; aucun intermédiaire ne nous manque, en effet, pour constater avec certitude la filiation du ܐ syriaque :

Du ו, qui est désormais constamment fermé en cercle, ο;

Du צ, qui devient ܨ, passant tout entier au-dessous de la ligne et cessant de se lier à la lettre suivante;

Du ח, qui est encore le plus souvent ܬ, très-voisin du caractère estranghelo, mais pour lequel commence à apparaître (à la fin de la ligne 2, par exemple) une forme plus abrégée ܬ, laquelle se lie par son sommet à la lettre précédente, ܬ;

Du ש, où la distinction des deux traits supérieurs disparaît, et qui devient une boucle pleine, mais non encore arrondie comme plus tard.

Ce n'est pas tout. Le même manuscrit du Vatican contient encore deux autres souscriptions qui nous font suivre encore plus loin la marche progressive des altérations dans l'écriture syriaque.

Celle qui figure la première sur le verso de la dernière page est semblable à la seconde du recto pour la forme de l'écriture. Il y est dit que l'an des Grecs 1039 (de Jésus-Christ 728) le manuscrit a été relié de nouveau par les soins du prêtre Bar-Chodbeschabo et du prêtre Sergouno, sous le patriarcat de Mar-Athanase (1), du monastère de Goubo-Barajo, élève et successeur du patriarche Élie. Nous nous bornons à en reproduire deux lignes en fac-simile sous le n° 4 de notre pl. III.

Enfin la dernière note que porte ce même manuscrit appartient au onzième siècle. Elle dit que le volume a été encore une fois relié l'an des Grecs 1392 (de Jésus-Christ 1081) dans le monastère de *Sancta*

(1) Voy. Assemani, *Biblioth. orient.*, t. II, p. 338.

Maria Deipara Syrorum, au désert de Scété, sous l'abbé Mar-Gabriel, par les soins de frère Gabriel de Baksarouma (ܒܝܬܣܪܘܡܐ), et que le relieur a été Denhô, natif de la montagne d'Édesse.

Le caractère employé par l'auteur de cette note est, à peu de chose près, le syriaque adopté dans les imprimeries occidentales. Le fac-simile des trois premières lignes suffira pour le faire voir (pl. III, n° 5).

Le manuscrit n° 12 du Vatican résume très-exactement les phases principales des modifications de l'écriture chez les Syriens orientaux, spécialement chez les Jacobites. Mais on peut aujourd'hui en compléter les données, en même temps qu'on les confirme dans leurs traits essentiels; c'est ce qu'a fait M. Land, principalement d'après les manuscrits conservés à Londres, dans la remarquable dissertation paléographique insérée au tome I[er] de ses *Anecdota syriaca*.

Il est aujourd'hui positif que dès le commencement du sixième siècle, tandis que l'usage de l'estranghelo florissait encore pour les manuscrits soignés, les Syriens de la Mésopotamie septentrionale avaient une écriture cursive et épistolographique abrégeant les formes des lettres, principalement du א (qui s'y réduit quelquefois à une figure aussi compendieuse que dans le peschito), du מ et du ת, encore plus qu'elles ne le sont dans la souscription de 548 sur le manuscrit du Vatican. L'exemple le plus frappant de cette cursive primitive est fourni par la souscription finale du manuscrit n° 14542 du Musée Britannique (1), écrite en 509 de l'ère chrétienne. Nous la reproduisons sous le n° 1 de notre planche IV. Il faut la lire :

ܐܢܐ ܝܥܩܘܒ ܐܡܝܕܝܐ ܟܬܒܬ ܟܬܒܐ ܗܢܐ ܟܠ ܡܢ ܕܩܪܐ ܢܨܠܐ ܥܠܝ ܕܡܪܢ
ܢܫܒܘܩ ܠܟ ܡܚܝܠܘܬ ܗܘܓܝܝ ܘܥܠ ܒܙܥܘܪܘܬ ܥܒܕܝ [ܘ]ܐܓܪܘܬܝ ܥܠ
ܡܢ ܕܟܬܒ . ܐܡܝܢ . ܕܘܟܪܢܐ ܠܟܠܗܘܢ ܐܚܝܢ ܕܐܬܢܝܚܘ ܒܫܝܢܐ

Ego Jacobus Amidensis hunc librum scripsi; quicumque eum legerit orare velit pro me, ut Dominus noster condonet meditationum mearum infirmitatem et operum meorum et precium exiguitatem, pro eo qui scripsit. Amen. Memoria colatur omnium fratrum qui in pace sunt.

(1) Land, *Anecdot. syriac.*, t. I, pl. V, n° 11.

La plupart des autres souscriptions du sixième siècle et du commencement du septième, dans les manuscrits du Musée Britannique, n'offrent pas un caractère aussi franchement cursif et sont tracées avec l'écriture semi-cursive du n° 2 de notre planche III, conservant encore pour une partie des lettres les formes essentielles de l'estranghelo, malgré la différence tenant à l'amoindrissement général du corps des caractères.

Telles sont les souscriptions des n° 17182 (1), datée de 512 ap. J.-C., n° 14479 (2), n° 14530 (3), de l'an 535, n° 17157 (4), n° 14460 (5), de l'an 600, et n° 12170 (6), de l'an 604.

Quae igitur, dit M. Land (7), *praetereunte hac prima historiae nostrae graphicae periodo, praeparata erat characterum solemnium et popularium in annotationibus et subscriptionibus coalitio, eam post annum* 700 *ipsos librorum contextus invadere demonstraturus sum; sive, ut aliis verbis utar, scripturam quam* ܦܫܝܛܬܐ simplicem, *seu potius* vulgatam, *Maronitae et recentiores grammatici dicunt, non ipsam esse minusculam antiquam, sed ex hac et majuscula quam* Evangelicam scripturam *vocant, conflatam esse.*

Cujus rei rationem, non obstantibus iis quae Kopp (8) *et Hoffmann* (9) *disputarunt, in Jacobi* ܡܦܫܩܢܐ ܕܟܬܒܐ, *qui ab anno Christi* 651 *ad* 708 *episcopatum Edessenum gessit, auctoritate quaero. Nam celeberrimus ille sermonis instaurator, signorum vocalium excultor, librorum graecorum interpres, codicibus multiplicandis nullum aptius remedium excogitare poterat quam scripturam et expeditam et in vita quotidiana usitatae similem; quoniam majusculam jampridem obsoletam et in librariorum cellas vel tabernas relegatam fuisse in promptu est. Atqui*

(1) Land, pl. V, n° 12.
(2) Land, pl. VI, n° 18.
(3) Land, pl. VI, n° 19.
(4) Land, pl. VII, n° 25.
(5) Land, pl. IX. n° 42.
(6) Land, pl. IX, n° 43.
(7) *Anecdot. syriac.*, t. I, p. 73.
(8) *Bilder und Schriften*, t. II, p. 102.
(9) *Grammat. syr.*, p. 69.

ut sumus plerique mortalium ad labori parcendum ne dicam ad nostri indulgentiam proni, vix uno exemplo dummodo satis illustri opus erat ut brevi temporis intervallo tantum non omnes novum scribendi morem amplecterentur.

Ces remarques sont parfaitement justes en ce qui touche à l'apparition de nouvelles formes d'écriture syriaque vers le commencement du huitième siècle, coïncidant avec un oubli de plus en plus grand de la vraie tradition de l'estranghelo, à l'origine mixte de ces formes et à la part que l'influence de Jacques d'Édesse a dû avoir dans leur invention et leur adoption (1). Mais M. Land commet une erreur grave en confondant et en réunissant sous la même rubrique deux types d'écriture bien distincts qui se montrent en même temps à cette époque :

1° La semi-minuscule, que M. R. Payne Smith (2) appelle « middle ancient or meiocene », écriture combinée pour les manuscrits soignés et destinée à y remplacer l'estranghelo; nous en donnons l'alphabet dans la troisième division de notre planche V; c'est une régularisation de la semi-cursive du sixième siècle, mêlant dans la même proportion les éléments empruntés à la cursive plus ancienne et ceux qui restent encore voisins de l'estranghelo; ce n'est vraiment pas un type d'écriture nouveau, mais la réforme de celui qui avait pris naissance un peu au hasard sous la plume des scribes depuis deux siècles;

2° La minuscule proprement dite, à laquelle on peut, dès cet âge, attribuer le nom de *peschito*, car c'est celle qui graduellement a produit le caractère plus récent auquel ce nom appartient sans conteste, et la modification dernière s'en est faite par une marche presque insensible; c'est le type d'écriture des deux souscriptions du huitième siècle dans le manuscrit n° 12 du Vatican (n°s 3 et 4 de notre pl. III); les formes abrégées y sont plus multipliées que dans la semi-minuscule, et on peut signaler comme particulièrement caractéristiques à cet égard celles de א, ש et ת; l'aspect général du corps de caractères est

(1) Michaëlis (*Orient. Biblioth.*, t. XI, p. 32) attribuait déjà l'invention du caractère *peschito* à Jacques d'Édesse.

(2) *Journal of sacred literature*, avril 1863, p. 191.

aussi plus épistolographique, pour nous servir d'une expression empruntée aux Grecs et qui convient ici particulièrement bien.

La différence des deux types d'écriture que nous regardons comme important de distinguer, bien que nés en même temps, est particulièrement marquée dans les deux souscriptions contemporaines du manuscrit n° 12135 du Musée Britannique (1), écrit à Rhesæna en l'an 726. La première, que nous reproduisons sous le n° 2 de notre pl. IV, est en semi-minuscule; la seconde, figurée sous le n° 3 de la même planche, en minuscule proprement dite ou peschito du type le plus ancien.

Les manuscrits du Musée Britannique nous offrent encore la semi-minuscule dans la souscription, datée de 797, du n° 17170 (2) dont le corps est tracé avec un estranghelo très-corrompu (3); dans celle du n° 14593 (4), datée de 817, où le caractère s'en altère déjà, se rapprochant pour le ܢ de la pure minuscule, tandis que le corps du manuscrit est écrit dans un estranghelo à l'aspect carré (5), propre au neuvième siècle; dans le n° 14485, datant de 824 (6), où elle tend de plus en plus à se confondre avec le peschito; dans la souscription, écrite en 862, du n° 14,492 (7), dont le corps est en estranghelo de mauvaise forme (8). A partir du neuvième et du dixième siècle on n'en trouve plus de traces; en se rapprochant toujours davantage de la minuscule simple ou peschito, la semi-minuscule est arrivée à ne plus s'en distinguer et à perdre tout caractère individuel.

Quant à la pure minuscule, qui a constamment été propre aux Jacobites et aux Maronites (9) et que les Syriens orientaux n'ont jamais connue, les belles planches de fac-simile d'après les manuscrits du Musée Britannique publiées par M. Land permettent d'en suivre l'histoire depuis

(1) Land, *Anecdot. syriac.*, pl. XII, n°s 58 et 59.
(2) Land, pl. XII, n° 61.
(3) Land, pl. XII, n° 60.
(4) Land, pl. XIII, n° 69.
(5) Land, pl. XIII, n° 68.
(6) Land, pl. XIV, n° 70.
(7) Land, pl. XV, n° 75.
(8) Land, pl. XV, n° 74.
(9) Assemani, *Biblioth., orient.* t. II.

sa première apparition dans le huitième siècle jusqu'à nos jours, où les derniers restes des Syriens occidentaux l'emploient encore. Elle commence par le type dont nous donnons des exemples sous les n[os] 3 et 4 de notre planche III et sous le n° 3 de notre planche IV ; c'est au onzième siècle que se dessine complétement le type plus récent du n° 5 de notre planche III et même le type désormais invariable qu'a conservé depuis le peschito et dont on trouvera l'alphabet dans la quatrième division de la planche V. Cependant les formes plus anciennes reparaissent encore dans quelques exemples du onzième siècle et du commencement du douzième, et ce n'est qu'à partir du douzième et du treizième siècle que le peschito moderne triomphe désormais sans rival.

Outre le nom de ܦܫܝܛܬܐ, on donne aussi à l'écriture minuscule des Syriens occidentaux celui de ܣܪܛܐ ou « ligne (1) ». Je crois qu'il provient d'une opposition avec l'appellation de l'écriture ܟܦܝܠܬܐ ou « double », fréquemment employée pour tracer les titres des manuscrits en peschito d'époque récente. Cette explication me semble plus naturelle que celle de Hoffmann, qui veut que le nom de « ligne » vienne du trait horizontal qui lie les caractères par leur partie inférieure ; le trait en question existe en effet dans tous les alphabets syriaques et n'aurait pas fourni une particularité spéciale pour désigner le peschito.

IV.

Les luttes intestines et les guerres intérieures qui accompagnèrent la naissance et l'établissement des deux grandes hérésies orientales, jacobite et nestorienne, l'expulsion des partisans de Nestorius et leur retraite dans les États des rois de Perse, produisirent chez les Syriens

(1) Amira, *Grammat. syr.*, p. 1. — Hoffmann, *Grammat. syr.*, p. 69.

une séparation profonde et comme deux nations différentes. L'Église nestorienne, anathématisant et détestant catholiques et jacobites, vécut désormais dans un isolement qui fut surtout absolu pendant plusieurs siècles. Elle ne voulut rien emprunter à ceux qu'elle regardait comme des hérétiques, des persécuteurs et des ennemis. Aussi, à partir du sixième siècle, l'histoire de l'écriture syriaque chez les Nestoriens est-elle absolument séparée de celle de l'écriture chez les Jacobites.

Les Nestoriens n'ont gardé aucun vestige de la première cursive, antérieure pourtant à la séparation. Le point de départ de leur système graphique particulier est un type d'estranghelo (1) qui s'est immobilisé entre leurs mains, pareil à celui qu'employaient les Jacobites aux sixième et septième siècles (2) ; c'est avec ce caractère qu'ils traçaient encore au quinzième des manuscrits entiers, aux lettres dessinées plutôt qu'écrites à proprement parler (3). De cet estranghelo est dérivé directement le caractère plus cursif que l'on appelle spécialement « nestorien », ܢܣܛܘܪܝܐ (4). Les Nestoriens portant aussi le nom de Chaldéens, quelques auteurs syriaques de date récente ont donné à leur alphabet le nom spécial de *chaldaïque*. On en a déjà des exemples du onzième et du douzième siècle (5), et cette forme semi-cursive a dû même prendre naissance plus tôt, puisqu'elle a été portée par les missions du neuvième siècle sur la côte de Malabar, où elle est encore en usage chez les chrétiens dits de *Saint-Thomas* (6), qui l'emploient même, mêlée à quelques caractères indigènes, pour écrire l'idiome dravidien de la contrée ou *malayalam* (7), en qualifiant cette méthode

(1) Voy. un spécimen dans Land, t. I, pl. XXII, nos 107-109.

(2) Voy. les spécimens des pl. VII, VIII et IX de M. Land.

(3) Land, t. I, pl. XXIII.

(4) Assemani, *Biblioth. orient.*, t. III, part. II, p. 378. — Hoffmann, *Grammat. syr.*, p. 68.

(5) Land, pl. XXII, n° 110.

On a du neuvième siècle un exemple mixte intermédiaire entre l'estranghelo et le type proprement nestorien : Martin, *Journal asiatique*, 6e sér. t. XIX, p. 326; pl. 15.

(6) Sur cette population, voy. Assemani, *Biblioth. orient.*, t. IV, p. 25 et suiv; 435 et suiv. Cl. Buchanan, *Christian researches in Asia*, 3e édit. p. 99 et suiv. — Ch. Swanston, *Memoir of the primitive Church of Malayala*, dans le *Journal of the Royal Asiatic Society*, novembre 1834 et février 1835. — Ritter, *Erdkunde*, t. V, p. 601 et suiv.; 945 et suiv.

(7) Land, *Anecdot. syriac.*, t. I, p. 11 et suiv., pl. B, n° 11. — Nous reproduisons sous le n°4 de notre pl. IV le fac-similé de M. Land, emprunté au manuscrit n° 1215 de Leyde.

d'écriture du même nom de *karschoûny* qui en Syrie désigne l'arabe écrit en caractères syriaques (1). Les populations nestoriennes des bords du lac d'Ouroumiah, qui parlent encore syriaque, ont conservé sans altération jusqu'à nos jours (2) le même type d'écriture, que l'on trouvera dans la seconde division de notre planche V. Il ressemble beaucoup à la forme primitive du peschito des Jacobites, telle que nous venons de la voir dans des manuscrits du huitième siècle (3), et aussi par la forme de quelques lettres à la semi-minuscule jacobite de la même époque. Aussi plusieurs érudits, parmi lesquels Adler (4) et M. R. Payne Smith (5), ont-ils identifié complétement l'écriture nestorienne avec les types d'écriture usités chez les Jacobites du huitième au dixième siècle, types que le savant anglais réunit sous le nom de « middle ancient or meiocene ». Mais je crois que M. Land (6) a eu raison de l'en distinguer et de soutenir que l'histoire de l'écriture chez les Nestoriens a été indépendante de ce qui se passait chez les Jacobites. Une même tendance inhérente à l'abréviation d'un prototype commun a produit de mêmes formes de lettres chez les Nestoriens et chez les Jacobites du huitième siècle, mais l'origine séparée du caractère nestorien, ainsi que sa dérivation directe et exclusive d'un type estranghelo, est attestée par les formes spéciales à quelques lettres, comme le ܐ et le ܟ final.

L'écriture nestorienne sert en général uniquement de minuscule dans le corps des manuscrits où elle est employée ; l'estranghelo constitue les majuscules des titres avec la forme que nous venons de dire s'être immobilisée entre les mains des Nestoriens.

La scission des Melchites et des Jacobites, après le concile de Chalcédoine, donna aussi naissance à un type d'écriture particulier, qui fut

(1) Adler, *Version. syriac.*, p. 60. — Land, *Anecdot. syriac.*, t. I, p. 91.

(2) Voy. Stoddard, *Grammar of modern syriac as spoken in Oroomiah, Persia and in Koordistan*, New-York, 1855.

(3) Voy. encore d'autres exemples, outre ceux que nous avons rappelés, dans Adler, *Version. syriac.*, pl. III.

(4) *Version. syriac.*, p. 4 et 19.

(5) *Journal of sacred literature*, avril 1863, p. 191.

(6) *Anecdot. syriac.*, t. I, p. 88 et suiv; t. II, p. 15.

pendant plusieurs siècles en usage chez les Melchites de la Syrie et de la Palestine, à l'exclusion des caractères employés par les Jacobites. Les rares manuscrits tracés avec ce caractère que l'on possède sont d'une date ancienne et ont dû être écrits du sixième au neuvième siècle environ. Ils reproduisent tous des parties d'une version particulière des Écritures, plus exactement calquée sur le texte grec qu'aucune autre version syriaque, remplie d'hellénismes et conçue dans un dialecte à part, qui était celui de la Palestine (1). Le plus célèbre et le plus anciennement connu est le manuscrit n° 19 du Vatican, signalé par Adler et dont l'alphabet a été publié assez inexactement par J.-D. Michaëlis (2), par Adler lui-même (3), Olaüs Gerhard Tychsen (4) et Hoffmann (5). Les feuillets découverts par M. Land (6) dans le manuscrit n° 14664 du Musée Britannique (7) sont environ de la même époque que le fragment du Vatican et paléographiquement tout à fait semblables. Mais ceux que M. Tischendorf a rapportés d'Égypte et qui se conservent maintenant à la Bibliothèque Impériale de Saint-Pétersbourg (8) appartiennent à une date plus reculée. Ils donnent le vrai type originaire de cette variété d'écriture syriaque, que Michaëlis appela d'abord *adlérienne* et qu'Adler désigna ensuite sous le nom un peu trop restreint de *hiérosolymitaine*, adopté par Tychsen et par Hoffmann. M. Land a proposé depuis d'y substituer l'appellation plus large et plus exacte d'*écriture syro-palestinienne ;* c'est celle que nous adoptons.

On trouvera dans la première division de notre planche V l'alphabet syro-palestinien emprunté aux manuscrits de Saint-Pétersbourg. Il est facile de voir que ce n'est pas autre chose qu'une déformation de l'estranghelo produite par le désir d'imiter l'aspect de l'onciale grecque

(1) Adler, *Version. syriac.*, p. 140. — Land, *Anecdot. syriac.*, t. I, p. 91.
(2) *Orient. Bibliolh.*, t. XIX, p. 127. — *Grammat. syr.*, p. 20.
(3) *Version. syriac.*, p. 137 et suiv.; pl. VIII.
(4) *Element. syriac.*, pl. VIII.
(5) *Grammat. syr.*, p. 70; pl. II, col. 2.
(6) Voy. *Anecdot. syriac.*, t. I, p. 43 et suiv.
(7) M. Land en a donné des fac-simile dans la pl. I de son tome Ier, nos 1-3.
(8) Tischendorf, *Anecdota sacra et profana*, nos XIII, 2 et XV. — Voy. Land, *Anecdot. syriac.*, t. I, p. 44.

des cinquième et sixième siècles et la manière de la tracer (1). C'est un effet de la mode hellénisante qui s'était emparée alors des Melchites par suite de leur union étroite avec l'Église de Constantinople.

L'écriture syro-palestinienne se distingue en outre par deux particularités importantes : l'absence de point au ד et l'existence de deux signes différents pour noter le פ aspiré et non aspiré.

Au reste, l'usage de ce type d'écriture particulier ne se maintint pas bien tard chez les Melchites de la Syrie et de la Palestine. Dès le onzième siècle il était abandonné et les Melchites suivaient les habitudes graphiques des Jacobites. Nous en avons la preuve par le manuscrit n° 14489 du Musée Britannique, contenant un synaxaire suivant l'usage de l'Église grecque écrit en 1057 de notre ère, dans un couvent melchite du voisinage d'Antioche (2), avec un caractère peschito de l'ancienne forme (3).

V.

M. l'abbé Martin, dont les recherches récentes ont éclairé d'un jour tout nouveau l'histoire de la ponctuation syriaque et profondément modifié les idées généralement reçues à ce sujet, grâce aux découvertes qu'il a su faire dans les plus anciens traités grammaticaux, imparfaitement étudiés avant lui, M. l'abbé Martin résume ainsi cette histoire : « La ponctuation syrienne, vue d'un coup d'œil d'ensemble, paraît avoir passé par trois phases diverses, correspondant à trois périodes différentes (4).

« La première phase, continue le savant ecclésiastique, correspond à la période qui s'étend depuis les origines les plus reculées de la littérature syriaque jusqu'au sixième siècle. Alors la ponctuation ne com-

(1) Voy. Land, *Anecdot. syriac.*, t. I, p. 90; t. II, p. 15.

(2) Land, t. I, p. 79-80.

(3) Les fac-simile en sont donnés par M. Land, t. I, pl. XVIII, nos 87 et 89.

(4) *Journal asiatique*, 6e série, t. XIX, p. 408.

prenait qu'un système de points très-incomplet, au sujet duquel nous citerons ces paroles de Jacques d'Édesse, qui caractérisent à merveille cette première époque : « Vu l'état d'imperfection de l'écriture ara-
« méenne, on ne peut lire correctement sans recourir à un des trois
« moyens que nous avons signalés plus haut. Il faut ou bien qu'on
« devine, ou bien qu'une certaine connaissance de la matière à lire,
« secondée par le bon sens, serve de guide, ou enfin qu'on s'appuie
« sur ce qu'on a entendu dire à d'autres. Ceux, en effet, qui se sont
« familiarisés avec le sujet et avec les termes qu'on y rencontre peu-
« vent lire sans faire de fautes et apprendre aux autres à lire pareil-
« lement. Ce n'est donc pas en s'appuyant sur un système complet
« d'écriture qu'on arrive chez nous à lire correctement, puisque l'al-
« phabet est imparfait, mais par la tradition qu'on a retenue ou bien à
« force de travail. Aussi les lecteurs passent-ils rapidement sur les
« mots et presque en volant, comme s'ils faisaient un récit; car ils
« n'ont pour s'aider que quelques points apposés dans des buts parti-
« culiers. C'est pourquoi ceux qui sont capables de lire le sont moins
« parce qu'ils comprennent le texte que parce qu'ils se rappellent les
« paroles prononcées par les personnes qui leur ont transmis la con-
« naissance de la lecture (1). »

La ponctuation primitive à laquelle fait ici allusion le célèbre évêque d'Édesse et dont l'emploi dès le quatrième siècle est attesté par saint Éphrem (2), est celle dont nous avons déjà dit quelques mots dans notre chapitre précédent (3). Il ne comprenait que deux signes de voyelles, consistant l'un et l'autre en un seul point dont la valeur est déterminée par la position au-dessus ou au-dessous de la ligne (4).

$\overset{\cdot}{\text{—}}$ représentant *ă, á,*

$\underset{\cdot}{\text{—}}$ » *e, ĭ.*

(1) W. Wright, *Fragments of the syriac Grammar of Jacob of Edessa*, p. ܒ, col. 1. Voy. ce que dit encore M. l'abbé Martin dans le *Journal asiatique*, 6e série, t. XX, p. 242.

(2) *Ad* Genes. XXXVI, 24; *Opp. syriac.*, t. I, p. 184.

(3) T. I, p. 313.

(4) Hoffmann, *Grammat. syr.*, p. 85. — Merx, *Grammatica syriaca*, p. 21 et suiv.

En se joignant au ܘ, le point par sa position différencie

ܘ̇ = *o, ŭ,*

ܘ̣ = *ú.*

Nous trouvons cette notation employée dans le manuscrit n° 12150 du Musée Britannique, écrit, comme nous l'avons déjà dit, à Édesse, en l'an 411; mais elle n'y figure que dans un petit nombre d'endroits (1) et on voit par là qu'au cinquième siècle les voyelles, marquées d'une façon encore bien rudimentaire, n'étaient de plus indiquées que dans les passages difficiles, où il était besoin d'un éclaircissement au texte.

Le même manuscrit présente quelques exemples d'un autre signe (2), dont il était du reste évident que l'invention avait dû se produire avant la séparation des Nestoriens, puisque ceux-ci en avaient emporté l'usage avec eux (3). C'est le double point, appelé *ribbouy,* qui indique le pluriel dans les noms, les adjectifs et les verbes féminins. Jacques d'Édesse a traité de l'emploi de ce signe avec un certain développement (4); cependant, comme le remarque M. l'abbé Martin, et comme le prouve le manuscrit auquel nous venons de faire allusion, « il ne l'introduisit pas dans la langue syriaque, mais il en généralisa l'emploi parmi les Syriens occidentaux; car, avant lui, on les notait assez rarement dans les manuscrits, ou du moins on ne les notait que d'une façon irrégulière. C'est pour cela que les Orientaux s'en servaient fort peu dans les verbes féminins, à la troisième personne plurielle du prétérit, ainsi que le leur reprochait Aboulfaradj au treizième siècle (5). » Le double point des pluriels féminins a été en effet conservé même après l'adoption d'une notation complète des voyelles, aussi bien que l'ancien point-voyelle au-dessus ou au-dessous du mot, qui accompagne encore dans les manuscrits les plus modernes des mots dont la

(1) Voy. Merx, *Grammat. syr.*, p. 28.
(2) Merx, *Gramm. syr.*, p. 23.
(3) Voy. Martin, *Journal asiatique*, 6e sér., t. XIX, p. 418 et suiv.
(4) *Epist. de orthograph. syriac.*, ed. Martin, p. 1.
(5) *Journal asiatique*, 6e série, t. XIX, p. 418.

vocalisation tout entière est marquée, mais qui, depuis l'introduction d'autres signes vocaux plus parfaits, a pris une valeur purement grammaticale (1). Là où les voyelles sont aussi notées par des points, et non par des figures empruntées au grec, ces deux signes s'en distinguent par une grosseur différente, et Bar-Hébræus les range dans la classe de ce qu'il appelle « les points moyens ».

A partir du sixième siècle commence la seconde phase de la ponctuation syriaque. « Elle correspond, dit M. l'abbé Martin (2), à la période historique la plus brillante de la littérature araméenne. Elle comprend sept siècles et se clôt au douzième. Durant cette époque, la ponctuation se transforme en Orient et en Occident, en suivant deux voies divergentes. Chaque dialecte se crée un ou plusieurs systèmes, qu'il modifie, abandonne et reprend pour les quitter encore. En attendant, les passions religieuses se calment; les barrières qui séparent les sectes orientales tombent; les Jacobites, établis entre les deux races qui parlent les deux dialectes, adoptent les usages de l'une et de l'autre, les fusionnent ensemble, et amènent, par l'influence qu'ils acquièrent, la troisième phase. »

Comme une tradition constante attribuait à Jacques d'Édesse des préoccupations sérieuses au sujet de la notation des voyelles et des travaux pour l'améliorer, on a jusqu'à ces derniers temps attribué à cet illustre restaurateur de la littérature syriaque l'invention du système qui distingue huit voyelles et les marque par un double point diversement placé (3). C'est ce qu'a complétement réfuté M. l'abbé Martin dans une de ses plus importantes dissertations (4).

Le passage, incomplétement rapporté par Assemani (5), sur lequel s'est fondée l'opinion adoptée par Hoffmann et par M. Merx, se trouve dans la grammaire de Bar-Hébræus : « Un certain Paul, prêtre d'An-

(1) Merx, *Grammat. syr.*, p. 34 et 85 suiv. — Nœldeke, *Zeitschr. der Deutsch. Morgenlænd. Gesellsch.*, t. XXII, p. 481. — Martin, *Journal asiatique*, 6e sér., t. XIX, p. 420-425.

(2) *Journal asiatique*, 6e sér., t. XIX, p. 410.

(3) Hoffmann, *Grammat. syr.*, p. 87. — Merx, *Grammat. syr.*, p. 26.

(4) *Jacques d'Édesse et les voyelles syriennes*, dans le *Journal asiatique*, 6e sér., t. XIII, p. 447-482.

(5) *Biblioth. orient.*, t. I, p. 478.

tioche, sachant que l'alphabet grec avait d'abord été composé de dix-sept caractères, et n'ignorant pas non plus qu'on avait, dans la suite, ajouté tous les autres, un ou deux à la fois, jusqu'à ce qu'on eût atteint le chiffre de vingt-quatre lettres, pria le religieux Jacques d'Édesse de suppléer à ce qui manquait à l'écriture syrienne. Le très-religieux pontife répondit : « Beaucoup de gens ont formé le même désir avant vous « et moi ; mais ils ont reculé devant l'exécution de leurs projets pour « ne pas exposer à périr les livres écrits dans l'ancien caractère. » Voulant montrer néanmoins à Paul qu'il n'était point difficile de remédier à l'imperfection de l'alphabet syriaque, Jacques lui transmit sept voyelles de sa façon avec un signe pour le π des Grecs (1). » Assemani a borné ici son extrait; mais, en recherchant les manuscrits de la grande grammaire de Bar-Hébræus, M. l'abbé Martin a constaté qu'ils donnaient immédiatement après les signes envoyés par Jacques d'Édesse à Paul d'Antioche, et que ceux-ci n'avaient absolument rien de commun avec la notation vocalique au moyen des diverses positions du double point. Ce ne sont pas en effet des points-voyelles, mais les caractères suivants, destinés à entrer dans le corps même des mots, comme les quiescentes ou comme les voyelles grecques :

1. ܦܬܚܐ = ă ....
2. ܪܒܨܐ ܐܪܝܟܐ = ē ....
3. ܪܒܨܐ ܟܪܝܐ = ĕ ....
4. ܚܒܨܐ ܐܪܝܟܐ = ī ....
5. ܚܒܨܐ ܟܪܝܐ = ĭ ....
6. ܥܨܨܐ ܐܪܝܟܐ = ū ....
7. ܥܨܨܐ ܟܪܝܐ = ŭ ....

Quant au signe du π grec, il était .

Nous donnons ces caractères d'après le manuscrit n° 166 de la Bibliothèque Nationale de Paris (2) ; il y a dans les manuscrits FIV7 de la Bibliothèque Casanate et 416 du Vatican quelques variantes de formes, qui ont été relevées par M. l'abbé Martin (3).

(1) *Journal asiatique,* 6e sér., t. XIII, p. 458.
(2) *Ibid.,* p. 459.
(3) *Jacobi Edesseni ad Georgium Sarugensem de orthographia syriaca,* p. 16, n° VI.

« Le vice principal de ce système, remarque le savant ecclésiastique que nous prenons pour guide dans cette partie de notre travail, consistait à ce qu'il incorporait la voyelle à l'écriture, au lieu de la juxtaposer, faisant perdre ainsi à l'idiome araméen ce caractère qui distingue les langues sémitiques d'avec la plupart des autres. Le point diacritique n'avait pas cet inconvénient, puisqu'on pouvait le multiplier indéfiniment, sans nuire à l'ordonnance des consonnes. Aussi les premières réformes faites à la suite de celle dont nous venons de parler prirent pour base de leurs modifications le point déjà usité depuis plusieurs siècles. » Pour Jacques d'Édesse lui-même, l'invention des signes vocaux incorporés à l'écriture, qu'il communiqua à Paul d'Antioche, ne fut réellement qu'une distraction passagère, une sorte de gageure, une chose purement théorique, qu'il n'appliqua jamais lui-même dans les manuscrits exécutés sous sa direction, et qui resta une curiosité sans valeur pratique pour les grammairiens postérieurs (1).

En effet, c'est de l'emploi meilleur et plus régulier du point-voyelle antérieur que parle exclusivement Jacques d'Édesse dans sa lettre à Georges de Sarug. « Les copistes doivent apprendre comment on place les points, afin de distinguer les mots *birïotho* et *beriotho* de *barïon* et *barïotho*..... Il ne faut pas les multiplier outre mesure, parce que les mots ressembleraient alors à des mains ou à des pieds qui auraient six doigts. On doit aussi ne pas les omettre, ni les diminuer, afin qu'on puisse discerner entre eux les mots qui se ressemblent ; il faut se souvenir en tout qu'il y a une richesse aussi importune que la pauvreté. Ces points demandent à être mis encore en lieux convenables et non pas seulement là où il y a des vides, que la règle le prescrive ou non. Pour mieux faire saisir au reste mon enseignement, je vais essayer moi-même d'en placer quelques-uns (2). » Les indications de ce passage ont été confirmées par l'étude que M. l'abbé Martin a faite du manus-

(1) Les signes de voyelles aux formes étranges ajoutés à la suite d'un alphabet syriaque, qualifié de *Mésopotamien*, dans le manuscrit n° 14620 du Musée Britannique, datant du neuvième siècle (Land, *Zeitschr. der Deutsch. Morgenl. Gesellsch.*, t. XXII, p. 548-550), ne sont autres qu'une corruption de ceux envoyés par Jacques d'Édesse à Paul d'Antioche.

(2) *Epist. de orthograph. syriac.*, ed. Martin, p. **o**. — Martin, *Journal asiatique*, 6e série, t. XIII, p. 465 et suiv.

crit n° 141 de la Bibliothèque Vaticane, lequel « semble avoir été écrit sous les yeux de Jacques lui-même, sinon de sa propre main ». Aussi cet habile orientaliste a-t-il pu résumer ainsi les travaux pratiques et effectifs de l'évêque d'Édesse pour la réforme de l'orthographe syriaque en ce qui touche à la notation des voyelles : « Il se borna à multiplier le point diacritique, et, divisant les voyelles en deux classes, il les désignait en plaçant en bas ou en haut le point qui était censé correspondre à chacune de ces deux familles. » Jacques d'Édesse enrichit pourtant la notation usitée jusqu'à lui d'un signe nouveau -̣̇-, qu'il appela ܡܦܓܕܢܐ. Voici comment lui-même en définit l'emploi : « Tout mot et toute partie de mot reçoit un point en haut quand il est affecté d'une voyelle épaisse ou large; si au contraire le mot possède une voyelle simple et grêle, il reçoit le point en bas; si enfin il tient un juste milieu, et qu'il existe deux autres mots semblables par leurs consonnes, il reçoit deux points qui prennent le nom de *m'pagdono,* l'un en bas, l'autre en haut (1). » Le signe -̣- n'indiquait donc précisément par lui-même aucune voyelle, mais il servait dans le cas de l'existence de trois mots écrits par les mêmes consonnes, pour distinguer celui dont la voyelle avait un son intermédiaire de celui dont la voyelle était la plus forte, accompagné du point -̇-, et de celui dont la voyelle était la plus aiguë, accompagné du point -̣-.

Bar-Hébræus (2) attribue aussi formellement à Jacques d'Édesse l'invention des points d'une nature particulière appelés ܪܘܟܟܐ et ܩܘܫܝܐ, qui servent à noter la différence de prononciation, aspirée ou forte, des consonnes ܒ, ܓ, ܕ, ܟ, ܦ, ܬ (3), et qui se distinguent des autres points dans les manuscrits par leur couleur ou leur grosseur. Pour le ܦ, ce n'est même pas deux, c'est trois prononciations qu'il s'agissait de distinguer. Nous renverrons aux études de M. l'abbé Mar-

(1) *Journal asiatique,* 6e sér., t. XIII, p. 472.

(2) Grande grammaire, part. IV, ch. I, sect. III. — Assemani, *Biblioth. orient.*, t. I, p. 478. Martin, *Journal asiatique,* 6e série, t. XIII, p. 458.

(3) Bar-Hebraeus, *Grammat. metr.*, ed. Bertheau, p. 32 et 62. — Amira, *Grammat. chald.*, p. 124-143; 409-414. — Ewald, *Abhandl. zur orient. und bibl. Literat.*, p. 82-90. — Merx, *Grammat. syr.*, p. 60-76.

tin pour ce qui touche aux variations de l'orthographe et de la ponctuation à ce sujet (1).

Michaëlis (2) a supposé que la notation des voyelles syriaques au moyen des lettres grecques α, ε, η, ο, υ, renversées sur le côté (3) avait été employée pour la première fois au sixième siècle dans la version des Évangiles dite *philoxénienne* ou de Xénaias de Mabug. Mais on ne la retrouve dans aucun des manuscrits anciens de la version philoxénienne, et, d'ailleurs, il est bien évident par ce qui précède que cette notation n'était pas encore inventée au temps de Jacques d'Édesse (4). Il y a donc une grande vraisemblance dans la tradition maronite rapportée par Assemani (5), d'après laquelle les voyelles helléniques auraient été mises en usage au huitième siècle par Théophile d'Édesse, qui aurait eu recours à cet expédient pour rendre plus exactement les noms propres dans sa traduction syriaque d'Homère. En tous cas, le plus ancien manuscrit que l'on possède, où cette notation soit employée, appartient à l'année 861.

Voici les signes dont elle se compose (6) :

1. ܦܬܚܐ = *a* .... ܰ
2. ܪܒܨܐ = *e* .... ܶ
3. ܚܒܨܐ = *i* .... ܺ
4. ܙܩܦܐ = *o* .... ܳ
5. ܥܨܨܐ = *u* .... ܽ

(1) *Journal asiatique*, 6e sér., t. XIII, p. 477-482; t. XIV, p. 378; t. XIX, p. 417.

(2) *Grammat. syr.*, § 7.

(3) Cette position tient à une habitude de tracer de haut en bas les lignes de l'écriture syriaque, sur laquelle nous reviendrons avec quelque développement dans le chapitre suivant.

(4) Assemani, *Biblioth. orient.*, t. I, p. 64 et 521; t. III, part. II, p. 378. — Voy. Merx, *Grammat. syr.*, p. 26.

(5) Le cardinal Wiseman, dans ses *Horae syriacae*, et depuis M. W. Wright, dans sa publication des fragments de la Grammaire syriaque de Jacques d'Édesse, tendent à attribuer à Jacques lui-même l'emploi des voyelles grecques. Mais il me semble que M. l'abbé Martin a très-bien montré ce qu'ont de peu probant les faits paléographiques sur lesquels s'appuie M. Wright, *Journal asiatique*, 6e sér., t. XX, p. 255.

(6) Sur les variations que les manuscrits les plus anciens présentent dans la notation des diphthongues, voy. Merx, *Grammat. syr.*, p. 27.

La distinction de cinq voyelles qui a servi de point de départ à ce système se rattache directement à la tradition de l'école qarqaphienne dont les travaux et les doctrines ont été si bien exposés par M. l'abbé Martin (1).

Il nous serait facile de trouver ici la preuve la plus manifeste de ce que nous avons avancé dans l'introduction de cet ouvrage, que l'écriture est le signe matériel et incontestable de la filiation des idées entre les différents peuples. Il suffirait, en effet, de voir chez les Syriens une notation de voyelles entièrement empruntée à l'alphabet grec pour deviner l'influence profonde que la culture hellénique, du sixième au neuvième siècle, a exercée sur les peuples sémitiques du rameau araméen, et particulièrement sur l'école d'Édesse (2).

Reste à parler du système encore en usage à l'exclusion de tout autre chez les Nestoriens, avec le type d'écriture particulier dont il a été question plus haut. Ce système, quand il est complet, — car il offre quelquefois des variations (3), — distingue huit voyelles, notées par de doubles points, sauf celles des deux sons *u*, marquées encore d'après la méthode primitive :

1. ܦܬܳܚܳܐ = *a* ....

2. ܙܩܳܦܳܐ = *o* ....

3. [illegible] = *ĭ* ....

(1) *Tradition karkaphienne, ou la Massore chez les Syriens*, dans le *Journal asiatique*, 6e sér., t. XIV.

Ajoutons ici de précieuses remarques du savant ecclésiastique : « Les manuscrits qarqaphiens sont les plus anciens où l'on rencontre cette notation rigoureusement appliquée dans toute leur étendue : les voyelles sont de la même main que le reste de l'écriture ; on a essayé de les combiner de diverses manières pour traduire toutes les nuances de son et de prononciation, par exemple les diphthongues *au*, *eu*, *ou*, *iou*. Nulle part, enfin, on n'a dépensé autant de soin pour les noter que dans les manuscrits de cette école » (*Journal asiatique*, 6e sér., t. XX, p. 255). M. l'abbé Martin est disposé à en conclure que l'introduction de l'usage des voyelles grecques fut l'œuvre des Qarqaphiens.

(2) Voy. Renan, *Histoire des langues sémitiques*, 1re édition, p. 279 et suiv.

(3) *Journal asiatique*, 6e sér., t. XIX, p. 437.

4. ܚܒܨܐ ܐܪܝܟܐ = *ī* ....

5. ܪܘܚܐ ܟܪܝܐ = *o* ....

6. ܪܘܨܐ ܐܪܝܟܐ = *ŭ* ....

7. ܪܒܨܐ ܟܪܝܐ = *ĕ* ....

8. ܪܒܨܐ ܐܪܝܟܐ = *ē* ....

C'est ce système dont les érudits ont attribué l'invention à Jacques d'Édesse, d'après le passage de Bar-Hébræus, incomplétement cité par Assemani. Nous venons de voir, à la suite de M. l'abbé Martin, que cette opinion ne pouvait plus être maintenue. Le même savant a établi, d'une manière à nos yeux décisive, que si la notation des voyelles par les lettres grecques avait été la notation proprement *occidentale,* dont l'usage n'avait jamais passé chez les Nestoriens, le système de la notation complète au moyen de points-voyelles était d'origine *orientale* et nestorienne (1). « L'inspection la plus minutieuse des manuscrits jacobites, dit-il, ne relève que le point diacritique modifié par l'évêque d'Édesse avec ou sans les voyelles grecques. » D'ailleurs, Bar-Hébræus dit en termes formels dans sa Grande grammaire (2) : « On a assigné, « chez les Occidentaux, pour caractères aux voyelles les lettres grecques « et quelques points ; mais ces points ne sont ni suffisamment exacts ni « suffisamment complets.... Chez les Orientaux, au contraire, les « points sont parfaitement exacts. » Tout en trouvant que l'existence de ce système complet de points-voyelles constituait un avantage précieux dont ses compatriotes étaient privés, le même Bar-Hébræus, dans sa Petite grammaire métrique (3), critiquait avec ironie comme trop subtiles les distinctions sur lesquelles les Nestoriens l'avaient fondé. « Le prin- « cipal dialecte araméen, celui d'Édesse, ne renferme que cinq voyelles

(1) *Journal asiatique,* 6e sér., t. XIII, p. 462 et 474.
(2) Préface, p. 5. — *Journal asiatique,* 6e sér., t. XIX, p. 429.
(3) Ed. Bertheau, p. 3 et suiv.

« contenues dans ce mot ܒܦܪܐܣܡܝܗ, et il pose ceci comme une règle « fondamentale, parce qu'elle empêche toute confusion..... Mais les « admirables Orientaux, fils des anciens Chaldéens, distinguent encore « d'autres voyelles, dont le savant Jacques d'Édesse a fait mention. »

Il résulte clairement de ces passages qu'au treizième siècle l'école des grammairiens occidentaux, dont Bar-Hébræus est le plus éclatant représentant à cette époque, n'admettait pas encore le système des points-voyelles inventé par les Nestoriens orientaux. Mais, dès lors, il avait été adopté par les Jacobites orientaux, de chez qui il passa un peu plus tard chez les Occidentaux eux-mêmes. La fusion des deux traditions grammaticales était déjà établie depuis une centaine d'années au treizième siècle dans le sein de cette école mixte, à laquelle il faut attribuer un certain nombre de manuscrits dont le caractère est occidental et la ponctuation orientale (1). En effet, Jacques de Tagrith, le principal grammairien des Jacobites orientaux, qui écrivait dans le treizième siècle, admettait dès lors les points-voyelles des Nestoriens, en les modifiant légèrement (2), de manière à compter les six voyelles suivantes :

$\div$ = *ă*,

$\dot{\underline{\cdot}}$ = *o, ā*,

ܝ̣̄ = *ī*,

ܘ̇ = *ŭ*,

ܘ̣ = *ū*,

$\overline{:}$ = *ē, ĕ, ĭ*.

On était déjà entré dans la troisième phase de l'histoire de la ponctuation syriaque, que M. l'abbé Martin (3) définit ainsi : « Elle s'étend

(1) Martin, *Journal asiatique*, 6e série, t. XIX, p. 440 et suiv.
(2) *Ibid.*, p. 437.
(3) *Ibid.*, p. 410.

« depuis le douzième siècle jusqu'à nos jours. Elle présente deux faits « caractéristiques : dans l'Aramée orientale, l'immobilisation du sys- « tème propre au dialecte nestorien; dans l'Aramée occidentale, l'adop- « tion et l'emploi du système de ponctuation oriental, conjointement « avec le système occidental. C'est aussi durant cette période que la « science coordonne les observations et en forme un tout harmonique, « ce tout que Bar-Malcon nomme le *filet des points.* »

Au siècle dernier, un Maronite établi à Rome, nommé Gabriel Héva, essaya de venir en aide aux lecteurs ecclésiastiques de sa nation et de suppléer à leur ignorance des bonnes traditions de la langue et de la prononciation par une tentative fort analogue à celle dont Jacques d'Édesse avait eu d'abord la pensée dans sa correspondance avec Paul d'Antioche. Héva substituait à l'emploi des voyelles grecques ou des points inventés par les Nestoriens un système de notation dans lequel les voyelles directement incorporées dans le corps de l'écriture étaient rendues par l'image de la quiescente correspondante (1) et où le ܐ, qui peut représenter trois sons vocaux différents, voyait sa forme quelque peu modifiée de trois manières diverses afin de mettre à même de distinguer ces trois voyelles :

ܐ = *a*.
·ܐ = *e*.
ܝ = *i*.
ܐ = *o*.
ܘ = *u*.

Mais ce mode de vocalisation resta à l'état de simple fantaisie individuelle; il ne fut adopté par personne, et le souvenir en a été seulement conservé par un psautier syriaque que Héva fit imprimer à Rome, en 1737, chez Pietro Ferri, psautier devenu maintenant d'une très-grande rareté (2).

(1) Hoffmann, *Grammat. syr.*, p. 88. — Land, *Anecdot. syriac.*, t. I, p. 98. — Merx, *Grammat. syr.*, p. 27.

(2) *Liber Psalmorum Davidis idiomate Syro.* ܟܬܒܐ ܕܡܙܡܘܪܐ ܕܕܘܝܕ ܡܠܟܐ ܘܢܒܝܐ [illegible]

Je laisse de côté, pour ne pas me perdre dans les détails, ce qui touche à d'autres signes d'une importance secondaire et dont l'invention paraît d'ailleurs assez récente, comme le point qui distingue la troisième personne du féminin singulier au prétérit, marqué différemment par les Occidentaux et les Nestoriens (1), la ligne occultante, le *maqqef* et les traits de suspension. Les observations sur ces subtilités d'orthographe grammaticale et sur leur origine sont l'affaire d'un traité spécial de ponctuation syriaque plutôt que d'une étude générale sur l'histoire des écritures, où il n'est pas possible de s'appesantir sur tous les faits quand ils ne touchent pas au sujet essentiel, la filiation des alphabets. Je laisse aussi de côté l'histoire des signes d'interponction et d'accentuation du syriaque, que Bar-Hébræus réunit dans sa classe des points majeurs. Le système lui-même en présente encore de grandes obscurités, et c'est un sujet sur lequel il reste encore beaucoup à faire, même après les pages d'une si profonde érudition que M. Ewald y a consacrées (2).

VI.

L'alphabet syriaque a été propagé sur une très-vaste étendue de territoire, principalement par les missions nestoriennes. Il a été appliqué aussi à écrire des langues très-diverses, appartenant aux familles les plus opposées. Nous croyons nécessaire de dire, avant de terminer ce qui touche à l'écriture syriaque, quelques mots sur cet ordre particulier de faits.

[illegible] *Verbo Divino Servatori nostro dicatus. Romae, MDCCXXXVII. Ex typographia Petri Ferri. Superiorum permissu.* On lit à la fin du volume : *Romae MDCCXXXVII. Typis Petri Ferri in Platea Montis Citatorii. Superiorum permissu.*

Nous avons remplacé par [illegible] le signe inventé pour le son *a* par Gabriel Héva.

(1) Voy. Martin, *Journal asiatique*, 6e série, t. XIX, p. 419 et suiv.

(2) *Abhandl. zur orient. und bibl. Literat.*, p. 103 et suiv.; *Zeitschr. für die Kunde des Morgenlandes*, t. I, p. 205 et suiv.; t. II, p. 109 et suiv. — Voy. Philipps, *Mar-Jacob and Bar-Hebreus*, 1869. — Martin, *Jacobi Edesseni epistola*, 1869; *Journal asiatique*, 6e série, t. XIX p. 413 et suiv.

Les descendants des Syriens occidentaux ont complétement abandonné depuis plusieurs siècles l'usage de leur antique idiome national, qui n'est plus pour eux qu'une langue morte, liturgique et savante, connue d'un très-petit nombre d'individus, et encore exclusivement dans le clergé. La langue qu'ils parlent et écrivent est l'arabe. Mais dans la plupart de leurs écrits, principalement dans ceux qui traitent de la religion chrétienne, ils repoussent l'usage des lettres arabes en haine de l'islamisme, et continuent à se servir des lettres syriaques, appliquées désormais à tracer l'arabe. Pour ce qui est des articulations propres à cette langue, qui n'ont pas de signes spéciaux dans l'alphabet syriaque, voici comment ils procèdent : ܬ et ܕ représentent sous leur calame ث et ذ aussi bien que ت et د; ils rendent ض par ܨ̇, ظ par ܛ̇, خ par ܟ̇ et ܟ̣, غ par ܓ̇ et ج par la même lettre avec un point dans l'intérieur, enfin ة par ܗ̈ (1). La date de l'origine de cet usage n'est pas encore déterminée, mais on peut au moins le faire remonter jusqu'au onzième ou au dixième siècle.

C'est là ce qu'on appelle le *karschoûny*. Les Maronites prétendent qu'un tel nom provient d'un certain Karschoun, qui aurait été l'inventeur de cette manière d'écrire l'arabe avec les lettres syriaques. Mais on ne saurait voir là qu'une historiette inventée après coup pour expliquer un mot d'origine évidemment étrangère dont on avait oublié l'étymologie réelle, que les érudits européens ne sont point parvenus encore à déterminer. En effet, le même nom de *karschoûny*, altéré sous la forme *gersono*, est aussi en usage au Malabar (2) pour désigner l'application de l'alphabet syriaque à écrire la langue dravidienne du pays ou malayalam par les chrétiens du rite syriaque, dits *chrétiens de Saint-Thomas*, dont la conversion a été l'œuvre des anciens missionnaires nestoriens.

Ce karschoûny du Malabar, que M. Land (3) a fait connaître d'après les manuscrits de Leyde, constitue un alphabet particulier, ainsi qu'on

(1) Voy. Merx, *Grammat. syr.*, p. 14.
(2) Adler, *Version. syriac.*, p. 60. — Land, *Anecdot. syriac.*, t. I, p. 11 et 91.
(3) *Anecdot. syriac.*, t. I, p. 10-11; *Zeitschr. der Deutsch. morgenl. Gesellsch.*, t. XXII, p. 551.

peut le voir dans la planche VI, où nous le donnons en entier. Il se compose d'abord des vingt-deux lettres syriaques du type nestorien, auxquelles il ajoute onze autres signes pour représenter les articulations dravidiennes *n'*, *ng*, *ny*, *ṭ*, *ḷ*, *ṇ*, *ṛ*, *sh*. Ces signes sont empruntés à l'alphabet malayalma, ainsi que nous le montrons dans la planche VI; mais, sauf ceux de *ṛ*, et de *sh*, ils sont renversés sur le côté, comme si on avait pris l'habitude de les introduire au milieu des lettres syriaques, en les traçant dans leur sens normal, à une époque où l'on écrivait les lignes de l'écriture syriaque de haut en bas.

Étienne Quatremère a rassemblé (1) de nombreux témoignages sur l'application de l'alphabet syriaque à écrire le persan et l'arménien du temps des Sassanides. Moïse de Khorène (2) affirme même que les gouverneurs de la monarchie sassanide prétendirent un moment imposer aux Arméniens l'usage exclusif des lettres syriaques, afin de les séparer de toute influence de Constantinople. Il résulte du passage d'Ibn-el-Moqaffa, cité par Quatremère (3), que ceux qui écrivaient alors à la cour de Perse la langue de l'Iran avec les lettres syriaques avaient dû se composer un alphabet mixte, analogue au karschoûny du Malabar, en y ajoutant des lettres sans doute pehlevies, puisque l'auteur arabe dit qu'ils avaient porté les signes de l'écriture au nombre de trente-trois. Mais on ne possède encore aucun document manuscrit qui réponde aux indications de ce passage. Au reste, nous reviendrons sur ce sujet dans le chapitre XIV, en traitant de l'alphabet zend.

Mais l'application la plus considérable et la plus féconde de l'alphabet syriaque à des langues étrangères est celle que nous allons étudier dans le chapitre suivant.

(1) *Journal asiatique,* 2e sér., t. XV, p. 256 et 257. — Cf. Chwolsohn, *Die Ssabier und der Ssabismus,* t. I, p. 386.
(2) III, 54.
(3) *Journal asiatique,* 2e sér. t. XV, p. 217.,

CHAPITRE VIII.

LES ALPHABETS TARTARES.

I.

Nous nous sommes imposé comme loi de ne pas nous appesantir sur les écritures dont la dérivation commencerait à s'éloigner d'un grand nombre de degrés du type primitif, et en effet, sans cela, la filiation de l'écriture phénicienne embrassant toutes les écritures alphabétiques usitées sur la surface du globe, notre travail prendrait des proportions infinies. Il nous semble cependant que, s'il est un cas où nous devions déroger à la loi que nous nous sommes ainsi faite, c'est à propos des alphabets tartares. L'importance de cette branche de dérivation de l'écriture syriaque est, en effet, très-grande, et d'ailleurs il y a là un exemple curieux de l'adoption de l'alphabet sémitique de vingt-deux lettres par un peuple non sémitique, qui l'applique à une langue toute différente de celles pour lesquelles il avait été d'abord créé. C'est, à dix siècles seulement de nous, la répétition exacte de ce qui s'est passé dans une très-haute antiquité, lorsque les Grecs et les Ibères reçurent et adoptèrent l'usage de l'alphabet phénicien. A titre de comparaison, l'étude de la transmission de l'écriture syriaque aux Tartares nous devient ainsi très-utile, car elle nous fera pénétrer d'une manière efficace dans l'intelligence des faits analogues plus anciens. Cependant, tout en traitant cette partie, qui ne se rattache, on le voit, que d'une manière secondaire à notre sujet, nous éviterons d'y donner un trop grand développement.

Le plus ancien des alphabets tartares, celui d'où sont dérivés tous les autres, est celui des Ouigours ou Turcs orientaux. Il n'a été connu qu'assez tard des érudits de l'Occident, et c'est à Klaproth qu'appartient l'honneur de l'avoir révélé d'une manière complète (1). Un certain nombre d'écrivains turcs, arabes, persans et chinois parlent de cette écriture (2), mais les monuments parvenus jusqu'à nous en sont très-peu nombreux. Ils se réduisent à un manuscrit de la Bibliothèque Nationale, écrit, selon toute apparence, à Samarkande ou dans les environs de cette ville par un Turc djaghataïen converti à l'islamisme, et contenant la vie des soixante-douze imams, ainsi que l'histoire du *Miradj* ou ascension fabuleuse de Mahomet au ciel (3); à la chronique des Tatars du Sultan de Kharizm Aboul-ghazi Bahadour, dont plusieurs copies en caractères ouigours existent en Allemagne (4), mais dont le texte n'a pas été imprimé, et dont on ne possède qu'une informe traduction du siècle dernier (5); aux légendes de quelques monnaies frappées en Géorgie, en Perse et dans le Kaptchak par les princes mongols et par leurs vassaux à la fin du treizième siècle (6); enfin à un vocabulaire ouigour-chinois rapporté à la Bibliothèque du Roi par le P. Amiot et accompagné de quinze lettres adressées à des empereurs chinois de la dynastie des Ming par les petits princes ou commandants des villes de Kamoul, Khotcho, Tourfan, Ilibali, etc. (7). L'authenticité

(1) *Abhandlung über die Sprache und Schrift der Uiguren.* — Publié d'abord dans les *Fundgruben des Orients*, t. II, p. 167 et suiv.; puis à part et avec des additions considérables, Berlin, 1812, in-8°. Reproduit encore dans le tome II du *Reise in den Caucasus und nach Georgien* de Klaproth (Halle et Berlin, 1814, in-8°), et dans sa *Verzeichniss der chinesischen und mandshuischen Bücher der Kœniglichen Bibliothek zu Berlin* (Paris, 1822, in-fol.). Enfin, traduit par M. de Rosny, *Archives paléographiques de l'Orient et de l'Amérique*, t. I, p. 78-79.

(2) Voy. surtout la table des caractères ouigours dressée par Ahmed-Ibn-Arabschah et publiée par Langlès dans le t. V des *Notices et extraits des manuscrits*, partie orientale.

(3) Abel Rémusat, *Recherches sur les langues tartares*, p. 252.

Voy. le fac-simile d'un fragment de ce manuscrit dans De Rosny, *Archives paléographiques*, t. I, pl. 12. — Une partie du *Miradj-Naméh* a été publiée en caractères turcs par M. Arminius Vambéry dans ses *C'agataische Sprachstudien.*

(4) Abel Rémusat, *Recherches sur les langues tartares*, p. 252, note 1.

(5) *Histoire généalogique des Tatars*, Leyde, 1726, 2 vol. in-12.

Quelques fragments du texte ont été donnés dans le Voyage de Klaproth, t. II, p. 504 et suiv.

(6) Klaproth, *Abhandl. über die Spr. u. Schr. der Uiguren*, éd. de 1812, p. 56 et suiv.

(7) La traduction de ces lettres a été donnée par le P. Amiot dans les *Mémoires concernant les Chinois*, t. XIV, p. 272-279.

de ces dernières lettres est douteuse et il serait possible qu'elles ne fussent que de simples compositions de rhétorique destinées à servir de modèles pour des pièces officielles de la même nature (1).

L'alphabet ouigour se compose de quatorze consonnes et trois voyelles dont on trouvera dans la seconde division de la planche VII les valeurs et les figures, d'abord d'après les données d'Ahmed-ibn-Arabschah, puis d'après celles que Klaproth (2) a empruntées à un ouvrage assez moderne d'origine mongole. Ce sont les deux sources qui nous font connaître l'alphabet ouigour, l'une sous sa forme la plus ancienne, l'autre sous sa forme la plus récente et influencée manifestement par la calligraphie mongole. Les autres monuments se rapprochent soit de l'un soit de l'autre type, ou bien ont un caractère intermédiaire.

II.

L'origine de cet alphabet n'est pas douteuse. Klaproth et Abel Rémusat l'ont établie avec certitude (3). L'écriture des Ouigours est le résultat de l'influence des missionnaires nestoriens d'origine syrienne qui se répandirent dans l'Asie intérieure et jusque dans la Chine au septième et au huitième siècle de notre ère. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner l'histoire de ces missions qui apportèrent pour la première fois l'Évangile chez les nations tartares et parmi les habitants de l'Empire du

(1) Abel Rémusat, *Recherches sur les langues tartares*, p. 258. — De Sacy, *Journal des savants*, 1825, p. 675.

C'est seulement au cours de l'impression de mon ouvrage que j'ai eu connaissance du beau livre de M. Vambéry sur les monuments de la langue ouigoure et les manuscrits qui les renferment (*Uigurische Sprachmonumente und das Kudatku-Bilik, uigurischer Text mit Transcription und Uebersetzung nebst einem uigurisch-deutschen Wœrterbuche und lithografirten Facsimile aus dem Originaltexte des Kudatku-Bilik*, Insbruck, 1870), livre qui renouvelle complétement cette partie des études orientales. Publié pendant la guerre, le livre de M. Vambéry n'est parvenu que fort tard en France. Voy. à son sujet un article de M. Pavet de Courteille dans le *Journal asiatique*, 7e série, t. I, p. 377-412.

(2) *Abhandl. über die Spr. u. Schr. der Uiguren*, éd. de 1812, pl. no VII.

(3) L'origine syriaque des écritures tartares avait été indiquée, mais non démontrée d'une manière complète, assez longtemps avant ces deux auteurs. Le premier qui en ait parlé est André Thevet, *Cosmographie universelle*, t. II, p. 813, a.

Milieu. Qu'il nous suffise de rappeler que leur existence, contestée pendant longtemps, ne saurait être aujourd'hui mise en doute sans une mauvaise foi flagrante. Les témoignages recueillis par Assemani (1), la mention des métropolitains de la Chine faite encore au treizième siècle par Bar-Hébræus (2), les récits contemporains et un peu postérieurs de Guillaume de Rubruquis (3) et de Marco Polo (4), enfin le précieux passage du *Kitab-al-fihrist* signalé pour la première fois par M. Reinaud (5), donnent à ce sujet les détails les plus précis. Tout ce qui se rapporte à ces chrétientés nestoriennes, et particulièrement les mentions qu'on en retrouve dans les écrivains chinois, ont été rassemblées d'abord par de Guignes (6), puis, de notre temps, par M. Nève (7), par M. l'abbé Huc (8), et enfin d'une manière encore plus complète par M. Pauthier (9). Nous y renverrons le lecteur. Un monument éclatant de la propagation du christianisme à cette époque et des établissements des prêtres syriaques est, du reste, parvenu jusqu'à nous dans la fameuse inscription syro-chinoise de Si-'ngan-fou (10), dont l'authenticité, niée d'abord par les écrivains de la secte philosophique du dix-huitième siècle, admise depuis lors, mais contestée encore une fois par M. Renan et M. Stanislas Julien (11), a été enfin établie d'une manière irréfragable par M. Pauthier dans une dissertation spéciale (12).

Le seul point qui intéresse notre sujet est l'influence que les missionnaires venus de la Syrie exercèrent, grâce à la supériorité de leurs

(1) *Biblioth. orient.*, t. III, part. II, chap. 9 et 10.

(2) *Ibid.*, t. II, p. 255 et 257; t. III, p. 533.

(3) Recueils de voyages et mémoires publiés par la *Société de géographie*, t. IV, p. 301 et suivantes.

(4) *Relazione*, c. CXLVI et CXLIX.

(5) *Géographie d'Aboulféda*, Introd., p. CDI et suiv.

(6) *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XXX, p. 802.

(7) *Établissement et destruction de la première chrétienté en Chine*, Louvain, 1846, in-8°.

(8) *Le christianisme en Chine, en Tartarie et au Thibet*, t. I, p. 44-134.

(9) *L'inscription syro-chinoise de Si-ngan-fou*, 2e partie.

(10) Sur cette inscription, voy. Kircher, *Sina illustrata*, p. 41. — Semedo, *Histoire universelle de la Chine*, p. 230 et suiv. — Visdelou, *Supplément à la bibliothèque de d'Herbelot*, p. 375 et suiv. — Gaubil, *Abrégé de l'histoire de la dynastie des Thang*, dans les *Mémoires concernant les Chinois*, t. XV, p. 446.

(11) Renan, *Histoire des langues sémitiques*, 1re édition, p. 268-272.

(12) *L'inscription syro-chinoise de Si-ngan-fou*, Paris, 1858.

lumières, sur la civilisation des peuples tartares. Étienne Quatremère a recueilli des faits curieux à cet égard, d'où il ressort clairement que dans l'époque qui suivit la venue des prêtres nestoriens, le syriaque était devenu comme une langue savante connue et usitée dans toute la Tartarie. Pour l'écriture, leur présence devait naturellement produire des effets encore plus grands et plus durables.

Les Tartares étaient, en effet, sous ce rapport dans l'état de la plus complète barbarie. Nous voyons dans les auteurs chinois que leur seul moyen de communication graphique était l'emploi de bâtonnets portant diverses marques conventionnelles, appelés par ces auteurs *khé-mou,* c'est-à-dire « bois entaillés » (1). Ces marques étaient susceptibles d'une grande variété, car l'historien Ma-touan-lin nous apprend que, lorsque les chefs des Thou-kioueï (peuple de race turque) voulaient rassembler des troupes, lever des chevaux ou faire disperser les troupeaux des différentes tribus dans tel ou tel endroit, ils envoyaient des bois taillés, déterminant la nature et le nombre des différents objets, ainsi que l'usage que l'on devait en faire (2). Elles constituaient ainsi par leurs formes déterminées comme une sorte d'écriture conventionnelle, et le même écrivain ajoute, en parlant encore des Thou-kioueï, que les signes employés ainsi par ce peuple pour communiquer d'un endroit à un autre étaient presque semblables à ceux des autres barbares (3). Nous avons déjà parlé de ce fait dans notre Introduction (4), et quand un peu plus tard nous étudierons, dans une autre partie de cet Essai, l'origine des écritures runiques usitées parmi les peuples scandinaves, germaniques et slaves, nous rencontrerons la trace d'un usage identiquement semblable, aussi grossier et cependant de même employé

(1) Ma-touan-lin, *Wen-hian-thoung-khao,* k. 342, p. 1 : k. 345, p. 6. — 'Eou-yang-sieou, *Ou-taï-ki-sse,* k. 72, p. 3. — Abel Rémusat, *Recherches sur les langues tartares*, p. 65 et suiv., où nous empruntons ces citations d'ouvrages chinois, auxquels notre ignorance de la langue du Céleste-Empire ne nous a pas permis de recourir directement.

(2) *Wen-hian-thoung-khao,* k. 343, p. 3.

(3) *Ibid.*, p. 4.

Probablement dans ce passage il est fait allusion aux écritures des Hoeï-hou et des Kieï-kasse ou Kirghiz, sortes de runes primitives comme celles des Thou-kioueï. Cf. *Wen-hian-thoun-khao*, k. 348, p. 8.

(4) T. I, p. 5 et suiv.

pendant longtemps pour toutes les circonstances où l'écriture était nécessaire.

En voyant certaines inscriptions tracées sur des rochers voisins du cours du Yénisséï (1), et qui semblent conçues dans une sorte d'écriture runique dont on ne possède pas la clé, on est en droit de supposer que quelques-unes des tribus tartares qui habitaient autrefois la Sibérie avaient trouvé dans l'usage des *khé-mou* et dans leur imitation par le dessin la source d'un système graphique indigène, bien imparfait sans doute et que des écritures plus avancées firent ensuite abandonner. D'autres tribus de la même contrée, restées à un état plus barbare encore, traçaient sur les rochers des bords du Tom et du Smolank des dessins qui rappellent les peintures mnémoniques des Peaux-Rouges de l'Amérique du Nord (2).

Mais les Tartares laissèrent de côté leurs bâtonnets entaillés, leurs premiers essais rudimentaires d'écriture et leurs peintures mnémoniques, lorsque le contact avec des nations plus civilisées leur eut révélé l'usage de systèmes graphiques à la fois plus simples, plus faciles à tracer et beaucoup plus parfaits. Ceux qui habitaient l'extrémité orientale des vastes domaines couverts par cette race, les Khitan ou Liao, de tous les plus anciennement et les plus directement en rapport avec les Chinois, adoptèrent au dixième siècle de l'ère chrétienne pour rendre les tons de leur langue, le syllabaire chinois nommé *li*, en altérant très-notablement la forme des caractères (3). C'est de la même façon qu'au commencement du onzième siècle Zyaksyô forma pour les Japonais, avec des éléments empruntés aux signes chinois, le premier syllabaire de leur langue ou *iroha* (4), auquel succédèrent bientôt les syllabaires *fira-kana* et *kata-kana*.

Quand les Niutchih, rivaux des Khitan et venus du nord de la Mon-

(1) G. Spassky, *De antiquis quibusdam sculpturis et inscriptionibus in Sibiria repertis*, Saint-Pétersbourg, 1822. — L. de Rosny, *Archives paléographiques*, t. I, p. 15 et 16.

(2) Spassky, pl. I et II. — De Rosny, *Archives paléographiques*, t. I, pl. 13 et 14.

(3) Klaproth, *Aperçu de l'origine des différentes langues du monde*, p. 27. — Abel Rémusat, *Recherches sur les langues tartares*, p. 77. — L. de Rosny, *Recherches sur l'écriture des différents peuples*, p. 13.

(4) De Rosny, *Archives paléographiques*, t. I, p. 236-240.

golie, se furent emparés temporairement du trône de la Chine et y eurent installé la dynastie de leurs princes qui prit le nom de Kin, l'empereur Taï-tsu, désirant propager la culture littéraire dans sa propre nation, fit composer par le lettré Kuh-chin une écriture empruntée à celle des Chinois et applicable à la langue niutchih (1). Ceci se passait en 1119. M. Wylie a retrouvé dans le recueil épigraphique chinois *Chih-mih-tsiuen-hoa* par Tchao-han, et fait connaître au public savant de l'Europe (2), la copie d'une inscription conçue dans l'écriture des Niutchih, avec la traduction chinoise. On n'est pas encore parvenu à analyser d'une manière satisfaisante les caractères qui la composent; cependant l'idéographisme paraît y jouer un grand rôle (3), et s'il y a un élément phonétique, il doit être syllabique, comme chez les Chinois.

Mais tout système d'écriture dérivé de celle des Chinois, quoique bien supérieur à celui des entailles sur les morceaux de bois, était encore très-imparfait, et surtout s'appliquait fort mal au génie et au caractère naturel des langues tartares. En effet, le japonais, langue syllabique, où chaque consonne est suivie d'un son vocal comme en chinois, pouvait se rendre d'une manière très-exacte par un syllabaire emprunté à ce peuple. Mais dans des langues, comme celles des Tartares, qui abondent en lettres doubles, en combinaisons de consonnes ou de voyelles placées les unes à côté des autres, l'emploi de caractères d'origine chinoise devait amener dans les mots les plus bizarres déformations. Nous ne possédons pas de textes écrits des Khitan, mais nous pouvons juger de la manière dont les mots y étaient rendus par les transcriptions chinoises qui accompagnent fréquemment les textes mandchous, pour en indiquer la prononciation. Dès que les combinaisons que nous avons énumérées, inconnues à la langue de l'Empire du Milieu, s'y présentent, les mots deviennent méconnaissables. Ainsi

(1) Mailla, *Histoire générale de la Chine*, t. VIII, p. 391. — Gaubil, *Histoire des Mongols*, p. 27. — De Rosny, *Archives paléographiques*, t. I, p. 181 et suiv.

(2) *Journal of the Royal Asiatic Society*, 1re sér., t. XVII, p. 331 et suiv. — De Rosny, *Archives paléographiques*, t. I, pl. 109.

(3) De Rosny, *Archives paléographiques*, t. I, p. 185-187.

apka, « miel », se change en *a-pou-ka*, *teksilembi*, « appareiller », en *te-ke-si-le-mou-pi*, *gildchambi*, « ménager », en *ki-li-tcha-mou-pi*, etc., transcriptions dans lesquelles, contre le génie de l'écriture chinoise, il faudrait pour retrouver les éléments exacts du mot mandchou, extraire les consonnes *p*, *k*, *m*, *l*, des syllabes *pou*, *ke*, *mou*, *li*, ce qui donnerait *apko*, *teksilempi*, *kiltchampi*, encore assez éloignés de la prononciation véritable.

Les peuples placés à l'Occident de la Tartarie furent plus heureux que ceux de l'Orient, grâce à leur contact avec les missionnaires syriens. Avant même que les Khitan eussent adopté leur système idéographique et syllabique d'origine chinoise (car cet événement n'arriva que vers l'an 920, sous le roi Apaoki), les Ouigours possédaient la connaissance de l'écriture alphabétique proprement dite, avec abstraction des consonnes. Cette espèce d'écriture convenait si bien à la nature des idiomes tartares, dont seule elle parvenait à rendre les différentes combinaisons, que, sous le règne des premiers successeurs de Tchinggiz-khan, lorsque toutes les nations touraniennes se trouvèrent réunies sous le même sceptre, les systèmes graphiques empruntés à la Chine cessèrent d'être en usage et l'alphabet ouigour, avec plus ou moins de modifications, fut adopté par les Mongols, les Eulets, les Mandchous et les autres peuples tartares.

Après ce que nous venons de dire, on ne devra pas être étonné du rapprochement que Klaproth et Abel Rémusat ont établi entre l'écriture des Ouigours et le caractère syriaque (2). En effet, les deux écritures

(1) Abel Rémusat, *Recherches sur les langues tartares*, p. 81.

(2) Un fait, qui ne doit pas être négligé ici, est que les mots qui, dans les langues tartares, désignent les choses de l'écriture dérivent du grec par l'intermédiaire du syriaque et du chaldaïque, où ils avaient été adoptés.

Ainsi, le mongol [illegible], *daptar*, et le mandchou [illegible] *tepdelin*, qui désignent les sections, les divisions, les cahiers d'un livre, ont été rapprochés avec toute raison par Klaproth (*Abhandlung über die Sprache der Uiguren*, p. 66) du grec διφθέρα, passé en chaldaïque sous la forme דפטרא. Il a également donné le persan دفتر d'où دفتردار, « secrétaire. » De même, Abel Rémusat (*Recherches sur les langues tartares*, p. 137) a reconnu avec certitude le grec νόμος, devenu en chaldaïque נמסא et en syriaque ܢܡܘܣܐ dans le mongol [illegible], *noum*, et dans le mandchou [illegible], *nomoun*, qui signifient « doctrine écrite, livre classique. »

sont presque identiques. Les lettres ouigoures ne sont, pour ainsi dire, que des lettres syriaques renversées sur le côté, ainsi que l'on pourra s'en convaincre par le tableau de la planche VII, où nous avons placé, avant les caractères ouigours, les caractères syriaques correspondants, d'abord posés dans le sens où ils ont passé dans cette écriture, puis dans leur position normale.

A part le changement de position dont nous allons rendre compte dans le paragraphe suivant, les formes des lettres n'ont pour ainsi dire pas été modifiées. La valeur des consonnes est aussi restée la même, sauf celle du ܨ, qui de *ts* ou *ss* est devenu *tch,* et celle du ܦ, qui de *b* est devenu *v* ou *f.* Pour ce qui est de l'expression des voyelles, les Tartares ne pouvaient se contenter des points usités par les Syriens. Chez eux, en effet, les sons vocaux avaient un caractère fixe et un rôle essentiel dans la composition des mots. Aussi les Ouigours, comme bien des siècles auparavant les Grecs, les Ibères et les peuples germano-scandinaves, attribuèrent-ils la valeur de simples voyelles aux gutturales faibles א, י et ע, ainsi qu'à la demi-consonne ו.

ᠠ représenta chez eux *a* et *e*, comme son prototype phénicien était devenu l'A grec;

ᠢ représenta *i*, comme son prototype chananéen était devenu le I grec;

ᠣ représenta *o*, comme le type phénicien était devenu le Υ grec;

ᠶ enfin fut appelé à l'expression du *y* ou *i*, demi-consonne, et le signe paraît dérivé du ע, auquel s'attachaient plus volontiers chez ces Araméens les voyelles *e* ou *i*.

III.

« Les Jugures, dit Guillaume de Rubruquis ou Ruysbrœck (1), écri-
« vent de haut en bas; » et dans un autre passage (2) : « Les Tartares

(1) Chap. 39.
(2) Chap. 27.

« ont pris leurs lettres et leur alphabet ; ils commencent leur écriture
« par en haut, qui, comme une ligne, va finir en bas, qu'ils lisent de
« la même façon, et multiplient ainsi leurs lignes du côté gauche au
« droit. »

Nous avons cité les paroles du naïf voyageur du treizième siècle, car elles contiennent le premier renseignement que l'Europe ait reçu sur les écritures tartares, et la connaissance plus approfondie de ces écritures, due aux érudits modernes, a pleinement confirmé son témoignage. La direction verticale de l'écriture des Ouigours et des autres Tartares est la cause du changement de position des caractères syriaques passés dans cette écriture.

Mais la direction verticale des lignes est-elle de l'invention des Ouigours, ou bien leur vient-elle des Syriens ? C'est là une question fort controversée. Bayer (1), et après lui Deshauterayes (2) et Langlès (3), ont soutenu la première opinion, Abel Rémusat (4) la seconde.

Remarquons d'abord que dans l'inscription de Si-'ngan-fou les lignes du texte syriaque estranghelo sont verticales. Mais cela ne prouverait pas grand'chose en faveur de l'opinion de Bayer, car dans ce monument les missionnaires syriens ont pu adopter pour leur écriture une direction inusitée, modelée sur la disposition habituelle des caractères chinois en colonnes verticales. Mais des témoignages formels établissent que dans leur propre pays les Syriens employaient quelquefois pour les lignes de leur écriture la direction de haut en bas.

Le plus ancien de ces témoignages est celui de Theseus Ambrosius dans son Introduction à la langue chaldaïque (5) : « Les Chaldéens, dit
« cet auteur (c'est-à-dire les Syriens), quoique lisant leurs lettres de
« droite à gauche comme les Hébreux, les Samaritains, les Arabes et
« les Carthaginois, ne suivent pourtant pas le même mode en écrivant ;

(1) *De literatura Mangiurica*, dans les *Comment. Acad. Petrop.* t. VI, p. 330. — *Act. eru dit. Lips.*, jul. 1731, p. 313.

(2) *Encyclopédie élémentaire, Dissertation sur le mandchou.*

(3) *Alphabet mandchou*, p. 10, 1re édition ; p. 18, 2e édition.

(4) *Recherches sur les langues tartares*, p. 46-62.

(5) *Introductio in Chaldaicam linguam, Syriacam atque Armeniacam et decem alias linguas* (1539, petit in-4°), p. 28.

« c'est-à-dire qu'ils ne conduisent pas leur roseau de droite à gauche,
« mais qu'ils tracent leurs lettres *du ciel vers l'estomac*, comme quel-
« qu'un l'a dit à ce sujet :

Et coelo ad stomachum relegit Chaldaea lituras.

« Je pense que c'est une manière d'écrire que Festus Pompeïus appelle
« τὸ ἔποχον, c'est-à-dire *tombant dessus* ou *appuyé dessus*, *de haut en*
« *bas*, comme on écrit à présent vers la droite. Effectivement, les let-
« tres ont l'air de tomber ou d'être assises les unes sur les autres, en
« se soutenant réciproquement, quand on les considère dans l'ordre
« de l'alphabet ou dans le texte d'un discours....; et pour que les lec-
« teurs conçoivent mieux ce genre d'écriture, on place ici la prophétie
« d'Isaïe, du chapitre XLV, écrite de la manière que les écrivains chal-
« déens ont coutume de la tracer :

men tesbuhto disaia nbio
Ex cantico Isaiae prophetae

ethbasmou smayo men legel
stillabunt vel rorate coeli desuper

wagnone nerson zadikutho tethphathahh
pluant et nubes. justitiam. Aperietur

argo wenesge phurkono
et germinabit terra Salvatorem

wzadikutho teswakhi
et justitia orietur.

Le passage est fort important, car la citation faite par Theseus Ambrosius montre avec certitude qu'il avait eu sous les yeux des textes écrits de cette façon. Il en est de même du langage d'Abraham de Hatzel : « Assurément, de plusieurs raisons qui prouvent que la lan-
« gue syriaque est plus ancienne que l'hébraïque, il suffit de celle-*ci* :

« toutes les autres langues écrivent leurs caractères et leurs lettres de « droite à gauche, ou *vice versa;* la seule langue syriaque conduit ses « lignes vers la poitrine. Les autres ont corrigé ce mode d'écriture, qui « est très-vicieux; elle seule l'a conservé, quoique ancien et gros- « sier (1). »

Les autres écrivains qui ont parlé sur cette question, André Thevet (2), Duret (3), Eric d'Eisenach (4), Vossius (5), Michaëlis (6), Bayer (7), Deshauterayes (8), Kopp (9), n'ont fait que reproduire le témoignage de ces deux auteurs. André Masius contient quelques renseignements de plus, et surtout s'exprime plus clairement : « Les « Syriens, en écrivant, ne conduisent pas la main de la droite à la gau- « che, comme font les Juifs; mais l'ayant placée en sens inverse, ils la « ramènent insensiblement à eux sur le papier posé de travers, par la « raison que de cette manière leurs lettres se forment et plus commo- « dément et plus régulièrement. Du reste, leur manière de lire est « exactement celle que les Hébreux suivent. » Ainsi, d'après Masius, les textes syriaques, même ceux qui devaient se lire de droite à gauche, se traçaient perpendiculairement sous le calame du scribe, quitte à être retournés pour la lecture. Ceci, du reste, est pleinement confirmé par les observations de Adler (10) sur les notes marginales grecques qui accompagnent quelques-uns des manuscrits de la version philoxénienne des Évangiles et indiquent particulièrement la prononciation, consacrée d'après le texte grec, des noms propres d'hommes et de lieux trop défigurés par la transcription en lettres syriaques. Ces notes ont dû être écrites horizontalement, dans le sens habituel de l'écriture

(1) *Catalogus librorum Chaldaicorum, auctore Hebediesu, latine donatus ab Abrahamo Ecchelensi*, p. 245-246.
(2) *Cosmographie universelle* (Paris, 1575, in-fol), liv. XVIII, chap. 14; t. II, p. 813.
(3) *Trésor des langues.*
(4) *Renatum a mysterio principium philologiae* (Padoue, 1686, in-8°), p. 75-76.
(5) *Etymol. ling. lat.*, v° *Toepocon.* — Cf. Saumaise, *Comment. in Flav. Vopisc.*, p. 447.
(6) *Orient. Biblioth.*, t. XVII, p. 127.
(7) *Act. erudit. Lips.*, jul. 1731, p. 313.
(8) *Bibliothèque des sciences et des arts*, t. II, part. II, p. 366.
(9) *Bilder und Schriften*, t. II, p. 141 et suiv.
(10) *Version. syriac.*, p. 61. — Cf. *Ling. syriac. instit.*, § 4.

grecque, au-dessus des colonnes du syriaque que le scribe traçait perpendiculairement ; les pages ayant été retournées en reliant, pour faciliter la lecture, et les lignes syriaques ayant, par suite, repris la position horizontale, les notes grecques sont placées verticalement, ainsi qu'il suit, ЄΜΜΑΟΥϹ d'une manière que personne n'aurait employée pour écrire du grec. M. Land a trouvé des faits exactement parallèles dans le manuscrit n° 14558 du Musée Britannique, écrit en l'an 557 de Jésus-Christ (1). L'habitude de tracer ainsi les caractères verticalement pour les lire ensuite horizontalement, explique encore la façon dont sont placées les lettres grecques adoptées comme signes des voyelles dans l'écriture syriaque ; le scribe qui écrivait de haut en bas les traçait dans leur position normale, Α Є Η Ο, mais ensuite, en lisant de droite à gauche après avoir retourné le feuillet, elles se trouvaient renversées, △, ʞ, ⌶, ɿ.

Le langage des grammairiens jacobites jusqu'au treizième siècle quand il s'agit de la position des points par rapport à l'écriture ne peut être compris que d'après cette manière de procéder des scribes (2). Il est vrai que de bonne heure les Nestoriens avaient cessé d'écrire verticalement et traçaient leurs lignes de droite à gauche (3), que même dès le treizième siècle les Jacobites orientaux, chez qui se forma l'école mixte de grammairiens que représente Jacques de Tagrith, suivaient constamment leur exemple (4). Plusieurs érudits, entre autres M. l'abbé Martin (5), sont disposés à croire en conséquence que les Nestoriens n'ont jamais employé la méthode verticale d'écrire. Mais nous ne saurions souscrire à leur opinion, et cela même sans faire en-

(1) Land, *Anecdot. syriac.*, t. I.

(2) R. Payne Smith, *Journal of sacred Literature*, 1863, p. 190 et suiv. — Land, *Anecdot. syriac.*, t. II, p. 13.

(3) Voy. Martin, *Journal asiatique*, 6e série, t. XIX, p. 328-330.

(4) *Ibid.*, p. 331.

(5) *Ibid.*, p. 327.

trer en ligne de compte la direction des lignes du texte estranghelo de l'inscription de Si-'ngan-fou. En effet il résulte formellement de la position des caractères empruntés à l'alphabet malayalam, dans le karschoûny du Malabar dont nous parlions plus haut (p. 40), qu'en cette contrée l'habitude d'écrire verticalement fut introduite en même temps que le type d'alphabet nestorien, et qu'elle se maintint même assez tard, car les formes de lettres dravidiennes qui y portent encore l'empreinte de cette coutume ne sont point anciennes.

Il ressort de ce que nous venons de dire que, si la direction verticale des écritures tartares rappelle les habitudes graphiques des Chinois, les premiers germes ont dû en être apportés chez les Ouigours par les missionnaires syriens. Bayer a fait à ce sujet une remarque décisive. « Les Mongales, dit-il, n'ont pas reçu leurs lignes χαμαιφόρους des Chinois, mais des Syriens, et les Chinois commencent ces lignes χαμαιφόρους à droite, tandis que les Mongales, ainsi que les Syriens, les commencent à gauche (1). »

En effet, dans un texte chinois les colonnes de l'écriture sont disposées dans l'ordre suivant :

6.	5.	4.	3.	2.	1.
|	|	|	|	|	|

Dans un texte tartare, ouigour, mongol, kalmouk ou mandchou, la disposition est en sens inverse.

1.	2.	3.	4.	5.	6.
|	|	|	|	|	|

Cette disposition est celle qu'on remarque dans la partie de l'inscription de Si-'ngan-fou écrite en syriaque estranghelo, et dans les phrases en écriture peschito disposée verticalement que nous avons citées plus haut d'après Theseus Ambrosius. Elle dérive de l'habitude des Syriens d'écrire verticalement les lignes qu'ils liront ensuite horizontalement.

(1) *Act. erudit. Lips.*, Jul. 1731, p. 313.

Si l'on s'exerce, en effet, à écrire de haut en bas un texte qui se lira ensuite dans l'ordre suivant :

——————— 1.
——————— 2.
——————— 3.
——————— 4.
——————— 5.
——————— 6.

et en commençant les lignes par la droite, il faudra nécessairement, pour obtenir cette disposition en retournant le papier, que l'on trace la première colonne verticale sur la gauche et que l'on continue les autres en poussant toujours vers la droite.

Au reste, la disposition χαμαιφόρος ne fut pas dès l'abord essentielle et constante dans l'écriture des Ouigours. Comme en syriaque, on pouvait y tracer indifféremment les lignes dans le sens horizontal et dans le sens vertical. Aussi le manuscrit du *Miradj* de la Bibliothèque Nationale est-il composé de lignes horizontales se lisant de droite à gauche comme celles des manuscrits syriaques ordinaires (1).

Où l'influence des Chinois agit sur les différentes écritures tartares, ce fut dans l'adoption définitive, à l'état de règle constante, de la direction verticale de l'écriture. C'est ce qu'a très-bien vu Deshauterayes : « Les Tartares Mancheoux (et ce que cet écrivain dit des Mandchous « doit s'appliquer aussi aux Mongols et même aux Ouigours) ont con- « servé cette manière de tracer leurs lignes à cause de l'obligation où « ils se sont vus de traduire le chinois interlinéairement, ou d'en met- « tre la lecture dans leurs caractères. »

IV.

Dans le tableau comparatif de la planche VII, qui réunit les lettres ouigoures et les lettres syriaques correspondantes, nous avons placé

(1) Abel Rémusat, *Recherches sur les langues tartares*, p. 61.

dans les deux dernières colonnes, pour ces lettres syriaques, les formes employées habituellement dans les manuscrits nestoriens. Ce sont, en effet, celles qui offrent le plus étroit rapport avec les lettres tartares et en expliquent le mieux la dérivation.

L'inscription syro-chinoise de Si-'ngan-fou présentant dans ses lignes syriaques un fort beau caractère estranghelo, et cette dernière écriture étant encore celle qui est employée dans un manuscrit syriaque de la Bible, rapporté de Chine il y a une quarantaine d'années et publié par de Sacy (1), plusieurs savants ont cru que les Nestoriens n'avaient pas apporté d'autre écriture dans l'Asie intérieure et que c'était de là qu'était dérivé le caractère des Ouigours.

Les faits paléographiques ne sauraient se prêter à cette opinion.

En effet, si pour tous les signes de l'alphabet dont la forme est absolument la même en estranghelo et en nestorien on pourrait encore admettre la dérivation de cette première écriture; en revanche, toutes les lettres dont la figure en estranghelo diffère de celle qu'elles ont en nestorien, se rapportent évidemment à la seconde de ces figures, comme on a pu le voir dans la planche VII, et, au contraire, n'offrent que bien peu de ressemblance avec la première, d'où on les aurait difficilement tirées d'une manière directe. Que l'on compare en effet aux lettres *a*, *ou*, *th*, *m*, *r*, et *v* de l'ouigour les ܐ, ܘ, ܬ, ܪ et ܒ de l'estranghelo, et l'on reconnaîtra tout de suite qu'il est impossible d'en admettre la dérivation diverse et immédiate.

Nous avons remarqué plus haut que le type d'écriture semi-minuscule adopté et conservé par les Nestoriens commençait à apparaître dans les manuscrits vers le neuvième siècle, c'est-à-dire au moment où les missions syriaques florissaient dans la Tartarie et dans la Chine. C'était alors l'écriture cursive, affectée aux emplois vulgaires, tandis que l'estranghelo servait encore pour les usages monumentaux et les manuscrits onciaux. Les prêtres nestoriens qui vinrent s'établir dans l'extrême Asie connaissaient certainement l'une et l'autre, et tandis que les inscriptions monumentales qu'ils élevaient, comme celle de

(1) *Notices et extraits des manuscrits*, partie orientale, t. XII, p. 277 et suiv.

Si-'ngan-fou, ainsi que leurs manuscrits soignés de la Bible, étaient tracés par eux en caractères estranghelo, considérés comme plus beaux et plus solennels, ils enseignaient aux nations qu'ils évangélisaient, afin de les former, dans leur propre langue, à la culture des lettres, l'écriture plus facile et plus rapide qui était pour eux d'un usage vulgaire.

Une autre opinion sur l'origine de l'écriture des Ouigours a été proposée par Klaproth, concurremment avec celle de l'origine syriaque proprement dite. Ce savant, en effet, a voulu découvrir des analogies entre l'alphabet ouigour et celui des *Mendaïtes* ou *Chrétiens de Saint-Jean* (1). Historiquement cette opinion pourrait présenter quelque vraisemblance, car les Sabiens ou Mendaïtes et les Manichéens ont, vers la même époque que les Nestoriens, fondé d'importants établissements religieux en Chine et dans les contrées voisines (2). Paléographiquement elle est insoutenable. Nous parlerons dans le chapitre suivant de l'écriture des Mendaïtes, encore imparfaitement connue quand écrivait Klaproth, et nous en donnerons l'alphabet. Il suffit de comparer les lettres ouigoures aux lettres mendaïtes, en mettant ces dernières dans la position renversée des écritures tartares, pour reconnaître l'impossibilité du rapprochement proposé par l'érudit qui découvrit l'écriture des Ouigours.

Le seul point de contact que l'écriture des Mendaïtes puisse offrir avec celle des Ouigours, consiste en ce que les Mendaïtes, quoique faisant usage d'un dialecte araméen, expriment tous les sons vocaux au moyen de quiescentes, qui rappellent, par conséquent, assez les voyelles tartares. Mais la manière dont ces quiescentes se groupent dans l'écriture mendaïte est toute particulière et ne saurait en aucune façon être comparée à la position des voyelles dans l'écriture tartare. Ces dernières sont placées dans les mots, liées à la consonne qui précède et à celle qui suit, comme toutes les autres lettres (3). Chez les

(1) *Abhandlung über die Sprache und Schrift der Uiguren*, p. 96.

(2) Reinaud, *Géographie d'Aboulféda*, introd., p. CCCLXV.

(3) Les syllabaires, du genre de celui qu'a publié Bayer et qui provenait de la Chine, ne prouvent pas chez les Tartares l'existence d'un groupement syllabique de consonnes avec la

Mendaïtes, au contraire, toute voyelle est liée à la consonne précédente de manière à former un groupe détaché, et ce système de ligatures produit une espèce de syllabaire qui rappelle de loin ceux des Éthiopiens, des Indiens et des peuples de l'ancienne Asie.

V.

Les Ouigours furent, parmi les nations touraniennes de la Haute Asie, la première qui connut l'usage de l'écriture alphabétique, et pendant longtemps cette connaissance demeura leur privilége exclusif (1). Lorsque les Mongols dominèrent toute la race et étendirent au loin leur puissance, Tchinggiz-khan et ses trois premiers sucesseurs, Ogode-khan, Gouïyou-khan et Mœngke-khan prirent pour tenir leurs chancelleries des secrétaires ouigours (2), ce qui fit que non-seulement l'écriture mais la langue de ce peuple fut quelque temps la langue diplomatique des souverains tartares. Le premier prince mongol qui entreprit de créer parmi ses sujets une culture littéraire nationale fut le conquérant de la Chine, Koubilai-tsetsen-khan, le Koublaï des mahométans, le Hou-pi-lié ou Youan-chi-dsou des Chinois, qui régna de 1259 à 1294. Désireux de ranimer et d'implanter définitivement le bouddhisme chez les peuples tartares soumis à son sceptre, ses deux frères, Goodan et Donda, envoyèrent une ambassade au Tibet vers le lama Saadja-Bandida, petit-fils du Sotnam-dsimou qui, sous Tchinggiz-Khan, avait été créé patriarche des Mongols, et lui offrirent les plus grands honneurs s'il consentait à venir au milieu de la nation mongole pour y propager son culte.

voyelle qui les suit. Ce sont de simples transcriptions en lettres tartares des véritables syllabaires dévanâgari et tibétain.

(1) Sur la question de savoir si l'écriture du Tangout, dont parlent quelques témoignages mongols et chinois, était identique à celle des Ouigours ou différente, voy. un travail de M. Banzarof, dans le *Bulletin historico-philologique de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg*, t. V, n° 4. Plus tard, le nom d'*alphabet du Tangout* a été appliqué au tibétain.

(2) Aboul-ghazi, *Histoire généalogique des Tatars*, p. 98.

Saadja-Bandida s'empressa d'accepter la proposition des frères de Koublaï. Quittant le Tibet, il vint s'établir auprès du prince Goodan, auquel il conféra la dignité de prêtre bouddhiste, et pendant sept années qu'il vécut encore demeura le chef religieux des lamistes mongols. Pour répandre la religion du Bouddha dans la masse du peuple au moyen de traductions des livres sanscrits et tibétains, son premier soin se tourna vers la propagation de l'usage de l'écriture, et pour y arriver il entreprit de combiner un alphabet particulier aux Mongols. L'écriture des Ouigours lui servit de type, et il s'efforça de l'adapter exactement aux sons et aux besoins de la langue mongole. Mais il eut la faiblesse de ne pas vouloir dire qu'il avait emprunté sa nouvelle écriture, pour la plus grande partie, aux habitants du Tourfan. Il prétendit, au contraire, qu'il l'avait inventée lui-même et que la disposition des lettres, liées ensemble et placées les unes au-dessus des autres, lui avait été inspirée par l'aspect des *khé-mou*, c'est-à-dire des bâtonnets entaillés dont on se servait auparavant. Saadja-Bandida mourut avant d'avoir achevé son entreprise, et il laissa son nouveau système d'écriture incomplet, sans avoir pu l'appliquer à quelque ouvrage développé (1).

Son successeur comme chef des lamas mongols, Pagba (2), fut chargé bientôt après par Koublaï de dresser un alphabet complet pour la langue mongole. Par vanité, il ne voulut faire aucun usage du travail commencé par Saadja-Bandida, et il rejeta entièrement l'écriture ouigoure. Il fit un choix parmi les caractères tibétains de l'espèce nommée *kchab* en leur donnant une forme plus carrée et en les groupant verticalement, et chercha à les accommoder à l'idiome des Mongols (3).

(1) Pallas, *Samml. histor. Nachrichten über die Mongolischen Vælkerschaften*, t. II, p. 356 et suiv. — Klaproth, *Ahhandl. über die Sprache und Schrift der Uiguren*, p. 58 et suiv. — Abel Rémusat, *Recherches sur les langues tartares*, p. 31 et suiv.

(2) C'est M. de Grigorief qui a rétabli la forme véritable de ce nom, écrit Pakpa par Pallas, Phaspa ou Phakpa par Klaproth, Paspa par Abel Rémusat et Pa-ssé-pa par les écrivains chinois: *Journal asiatique*, 5e sér., t. XVII, p. 523.

(3) Pallas, *Samml. histor. Nachricht.*, pl. XXII. — Deshauterayes, *Dissertation sur le mandchou*, p. 550 et 551. — Voy. surtout l'important mémoire de M. Pauthier, *De l'alphabet de Pa-sse-pa et de la tentative faite par Khoubilai-Khan au XIIIe siècle de notre ère pour trans-*

On prétendit même officiellement imposer l'alphabet de Pagba pour écrire le chinois (1). Mais cette nouvelle invention rompait trop violemment avec les habitudes que l'on avait prises depuis le règne de Tchinggiz-khan, par suite de l'adoption de l'ouigour comme écriture officielle; aussi, malgré les ordres formels de l'empereur qui voulait qu'on les employât en toute occasion, en fit-on peu d'usage, à cause de la difficulté que l'on y trouvait (2). Nous reviendrons sur cette écriture et sur les quelques monuments qui en subsistent à propos des dérivés du dévanagâri et de leur diffusion parmi les nations tartares.

Le successeur de Khoubilai-tsetsen-khan, nommé Elsete-khan, chargea un parent de Saadja-Bandida, nommé Tsordji-Osir, de traduire en mongol les livres religieux des Tibétains, et lui ordonna de se servir pour cet objet de l'écriture combinée par Pagba. Tsordji-Osir essaya d'exécuter cet ordre, mais ce fut sans succès; l'écriture de Pagba n'avait jamais été adoptée dans l'usage, et tout le monde se servait de l'ouigoure, quoiqu'elle ne pût pas rendre exactement la totalité des sons du mongol. Alors Tsordji-Osir rechercha l'alphabet que Saadja-Bandida avait inventé pour les sujets de Khoubilaï et y fit un certain nombre d'additions, grâce auxquelles il put traduire en entier le grand ouvrage tibétain intitulé *Bangcha-Raktcha;* mais cependant il se vit contraint

crire la langue figurative des Chinois au moyen d'une écriture alphabétique, dans le *Journal asiatique,* 5e sér., t. XIX, p. 1-46.

(1) Sur les monuments de l'alphabet de Pagba-lama appliqué à écrire le chinois, outre le mémoire de M. Pauthier que nous venons de citer, voy. encore le même auteur dans le *Journal asiatique,* 5e série, t. XV, p. 324-338. — Et aussi Wylie, *Transactions of the China branch of the Royal Asiatic Society,* t. V (1855), art. 3; *Journal asiatique,* 5e sér. t. XIX, p. 461.

(2) Sur les monuments de la même écriture en langue mongole trouvés en Sibérie, voy. Grigorief, *Mongolskaya nadpisse vrémeune Mongké-kana, naïdénnaya v. Vostochnoï Sibiri,* Saint-Pétersbourg, 1846. — Schmidt, *Gazette académique de Saint-Pétersbourg,* 1846, n° 249; *Bibliotéka dlya tchténiya,* novembre 1846. — Grigorief, *Otétchestvennyya Zapiski,* décembre 1846. — Bitchourine, *Finskiy-Véstnik,* mai 1847. — Schmidt, *Bulletin historico-philologique de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg,* n° 81. — Banzarof, dans le même recueil, t. V, nos 4 et 9. — Schott, *Archiv für wissenschaftliche Kunde von Russland,* t. VI, p. 323 et suiv. — Banzarof, *Mémoires de la Société impériale d'archéologie de Saint-Pétersbourg,* t. V, p. 328-339; t. VI, p. 441-448. — Savélief, dans le même recueil, t. V, p. 160-165. — Grigorief, *Journal asiatique,* 5e sér., t. XVII, p. 522-558.

d'y laisser encore un assez grand nombre de mots écrits en caractères tibétains (1).

Tsordji-Osir ne se borna pas à ce premier essai. Encouragé par le successeur de Elsete-khan, Khaissan-kouluk, appelé Djenesek-khan par les écrivains musulmans, lequel régna de 1307 à 1311, il compléta son alphabet de manière à y insérer des signes représentant toutes les articulations diverses de la langue mongole, et, pour donner plus d'élégance à l'écriture, il inventa des formes finales particulières pour la plupart des lettres (2). De plus, Tsordji-Osir et les lamas ses successeurs ajoutèrent à l'alphabet des lettres supplémentaires, appelées *galikh* (3) et empruntées à la variété d'écriture devanagârie, spéciale au Tibet ; les lettres représentent des sons étrangers à l'idiome des Mongols, qui se présentent dans les nombreuses formules sanscrites insérées dans les livres bouddhiques des Tartares (4).

De ces travaux successifs est résulté l'alphabet que l'on trouvera dans la planche VIII (5), alphabet donné par Bayer (6) et par Abel Rémusat (7), et auquel ce dernier avait imposé le simple nom de *tartare*, car on le trouve dans des livres tracés dans toutes les parties de la Tartarie, et il peut également bien écrire le turc oriental ou ouigour, le mongol, l'eulet, le mandchou, le tibétain et le sanscrit ; on l'appelle aussi très-souvent *mongol-galikh*, et c'est le nom que nous avons adopté, à la suite de M. Schmidt (8).

(1) Pallas, *Samml. histor. Nachrichten über die Mongolischen Vœlkerschaften*, t. II, p. 356 et suiv. — Klaproth, *Abhandl. über die Sprache und Schrift der Uiguren*, p. 55 et suiv. — Abel Rémusat, *Recherches sur les langues tartares*, p. 31 et suiv.

(2) Pallas, *loc. cit.* — Klaproth, *loc. cit.* — Abel Rémusat, *loc. cit.*

(3) Le nom de *galikh* paraît avoir désigné d'abord l'ensemble de l'alphabet et dériver du sanscrit *ka-lêkah* « écriture de la série *ka* », comme on dit *ka-vargah*.

(4) Pallas, *Samml. histor. Nachricht.*, t. II, p. 362. — Abel Rémusat, *Recherches sur les langues tartares*, p. 36.

(5) Nous avons supprimé dans ce tableau tous les signes auxquels on donne d'ordinaire place dans l'alphabet, mais qui sont en réalité composés par la réunion de deux lettres élémentaires. Ce sont ceux qui ont les valeurs de *á*, *ú*, *ai*, *gh*, *ng*, *djh*, *ṭh*, *ḍh*, *bh*, *ksch*.

(6) *Elementa litteraturae Brahmanicae, Tangutanae, Mungalicae*, dans les *Comment. Acad. Petrop.*, t. III, p. 389 et suiv. ; t. IV, p. 290 et suiv.

(7) *Recherches sur les langues tartares*, pl., col. 2.

(8) *Grammatik der Mongolischen Sprache*, pl. à la fin.

Nous avons, dans le tableau de cet alphabet, marqué d'un astérisque les signes additionnels ou *galikh*. L'origine n'en est pas douteuse; il suffit pour s'en rendre compte de les mettre en regard des caractères tibétains correspondants (1).

sort évidemment de , ou plutôt du sanscrit

Quant aux lettres qui rendent les articulations propres à la langue mongole, la source unique en est l'alphabet ouigour. Le procédé employé par Saadja-Bandida et Tsordji-Osir pour en porter le nombre de 16 à 27 est simple et facile à comprendre. Il consiste à tirer d'un même caractère ouigour plusieurs lettres nouvelles par l'addition de traits adjectices ou de points diacritiques. Ainsi

a	a produit	*a.*
		e.
o	»	*o.*
		œ, u.
p	»	*p.*
		ph.
		b.
s	»	*s.*
		ç.
		sch.

(1) Ces signes additionnels ne sont pas constamment employés dans la transcription des noms sanscrits. Ainsi, pour ne citer qu'un seul exemple dans le même livre, le *Man, han, si-fan-tsi-yao*, le mot *mahâ* « grand » est rendu par , *macha*, avec le signe : à la place du *galik* , dans le nom du *Boddhisatva* *Machasatou*, sanscrit *mahâsatoua*, et par *maha*, avec le *galikh*, dans le nom d'un génie bouddhique , *Maha-çouari-gin-ouroun*, en sanscrit *Mahâ-schouarivasannra* « le grand esprit qui subsiste par lui-même. » Cf. Abel Rémusat, *Recherches sur les langues tartares*, p. 38.

			ᠲ	*t*.
ᠲ *t*	»	{	ᠲ	*t* dur.
			ᠲ	*d*.
			ᠴ	*tch*.
ᠴ *tch*	»	{	ᠴ	*tchh*.
			ᠵ	*dj*.

Les points diacritiques ont aussi été ajoutés à quelques caractères non sortis de la même source pour empêcher la confusion, lorsque la forme donnée dans la nouvelle écriture tartare à ces caractères eût pu la rendre trop facile. C'est ainsi que l'on a distingué ᠨ = *n* de ᠠ = *a* et de ᠢ = *i*. De bonne heure, du reste, on avait adopté des points semblables pour empêcher, dans l'ouigour, toute confusion possible entre le *k* et le *kh*.

D'après le témoignage des historiens mongols, voici comment il semble qu'il faudrait déterminer la part qui doit revenir à chacun des deux inventeurs dans la combinaison de l'alphabet mongol galikh. Saadja-Bandida se serait borné à emprunter les dix-sept lettres ouigoures et à en modifier quelque peu la forme pour se faire croire l'inventeur de l'écriture qu'il enseignait aux Mongols (1); ce serait donc lui à qui l'on devrait l'aspect calligraphique particulier qui apparaît déjà si caractérisé dans les lettres adressées à Philippe le Bel par les souverains mongols de la Perse, en 1289 et 1305, et conservées actuellement aux Archives Nationales (2). Tsordji-Osir, pour sa traduction du *Bang-cha-Raktcha,* aurait joint à ce premier fond la plupart des lettres nouvelles, tirées, comme nous venons de le montrer, des caractères ouigours, sauf ᠧ, ᠧ, ᠵ et ᠹ, qu'il aurait inventé seulement sous Khaïssan-Kouluk (3), distinguant en même temps pour la première fois *e* de *a*, *o* ou *eu* et *au* de *u*. Cependant on trouve déjà le signe de *eu* dans la lettre d'Argoun-khan à Philippe le Bel, écrite en 1289, c'est-

(1) Klaproth, *Abhandl. über die Spr. und Schr. der Uiguren*, p. 59. — Abel Rémusat, *Recherches sur les langues tartares*, p. 33.

(2) Abel Rémusat, *Mémoire sur les relations politiques des princes chrétiens et particulièrement des rois de France avec les empereurs mongols*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, nouv. sér., t. VII.

(3) Klaproth, p. 65. — Abel Rémusat, p. 35.

à-dire antérieurement à l'avénement de Kaïssan-Kouluk; sur ce point donc la tradition est contredite par les faits. Ce qui paraît plus exact est l'attribution de l'invention des formes finales des caractères de l'alphabet, telles qu'elles ont fini par être adoptées, à la dernière partie des travaux de Tsordji-Osir, car dans la lettre d'Argoun-khan à Philippe le Bel, et même dans la lettre un peu postérieure d'Euldjaïtou, le tracé des finales est dans un autre sentiment que celui que nous voyons prévaloir plus tard.

L'introduction des *galikh*, ou lettres empruntées directement à l'alphabet tibétain, fut encore plus récente que l'époque où florissait Tsordji-Osir.

Nous ne savons pas quel était, chez les Ouigours, l'ordre des lettres dans l'alphabet; probablement il était emprunté à celui des Syriens. Dans l'ordonnance de l'alphabet de Saadja-Bandida et de Tsordji-Osir, ou plutôt du syllabaire qui se forme de la combinaison des signes des consonnes et des voyelles, on sent l'influence de la culture indienne apportée par les prêtres bouddhistes du Tibet. Il est, en effet, disposé comme les syllabaires dévanagâris.

VI.

L'écriture de Saadja-Bandida et de Tsordji-Osir était une écriture savante, inventée pour la transcription et la traduction des livres religieux du bouddhisme. Elle se modifia en passant dans l'usage vulgaire chez les Mongols. Les formes d'un certain nombre de caractères s'altérèrent et s'éloignèrent de plus en plus du type syriaque. En outre, on ressentit moins vivement le besoin de multiplier les signes pour représenter des nuances presque insensibles de prononciation. On trouva, au contraire, que le nombre trop grand en nuisait à la commodité de l'usage, et on s'efforça de simplifier l'alphabet. Par suite, on se borna à conserver une seule lettre pour exprimer *p*, *ph* et *b*, absolument comme dans l'ouigour; les signes du *t* et du *t* dur furent retranchés,

ainsi que ceux du *tchh* et du *dj*. Ainsi fut combiné l'alphabet mongol vulgaire, employé dans un assez grand nombre de manuscrits et de livres imprimés en Chine (1). Cet alphabet, du reste, se forma tout naturellement à côté de celui qui, plus développé, servait aux ouvrages du bouddhisme et prit naissance en même temps dans l'emploi exclusif des lettres exprimant les sons propres aux mots vraiment mongols. Les lettres d'Argoun-Khan et d'Euldjaïtou à Philippe le Bel nous le font saisir en flagrant délit de formation à la fin du treizième siècle et au commencement du quatorzième.

Les Eulets ou Kalmouks, placés géographiquement au nord des Mongols, reçurent l'écriture de ces derniers. Leur alphabet est identique à celui des Mongols, seulement avec les lettres un peu plus déformées et quelques signes ajoutés, pour rendre des sons particuliers à leur langue et manquant à celle des peuples tartares qui avaient antérieurement possédé l'usage de l'écriture.

Ces signes sont composés, du reste, par le même procédé que ceux ajoutés par Tsordji-Osir à l'alphabet ouigour. Ainsi :

ᠣ ᠥ } dérivés de l'ouigour ᠣ, se subdivisent encore chacun en deux lettres :

ᠣ produit { ᠣ = *a* ; ᠣ = *u*   ᠥ produit { ᠣ = *ou* ; ᠥ = *ó*

Les Eulets distinguent le *ph* du *p* comme dans l'alphabet de Tsordji-Osir, mais pour cette articulation ils emploient le signe ᠪ, qui dans l'alphabet des Tartares lamistes a la valeur, non de *ph*, mais de *b*.

Dans leur écriture, il n'y a pas de différence entre la forme initiale et la forme médiale des lettres, comme dans l'alphabet de Tsordji-Osir et dans le mongol vulgaire, et deux caractères seulement, le *k* et le *kh*, possèdent des formes particulières à la position de finales.

Abel Rémusat (2) est le premier qui ait publié un alphabet eulet, en l'extrayant des syllabaires rapportés de Sibérie et du nord de la Chine

(1) Sur cet alphabet, voy. Abel Rémusat, *Recherches sur les langues tartares*, p. 51 ; pl., col. 3. — Et surtout Schmidt, *Grammatik der Mongolischen Sprache*, Saint-Pétersbourg, 1831.

(2) *Recherches sur les langues tartares*, p. 41 ; pl., col. 4.

par Witsen (1) et par Benjamin Bergmann (2). Cet alphabet est celui que nous reproduisons.

Enfin, de toutes les nations touraniennes du nord de l'Asie, celle qui, par sa position géographique reculée à l'extrémité orientale du continent, devait la dernière recevoir l'usage de l'écriture alphabétique d'origine syriaque, est la nation des Mandchous, de race tongouse. Il suffit de jeter un coup d'œil sur leur alphabet, tel que les travaux du P. Amiot (3), de Bayer (4) de Hyde, de Lacroze (5), de Deshauterayes (6), de Gerbillon (7), de Langlès (8) et d'Abel Rémusat (9) nous le font connaître, pour voir que le caractère syro-ouigour a dû passer par les intermédiaires de l'alphabet mongol-galikh et du mongol vulgaire avant de parvenir jusqu'à eux. De plus, l'influence du chinois se ressent dans l'écriture mandchoue plus que dans les autres écritures tartares et donne à un grand nombre de lettres des formes bizarres et compliquées. Les points diacritiques sont aussi beaucoup plus multipliés dans cette écriture.

Le *o* [Manchu] et le *u* [Manchu] } se distinguent par ce moyen et non par des différences de forme.

Il en est de même des signes { [Manchu] final [Manchu] = *k* ; [Manchu] » [Manchu] = *g*, ; [Manchu] » [Manchu] = *kh* } et des lettres { [Manchu] = *d. t.* ; [Manchu] = *th.* }

En revanche, le *s* et le *sch* n'ont pas, comme les autres alphabets tartares, des points comme moyen de distinction :

[Manchu] [Manchu] } mais la forme en est différente { [Manchu] [Manchu]

(1) *Noort en oost Tartarye*, 1re édition, pl. 131 et pl.
(2) *Nomadische Streifereien unter den Kalmüken*, t. I, pl. X et suiv.
(3) *Dictionnaire mantchou*, Paris, 1789.
(4) *Comment. Acad. Petrop.*, t. VI, p. 330.
(5) *Commercium epistolicum Lacrozianum.*
(6) *Dissertation sur le mancheou*, dans les *Tablettes sur les sciences et les arts* du P. Petity, t. II, part. II, p. 546.
(7) *Elementa linguae tartaricae*, dans la collection de Thévenot, t. II, part. II. — *Mémoires sur les Chinois*, t. XIII, p. 39-73.
(8) *Alphabet mantchou*, 1re édition, Paris, 1787; 2e édition, Paris, 1807.
(9) *Recherches sur les langues tartares*, p. 41 ; p. 90 et suiv.; pl., col. 5.
Voy. encore Lucien Adam, *Grammaire de la langue mandchoue*, Paris, 1873.

De même le *b* et le *p* se reconnaissent, non par la même différence de tracé dans l'eulet ou dans l'alphabet de Tsordji-Osir, mais par une autre modification de la figure, ᠪ et ᡦ.

L'époque à laquelle l'écriture fut introduite chez les Mandchous est inconnue; elle doit être antérieure à leur invasion dans la Chine, car, une fois devenus les dominateurs de ce pays, s'ils n'avaient pas déjà possédé leur alphabet particulier, fort bien adapté aux articulations de leur langue, il est probable qu'ils auraient pris l'écriture aussi bien que la culture littéraire du peuple vaincu. Mais ce n'est que depuis l'avénement de la dynastie actuelle au trône du Céleste Empire que l'usage de l'écriture est devenue considérable chez les Mandchous, par suite de la création d'une littérature nationale, imitée ou traduite en très-grande partie des plus célèbres ouvrages chinois.

Afin d'épargner la place, nous avons, à la planche IX, réuni dans un seul tableau les trois alphabets mongol, eulet ou kalmouk et mandchou. La comparaison de ces trois alphabets, soit entre eux, soit avec l'ouigour et l'écriture de Saadja-Bandida et de Tsordji-Osir, servira de contrôle matériel aux observations que nous venons de faire dans ce paragraphe.

VII.

Telle est l'histoire de la formation successive des écritures tartares.

Tous ces alphabets sont de combinaison bien récente, mais, on le voit, pour nous cette histoire avait un véritable intérêt. C'est, en effet, comme la répétition de ce qui s'est passé lors de la propagation de l'alphabet phénicien chez les différents peuples qui habitaient les rivages de la Méditerranée.

Il était d'ailleurs très-curieux de suivre la marche de cette grande invention de l'écriture alphabétique, se répandant de dérivations en dérivations, par une filiation certaine, des contrées araméennes jusqu'aux rives de la mer du Japon. La fortune de l'écriture syriaque,

parmi les alphabets orientaux, n'a de comparable que celle de l'écriture arabe, que nous verrons portée par l'influence de l'islamisme chez les Persans, chez les Turcs, dans l'Inde, jusque dans la Malaisie et dans la plus grande partie du continent africain. Mais cette dernière marche de l'un des dérivés de l'alphabet phénicien appartenant à la famille araméenne nous présentera, lorsque nous nous occuperons de l'arabe, moins d'observations intéressantes que la marche du syriaque et des écritures qui en sont sorties chez les peuples tartares. Nous nous étendrons moins longuement sur ce sujet, que nous effleurerons cependant pour y montrer la justification de ce que nous avons avancé dans notre Introduction, « que, partout où l'on rencontre une écriture pure« ment et exclusivement alphabétique, on peut dire avec certitude, *à « priori*, qu'elle se rattache, avec plus ou moins d'intermédiaires, à « la source phénicienne. »

Pour ce qui se rapporte aux nations du nord de l'extrême Asie, nous venons d'en fournir la démonstration. Un seul alphabet proprement dit, dans cette immense étendue de territoire, a été laissé de côté par nous : c'est l'alphabet coréen, où les érudits veulent, en général, reconnaître un dérivé de l'écriture syllabique des Chinois. Nous reviendrons sur cet alphabet en parlant des écritures sorties du dévanagâri, et nous espérons alors établir sa filiation par le moyen de cet intermédiaire, avec autant de certitude que celle du mongol, de l'eulet et du mandchou par le moyen du syriaque.

Mais il nous faut revenir maintenant à d'autres écritures de la famille araméenne, appartenant à une date plus ancienne et beaucoup moins éloignées du prototype phénicien.

CHAPITRE IX.

L'ALPHABET SABIEN.

I.

Les environs de Wasith, de Howaizah et de Bassora sont encore aujourd'hui habités par une curieuse population parlant un idiome particulier, ayant un culte, des dogmes et des institutions religieuses séparés de ceux des peuples voisins. Cette population se donne les noms de Nasoréens, נאצוראייא (1), Mendaïtes, מאנדאייא, ou Sabiens, צאבאייא (2). Les Arabes et les autres habitants des contrées à l'entour les appellent aussi quelquefois Nabatéens (3), Galiléens (4) ou Chrétiens de saint Jean (5), nom sous lequel ils ont été d'abord connus en Europe.

(1) Voy. Paulus, *Memorab.*, t. III, p. 120.

(2) Kæmpfer, *Amoenitates exoticae*, p. 437. — Michaëlis, *Orient. Biblioth.*, t. XIII, p. 30; t. XV, p. 131; t. XVII, p. 43. — Chwolsohn, *Die Ssabier und das Ssabismus*, Saint-Pétersbourg, 1856.

(3) Bellermann, *Archæol.*, p. 58. — Rav, *De eo quod Arabes ab Aramaeis acceperunt*, part. II, § 3. — Kopp, *Bilder und Schriften*, t. II, p. 326. — Quatremère, *Mémoire sur les Nabatéens*, p. 63; cf. p. 100 et 103. — Renan, *Histoire des langues sémitiques*, 1re édit., p. 129 et suiv.

(4) Michaëlis, *Grammat. syr.*, p. 17; *Orient. biblioth.*, t. XV, p. 144; t. XVII, p. 44.

(5) Kæmpfer, *Amoenitates exoticae*, p. 435. — Assemani, *Biblioth. orient.*, t. III, part. II, p. 609. — Millin, *Magasin encyclopédique*, 1807, t. II, p. 24.

Les doctrines religieuses de ce peuple sont exposées dans le *Livre d'Adam*, le *Livre de saint Jean-Baptiste* et le *Rituel*, publiés au commencement de ce siècle par Norberg (1). Elles ont été étudiées successivement par mon père, dans des cours professés à la Sorbonne en 1839 et demeurés inédits, par M. Chwolsohn, dans son grand ouvrage intitulé *Die Ssabier und das Ssabismus*, qui a paru sous les auspices de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, par M. Kunik, qui a analysé et fait connaître au public les travaux de M. Chwolsohn avant qu'ils eussent vu le jour (2), enfin par M. Renan, qui a résumé très-rapidement les résultats acquis par ces érudits, en y ajoutant quelques observations à lui propres (3).

Il résulte de ces différents travaux que la religion des Sabiens ou Mendaïtes, telle qu'elle est encore pratiquée, est un grossier mélange de quelques idées chrétiennes, entièrement dénaturées, avec des croyances païennes qui se rattachent directement aux cultes antiques du bassin de l'Euphrate. D'après l'aveu même de la secte, la rédaction du *Livre d'Adam* est postérieure à l'islamisme, et ne remonte pas plus haut que le neuvième ou le dixième siècle, époque où ce livre fut composé pour remplacer les anciens écrits religieux du peuple, détruits par le fanatisme des premiers musulmans. Mais tout le monde s'accorde à reconnaître une haute antiquité à la plupart des doctrines que cet ouvrage renferme. La fusion même de quelques idées, ou plutôt de quelques légendes bibliques et chrétiennes, avec les croyances du paganisme, qui en forme un des caractères particuliers, doit être reportée aux premiers siècles du christianisme. M. Renan (4) et M. Chwolsohn (5) ont en effet démontré qu'Origène, dans ses Φιλοσο-

(1) *Codex Nasaraeus*, Lundini-Gothorum, 1816.

Le livre d'Adam a été réédité depuis par M. Petermann, *Thesaurus seu liber magnus vulgo « Liber Adami » appellatus*, Leipzig, 1867, in-4°.

Sur les manuscrits mendaïtes de Paris et de Londres, voy. Euting, *Zeitschrift der deutschen Morgenl. Gesellsch.*, t. XIX, p. 120-136.

(2) *Mélanges asiatiques* de l'Académie de Saint-Pétersbourg, t. I, p. 631-685.

(3) *Histoire des langues sémitiques*, 1re édition, p. 229-239. — Cf. T. Burckhardt, *les Nazaréens ou Mendaïtes*, Strasbourg, 1840.

(4) *Journal asiatique*, novembre-décembre 1853.

(5) *Die Ssabier und das Ssabismus*, p. 112 et suiv.

φούμενα (1), parlait des Mendaïtes ou Sabiens lorsqu'il exposait l'histoire et les dogmes de la secte des Elchasaïtes, apparue d'après lui en Orient vers le temps du pontificat de saint Calliste. Tout ce qu'il rapporte de cette secte s'applique très-exactement aux semi-païens des environs de Wasith et de Bassora, et les noms qu'il donne aux deux chefs de la doctrine, Ἀλχασαΐ et Σοβιαΐ, paraissent bien être, l'un celui d'un personnage nommé dans le *Kitâb-al-fihrist* (2) الحسيح, l'autre l'appellation ou surnom צאבאייא, « le Sabien ». C'est probablement à cause de ce mélange d'opinions chrétiennes que Mahomet (3) place les Sabiens, الصابيون, parmi les peuples qui ont une révélation et qu'il faut tolérer, au même titre que les Juifs, les Chrétiens et les Mages.

L'idiome des Mendaïtes est araméen. Le peuple qui le parle doit être considéré comme le descendant de ces tribus araméennes conquises à la civilisation babylonico-assyrienne que les inscriptions cunéiformes nous montrent habitant dans les marais de la Chaldée (4). Cet idiome se rapproche du chaldéen talmudique (5), mais avec de très-fortes altérations, lesquelles consistent : 1° dans l'emploi constant des trois quiescentes א, ו, י, comme voyelles, même brèves ; 2° dans la confusion des gutturales ה et ח, א et ע, ainsi que dans leur élision fréquente et leur remplacement par א (6) ; 3° dans le changement des

(1) P. 229, ed. Miller.

(2) P. ٣٤٠, ed. Fluegel.

(3) Coran, II, 59; V, 73; XXII, p. 17.

(4) Voy. plus haut, t. I, p. 214.

(5) De Sacy, *Journal des Savants*, 1819, p. 650.

(6) Les principales règles de la vocalisation et de l'échange des gutturales douces sont les suivantes :

1° On rend *a* et *â* par א, *i* par י et *ou* par ו, la diphthongue *ai* par אי et la diphthongue *au* par או ;

2° Les voyelles mixtes *e* et *o* s'écrivent י et ו au milieu des mots;

3° Les sons *e* et *i* finaux sont représentés en יא ;

4° Au commencement d'un mot on met toujours א pour *a* ou *â*, que la première radicale soit א ou ע ; ainsi, à côté de אדאם « Adam », nous lisons ארבא « quatre » ou אבדא « serviteur. » Cependant le ע se conserve quand le mot est précédé d'une des particules ב, ל et ו.

5° Au contraire, que la première radicale soit א, י ou ע, quand le mot commence par le son *i* ou *e*, on emploie le ע. Exemples : עדא, « main » ; עדא, « il sait » ; עמא, « mère » ; עבאד, « je ferai » ; עמאר, « je dirai » ; עגגירתא, « lettre ». Quelquefois même les sons *i* et *e* sont représentés par ע dans l'intérieur des mots ou à la fin. Exemples : לע, « à moi » שאלמאנע,

lettres douces en fortes et réciproquement; 4° dans la fréquence des contractions et des agglutinations de mots, dans une tendance à n'écrire que ce qui est prononcé; 5° dans la substitution de l'emploi du נ au redoublement des consonnes, comme dans le chaldéen biblique; 6° dans l'usage de la préformante נ pour indiquer le futur, comme en syriaque; 7° dans une foule d'irrégularités orthographiques représentant la prononciation.

« Parmi les dialectes écrits, dit M. Renan (1), le mendaïte est certainement le plus dégradé de la famille sémitique; il représente, dans « cette famille, le patois, la langue abandonnée au caprice du peuple « et ne suivant dans son orthographe que le témoignage de l'oreille, « sans égard pour l'étymologie. »

II.

Ce peuple à la physionomie si originale, des Sabiens ou Mendaïtes, possède encore aujourd'hui une écriture à lui spéciale et notablement différente de celles des autres nations de la même famille et du même rameau. Thévenot (2) est le premier qui l'ait fait connaître en Europe; après lui Ed. Bernard (3), Kæmpfer (4), Morton (5), les auteurs du

« pacifiques »; לישאנע, « les langues »; נעשמא, « nous entendons ». La substitution du ע au י est constante quand cette dernière lettre est la troisième radicale, pour éviter l'accumulation d'une trop grande quantité de י successifs, comme par exemple dans מצעייא, « ceux qui peuvent », et שרעיא, « celle qui habite. » Il y a là certainement un souvenir de la vocalisation presque constante du ע dans l'ancienne prononciation babylonienne.

Quelques mots présentent d'étranges pléonasmes dans l'expression du son *i*, comme ניעיריג = ניריג, nom du dieu de la planète Mars, ניעיול, « nous entrerons », et זכיעין, « les purs. »

6° Quant à ce qui est de *u* et de *ú* initiaux, on écrit ער, rarement ע. Exemples : עוראיתא, « la loi »; עובדיא, les actions »; עותרא et עתרא, « éon ».

(1) *Histoire des langues sémitiques*, 1re édition, p. 238.

Cf. Norberg, *Commentatio de religione et lingua Zabiorum*, dans les *Comment. Soc. Reg. Scienc. Gotting.* pour 1780. — Voy. surtout le beau et récent travail de M. Th. Nœldeke, *Ueber die Mundart der Mandæer*, dans le tome X des *Abhandlungen der kœnigl. Gesellschaft der Wissenschaften zu Gœttingen.* — Merx, *Grammatica syriaca*, p. 19-21.

(2) *Relation de divers voyages*, 1664.

(3) *Litteratura orbis eruditi a charactere samaritano deducta.*

(4) *Amoenitates exoticae*, fasc. II, p. 441.

(5) Dans sa réimpression du travail d'Ed. Bernard, 1769.

Nouveau Traité de diplomatique (1), Michaëlis (2), Buettner (3), les auteurs de l'*Encyclopédie méthodique* (4), Niebuhr (5), Frey (6), Wahl (7), Norberg (8), ont donné des alphabets mendaïtes. Mais la véritable forme des caractères n'a été exactement reproduite que par Kopp (9), et après lui par Hoffmann (10). De plus, des fac-similés extraits de différents manuscrits ont été publiés comme spécimens par Thévenot, par Norberg (11), par Hyde (12), et dans la *Paléographie universelle* de Sylvestre (13).

La circonstance qui donne à l'écriture sabienne une physionomie très-différente de celle des autres écritures sémitiques, est la manière dont les voyelles se groupent en façon d'appendices avec la consonne précédente. Originairement ce groupement ne constitue pas un système d'écriture syllabique, car ce ne sont pas des traits purement conventionnels qui s'ajoutent à la consonne, comme dans l'éthiopien, l'aryen et les écritures de l'Inde; ce sont les figures mêmes des quiescentes א, ו, י. Mais, quoi qu'en ait dit Kopp (14), cette combinaison finit par produire un véritable syllabaire (15), qui ne manque pas d'une certaine

(1) T. I, part. II, pl. IX.
(2) *Grammat. syr.*, tab. ad § 5.
(3) *Figurae variaeque formae litterarum hebraicarum, syriacarum et arabicarum*, Gœttingue, 1769, in-fol.
(4) *Recueil des planches*, t. II, part. I, pl. V, n° 7.
(5) *Reisebeschreibung*, t. II, pl. II, F.
(6) *Pantograph.*, p. 284.
(7) *Morgenlænd. Sprachgesch.*, pl. VIII.
(8) *Comment. de relig. Zab.*, pl. I.
(9) *Bilder und Schriften*, t. II, p. 334-336.
(10) *Grammat. syr.*, pl. III.
(11) *Comment. de relig. et ling. Zab.*, pl. II. — *Codex Nasaraeus*, t. I, in fin.
(12) *De religione Persarum*, pl. XVI; cf. p. 251.
(13) T. I, sect. 16, syriaque, pl. I, n° 2.
(14) *Bilder und Schriften*, t. II, p. 531 et suiv.
(15) Bayer, *Act. erudit. Lips.*, 731, p. 312. — Bueltner, *Vergleichungstaf.*, I, 11. — Michaëlis, *Orient. Biblioth.*, t. I, p. 38; t. XV, p. 130; t. XVI, p. 5. — Norberg, *Comment. Soc. Reg. Gotting.*, III; in fin. — Bellermann, *Handbuch der biblischen Literatur*, t. I, p. 50. — Eichhorn, *Gesch. der Literat.*, t. V, p. 447. — Millin, *Magas. encyclop.*, an IX, t. II, p. 44. — Jahn, *Einleit. in die Bücher des Altes Bundes*, p. 34. — Hayer, dans le *Magazin* de Klaproth, t. I, p. 500.

analogie extérieure avec ceux des écritures que nous venons d'énumérer, bien que produit par un tout autre principe.

On trouvera dans la planche X l'alphabet et le syllabaire des Mendaïtes.

Kopp est le premier qui se soit occupé d'une manière vraiment scientifique à en rechercher l'origine. Il a constaté l'étroite parenté de cette écriture avec les caractères araméens. Mais, n'en connaissant que la forme assez récente employée dans les manuscrits du *Livre d'Adam*, il n'a pas pu en établir exactement la filiation, et s'est borné à dresser un tableau dans lequel il a mis en regard des lettres sabiennes les lettres des alphabets voisins qui lui ont paru le plus y ressembler. Il a de cette façon trouvé dans le mendaïte onze caractères analogues au palmyrénien, un au syriaque estranghelo, cinq au syriaque nestorien, et cinq ressemblant au pehlevi des monuments sassanides.

Nous avons, quant à nous, peu de goût pour les procédés de comparaison entre les différentes écritures, qui consistent à mettre en regard et à rapprocher d'un alphabet dont on veut rechercher l'origine, des caractères empruntés à plusieurs alphabets, de pays et surtout d'époques différentes. Par ce procédé on ne peut jamais arriver à un résultat certain pour établir la filiation d'une écriture, et souvent on se trouve entraîné à de graves erreurs. A nos yeux, il n'y a qu'une seule manière d'agir dans des recherches de la nature de celles auxquelles nous nous livrons : c'est, dès que l'on a reconnu par un examen général à quelle famille appartient l'alphabet que l'on veut étudier, de le comparer aux alphabets plus anciens en date de la même famille, particulièrement à celui que les raisons historiques semblent désigner plus spécialement comme ayant dû y servir de type. Par là on arrive rapidement et d'une manière certaine à en reconstituer la généalogie et à retrouver la place qui lui appartient dans l'immense série des dérivations de l'écriture phénicienne.

Nous allons appliquer ces procédés à l'alphabet sabien, et ils nous mettront à même de reconnaître dans cette écriture un dérivé direct de l'araméen tertiaire ou palmyrénien, du même rang que le pam-

phylien, le syriaque estranghelo et l'auranitique, entièrement indépendant de ces derniers alphabets et complétement *sui juris*.

III.

Plus heureux que Kopp, nous aurons pour cette recherche un puissant secours qui lui faisait défaut. Ce sont des monuments véritablement primitifs de l'écriture sabienne ou mendaïte, antérieurs de plusieurs siècles à la rédaction du *Livre d'Adam*, qui nous font connaître la forme la plus ancienne des lettres, assez sensiblement altérée dans les manuscrits de cet ouvrage.

Le plus considérable de ces monuments comme étendue, et le seul qui appartienne à l'épigraphie proprement dite, est une longue inscription en vingt lignes, tracée sur une lame de plomb découverte par le colonel John Taylor dans une sépulture antique, au lieu nommé Abouschadhr, dans la Chaldée méridionale, à peu de distance du confluent du Tigre et de l'Euphrate, tout à côté des pays habités aujourd'hui par les restes des Mendaïtes. Copiée par sir Henri Rawlinson, elle a été publiée par M. Bunsen (1), et M. F. Dietrich en a donné un essai d'interprétation, dans lequel, à côté d'excellentes choses, on remarque des lectures de phrases qui n'appartiennent au style épigraphique d'aucun peuple. Le travail présentait, du reste, de très-grandes difficultés, et, quoique l'explication de M. Dietrich ne puisse être considérée comme définitive, on doit admirer la rare sagacité avec laquelle cet érudit est parvenu à la fixation paléographique de la nature et de la valeur des caractères. Nous ne possédons qu'une copie de l'inscription. Il y a un certain nombre de lettres douteuses, et l'on est obligé de supposer quelques lacunes ou de se décider assez arbitrairement pour savoir laquelle de deux lettres presque semblables représentait tel ou tel signe. Ces difficultés nous paraissent trop considérables pour

(1) *Outlines on the philosophy of universal history*, t. II, p. 360 et suiv.

que nous osions tenter à notre tour de restituer et de traduire la totalité du texte, dont le caractère funéraire est manifeste, et qui se rapporte certainement à la sépulture de trois femmes, deux filles et la mère, mentionnées dans l'ordre de leurs morts successives. Nous ne nous sentons, d'ailleurs, pas assez profondément versé dans la connaissance intime des divers idiomes araméens, et particulièrement de celui des Mendaïtes, pour tenter une entreprise aussi périlleuse, surtout en ce qui touche aux formules finales, plus obscures encore, par leur nature même, que la mention des personnes enterrées. Ce serait, en outre, un hors d'œuvre dans notre travail. Il nous suffira donc de citer ici les huit premières lignes de l'inscription d'Abouschadhr, qui ont un sens à part, qui seules se lisent parfaitement et avec certitude, et pour le sens desquelles nous sommes, en général, d'accord avec M. Dietrich. Nous les reproduisons en fac-similé sous le n° 1 de la planche XI.

Il faut transcrire en lettres hébraïques :

עזבאלת
ונאכבא
עלאדונאגבא
עמיקכסא
חד · עמאעלא
הכסאי
בסוכם · ליד ·
חמשא

La forme des lettres est semblable à celle des manuscrits mendaïtes, seulement d'un type plus ancien et avec quelques ornements de moins. Il suffit, pour se convaincre de l'identité des deux écritures, de comparer à la copie que nous venons de donner des premières lignes de l'inscription d'Abouschadr la transcription des mêmes lignes dans le caractère des manuscrits du *Livre d'Adam,* que nous plaçons sous le n° 2 dans la planche XI, au-dessous du fac-similé épigraphique.

Nous essayerons plus loin de rendre un compte complet des quel-

ques différences que l'on peut remarquer dans cette comparaison pour la forme de quelques lettres.

Passons maintenant à l'analyse verbale et à l'interprétation des lignes que nous avons citées.

עזבאלת. — Nous avons évidemment ici un nom propre féminin, עזבאלת, composé de la racine עז, *robur*, *majestas*, et du nom de la déesse babylonienne appelée par les Grecs Baaltis (1), et par la Bible בעלת, la *Belit* des textes cunéiformes (2). On peut comparer à ce nom celui du phénicien Ἀζέμελκος (עזמלך), roi de Tyr au moment de la conquête d'Alexandre (3); et celui du roi de Byblos עזבעל, dont nous possédons des médailles. Remarquons déjà, dans la manière dont בעלת est devenu באלת, un des traits caractéristiques de l'idiome des Mendaïtes, la substitution de א à ע.

ונאכבא. — Encore un nom propre féminin, נאכבא, précédé de la conjonction ו. Le nom semble dérivé d'une racine נכב, dont il serait le participe actif régulièrement formé d'après les lois de la conjugaison chaldaïque et mendaïte, avec la forme féminine. נכב ne se rencontre pas dans les lexiques des différents idiomes araméens; mais nous trouvons en arabe نَكَبَ, *deflexit*, *invertit*, *impegit*, qu'il est assez séduisant de rapprocher de notre nom propre נאכבא.

עלא. — C'est pour עלה ou עליה, *juxta eam*, écrit עלא. Dans le chaldéen des Targums on trouve déjà quelquefois le suffixe du féminin écrit simplement par un א, d'après l'oreille. Dans le dialecte des Mendaïtes, le pronom suffixe de la 3e personne se change habituellement en יא, comme dans בריא, « son fils, » אמארליא, « il lui dit. »

דונא. — Voici un mot qui ne se rencontre pas dans les lexiques, mais dont la valeur ne saurait cependant pas être douteuse. דונא est une forme nouvelle du pronom démonstratif à l'état emphatique, et correspond à la forme hébraïque זוֹ, d'une manière aussi régulière que le pronom habituel des textes chaldaïques, דְנָה, correspond à l'autre

(1) *Phil. Bybl.*, p. 38, ed. Orelli. — Hesych. v° Βῆλθις.
(2) Voy. mon *Essai de commentaire des fragments cosmogoniques de Bérose*, p. 69 et suiv.
(3) Arrian., II, 15 et 24.

forme hébraïque, זֶה. Il faut cependant remarquer que le pronom démonstratif a le ז et non le ד dans le dialecte des livres mendaïtes du moyen âge (1).

נבא. — Le mot גֻּבָּא, dérivé de גֹּב, *fossa,* se trouve avec le sens de « tombeau » dans le Targum d'Onkélos (2).

עמיק. — C'est la forme même qui, dans le Targum (3), et déjà dans le chaldaïque du livre de Daniel (4), correspond à l'hébreu עָמֹק, *profundus.* On aurait attendu plutôt עמיקא à l'état emphatique, au lieu du simple עמיק ; mais la très-légère irrégularité que présente ici l'inscription ne porte pas atteinte à la marche de la phrase et ne doit point nous arrêter.

כסא. — L'hébreu כָּסָה, *texit,* dans le chaldéen targumique, est remplacé par כְּסָא. On sait que ce verbe s'emploie dans le sens de « couvrir de terre », et par suite de « mettre dans la sépulture ».

·חד? — Nous avons évidemment ici les restes d'un nom propre féminin, mais très-mutilé. Il faut de toute nécessité supposer une lettre, dont les traces auront disparu au milieu des accidents de la surface de la lame de plomb, entre le ד et le ע du mot suivant, justement où la copie présente un blanc suffisant pour laisser place à cette restitution. Même encore je doute de cette lecture .חד, qui ne donne rien de satisfaisant au point de vue philologique et grammatical ; il me semble qu'il faudrait aussi suppléer sur la droite, au commencement du nom, deux traits devenus probablement très-peu distincts sur l'original. Ma restitution conjecturale sur ce point serait .חאד, que je compléterais en חאדא pour חאדיא, « la joyeuse, » participe féminin du kal, très-régulièrement formé d'après les règles du dialecte des Mendaïtes, et qui constitue un nom propre fort vraisemblable. Il n'est pas besoin d'ajouter que cette restitution conjecturale doit être contrôlée par l'examen du monument original quand on saura où il se trouve actuellement.

(1) Merx, *Grammat. syr.*, p. 180.
(2) Ps. CXLIII, 7.
(3) Proverb., XXII, 14 ; XXV, 3.
(4) II, 22.

עמא. — M. Dietrich suppose ici que עמא est écrit fautivement, *inaccurately,* dit-il, pour אִמא. Il n'y a pas de faute à chercher, mais un pur mendaïsme, car c'est sous la forme עמא que le mot de « mère » se présente dans les livres des Mendaïtes, à cause de sa vocalisation initiale en *e*. La tendance à mettre un ע à la place de la première radicale א ou י, toutes les fois qu'elle est vocalisée en *e*, existait donc déjà dans le dialecte araméen de la basse Chaldée au temps où fut écrit le texte que nous lisons sur la lame de plomb d'Abouschadhr.

עלא. — Voici maintenant la répétition d'un groupe que nous avons analysé et expliqué déjà dans la ligne 3.

הכמאי. — Le verbe כמא, qui reparaît ici, a été interprété par nous la première fois que nous l'avons rencontré. A la ligne 4 il se montrait au *kal* de la voix active; ici nous l'avons au passif et dans un *aphel* formé par un ה initial au lieu d'un א, comme on le rencontre quelquefois dans le chaldaïque de la Bible. La forme régulière et complète serait הכמאית, avec la terminaison du féminin. Mais il est probable que les boursouflures amenées par l'oxydation du plomb n'auront pas permis de distinguer les traces du ת. Ce serait encore un point à vérifier sur l'original. De la lecture que nous proposons, à la suite de M. Dietrich, résulterait une différence grammaticale entre la langue de l'inscription d'Abouschadhr et le dialecte postérieur des livres mendaïtes, car celui-ci forme le *aphel* par un א préfixé au radical.

בסיכם. — Nous avons ici un nom de lieu, סיכם, désignant quelque endroit voisin d'Abouschadhr, et précédé de la préposition ב.

·ליד. — Il manque une lettre au commencement et une à la fin. Nous restituons avec M. Dietrich [י]ליד[ת], forme féminine de la troisième personne du prétérit du verbe qui, en chaldaïque, correspond à l'hébreu יָלַד, *peperit,* et qui seul convient aux lettres encore visibles. Peut-être faut-il même plutôt restituer [ע]ליד[ת], en vertu d'une règle d'orthographe du dialecte mendaïte que nous avons déjà vue suivie dans l'inscription. Au reste, pour ce verbe, l'idiome des livres religieux des Mendaïtes présente une métathèse, évidemment de date très-basse, entre le ד et le ל, qui le transforme en עדאל; la troisième personne féminine du prétérit du kal y est donc עדאלאת ou יאדלאת.

חמשא. — Sur ce dernier mot il ne peut y avoir le moindre doute. C'est l'hébreu חָמֵשׁ ou חֲמִשָּׁה, le chaldaïque חמשׁ, חאמיש dans les livres des Mendaïtes, le nom du nombre « cinq ».

Appuyées sur cette analyse, notre lecture et notre interprétation pour les huit premières lignes de l'inscription d'Abouschadhr, sont :

עזבאלת ונכבא עלא דונא גבא עמיק כסא
ח[אד]א[עמא עלא הכסאית
בסיכס [ע]לי[ד]ת[חמשא

Ezbalatam et Nakebam juxta eam haec fossa profunda tegit.
Chadia mater juxta eam sepulta est.
In Sikes peperit (liberos) quinque.

La phrase qui suit immédiatement, et dont le verbe est très-difficile à lire, parle des trois (תליתא) autres enfants, qui paraissent avoir été encore vivants auprès de l'auteur de l'inscription (בי). Vient après (l. 10-11) un membre de phrase assez clair : עתתא חלי אדלא *uxorem, morbus hausit eam.* A la ligne 12 il commence à être question d'un quatrième personnage du sexe féminin, nommée נאבתא, à laquelle paraît se rapporter toute la fin, extrêmement obscure, de l'inscription, qui était ainsi une espèce de mémorial déposé à l'intérieur du tombeau et rappelant les quatre personnes qui y avaient été ensevelies. Dans la dernière partie, la lecture certaine qu'on peut faire des mots בכיכץ à la ligne 15 et ביתא בכיכץ, *domus in Kikes*, aux lignes 17 et 18, mots qui doivent se rapporter à Abouschadhr même ou à quelque localité très-voisine, complètent la connaissance de l'alphabet en nous révélant la forme du צ.

La parenté de l'idiome dans lequel sont conçues ces phrases avec le dialecte dans lequel sont rédigés les livres sacrés des Sabiens n'est pas moins manifeste que celle qui existe entre les deux écritures. La langue, dans l'inscription d'Abouschadhr, se montre sans doute à un état plus ancien que dans le *Livre d'Adam;* elle forme le lien entre le dialecte de cet ouvrage et le chaldéen targumique. Mais déjà toutes les particularités les plus saillantes du langage des Mendaïtes sont formées et se remarquent dans l'inscription; la multiplication des quiescentes pour exprimer les sons vocaux, et leur adjonction comme appendices

aux consonnes ; l'élision des gutturales ח et ע, remplacées par א. Les raisons philologiques s'accordent donc avec les raisons paléographiques pour faire attribuer l'épitaphe copiée par M. Rawlinson aux ancêtres des sectaires de Wasith et de Bassora.

La date de cette inscription est difficile à fixer. M. Dietrich, voyant dans son alphabet une dérivation du palmyrénien, était d'abord porté à en placer l'exécution dans les premiers siècles de l'ère chrétienne ; mais, nous ne savons pourquoi, à la fin de sa dissertation il change d'avis et propose d'attribuer l'inscription d'Abouschadhr aux temps qui ont précédé la naissance du Christ. M. Scott (1) a déjà fait voir l'impossibilité d'admettre cette opinion. En effet, l'inscription publiée par M. Bunsen est certainement postérieure aux monuments dont nous allons maintenant nous occuper, et ces monuments eux-mêmes, comme on le verra, ne peuvent pas remonter plus haut que la fin du deuxième et le commencement du troisième siècle après Jésus-Christ. La lame de plomb d'Abouschadhr doit donc avoir été gravée vers le quatrième ou le cinquième siècle, et, par conséquent, être environ contemporaine des proscynèmes tracés par les pèlerins chrétiens de la Nabatène sur les rochers du Sinaï (2).

(1) *Numismatic chronicle*, t. XVIII, p. 6.

(2) L'original de la lame de plomb d'Abouschadhr, après avoir été longtemps égaré, a été récemment retrouvé et est maintenant conservé au Musée Britannique. Depuis que ces pages ont été écrites et données à l'imprimerie (mars 1873), j'ai eu l'occasion de l'examiner dans un voyage à Londres, et cet examen a confirmé la plupart des conjectures émises ci-dessus pour la restitution du texte des huit premières lignes, sauf en ce qui touche au nom de la mère (l. 5, au commencement) lequel ne peut pas être חאדא, comme nous supposions, ni עדה, comme le lisait M. Dietrich. Il est, du reste, extrêmement difficile à déchiffrer, et si la première lettre paraît en être un ע et la dernière un א, la lettre intermédiaire demeure pour nous tout à fait douteuse. Ceci réservé, à la 6e ligne il y a positivement הכסאית, comme le demandait la grammaire, et à la fin de la septième, עליד, avec les traces d'une dernière lettre, le ת, effacée.

La lame dont nous nous sommes occupé n'est pas seule en son genre. Le Musée Britannique en possède sept autres, trouvées dans d'autres tombeaux de la même localité d'Abouschadhr, dont trois n'ont pas pu être déroulées à cause de l'état du métal. Les quatre nouvellement développées sont beaucoup plus difficiles à lire que celle dont M. de Bunsen avait publié la copie. Elles m'ont paru contenir plutôt des formules religieuses, magiques ou déprécatoires que des noms propres ou des indications funéraires. Mais mon examen n'a pu être qu'assez superficiel, et je dois me borner à signaler ces curieux monuments à l'étude de ceux qui s'occupent plus spécialement d'une branche de la philologie araméenne, sur laquelle il y a encore immensément à faire. Les inscriptions des nouvelles lames de plomb d'Abouschadhr présentent des variétés pa-

IV.

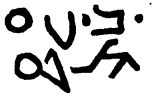
Les monuments sur lesquels portera maintenant notre examen n'appartiennent plus à l'épigraphie, mais à la numismatique. Presque toutes les grandes collections en renferment des échantillons, que leur provenance constante, leurs types et leur style font ranger à la suite de la série des rois de la Characène. Il ne saurait y avoir de doute sur ce classement, mais jusqu'à présent on n'a pu le pousser plus loin et distribuer les pièces entre les différents princes dont elles portent les noms. Leurs légendes sont en effet demeurées inexpliquées et constituent un des problèmes, assez nombreux encore dans la numismatique orientale, dont la solution est à trouver.

La première en date des pièces de cette série est une monnaie de bronze, que son type et son style doivent faire placer immédiatement à la suite des pièces royales à légendes grecques, et dont il existe des variétés légèrement différentes au Musée Britannique, dans l'ancienne collection Curt et au Musée de Berlin.

En voici la description :

Tête virile barbue et diadémée, à droite.

℟. Hercule assis sur un rocher, à droite, le bras appuyé sur sa massue ; des deux côtés du type, la légende en deux lignes,



Dans le champ, devant la figure d'Hercule, le monogramme grec ⳩ Entre la massue et le corps du dieu, quelques lettres orientales qui varient suivant les exemplaires.

Æ. Module 6 1/2 (Planche XII, n° 1).

léographiques curieuses. Dans l'une, la forme des lettres est tout à fait analogue à ce qu'elle est dans la plus anciennement connue. Deux autres offrent, au contraire, un type d'écriture plus récent et plus exactement conforme au type des manuscrits mendaïtes, entre autres pour le tracé du ב et du ט. La paléographie de la quatrième est intermédiaire.

L'exemplaire du Musée de Berlin présente O V•コO• à la première ligne de la légende.

Une monnaie de ce genre a été publiée, mais assez inexactement, par Saint-Martin (1), et une autre par M. Scott (2). Ce dernier exemplaire, conservé au Musée Britannique (voyez notre planche XII, n° 2), porte dans la légende du revers O V > •コ•

La légende de cette pièce est placée en sens inverse des légendes grecques sur les autres monnaies de la Characène au même type. Cette disposition a trompé Saint-Martin et l'a empêché de rien déchiffrer. M. Scott (3), au contraire, a fort ingénieusement reconnu le sens dans lequel la légende devait être placée pour amener une lecture sérieuse et satisfaisante. Frappé du rapport que les lettres de cette inscription monétaire offraient avec celles de l'alphabet des Mendaïtes, particulièrement pour le signe O, il l'a déchiffrée par analogie, avec une assez grande exactitude, quoique la comparaison des différentes formes orthographiques du nom propre royal qu'elle renferme nous conduise à le lire un peu différemment. Nous guidant en effet par la comparaison avec l'écriture des manuscrits mendaïtes, nous déchiffrons sur le n° 1 de notre planche XII :

יבינא
מלכא

sur le n° 2 :

יביענא
מלכא

et sur l'exemplaire du Cabinet de Berlin :

יאבינא
מלכא

Ces variations d'orthographe pour un même nom propre rentrent

(1) *Recherches sur la Mésène et la Characène*, pl. n° 5.

La figure donnée dans l'ouvrage de M. Victor Langlois (*Numismatique des Arabes avant l'islamisme*, pl. II, n° 8) n'est qu'une reproduction altérée de la gravure de Saint-Martin.

(2) *Numismatic chronicle*, t. XVIII, planche se rapportant à la p. 1, n° 8.

(3) *Numismatic chronicle*, t. XVIII, p. 26-29.

toutes dans les données de celles qu'on observe dans les manuscrits mendaïtes ; ainsi יביענא est à יבינא comme ניריעיג à ניריג.

Le nom propre יבינא ou יאבינא dérive de la racine בין, *distinxit*, *animadvertit*, et est identique à יָבִין, *quem animadvertit* (*Deus*), donné dans la Bible comme l'appellation de deux rois de Hazor (1). Mais on pourrait aussi lire יכינא, יכיענאou יאכינא et dès lors il faudrait se souvenir d'un des noms historiques de la Basse-Chaldée qui nous ont été révélés par les textes cunéiformes, celui du roi *Yakin*, père de Mérodachbaladan (2), qui avait laissé son nom au pays de *Bit-Yakin* (3), le district même où s'éleva plus tard la ville de Charax. La conservation du nom propre יכינא, en usage dans cette contrée jusqu'aux premiers siècles de notre ère, n'aurait rien d'impossible ni d'invraisemblable.

Aucun historien classique ne mentionne le roi Yabina, mais le style de ses monnaies montre qu'il était peut-être successeur immédiat du dernier roi dont on ait des monnaies à légendes grecques (4), Obadas Prataphernès, qui régnait de 457 à 477 de l'ère des Séleucides (145-166 ap. J.-C.), et le second prince après Attambélus V, qui occupait le trône en 443 des Séleucides (131 ap. J.-C.) (5).

Les lettres placées entre la massue et le corps de l'Hercule, lesquelles varient suivant les exemplaires, appartiennent, comme celles de la légende principale à l'alphabet sabien. Sur l'exemplaire publié par Saint-Martin on voit זי, sur celui du Musée de Berlin אלס, et sur celui du Musée Britannique אמסך. Il est probable que l'on doit considérer ces lettres comme numérales. Dans ce cas on obtiendrait les chiffres 17, 31 et 41, qui représenteraient peut-être des années de règne.

(1) Jos., XI, 1. — Jud., IV, 2. — Psalm., LXXXIII, 10.

(2) Oppert, *Les inscriptions des Sargonides*, p. 28 ; *Journal asiatique*, 6e série, t. III, p. 222. — G. Rawlinson, *The five great monarchies of the ancient Eastern world*, t. III, p. 38.

(3) Voy. Finzi, *Ricerche per lo studio della antichità assira*, p. 67. — Cf. ce que j'en ai dit dans le *Correspondant*, 10 mai 1873, p. 555.

(4) De Longpérier, *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1872, p. 125-130.

(5) Waddington, *Rev. numism.*, 1866, p. 331.

Les écrivains grecs et romains ne nous ont conservé aucun souvenir sur l'histoire des contrées riveraines de l'Euphrate entre la guerre de Lucius Vérus contre les Parthes et celle que Septime-Sévère soutint à son tour contre les mêmes ennemis. Nous ignorons donc à la suite de quels événements les liens de vasselage entre les rois de la Characène et les souverains Arsacides devinrent, sous le règne de Vologèse V, plus étroits qu'ils n'avaient jamais été. Peut-être fut-ce à la suite de la retraite de Septime-Sévère qui dut produire dans les pays au-delà de Ctésiphon l'effet d'un grand succès pour les Parthes, malgré les revers qui avaient marqué le début de la guerre. Si nous en ignorons, du reste, les causes, ce fait n'en ressort pas moins des médailles d'une manière impossible à contester. Tous les princes de la famille qui régnait sur les provinces voisines de l'embouchure de l'Euphrate et du Tigre, jusqu'au règne de Yabina inclusivement, ont fait représenter sur leurs monnaies leur effigie toute seule, comme celle des rois entièrement indépendants. Avec le roi suivant nous voyons, au contraire, la tête d'un monarque arsacide apparaître sur le côté principal de la monnaie, tandis que celle du roi characénien est reléguée sur le revers, comme celle d'un de ces satrapes héréditaires de l'empire des Parthes que les écrivains orientaux ont désignés par le nom de *Molouk-et-thewayf* « rois des nations ».

C'est en effet d'après l'effigie du monarque parthe suzerain que nous classons une pièce de bronze, publiée par M. Scott (1), où l'on voit deux têtes diadémées, dont l'une, imberbe, est celle du prince de la Characène, et dont l'autre, barbue, semble bien être celle de l'Arsacide Vologèse V, roi de 502 à 510 de l'ère des Séleucides (2), qui, sur ses tétradrachmes, est toujours représenté sans tiare, simplement diadémé, avec des cheveux touffus disposés en grosses masses frisées et une barbe pointue, comme l'effigie de notre bronze characénien. Du côté de la seconde tête on voit le monogramme grec [monogramme] que nous a déjà offert la médaille du roi Yabina, et un second monogramme [monogramme] qui semble com-

(1) *Numismatic chronicle*, t. XVIII, pl. à la p. 1, n° 9.
(2) Longpérier, *Mémoires sur les Arsacides*, p. 150-153.

posé des lettres תב. Un très-bel exemplaire de cette pièce existe au Musée Britannique et nous l'avons fait graver sous le n° 3 de notre planche XII.

Les dernières monnaies de la série nous offrent encore deux têtes, par continuation et esprit d'imitation des types qui viennent de nous occuper. Mais pour qui les examine il semble évident que ces deux têtes n'ont plus la même signification; ce n'est pas l'effigie du monarque Arsacide suzerain et de son vassal de la Characène. Une seule tête, celle du droit, a un caractère individuel; l'autre est une effigie banale, barbue et avec la coiffure en grosses touffes des indigènes des rives du Schatt-el-Arab, qui s'est conservée en usage dans le pays jusqu'à nos jours. Cette dernière tête demeure invariable tandis que l'effigie du droit se modifie. M. de Longpérier, à propos d'autres pièces, l'a qualifiée très-heureusement de tête de l'Hercule characénien. De plus l'effigie du droit, dans ses deux variétés, ne peut, même avec beaucoup de bonne volonté, s'identifier avec aucun portrait de la série des Parthes. C'est donc dans cette effigie que nous croyons devoir reconnaître la représentation des derniers princes characéniens; et en effet il nous semble que c'est du même côté que doivent être cherchés les noms royaux.

Il y a, nous l'avons dit, des monnaies de ce type appartenant à deux monarques différents d'après le changement de leurs effigies. De l'un nous possédons deux variétés qui se distinguent uniquement par le plus ou moins grand développement de la légende du revers et que nous avons fait graver sous les n°s 5 et 6 de notre planche XII. Ces pièces ont été connues dès le temps de Pellerin, qui en a fait graver assez bien plusieurs exemplaires (1) et qui a déjà reconnu l'identité de l'alphabet de leurs inscriptions avec celui des manuscrits mendaïtes. Mais, s'il n'y a pas de doute possible sur la nature de cette écriture, le déchiffrement des légendes offre d'énormes difficultés, que nous sommes loin d'avoir vaincues. Du moins, si pour l'explication nous ne pouvons présenter que des conjectures très-dubitatives, nous croyons être parvenu,

(1) *Troisième supplément*, pl. II, n°s 8-10; p. 38-40.

par la comparaison des onze exemplaires que possède le cabinet de France et des cinquante-huit, provenant d'une même trouvaille, qui sont conservés au Musée Britannique, à fixer avec certitude la leçon matérielle des légendes.

Au droit on voit une effigie royale barbue et coiffée de la tiare. Elle est accompagnée d'une inscription en trois lignes qui descendent verticalement, la première derrière la tête et les deux autres devant :

En outre, devant l'épaule du roi est placé le même monogramme grec que sur toutes les autres pièces dont nous avons déjà parlé, fort altéré dans sa forme et venant se confondre dans sa partie supérieure avec les traits des deux dernières lignes de la légende.

Au revers est cette tête nue et barbue aux cheveux en grosses masses frisées dont nous disions un mot tout à l'heure, avec une double inscription :

dans un sens, derrière la tête, et

ou simplement, sur d'autres exemplaires, plus rares,

dans l'autre sens, devant la tête.

La transcription probable de la légende du droit paraît être :

טומש ou טעמש
זהמל
זהמם ou זהקם

dans laquelle ט, מ, ש, ל, ז et ס sont certains. Mais comment expliquer ces mots ? J'en laisse la tâche à de plus habiles dans la connaissance des particularités du dialecte mendaïte.

Je remarquerai seulement que la partie des deux dernières lignes

où se discernent d'abord les lettres מל puis les les lettres קם ou מם apparaît également sur une pièce d'un autre roi, dont nous parlerons dans un instant. On est donc assez tenté d'y chercher l'expression du titre royal et l'indication du pays d'où le prince qui a émis la monnaie était souverain. Or il n'est pas absolument impossible que le graveur, qui n'avait certainement plus une notion exacte du monogramme grec qu'il reproduisait devant l'épaule de l'effigie du droit, ait confondu avec ses traits deux lettres terminales, ך et ן. On pourrait ainsi trouver — mais ce n'est qu'une conjecture à laquelle j'ose à peine m'arrêter — dans la partie finale de la légende les mots זה מלך זה מסן, que l'on entendrait comme une forme dialectique différente de ce qui serait dans un araméen plus normal זי מלך זי מסן, « du roi de la Mésène. » Mais ceci est encore subordonné à un fait douteux, que la lettre qui précède le ם à la troisième ligne soit un מ mal formé. Cependant une chose serait tentante en faveur de cette hypothèse. C'est que Michaëlis (1) a déjà remarqué que le nom écrit Μεσήνη par les auteurs helléniques se retrouvait en syriaque sous la forme ܡܝܫܢ et en arabe sous celle de ميسان, qu'il ne dérivait donc probablement pas du grec μέσος, mais représentait une ancienne appellation indigène, ou du moins avait été adopté de bonne heure par les habitants sémitiques (2). Le מם de notre médaille s'y appliquerait très-bien, surtout si l'on pouvait le compléter en מסן. Si l'on admettait la lecture נה מלך זה מסן le premier mot, טומש ou טעמש, ne serait probablement pas un nom propre mais un substantif d'origine non sémitique (pehlevi peut-être) signifiant « effigie » ou quelque chose d'analogue. On y comparerait la légende pehlevie פרתכרא זי אלה, *pratikara zi eloha*, « image du divin », déchiffrée par le docteur A. Lévy (3), qui se lit, souvent sans noms royaux, sur une riche série de monnaies d'argent que j'attribue à l'Atroptène et dont je parlerai plus loin, au chapitre des alphabets pehlevis. En tout cas, si טומש ou טעמש est un nom propre, il ne paraît

(1) *Spicileg. geogr. Hebr. exter.*, part. II, p. 214.

(2) D'Anville, *Géogr. abrég.*, t. II, p. 200 et 265; *l'Euphrate et le Tigre*, p. 135. — Vincent, *Voyage de Néarque*, p. 418. — Quatremère, *Journal des Savants*, 1857, p. 517.

(3) *Zeitschr. d. deutsch. Morgenl. Gesellsch.*, t. XXI : *Beitræge zur aramæischen Münzkunde Eran's*.

pas être d'origine sémitique ; mais l'exemple du surnom d'Obadas Prataphernès prouve que les derniers rois de la Characène prenaient quelquefois des appellations étrangères.

Ce qui est beaucoup plus certain, c'est la lecture de la courte légende placée derrière la tête du revers, חשבא. Je ne crois pas que celle-ci puisse être contestée, et j'y vois l'indication du lieu d'émission.

On lit dans la géographie d'Aboulféda (1), là où cet auteur parle de la ville d'Abbâdan, située à l'embouchure du Tigre, sur l'ancien territoire de la Characène, et non loin du site de l'antique Charax : « Au « midi et à l'orient d'Abbâdan sont *les pièces de bois*, خشبات. On en« tend par là des pieux qui sont enfoncés dans la mer, et auprès des« quels, quand la mer est basse, les navires se retirent sans les dépas« ser, de peur de toucher le fond. » M. Reinaud (2) avait supposé que ce nom de خشبات, « les pieux, les pilotis, » devait être celui que les Grecs avaient traduit par Χάραξ, et l'appellation même de la ville commerçante fondée par Alexandre, relevée une première fois par Antiochus le Grand, puis par Hyspaosinès. Ceci n'est plus admissible aujourd'hui que les inscriptions de Palmyre nous font connaître la vraie forme du nom indigène de cette ville, כרך אספסנא = Σπασίνου χάραξ (3) ou simplement כרכא = Χάραξ (4). Mais Charax, située au confluent de l'Eulæus et du Tigre, se trouvait chaque jour plus éloignée de la mer, grâce aux atterrissements prodigieusement rapides du fleuve, qui faisaient dire à Pline : « La ville fut d'abord à dix stades du rivage ; au « temps où écrivait Juba elle en était à 50 milles. Maintenant les en« voyés des Arabes et ceux de nos négociants qui fréquentent ces pa« rages affirment qu'elle en est à 120 milles. En aucune autre partie « du monde les alluvions des fleuves n'ont été plus considérables et « n'ont marché plus vite (5). » Or, quand la distance entre Charax et

(1) P. 309, éd. Reinaud et de Slane. — Voy. Quatremère, *Journal asiatique*, 5e série, t. XVII, p. 161.

(2) *Journal asiatique*, 5e série, t. XVIII, p. 164. — Voy. Langlois, *Numismatique des Arabes*, p. 43.

(3) De Vogüé, *Syrie centrale, Inscriptions sémitiques*, Palmyre, n° 5.

(4) *Ibid.*, n° 6.

(5) Plin., *Hist. nat.*, VI, 27, 31.

la mer fût devenue aussi grande et même plus grande encore, il est difficile de croire que les nécessités de l'immense commerce maritime de cette ville n'aient pas amené la création d'un port dépendant d'elle sur la mer même (1), à l'embouchure du fleuve, vers le point où se

(1) Je ne cite pas ici comme preuve de l'existence de ce port la leçon que le P. Hardouin a cru pouvoir introduire dans le texte de Pline, comme correction d'une phrase qui a été jusqu'à présent une véritable *crux interpretum* : *Prius fuit a litore stadia X, et maritimum jam inde ipsa portum habuit*. Mais cette correction est toute de fantaisie et s'éloigne trop des leçons des manuscrits pour pouvoir être admise ; aussi M. Sillig l'a-t-il rejetée avec raison.

La majorité des manuscrits donne pour le second membre de phrase :

Maritimum etiam uipsanda porticus habet ;

le manuscrit de Paris, n° 6795 (*Regius primus*) et tous ceux de même famille, dont il faut, suivant la judicieuse remarque de M. Roulin, tenir grand compte à cause précisément de ses leçons à l'apparence barbare qui n'ont subi aucune retouche plus ou moins heureuse des lettrés d'époque postérieure :

Maritimum et inPsada porticus habet ;

l'édition de Venise de 1469, qui reproduit exactement un excellent manuscrit aujourd'hui perdu, a :

Maritimum et iam uipsada particus habet.

M. d'Avezac (*Grands et petits géographes grecs et latins, Esquisse bibliographique*, p. 125) a proposé une ingénieuse restitution, qui s'éloigne bien moins que celle du P. Hardouin des données les plus habituelles des manuscrits :

Maritimum etiam Vipsania porticus habet.

Il y voit une allusion à la manière dont la situation de Charax était indiquée dans la fameuse carte du Portique d'Agrippa. Mais cette correction, toute séduisante qu'elle soit, nous laisse encore des doutes, et, en lisant avec attention tout le passage de Pline, je crois qu'il est plus vraisemblable de chercher ici la mention d'un écrivain qui aura placé Charax au bord de la mer tandis que Juba la mettait à 50 milles, qu'une allusion à la manière dont cette ville était indiquée par rapport à la mer dans une carte à laquelle Pline ne se réfère nulle autre part. Et cela d'autant plus que l'écrivain romain a soin de faire remarquer la manière dont tous les renseignements successifs attestant le progrès constant des atterrissements mettaient le rivage plus loin de Charax.

Je préfère donc la correction de M. C. Müller (*Geographi graeci minores*, t. I, p. LXXXI) :

Maritimum, ut Jamipsanda Parthicus habet,

en remarquant seulement que d'après les manuscrits le nom de l'écrivain parthe cité pourrait être plutôt *Inpsanda* ou *Inpsada*. N'est-ce pas là précisément le ينبوشاد si fréquemment cité dans le livre de l'*Agriculture nabatéenne* (voy. Renan, *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, nouv. sér., t. XXIV, 1re partie, p. 181) ? lequel se trouverait ainsi avoir été en réalité un écrivain d'origine parthe de très-peu antérieur à l'ère chrétienne, de même que تنكلوشا البابلي est le Τεῦκρος Βαβυλώνιος cité par les Grecs des bas temps (Salmas., *De annis climactericis et antiqua astrologia*, praef. — Renan, *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, nouv. sér., t. XXIV, 1re part., p. 186 et suiv.).

Ma correction, encore plus voisine des données des manuscrits que celle de M. C. Müller, serait donc :

Maritimum etiam Inpsada Parthicus habet.

trouvaient les pilotis servant de balises et éclairés la nuit par des feux, comme nous le raconte Aboulféda. C'est ce port que je crois désigné par le nom de חשבא, correspondant exactement au خشبات d'Aboulféda, et où il me semble que doit être placé le lieu d'émission de ses monnaies.

Quant à la grande inscription placée également au revers, devant la tête à la chevelure touffue à la mode characénienne, nous n'osons pour le moment nous hasarder à en proposer l'explication, car nous n'aurions à produire que des conjectures qui paraîtraient trop hardies et trop dépourvues de preuves certaines. La transcription semble être :

מאנ(ג ou) זיאמתאבזי

là où elle est le plus développée, et sur les autres exemplaires :

מאנ(ג ou) זיאמתא.

Le roi dont les monnaies viennent de nous occuper sans que nous ayons pu éclaircir d'une manière pleinement satisfaisante les difficultés qu'elles soulèvent et même sans parvenir à déterminer son nom, ce roi devait vivre tout à fait à la fin de l'empire des Arsacides, peut-être même dans les premiers temps de la domination des Sassanides; car, si Maçoudy (1) nous apprend qu'Ardeschir Ier, le fondateur de la nouvelle monarchie des Perses, conquit la Mésène et la Characène, alors gouvernées par Bad, fils de Berd (deux noms bien douteux, il faut le reconnaître), il n'est pas prouvé que ce pays n'ait pas continué à être gouverné par des princes locaux soumis à la suzeraineté des Sassanides. Les observations de Saint-Martin à ce sujet nous paraissent garder leur valeur malgré les objections de M. Reinaud.

Quoi qu'il en soit, ce qui est certain, c'est qu'entre le roi characénien dont les espèces monétaires nous ont offert la tête de l'Arsacide Vologèse V (pl. XII, n° 3), et celui dont nous avons à l'instant examiné les médailles, il faut, d'après les indications numismatiques les plus positives de la loi de filiation des types, en placer un autre, dont la monnaie a été assez mal publiée par M. Scott (2), et dont nous donnons un meilleur dessin sous le n° 4 de notre planche XII, d'après l'exem-

(1) Voy. Reinaud, *Journal asiatique*, 5e série, t. XVIII, p. 211.
(2) *Numismatic chronicle*, t. XVIII, pl. I, n° 10.

plaire du Musée Britannique. Nous avons remis à en parler ici, et non à sa place chronologique, parce que ses légendes sont très-incomplètes, mais, d'après ce qui en reste, paraissent coïncider pour la plus grande partie avec celle des dernières monnaies dont nous ayons traité; il était donc plus logique et plus prudent de ne nous en occuper qu'après avoir pu fixer la leçon des légendes analogues. On y voit d'un côté une tête barbue et diadémée, tournée à droite, bien différente de l'effigie des pièces à la tête coiffée de la tiare; devant l'épaule est le monogramme , encore très-reconnaissable. Cette tête était accompagnée d'une légende en trois lignes; la première, placée derrière et qui devait contenir le nom du prince, a entièrement disparu; des deux autres, placées devant, on ne distingue plus que

Au revers est la tête nue, barbue, aux cheveux en grosses masses frisées, que nous avons dit demeurer invariable malgré le changement de l'effigie du droit. Derrière, la légende חשבא, indiquant le lieu de l'émission, se montre parfaitement reconnaissable. Devant le visage sont les deux monogrammes et ; enfin, au-dessous du col, on distingue encore les lettres

אמתבאזי

restes d'une légende plus étendue, qui, sauf le déplacement de deux caractères, s'accordent exactement avec ce que nous avons vu sur les pièces à la tête coiffée de la tiare.

V.

L'inscription d'Abouschadhr et les monnaies des derniers rois de la Characène nous ont fait connaître la forme la plus ancienne des lettres conservées jusqu'à nos jours dans les livres des Mendaïtes. Nous pouvons même y constater deux états successifs par lesquels a passé cet

alphabet : l'état d'isolement des lettres, dont les médailles nous offrent l'exemple, et l'état de ligature, représenté par l'inscription d'Abouschadhr. Ce dernier état, toujours postérieur à celui dans lequel les caractères sont détachés, s'est conservé dans les manuscrits du *Livre d'Adam* et des autres ouvrages religieux des Mendaïtes, en s'y régularisant.

Au fond, du reste, lorsque l'on confronte avec soin l'écriture de ces différents monuments, on est frappé du peu de changements qu'elle a éprouvés dans le cours des siècles. Comparée au syriaque ou à l'arabe, cette écriture est demeurée dans une immobilité digne de remarque. Les légères modifications qu'amènent toujours, dans un caractère usité pendant plusieurs siècles, les prétentions d'élégance des calligraphes, se réduisent à peu de chose dans l'alphabet des manuscrits mendaïtes. Elles consistent :

1° Dans la prolongation du trait inférieur du ב et dans l'appendice ajouté à l'extrémité droite du trait supérieur ;

2° Dans la brisure anguleuse de la queue des lettres כ, נ, צ, qui, dans les manuscrits, au lieu de se prolonger horizontalement vers la gauche, se relève de bas en haut. La tendance à relever le trait vers la gauche a déjà gagné le נ sur toutes les médailles. Quant au צ, l'inscription d'Abouschadhr nous montre la queue de cette lettre se relevant comme dans les manuscrits. Cette tendance est donc d'une date ancienne, et ne saurait être considérée absolument comme un enjolivement inventé par les copistes postérieurs ;

3° Dans la fermeture du ס, qui n'existe pas dans l'inscription d'Abouschadhr, mais qui commence à se montrer sur les dernières médailles, pourtant antérieures ; par conséquent ce fut pendant un certain temps une particularité variable suivant les scribes ;

4° Dans l'ouverture des boucles supérieures du ד et du ר, d'abord fermées, et dans le recourbement de leurs hastes vers la gauche.

Quatre caractères seuls, sur les vingt-deux qui composent l'alphabet, présentent des changements de forme sérieux. Ce sont d'abord le ה et le ח. L'écriture, en devenant plus cursive, a amené l'ouverture du premier par le sommet et l'arrondissement du tracé des deux lettres.

Leurs formes devenant alors presque semblables, on a voulu introduire un élément de distinction, et pour y arriver on a prolongé, puis relevé, le trait gauche du ח.

Le troisième caractère assez notablement modifié dans l'espace d'une dizaine de siècles est le ק. Dans l'inscription d'Abouschadhr nous le trouvons semblable à ce qu'il est en palmyrénien ; dans les manuscrits il a une figure fort différente : = . On peut encore cependant suivre assez clairement la manière dont s'est opérée cette déformation. Dans un tracé rapide et peu soigné, le trait vertical qui subsistait encore à la gauche du caractère, quoique fort diminué comme longueur, et qui représentait les dernières traces de la haste primitive du phénicien, s'est placé au-dessus du trait , au lieu de demeurer au-dessous, où il aurait dû se trouver régulièrement. La forme résultant de cette première altération n'est pas parvenue jusqu'à nous, mais elle devait probablement être dessinée environ de cette manière, . Une fois ainsi défiguré, le ק a subi pour ainsi dire l'influence et l'attraction des formes voisines du ד et du ר ; seulement, comme moyen de distinction, tout en le rendant presque semblable à ces deux lettres, les scribes ont ajouté un petit trait diacritique à la barre horizontale inférieure.

Enfin le quatrième signe sur lequel nous ayons encore à faire porter nos observations est le ו. Dans l'inscription d'Abouschadhr il est grand et bouclé, dans les manuscrits petit et réduit à deux traits. La cause de cette modification tient à ce que le ו, dans l'inscription d'Abouschadhr, quoique jouant, comme dans les textes ordinaires du dialecte sabien, le rôle de simple voyelle, aussi bien que les autres quiescentes, graphiquement ne se joint pas comme appendice à la consonne précédente ; il se trace isolément et, de même que toutes les lettres placées ainsi, il prend un notable développement. Dans les manuscrits, au contraire, il se groupe avec la consonne comme le א et le י ; en conséquence les scribes l'ont réduit à des proportions égales à celles de ces deux lettres, et ont supprimé sa boucle pour éviter la confusion qu'elle aurait pu produire avec celle du א.

VI.

Après ces remarques sur les changements intérieurs de l'écriture sabienne, il nous reste à en établir l'origine. Pour la mettre en lumière il nous suffira de dresser un tableau comparatif dans lequel nous placerons les lettres de cette écriture en regard des lettres de l'alphabet araméen tertiaire ou palmyrénien. C'est ce tableau que le lecteur trouvera dans la planche XIII. Le type graphique des médailles de la Characène et de l'inscription d'Abouschadhr nous y fournit un échelon intermédiaire dont la connaissance avait manqué à Kopp, et grâce à cet échelon, le fait, avancé par nous plus haut, de la dérivation du sabien, sortant directement de l'alphabet palmyrénien, devient désormais évident, et, croyons-nous, incontestable.

On le voit par le tableau de la planche XIII, le ג, le ה, le ח, le כ, le ל, le מ, le ס, le ע, le פ, le ע, le ק et le ש, dans le sabien, se rapprochent davantage du palmyrénien cursif que du palmyrénien oncial. Cependant, plus que toutes les autres écritures sorties de la même source, l'alphabet dont nous nous occupons renferme une quantité notable de caractères dont l'origine s'explique par le palmyrénien oncial mieux que par le palmyrénien cursif. Tels sont : א ו ז ט נ ת.

La particularité la plus saillante de la dérivation sabienne, lorsqu'on la compare à son type araméen, est la tendance à boucler les caractères. Ainsi se forme de par la jonction du trait de gauche recourbé inférieurement vers la droite avec la barre oblique principale et la suppression du trait supérieur de droite. De même est produit par la jonction du trait inférieur de gauche de la lettre avec la haste de droite. se ferme également pour devenir , par l'intermédiaire de la forme que nous ont révélée les monnaies. Le פ, de devient , avec une boucle au sommet comme en estranghelo et dans les autres alphabets syriaques. Enfin les boucles supérieures du ד et du

ד, fermées dans l'écriture phénicienne, mais ouvertes dès l'araméen primitif, se referment dans le type graphique de l'inscription d'Abouschadhr, pour s'ouvrir, il est vrai, de nouveau dans celui des manuscrits du *Livre d'Adam.*

Ce qui rend surtout l'alphabet sabien fort intéressant, c'est sa nature intermédiaire entre deux dérivés au même degré de l'araméen tertiaire ou palmyrénien, fort différents l'un de l'autre, le syriaque estranghelo et l'auranitique (dont nous parlerons dans le chapitre suivant).

Si l'on reprend caractère à caractère l'écriture sabienne, on y voit que huit lettres ont une figure presque semblable à celle des lettres auranitiques, et ont donc passé de l'araméen dans ces deux alphabets de la même manière et d'après des tendances identiques. Ce sont : א, ג, ו, ז, כ, ל, ס, ת. Cinq autres caractères, tout à fait différents de l'auranitique, se rapprochent étroitement de l'estranghelo : ב, ח, מ, ע, פ. Enfin, quant aux lettres ד, ה, י, נ, צ, ק, ר et ש, leur dérivation est tout à fait *sui juris,* et ne rappelle aucun des alphabets sortis également et au même degré du palmyrénien.

CHAPITRE X.

L'ALPHABET AURANITIQUE.

I.

Les deux savants et courageux voyageurs qui ont exploré dans les dernières années la région, archéologiquement presque inconnue jusqu'alors, du Haouran, M. Waddington et M. le comte de Vogüé, ont découvert dans la partie septentrionale de cette contrée toute une série d'inscriptions qui révèlent le type d'écriture indigène dont on s'y servait dans les deux siècles qui ont immédiatement précédé et suivi la naissance du Christ.

Ces inscriptions, publiées et interprétées par M. de Vogüé (1), sont au nombre de sept.

La première (2), qui est bilingue, accompagnée d'une traduction grecque (3), se lit à Soueideh sur un grand tombeau d'ordre dorique (4), dont le style indique le premier siècle avant Jésus-Christ, environ le temps d'Hérode le Grand, date qui se déduit également des caractères

(1) *Revue archéologique*, nouv. sér., t. IX, p. 284-287, pl. X. — *Syrie centrale, Inscriptions sémitiques*, p. 89-99, pl. 13.

(2) *Syrie centrale, Inscriptions sémitiques*, Haouran, n° 1.

(3) Waddington, *Inscriptions grecques et latines de la Syrie*, n° 2308.

(4) De Vogüé, *Syrie centrale, Architecture*, pl. I.

paléographiques de l'inscription grecque. C'est l'épitaphe d'une femme nommée Hamrath, à laquelle son mari Odainath éleva ce monument. M. Waddington reconnaît avec raison dans cet Odainath l'Odheyna des traditions arabes (1), chef de la tribu des Benou-Samayda ou Benou-Amila-el-Amâliq, fondateur d'une petite dynastie sur les confins de la Syrie et du désert.

Les autres textes (2) proviennent du temple de Siah, curieux édifice situé près de Qennaouat (l'ancienne Canatha), que MM. Waddington et de Vogüé ont fait entièrement déblayer. Les inscriptions grecques trouvées dans les fouilles (3) démontrent que ce temple fut construit à la fin du premier siècle avant notre ère, par deux personnages nommés, l'un Maleikath, fils de Ausou, fils de Moaierou, l'autre Maleikath, fils de Moaierou, fils de Maleikath, c'est-à-dire petit-fils du premier. Le premier avait fait bâtir le temple et l'atrium qui l'entoure; le second, un peu plus tard, sous Hérode le Grand, fit refaire et surélever le temple, ὑπεροικοδομήσαντι τὸ ἱερόν. En reconnaissance de ce service, les habitants de la ville de Siah et les membres de la tribu d'Obaisath élevèrent à ces deux personnages des statues dont on a retrouvé les bases à leur place primitive, sur les marches du temple. En même temps un certain Obaisath, de la tribu mentionnée ci-dessus, éleva une statue au roi Hérode (4). Malheureusement les premiers chrétiens brisèrent cette statue en mille pièces; la base elle-même a été retrouvée renversée.

Les six inscriptions indigènes du temple de Siah sont les suivantes :

1° La dédicace de Maleikath, fils d'Ausou, fils de Moaierou, gravée en grandes lettres sur l'architrave de l'atrium;

2° La dédicace de la statue élevée au petit-fils de ce personnage par la tribu d'Obaisath, et exécutée par le sculpteur Kaddou, fils d'Obaisath;

3° Une petite dédicace au dieu Qassiou, אל קציו (5), le Jupiter Ca-

(1) Caussin de Perceval, *Histoire des Arabes*, t. I, p. 233; t. II, p. 27 et 191.

(2) De Vogüé, *Syrie centrale, Inscriptions sémitiques*, Haouran, n°s 2-7.

(3) Waddington, *Inscriptions grecques et latines de la Syrie*, n°s 2364-2366.

(4) *Ibid.*, n° 2364.

(5) Sur ce dieu, voy. A. Levy, *Zeitschr. der deutsch. Morgenl. Gesellsch.*, t. XVIII, p. 361. —

sius des Grecs de l'époque séleucide (1), qui paraît avoir été le dieu auquel était consacré le temple de Siah;

4° La mention du travail d'un sculpteur nommé Soûdou, gravée sur une base de statue de petite dimension;

5° et 6° Deux fragments mutilés de dédicaces inscrites sur un vase de basalte décoré de rinceaux et sur une base de statue.

Il faut joindre encore à ces exemples une inscription de Qennaouat, copiée assez inexactement par Burckhardt (2) et par Seetzen (3), mais dont M. de Vogüé (4) est parvenu à rétablir la lecture.

Aucun de ces monuments ne peut descendre au-dessous du premier siècle de notre ère. Postérieurement toutes les inscriptions du Haouran proprement dit, sans exception, sont grecques, et les traces d'une écriture indigène y disparaissent absolument, jusqu'au moment où l'arabe, faisant tout à coup son apparition, met à son tour en fuite la langue et l'alphabet des Hellènes.

Les valeurs de l'alphabet qui sert à tracer les inscriptions dont nous venons de parler ont été établies, de la manière la plus certaine et la plus heureuse, par M. le comte de Vogüé (5), dont nous n'avons qu'à reproduire sur ce point le travail. Le lecteur trouvera dans la planche XIV la liste complète des caractères de cet alphabet, que nous appelons *auranitique*, tous ses monuments jusqu'à présent connus provenant de l'ancienne Auranitide.

On y remarquera des variantes assez notables dans la forme de quelques lettres. Celles du א et du י correspondent à des différences d'époques. Ces deux caractères sont en effet [illegible] et [illegible] dans les inscriptions antérieures à l'occupation du pays par Hérode le Grand, [illegible] et [illegible] dans celles qui datent du règne de ce prince. En revanche, les variantes du ח et du ט n'indiquent aucune différence de temps, car on

Syrie centrale, Inscriptions sémitiques, p. 104 et suiv. — Et mes *Lettres assyriologiques*, t. II, p. 118.

(1) Voy. Ch. Lenormant, *Nouvelle galerie mythologique*, pl. VIII, n° 13.

(2) *Travels in Syria*, p. 84.

(3) *Reisen durch Syrien*, t. I, p. 80.

(4) *Syrie centrale, Inscriptions sémitiques*, p. 97.

(5) Voy. encore *Revue archéologique*, nouv. sér., t. XI, pl. VIII, col. 7.

les trouve simultanément dès avant l'époque où le pouvoir du roi des Juifs s'étendit sur l'Auranitide.

II.

L'alphabet auranitique n'est qu'une dégénérescence de l'araméen tertiaire ou palmyrénien dans sa forme la plus ancienne, qui nous a été révélée par l'inscription de Palmyre datée de l'an 304 des Séleucides (voy. tome I, p. 242). Il suffit de dresser, comme nous l'avons fait dans la planche XIV, un tableau comparatif des deux écritures, pour démontrer d'une manière incontestable cette proposition, qui cadre de la manière la plus convenable avec les dates des monuments épigraphiques du Haouran.

L'action simultanée de deux tendances, tenant l'une et l'autre à la recherche d'un tracé plus rapide de l'écriture par la diminution du nombre de traits de plume dont se compose chaque lettre, est manifeste dans l'alphabet auranitique, et explique toutes les différences qu'il offre avec le palmyrénien.

La première de ces tendances consiste à supprimer certaines parties des lettres pour plus de rapidité. C'est ainsi que disparaissent graduellement toutes traces des anciennes têtes du ב et du ד phéniciens. Cette tendance se prononcera bien plus à nos yeux lorsque nous passerons, dans le chapitre suivant, de l'auranitique à son dérivé ou plutôt à sa forme postérieure, le nabatéen.

La seconde consiste dans le bouclement et la fermeture de certains caractères ouverts en palmyrénien, bouclement qui a pour but de réunir deux traits en un seul et de les tracer d'un même coup de plume ou de calame. C'est ainsi que :

[signe] devient [signe], puis [signe], par la jonction du trait de gauche recourbé inférieurement vers la droite avec la barre oblique principale;

[signe] devient d'abord [signe], puis [signe], et cette forme fermée, qui dans l'hébreu carré et dans l'estranghelo était uniquement réservée au rôle

de finale, s'emploie aussi bien au commencement ou au milieu qu'à la fin des mots.

La formation des lettres ן, ט, צ, nous offre des faits exactement pareils.

Nous avons observé déjà la même tendance dans un autre dérivé au même degré du palmyrénien, dans le sabien ou mendaïte.

La figure que prend le ק dans l'auranitique, comparée à celle qu'a la même lettre dans le palmyrénien, présente à la fois une simplification du nombre des traits et un bouclement. Quant au ה, d'abord presque semblable au palmyrénien cursif, nous en avons deux tracés postérieurs fort différents l'un de l'autre, qui portent l'empreinte des deux tendances que nous venons de signaler; le premier, , est le résultat d'une simplification tachygraphique qui l'a ramené très-près du type phénicien archaïque; le second, , s'est fermé et bouclé. Nous verrons ces deux types, produits par deux tendances diverses bien qu'ayant la même cause, passer l'un et l'autre dans le nabatéen, et s'y partager les rôles d'initiale et de finale.

Il faut enfin noter la singulière modification de forme du י, qui se perpétuera dans le nabatéen et dans l'arabe, mais qui n'a aucun analogue dans les autres écritures de la famille araméenne. Tandis que tous les autres caractères tendent à la simplification de leur tracé, celui-ci se complique et prend une figure toute nouvelle. Il était comme un simple petit crochet dans le palmyrénien; l'inscription de Soueideh, la plus ancienne que nous possédions, montre comment cette figure s'est d'abord altérée sous une influence cursive de la main, la lettre restant encore la plus petite de toutes. Puis, dans les inscriptions de Siah, on voit le tracé s'arrondir, s'allonger, se modifier successivement jusqu'au type que nous allons retrouver dans le nabatéen, d'où il passera à l'arabe, type dont l'origine serait très-difficile à comprendre sans cette série d'intermédiaires, et où le י a désormais le même développement que les autres signes de l'écriture, un développement même beaucoup plus grand que celui d'autres lettres en arabe quand il est à l'état de finale.

La langue des inscriptions auranitiques est un dialecte araméen fort

pur. Les noms propres y ont un caractère nabatéen très-déterminé. L'alphabet lui-même ne diffère pas essentiellement de l'alphabet nabatéen, que nous allons étudier dans le chapitre suivant. Il n'en est en réalité qu'une forme un peu plus antique et plus voisine de la source, c'est-à-dire de l'araméen tertiaire, immobilisée dans une province écartée du centre de la vie de la nation des Nabatéens. Encore l'immobilisation est-elle presque insensible; et, les inscriptions auranitiques étant plus anciennes que la plupart des inscriptions nabatéennes, l'écriture auranitique des monuments de Siah du temps d'Hérode le Grand ne présentant que des différences à peine perceptibles avec l'écriture nabatéenne de l'inscription contemporaine de Bosra (1), datée de l'an 11 du roi Malchus (17 av. J. C.), on serait tenté d'établir une suite continue de dégénérescence qui ne permettrait plus de déterminer de point de séparation entre les deux alphabets, si l'inscription de Saïda (2), gravée en l'an 32 du roi Arétas Philhellène (60 avant J. C.), et les monnaies du même prince, ne fournissaient pas des exemples de l'emploi fait dès lors par les Nabatéens proprement dits de formes de lettres spéciales et plus éloignées du prototype que celles que l'inscription de Soueideh nous montre encore en usage dans l'Auranitide au même moment ou bien peu d'années après. En tous cas, la distinction entre l'alphabet auranitique et l'alphabet nabatéen de la même époque est très-peu saillante; on pourrait sans inconvénient les réunir sous une seule rubrique, comme des variétés de la même écriture correspondant à des phases successives de son existence. La séparation que nous établissons entre deux est, nous devons le reconnaître, assez artificielle, et tient surtout à notre tendance à multiplier les divisions afin de rendre la chronologie des écritures sémitiques plus claire et leur filiation plus précise.

(1) De Vogüé, *Syrie centrale, Inscriptions sémitiques*, textes nabatéens, n° 4.
(2) *Ibid.*, n° 7 a.

CHAPITRE XI.

L'ALPHABET NABATÉEN.

I.

Depuis bien longtemps l'attention a été éveillée sur les inscriptions en caractères inconnus qui couvrent, dans certains endroits, les rochers de la presqu'île du Sinaï. Signalées d'abord au sixième siècle par Cosmas Indicopleustes, remarquées par tous les voyageurs qui ont parcouru ces contrées, elles ont donné lieu à plus d'une interprétation dictée par des idées préconçues. On a voulu y voir des monuments du séjour des Israélites, des textes contemporains de Moïse, et dernièrement encore, en Angleterre, on a tenté de renouveler cette opinion, que la science n'a point acceptée.

Ce n'est que dans le siècle dernier que l'on a commencé à posséder en Europe des copies des inscriptions sinaïtiques. Pococke est le premier qui en ait rapporté (1); après lui Niebuhr (2), Edward Wortley Montagu (3), Coutelle et Rozière (4), Seetzen (5), Burckhardt (6), Rüp-

(1) *Description of the East*, t. I, pl. LIV et LV.

(2) *Reisebeschreibung nach Arabien und andern umliegenden Lændern*, t. I, pl. XLIX et L.

(3) *An account of a journey from Cairo to the Written mountains in the Desert of Sinai*, dans les *Philosophical transactions*, t. LVI; Londres, 1768.

(4) *Description de l'Égypte, Antiquités*, planches, t. V, pl. LVII.

(5) Dans les *Fundgruben des Orients*, t. II, p. 474, et la planche qui y est jointe.

(6) *Travels in Syria and in the Holy Land*, pp. 478, 484, 581, 582, 583, 606, 608, 613.

pell (1), Henniker (2), MM. Léon de Laborde et Linant (3), lord Prudhoe et le major Félix (4), et surtout Grey (5), ainsi que M. Lottin de Laval (6), M. Lepsius (7) et M. P. Porphyr (8), par les nombreux dessins et copies qu'ils en ont publiés, ont permis d'aborder l'étude de ces textes, dont la langue et l'écriture étaient également un mystère.

En 1840, E. F. F. Beer, dont le nom s'est déjà rencontré sous notre plume à propos de l'inscription de Carpentras et des papyrus araméens, dans le troisième fascicule de ses *Studia asiatica* (9), publia un travail assez développé sur les inscriptions du Sinaï. Beer y fixait avec une merveilleuse sagacité l'alphabet de ces inscriptions, en déterminait les valeurs, et permettait ainsi la lecture de textes jusqu'alors désespérés. Malheureusement la mort vint interrompre ses recherches et l'empêcha de pousser plus avant dans la voie qu'il avait si brillamment ouverte. Une dizaine d'années après, un autre Allemand, M. Tuch, consacra aux inscriptions du Sinaï une étude assez développée dans la *Zeitschrift der deutschen morgenlændischen Gesellschaft* (10). Bien qu'adoptant entièrement les valeurs de l'alphabet de Beer, dont on ne saurait désormais s'écarter sans sortir de la voie scientifique, M. Tuch a proposé des opinions entièrement différentes sur la nature de la langue des inscriptions et sur leur objet. Mais ce n'a pas été avec un bonheur complet. Sur le premier point, il a été réfuté par le docteur A. Levy, dans un travail qui restera fondamental au point de vue philologique comme

(1) Dans les *Fundgruben des Orients*, t. V, p. 432, et la planche.

(2) *Notes during a visit to Egypt.*

(3) *Voyage de l'Arabie Pétrée*, pl. X.

(4) *Specimens of the inscriptions in a unknown character, which are cut on granite and sandstone rocks between Mount Sinai and the Red Sea.* Six planches autographiées.

(5) *Inscriptions from the Waady El-Mukatteb, or the written Valley, copied in 1820, and communicated to the Royal Society of Literature in 1830.* Dans les *Transactions of the Royal Society of Literature*, 1re série, t. II, p. 1 et suiv.; avec 14 planches.

(6) *Voyage dans la Péninsule arabique du Sinaï et l'Égypte Moyenne*, Paris, 1859, in-f°.

(7) *Denkmæler aus Ægypten und Æthiopien*, part. VI, pl. XIV-XXI.

(8) *Voyage au Sinaï* (en russe), Saint-Pétersbourg, 1857.

(9) *Inscriptiones veteres literis et lingua hucusque incognitis ad montem Sinai magno numero servatae*, Leipzig, 1840, in-4°.

(10) T. III, p. 129-215.

au point de vue de l'étude onomastique et des renseignements qui en résultent pour la connaissance de l'ancien paganisme nabatéen (1).

Les lettres fournies par les inscriptions du Sinaï remplissent la 7e colonne du tableau de la planche XV.

La date de ces inscriptions ne fait plus question dans la science. Tous s'accordent à reconnaître que ces précieux textes, qui constituent la série la plus nombreuse dans les monuments de l'épigraphie sémitique, ont été gravés dans un intervalle qui s'étend du deuxième au cinquième siècle de l'ère chrétienne.

Les inscriptions sinaïtiques sont toutes d'une extrême simplicité et ne contiennent guère que des noms propres. On peut les distinguer en trois catégories d'après la formule qui les commence, שלם, דכיר ou בריך.

Beer les considérait comme d'origine chrétienne. M. Credner (2), et ensuite M. Tuch, avec beaucoup plus de développements, ont contesté cette opinion et prétendu établir que le Sinaï, le Djébel Serbâl et ses environs, Ouadi Farân et tous les lieux où l'on rencontre des inscriptions, avaient été le théâtre de pèlerinages, non pas chrétiens, mais sabéens, et que c'étaient ces pèlerinages qui avaient laissé leurs traces sur les rochers. C'est à cette manière de voir que s'est aussi rallié le docteur A. Levy. Nous avons, au contraire, repris l'opinion de Beer et tenté d'établir que les proscynèmes du Sinaï ne pouvaient être l'œuvre que de chrétiens ou de juifs (3). Nous avons même interprété par le formulaire habituel de ces deux religions les expressions qui sont placées en tête de ces inscriptions.

Toutes ces conclusions étaient trop absolues. On ne peut aujourd'hui douter que parmi les proscynèmes du Sinaï il n'y en ait de païens, de juifs et de chrétiens, sans changement dans les formules. Si donc il fallait en rapporter l'origine à des pèlerinages, comme on l'avait

(1) *Zeitschr. der deutsch. Morgenl. Gesellsch.*, t. XIV, p. 363-484.
Voyez encore E. Meier, *Zeitschrift der deutsch. Morgenl. Gesellsch.*, t. XVII, p. 575-645. — Th. Nœldeke, même volume, p. 703-708.

(2) *Heidelberger Jahrbücher*, 1841, p. 923.

(3) *Journal asiatique*, 5e série, t. XIII, p. 5-58 et 194-214. — Voyez aussi un court article publié dans la 5e série, t. XVIII, p. 263-270.

fait d'abord, on devrait admettre que ces pèlerinages ont été successivement fréquentés par des hommes des trois religions. Mais aujourd'hui une telle origine est très-douteuse, depuis que le docteur Lévy a montré qu'il ne fallait pas lire, comme on l'avait fait d'abord, la qualification de זיר ou זאר, traduite par « pèlerin », à la suite des noms propres des auteurs de l'immense majorité des inscriptions. Les textes si courts inscrits sur les rochers de la péninsule du Sinaï n'ont probablement pas plus trait à l'accomplissement d'actes religieux, comme des pèlerinages, que les inscriptions, conçues environ de même, mais tracées avec un alphabet issu de l'himyaritique, qui se rencontrent un peu partout dans le désert de Safa ; et je serais maintenant disposé à les considérer comme ayant été simplement, pour ceux qui les gravaient, de ces indications de repère servant à désigner les lieux de pâturage habituel et à guider les uns près des autres les hommes d'une même tribu, qui sont si nécessaires dans la vie des pasteurs nomades et dont on trouve l'usage encore aujourd'hui dans diverses parties de l'Arabie, de même qu'en Afrique chez les Touaregs.

Quoi qu'il en soit, il n'y a pas moyen de contester qu'une notable portion des inscriptions sinaïtiques n'ait été tracée par des individus professant une religion païenne. La multitude des noms propres où entrent en composition des appellations de dieux du paganisme syro-nabatéen fournit déjà une présomption à cet égard ; cependant on ne peut pas y voir une preuve décisive, car des noms semblables, comme je l'ai fait remarquer ailleurs, ont été conservés dans les premiers siècles par des chrétiens de tous les pays. Et en effet, dans les inscriptions sinaïtiques elles-mêmes, on en trouve avec les signes les plus éclatants du christianisme, comme la croix (1) ou le chrisme cruciforme (2) ; or ils ne doivent pas plus nous y surprendre que dans les martyrologes les noms des saints Horus, Hercule, Phébus, Ammon, Anubis, ou des saints Artémius, Apollinaire, Démétrius, etc. Mais ce qui ne laisse plus place au doute, ce sont les proscynèmes où des personnages s'intitulent prêtres de divinités païennes ; en ce genre, nous relevons deux « pré-

(1) Grey, n° 142. — Beer, n° 42. — Lottin de Laval, pl. I, n° 1.
(2) Grey, n° 11.

tres du dieu Ta, » כהן תא אלה (1) et כהן תא (2), et deux « prêtres de la planète Vénus, » la principale déité des *Saraceni* de la péninsule du Sinaï (3), כהן דריא (4).

D'un autre côté, le christianisme d'une autre partie des auteurs de ces mêmes inscriptions n'est pas moins certain. Il est attesté par la croix dont quelques-uns d'entre eux ont accompagné la mention de leur nom (5), ou par le monogramme cruciforme du Christ, qui la remplace dans un certain nombre d'exemples (6). Je rattache aussi à la classe des symboles chrétiens la figure, encore plus fréquente, d'une sorte de fourche à deux branches, qui est peut-être un type particulier de la croix, et au sujet de laquelle je crois devoir maintenir ce que j'ai dit il y a quatorze ans (7).

On voit par là qu'il n'y a aucun rapport à établir entre les proscynèmes du Sinaï et les rites ou les pèlerinages d'une religion spéciale, et que leurs auteurs, tout en se servant des mêmes formules, professaient des cultes différents. Ce qu'on sait de l'état religieux des pays syro-arabes pendant les siècles auxquels on doit les rapporter, donne lieu de penser qu'il doit y en avoir aussi qui ont été tracées par des hommes de religion juive. Mais, si le fait est probable, il n'a pas la même certitude que celui de l'existence de païens et de chrétiens parmi leurs auteurs.

Les formules de ces proscynèmes ont, du reste, un caractère élastique qui a pu les faire employer également bien par des individus de cultes différents, et je dois reconnaître que les dernières découvertes de monuments de l'épigraphie sémitique de la Syrie sont venues démentir les tentatives que j'avais faites pour les expliquer par le formulaire propre à une

(1) Grey, n° 83. — Tuch, n° 21.

(2) Grey, n° 139. — Tuch, n° 20.

(3) S. Hieronym. *Ad* Amos, V, 26; *Vit. Hilarion.*, 25.

(4) Grey, n°s 80 et 122. — Tuch, n°s 17 et 18.

(5) Grey, n° 142. — Beer, n° 42. — Lottin de Laval, pl. I, n° 1.

Grey, n°s 19, 85 et 111. — Lottin de Laval, pl. XVIII, n° 5 et pl. LVI, n° 7. — Lepsius, *Denkmæler*, Abth. VI, pl. 17, n° 74.

(6) Grey, n° 11.

Lottin de Laval, pl. IV, n° 4.

L. de Laborde, *Voyage de l'Arabie Pétrée*, pl. X. — Lepsius, Abth. VI, pl. 17, n° 87c, et pl. 19, n° 137.

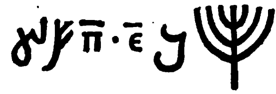
(7) *Journal asiatique*, 5e série, t. XIII, p. 25-27.

religion déterminée. Ce sont de simples souhaits de bon augure, qui ont dû pourtant revêtir, pour les chrétiens et les juifs, par leur correspondance avec des expressions bibliques, un caractère d'invocations pieuses.

L'acclamation שלם, « *pax!* » qui commence plus de la moitié des proscynèmes du Sinaï, termine l'inscription de la base d'une des statues honorifiques élevées par des tribus païennes dans le temple de Baalsamin à Siah (1); un autre fragment du même temple nous offre la formule לשלם (2). Les mots שלם קרי, « *dic : pax!* » terminent l'inscription dédicatoire nabatéenne de la porte d'un temple de la déesse Allath à Hebrân (3) et rappellent étroitement l'invocation familière arabe قرا عليه السلام, « la paix soit dite sur lui (4) ! ». Pour les chrétiens, dans les inscriptions où cette formule est accompagnée de la croix ou du chrisme, elle prit sans doute une signification plus déterminée, celle du vœu de la paix chrétienne, exprimé dans les formules fameuses ЄΝ ЄΙΡΗΝΗ, IN PACE, tant de fois reproduites sur les monuments des premiers fidèles. On sait que ces dernières formules, qui se rapportent à des passages de l'Ancien Testament, étaient en usage chez les Juifs aussi bien que chez les Chrétiens. La plupart des épitaphes juives de la catacombe de la *Via Portuensis*, étudiées dans le VI[e] chapitre de ce Livre (5), nous ont offert à la fin l'acclamation שלום, « *pax!* » et une inscription de la même catacombe, conservée au Musée du Capitole (6),

(1) De Vogüé, *Syrie centrale, Inscriptions sémitiques*, Haouran, n° 3.
(2) *Ibid.*, n° 7.
(3) De Vogüé, *Syrie centrale, Inscriptions sémitiques*, textes nabatéens, n° 1.
(4) *Ibid.*, p. 101.
(5) T. I, p. 264-267.
(6) Voici le texte de cette inscription :

ЄΝΘΑΚΙΤЄΑΜΜΙ
ΑCΙΟΥΔЄΑΑΠΟ
ΛΑΔΙΚΙΑCΗΤΙC
ЄΖΗCЄΝЄΤΗ



Ἔνθα κ[εῖ]τ[αι] Ἀμμιὰς Ἰουδ[αί]α ἀπὸ Λα[ο]δικ[εί]ας, ἥτις ἔζησεν ἔτη πε'.

Le nom propre Ἀμμιὰς recèle évidemment la forme féminine du nom de עמיו, si fréquent

montre à la même place que l'acclamation hébraïque le mot שלם en caractères nabatéens, écrit exactement comme dans les proscynèmes du Sinaï. שלם devant un nom propre doit être traduit de même, dans ces derniers textes, par l'acclamation « *pax!* » ou plutôt encore considéré comme un verbe à la forme optative, « *salvus sit, sit in pace* ». C'est en effet la construction que semblent réclamer les mots לטב, *in bonum*, qui viennent à la fin de presque toutes les inscriptions, à la suite du nom de l'auteur, et qui doivent évidemment se rattacher au שלם initial. La formule entière est donc לטב.... שלם, *sit in pace* N, *in bonum*. Un proscynème la complète encore en y introduisant une invocation à Dieu : שלם.אלה משו, *Sit in pace, Deus, Moyses* (1). Ici le caractère juif ou chrétien de l'inscription n'est pas douteux. Quelquefois, au lieu du simple שלם, on trouve au commencement du proscynème les mots שלם עד עלם, *sit in pace in aeternum;* en pareil cas il est peu probable que le proscynème ait été tracé par un païen.

La seconde, דכיר, est traduite dans les proscynèmes bilingues par le grec μνησθῇ, *sit in memoria*. Elle se complète par les mots לטב, qui terminent sans exception toutes les inscriptions commençant de cette manière. Nous avons ainsi une formule לטב....דכיר, *sit in memoria N. in bonum*, en grec μνησθῇ ἐν ἀγαθῷ, qui semblerait au premier abord ne pouvoir être que juive ou chrétienne, puisqu'elle est exactement conforme à un verset de la Bible : זָכְרָה־לִּי אֱלֹהַי לְטוֹבָה, *memento mei Deus meus in bonum* (2). Mais ici encore il importe de se défier des conclusions prématurées, puisque l'acclamation דכרון טב למליכת, contenant le même souhait, exprimé dans les mêmes termes, en faveur de l'auteur de la construction, commence l'inscription dédicatoire gravée sur l'architrave du temple du dieu Baalsamin à Siah (3). La formule n'a donc pas un caractère religieux précis et n'est pas directement empruntée au passage biblique. Mais un personnage, qui était certaine-

dans les proscynèmes sinaïtiques et transcrit dans les inscriptions bilingues en ΑΜΜΑΙΟС (Lepsius, nos 93 et 96).

(1) Seetzen, n° 27. — Lepsius, n° 122, 6.

(2) II Esdr. V, 19.

(3) De Vogüé, *Syrie centrale, Inscriptions sémitiques*, Haouran, n° 2.

ment juif ou chrétien, a fait une allusion formelle à ce passage quand il a transformé la simple acclamation de bon augure en une prière au Dieu des religions monothéistes, דכיר אלה ירחו, *Memento Deus Iarchi* (1). Ainsi complétée, la formule devient exactement semblable à celles d'inscriptions grecques tracées dans les mêmes lieux et dans le même temps par des pèlerins venus d'autres contrées pour faire le même voyage pieux, lesquelles commencent par les mots μνήσθητι Κύριε τοῦ δούλου σοῦ (2), et à celles d'inscriptions coptes que les dévots originaires de l'Égypte ont laissées sur le mont Sinaï, inscriptions dont le début est toujours ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲁⲣⲓⲡⲙⲉⲩ ⲡⲉⲕ ⲃⲱⲕ, *Domine memento servi tui* (3). Un proscynème ajoute à la fin לעלם, *in aeternum*, après לטב. Dans un autre, nous trouvons, au lieu de דכיר····לטב, דכיר....לשלם, *sit in memoria N, in pacem* (4). Un dernier enfin réunit les deux formules qui viennent de nous occuper : דכיר לטב ושלם גרמאלבעלי, *sit in memoria in bonum et sit in pace Garmelbalus* (5).

Quant à la formule בריך, beaucoup plus rare que les deux autres, le sens n'en est pas douteux : *Benedictus sit N.*

Beer considérait comme araméen l'idiome des proscynèmes du Sinaï. M. Tuch a contesté en cela sa manière de voir comme en ce qui avait rapport à la religion des auteurs de ces textes. Il a prétendu y retrouver de l'arabe presque pur et conforme au dialecte des Qoreïschites. Mais depuis le mémoire du docteur A. Levy, qui a repris à fond la question philologique et l'a traitée avec une supériorité décisive contre laquelle s'est vainement débattu M. Blau (6), on ne saurait plus nier l'aramaïsme des inscriptions sinaïtiques.

L'idiome de ces inscriptions est donc araméen, mais il constitue un

(1) Seetzen, nº 24.

(2) Lepsius, nº 134, 1-4, et nº 154, 1-2.

(3) Lepsius, nº 167; voy. nºs 153, 156 et 152. — Cf. ce que j'en ai dit dans le *Journal asiatique*, 5ᵉ série, t. XIII, p. 201 et suiv.

(4) Grey, nº 123.

La même réunion des deux formules se rencontre encore dans une seconde inscription : Grey, nº 141. — Beer, nº 120. — Lottin de Laval, pl. XV, nº 4.

(5) *Zeitschr. der deutsch. Morgenl. Gesellsch.*, t. XVI, p. 331-389.

(6) Genes., XXV, 4.

dialecte particulier dans la famille araméenne, et il le doit aux arabismes dont il est empreint. Ce sont : 1° la terminaison de presque tous les noms propres par un ו, correspondant au *dhamma* final de l'arabe littéral (cependant on peut douter maintenant que ceci soit réellement un arabisme, car on retrouve la même terminaison des noms propres en ו, non-seulement dans les inscriptions auranitiques, mais dans les légendes des monnaies araméennes de la Cilicie sous les Achéménides ; les autres faits allégués également comme arabismes par le docteur A. Levy sont bien mieux caractérisés, mais il est à remarquer qu'ils ne se présentent guère que dans les noms propres et qu'on pourrait les regarder comme établissant une différence linguistique entre ces noms et l'idiome du reste des inscriptions) ; 2° le génitif formé par la substitution d'un י à ce ו final, qui se remarque dans quelques noms propres, tels que אוש-אלהי, תים-אלהי, גרם-אל-בעלי ; 3° la formation des diminutifs par l'adjonction d'un י entre la seconde et la troisième radicale, חרשו produisant חרישו et אושו donnant naissance à אוישו ; 4° enfin l'emploi de l'article אל.

Ce dernier trait, qui se rencontre dans les inscriptions du Sinaï à côté de l'emploi de formes emphatiques purement araméennes qui sembleraient au premier abord devoir l'exclure d'une manière absolue, se retrouve dans la Bible dans un nom propre d'homme appartenant à l'Arabie Pétrée, אֶלְדָּעָה, nom d'un fils de Madian (1). L'article אל commence aussi le nom d'une ville de la tribu de Ruben, אלעלה (2), située dans le voisinage d'Hésebon, à la frontière des populations juive et nabatéenne.

II.

Les observations philologiques par lesquelles nous avons clos le paragraphe précédent semblent bien clairement désigner, pour les au-

(1) Num., XXXII, 3.

teurs des proscynèmes du Sinaï, les Nabatéens, ce peuple d'origine araméenne, mais profondément influencé par les Arabes, qui jeta un si grand éclat et sut concentrer entre ses mains tant de richesses acquises par le commerce, dans les siècles qui précédèrent et suivirent immédiatement la venue du Christ.

Ce fait, entrevu déjà par Beer, et l'attribution exclusive de l'alphabet qui nous occupe en ce moment aux Nabatéens, sont rendus certains par des monuments dont la connaissance complète et l'intelligence ne datent que d'un très-petit nombre d'années.

On rencontre dans presque tous les cabinets de numismatique de petites monnaies d'argent et de bronze, portant pour la plupart, d'un côté, une tête laurée, aux longs cheveux épars, qui paraît être celle du roi, d'après les légendes qui l'accompagnent, malgré le caractère idéal et assez peu individuel qui lui est donné sur certains exemplaires, et, de l'autre, une tête de femme voilée, qui est celle d'une reine; sur d'autres, les deux têtes sont accolées et le type du revers présente deux cornes d'abondance croisées. A part quelques exceptions, les têtes, bien que variant légèrement entre elles, sont munies des mêmes accoutrements, lesquels se montrent de nature à faire penser que les princes nabatéens se faisaient représenter sur leurs monnaies avec les attributs d'un couple divin.

Nous avons le premier signalé cette classe de monnaies dans notre *Description des médailles de M. le baron Behr* (1), en les attribuant aux rois nabatéens de Pétra. Mais nous n'avions alors à notre disposition que deux pièces, dont les légendes incomplètes nous induisirent en erreur sur plusieurs points, entre autres sur les noms propres des rois. Un peu plus tard, le duc de Luynes consacra dans la *Revue numismatique* (2) aux médailles nabatéennes une étude développée, dans laquelle il en fit connaître vingt-huit variétés différentes. L'illustre et si regrettable académicien adoptait dans ce travail notre attribution et reconnaissait comme nous sur les pièces à deux têtes, au droit le nom d'un roi, מלך, et au revers celui d'une reine, מלכת. M. Victor Lan-

(1) P. 147.
(2) Nouv. sér., 1858, p. 292-316 et 362-385.

glois, dans la *Numismatique des Arabes avant l'islamisme* (1), et le docteur A. Levy, dans son Mémoire du *Journal de la Société asiatique allemande* (2), reproduisirent ensuite purement et simplement les principales données obtenues par le duc de Luynes. Mais, plus récemment, mon savant ami le comte de Vogüé, reprenant la question à l'aide de nouveaux documents numismatiques et s'appuyant principalement sur les inscriptions qu'il venait de découvrir dans son voyage en Syrie, si fécond pour la science, a pu apporter de très-heureuses rectifications au travail de son éminent prédécesseur et établir d'une manière définitive le classement ainsi que les dates de la série monétaire des monarques nabatéens (3), laquelle, dans les monuments jusqu'à présent connus, s'étend depuis le commencement du premier siècle avant notre ère jusqu'à la réduction du royaume de Pétra en province romaine, sous Trajan.

Le titre constant des princes dont le nom est inscrit sur ces monnaies est celui de מלך נבטו, « roi de Nabat », dont la lecture, incontestable et confirmée aujourd'hui par les inscriptions du Haouran, est due au duc de Luynes. La forme נבטו pour le nom du peuple, est différente de l'hébreu נְבָיוֹת, qu'il ne faut peut-être pas assimiler aux Nabatéens, mais conforme à l'orthographe arabe نبط ou نبيط.

Les princes dont on possède jusqu'ici les monnaies sont au nombre de quatre :

Arétas Ier, חרתת, le Philhellène (95-50 av. J.-C.), le même dont on a aussi des monnaies à légendes grecques frappées à Damas;

Arétas II, Démophile, חרתת.... רחם עמה (7 avant J.-C. — 40 (?) apr. J.-C.), associé successivement à ses deux femmes, Chulda, חלדו, et Seqailath, שקילת;

Malchus III, מלכו (40-75 de l'ère chrétienne), associé à une autre Seqailath, שקילת, sa sœur et sa femme;

Dabel ou Zabélus, דבאל (75-104), associé d'abord à sa mère Seqailath, puis à sa femme Gemilath, גמלת.

(1) P. 8-38.
(2) T. XIV, p. 369-375.
(3) *Revue numismatique*, nouv. sér., p. 153-168.

Restent encore à trouver, pour intercaler entre celles d'Arétas Ier et d'Arétas II, les monnaies de :

Malchus II (50-28 avant J.-C.), contemporain et rival d'Hérode le Grand ;

Obodas (30-7 avant J.-C.), du temps duquel eut lieu l'expédition d'Ælius Gallus en Arabie.

On trouvera tout ce que les écrivains antiques nous ont laissé de témoignages sur ces princes dans les deux dissertations du duc de Luynes et de M. de Vogüé.

Les monnaies royales de Pétra, ainsi déterminées et classées, sont très-curieuses au point de vue de la paléographie. D'abord ce sont elles qui ont fait connaître pour la première fois avec certitude, dans les mots נבטו et כסף, la figure du ט et celle du ס, dont la première était douteuse jusqu'à la lecture de ces médailles et la seconde manquait absolument dans les proscynèmes du Sinaï. On ne l'a retrouvée que deux fois depuis dans des monuments épigraphiques. En même temps les légendes de ces monnaies offraient les premiers spécimens d'un état notablement plus ancien de l'alphabet dans lequel sont conçus les proscynèmes sinaïtiques. Toutes les lettres y sont encore détachées, ou du moins on ne commence à voir poindre quelques ligatures que dans les légendes des monnaies de Dabel, et quelques-uns des caractères, surtout le ט, devenu plus tard ט, ont une forme plus voisine du type araméen tertiaire ou palmyrénien que dans les monuments postérieurs. Il est, du reste, à remarquer que les deux types, ouvert et fermé, du ט coëxistèrent un certain temps, comme nous l'avons vu également dans les inscriptions auranitiques.

Nous avons emprunté aux monnaies des rois de Pétra une partie des éléments de notre planche XV ; dans la 2e colonne sont les lettres qui se rencontrent dans les légendes des pièces d'Arétas Philhellène, dans la 3e celles des légendes des médailles d'Arétas Philodème et de Malchus III ; enfin, dans la 5e nous avons placé les caractères relevés sur les monnaies de Dabel.

III.

Les monuments épigraphiques de l'écriture et de la langue des Nabatéens ne se bornent plus, du reste, aux proscynèmes du Sinaï. On possède maintenant un certain nombre d'inscriptions nabatéennes contemporaines des monnaies dont nous venons de parler. C'est toute une branche de l'épigraphie sémitique qui compte déjà des documents d'une haute importance et promet d'être un jour d'une grande richesse avec ce que fourniront encore les découvertes ultérieures.

Pour ce qui est de Pétra même, M. Blau (1) et M. Marsh (2) ont publié trois inscriptions funéraires copiées dans les ruines de cette ville et tracées en caractères nabatéens, inscriptions qui ont été étudiées par M. Hitzig (3) et définitivement interprétées par le docteur A. Levy (4), sauf une dont le vrai texte n'a été établi que par M. le comte de Vogüé (5), d'après la copie de M. le marquis Arconati. Le docteur Levy a aussi donné l'explication d'un proscynème offrant les mêmes formules que ceux du Sinaï et gravé sur un rocher à Kattara-Deir, tout auprès de Pétra.

L'antique Moabitide, réunie au domaine des rois des Nabatéens dans les siècles voisins de l'ère chrétienne, a fourni également un texte de la même écriture dans l'inscription d'Omm-er-roussas, incomplétement publiée par le *Palestine exploration fund* (6) et par le docteur Levy (7),

(1) *Zeitschr. der deutsch. Morgenl. Gesellsch.*, t. IX, p. 230 et suiv.

(2) *Ibid.*, t. XII, p. 708 et suiv.

(2) *Ibid.*, t. IX, p. 737 et suiv.

(4) *Ibid.*, t. XIV, p. 367-369.

(5) *Syrie centrale, Inscriptions sémitiques*, p. 90.

Une copie moins bonne en a été aussi donnée dans le *Quarterly statement of the Palestine exploration fund*, n° 1, pl. à la p. 53, avec une autre inscription, encore inédite, de la même tombe.

(6) *Quarterly statement*, n° 6.

(7) *Zeitschr. der deutsch. Morgenl. Gesellsch.*, t. XXV, p. 429-434.

mais dont la Commission du Recueil des inscriptions sémitiques à l'Institut de France possède un estampage complet (1).

Mais la région qui a jusqu'à présent fourni la moisson la plus riche et la plus précieuse en fait d'incriptions nabatéennes d'une date relativement ancienne est la partie méridionale du Haouran actuel, c'est-à-dire les environs de Bosra. Elle n'était pas comprise dans l'Auranitide proprement dite, qui, après avoir appartenu à Hérode le Grand, fit partie des domaines des deux rois Agrippa. Tant que dura l'empire des monarques nabatéens cette contrée fut soumise à leur sceptre, et ses habitants appartenaient à la même race que ceux de Pétra. C'est un fait que les explorations de MM. Waddington et de Vogüé ont mis en pleine lumière. Ces deux savants ont en effet rapporté du Haouran méridional les originaux, les estampages ou les copies de treize inscriptions nabatéennes, dont quelques-unes de la plus haute valeur pour l'histoire et la connaissance de la religion de cette contrée. Trois proviennent de Bosra même (2), trois de Salkhat (3), quatre de Omm-el-djemâl (4), une de Ayoun (5), une d'Ezrâ (6) et une de Sawet-el-Khidr (7). Il faut y joindre deux autres inscriptions de Bosra, publiées par le docteur Levy (8) d'après les copies de M. Wetztein. De plus, dans l'Auranitide proprement dite elle-même, à Hébrân, MM. Waddington et de Vogüé ont découvert deux inscriptions nabatéennes (9), dont l'une, aujourd'hui conservée au Musée du Louvre (10), porte dans sa

(1) M. Renan a publié depuis le fac-similé complet de l'inscription d'Omm-er-rousssas, avec une excellente explication : *Journal asiatique*, 7e série, t. I, p. 313-319.

(2) De Vogüé, *Syrie centrale*, *Inscriptions sémitiques*, textes nabatéens, nos 3-5.

Le no 4 avait été publié antérieurement par M. de Vogüé (*Revue archéologique*, nouv. série, t. IX, p. 287, pl. XI, no 1) et le no 3 par le docteur Levy (*Zeitschr. der deutsch. Morgenl. Gesellsch.*, t. XXII, p. 261-270).

(3) De Vogüé, *Syrie centrale*, *Inscriptions sémitiques*, textes nabatéens, nos 6-8.

(4) *Ibid.*, nos 9, 10, 11 et 11 a.

(5) *Ibid.*, no 12.

(6) *Ibid.*, no 13.

(7) *Ibid.*, no 14.

(8) *Zeitschr. der deutsch. Morgenl. Gesellsch.*, t. XXII, p. 261-270. — Voy. de Vogüé, *Syrie centrale*, *Inscriptions sémitiques*, p. 105 et 106.

(9) De Vogüé, *Syrie centrale*, *Inscriptions sémitiques*, textes nabatéens, nos 1 et 2.

(10) Elle avait été déjà publiée par M. de Vogüé dans la *Revue archéologique*, nouvelle série, t. IX, p. 287, pl. XI, no 2.

date, marquée par une année de l'empereur Claude, l'empreinte du régime, différent de celui du royaume de Nabatène, sous lequel vivait cette province.

A tous ces monuments est venue se joindre l'inscription bilingue de la collection Parent, publiée par M. de Saulcy (1) et M. de Vogüé (2). Elle a été rapportée de Saïda, mais j'ai peine à la croire réellement trouvée dans cette localité; elle doit plutôt provenir de l'intérieur. Ce fragment grec et nabatéen, qui contient une dédicace faite par un personnage portant le titre de stratége, ΣΤΡΑΤΗΓΟΣ dans le texte grec, אסרתגא dans le nabatéen, porte la date de l'an 32 d'un roi Arétas, חרתת, qui est évidemment le Philhellène; c'est donc la plus ancienne des inscriptions nabatéennes jusqu'à présent connues, ce que confirme son type d'écriture relativement archaïque et avant tout remarquable par l'emploi d'un grand א final d'une forme toute particulière, dont on ne voit plus de traces par la suite.

Une dernière inscription nabatéenne, découverte à Pouzzoles comme on a découvert des inscriptions palmyréniennes à Rome et en Algérie, a été publiée par le docteur A. Levy (3), qui a aussi fait connaître (4) une gemme du cabinet de Copenhague (5), portant, avec une légende dans la même écriture, la représentation d'un dieu à cheval, la tête radiée, armé d'une lance avec laquelle il frappe un serpent (6).

Des monuments que nous venons d'énumérer cinq sont datés :

L'inscription de Saïda de l'an 32 d'Arétas Ier, 60 av. J.-C. ;

Le n° 4 de M. de Vogüé (Bosra) de l'an 11 de Malchus II, 38 avant J.-C. ;

Le n° 1 (Hébrân) de l'an 7 de l'empereur Claude, שנת שבע לקלדיס קיסר, 47 apr. J.-C. ;

(1) *Bulletin archéologique du Musée Parent*, p. 11.

(2) *Syrie centrale, Inscriptions sémitiques*, textes nabatéens, n° 7a.

(3) *Zeitschr. der Deutsch. Morgenl. Gesellsch.*, t. XXIII, p. 150 et suiv. — Voy. Renan, *Journal asiatique*, 7e série, t. I, p. 319-323.

On a signalé depuis une seconde inscription nabatéenne trouvée à Pouzzoles : Renan, *Journal asiatique*, 7e série, t. I, p. 323. Elle est encore inédite.

(4) *Siegel und Gemmen*, pl. III, n° a.

(5) Mordtmann, *Zeitschr. der deutsch. Morgenl. Gesellsch.*, t. XVIII, pl. VI, n° 12.

(6) Voy. ce que j'ai dit de cette représentation dans mes *Lettres assyriologiques*, t. II, p. 264.

Le n° 6 (Salkhat) de l'an 17 d'Arétas II, 57 apr. J.-C.;

Enfin le n° 7 (Salkhat) de l'an 25 de Dabel.

Ces dates, on le voit, s'échelonnent dans la même période de deux siècles que celles des monnaies et nous font suivre, parallèlement aux documents numismatiques, les vicissitudes de l'écriture nabatéenne appliquée aux inscriptions monumentales pendant cette époque. Nous faisons figurer à leur date dans la planche XV toutes les formes de caractères fournies par les inscriptions, ainsi rattachées à des années précises, qui constituent les jalons de l'histoire paléographique de cet alphabet. Seulement, pour ne pas donner trop de développement à notre tableau, nous avons réuni dans la deuxième division de la troisième colonne les éléments, fort peu différents les uns des autres, que nous avons extraits des n°s 4, 1 et 6 de M. de Vogüé, et nous en avons complété la série alphabétique par le ℷ emprunté à d'autres inscriptions, qui, bien que ne portant pas de dates, sont évidemment de la même époque.

IV.

A l'aide des monuments que nous venons de passer en revue, il est facile de reconstituer les vicissitudes successives de l'alphabet nabatéen pendant les six siècles où l'on peut constater son existence. C'est ce que nous avons tenté dans le tableau de la planche XV.

Pour rechercher l'origine d'une écriture par une méthode vraiment scientifique, la première condition est de prendre, comme point de départ et comme base des recherches, la plus ancienne forme que l'on connaisse de cette écriture. C'est là un principe fondamental et bien élémentaire, mais qui n'a été que trop souvent négligé des savants qui se sont occupés de recherches analogues aux nôtres. Pour nous, nous tenons à y rester fidèle, et c'est ce principe, constamment mis par nous en pratique jusqu'à présent, que nous appliquons encore à l'étude de l'origine de l'alphabet nabatéen.

Cette origine, du reste, ne saurait être douteuse. Le nabatéen sort de l'auranitique étudié par nous dans le chapitre précédent; il suffit, pour s'en convaincre, de comparer l'un à l'autre les deux alphabets donnés dans nos planches XIV et XV. Même, ainsi que nous l'avons déjà dit en terminant le chapitre précédent, il n'y a pas de différence essentielle entre les deux quand on prend le nabatéen dans ses plus anciens monuments, et on pourrait — il serait même peut-être plus exact de le faire — réunir l'auranitique et le nabatéen sous la même désignation pour tracer, d'après leurs monuments datés, les lignes essentielles du tableau des phases successives du développement et de la dégénérescence d'une même écriture. Il y a en effet identité presque absolue entre le type auranitique des inscriptions de Siah du temps d'Hérode le Grand et le type nabatéen de l'inscription, exactement contemporaine, de Bosra datée de l'an 11 de Malchus II. Mais des différences plus sensibles et donnant déjà au nabatéen une certaine physionomie d'individualité locale se remarquent si l'on compare ensemble entre eux les monuments du commencement du premier siècle avant l'ère chrétienne, d'un côté l'inscription de Soueideh, de l'autre l'inscription de Saïda et les médailles d'Arétas Philhellène.

L'inscription de Saïda nous offre à la fois pour le א une forme initiale et médiale plus altérée et plus éloignée du prototype que la forme auranitique contemporaine, et même que la forme un peu postérieure qui reparaît ensuite en nabatéen dans l'inscription de Bosra datée du règne de Malchus (n° 4 de M. de Vogüé), puis une forme finale très-particulière, qui a déjà disparu dans le premier siècle de l'ère chrétienne et qui dérive directement du prototype araméen tertiaire sans avoir passé par aucun des autres intermédiaires. Au reste, le nabatéen a longtemps affectionné les formes spéciales pour la fin des mots; pendant tout le cours du premier siècle apr. J.-C. inscriptions et monnaies nous offrent des figures différentes pour le כ et pour le ל comme initiale et comme finale.

L'inscription de Saïda nous offre encore pour le ח un type plus antique, plus voisin de la source que celui de l'inscription auranitique de Soueideh. Mais en même temps le ר et le ש sont plus altérés; ils

ont déjà les figures qui ne se montrent parmi les monuments auranitiques que dans les inscriptions de Siah. Quant au ב, les monnaies d'Arétas Philhellène le donnent alternativement, ouvert presque palmyrénien, et avec le type fermé des inscriptions de Siah, notablement différent d'une autre forme fermée d'époque postérieure, constante dans les proscynèmes du Sinaï et apparaissant pour la première fois dans l'inscription de Hébrân, de l'an 7 de l'empereur Claude.

Tout ceci semble indiquer que si l'alphabet nabatéen n'est en réalité à son origine qu'une variété provinciale de l'alphabet auquel nous avons donné provisoirement le nom d'auranitique, à cause de la provenance de ses monuments jusqu'à présent connus, cette variété avait déjà dans une certaine mesure une existence propre au commencement du premier siècle avant notre ère. Comme tout dérivé secondaire, elle offrait pour certains caractères des formes déjà plus altérées que celles qui se maintenaient encore au même moment dans le Haouran proprement dit. Pour quelques autres, le nabatéen gardait des formes un peu plus anciennes, qu'il devait bientôt abandonner, et surtout pour un certain nombre de lettres il admettait simultanément le type archaïque et le type plus dégénéré entre lesquels il semble que les écrivains pouvaient encore faire choix.

Quant aux modifications propres du nabatéen dans le cours de son existence, qui conduisent du caractère de l'inscription de Saïda à celui des proscynèmes du Sinaï, on peut les suivre siècle par siècle dans notre planche XV. Nous n'avons pas, du reste, grand' chose à en dire, car elles ne sont que le résultat du développement toujours plus marqué des deux tendances que nous avons déjà signalées dans l'auranitique en comparant l'écriture des inscriptions de Soueideh et de Siah : la tendance à réduire et à simplifier le tracé des caractères, qui conduit le ר à perdre toute trace de sa tête, comme déjà le ב et le ד dans l'auranitique, puis la tendance à boucler certaines parties des lettres, comme on le voit pour le פ et le ח. La forme qui prévaut définitivement pour le א et qui se montre déjà dans l'inscription de Saïda est une abréviation de celle du א auranitique; mais elle n'arrive jamais à se réduire à un simple rond, comme dans l'alphabet sabien.

V.

Une des particularités qui donnent à l'étude de l'écriture nabatéenne un intérêt exceptionnel dans les recherches sur l'histoire paléographique des alphabets de la famille araméenne, est celle-ci, que les monuments de cette écriture nous offrent les degrés successifs depuis l'état d'isolement de toutes les lettres jusqu'à l'état complet de liaison.

Les médailles des rois de Pétra, qui constituent, comme nous l'avons fait voir, les plus antiques monuments connus de l'alphabet nabatéen, ont jusqu'assez tard toutes les lettres détachées dans leurs légendes. De même, parmi les inscriptions, celles que l'on doit considérer comme remontant le plus haut, ont toutes les lettres détachées. Tel est le cas de l'inscription de Saïda. On trouve même cette particularité dans quelques-uns des textes sinaïtiques; exemple :

דכיר חביבו בר אבן־אל־קינו לטב (1)

Mais les proscynèmes de ce genre sont fort rares au Sinaï. D'autres, plus nombreux, un peu postérieurs ou contemporains, présentent encore dans les noms propres toutes les lettres détachées, mais les mots qui constituent les formules et qui se répètent mille fois dans les inscriptions de ce genre forment déjà des ligatures; ainsi שלם se trace :

דכיר, que nous avons expliqué plus haut,

La même particularité est presque constante pour le mot בר, « fils ».

(1) Grey, nº 139 b. — Beer, nº 76.

Voici un exemple d'inscription de ce genre :

שלם וידו בר עמיו לטב (1)

En même temps que l'on commence à rencontrer la liaison des divers éléments qui composent ces mots fréquemment obvies, on remarque dans les noms propres et dans les mots moins habituels des ligatures partielles, analogues à celles que nous avons signalées dans les inscriptions de Palmyre.

Toutes les lettres composées, comme élément principal, d'une haste droite, tendant à s'infléchir légèrement par en bas vers la gauche, ב, ק, ר, ש, ou bien décidément recourbées dans cette direction : נ, ח, י, כ, ל, ת, peuvent se lier par la base à la lettre suivante. La même faculté de liaison existe pour le ט, mais alors il reste ouvert sur le côté gauche et ne se ferme pas.

Toutes les lettres que nous venons d'énumérer peuvent également figurer comme second élément dans une ligature. Il en est aussi quelques autres auxquelles cette place est constamment dévolue, qui se rattachent au signe précédent et jamais au suivant, ce sont : ד, ו, ה. Quelques-unes enfin, comme א, ז, ט, ne figurent jamais dans ces premières ligatures et demeurent constamment isolées.

Le ligatures de ce genre comprennent le plus souvent deux ou trois lettres. Quelquefois elles s'étendent à un mot entier, comme dans ce proscynème du Sinaï :

שלם אושו בר כלבו לטב (2)

Nous commençons dès le premier siècle de l'ère chrétienne à rencontrer dans les inscriptions des exemples de ligatures embrassant ainsi

(1) Grey, n° 45. — Beer, n° 2.
(2) Grey, n° 97. — Beer, n° 1.

plusieurs lettres à la fois et même un mot entier. A cette époque des monuments évidemment contemporains, comme les n°s 3 et 6 de M. de Vogüé, par exemple, nous offrent, l'un toutes les lettres détachées, l'autre déjà des ligatures très-multipliées. Il y a déjà des mots entièrement liés dans l'inscription de Bosra de l'an 11 de Malchus II (Vogüé, n° 4), et le nom du roi y est écrit , tandis que, près de quatre-vingts ans plus tard, Malchus III écrit encore le sien sur les monnaies avec toutes les lettres détachées : . Il est vrai que l'inscription n° 6 de M. de Vogüé, datée de ce dernier prince, a les lettres en grande partie liées. En général, les ligatures étaient employées dans les monuments épigraphiques bien avant d'être admises dans les légendes monétaires, où elles ne s'établissent définitivement que sous Dabel. Le fait de la liaison des lettres, s'il est apparu de bonne heure, n'a donc triomphé définitivement et n'est passé à l'état de règle générale qu'au bout d'un certain temps, et il y a une période de transition, où l'on avait la faculté d'employer également les deux systèmes.

Nous arrivons enfin aux inscriptions entièrement liées; elles sont assez nombreuses, et doivent être les plus récentes. Elles peuvent se subdiviser, elles aussi, en deux classes successives. D'abord, celles où toutes les lettres d'un même mot, sauf א, sont réunies, mais où les mots sont coupés. Puis celles où toutes les lettres d'une même phrase sont liées sans distinction de mots. L'exemple que nous en citons a été plusieurs fois reproduit :

שלם אושו בר כלבו וכלבו ברה לטב (1)

On remarquera la répugnance du א à entrer dans une ligature. On l'y trouve cependant quelquefois, témoin le proscynème suivant :

(1) Montague, n° 4. — Léon de Laborde. — Prudhoe, pl. I. — Grey, n° 56. — Beer, n°s 109-112. — Lottin de Laval, pl. XXV, n° 1. — Lepsius, pl. XX, n° 140. — F. Lenormant, *Journal asiatique*, 5e série, t. XIII, p. 53.

שלם גרם-אלהי בר זידו (1)

La marche dont nous venons d'esquisser les phases a dû être la même pour toutes les écritures qui ont passé de l'état détaché à l'état lié. Mais le nabatéen est la seule pour laquelle nous puissions suivre ainsi tous les degrés de développement de cette tendance. Et c'est pour cela que nous avons cru devoir lui consacrer sous ce rapport un examen attentif et étendu.

VI.

Une curieuse variété d'alphabet, étroitement apparentée au nabatéen, mais tenant aussi du sabien, et comme intermédiaire entre les deux, nous est révélée par une monnaie de bronze dont la provenance exacte n'est malheureusement pas connue, et qui existe au cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale depuis plus d'un siècle. Bien que décrite dans le grand ouvrage de Mionnet (2), cette pièce n'a jamais été figurée, et les savants qui de nos jours ont si heureusement élucidé les principaux problèmes de la numismatique orientale antique ne s'en sont pas occupés. Je l'ai fait graver sous le n° 7 de la planche XII. Du premier coup d'œil on reconnaîtra que la légende qui occupe le champ du revers appartient à un type particulier d'écriture, dont je crois avoir tout à l'heure exactement défini la nature, et qui, si l'on en possédait un plus grand nombre de monuments, aurait mérité de devenir le sujet d'un chapitre spécial dans notre ouvrage.

Cette monnaie nous offre au droit une tête royale barbue et coiffée de la tiare, tournée à droite, au milieu d'une couronne de feuillage;

(1) Grey, n° 58. — Beer, n° 44.
(2) *Descr. de méd. ant.*, t. V, p. 688, n° 177.

le revers est rempli par une légende en trois lignes, au milieu de la même couronne de feuillage :

Le style et la fabrique rappelle les dernières monnaies characéniennes, gravées dans la même planche et étudiées dans le § IV de notre IXe chapitre, bien qu'encore plus rude et plus barbare. Il est évident que la pièce doit être du même âge, contemporaine de la fin de l'empire des Arsacides ou du commencement de celui des Sassanides.

Il me semble que l'on doit lire les deux premières lignes de la légende :

קלבא
מליכ

ק, ל (toujours bien nettement caractérisé par sa dimension plus longue que celle des autres lettres dont le tracé s'en approche), ב, sont exactement conformes au type nabatéen; א, מ, י, sont au contraire sabiens; quant au כ, il offre une figure propre, mais qui se rapproche encore assez de certaines formes données par les dernières monnaies de la Characène. Au point de vue philologique, cette légende paraît offrir un caractère mixte, analogue à celui de la paléographie. Le nom propre royal, קלבא, est évidemment d'origine arabe, قُلَّب, *purus origine vir*, d'après l'interprétation du Qamoûs, mais il a revêtu la terminaison emphatique araméenne; quant au titre de « roi », il faut le reconnaître dans le mot מליך, malgré l'introduction bizarre d'un י, qui rappelle les tendances de l'orthographe mendaïte.

Tout ceci s'accorde fort bien avec le style et la fabrique de la monnaie, avec les indices proprement numismatiques, pour la faire attribuer au chef de quelqu'une des tribus arabes qui habitaient au troisième siècle de notre ère le voisinage du bas Euphrate, et subissaient dans une certaine mesure l'influence des Araméens de la Characène. Quelle que fût, chose encore fort obscure, l'origine du phylarque arabe auxi-

liaire des Perses dans la guerre contre Julien, qu'Ammien Marcellin (1) appelle *Malechus Podosaces*, il n'en résulte pas moins du témoignage de l'historien latin que les chefs de tribus arabes vassaux des Sassanides portaient le titre de ملك, comme sur notre monnaie.

L'interprétation de la troisième ligne de la légende est beaucoup plus difficile, bien qu'il n'y ait pas de doute possible sur la forme des signes. Ceux-ci n'ont pas l'aspect de lettres formant un mot, mais bien plutôt de chiffres exprimant une date, laquelle, dans la région à laquelle il faut attribuer la pièce et composée de trois chiffres, serait, suivant toutes les probabilités, de l'ère des Séleucides.

Au premier abord, il semble qu'on doive y reconnaître les chiffres encore en usage chez les Arabes orientaux, et lire ٨١٢, 812. Mais, outre que l'an 812 des Séleucides, 501 de Jésus-Christ, serait une date infinitivement trop tardive pour qu'on pût y attribuer la monnaie qui nous occupe, il est absolument impossible d'admettre que les chiffres vulgaires des Arabes orientaux aient été employés sur ce monument. En effet, cette forme des chiffres indiens n'a été apportée aux Arabes que sous le khalifat d'Almançoûr, en 773 de l'ère chrétienne (2), et, qui plus est, le tracé qui y est donné au 8, ٨, n'était pas usité beaucoup avant dans l'Inde même (3).

On pourrait penser avec plus de vraisemblance historique à l'emploi de l'autre type d'origine indienne, au type des chiffres *gobâr*, adopté dès l'époque de la conquête de l'Afrique et de l'Espagne par les Arabes occidentaux, qui l'ont fidèlement conservé. En effet, ces chiffres avaient été certainement apportés de l'Inde à Alexandrie vers le deuxième siècle de l'ère chrétienne (4), et adoptés par les Néopythagoriciens, à qui Boèce les a empruntés (5). La fortune de la notation ainsi introduite fut sans doute beaucoup plus rapide et plus grande

(1) XXIV, 2.
(2) Wœpcke, *Mémoire sur la propagation des chiffres indiens*, p. 57 et suiv.; 139 et suiv.
(3) Wœpcke, p. 150.
(4) Wœpcke, p. 119-126.
(5) Vincent, *Note sur l'origine de nos chiffres et sur l'abacus des Pythagoriciens*, dans le *Journal de mathématiques pures et appliquées* de Liouville, juin 1839; et *Revue archéologique*, t. II, p. 601-609. — Wœpcke, *Mémoire sur la propagation des chiffres indiens*, p. 10-29.

dans les pays latins de l'Occident que chez les Grecs (1); mais, s'il paraît probable que c'est aux scribes latins de l'Afrique et de l'Espagne que les Arabes du Maghreb prirent l'usage des chiffres *gobâr*, il ne semble guère douteux non plus que les signes numéraux indiens de la première importation aient été admis dans les premiers siècles de notre ère par certaines populations sémitiques qui les auront reçus, soit d'Alexandrie, soit aussi des pays de l'embouchure de l'Euphrate, lesquels entretenaient aussi un commerce habituel avec l'Inde; car une partie des noms donnés par Boèce à ces chiffres sont manifestement sémitiques. D'où leur emploi sur une monnaie frappée dans une des tribus arabes voisines de la Characène au troisième ou au quatrième siècle n'aurait rien d'invraisemblable.

Or, si nous comparons les signes de la troisième ligne de la légende de notre médaille aux *apices* de Boèce (2) et aux plus anciens types des chiffres *gobâr* relevés par M. Wœpcke, nous reconnaîtrons qu'ils peuvent se lire 712 ou 715. Ces chiffres, dans l'ère des Séleucides, donneraient deux dates, 401 et 404 ap. J.-C., bien tardives pour être acceptées comme époque d'émission de la pièce, mais qui cependant ne seraient pas absolument impossibles.

Enfin, on peut encore admettre, et c'est encore peut-être le plus vraisemblable, que nous avons là une simple altération des lettres numérales grecques employées à écrire les dates sur les monnaies de la Characène. Les Arabes de la tribu sur laquelle régnait קלבא les auraient empruntées comme le fit plus tard la chancellerie des premiers khalifes, qui s'en servait encore à Damas au commencement du huitième siècle (3). Si l'on supposait que, par une altération des formes de ces lettres numérales, ce qu'offre la médaille à la troisième ligne de la légende est pour AIΦ, avec l'A non barré et le Φ mal formé, on obtiendrait pour date 511 des Séleucides, 199 av. J.-C., époque à son tour peut-

(1) Voy. Th.-H. Martin, *Recherches nouvelles concernant les origines de notre système de numération écrite*, dans la *Revue archéologique*, t. XII.

(2) Voy. les différentes formes que leur donnent les manuscrits dans Cantor, *Zur Geschichte der Zahlzeichen*, au tome III de la *Zeitschrift für Mathematik und Physik*.

(3) Wœpcke, *Mémoire sur la propagation des chiffres indiens*, p. 56.

être bien élevée pour le style et la fabrique. On s'éloignerait moins de ce que porte la monnaie en conjecturant que Λ est pour X, et en lisant la date ΛIΓ comme une altération de XIΓ, 613 des Séleucides, 301 ap. J.-C., et numismatiquement cette date serait très-convenable.

Mais tout ceci n'est que des hypothèses bien douteuses, bien fragiles, auxquelles je n'ose pas m'arrêter, et entre lesquelles je ne sais même comment choisir, car aucune ne me paraît reposer sur des fondements suffisamment solides. Le seul point qui soit ici certain est l'emploi chez une partie des Arabes orientaux, voisins de l'Euphrate, vers le troisième siècle de l'ère chrétienne, d'alphabets mixtes, tenant à la fois du nabatéen et du sabien. C'est ce qu'établit la pièce conservée au Cabinet des médailles, et que j'ai fait graver. A ce titre elle m'a semblé un monument capital pour l'histoire de la paléographie sémitique, et, sans prétendre l'expliquer définitivement, j'ai tenu à appeler sur cette monnaie l'attention des savants, espérant qu'elle trouvera quelque jour un interprète plus habile et plus heureux que moi.

CHAPITRE XII.

LES ALPHABETS ARABES.

I.

L'écriture des Arabes post-islamiques présente deux variétés principales, auxquelles se rattachent toutes les autres variétés locales et moins importantes. Quoique les lettres y soient originairement en même nombre, et que beaucoup se ressemblent notablement dans ces deux sortes d'écritures, les différences de formes sont assez considérables pour que l'on puisse dire que ce sont deux alphabets distincts.

Le premier est celui dont les Arabes font encore usage habituellement dans leurs manuscrits ; ils l'appellent *neskhy* ou « écriture des copistes ». Le second est appelé par eux *koufy*, c'est-à-dire coufique, d'après la ville de Koufa, située dans l'Irâk, vers les bords de l'Euphrate, presque au même emplacement où avait autrefois existé Hîra. Depuis le quatorzième siècle de notre ère (septième de l'Hégire), cette écriture est presque complétement tombée en désuétude ; on la rencontre seulement dans les manuscrits anciens, depuis le deuxième jusqu'au septième siècle de l'Hégire, et dans les inscriptions de la même période.

Ces deux alphabets sont connus de tous ceux qui s'occupent des études orientales. Cependant nous croyons devoir les reproduire dans

un tableau synoptique à la planche XVI, afin que le lecteur puisse les repasser encore et les avoir constamment sous les yeux en suivant les recherches auxquelles nous allons nous livrer au sujet de leur origine. Nous n'avons pas besoin de rappeler que, presque toutes les lettres d'un même mot se liant dans l'une comme dans l'autre écriture arabe, la plupart des lettres y possèdent trois formes, initiale, médiale et finale.

Nous n'avons compris dans le tableau de la planche XVI que les formes les plus régulières et véritablement typiques des caractères, laissant de côté les variétés purement calligraphiques que les scribes arabes ont inventéees pour l'une et pour l'autre des deux écritures dont ils faisaient usage.

Les principales de ces variétés sont :

1° Pour le coufique :

L'écriture des inscriptions lapidaires, où les traits ont beaucoup plus de raideur que dans les manuscrits, et se terminent à leurs extrémités par une espèce de crochet ;

L'écriture quadrangulaire, véritable caprice de calligraphie, employé surtout dans les décorations en mosaïque de quelques édifices de l'Égypte remontant aux premiers siècles de l'Hégire. Les monuments de ce caractère ont été d'abord l'objet d'un travail de Marcel dans le *Journal asiatique* (1), puis reproduits par l'abbé Lanci dans son *Trattato delle simboliche rappresentanze arabiche* (2) ;

Les écritures en formes de fleurs, à têtes humaines, et les autres caprices décoratifs dont l'abbé Lanci a, dans le même ouvrage, recueilli de nombreux exemples.

2° Pour le neskhy :

Le *djery* ou « écriture lancée », qui se distingue du neskhy ordinaire par l'omission constante et systématique de tous les points diacritiques, par l'enlacement des mots et l'altération des formes de quelques lettres ;

Le *tsoulouts* ou « écriture triple », que l'on rencontre principalement dans les versets du Coran tracés sur les murs intérieurs des mosquées ;

(1) 2e série, t. XII, p. 226 et suiv.
(2) Paris, 1845.

dans les inscriptions tumulaires de date récente et dans les frontispices des manuscrits; ses caractères distinctifs sont les proportions quelquefois gigantesques des lettres et l'enlacement des mots l'un dans l'autre, bien plus prononcé que dans le *djery;*

Le *tsoulouts djery,* variété du précédent, plus cursive et tracée d'une manière plus oblique;

Le *yaqouty,* autre variété du *tsoulouts,* inventée par le fameux calligraphe Emin-eddin Abou-'ddor Yâqout, mort à Mossoul en 618 de l'Hégire (1240 de notre ère).

Le *rihany,* quatrième variété du *tsoulouts,* inventée, comme son nom l'indique, par un calligraphe appelé Rihân.

L'étude de ces différentes formes d'écriture sortirait de notre sujet, et constituerait la matière d'un traité de paléographie arabe (1). Cependant, nous parlerons plus loin du karmatique et du maghreby, qui peuvent être considérés encore comme deux alphabets distincts.

Ce qui rentre seulement dans le cadre de la question posée par l'Académie est la recherche de l'origine des deux principaux alphabets arabes ainsi que de leur système de vocalisation, et l'examen rapide de la fortune de ces deux alphabets, qui, propagés par l'islamisme, ont conquis un immense domaine et initié beaucoup de peuples, qui auparavant en étaient privés, à la connaissance de l'écriture alphabétique d'origine phénicienne.

Ces questions, celle surtout de l'origine, sont encore, malgré les admirables travaux de plusieurs des plus puissants génies qui se soient occupés des études orientales, couvertes de grandes obscurités. L'examen en demandera de notre part un certain développement.

(1) Nous n'avons cité dans notre énumération que les différentes sortes d'écriture dont on possède des monuments. Les auteurs arabes en nomment encore bien d'autres, particulièrement Mohammed ebn-Ischaq, qui, dans son *Kitâb-al-fihrist,* énumère les différentes espèces de caractères qu'employaient les calligraphes de la chancellerie du khalife Al-Mamoun. *Kitâb-al-fihrist,* éd. Flügel, p. 8.

II.

Le défaut des traditions arabes est leur multiplicité, qui finit par engendrer des confusions et des contradictions quelquefois presque inextricables. Nous en avons un exemple frappant dans ce que rapportent les auteurs post-islamiques sur l'origine et les vicissitudes de l'écriture nationale de l'Arabie. Il nous faut, avant d'aller plus loin, passer en revue ces divers témoignages, afin de voir si nous n'y découvrirons pas quelque fil conducteur de nature à nous guider dans nos recherches. Cette partie de notre travail nous sera grandement facilitée par le beau mémoire dans lequel l'illustre de Sacy a recueilli, traduit et discuté tous les textes arabes relatifs à l'origine de l'écriture (1). Nous n'aurons absolument qu'à y puiser.

Citons d'abord ce que dit le célèbre bibliographe Hadji-Khalfa dans son Catalogue alphabétique des livres arabes, persans et turcs, au mot خط :

« On dit que l'écriture a été inventée primitivement par Adam, qui « traça des caractères sur de l'argile et la fit cuire ensuite, afin que « par ce moyen cette écriture se trouvât conservée après le déluge. « D'autres attribuent cela à Édris. On rapporte qu'Ibn-Abbas disait : « L'origine de l'écriture arabe remonte à trois personnes de la famille « de Baulan, l'une des branches de la famille de Taï, qui étaient venues « demeurer dans la ville d'Anbâr. De ces trois hommes, le premier, « Morâmir, inventa les formes des lettres; le second, nommé Aslam, « assigna une figure différente aux lettres, suivant qu'elles sont isolées « ou jointes à d'autres; enfin, le troisième, qui est Amir, inventa les

(1) *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. L, p. 247-349, et p. 413-437. — Cf. Pococke, *Spec. hist. Arab.*, p. 161 et suiv. Gesenius, dans l'Encyclopédie d'Ersch et Gruber, art. *Arabische Schrift*. — Fresnel, *Journal asiatique*, 3e série, t. VI, p. 554 et suiv. — Caussin de Perceval, *Histoire des Arabes*, t. I, p. 291 et suiv.

« ber, Djebaliyeh et Hodheïbiyeh. Les sept poëmes fameux, nommés « *les poëmes dorés* (les Moâllaqât), étaient écrits dans ce caractère.

« La troisième écriture coufique est nommée *médény*, parce qu'elle « était en usage à Médine ; elle était composée des caractères *soury* et « *mekky*. On sait, par une tradition purement orale, que le caractère « *médény* avait été introduit par Ali, fils d'Abou-Taleb, et c'est de « celui-là que sont dérivées toutes les sortes d'écritures arabes plus « modernes (1). »

Il est facile de distinguer ce qui est exact et précieux dans ce témoignage de la part d'erreur qui s'y trouve mêlée. Cette dernière part consiste : 1° dans la confusion établie par Mohammed-el-Fatoun, entre le premier caractère arabe appelé *soury*, c'est-à-dire syrien, avec l'himyaritique, lequel est parfaitement indépendant, appartient à une autre famille et n'a jamais eu aucun rapport de parenté avec les différentes écritures usitées chez les Arabes Ismaélites ; 2° dans le nom de *coufique* donné aux caractères mecquois et médinois. Sans préjuger auquel des deux types que nous avons rapportés plus haut se rattachaient ces espèces d'écriture, il est évident que l'on ne saurait, sans un anachronisme ridicule, les appeler *coufiques*. Le mecquois était, en effet, en usage déjà quelque temps avant Mahomet, d'après le témoignage même de l'auteur du manuscrit, et la ville de Koufa n'a été fondée qu'en l'an 17 de l'Hégire, sous le khalifat d'Omar (2).

Continuons notre revue des écrivains arabes et voyons maintenant ce que dit Ibn-Khallikân dans la vie d'Ibn-el-Bawwab (3) :

« Le premier qui ait fait usage de l'écriture arabe est Ismaël. Mais, « ce qui passe pour constant parmi les savants, c'est qu'elle doit son « origine primitive à Morâmir, fils de Marwa, ou, comme d'autres le « disent, fils de Morra, qui était de la ville d'Anbâr. C'est d'Anbâr que « cette écriture s'est propagée parmi les hommes. Asmaï dit : « On rap-

(1) Adler, *Biblischkrit. Reise*, p. 15 et suiv.

(2) Aboulféda, *Annal. Moslem.*, t. I, p. 239.

(3) Pococke, *Spec. hist. Arab.*, p. 153; *Orat. carmini Tograi praemiss.*, p. 14. — Adler, *Descr. cod. quorumd. cufic.*, p. 11. — Assemani, *Saggio sull' origine*, etc. p. LXIV. — De Sacy, *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. L, p. 299.

« porte que les Qoreïschites ayant été interrogés d'où leur était venue
« l'écriture, répondirent que c'était de Hîra. On fit la même question
« aux habitants de Hîra, qui répondirent qu'ils l'avaient reçue d'Anbâr.
« Ibn-Kalbi et Haythem, fils d'Adi, rapportent que l'écriture fut portée
« de Hîra dans le Hedjâz par Harb, fils d'Omeyya, fils d'Abd-Schams,
« fils d'Abd-Manâf, Qoreïschite de la branche d'Omeyya. Harb avait
« fait un voyage à Hîra; étant revenu à la Mecque, il y rapporta cette
« écriture. Ces mêmes auteurs ajoutent : On demanda à Abou-Sofyân,
« fils de Harb : De qui votre père a-t-il reçu cette écriture? — C'est,
« répondit-il, d'Aslam, fils de Sedra; et j'ai demandé à Aslam de qui il
« l'avait apprise; il m'a répondu qu'il l'avait apprise de celui même
« qui en était l'inventeur, Morâmir, fils de Morra. Cette écriture n'est
« que de peu de temps antérieure à l'islamisme (1). »

Il est encore question de Morâmir dans le *Qamoûs*, dont l'auteur le traite d'« inventeur premier de l'écriture arabe (2) », et dans le *Sihah* de Djewhary, où nous lisons :

« Morâmir est le nom d'un homme. Scharqy, fils de Qotham, dit que
« les premiers qui écrivirent notre écriture furent des hommes de la
« tribu de Taï, du nombre desquels était Morâmir, fils de Marwa. Un
« poëte a dit :

« *J'ai appris l'*ABOUDJAD *et toute la famille de Morâmir; j'ai noirci*
« *[d'encre] mes vêtements, et je ne suis pas néanmoins devenu un*
« *écrivain.*

« Le poëte dit *la famille de Morâmir*, parce que Morâmir avait donné
« pour nom à chacun de ses enfants, qui étaient au nombre de huit,
« des noms qui forment l'alphabet ا ب ج د (3). »

On trouve encore dans le *Kitâb al-maârif* d'Ibn-Qoteyba (4) :

« Asmaï disait : « Le premier qui ait écrit en arabe est Morâmir, fils
« de Marwa, qui était habitant d'Anbâr; c'est d'Anbâr que cette écri-

(1) Ibn-Khallikân, éd. de Slane, p. 480 du texte, t. II, p. 284 de la traduction.

(2) De Sacy, *Mém. de l'Acad. des Inscr.* t. L, p. 301.

(3) *Ibid.*

(4) P. 274. — Reiske, dans le *Repertor. für Bibl. und morgenl. Literatur* de Eichhorn, t. IX, p. 239 et suiv. — De Sacy, *Mém. de l'Acad. des Inscr.* t. L, p. 302.

« ture s'est propagée parmi les hommes. » — Asmaï disait encore : « On
« demanda aux Qoreïschites d'où ils avaient reçu l'écriture ; ils répon-
« dirent que c'était des habitants de Hîra ; on fit la même demande à
« ceux de Hîra, et ils dirent qu'ils la tenaient des habitants d'Anbâr. »
« — D'autres rapportaient que c'était Bischr, fils d'Abd-el-Melik Ebady,
« qui l'avait enseignée à Abou-Sofiân, fils d'Omeyya, et à Abou-Qays,
« fils d'Abd-Manâf, fils de Zohra, et que ceux-ci l'enseignèrent au plus
« grand nombre des habitants de la Mecque. »

Ibn-Doureyd tient environ le même langage dans son dictionnaire (1) ; seulement il écrit par erreur Anbâr au lieu de la Mecque, en parlant de la ville dont les habitants durent la connaissance de l'écriture à Bischr.

Citons encore ce qui se lit dans son commentaire sur le poëme *Aqila* (2) :

« Selon une tradition qui remonte à Schabi, celui-ci disait : « Nous
« demandâmes un jour aux Mecquois compagnons de la fuite du Pro-
« phète d'où ils avaient reçu l'usage de l'écriture ; ils nous répondirent :
« d'Anbâr. »

« Suivant une autre tradition, Okaydir Dauma, dont le vrai nom est
« Akdar, fils d'Abd-el-Melik Kindy, avait un frère nommé Bischr, fils
« d'Abd-el-Melik. Ce fut à ce Bischr que les habitants d'Anbâr ensei-
« gnèrent l'écriture dont nous nous servons. Bischr, étant venu à la
« Mecque, y épousa Sahbâ, fille de Harb, fils d'Omeyya...... Ayant
« donc épousé Sahbâ, fille de Harb, il enseigna cette écriture à Abou-
« Sofyân, fils de Harb. Omar, fils de Khattâb, et les Qoreïschites qui
« demeuraient avec lui à la Mecque, l'apprirent aussi de Harb, fils
« d'Omeyya. Moawia l'avait apprise de son oncle paternel, Sofyân, fils
« de Harb. »

Soyouty, dans le *Mezhar*, rapportait la même tradition presque dans les mêmes termes. En même temps il citait un autre récit, qui, bien

(1) P. 223. — Reiske, dans le *Repertor. für Bibl. und morgenl. Literatur* de Eichhorn, t. IX, p. 239 et suiv. — De Sacy, *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. L, p. 302.

(2) MS. arabe de Paris, fonds Saint-Germain, n° 282, folio 4, recto. — De Sacy, *op. laud.*, p. 303.

qu'identique à celui-ci dans les points essentiels, en diffère quelque peu par certains détails (1) :

« Le premier des Arabes qui ait écrit en arabe est Harb, fils d'O-
« meyya. On dit un jour à Ibn-Abbas : O société de Qoreïsch, d'où avez-
« vous reçu cette écriture arabe avant la mission prophétique de Ma-
« homet, et d'où avez-vous appris à réunir les lettres que vous réunissez
« et à séparer celles que vous séparez, comme l'*élif* et le *lam*? — Il
« répondit : Nous l'avons reçue de Harb, fils d'Omeyya. — Et d'où,
« reprit-on, l'avait reçue Harb? — Il répondit : D'Abd-Allah, fils de
« Djadhân. — On demanda encore d'où l'avait reçue Abd-Allah. —
« Il dit : D'un étranger qui était venu du Yémen s'établir parmi eux,
« et qui était fils de Kinda. — On demanda derechef d'où cet étranger
« la tenait, et il répondit : D'El-Hathan, fils de celui qui écrivait les
« révélations de Houd le prophète. »

Enfin le souvenir de Bischr, celui qui introduisit l'écriture à la Mecque, est encore conservé par une pièce de poésie de date assez ancienne, écrite par un Kindien, et dont l'existence a été révélée par Fresnel (2) :

« Ne méconnaissez pas le service que vous a rendu Bischr; car il fut
« pour vous un bon conseiller, un génie lumineux;

« Ce fut lui qui vous apporta le caractère *djazm*, à l'aide duquel
« vous pouvez retenir ce qui était confusément éparpillé,

« Constater ce qui était perdu dans le vague, ressaisir ce qui vous
« échappait et vous en assurer la possession.

« Depuis lors vous faites aller et venir les calames, et vous avez des
« écrits dignes d'être opposés à ceux de Chosroès et de César (3);

« Et vous pouvez vous passer du mousnad de Himyar et de ce que
« les calames himyarites alignaient sur des feuillets. »

(1) De Sacy, *Ibid.*, p. 304. — Extrait du chapitre 6 d'une compilation égyptienne, de date assez moderne, intitulée : كتاب الاويل والاواخر.

(2) *Journal asiatique*, 3e série, t. VI, p. 558.

(3) C'est-à-dire des Persans et des Grecs.

III.

Malgré les nombreuses contradictions contenues dans les témoignages que nous venons d'énumérer, malgré les données évidemment fabuleuses telles que celle de l'invention de l'écriture arabe par Ismaël ou celle des six Tasmiens, Aboudjad, Houti, Kalamoun, Safas et Qorischat, on peut facilement retrouver dans les récits des auteurs arabes la trace d'une tradition assez constante, et qui offre tous les caractères de la vraisemblance historique.

D'après cette tradition, la plus ancienne écriture usitée chez les Arabes Ismaélites, et dont ces peuples eussent conservé le souvenir, était le *soury* ou syrien, connu des habitants de l'Irâk, à Anbâr et à Hîra, longtemps avant que la notion n'en eût pénétré dans le Hedjâz. Sur le mode et l'époque de l'invention de cette écriture, ainsi que de son adoption par les peuples de l'Irâk, la tradition ne dit rien. Elle lui donne seulement pour auteur un nommé Morâmir, fils de Marwa, qui paraît jouer ici le même rôle que Cadmus et Palamède dans les souvenirs des Grecs, qu'Esdras dans les traditions des docteurs juifs relatives à l'origine de l'écriture carrée. Contrairement à ce qui arrive pour les autres personnages dont les mêmes récits font mention plus tard, on ne sait rien de l'existence historique de ce Morâmir, que l'on fait résider tantôt à Anbâr et tantôt à Hîra. Tout ce qu'on peut en dire, c'est que son nom de مرامر paraît recéler l'appellation syriaque ܡܪܝ ܐܡܪ, composée du nom propre *Amer* et du titre ܡܪܝ, que portent tous les prêtres syriens (1).

En revanche, la tradition est très-positive et très-circonstanciée sur l'époque où l'écriture appelée *soury* passa de l'Irâk dans le Hedjâz,

(1) Michaëlis, *Neue Orient. und Exeget. Biblioth.*, t. I, p. 40. — De Murr, *Journal zur Kunstgesch.*, t. XV, p. 311. — Renan, *Histoire des langues sémitiques*, 1re édition, p. 329.

chez les Qoreïschites, qui paraissent avoir été les premiers à s'en servir parmi les tribus de cette contrée. Ce fut Harb, fils d'Omeyya, qui fut l'initiateur de ses compatriotes dans l'art d'écrire, dont il avait appris les éléments à Hîra. De Sacy (1) a fixé la date de cet événemeut, qui eut une immense influence sur la culture intellectuelle et les destinées de l'Arabie, vers l'an 560 de notre ère. On arrive à ce résultat de deux manières, qui l'une et l'autre concordent. D'abord en examinant les données chronologiques de la généalogie de Mahomet et en déterminant d'après ces données l'époque où dut vivre Harb, dont le père, Omeyya, était cousin germain d'Abd-el-Mottalib, aïeul de Mahomet, et qui par conséquent lui-même se trouvait cousin issu de germain d'Abd-Allah, père du Prophète. Ensuite, en fixant par un autre moyen la date de la naissance de Harb. Son fils, Abou-Sofyân, mourut en l'an 31 ou 32 de l'Hégire (651 ou 652 de Jésus-Christ), âgé de quatre-vingt-dix ans d'après le *Schadharât-ed-dhahâb* (2); il était donc né vers 561-562 de notre ère, ce qui place la naissance de Harb vers 528-529, en comptant l'intervalle d'une génération moyenne entre le père et le fils.

Ce qui confirme encore la date fixée approximativement par de Sacy est un curieux passage du *Kitâb-al-fihrist* (3), dont les érudits n'ont pas encore fait usage, et dans lequel Mohammed-ebn-Ischaq raconte avoir vu dans la bibliothèque du khalife Al-Mamoun une pièce tracée sur peau, qui contenait l'accord fait par Abd-el-Mottalib avec un Himyarite de Sana au sujet d'une somme de 1,000 dirhems d'argent. L'écriture de cette pièce, dit l'auteur, était semblable à celle que l'on appelle خط النسا « écriture de femme ». Nous ignorons le sens de cette dernière expression. Abd-el-Mottalib mourut en 579 de notre ère, à l'âge de quatre-vingts ans (4).

Cependant les enseignements donnés par Harb n'eurent pas d'abord beaucoup de succès, et ce fut un autre qui, quelques années après,

(1) *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. I, p. 306. — Cf. Caussin de Perceval, *Histoire des Arabes*, t. I, p. 294.
(2) De Sacy, *Chrestomathie arabe*, t. II, p. 324.
(3) *Kitâb-al-fihrist*, éd. Flügel, p. 5.
(4) Caussin de Perceval, t. I, p. 290.

parvint à généraliser l'usage de l'écriture chez les Qoreïschites. La seconde tradition, qui en attribue l'introduction au Kindien Bischr, marié à la fille de Harb, paraît en effet devoir s'expliquer de cette façon (1).

En effet, Bischr était frère d'Okaydir, qui plus tard, en la neuvième année de l'Hégire, commandait à des Arabes de Sakoûn, branche de Kinda, établis à Daumat-el-Djandal, et auquel Mahomet envoya un message en cette même année, c'est-à-dire en 630 de Jésus-Christ. En supposant même que Bischr fût l'aîné d'Okaydir, il n'y a pas lieu de penser qu'il fût né plus tôt que 555 ou 560, et par conséquent qu'il eût épousé Sahbâ, fille de Harb, avant 575 ou 580. Ce serait donc seulement vers cette dernière époque qu'il aurait pu donner aux Mecquois des leçons d'écriture.

A partir de ce moment, nous voyons l'art d'écrire connu d'un grand nombre de Qoreïschites. On trace en lettres d'or, dans le caractère mecquois dit Mohammed-el-Fatoun, pour les suspendre dans la Kaâba, les sept Moâllaqât, couronnées dans les concours de poésie de la foire d'Okâzh, et dont la composition répond à la jeunesse de Mahomet (2). Quelques années plus tard, les Qoreïschites tracent sur le parchemin ce fameux anathème contre le Prophète, dont, suivant le récit d'Aboulféda (3), les vers n'épargnèrent que le nom de Dieu, ayant mangé tout le reste. Dans la fuite de Mahomet à Médine, Abou-Bekr remet par ses ordres à Soraqa-ben-Mélik un tesson de poterie portant quelques lignes d'écriture, qui, plusieurs années après, lui servirent de sauvegarde lors de la prise de la Mecque (4). Après les premiers combats engagés entre les compagnons du Prophète et les Qoreïschites, le traité conclu par les deux parties belligérantes est mis par écrit (5). Enfin Mahomet lui-même adresse à un grand nombre de princes, pour les engager à

(1) Caussin de Perceval, t. I, p. 294.

(2) *Qâmous*, v° *Okâzh*. — Pococke, *Spec. hist. Arab.*, p. 164. — Fresnel, *Première lettre sur l'histoire des Arabes*, p. 31. — Caussin de Perceval, t. I, p. 297. — Renan, *Histoire des langues sémitiques*, 1re édition, p. 334.

(3) *Vit. Moham.*, p. 27.

(4) Aboulféda, *Annal. Moslem.*, t. I, p. 73; *Vit. Moham.*, p. 52.

(5) Aboulféda, *Vit. Moham.*, p. 87.

embrasser l'islamisme, des lettres (1) dont une a été récemment retrouvée en Égypte par M. Étienne Barthélemy (2).

A ces faits, qui prouvent l'emploi assez fréquent de l'écriture à la Mecque du temps de Mahomet, il faut encore joindre le récit de la conversion d'Omar à l'islamisme tel que le fait Aboulféda (3), où l'on voit Saïd et Fâtimah, sœur et beau-frère de ce personnage, surpris par lui tandis qu'ils lisent un chapitre du Coran écrit sur un feuillet de parchemin; et enfin l'anecdote suivante, extraite par de Sacy (4) d'un commentaire sur le poëme *Aqila* (5) :

« Voici une preuve que l'on mettait par écrit pour le Prophète lui-
« même ses révélations. Quand Dieu lui eut révélé ce verset : *Ceux des*
« *croyants qui seront demeurés chez eux pour éviter les hasards du*
« *combat, ne seront pas égaux aux autres,* Abd-Allah-ben-Djahasch
« et le fils d'Oumm-Maktoun lui dirent : Apôtre de Dieu, nous sommes
« aveugles; y a-t-il pour nous une exception? Alors Dieu révéla ces
« mots : *A l'exception de ceux qui ont quelque infirmité.* Aussitôt Ma-
« homet dit : Que l'on m'apporte l'omoplate et l'encrier. Et Zeyd y
« ajouta ces mots par ordre du Prophète. Il me semble, disait Zeyd en
« racontant cela, voir encore l'endroit de cet os où fut faite cette
« addition; c'était près d'une fente qui se trouvait dans l'omoplate. »

Cependant, dans l'Arabie, le nombre des hommes qui savaient écrire, comparativement à la population, était encore peu considérable. De là la distinction que Mahomet établit en plusieurs endroits entre les *gens du livre,* اهل الكتاب, et les peuples *sans instruction,* les ἰδιῶται, pour nous servir d'une expression grecque qui rend cette idée en un seul mot, أمّي, distinction que Schahrestâny explique de la manière suivante : « Les deux classes d'hommes opposées l'une à l'autre avant la
« mission de Mahomet étaient les *peuples de l'écriture* et ceux qu'on
« appelle *Ommi.* On désigne sous ce dernier nom quiconque ne con-

(1) *Ibid.*, p. 92.

(2) *Journal asiatique,* 5e série, t. IV, p. 482 et suiv.

(3) *Vit. Moham.*, p. 23. — Ibn-Hischam, p. 226, t. I, p. 168 de la traduction de M. Weil. — Cf. Caussin de Perceval, t. I, p. 397.

(4) *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. L, p. 308; le texte à la page 424 du même volume.

(5) MS. arabe de Paris, fonds Saint-Germain, n° 282, folio 17, recto et verso.

« naît pas l'écriture. Les Juifs et les chrétiens demeuraient à Médine et « les *Ommi* à la Mecque (1). » L'auteur du *Mogrib* détermine encore d'une manière plus précise le sens du mot أمّي : « Ce mot est un ad- « jectif dérivé de *ommat-el-Arab*, أمّة العرب, la nation des Arabes. Les « Arabes ne savaient ni lire ni écrire; en conséquence, le mot *Ommi* « a été employé dans un sens métaphorique, pour signifier : *une per-* « *sonne qui ne sait ni lire ni écrire* (2). »

Sans entrer dans l'examen de la question, assez obscure, de savoir si Mahomet a jamais su lire ou écrire; si, après son entrée dans la carrière prophétique, il se fit enseigner par quelque chrétien ou quelque juif les premiers éléments de l'alphabet, ou si c'était une simple supercherie de sa part que de prétendre savoir lire et écrire par suite d'une révélation divine (3), constatons seulement qu'avec certitude il ignora jusqu'à l'âge d'homme les notions de cet art qu'on ne lui avait pas appris dans son enfance (4). Cela est tout naturel, du reste. Mahomet était né en 571, avant que Bischr n'eût définitivement implanté l'usage de l'écriture à la Mecque. Pendant tout le temps qu'il fut enfant, c'était encore une connaissance rare et relevée, que dans son éducation, fort négligée, il n'avait pas dû avoir le temps et l'occasion d'apprendre.

L'ignorance des Qoreïschites sous le rapport de l'art d'écrire, avant Harb et Bischr, était donc complète; du moins il n'y avait pas encore d'écriture nationale, et les hommes instruits, comme Waraqa, fils de Naufal, contemporain d'Abd-el-Mottalib, qui vit encore Mahomet dans son extrême vieillesse, se servaient d'alphabets étrangers, particulièrement de l'alphabet hébraïque, avec lequel Waraqa avait écrit sa traduction arabe des Évangiles (5). Tous les Arabes du Hedjaz, c'est-à-dire les Ismaélites de race pure, étaient dans le même cas, mais il n'en était

(1) Schahrestâny, p. 162, éd. Cureton; t. I, p. 245 de la traduction de Th. Haarbrücker. — Voy. Pococke, *Spec. hist. Arab.*, p. 156.

(2) Cf. de Sacy, *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. L, p. 295.

(3) Voy. à ce sujet Renan, *Histoire des langues sémitiques*, 1re édition. p. 341.

(4) Coran, sour. XXIX, v. 44-47. — Voy. De Sacy, *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. L, p. 296.

(5) *Kitâb-el-Aghâni*, MS. de Paris, supplément arabe, n° 1414, t. I, fol. 164. — Pococke, *Spec. hist. Arab.*, p. 162. — Caussin de Perceval, t. I, p. 292 et 322. — Renan, *Histoire des langues sémitiques*, 1re édition, p. 340.

pas de même des populations mixtes, en partie arabes et plus encore araméennes, de la Nabatène et de l'Irâk, auxquelles les Romains donnaient plus spécialement le nom d'*Arabes;* nous avons étudié dans le chapitre précédent l'alphabet qu'au moins une partie d'entre eux employaient depuis le second siècle avant notre ère. C'est à cet alphabet et non au palmyrénien, comme l'avait cru de Sacy, que doit se rapporter la mention d'un *copiste pour l'écriture arabe*, qui se rencontre dans une inscription de Rome, de l'époque de Trajan :

MVLPIVSSYMPHORVS
VIXITANNISXXIIII
MENSIBVSVIIDIEBVSXI
MVLPIVSCASTORAS
LIBRARIVSARABICVS
BENEMERENTIQVOD
ISEXPEDITIONIBVS
DVABVS
GALLIAEETSYRIAE
SECVMFVERAT (1).

Nous ne voyons pas trop à quel titre un copiste pour l'arabe avait pu prendre part à quelque voyage officiel en Gaule; mais on doit remarquer que cette inscription mentionne sa présence dans une expédition en Syrie, circonstance qui confirme tout à fait ce que nous disons de l'usage de l'écriture renfermé exclusivement dans les tribus mixtes du Nord. On voit que l'on ne pourrait pas citer ce monument en opposition au témoignage des auteurs musulmans sur l'absence d'écriture chez les Arabes de la région centrale peu de temps encore avant l'Hégire.

Voilà pour ce qui est de l'introduction et de la combinaison de l'écriture arabe. Quant à ses premières vicissitudes et à la forme qu'elle avait alors, nous avons vu que l'auteur du *Kitâb-al-fihrist* dit que les

(1) *Nov. Act. erudit.*, januar. 1773, p. 43 et suiv. — De Sacy, *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. L, p. 316. — Fr. Lenormant, *Journal asiatique*, 5e série, t. XIII, p. 55.

Toutes les copies portent à la dernière ligne SECVNDVM FVERAT. Mais la restitution SECVM est déjà indiquée dans le Journal littéraire de Rome, de 1774.

plus anciens types du caractère arabe étaient le mecquois, le médinois et le *basry* ou écriture de Bassora. De plus, Mohammed-el-Fatoun, traitant le mecquois et le médinois d'*écritures coufiques*, donnerait à penser que ce type est le plus ancien, et que les premières formes de l'alphabet devaient s'y rattacher.

Pour le neskhy, les écrivains arabes s'accordent à dire qu'il n'a été inventé qu'au quatrième siècle de l'ère musulmane par le vizir Ibn-Moqla, mort en 324 ou 326 de cette ère. Voici ce que dit à ce sujet le célèbre biographe arabe Ibn-Khallikân, dans la vie d'Ibn-el-Bawwab :

« Il n'y a personne, ni entre les anciens, ni entre les modernes, qui « ait approché de la beauté de son écriture, quoiqu'Ibn-Moqla soit le « premier qui ait tiré du caractère coufique le système actuel, et qui « l'ait amené à cette forme ; il a en cela le mérite de la priorité, et « son écriture est aussi fort belle ; mais Ibn-el-Bawwab a perfectionné « son système, en a rendu l'exécution plus pure, et lui a donné un « extérieur plein de charmes et d'agréments. D'autres disent que l'in- « venteur de cette belle écriture n'est pas Abou-Ali (Ibn-Moqla), que « c'est son frère Abou-Abd-Allah Hassân. Nous en faisons mention dans « la vie d'Abou-Ali, qui est classée parmi les personnages du nom de « *Mohammed*. Il faut voir cela en cet endroit (1). »

En effet, dans la vie d'Ibn-Moqla on retrouve le passage suivant :

« Nous avons déjà parlé de lui dans la vie d'Ibn-el-Bawwab le *katîb*, « et nous avons dit que c'est lui qui a donné cette forme, c'est-à- « dire lui ou son frère, suivant la diversité d'opinions dont nous avons « fait mention à l'endroit cité. » Et quelques lignes plus loin, le biographe ajoute : « Le frère d'Ibn-Moqla, Abou-Abd-Allah Hassân, était « un *katîb* de beaucoup de talent et lettré ; le vrai, c'est que c'est lui « qui est l'auteur de la belle écriture (2). »

Enfin on lit dans Elmaçin (3) :

« Cet Ibn-Moqla est celui qui est le célèbre auteur de l'écriture ; il

(1) Ibn-Khallikân, éd. de Slane, p. 479 du texte, t. II, p. 282 de la traduction.

(2) Ibn-Khallikân, t. III, p. 270 et 271 de la traduction de M. de Slane. — De Sacy, *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, nouv. sér., t. IX, p. 75 et suiv.

(3) *Hist. Sarac.*, p. 205.

« est le premier qui ait converti l'écriture coufique, d'origine étran-
« gère, en ce beau système arabe.... Après lui est venu Ibn-el-Bawwab,
« qui l'a encore rendu plus arabe et y a atteint le suprême degré. »

IV.

En présence de témoignages aussi formels, il n'était pas possible, à moins de monuments contraires incontestables, de ne pas considérer le coufique comme représentant la plus ancienne forme de l'écriture arabe, d'où le neskhy aurait été tiré par une modification calligraphique postérieure. C'est aussi ce qu'ont pensé Pococke (1), Reiske (2), Eichhorn (3), Adler (4), Wahl (5) et de Sacy (6). L'écriture *coufique* aurait, par conséquent, existé un temps notable avant la fondation de Koufa; mais Reiske supposait qu'elle avait été ainsi nommée comme inventée à Hîra, ville à laquelle succéda Koufa presque sur le même emplacement; Eichhorn, qu'elle l'avait été parce qu'à Koufa, pendant un temps, il y avait eu un grand nombre de copistes occupés à transcrire le Coran dans ce caractère; enfin Adler pensait que cette appellation venait de ce que la plus ancienne écriture arabe avait atteint son suprême degré d'élégance sous le calame des calligraphes de Koufa.

Restait à fixer le lieu d'où venait cette écriture, et l'alphabet d'où elle était dérivée. Ibn-Khaldoun, dans ses *Prolégomènes historiques*, disait formellement que c'était du *mousnad* himyaritique (7), et Mohammed-el-Fatoun semblait indiquer la même origine. Mais, avant même que l'on ne connût des inscriptions conçues dans l'écriture nationale

(1) *Spec. hist. Arab.*, p. 163.

(2) Dans le *Repert. für Bibl. und morgenl. Literatur* de Eichhorn, t. IX, p. 246.

(3) *Ibid.*, p. 251.

(4) *Descriptio codicum quorumdam cuficorum partes Corani exhibentium in Bibliotheca Regia Hafniensi*, Altona, 1780, in-4°.

(5) *Allgemeine Geschichte der morgenlænd. Sprachen*, pl. VIII.

(6) *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. L, p. 307.

(7) Texte dans les *Notices et extraits des manuscrits*, t. XVII, p. 339 et 341; traduction par M. de Slane, dans le t. XX, p. 392 et 396.

du Yémen, l'illustre de Sacy avait réfuté cette opinion avec une admirable sagacité. S'appuyant sur les nombreux témoignages qui établissaient l'identité presque absolue de l'himyaritique avec l'éthiopien, il avait montré que cet alphabet ne pouvait avoir aucun rapport avec l'arabe, pas plus coufique que neskhy.

Cependant Elmaçin appelait l'écriture arabe de l'épithète d'étrangère, مرسل, ce qui indiquait que ses inventeurs avaient dû la prendre à quelque peuple voisin. Guidé par des raisons géographiques tirées des lieux où on rapportait qu'elle avait été employée d'abord, par la forme syrienne du nom de Morâmir, par l'identité de l'ordre primitif des lettres arabes avec celui des lettres de l'alphabet syriaque, enfin par un certain nombre de rapports de formes assez frappants, de Sacy a proposé de reconnaître dans l'écriture *djazm* un dérivé du syriaque estranghelo. Cette opinion a été adoptée depuis par tous les érudits qui ont reparlé de la même question, par Kopp (1), par le comte Castiglione (2), par Gesenius (3), par Fresnel (4), par Caussin de Perceval (5), et enfin par M. Renan (6).

Elle pouvait se soutenir paléographiquement avec une certaine vraisemblance. En effet, de tous les alphabets orientaux connus au temps où de Sacy écrivait son mémoire sur l'écriture arabe, le plus voisin du coufique était sans contredit l'estranghelo. Pour un assez grand nombre de caractères on avait là une source de dérivation fort satisfaisante. Mais il en était d'autres cependant, de l'origine desquels on avait quelque peine à se rendre un compte exact par la voie de l'estranghelo :

[illegible] = ح, car [illegible] ج pouvait se tirer assez facilement du [illegible] estranghelo;

[illegible] final; l'initial [illegible] répondait bien au [illegible] estranghelo;

(1) *Bilder und Schriften*, t. II, p. 287-324.
(2) *Monete cufiche dell' Imperiale Reale Museo di Milano*, osserv. prelim., p. LXXXII.
(3) Article *Arabische Schrift*, dans l'Encylopédie d'Ersch et Gruber.
(4) *Journal asiatique*, 1838, p. 554 et suiv.
(5) *Histoire des Arabes*, t. I, p. 291 et suiv.
(6) *Histoire des langues sémitiques*, 1re édition, p. 329.

ه

ط final ou initial ط;

ق = ق, car la même forme avec la valeur de ف est semblable à l'estranghelo;

ر = ر

ث = ث

Il y avait là une difficulté très-sérieuse, et le comte Castiglione s'en était bien aperçu, tout en adoptant l'opinion de Sacy, la seule que l'on pût admettre alors. « On a de la peine à comprendre, disait-il, com-« ment, dans le passage de l'alphabet syriaque à l'alphabet arabe, on « en est venu à confondre les formes de plusieurs lettres qui étaient « distinctes; peut-être n'en saurait-on imaginer d'autre raison que la « profonde ignorance des premiers Arabes qui adoptèrent cette écri-« ture (1). »

De plus, pour faire dériver l'écriture arabe de l'estranghelo, il fallait de toute nécessité que le coufique fût antérieur au neskhy et que ce dernier caractère n'en fût qu'une dérivation tardive. La difficulté d'établir la filiation avec la première écriture des Syriens, déjà fort grande, comme on vient de le voir, en coufique pour huit lettres sur vingt-deux, s'appliquait, en effet, à un nombre bien plus considérable de signes dans l'alphabet neskhy. Ainsi, outre les lettres que nous avons énumérées et dont les formes en neskhy sont : د, ح (final ح), ش, م, ص, ق, ر, ث, il en est encore trois dont la forme, si l'on était obligé de supprimer l'intermédiaire du coufique, ne saurait se dériver de l'estranghelo :

ه, ه ou ه suivant sa position — estranghelo ܗ
ك ou ك » ܟ
ع ou ع, final ع » ܥ

Nous ne parlons pas des figures particulières à la position de finales, figures que le neskhy possède pour un beaucoup plus grand nombre de lettres que le coufique et qui n'offrent, pour ainsi dire, aucun rap-

(1) *Monete cufiche*, osserv. prelim., p. LXXXII.

port avec les caractères correspondants de l'estranghelo, mais que l'on pourrait à la rigueur considérer comme des inventions calligraphiques sans grande importance pour la question d'origine.

Il est vrai que Kopp, s'éloignant en cela des autres érudits qui suivaient la même opinion sur la filiation de l'écriture arabe sortie du syriaque, avait proposé de rapprocher le neskhy, non plus de l'estranghelo, mais du peschito, et que ce rapprochement fournissait des résultats satisfaisants pour un grand nombre de lettres. Mais si la tournure générale des deux écritures a plus de rapport, si le rapprochement proposé par Kopp rend mieux compte de l'origine des lettres ا ﺟ ﻫ م ق ر, il laisse toujours dans une grande obscurité la manière dont ont pu se former ـه ی ک ء ص, et même on a beaucoup plus de peine à comprendre avec le peschito qu'avec l'estranghelo la dérivation du و et du س.

Ainsi donc, malgré les efforts de Kopp pour expliquer les formes particulières au neskhy par un des alphabets usités chez les Syriens, l'idée de l'origine de l'écriture arabe sortant du syriaque ne pouvait être acceptée et maintenue que si des monuments positifs ne venaient pas contredire le témoignage d'Ibn-Khallikân et d'Elmaçin, en prouvant que le type neskhy était contemporain du type coufique.

V.

Ces monuments ne se sont pas fait bien longtemps attendre, et quarante ans juste après l'époque où il avait composé son mémoire sur l'*Histoire de l'écriture chez les Arabes*, de Sacy, convaincu par leur étude, reconnaissait que ses premières idées sur ce sujet devaient être profondément modifiées.

Les premiers connus de ces monuments appartenaient à la numismatique. C'étaient d'abord des monnaies de bronze avec figures portant le nom de Damas en arabe neskhy, monnaies que Sestini publia comme appartenant à l'empereur Léon Khazare et que le baron Marchant (1)

(1) *Lettres sur la numismatique et sur l'histoire*. Lettre première, adressée à M. de Sacy.

restitua au khalife Ommeyade Abd-el-Mélik (635-704 de Jésus-Christ) en les considérant « comme des essais de monnaie dont la politique des « Musulmans avait commencé à rapprocher le style et la fabrique du « système monétaire des empereurs, pour en favoriser le cours. » Ensuite une monnaie, également de bronze, frappée à Tibériade, avec le nom de cette ville, d'un côté en grec, de l'autre en arabe neskhy. Cattaneo, qui, le premier, fit connaître cette monnaie, la croyait frappée sous l'autorité d'Héraclius, et cette opinion avait été adoptée par le comte Castiglione. Mais M. de Saulcy (1) a depuis démontré qu'elle avait été émise, ainsi que d'autres pièces analogues (2), que le savant académicien a publiées en même temps, dans les premières années de la domination des Musulmans en Syrie et que la légende bilingue était destinée à la faire circuler également parmi la population conquérante et la population conquise.

Ces monnaies contredisaient trop complétement le système adopté par tout le monde sur l'histoire et l'origine de l'écriture arabe pour que l'authenticité n'en fût pas d'abord vivement attaquée. L'abbé Simon Assemani la nia absolument, et de Sacy, sans s'avancer autant, éleva de de grands doutes à ce sujet. Mais le comte Castiglione reprit la question, et non-seulement établit d'une manière indubitable la parfaite authenticité des monnaies publiées par Sestini et par Cattaneo, mais montra qu'une portion des plus anciens monuments numismatiques des Arabes portaient des légendes conçues dans un caractère qui se rattachait au type neskhy et que le coufique ne triomphait définitivement et sans partages sur les monnaies, qu'à partir de l'avénement des

(1) *Journal asiatique,* 3e série, t. VII, p. 347 et suiv.; 404 et suiv.; t. VIII, p. 472 et suiv. — Cf. de Longpérier, dans la seconde édition des *Lettres du baron Marchant,* p. 10 et suiv.

(2) Voici quelles sont ces pièces :

1° Damas. — Légendes : ΔΑΜΑCΚΟC. ℞. ضرب بدمشق جایر en caractères neskhys.

2° Même ville. — Légende : ΛЄΟ. ℞. ANO XVII دمشق en caractères neskhys.

3° Émèse. — Légendes : ΚΑΛΟΝ. لخمص. ℞. ЄΜЄCΗC. طیب. Les mots arabes en caractères coufiques.

4° Tibériade. — Légendes au revers : ΤΗΒЄΡΙΑΔΟ. طبریه en caractères neskhys.

5° Baalbek. — Légendes au revers : ΗΛΙΟΥΠΟΛЄ. بعلبك en caractères coufiques.

Abbassides au khalifat. Comme preuve il cita trois pièces : l'une de l'an 116 de l'ère musulmane, qu'Adler avait jugée, d'après la forme des lettres, appartenir à une époque assez rapprochée ; la seconde et la troisième du commencement du deuxième siècle de l'Hégire, rapportées par l'abbé Simon Assemani, l'une à la dynastie des Ikschidites et par conséquent au quatrième siècle de l'Hégire, l'autre à la dynastie des Fatimites, postérieure encore aux Ikschidites. Fræhn confirma ces observations, et de Sacy en reconnut la justesse (1).

Dès cette époque on eût pu ajouter encore un autre exemple. Niebuhr avait publié dans son Voyage (2) une monnaie de bronze à figures portant des légendes neskhyes ; d'un côté :

لعبد الله عبد الملك امير المومنين

et de l'autre :

لا اله الا الله محمد رسول الله

dans le champ :

واف بقنسرين

Mais quoique les légendes de cette pièce fussent fort claires, elles n'ont été expliquées que par M. de Saulcy, qui a montré que la médaille appartenait aux premières années du khalifat d'Abd-el-Mélik, avant l'an 76 de l'Hégire (3).

Enfin, en 1825, Drovetti, consul général de France en Égypte, envoya à Paris deux papyrus arabes découverts dans un vase de terre à Saqqarah, et de Sacy consacra à l'étude de ces textes intéressants un mémoire spécial, inséré dans le *Journal des savants* de juillet 1825 et dans le tome IX de la nouvelle série des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions* (4). C'étaient deux passe-ports délivrés en l'an 133 de l'Hégire par Djaber, fils d'Obayd, gouverneur de la province de Memphis,

(1) *Journal asiatique*, 1819, p. 260.

(2) *Reisebeschreibung*, pl. X, n° 4.

(3) Le même savant a fait connaître une pièce analogue, de la même époque, portant les légendes, également neskhyes :

لا اله الا الله محمد رسول الله

R/. ....ما امر الله به, dans le champ : مشق.

M. de Saulcy suppose que مشق est une corruption pour دمشق, *Damas*.

(4) Part. II, p. 66-85.

au nom de l'émir Abd-el-Mélik, fils de Yezid, lieutenant du khalife en Égypte et intendant général des finances (1), à des habitants du nome de Memphis qui se rendaient dans le Saïd avec leurs familles. Le caractère dans lequel étaient tracées ces deux pièces officielles était le pur neskhy, ainsi que l'on pourra s'en convaincre en examinant les planches jointes à la dissertation de Sacy ou en recourant aux originaux conservés à la Bibliothèque nationale (2).

Deux ans après, le même Drovetti envoyait un autre papyrus beaucoup plus important encore, découvert comme les deux précédents à Saqqarah. De Sacy en fit le sujet d'un second mémoire, publié dans le *Journal asiatique* (3) et dans le tome X des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions* (4). C'était une lettre confidentielle adressée, en l'an 40 de l'Hégire, à un personnage important de cette époque, que mentionnent plusieurs fois les historiens arabes, Osama, fils de Zeyd. L'original de cette lettre fait maintenant partie des collections de la Bibliothèque nationale. L'écriture en est aussi le neskhy, de la même forme que sur les passe-ports de l'an 133.

En présence de ces monuments, auxquels De Sacy ajouta une tessère en verre rapportée d'Égypte et déposée au Louvre (5), portant le

(1) Makrizi *ap.* de Sacy, *loc. cit.*, p. 71.

(2) Un troisième passe-port arabe, daté de l'an 133 de l'Hégire et délivré au nom de l'émir Abd-el-Mélik, a été publié en fac-similé dans la *Paléographie universelle* de Silvestre (t. I, sect. 17, arabe, pl. I, n° 4); il est également tracé en neskhy et provient sans doute de la même découverte que les deux autres. Il est maintenant conservé au Musée Britannique, par lequel il a été acquis à la vente de la collection Raifé (voy. mon *Catalogue Raifé*, n° 438 *bis*). A l'occasion de ce papyrus, j'ai indiqué les circonstances historiques qui expliquent la multiplication des passe-ports délivrés à des chrétiens coptes dans l'année 133 de l'Hégire, circonstances qui avaient échappé à l'attention de Sacy.

Le type graphique des trois papyrus, dont nous venons de parler, se retrouve presque semblable dans une précieuse inscription datée de l'an 175 de l'Hégire, c'est-à-dire du khalifat de Haroun-al-Raschid, que M. de Khanikof a découverte à Derbend, dans le Caucase, et publiée en fac-similé dans le *Journal asiatique,* août 1862, p. 103.

(3) 1827, p. 209 et suiv.

(4) Part. II, p. 65 et suiv.

(5) Cette tessère porte la légende suivante en caractères neskhys :

امر اسامه بن زيد ربع قسط واف

De l'ordre d'Osama fils de Zeyd, un quart de qast (sorte de mesure pour les choses sèches) à bonne mesure.

nom d'un autre Osama, fils de Zeyd, collecteur des contributions sous le khalife Walid, fils d'Abd-el-Mélik, et destitué en 96 de l'Hégire (1), le récit des auteurs arabes sur l'invention du neskhy par Ibn-Moqla tombait de lui-même. Aussi, dès en publiant les papyrus de l'an 133, l'illustre de Sacy écrivait-il : « Peut-être faudra-t-il réformer tout à « fait nos idées sur la chronologie des différentes écritures arabes, et « reconnaître que le caractère neskhy, dont on fixait l'invention au « troisième siècle de l'Hégire, existait, à peu près sous la forme ac- « tuelle, avant que les Arabes du Hedjaz reçussent d'Anbâr et de Hîra « celui qui a donné naissance au caractère coufique. »

Nous verrons un peu plus loin ce qu'il faut penser de cette dernière conjecture.

VI.

A ces monuments entrés déjà depuis un assez long temps dans le domaine de la science, quoiqu'on n'en ait peut-être pas tiré tout le parti possible, nous en joindrons d'autres, dont l'importance est peut-être encore plus grande et dont la découverte appartient à M. Amari (2).

En 1830, la Bibliothèque, alors Royale, de Paris acquit les manuscrits arabes, persans et turcs que M. Asselin, agent consulaire français, avait rassemblés pendant son séjour en Égypte. Dans le nombre se trouvait une grande quantité de feuillets de parchemin détachés provenant de manuscrits du Coran. C'est seulement il y a une quinzaine d'années que ces feuillets ont été classés et arrangés par M. Amari sous la direction de M. Reinaud, alors conservateur des manuscrits orientaux. Une partie est écrite en caractères coufiques et mériterait d'être publiée en

(1) Elmaçin, *Hist. Saracen.*, p. 69. — Abou 'lmahasen *ap.* de Sacy, *Mém. de l'Académie des Inscr.*, nouv. série, t. IX, p. 87. — Assemani, *Catalogo de' Codici manoscritti orientali della biblioteca Naniana*, part. II, p. 281.

(2) Nous empruntons les renseignements relatifs à ces précieux monuments de la paléographie arabe au beau mémoire encore inédit de M. Amari sur l'histoire de la rédaction du Coran, couronné en 1858 par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

fac-simile, car elle jette de précieuses lumières sur l'histoire paléographique de cette variété de l'écriture arabe, dont elle offre des spécimens de tous les genres, depuis le coufique monumental jusqu'à celui qui se confond presque avec le *maghreby*. Mais ce n'est là que la partie la moins intéressante de la collection.

D'autres fragments, heureusement assez nombreux, annoncent dès le premier coup d'œil leur antiquité par la forme insolite des caractères et par la qualité du parchemin, ainsi que la façon dont il est préparé (1). Ils ont été réunis en un seul volume, qui porte le nº 150a dans le *Supplément arabe*.

Nous donnons dans la première division de la planche XVII l'alphabet de ces fragments. Il y en a de deux sortes, avec ou sans points diacritiques; le corps des textes est sans points, et les passages difficiles ou obscurs sont ponctués.

On le voit par notre planche, cette écriture, très-pleine comme celle de tous les manuscrits orientaux de grande dimension et exécutés avec un soin particulier, a les formes du neskhy, sauf pour quelques lettres dont elle nous révèle un type ancien, un peu différent de celui des manuscrits postérieurs et inclinant vers le coufique. Ainsi les lettres : ا ب ت ث ج ح خ ر ز س ش ص ض ف ق ل و initiales aussi bien que finales ou détachées, ainsi que ه ع غ ك م initiales seulement, sont identiques au neskhy ordinaire. Au contraire, les lettres د ذ ط ظ dans toutes leurs combinaisons, ج ح خ ع غ médiales, et ك م ن ه ى finales, inclinent notablement vers le type coufique. Dans les س ش ص ض finales, on retrouve aussi quelque chose qui tient un peu du coufique; le corps de la lettre est bien pareil au neskhy, mais le trait final courbé, placé au-dessous de la ligne, est anguleux et brisé comme dans le coufique au lieu d'avoir une forme arrondie et de remonter quelque peu à son extrémité comme dans le neskhy.

Mais ce qui fait la particularité saillante de cette écriture et ce qui ne permet de la confondre avec aucun autre type de la paléographie

(1) Il est préparé à la chaux, procédé que le *Kitâb-al-fihrist* dit être le plus anciennement usité chez les Arabes, avant qu'on n'eût commencé à Coufa à préparer le parchemin avec l'huile de dattes. — Cf. de Sacy, *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. L, p. 437.

arabe est la figure des ا et des ل, toujours fortement inclinés à droite, de manière à former avec la ligne horizontale de l'écriture un angle qui va quelquefois jusqu'à 60 degrés. C'est là ce que Hadji-Khalfa et Mohammed-el-Fatoun, dans les passages que nous avons rapportés plus haut, indiquent comme le caractère distinctif de l'écriture mecquoise, la plus ancienne des écritures du Hedjâz.

M. Amari a donc eu pleinement raison de reconnaître dans les feuillets détachés de la collection Asselin des spécimens de cette écriture dont on croyait les monuments à jamais perdus.

L'écriture des fragments dont nous venons de parler est tout à fait semblable à celle du papyrus de l'an 40 de l'Hégire, autant du moins que l'écriture de grands exemplaires du Coran, exécutés avec soin et luxe pour une mosquée, peut être semblable à celle d'une lettre confidentielle écrite rapidement et à main levée, sauf la forme des *élif* et des *lam*. Mais parmi les feuillets de la collection Asselin, il en existe d'autres, qui ont été reliés dans le même volume que ceux en caractère mecquois et dont l'écriture est bien plus semblable encore à celle du papyrus de l'an 40 de l'Hégire. En effet, tout en donnant à presque toutes les lettres la même forme que les fragments en *mekky*, ils s'en distinguent dès le premier coup d'œil en ce que les ا et les ل y sont absolument verticaux.

On trouvera, du reste, dans la deuxième division de la planche XVII l'alphabet de ces fragments, qui constituent une classe à part parmi ceux que renferme le volume n° 150a du *Supplément arabe*. Comme dans les fragments mecquois, il y en a de deux sortes, ponctués et non ponctués.

Ce type paléographique, exactement pareil à celui du papyrus publié par De Sacy, nous suggère une conjecture que nous croyons devoir proposer ici.

Inventé dans la même contrée et probablement, à peu de chose près, à la même époque, le *basry* ou écriture de Bassora devait être presque semblable au coufique (1). Le médinois, au contraire, tous les auteurs

(1) M. de Slane pense le reconnaître dans le coufique altéré et assez étrange de quelques-uns des fragments de la collection Asselin.

qui en parlent nous l'attestent, n'offrait que peu de différences avec le mecquois. Et en effet, les gens de Médine avaient été instruits dans l'art d'écrire par ceux de la Mecque. On rapporte même qu'après la première bataille livrée par les compagnons de Mahomet et les Médinois contre les Qoreïschites, les prisonniers de ce dernier parti furent employés à enseigner l'écriture alphabétique à leurs vainqueurs.

En l'an 40 de l'Hégire, date du plus ancien des papyrus Drovetti, il ne devait y avoir encore en usage dans l'Arabie que les quatre types d'écriture, *mekky*, *médény*, *basry* et *koufy;* par conséquent des textes qui n'appartiennent ni au type graphique de la Mecque, ni à celui de Bassora, ni à celui de Koufa, doivent appartenir à celui de Médine. Nous sommes donc amenés par là à considérer le papyrus de l'an 40 et les fragments de la collection Asselin dont nous avons parlé en second lieu, comme des monuments de l'écriture médinoise et à supposer une confusion de la part de Mohammed-ebn-Ischaq, copié par Hadji-Khalfa et par Mohammed-el-Fatoun, lorsqu'il dit que les *élifs* et les *lams* étaient inclinés vers la droite dans le médinois comme dans le mecquois. C'était au contraire la disposition de ces lettres qui distinguait les deux écritures.

Le papyrus de l'an 40 de l'Hégire ne contient aucune espèce de signes diacritiques; les fragments de la collection Asselin en renferment, au contraire, dans tous les passages difficiles ou obscurs. C'est un indice certain que ces fragments sont postérieurs à la date du papyrus. Nous verrons, en effet, un peu plus loin que les signes diacritiques ne furent inventés que sous le khalifat d'Abd-el-Mélik, dans la seconde moitié du premier siècle de l'Hégire. Mais, quoique plus récents de quelques années que le papyrus, ceux de ces fragments qui sont écrits en mecquois nous révèlent un type paléographique dont la naissance était un peu plus ancienne.

VII.

Devons-nous adopter maintenant la donnée inverse de celle qui était généralement reçue avant la publication des papyrus arabes trouvés

par Drovetti et considérer le coufique comme une dérivation notablement déformée du neskhy ?

Non, car nous pouvons établir par des monuments certains l'existence indépendante du type d'écriture arabe que représente le coufique, aussi anciennement que celle du type que représente le neskhy, c'est-à-dire à l'époque de Mahomet et des premiers khalifes.

Passons rapidement en revue ces monuments, en partant de la fin du premier siècle de l'Hégire et en remontant jusqu'au début de l'ère musulmane. Nous chercherons d'abord nos renseignements dans la numismatique.

En effet, si des monnaies de l'an 116 de l'Hégire et des années voisines, si le plus grand nombre des premières pièces de bronze frappées en Syrie après la conquête arabe offrent des légendes en neskhy, toutes les plus anciennes monnaies d'or et d'argent, dinars et dirhems, des khalifes Ommeyades ont leurs inscriptions tracées en caractères coufiques. Voici ce que dit à ce sujet M. Waddington dont nous nous plaisons à citer les ingénieuses et savantes remarques : « A partir de l'an 76 de l'Hégire, les monnaies arabes nous fournissent en abondance des exemples de l'écriture monumentale de l'époque; les plus anciens dinars sont de l'an 76, et les plus anciens dirhems de l'année 78; ils sont fort nombreux dans les collections de médailles, notamment dans celle du cabinet de France. C'est l'alphabet employé sur ces différents monuments, et longtemps après, qu'on appelle *coufique*. On a souvent dit que l'écriture coufique avait été inventée à Coufa; c'est une erreur, car elle existait longtemps avant la fondation de cette ville (1); mais c'est dans les écoles de Coufa qu'elle fut perfectionnée et qu'elle adopta les formes si pures et si élégantes qu'on admire sur les nombreux dirhems frappés sous les khalifes Ommeyades dans ses ateliers monétaires et dans ceux de sa voisine Waseth (2). » M. Waddington a relevé soigneusement l'alphabet des légendes de ces monnaies, et nous le reproduisons dans notre planche XVIII.

Même dans les pièces bilingues à figures dont nous parlions plus haut,

(1) Voy. plus haut, p. 147.
(2) Waddington, *Inscriptions grecques et latines de la Syrie*, p. 563.

celles de Homs et de Baalbek sont, pour la partie arabe, à légendes coufiques. C'est aussi du coufique que porte la monnaie frappée en l'an 80 par Naâmen, émir du Maghreb (1), la pièce de Jérusalem, ايليا, sans nom de khalife, expliquée par M. de Saulcy (2), laquelle a dû être émise vers le temps d'Abd-el-Mélik et avant l'année 76; enfin la petite monnaie de bronze, également de Jérusalem et probablement de la même époque, portant au droit le chandelier à sept branches, et, au revers la légende :

محمد
رسول
الله (3)

De même, sur les papyrus de l'an 133 et de l'an 40 de l'ère musulmane, édités par de Sacy, tandis que la partie manuscrite est en neskhy, les cachets empreints sur la terre qui fermait ces minces rouleaux sont coufiques.

La belle inscription dédicatoire des mosaïques du Qoubbet-es-Sakhrah à Jérusalem, datée du khalifat d'Abd-el-Mélik et de l'an 73 de l'Hégire, est tracée avec le caractère coufique le plus monumental et le mieux caractérisé (4).

C'est encore le même caractère qui est gravé sur les intéressants tombeaux du cimetière d'Assouan en Égypte, dont quelques-unes des inscriptions, étudiées par M. Amari, d'après des photographies, lui ont laissé lire les noms de compagnons du prophète, établis dans ce lieu comme dans une des forteresses avancées de l'islamisme après la conquête d'Omar (5).

(1) De Longpérier, dans la 2e édition des *Lettres du baron Marchant*, p. 14; pl. I, n° 7.

(2) *Journal asiatique*, 3e série, t. VIII, p. 489. — De Longpérier, *loc. cit.*, p. 14 et suiv.; pl. I, n° 8.

(3) M. de Vogüé, *Revue numismatique*, nouv. sér., 1860, pl. XIII, n° 7. — Madden, *History of jewish coinage*, p. 231.

(4) M. de Vogüé, *le Temple de Jérusalem*, pl. XXI, p. 85.

(5) Depuis que ceci est écrit j'ai eu l'occasion d'examiner moi-même sur les lieux, en 1869, les belles épitaphes du premier et du second siècle de l'Hégire qui subsistent toujours dans le cimetière d'Assouan. J'ai aidé un jeune et intelligent employé de l'administration égyptienne, autrefois attaché au Musée du Louvre, M. Daninos, à en prendre des estampages d'après lesquels j'ai tout lieu d'espérer qu'il les publiera bientôt.

Enfin les plus anciennes monnaies frappées pour les khalifes dans la partie la plus orientale de leur empire, à l'imitation de celles des rois Sassanides, lesquelles portent des légendes en partie arabes et en partie pehlevies, ont la portion arabe de leurs légendes, c'est-à-dire la formule religieuse بسم الله, en caractères coufiques, . Ces monnaies portent en pehlevi les marques des ateliers de Hîra אירא, de Bassora, = בצרא, dans le midi de la vallée de l'Euphrate et dans l'Irâk, ainsi que celles de villes et de contrées de la Perse, telles que l'Adherbaïdjan, = אדר, Merv, = מרו, etc., et des dates qui s'étendent de l'an 20 de l'Hégire (641 de Jésus-Christ), = ויסט, à l'an 83 de la même ère (704), = סחשטר (1).

Tout ceci nous montre le coufique employé comme écriture monumentale dans presque toute la durée du premier siècle de l'Hégire, tandis que l'écriture des manuscrits et des diplômes était alors le neskhy. Mais un autre monument nous fait voir encore antérieurement cette sorte d'écriture employée dans un usage non monumental à la Mecque.

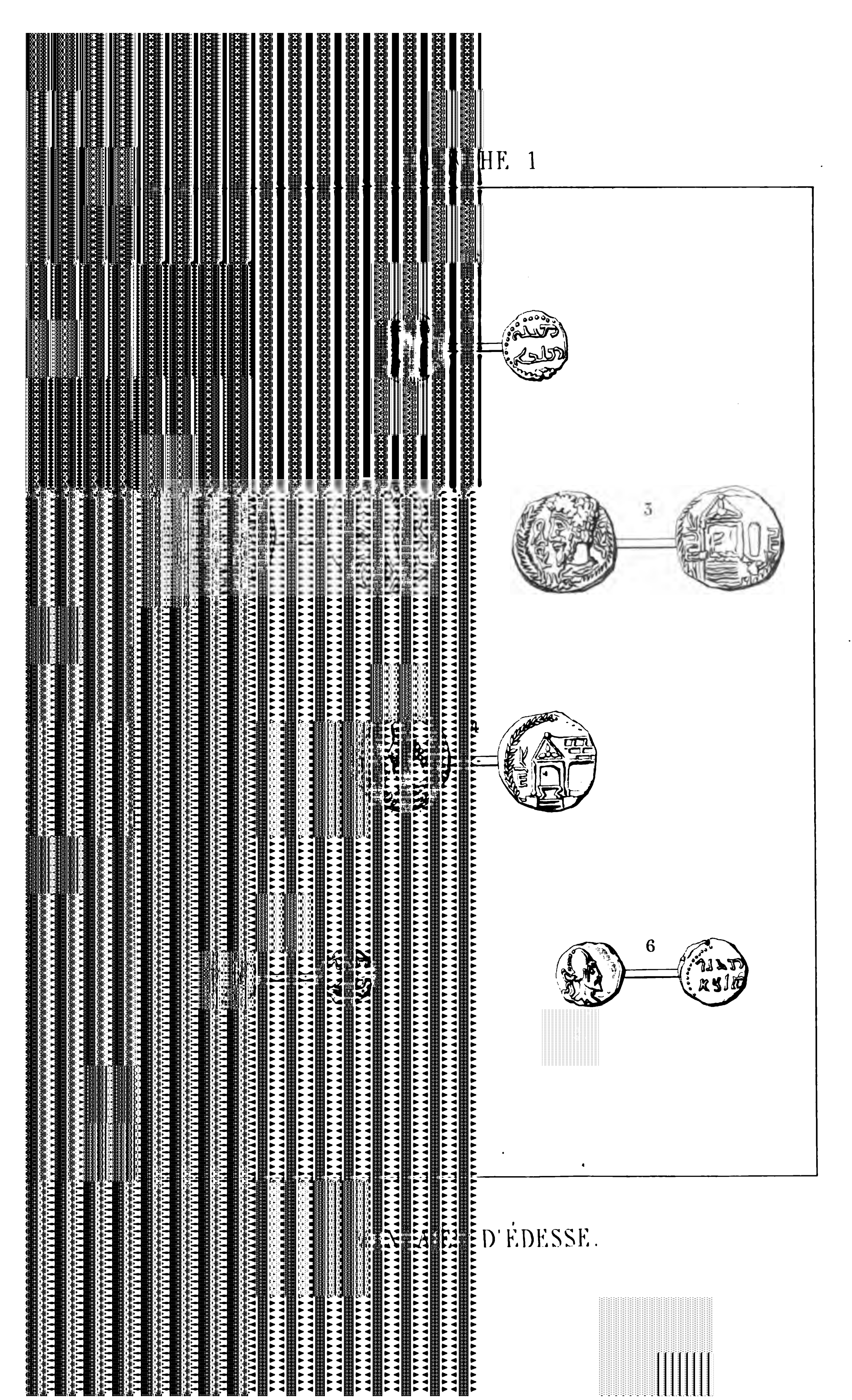
C'est la lettre de Mahomet au patriarche des Coptes pour l'engager à adopter la foi de l'islam, découverte dans un monastère de l'Égypte par M. Étienne Barthélemy et publiée par lui en fac-similé dans le *Journal asiatique* (2). L'écriture de ce texte précieux est presque entièrement effacée; on n'y distingue avec quelque certitude, quoique très-difficilement encore, que les formules initiales et les légendes du cachet, mais on en voit assez pour reconnaître des formes semblables à celles du coufique.

Autant qu'on en peut voir, du reste, l'écriture de la lettre de Mahomet offrait la plus étroite analogie avec celle du beau Coran coufique tout à fait primitif, mais malheureusement incomplet, qui fut découvert au temps de l'expédition française dans un caveau de la mosquée

(1) Olshausen, *die Pehlewi Legenden*. — Mordtmann, dans le *Zeitschr. der deutsch. morgenl. Gesellsch.*, t. VIII, p. 148-168.

(2) 5e série, t. IV, p. 486, et planche y annexée.

HE 1



D'ÉDESSE.

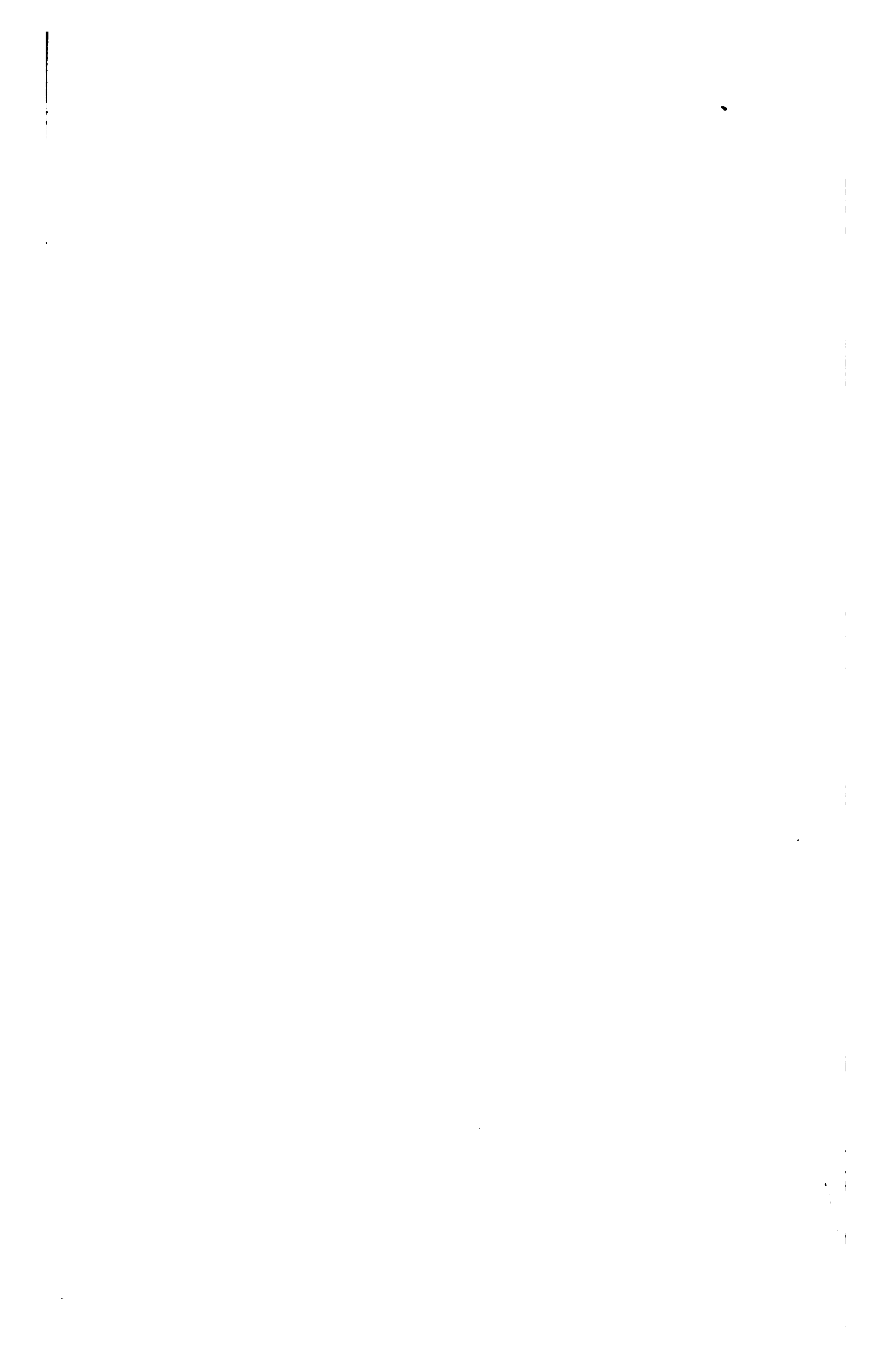


PLANCHE II

Palmyrénien		*Estranghelo*
Oncial	*Cursif*	
	"	
	"	
"		
		final
		final
final	" final	final
"	"	

PLANCHE. III.

Fac-Simile extraits d'un Manuscrit Syriaque du Vatican

I

II

III

IV

V

Imp. Lemercier & Cie Paris

PLANCHE. IV.

Fac-Simile extraits de divers Manuscrits Syriaques

I

II

III

IV

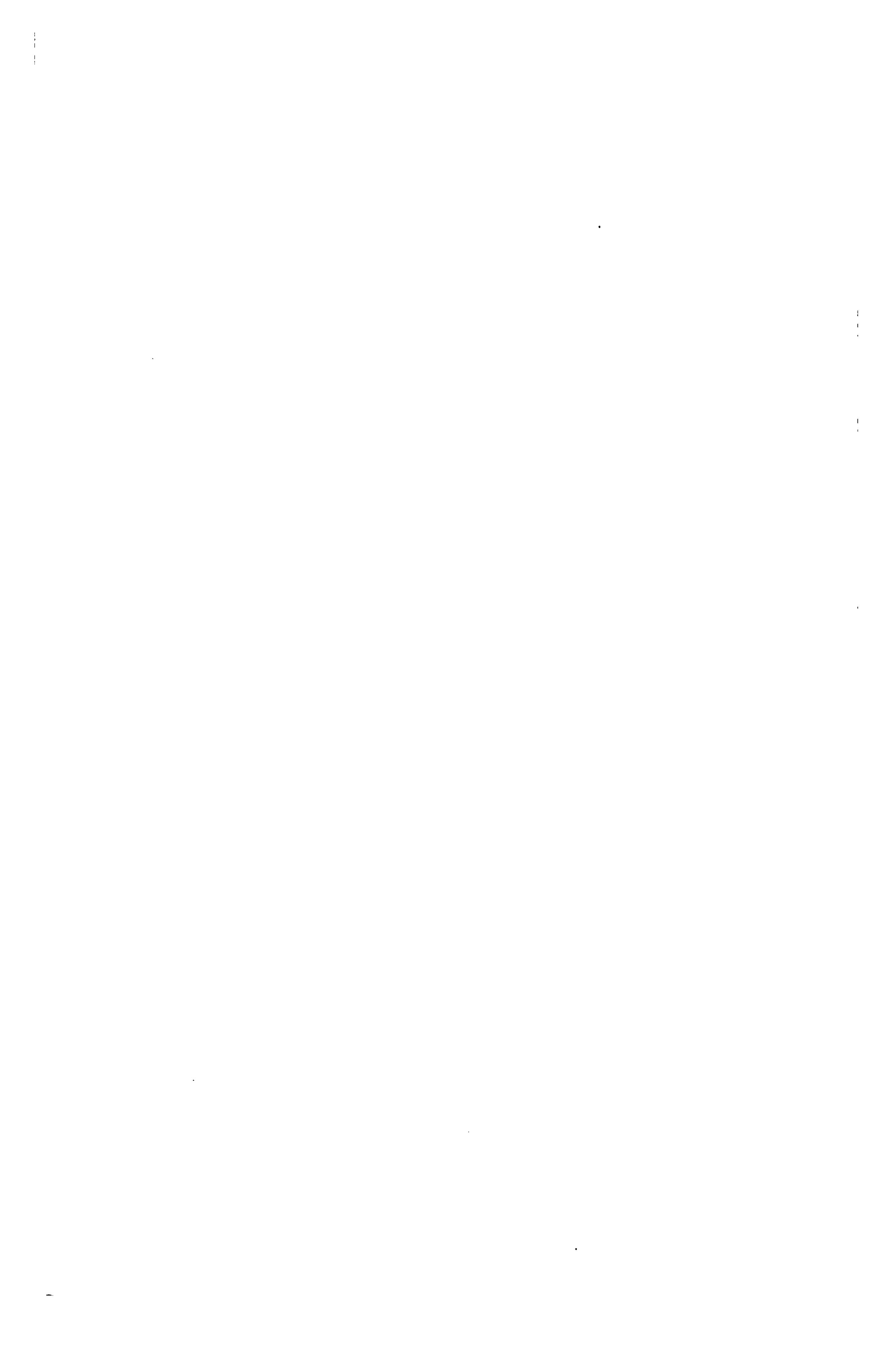


PLANCHE V

Types Syriaques

Syro-palestinien	Nestorien	Semi-minuscule des Jacobites	Peschito
ܐ	ܐ final ܐ ܐ	ܐ ܐ	ܐ ܐ ܐ... ܐ
ܒ	ܒ	ܒ	..ܒ.. ܒ.. ܒ
ܓ	ܓ ܓ	ܓ	ܓ ܓ ܓ
ܕ	ܕ	ܕ	ܕ ܕ... ܕ
ܗ	ܗ	ܗ	..ܗ final ܗ...
ܘ	ܘ	ܘ	..ܘ.. ܘ.. ܘ
ܙ	ܙ	ܙ	ܙ... ܙ
ܚ	ܚ	ܚ	ܚ.. ܚ.. ܚ
ܛ	ܛ ܛ	ܛ	..ܛ.. ܛ
ܝ	ܝ	ܝ	..ܝ... ܝ...
ܟ ܟ	ܟ final ܟ ܟ	ܟ final ܟ	..ܟ.. final ܟ
ܠ	ܠ	ܠ	..ܠ.. final ܠ...
ܡ	ܡ final ܡ	ܡ final ܡ	..ܡ.. ܡ final ܡ...
ܢ ܢ	ܢ	ܢ ܢ	ܢ.. final ܢ ܢ ܢ
ܣ	ܣ	ܣ	..ܣ.. final ܣ
ܥ	ܥ	ܥ	..ܥ.. final ܥ..
ܦ ܦ	ܦ	ܦ	..ܦ.. ܦ
ܨ	ܨ	ܨ	..ܨ... ܨ...
ܩ	ܩ	ܩ	..ܩ...
ܪ	ܪ	ܪ	ܪ ܪ...
ܫ	ܫ	ܫ	..ܫ... ܫ
ܬ	ܬ ܬ	ܬ	ܬ... ܬ...

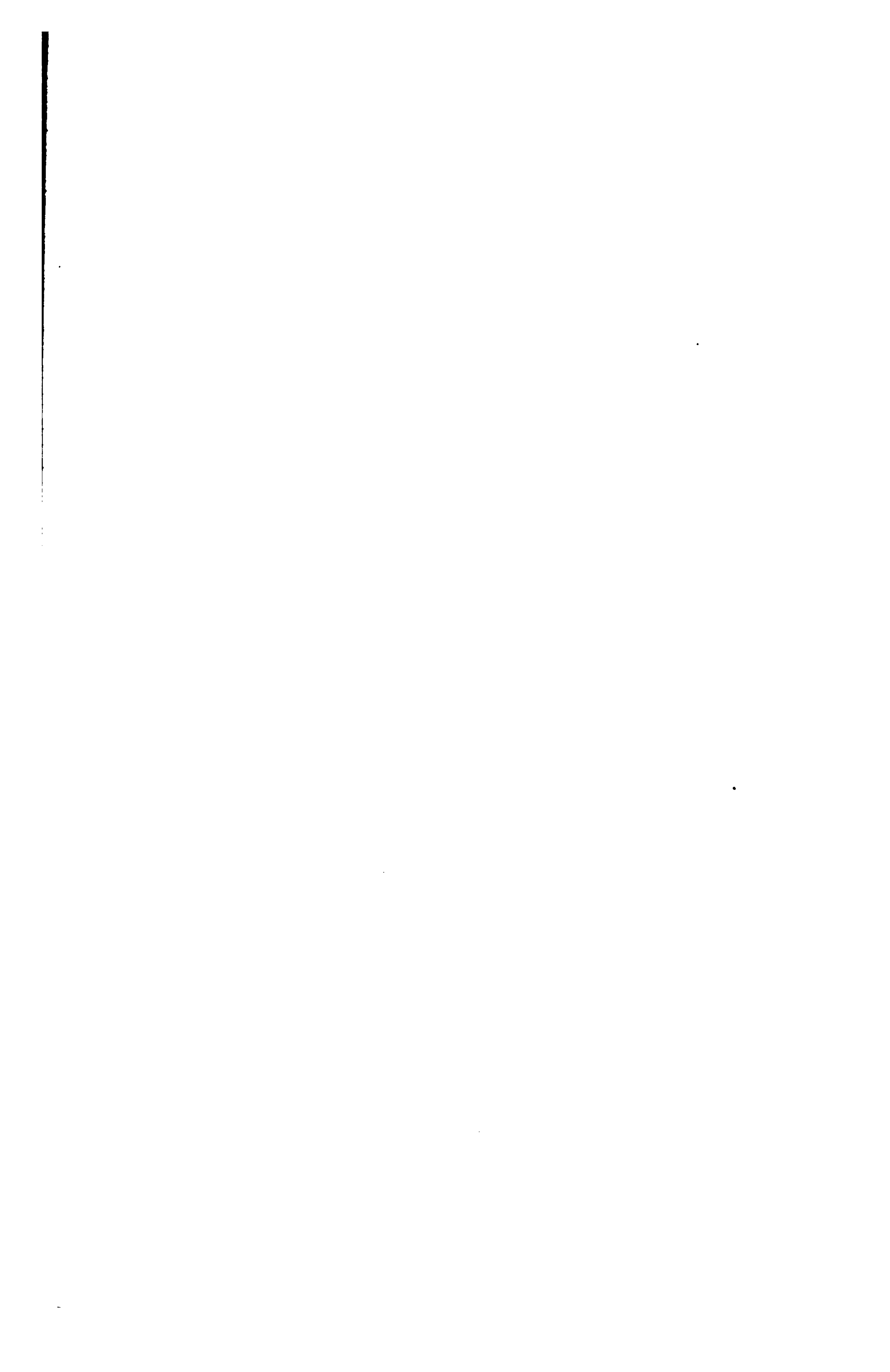


PLANCHE VI

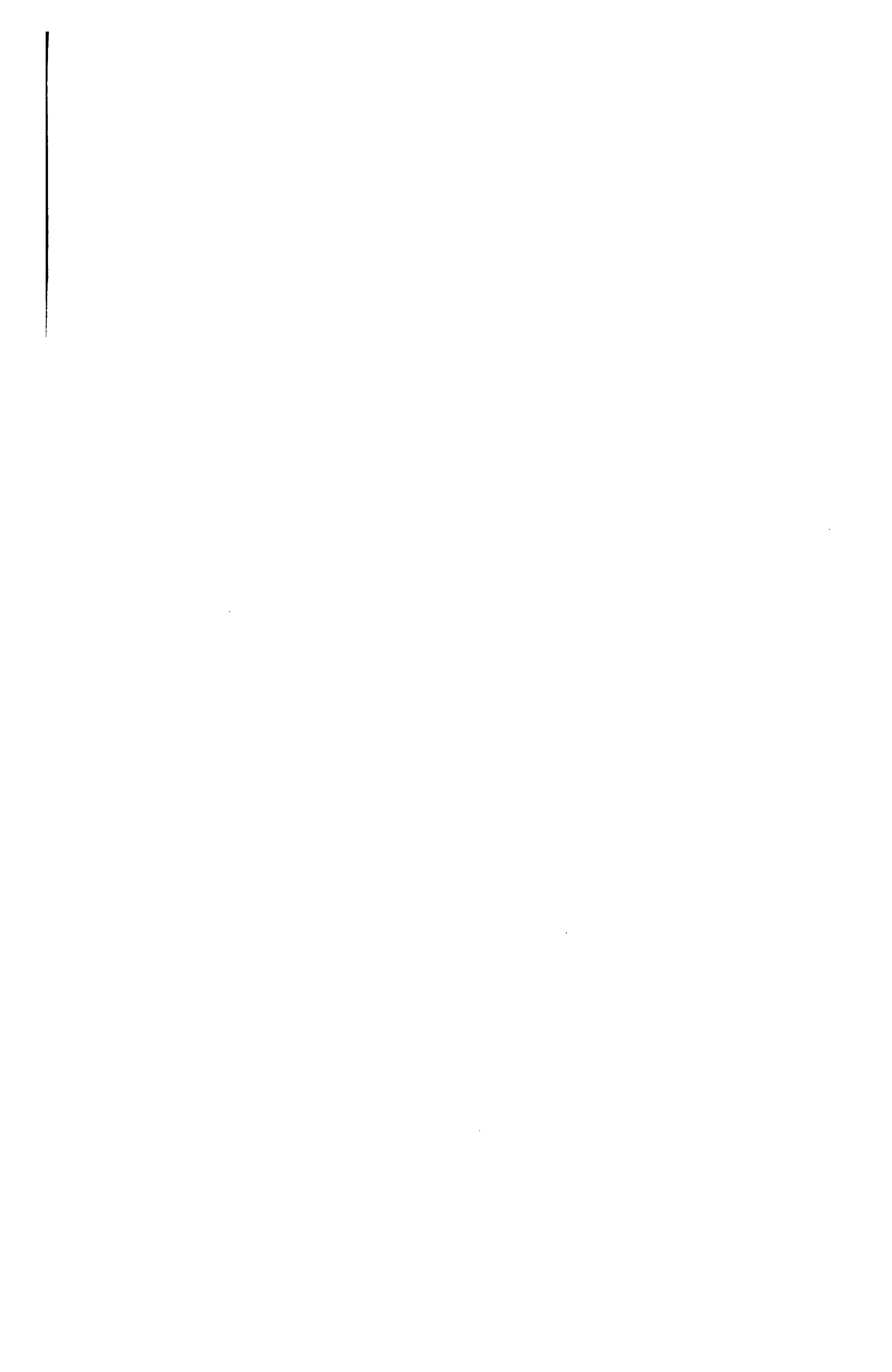
Karschoûny du Malabar

Origine des Caractères non Syriaques

Karschoûny

ṣh ṛ ṇ ḷ r ṭ ñj ng ṅ

Malayalam



y
r.
l.
v.
ç
sch
s.
h.
ny

			m		"	m		"	m
			ts		"	tch		"	tch
		"	s, ds		"	dj		"	dj
		"	y		"	y		"	y
			r		"	r			r
			v		"	v		"	f. v

Imp. Lemercier & Cie, Paris



PLANCHE X

Alphabet et Syllabaire des Mendaïtes

lettres isolées	lettres combinées avec ࡀ	avec ࡅ	avec ࡉ
ࡀ ࡀ	"	"	"
ࡁ	ࡁࡀ	ࡁࡅ	ࡁࡉ
ࡂ	ࡂࡀ	ࡂࡅ	ࡂࡉ
ࡃ	ࡃࡀ	ࡃࡅ	ࡃࡉ
ࡄ	ࡄࡀ	ࡄࡅ	ࡄࡉ
ࡅ	ࡅࡀ	ࡅࡅ	ࡅࡉ
ࡆ	ࡆࡀ	ࡆࡅ	ࡆࡉ
ࡇ	ࡇࡀ	ࡇࡅ	ࡇࡉ
ࡈ	ࡈࡀ	ࡈࡅ	ࡈࡉ
ࡉ	ࡉࡀ	ࡉࡅ	ࡉࡉ
ࡊ	ࡊࡀ	ࡊࡅ	ࡊࡉ
ࡋ ࡋ	ࡋࡀ	ࡋࡅ	ࡋࡉ
ࡌ ࡌ	ࡌࡀ	ࡌࡅ	ࡌࡉ
ࡍ ࡍ	ࡍࡀ ࡍࡀ	ࡍࡅ ࡍࡅ	ࡍࡉ ࡍࡉ
ࡎ	ࡎࡀ	ࡎࡅ	ࡎࡉ
ࡏ	ࡏࡀ	ࡏࡅ	ࡏࡉ
ࡐ	ࡐࡀ	ࡐࡅ	ࡐࡉ
ࡑ ࡑ	ࡑࡀ	ࡑࡅ	ࡑࡉ
ࡒ	ࡒࡀ	ࡒࡅ	ࡒࡉ
ࡓ	ࡓࡀ	ࡓࡅ	ࡓࡉ
ࡔ	ࡔࡀ	ࡔࡅ	ࡔࡉ
ࡕ ࡕ	ࡕࡀ	ࡕࡅ	ࡕࡉ



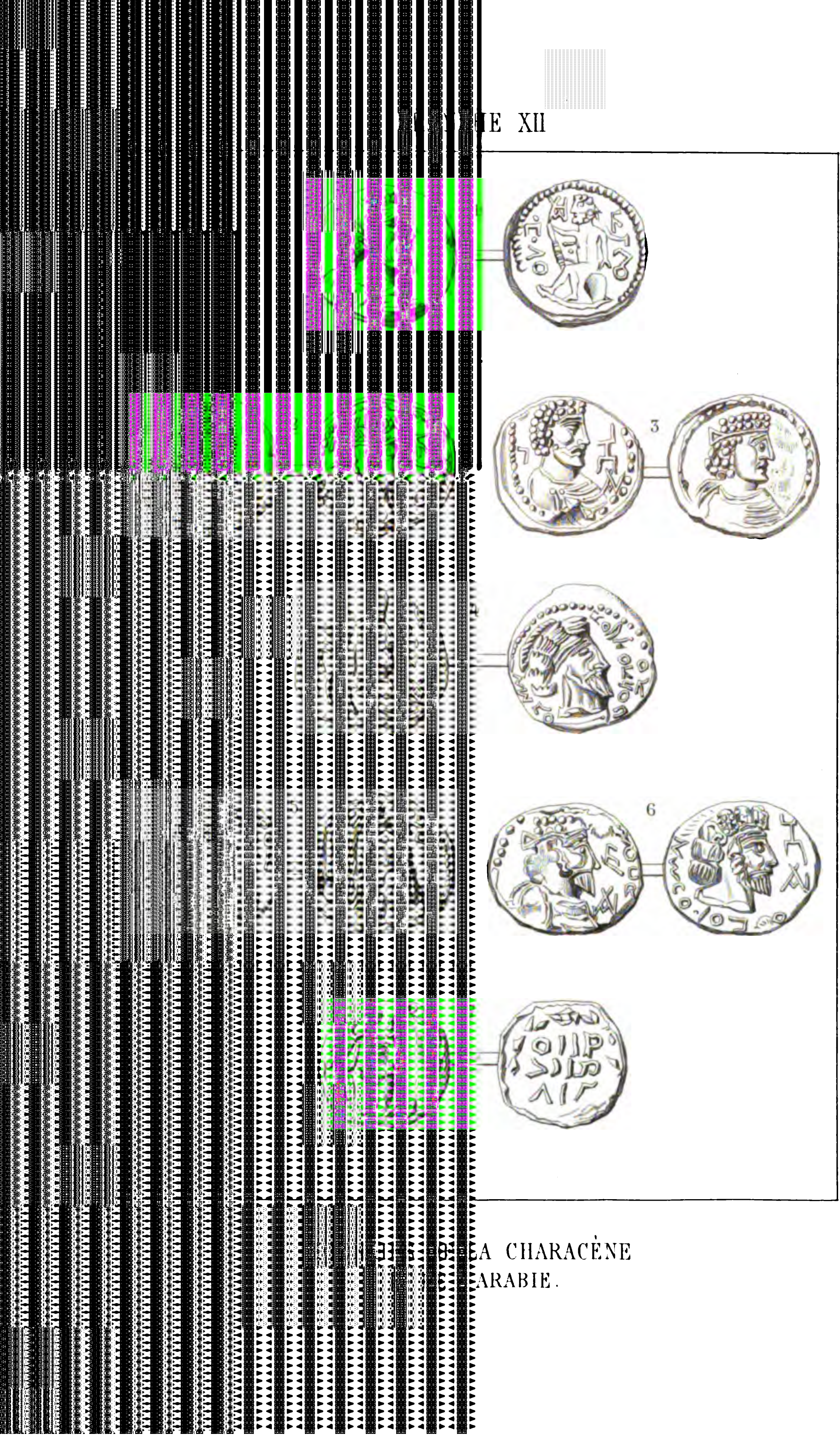
PLANCHE . XI

Fragment de l'Inscription d'Abouschadhr

Transcription dans l'Alphabet des Manuscrits Mendaïtes



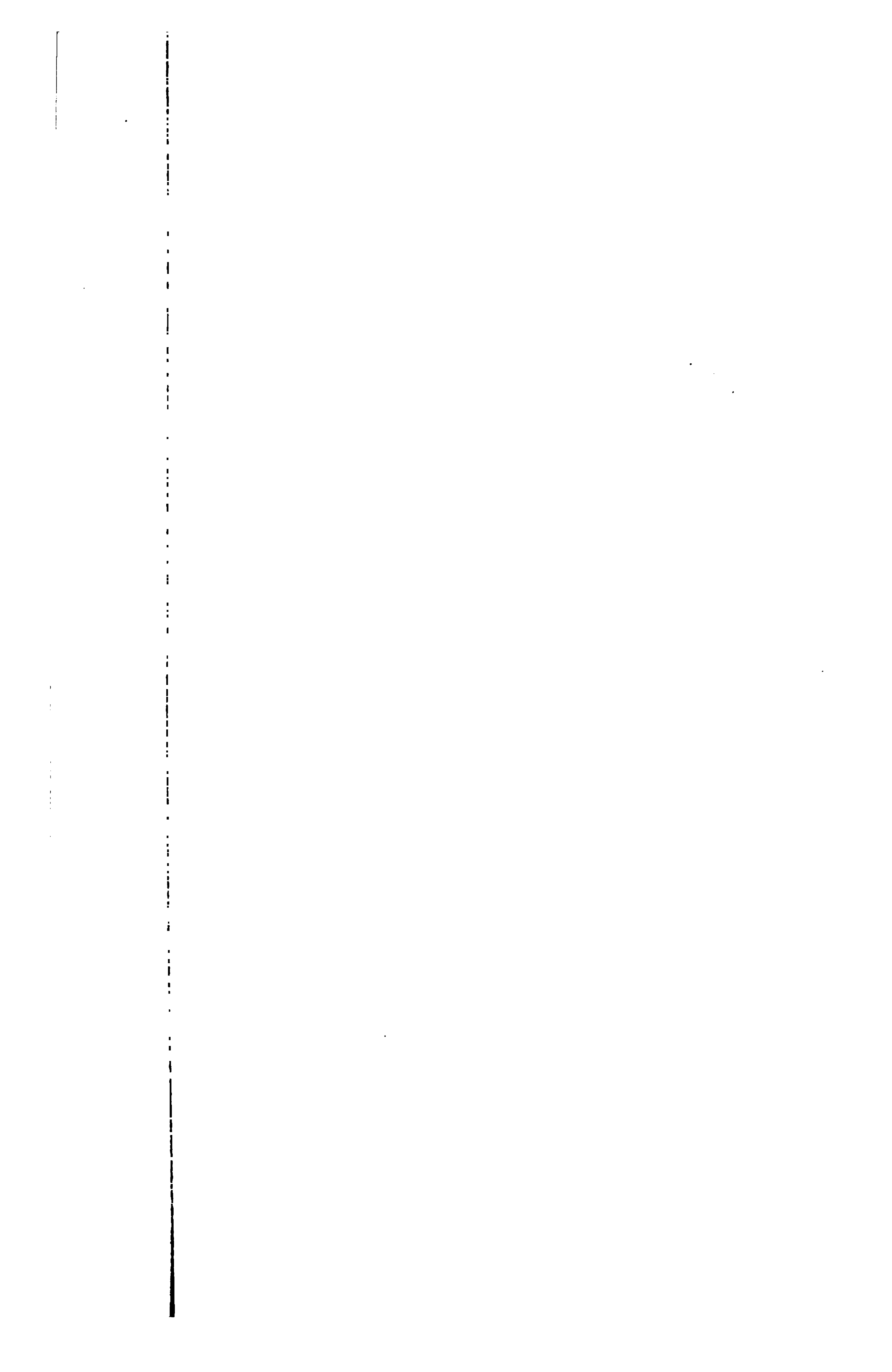
[illegible] E XII



[illegible] LA CHARACÈNE
[illegible] ARABIE.

PLANCHE XIV

Palmyrénien	*Auranitique*
	"
	"
"	
final	final
	"



τοcπατροcκαιτουνον

τοωνερμοντ

τcϩαιμπαλκαιον

οc ετ ταϣη ν πϩα

ν νχημε ϩιτο

ιδ/α κε κε

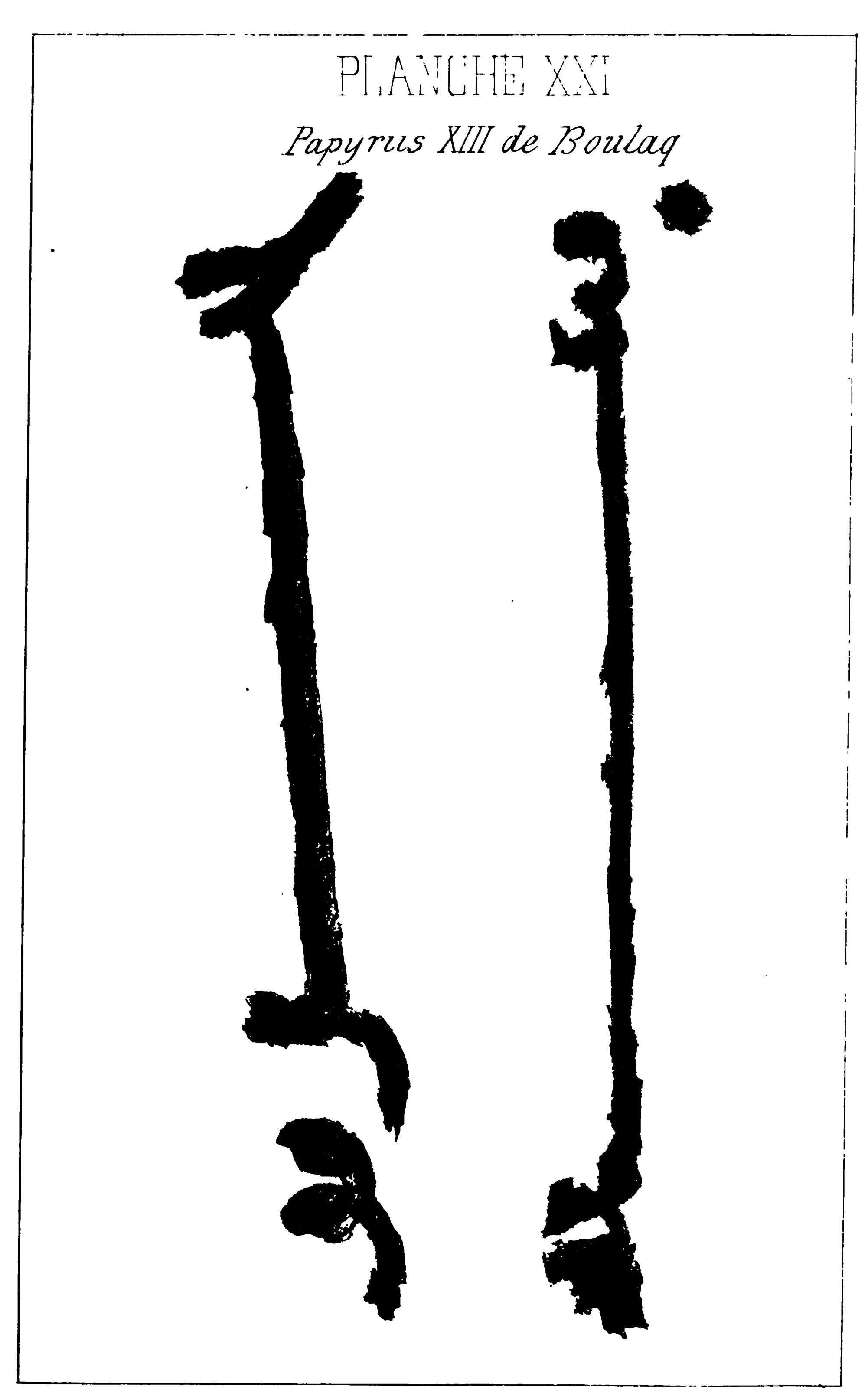
νομοc μπνουτε

επουαπουα

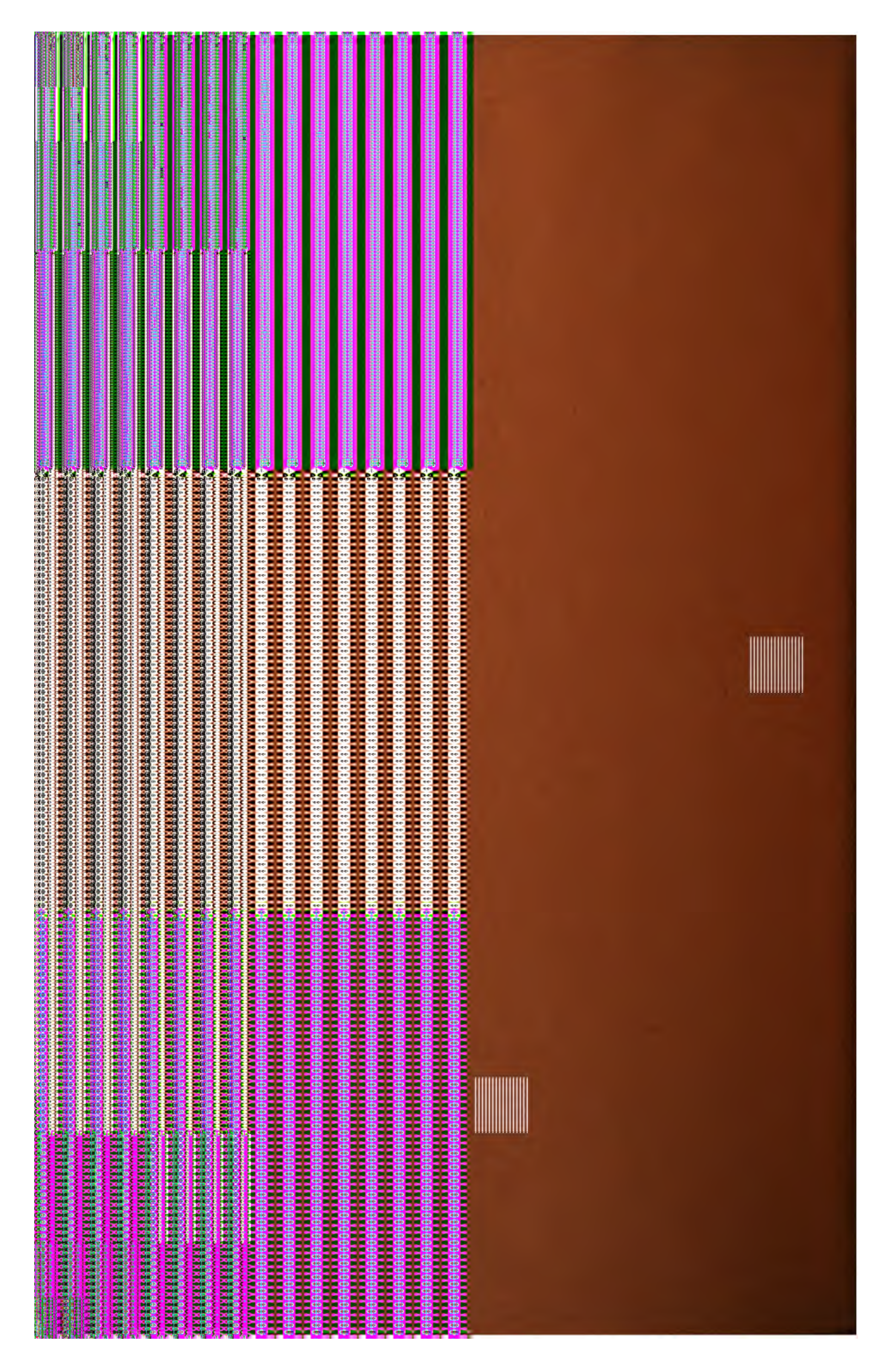
νεϩενουωνε

Imp Lemercier & Cie Paris





Imp Lemercier & Cie Paris



ⲧⲟⲥⲡⲁⲧⲣⲟⲥⲕⲁⲓⲧⲟⲩⲛⲟⲩ

ⲟⲱⲛⲉⲣⲙⲟⲛⲧ
ⲧⲥϩⲁⲓⲙⲡⲁ||ⲕⲁⲓⲟⲛ·
ⲟⲥ ⲉⲧ ⲧⲁϣⲏ ⲛ ⲡϩⲁ
ⲛ ⲛⲭⲏⲙⲉ ϩⲓⲧⲟ

ⲁⲓⲁⲕⲕ ⲕⲕ

ⲛⲟⲙⲟⲥ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ
ⲉⲡⲟⲩⲁ ⲡⲟⲩⲁ

ⲛⲉϩⲉⲛⲟⲩϥⲛⲉ

Imp Lemercier & Cie Paris

PLANCHE XXI

Papyrus XIII de Boulaq

Imp Lemercier & Cie Paris

